













HISTOIRE
DE FRANCE

45.

Paris. — Imp. Bénard et Comp., succ. de Lacrampe, rue Damiette, 2.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'EN 1789

PAR

M. HENRI MARTIN.

Ouvrage qui a obtenu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

LE GRAND PRIX GOBERT.

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE D'UN NOUVEAU TRAVAIL SUR LES

ORIGINES NATIONALES.

TOME TREIZIÈME.



PARIS.

FURNE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45.

1849.

ROY WILSON
CLEAN
SABRE

HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS XIII.

DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE SECOND.

DE LA DESTRUCTION DU PARTI HUGUENOT A LA DÉCLARATION
DE GUERRE CONTRE L'ESPAGNE.

(1629-1635.)

Richelieu premier ministre en titre. — Affaires de l'Empire. Oppression de l'Allemagne par l'empereur et par son général Wallenstein. Traité secret entre la France et la Suède pour la délivrance de l'Allemagne. — Traité de commerce avec la Russie. — Le Canada recouvré sur les Anglais. Établissement des Français aux Antilles. — Affaires d'Italie. Conquête de Fignerol et des passages des Alpes. Victoire de Vegliana. Saluces recouvré. — Diète de Ratisbonne. Succès diplomatiques de la France contre l'empereur. — Intrigues contre Richelieu. Maladie du roi à Lyon. *Le Grand Orage de la Cour*. Journée des dupes. Le duc d'Orléans et la reine-mère quittent la France. — Victoires de Gustave-Adolphe sur les impériaux. Bataille de Leipzig. Les Suédois sur le Rhin et sur le Danube. Les Français en Lorraine. Les électeurs de Trèves et de Cologne se mettent sous la protection de la France. — Supplice du maréchal de Marillac. Le duc d'Orléans rentre en France les armes à la main. Révolte du Languedoc. Défaite des rebelles à Castelnaudari. Supplice de Montmorenci. — Bataille de Lutzen. Mort de Gustave-Adolphe. L'alliance renouvelée entre la France et la Suède. Les Français sur le Rhin. — Le duc d'Orléans fait sa paix avec le roi et le cardinal. — Fondation de l'Académie française. — Déclaration de guerre contre l'Espagne.

Ce ne fut probablement pas sans regret que Richelieu quitta le théâtre de sa gloire, pour retourner dans une

cour où l'attendaient des périls sans honneur et d'indignes rivalités. Maintenant, que les grands et les huguenots étaient abattus, c'était la maison royale qui devenait l'instrument des ennemis de la France. Le frère et l'héritier présomptif du roi, Gaston d'Orléans, avait montré une aigreur croissante dans le cours de cette année : excité par deux intrigants qui voulaient se rendre importants, il avait refusé de suivre le roi en Italie ; il avait affecté de vouloir se remarier contre le gré de Louis ; il avait réclamé une augmentation d'apanage et le gouvernement d'une des grandes provinces frontières. Sur le refus du roi, il crut ou feignit de croire sa liberté menacée, s'éloigna quand Louis revint de Languedoc à Paris, lui écrivit des lettres déclamatoires contre Richelieu, et, d'après les insinuations d'agents espagnols, passa en Lorraine, où le duc Charles, qui persistait dans son mauvais vouloir contre le gouvernement français, fit un brillant accueil au prince fugitif, sous prétexte d'honorer dans sa personne la maison de France.

Pendant ce temps, la reine-mère recevait fort mal Richelieu à Fontainebleau. Le cardinal n'avait jamais manqué de procédés envers sa bienfaitrice : sa correspondance atteste les égards obséquieux auxquels il se pliait pour adoucir cette intraitable humeur ; mais Marie voulait plus que des égards : elle voulait un pouvoir dont elle était incapable et indigne, et, chez elle, se mêlait à l'orgueil de la reine et aux préjugés de la dévote l'amertume de la femme galante, qui ne peut se résigner à vieillir et qui rend l'homme qu'elle a aimé responsable des torts du temps et de la nature. Richelieu expiait en ce moment la liaison qui avait commencé sa fortune. Marie lui montra, devant toute la cour, un visage si hostile, que le

ROYAUME

DE FRANCE

EST

cardinal crut devoir offrir sa démission au roi et annoncer cette nouvelle à la reine-mère par une lettre respectueuse, mais digne et ferme : la colère de Marie en fut redoublée, et le roi, placé entre un ministre indispensable et une mère insensée, « pleura très-amèrement presque tout un jour ¹. » Louis ne céda point : il refusa, comme toujours, cette démission si souvent, mais peu sincèrement offerte, et obligea Marie à une réconciliation apparente avec le cardinal. De nouveaux honneurs, auxquels dut consentir la reine-mère, dédommagèrent Richelieu d'un moment d'anxiété : le cardinal fut nommé gouverneur en titre du Brouage et des îles d'Oléron et de Ré; puis des lettres-patentes lui conférèrent le titre de « principal ministre d'État, » afin de l'élever de droit au-dessus des autres ministres, ainsi qu'il l'était de fait (21 novembre 1629) (Recueil d'Auberi, t. 1^{er}, p. 508).

La reine-mère apaisée, il avait fallu s'occuper de ramener *Monsieur* en France. Richelieu, dans la situation où était l'Europe, ne voulait pas laisser cette arme à la politique étrangère. Près de quatre mois s'écoulèrent en pourparlers entre Paris et Nanci. Triste condition des monarchies, que le caprice d'un jeune fat y devienne un intérêt d'État, et s'y jette à la traverse des plus importantes affaires, jusques à compromettre les destinées d'un peuple ! Que ceux qui plaignent l'homme d'État aux prises avec les difficultés des assemblées délibérantes, et qui croient la grande administration impossible dans les gouvernements libres, lisent le *Journal* où Richelieu a consigné les soucis, les tracas, les complots de chaque jour ! ils y verront quel était le sort d'un grand ministre

¹ Mémoires de Richelieu, ap. Col. Michaud, 2^e série, t. VIII, p. 49.

sous l'ancien régime : ils verront dans quelles misères s'est usée la moitié de cette glorieuse existence, quels obscurs reptiles embarrassèrent incessamment les pas de ce lion, tandis qu'il cherchait au loin des adversaires dignes de lui ¹.

Gaston, après de longs débats entre ses conseillers, le sieur de Puy-Laurens et le président Le Coigneux, et les envoyés du roi, conclut enfin sa paix, moyennant le gouvernement de l'Orléanais, du Blaisois et de la Beauce, de la ville d'Orléans et du château d'Amboise, 400,000 livres de rente sur le duché de Valois, avec la nomination aux offices et bénéfices dans ce duché, et 50,000 écus comptant (2 janvier 1630). Il ne voulut pas, néanmoins, se rendre directement auprès du roi, à son retour en France, ni assurer le cardinal de son amitié.

Richelieu n'était plus à la cour, lorsque *Monsieur* repassa la frontière. Le cardinal, rassuré par les éclatantes faveurs dont Louis XIII venait de le combler, s'était hardiment séparé du roi pour aller où l'appelaient l'honneur et les intérêts de la France.

Les événements du dehors redoublaient d'intérêt et de grandeur. Les affaires d'Allemagne et d'Italie, qui avaient formé jusqu'alors deux sphères distinctes, se confondaient par l'intervention armée de l'empereur en Lombardie, tandis que la France, délivrée de ses luttes intestines, s'engageait puissamment dans la querelle du Nord.

Jamais la situation de l'Empire n'avait été si grave, ni

¹ Journal de M. le cardinal-duc de Richelieu, durant le Grand Orage de la Cour (1630-1634); réimprimé dans les Archives curieuses, 2^e série, t. V. On a contesté à tort l'authenticité de ce Journal, qui se compose de notes écrites les unes par Richelieu, les autres par ses affidés, et qui a servi à la rédaction de ses Mémoires.

sa constitution si complètement bouleversée. Depuis 1620, depuis la maladroite intervention diplomatique de Luines en Allemagne, l'Autriche avait marché de succès en succès : les états héréditaires et électifs de l'empereur ramenés sous le joug¹, le Palatin dépouillé, l'Union Évangélique dissoute, le roi de Danemark vaincu, avaient montré la puissance autrichienne grandissant de campagne en campagne. Les efforts que tenta le Danois, en 1627, pour se relever de sa défaite de Lutter, ne lui valurent que de nouveaux désastres : quarante mille soldats rassemblés par Christian IV, et parmi lesquels figuraient quatre mille volontaires français et des régiments anglais et hollandais, furent battus en détail et dissipés par Wallenstein et Tilly; le Holstein, le Schleswig, le Jutland, furent envahis, et Christian, ²rejeté dans les îles, perdit tout ce qu'il possédait sur le continent, à l'exception de Glückstadt. Les princes de Hesse-Cassel et de Brunswick étaient dépouillés d'une partie de leurs états : l'électeur de Brandebourg avait ratifié la déposition du Palatin et reçu des garnisons impériales dans ses places ; tous les états protestants d'Allemagne, sauf la Saxe électorale, étaient traités en pays conquis.

Les catholiques commençaient à s'effrayer à leur tour. Pendant les premières années de la guerre, l'empereur avait dû ses victoires à l'assistance du duc

¹ En 1627, l'asservissement de la Bohême fut consommé par l'interdiction d'employer la langue nationale (le slavo-tchèque) dans les actes publics. Trente mille familles furent chassées de cette contrée pour avoir refusé d'abjurer leur religion. — En novembre 1629, la mort de Bethlen Gabor rendit à l'empereur la libre disposition de la Hongrie, moins Bude et les autres places occupées par les Turcs ; mais Ferdinand n'osa soumettre la Hongrie au même régime que le reste de ses domaines, et il s'est toujours maintenu là des libertés détruites dans les autres états autrichiens. — W. Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. LI.

de Bavière et de la Ligue Catholique : il visait à s'en passer maintenant, et Albert de Wallenstein lui avait suggéré un expédient vraiment infernal pour n'avoir plus besoin de personne. Ce seigneur de Bohême, enrichi et illustré dans les guerres qui venaient de ruiner sa patrie, érigeant en système ce que les chefs protestants Mansfeld et Halberstadt pratiquaient naguère par nécessité, avait offert à Ferdinand, en 1626, de lui donner une armée de cinquante mille hommes, sans qu'il lui en coûtât autre chose qu'une patente impériale et un brevet de généralissime. Ferdinand accepta : Wallenstein fit plus que de tenir parole ; il leva cinquante mille hommes, puis cent mille, puis cent cinquante mille : le butin, la licence, d'énormes contributions de guerre arrachées sans cesse aux amis comme aux ennemis, tinrent lieu de solde à cette horde immense, qui promena par toute l'Allemagne la terreur et la dévastation, grossissant de marche en marche par les misères mêmes dont elle était cause, et recrutant sur son passage tout ce qu'il y avait dans la société germanique de sauvagés passions, de natures violentes et d'existences troublées. C'étaient les *grandes compagnies* du quatorzième siècle dans des proportions colossales et sous la conduite d'un empereur des brigands. Jamais plus formidable tyrannie militaire ne foula aux pieds tous les droits et toutes les lois.

Les protestants écrasés ne résistaient plus et gardaient un silence de stupeur : des cris de colère et d'effroi s'élevèrent du sein des populations catholiques. Le duc de Bavière et les électeurs ecclésiastiques pressèrent à plusieurs reprises Ferdinand d'accorder la paix aux Danois et de licencier son armée ; mais, d'une autre part, ils provoquaient l'empereur à reprendre les vastes propriétés

ecclésiastiques occupées par les réformés depuis la paix de Passau, ce qui était une véritable révolution territoriale, et fournissaient ainsi à Ferdinand le prétexte le plus spécieux de rester armé.

L'empereur poursuivit ses avantages et ne désarma point. Wallenstein disait assez haut qu'il fallait réduire les électeurs au rôle des grands d'Espagne. Les projets de Ferdinand et de son généralissime se développaient sur une échelle toujours plus vaste, et il fut bientôt évident que Ferdinand visait à la conquête de la Baltique, et prétendait assujettir à l'Autriche tout ce qui s'étend de cette mer à l'Adriatique. L'empereur projetait l'invasion des îles danoises et une contre-révolution en Suède au profit du roi de Pologne, Sigismond Wasa, chassé autrefois de Scandinavie par les protestants. Il fallait une marine pour consommer ces grands desseins. Wallenstein essaya de contraindre les villes hanséatiques de la Baltique à mettre leurs navires à la disposition de l'empereur : ces cités maritimes, dernier refuge de la liberté allemande, ayant résisté pour la plupart, la conquête du Mecklenbourg et de la Poméranie fut résolue ; le duché de Mecklenbourg fut confisqué et engagé à Wallenstein, en garantie de ce que lui devait l'empereur ; Wallenstein, créé duc de Friedland et amiral de la Baltique, envahit la Poméranie, quoique le vieux duc de cette province n'eût pris aucune part à la guerre. La ville hanséatique de Stralsund, avantageusement située comme point d'attaque contre les îles danoises et la Suède, fut sommée de livrer son port aux Impériaux. Elle refusa : Wallenstein l'assailit. Les Danois firent les derniers efforts pour sauver Stralsund, et leurs flottes détruisirent la marine qu'avait improvisée

Wallenstein avec l'aide du roi de Pologne. Les ressources des Danois s'épuisaient cependant, et Stralsund allait succomber, quand une flotte suédoise apporta de nouveaux défenseurs à cette courageuse ville. Wallenstein, qui avait annoncé qu'il prendrait Stralsund, *fût-elle attachée au ciel par des chaînes de fer!* se vit réduit à lever le siège (novembre 1628).

Stralsund eût ainsi la gloire d'arrêter le flot de l'invasion autrichienne. Ce premier échec, l'attitude nouvelle de la France, les instances de l'Espagne, qui pressait l'empereur d'intervenir en Italie, décidèrent Ferdinand à abandonner le projet de conquérir la Baltique, tout en conservant un établissement sur cette mer, à octroyer la paix au roi de Danemark et à lui rendre ses provinces, à condition que le Danois abandonnât les intérêts du Palatin et des ducs proscrits du Mecklenbourg. Le Danois consentit, sacrifia ses alliés, et renonça aux anciennes possessions ecclésiastiques qu'il avait occupées dans le cercle de Basse-Saxe (l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden) (mai 1629). Les impériaux restèrent dans le Mecklenbourg et la Poméranie.

Une telle paix n'était ni ce que désirait Richelieu, ni ce qui pouvait sauver l'Allemagne. A l'époque où la paix se négociait à Lubeck entre Ferdinand et Christian IV, un des plus habiles et des plus courageux agents de Richelieu parcourait l'Allemagne et le Nord, afin de susciter partout des obstacles et des ennemis à la politique autrichienne. Un gentilhomme français, qui avait beaucoup voyagé dans le Nord, le sieur de Charnacé, était venu trouver Richelieu au commencement de l'année 1628, lui avait fait un magnifique éloge du roi de Suède Gustave-Adolphe, et l'avait assuré que l'union de ce prince

avec la France pourrait changer la face de l'Europe. Richelieu ajourna d'abord toute résolution à ce sujet jusqu'après la prise de La Rochelle ; puis, au moment de partir pour le Piémont, en janvier 1629, il expédia Charnacé au delà du Rhin ¹. L'agent français alla d'abord à Munich, et représenta vivement au duc de Bavière la nécessité de repousser un joug qui menaçait désormais les catholiques aussi bien que les protestants. Maximilien promit que les princes catholiques d'Allemagne ne prendraient aucunement parti pour l'empereur, ni pour l'Espagne dans l'affaire de Mantoue, écouta volontiers les idées renouvelées de Henri IV, que lui exposa Charnacé sur la translation du sceptre impérial de la maison d'Autriche dans celle de Bavière, mais ne voulut pas s'engager jusqu'à signer une alliance défensive avec la France. Quant à une transaction sérieuse et durable entre la Ligue Catholique et les protestants allemands, il y avait une énorme difficulté : c'était cette restitution des biens d'Église que la Ligue Catholique avait réclamée et que l'empereur ordonnait en ce moment même (mars 1629). Ferdinand, par une interprétation évidemment forcée des traités de Passau et d'Augsbourg, enjoignit aux protestants de rendre, non pas seulement les seigneuries ecclésiastiques relevant de l'Empire, qu'ils avaient envahies depuis le milieu du seizième siècle, mais les terres d'Église relevant des princes et seigneurs réformés, ce qui renversait les bases de la *paix de religion* et bouleversait complètement l'Allemagne. Le calvinisme était absolument proscrit ; le luthéranisme était prohibé dans les villes épiscopales, qui avaient joui de la liberté religieuse

¹ Mémoires de Richelieu ; 2^e série, t. VIII, p. 65-66. — Mémoires de Fontenay-Mareuil, p. 499.

depuis tant d'années, à commencer par Augsbourg, la cité sainte des luthériens (*Mercur*, XV, 495).

Tant que les princes catholiques soutiendraient ces mesures exorbitantes, la paix de l'Allemagne était impossible.

La mission de Charnacé en Bavière ne fut pourtant pas infructueuse. S'il ne réconcilia point les protestants avec les catholiques, il fit croître les germes de discordes qui s'élevaient entre les catholiques et l'empereur.

De Munich, Charnacé se rendit à Lubeck : il ne put empêcher le roi Christian de traiter isolément avec l'empereur, mais sa présence, en inquiétant les représentants de l'Autriche, contribua du moins à décider la restitution des provinces danoises. De là, il passa en Prusse, où la guerre se prolongeait, depuis trois ans, entre les rois de Suède et de Pologne. Charnacé n'avait pas trompé Richelieu : au fond de la Scandinavie était éclos un génie politique et militaire du premier ordre. Le règne de Gustave-Adolphe, roi à dix-huit ans (en 1614), n'avait été qu'une longue suite d'actions héroïques. Lors de son avènement, sa couronne lui était disputée par son cousin-germain Sigismond, roi de Pologne, renversé jadis du trône de Suède par son père : ses provinces gothiques étaient envahies par les Danois, toujours prêts à revendiquer leur vieille suprématie sur la Suède ; les Russes s'efforçaient de lui enlever l'Estonie, récente conquête de son père. Gustave repoussa les Danois, les plus proches et les plus dangereux de ses ennemis, et se débarrassa d'eux par quelques concessions peu onéreuses ; puis il se tourna contre les Moscovites, leur arracha la Carélie et l'Ingrie, et imposa au tzar Michel Fedorowitz une trêve de quarante ans, qui excluait les Russes des rivages de la

Baltique. Il prit ensuite l'offensive contre le roi de Pologne, et descendit de l'Estonie dans la Livonie, dans la Courlande, dans la Prusse polonaise, étendant ainsi la domination suédoise sur toute la rive septentrionale et orientale de la Baltique. C'était presque malgré lui qu'il poursuivait ses conquêtes sur ces rivages lointains, désireux qu'il était de porter ses armes sur le théâtre plus éclatant de l'Europe centrale, et d'arrêter les progrès des impériaux vers le midi de cette même Baltique. Dès 1625, il s'était offert comme chef aux confédérés de la Basse-Saxe, qui, malheureusement pour eux, lui préférèrent leur voisin le roi de Danemark. Plusieurs fois il avait proposé la paix au roi de Pologne; mais Sigismond, encouragé par l'empereur, qui tenait à occuper le Suédois hors de l'Empire, s'obstinait dans une lutte malheureuse. Quinze à vingt mille soldats, envoyés par Wallenstein à Sigismond en 1629, rétablirent un moment l'équilibre; mais la noblesse polonaise était fort lasse d'une guerre entreprise pour les intérêts dynastiques de Sigismond et pour les intérêts religieux des jésuites, et se montrait sensible aux plaintes de l'électeur de Brandebourg, duc de Prusse, dont les terres étaient cruellement ravagées par les puissances belligérantes.

Ce fut sur ces entrefaites que l'envoyé de Richelieu arriva sur le théâtre de la guerre, et offrit aux deux partis la médiation de la France. L'opinion des chefs polonais se prononça si vivement, que Sigismond n'y put résister. On conclut, grâce à Charnacé, sinon la paix, au moins une trêve de six ans : Gustave-Adolphe rendit une partie de ses conquêtes, mais garda de fortes positions le long de la Baltique, et surtout à l'embouchure de la Wistule (septembre 1629) (*Mercur*, t. XVI, an. 1629,

p. 1008). Gustave repartit pour la Suède : Charnacé l'y suivit, et d'importantes négociations remplirent tout cet hiver. La nation suédoise, faible en nombre, mais forte par le courage et l'intelligence, avait été inébranlablement confirmée dans la Réforme par le résultat de la lutte dynastique qui avait eu lieu entre la branche catholique et la branche luthérienne de la maison de Wasa : elle se sentait appelée à relever le protestantisme européen, menacé de ruine par la faiblesse et l'égoïsme des princes allemands, et à saisir, entre les réformés, ce premier rôle qu'abandonnait la puissante Angleterre, absorbée par ses dissensions. Gustave était donc sûr d'être soutenu par son peuple ; néanmoins il montra d'abord beaucoup de réserve, afin d'engager plus fortement la France vis-à-vis de lui, avant de s'engager lui-même dans une si vaste et si audacieuse entreprise. La forme aristocratique de la constitution suédoise obligea l'envoyé français à traiter par écrit avec le sénat, ce qui amena des lenteurs ; d'une autre part, Wallenstein, rabattant un peu de son arrogance, avait fait à la Suède quelques propositions d'arrangement au nom de l'empereur ; mais Wallenstein ne voulait pas sincèrement une paix dont la première condition eût été de rendre le Mecklenbourg, sa conquête et son fief. Ferdinand eût fait des concessions, à cause des affaires d'Italie ; Wallenstein l'en empêcha. La négociation entre l'empereur et la Suède avorta donc : la négociation entre la Suède et la France aboutit à un projet de traité convenu entre Charnacé et les conseillers de Gustave, en mars 1630, sauf la ratification de Louis XIII. Les deux couronnes contractèrent une alliance de six ans, pour défendre leurs amis opprimés, assurer le libre commerce de l'océan du Nord et de la

Baltique, faire démolir les forteresses bâties récemment sur les rivages de ces deux mers et chez les Grisons, et rétablir les princes et états de l'*Empire romain* en tous leurs droits. Le roi de Suède promettait de descendre en Allemagne, à cet effet, avec trente mille fantassins et six mille chevaux ; le roi de France promettait de contribuer de 400,000 écus par an à l'entretien de cette armée. Le roi de Suède s'obligeait à respecter le culte catholique partout où il le trouverait établi, et à ne point attaquer le duc de Bavière ni la Ligue Catholique d'Allemagne, pourvu que ceux-ci gardassent la neutralité. Les deux parties s'engageaient à ne pas traiter l'une sans l'autre, et à renouveler le traité si le but n'était point atteint dans les six ans. Quelques difficultés relatives aux catholiques d'Allemagne retardèrent la signature définitive du traité jusqu'en janvier 1651, mais on lui donna un effet rétroactif quant aux six années de terme et au subside promis par la France pour l'année 1650 ¹.

Durant le séjour de Charnacé en Prusse et en Suède, une autre mission au fond du Nord avait attesté que le cardinal, au milieu de ses préoccupations politiques, n'oubliait pas son grand projet de *rétablir le commerce*. Deshaies de Courmenin, déjà connu par son ambassade à Constantinople et son voyage officiel à Jérusalem, avait été envoyé en Moscovie afin d'obtenir du tzar la liberté de commerce pour les Français dans ses états, avec juridiction consulaire entre eux et liberté de conscience. Le

¹ Dumont, Corps diplomatique, t. VI, p. 4. — Mercure, t. XVII, p. 468. — Mémoires de Richelieu; ap. Col. Michaud, 2^e série, t. VIII, p. 64-79, 296-306. — Sur l'ensemble des affaires d'Allemagne, voyez Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. L.-LL. — Schiller, Histoire de la guerre de Trente Ans. — Mercure français, t. XII, XIII, XIV, XV, passim.

tsar Michel Fedorowitz y consentit moyennant un simple droit de 2 pour 0/0 sur les marchandises françaises. C'est le premier traité conclu entre la France et la Russie (novembre 1629). Deshaies avait, en passant, obtenu du roi de Danemark la réduction des droits du Sund à 4 pour 0/0 pour les Français, tandis que les Anglais et les Hollandais payaient 5 pour 0/0¹.

Les intérêts du commerce maritime et des colonies étaient, en ce moment, l'objet d'un grave débat avec l'Angleterre. Le diplomate Châteauneuf avait été envoyé à Londres pour détourner les Anglais de traiter avec l'Espagne, et pour inviter Charles I^{er} à prendre avec le roi de Suède, contre l'Autriche, les mêmes engagements qu'il avait eus avec le roi de Danemark. Sur ces entre-faites, on apprit que des aventuriers écossais, conduits par quelques huguenots français, avaient envahi la Nouvelle-France au nom du roi Charles, avant qu'on eût connu, dans cet autre hémisphère, la paix signée entre Louis XIII et le monarque anglais. La colonie, par suite de son mauvais régime, n'avait pu opposer presque aucune résistance.

Il faut, pour se rendre compte de cet événement, se reporter un peu en arrière. La compagnie privilégiée de la Nouvelle-France, malgré les conseils et les efforts de

¹ Mémoires de Richelieu ; Collection Michaud, 2^e série, t. VIII, p. 71-154. — Mercure françois, t. XVI, p. 4023 et suivantes. Le Mercure donne déjà au tsar le titre d'empereur. La lettre de Michel Fedorowitz à Louis XIII, dans le Mercure, est très-curieuse. On y voit qu'un ambassadeur russe était venu en France en 1615. Le véritable but de l'envoi de Deshaies était de former une compagnie française pour le transit des soies de la Perse à travers la Moscovie ; mais le tsar ne voulut pas autoriser des étrangers à opérer ce transit, et promit seulement de procurer aux Français les marchandises de l'Orient à bon marché. — L'Angleterre avait conclu, en 1625, un traité analogue à celui de Deshaies. Dumont, corps diplomatique, t. V, 2^e partie, p. 457.

Champlain et d'autres braves et intelligents officiers, avait donné ses soins exclusivement au trafic, et rebuté plutôt qu'encouragé les colons, sans comprendre que la colonisation eût été la seule base solide du commerce. C'était en vain que le gouvernement royal, en 1620, lui avait imposé l'obligation d'établir un certain nombre de colons, comme condition du renouvellement de son privilège. Elle n'avait pas exécuté ses engagements. Richelieu songea, en 1627, à mettre un terme à ce fâcheux état de choses, et provoqua la formation d'une nouvelle compagnie de cent associés, au capital de 500,000 livres, pour le commerce de la Nouvelle-France et des Indes-Occidentales. La nouvelle compagnie promit de faire passer au Canada, dans l'espace de quinze ans, quatre mille Français catholiques, de les y nourrir, chacun trois ans durant, après lequel temps elle leur délivrerait des terres tout ensemençées. Le gouvernement, à cette condition, investit la compagnie de la propriété de la Nouvelle-France, sans autre réserve que le ressort, foi et hommage, et la provision des officiers de justice souveraine. À cette société de marchands fut accordé le droit d'ériger des duchés et toutes sortes de seigneuries, sauf la confirmation du roi. Le roi la gratifia de deux navires armés, et lui concéda le monopole à perpétuité des cuirs et des pelleteries du Canada, et le monopole de toutes les autres branches de commerce pour quinze ans, la grande pêche exceptée¹. Ce fut une faute grave, comme le prouva la diminution du mouvement maritime, et les économistes, tels que Forbonnais, ont eu le droit de reprocher cette faute à Richelieu, car les lumières du temps suffi-

¹ La grande pêche occupait, dit-on, alors 800 bâtiments, qui gagnaient 20 pour 100 des capitaux engagés. Mercure, t. XVIII, p. 75.

saient à en préserver le cardinal, et les États-Généraux de 1614 avaient protesté d'avance contre les monopoles.

Un autre article de la charte octroyée à la compagnie est, au contraire, extrêmement honorable à Richelieu ; c'est la disposition qui assimile aux Français régnicoles, pour tous les droits utiles ou honorifiques, non-seulement les Français qui s'établiront au Canada et leur postérité, mais les sauvages qui embrasseront le christianisme. Le génie vraiment chrétien et philosophique de la France brille de son plus pur éclat dans cette solennelle abjuration des préjugés de la race et de la couleur. On reconnaît là le principe de la préférence que donnèrent généralement les *Peaux rouges* aux Français sur les Anglais, si durs envers les races inférieures¹.

La constitution de la compagnie fut ratifiée par le roi devant La Rochelle, en mai 1628 ; mais la compagnie n'eut pas le temps de réparer les fautes de sa devancière. Il n'y avait qu'un méchant fort à Québec, avec quarante ou cinquante hommes de garnison, et probablement pas davantage au Fort-Royal d'Acadie et au Cap-Breton. L'ennemi, au printemps de 1629, prit possession de ces postes quasi sans coup férir. Les Anglais attaquèrent aussi les Français à Saint-Christophe, une des petites Antilles, où les deux nations avaient fondé, chacune de leur côté, un établissement depuis quelques années. Les

¹ *Mercurio françois*, t. XIV, ap. 1628, p. 252-267. — Les Anglais eurent aussi des alliés parmi les *hommes-rouges* ; mais ce furent les peuplades ennemies des tribus du Saint-Laurent avec lesquelles nos premiers colons s'étaient liés d'une amitié qui ne fut jamais rompue. — La France, fidèle au principe d'humanité qu'elle avait posé, s'abstint de faire avec les sauvages le commerce de l'eau-de-vie, quand on se fut aperçu des terribles effets de cette liqueur sur des peuples enfants. Les Anglais ne se firent pas le même scrupule. Forbonnais, t. 1^{er}, p. 212.

Français furent dépouillés d'une partie des positions qu'ils occupaient dans l'île. A cette nouvelle, Richelieu expédia du Havre à Saint-Christophe dix navires armés, sous les ordres du sieur de Cahusac, qui força les Anglais de restituer ce qu'ils avaient pris (juillet-août 1629). Richelieu ne négligea rien pour consolider l'établissement naissant des Antilles, qui dépendait de la compagnie de la Nouvelle-France, et qui s'accrut beaucoup plus vite que la colonie du Canada : les splendeurs des tropiques attiraient davantage nos aventuriers que les sombres et glaciales forêts du Saint-Laurent. Les Français prirent possession de la Barbade, et une déclaration royale du 17 novembre 1629, qui établit un droit de 50 sous par livre sur le tabac ou *pétun*, exempta le tabac importé des îles appartenant à la compagnie ¹.

L'affaire du Canada ne fut pas vidée aussi prestement que celle de Saint-Christophe : on négocia ; les Anglais tergiversèrent tant qu'ils purent, mais ils sortirent pourtant de la Nouvelle-France en 1632 (*Mercur*, t. XVIII, p. 59-73). Charles I^{er} n'avait pas envie de renouveler la guerre contre la France, à l'occasion du Canada, et s'engageait de plus en plus dans une politique violente au dedans, pacifique au dehors. Il conclut, en 1630, la paix avec l'Espagne, malgré les efforts des négociateurs fran-

¹ Recueil d'Isambert, t. XVI. p. 347. — L'édit observe que le trop bon marché du tabac est grandement préjudiciable à la santé des sujets du roi, parce qu'ils en prennent à toute heure. C'est là le point de départ de cet impôt aujourd'hui si productif. — Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 91-95. — L'introduction des nègres esclaves dans les Antilles françaises et anglaises, à l'imitation des Espagnols et des Portugais, fait ombre à la générosité de la France envers les sauvages américains. Louis XIII eut d'abord, dit-on, beaucoup de répugnance à autoriser l'esclavage ; on le persuada en lui remontrant que c'était le moyen de convertir les noirs. Le P. Labat. Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, t. IV, p. 444 ; 4722, in-42.

çais et hollandais; cependant, ainsi que le souhaitait Richelieu, il resta dans le système de guerre indirecte quant à l'Allemagne et aux Pays-Bas, n'abandonna point entièrement la cause du Palatin, son beau-frère, et des autres princes dépouillés, promit des secours au roi de Suède contre l'Autriche, et continua d'assister les Hollandais.

Les Anglais et les Français, alors même que leurs princes étaient en guerre, avaient continué de se trouver sous les mêmes drapeaux en Allemagne et en Hollande. Ils venaient de figurer ensemble parmi les vainqueurs de Bois-le-Duc, pris, en septembre 1629, par le prince d'Orange, Frédéric-Henri, après un terrible siège, où un maréchal de France, le protestant Châtillon, avait commandé sous le prince. Une puissante diversion austro-espagnole au cœur de la Hollande n'avait pu sauver Bois-le-Duc, et les Hollandais n'avaient pas seulement repoussé l'ennemi, mais s'étendaient victorieusement sur les deux rives du Rhin, jusque dans le cœur de la Westphalie. Le duc de Bavière avait refusé de coopérer avec les Austro-Espagnols contre les Hollandais.

Ainsi Richelieu avait été partout présent, d'un bout de l'Europe à l'autre, par ses agents ou par ses lieutenants, durant tout le cours de cette année si bien remplie. Dans les derniers jours de l'année, le cardinal partit, afin de se porter de nouveau vers l'Italie, où la France était directement engagée.

C'était pour intervenir en Italie et complaire à l'Espagne, que l'empereur, contrairement à ses vrais intérêts, avait rappelé des rives de la Baltique une partie de ses forces. Dès la fin de mai 1629, un corps d'armée autrichien était entré brusquement chez les Grisons, et s'était

saini des passages du Rhin et de la ville de Coire. Une déclaration impériale du 3 juin somma les Français d'évacuer les fiefs impériaux d'Italie. Les Autrichiens ne descendirent pas toutefois sur-le-champ dans la Valteline, et l'été se passa en négociations. La France essaya en vain de transiger avec l'empereur et d'obtenir que Ferdinand ratifiât la prise de possession de Mantoue et du Montferrat par le duc de Nevers. Les Suisses, toujours en proie à leurs funestes discordes religieuses, ne purent s'entendre pour chasser les étrangers de chez les Grisons. Les Impériaux, de leur côté, tâchèrent inutilement d'amener les Français à quitter Suze, et de détacher de la France le duc de Mantoue par des promesses insidieuses. Pendant ce temps, le vieux Spinola venait prendre le gouvernement du Milanais : Olivarez espérait que le fameux vainqueur d'Ostende et de Breda donnerait Casal à l'Espagne. A la fin de septembre, les Allemands, enfin prêts, descendirent en Lombardie, et, sous les ordres du général italien Colalto, assaillirent le Mantouan : Spinola envahit le Montferrat. Les auxiliaires français défendirent beaucoup mieux ce marquisat que les auxiliaires vénitiens ne défendirent les petites places des environs de Mantoue, et Colalto commença de serrer de près cette forte ville avant la fin de l'automne.

Le roi et le cardinal étaient bien décidés à ne pas laisser périr les fruits de l'expédition de Suze. Des masses de soldats furent levés en France et à l'étranger : on enrôla quatre mille Liégeois, six mille Allemands, deux mille Écossais, six mille Suisses. Le roi ne pouvait partir en personne, comme il l'eût désiré : l'affaire de *Monsieur* n'était pas encore tout à fait accommodée, et il fallait pourvoir à la sûreté de la Champagne et des Trois-Évêchés, qui sem-

de Savoie à la France. Il offrit à Charles-Emmanuel d'assaillir le Milanais à frais communs et au profit du duc. Le Savoyard trouva que ce n'était pas assez, et prétendit que les Français conquissent pour lui tout à la fois Milan et Gènes. Au fond de l'âme, il ne prit pas sérieusement les offres de Richelieu : il avait toujours en mémoire le traité de Monçon, principe de sa haine contre le cardinal, et se figurait que Richelieu abandonnerait l'entreprise de Milan comme il avait abandonné celle de Gènes en 1626, ou garderait Milan, si on le prenait. Il ne comprenait pas que la France ne voulait plus en Italie *que des portes*, suivant l'expression de Richelieu. Cette erreur fut fatale au vieux duc, qui manœuvra sans succès, afin d'amener une transaction basée sur le démantèlement de Casal et sur l'évacuation du territoire grison par les Impériaux, et de Suze par les Français.

Le cardinal n'avait garde d'évacuer Suze : l'armée française, formée principalement des troupes cantonnées dans le sud-est après la campagne de Languedoc, était descendue à Suze dans le courant de février 1630, par la Savoie et par le Dauphiné, non sans souffrir cruellement du froid au passage des Hautes-Alpes. Le 25 février, Richelieu franchit les monts au milieu des neiges : du 4 au 8 mars, il eut, avec le prince de Piémont, de longues conférences à Bussolino, à quelques lieues en avant de Suze ; il s'assura que Charles-Emmanuel ne visait qu'à embarquer les Français dans le Montferrat, et à rester maître des passages derrière eux, afin de les réduire à sa discrétion par la nécessité des vivres, et de dicter la loi aux deux partis. Casal était pourvu, pour quelque temps, de vivres fournis au poids de l'or par Charles-Emma-

nuel. Le cardinal avait la liberté d'agir, et ne se laissa pas prendre au piège.

Le 15 mars, Richelieu se mit en route, comme pour aller à Casal, avec l'armée que commandaient sous lui les maréchaux de La Force, de Schomberg et de Créqui : l'avant-garde touchait déjà le territoire du Montferrat ; le cardinal s'arrêta brusquement, et somma, une dernière fois, Charles-Emmanuel de se déclarer pour le roi, de faire marcher son contingent côte à côte avec les Français, de livrer de grands approvisionnements payés et non fournis, enfin, de détruire le camp retranché qu'il avait établi à Vegliana, entre Suze et Turin, dans le but évident de se placer sur les derrières de l'armée française, quand elle se serait avancée sur Casal. L'offre d'envahir le Milanais fut répétée ; le cardinal consentait même à seconder le duc contre Gènes. Charles-Emmanuel répondit enfin nettement qu'il relevait de l'Empire et ne pouvait se déclarer contre l'Empereur : Richelieu sut que le duc avait demandé assistance à Spinola et à Colalto, et les mouvements hostiles des troupes piémontaises, qui occupèrent les passages de la Petite-Doire, la défense aux sujets piémontais de vendre des vivres aux Français, le décri des monnaies françaises, annoncèrent que le duc avait pris son parti. Le cardinal eut bientôt pris le sien.

Dans la nuit du 17 au 18 mars, toutes les troupes françaises, au nombre de vingt-deux ou vingt-trois mille combattants, se réunirent sur la rive gauche de la Petite-Doire, près de Casalet : le cardinal espérait forcer le passage assez rapidement pour surprendre et enlever le duc et son fils dans Rivoli, au delà de Vegliana ; Charles-Emmanuel fut, dit-on, secrètement prévenu par le duc

de Montmorenci, dont Charles-Emmanuel avait adroitement caressé la vanité, et qui n'était pas désireux de voir Richelieu remporter un avantage aussi décisif. Le duc se retira précipitamment sur Turin avec toutes ses forces, qui se montaient à une quinzaine de mille hommes, et, au point du jour, les Français virent la rive droite de la Petite-Doire entièrement déserte. L'infanterie traversa la rivière sur un pont, que l'ennemi n'avait pas eu le temps de couper : la cavalerie passa à gué, conduite par le cardinal *généralissime*, qui chevauchait, la cuirasse sur le dos, le chapeau à plumes sur la tête, l'épée au côté et les pistolets à l'arçon. Le temps était affreux : les soldats, battus de la grêle, inondés d'une pluie glaciale, « donnaient le cardinal à tous les diables, » sans lui savoir gré de partager bravement leur mésaventure ; mais, le soir, ils changèrent bien de ton, quand on les eut installés dans le quartier du duc de Savoie, à Rivoli, et Richelieu, qui avait été fort sensible à leurs injures, eut le plaisir de les entendre tout à son aise boire les bons vins du duc « à la santé du grand cardinal ¹. »

Charles-Emmanuel attendait les Français à Turin, et se flattait de venger son affront de Suze devant les murs de sa capitale, avec l'aide de Spinola et de Colalto. Mais les Français ne parurent pas devant Turin : ils retournèrent brusquement vers les Alpes, et, le 20 mars, ils investirent Pignerol. La ville se rendit dès le 25 : le château, très-fort et très-bien approvisionné, ne tint que huit jours de plus ; le gouverneur perdit courage, et ouvrit les portes le jour de Pâques, 31 mars, au moment où le duc de Savoie et ses alliés se préparaient à tenter les der-

¹ Mémoires de Puysegur. — Mémoires de Pontis; Collection Michaud, 2^e série, t. VI, p. 559-560. — Levassor, t. III, p. 453-454.

niers efforts pour le secourir. Le fort de la Pérouse, situé au-dessus de Pignerol, sur la route de Dauphiné, s'était rendu, le 25 mars, à un détachement français : on prit les châteaux de La Luzerne et de Bagnols : on fortifia Briqueras ; on ne se contenta pas d'occuper les hautes vallées vaudoises de La Luzerne, d'Angrogne, de Saint-Martin, de Pragela, de La Pérouse ; on gagna ces montagnards protestants « par des douceurs qui les convièrent à se mettre volontairement sous l'obéissance du roi, » et on les arma au nom de la France¹. Ainsi furent réparées les fautes des derniers Valois : les principaux débouchés des Alpes dauphinoises dans le Piémont étaient au pouvoir de Richelieu, et la France tenait de nouveau les clefs de l'Italie.

La prise de Pignerol fut comme un coup de tonnerre, qui atterra Charles-Emmanuel et dissipa toutes ses illusions. Désormais la France avait, chez lui et malgré lui, une base d'opérations inébranlable. Les généraux de l'empereur et du roi d'Espagne se hâtèrent de proposer la paix, sérieusement cette fois, afin qu'on rendît Pignerol. Le légat et le nonce s'entremirent derechef. Richelieu en référa au roi, mais de façon à le décider à pousser ses avantages, et travailla, provisoirement, à se fortifier dans ses conquêtes.

Le roi avait quitté Fontainebleau dans la seconde quinzaine de février, et séjourné quelques semaines à Troies, pour observer les mouvements des Impériaux en deçà du Rhin. Son frère, qui ne l'avait pas revu depuis l'escapade de Lorraine, vint le trouver à Troies (18 avril).

¹ Lettre de Richelieu à l'archevêque de Bordeaux ; ap. Manuscrits Letellier-Louvois, vol. cot. 9534/2. — Mémoires de Richelieu, ap. Collection Michaud, 2^e série, t. VIII, p. 158-160. — Mémoires de La Force, t. III, p. 516-517.

Louis accueillit très-bien Gaston, et, d'après le conseil du cardinal, le nomma son lieutenant général représentant sa personne dans l'armée de Champagne, ainsi qu'à Paris et dans les provinces du nord. On espérait satisfaire ainsi l'amour-propre du jeune prince, qui se plaignait toujours d'être écarté des affaires publiques, et l'intéresser à se bien conduire. Le chef réel de l'armée de Champagne était Louis de Marillac, frère du garde des sceaux, qui avait été nommé maréchal en 1629 par la protection de la reine-mère.

Le roi, accompagné des deux reines et de toute la cour, se dirigea ensuite par la Bourgogne sur Lyon, après avoir annoncé publiquement qu'il allait se mettre à la tête de l'armée de réserve formée en Bresse et conquérir la Savoie. Il s'arrêta en passant à Dijon, afin de pourvoir aux suites des troubles qui avaient eu lieu récemment dans cette ville. Le gouvernement poursuivait l'établissement général des *élus* dans les pays d'États : après le Languedoc, c'était le tour de la Bourgogne. Les États Provinciaux avaient offert 1,800,000 livres à Louis XIII, pour qu'on dispensât la Bourgogne de recevoir les *élus*. Le conseil du roi avait refusé, en l'absence de Richelieu, qui blâme ce refus dans ses Mémoires, parce que les abus qu'il avait reprochés aux États de Languedoc n'existaient pas en Bourgogne, et qu'il ne s'y levait aucuns deniers sans l'ordre du roi. Le rejet de l'offre des États Provinciaux excita une violente agitation dans le pays : le bruit courut que la création des bureaux d'élection n'était que le prélude de l'établissement des aides ou impôts sur les boissons, dont la Bourgogne était exempte. Les 28 février et 1^{er} mars, les vigneronns de Dijon et des alentours se soulevèrent, en chantant une espèce de vaudeville dont le

refrain était : *Lanturku!* ils saocagèrent et incendièrent les maisons du premier président du parlement et de plusieurs autres officiers royaux ; l'effigie du roi fut brûlée publiquement, et il y eut, dit-on, des cris de : *Vive l'empereur! vive Espagne!* Les bourgeois, qui avaient d'abord laissé faire, s'armèrent enfin, réprimèrent l'émeute, et quelques-uns des séditeux furent exécutés à mort. Le roi ne se contenta pas de cette réparation un peu tardive ; il obligea le corps municipal à lui venir demander pardon, chassa les vigneron de la ville, leur interdit de s'établir dorénavant ailleurs que dans les faubourgs et dans les villages, abolit l'élection directe des magistrats par le peuple, telle qu'elle se pratiquait de temps immémorial, et y substitua un mode d'élection à plusieurs degrés, qui devait fixer les fonctions municipales dans quelques familles et leur ôter tout caractère démocratique¹.

Louis XIII laissa les reines à Lyon, et alla conférer à Grenoble avec Richelieu, qui, voyant Spinola retourné contre Casal et Colalto contre Mantoue, avait confié l'armée aux maréchaux de La Force et de Schomberg (40 mai). Le roi et le cardinal tombèrent d'accord sur le peu d'honneur et de sûreté qu'offraient les conditions de paix proposée par les ennemis, relativement à Mantoue, à Casal, aux Grisons et à la Valteline, et Louis comprit de quelle importance il était de conserver Pignerol, si follement abandonné jadis par Henri III, si heureusement recouvré par Richelieu.

¹ Pendant ce temps, par compensation, on criait à Milan : *Vive la France!* en lançant à coups de pierres la voiture du gouverneur. Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 5. — Archives Curieuses, 3^e série, t. V, 8.

² Mercure françois, t. XVI, an. 1650, p. 148-168. — Revue Rétrospective, t. II, p. 454; 4834. — Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 149-261.

La reine-mère et ses créatures harcelaient le roi pour qu'il épargnât le duc de Savoie. Louis, qui souhaitait la paix autour de lui, tâcha de faire entendre raison à sa mère, et lui envoya le cardinal à Lyon pour lui représenter plus amplement l'état des choses. Marie fut obligée de convenir, à contre-cœur, qu'on ne pouvait se dispenser de continuer la guerre.

Dès le 12 mai, vingt mille combattants, dont six mille Suisses, entrèrent de Bresse en Savoie : ils étaient conduits par les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Châtillon. Chambéri, assailli le 14, capitula le surlendemain : le roi y entra le 18 ; la Savoie, comme toujours, reçut les Français à peu près sans résistance. Thomas de Savoie, prince de Carignan, un des fils de Charles-Emmanuel, essaya de se maintenir, avec dix ou onze mille soldats, à l'entrée de la Tarentaise ; mais bientôt, menacé d'être tourné par les Français, il repassa précipitamment le petit Saint-Bernard : dès les premiers jours de juin, toute la Savoie fut soumise, à l'exception du fort château de Montmélian, qu'on bloqua.

Ces rapides succès redoublèrent la mauvaise humeur de la reine-mère, que le garde-des-sceaux Marillac entretenait dans sa sourde rancune contre Richelieu. Le roi et le cardinal tenaient fort à prévenir tout nouveau trouble, tout éclat dans la maison royale : Louis pria sa mère de s'avancer jusqu'à Grenoble, afin qu'il pût prendre ses avis. Marie s'en excusa. Le roi et le cardinal crurent devoir aller la trouver à Lyon. La reine-mère et son confident Marillac firent tout ce qu'ils purent pour empêcher le roi de retourner à l'armée, sous prétexte des maladies contagieuses qui régnaient. Richelieu l'emporta, au moins à demi. Louis repartit de Lyon pour Grenoble et Saint-Jean de Mau-

rienne, dans l'intention, sinon de descendre en Italie, au moins de faire croire aux ennemis et à ses propres soldats qu'il y descendrait. Les Espagnols et les Impériaux, encouragés par la connaissance qu'ils avaient des intrigues de la cour de France, pressaient vivement Casal et Mantoue : les Vénitiens s'étaient chargés de la défense de Mantoue avec quelques renforts français; il fallait secourir Casal, où Toiras et sa brave garnison commençaient d'avoir grand besoin d'assistance. Une dizaine de mille hommes, commandés par le duc de Montmorenci et par le marquis d'Effiat, surintendant des finances et grand-maître de l'artillerie, descendirent de Savoie en Piémont par le mont Cenis, le 6 juillet, afin de rejoindre l'armée, demeurée à Pignerol, sous les ordres du maréchal de La Force, et bien réduite par l'épidémie et la désertion. Le duc de Savoie, campé à Vegliana avec quinze ou dix-huit mille Italiens, Espagnols et Allemands, voulut empêcher cette jonction : le passage fut forcé dans un brillant combat, où le duc de Montmorenci répara quelques imprudences par des prodiges de valeur dignes des héros de la chevalerie, et où le marquis d'Effiat se montra aussi brave capitaine qu'il était habile administrateur. Le fameux régiment allemand de Galas, qui avait décidé la défaite du roi de Danemark à Lutter, et qu'on appelait l'Invincible, fut mis en pleine déroute par Montmorenci à la tête de quelques gens-d'armes et d'un détachement des gardes-françaises (10 juillet).

Le prix de la victoire de Vegliana fut la conquête du marquisat de Saluces, qui acheva de donner à la France tout le revers des Hautes-Alpes. La joie qu'inspirait la *recouvrance* de cette vieille possession française fut bientôt troublée par une funeste nouvelle. La lâcheté des

troupes vénitiennes, qui s'étaient laissé battre en toute occasion par les Impériaux, et la peste qui désolait Mantoue et qui ôtait toute énergie à ses défenseurs, avaient causé une terrible catastrophe. Cette importante ville, qui semblait se défendre d'elle-même par sa position presque inabordable au milieu d'un lac que forme le Mincio, avait été surprise, dans la nuit du 17 au 18 juillet, par les lieutenants de Colalto, et livrée à un affreux pillage de trois jours. Le magnifique palais ducal, rempli des merveilles de l'art italien, avait été saccagé de fond en comble, et le duc, réfugié dans le fort de Porto, avec son fils et le maréchal d'Estrées, envoyé de France, n'avait pu obtenir des vainqueurs qu'une capitulation qui l'autorisait à se retirer dans les États Romains.

Charles-Emmanuel, humilié, désolé de ses nombreux revers couronnés par la perte de Saluces, son unique conquête si chèrement payée, fut accablé et non pas consolé par le malheur de son adversaire, du duc de Mantoue. Il pensa que la France et la maison d'Autriche garderaient de part et d'autre leurs acquisitions, et se sentit écrasé entre ces deux grandes puissances, qu'il avait tour à tour trompées et provoquées. Le chagrin enflamma son sang, et le fièvre l'emporta au bout de trois jours, à l'âge de soixante-huit ans (26 juillet). Il avait été le perturbateur de l'Europe et le fléau de ses sujets, par son ambition téméraire et mal dirigée, sa mauvaise foi et sa cruauté. Cependant, la soif d'agrandissement qu'il manifestait pour sa maison et pour son petit État était plutôt prématurée qu'insensée : le Piémont, dès cette époque, se sentait seul vivace en présence de l'asservissement ou de la décadence du reste de l'Italie; mais Charles-Emmanuel voulait de trop loin devancer le temps.

Le règne de son successeur Victor-Amédée fut tristement inauguré par un nouvel échec. Les Français emportèrent le pont de Carignan sous les yeux de ce prince, et hachèrent ses auxiliaires espagnols (6 août); cependant La Force, Montmorenci et d'Effiat ne marchèrent pas droit à Casal. L'épidémie qui s'était répandue à la suite des armées, dans toutes les contrées entre le Rhône, le Haut-Rhin et l'Adriatique, décimait incessamment les armées belligérantes et ralentissait leurs opérations. Les troupes françaises avaient espéré que le roi, ou, tout au moins, que le cardinal viendrait se mettre à leur tête; on ne vit arriver que le maréchal de Schomberg, avec dix ou onze mille hommes de renfort. Schomberg prit en passant Vegliana, et les divers corps français réunis s'avancèrent dans la plaine de Turin.

On avait commencé de négocier plus sérieusement qu'on n'avait encore fait, et Richelieu, assailli à l'intérieur par des embarras croissants, cherchait les bases d'une transaction qui ralliât le nouveau duc de Savoie à Louis XIII, sans ravir à la France les avantages obtenus. Le parti de la paix, groupé autour de la reine-mère, ne s'arrêtait point à de telles considérations, et ne se souciait guère des intérêts et de l'honneur de la France. Richelieu sentait à chaque instant les sourdes atteintes de cette cabale, qui embrassait les trois quarts de la cour, et qui se composait de dévots aveuglés par leurs sympathies espagnoles, de grands seigneurs froissés dans leur orgueil ou dans leur avidité, et d'une foule d'intrigants subalternes, ennemis-nés de quiconque voit clair et marche droit. Le parti avait pour chefs les deux reines, longtemps ennemies, maintenant réconciliées aux dépens du cardinal; le duc d'Orléans, toujours mécontent malgré tout ce qu'on

avait fait pour le satisfaire; le duc de Guise, irrité de ce que le cardinal, comme surintendant de la navigation, lui enlevait l'amirauté des mers du Levant, jusqu'alors annexée au gouvernement de Provence; les deux Marillac, le garde des sceaux et le maréchal, qui aspiraient aux deux premières places dans le ministère; le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, attaché à la fortune de Monsieur; enfin le marquis de Mirabello, ambassadeur d'Espagne, qui n'épargnait ni l'or ni l'intrigue. On accusait le cardinal d'exposer la vie du roi dans l'intérêt de son ambition; on déclamait sur les charges du pauvre peuple; on insistait sur le mécontentement des parlements et de tous les officiers de justice, auxquels le roi, pressé du besoin d'argent, n'avait accordé, en janvier 1630, le renouvellement de la *Paulette* et de la *dispense des quarante jours*, qu'en les obligeant à payer le quart de la valeur de leurs offices; on exagérait les troubles qui avaient eu lieu dans quelques villes, à l'occasion des impôts; et que les gens de justice laissaient impunis ¹.

Le parti obtint un premier succès, en ramenant le roi de Saint-Jean de Maurienne à Lyon, dans les premiers jours d'août. Louis, fort ennuyé et réellement souffrant, se laissa persuader que l'air de Lyon était plus pur que l'air de la Savoie. Richelieu sentit la nécessité de ne pas perdre le roi de vue, et se fit bientôt rappeler auprès de lui (22 août). Peu de jours après, les généraux français, suivant l'autorisation qu'ils en avaient reçue, signèrent une trêve de quelques semaines (du 8 septembre au 13 octobre), avec le duc de Savoie, Spinola et Colalto, par l'intermédiaire de Mazarin, qui n'avait cessé d'aller

¹ Mercure françois, t. XVI, an. 1630, p. 218. — Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 239.

et de venir d'un camp à l'autre depuis six mois, au nom des délégués du saint-siège. La ville de Casal fut remise entre les mains de Spinola : la citadelle resta au pouvoir de Toiras, qui promet de la rendre à Spinola s'il n'était secouru du 15 au 31 octobre, Spinola s'engageant, de son côté, à évacuer la ville, si la paix se faisait ou si Toiras était secouru dans ce délai.

Avant ce terme, Richelieu espérait avoir regagné le nouveau duc de Savoie, qui n'avait pas les vices de son père et qu'on ne croyait pas foncièrement hostile à la France. Le duc promet de se joindre aux Français, si les Espagnols et les Impériaux n'acceptaient point une paix raisonnable avant le 15 octobre. La diplomatie du cardinal poursuivait en Allemagne des résultats plus importants encore, et atteignait la maison d'Autriche au cœur même de sa puissance. Jamais le grand ministre n'avait encore servi si efficacement la cause de la France et de la civilisation, qu'au moment où tant de passions égoïstes conjuraient sa ruine.

A la fin de juin 1630, une diète impériale s'était ouverte à Ratisbonne dans les circonstances les plus solennelles qu'eût vues l'Allemagne depuis Charles-Quint. Il ne s'agissait pas seulement de savoir si l'Empire revendiquerait sa constitution fédérative, violée et foulée aux pieds, ou se changerait en une monarchie absolue ; il s'agissait de savoir si l'immense mouvement imprimé par Luther au génie teutonique serait violemment arrêté, et si l'Allemagne, retombant sous le joug du passé, aurait un sort pareil à celui de l'Espagne, pire que celui de l'Espagne, puisque le peuple espagnol était le complice de sa destinée, tandis que c'était la force et la conquête qui impo-

saient à l'Allemagne un double despotisme politique et religieux.

Heureusement, les intérêts des princes catholiques allemands étaient devenus incompatibles avec ceux de l'Autriche, depuis que l'Autriche avait vaincu par leur aide. Ces princes ne poussèrent pas le zèle jusqu'à immoler leurs droits et leur indépendance sur cet autel du catholicisme, auquel l'empereur adossait son trône : la rivalité fomentée par la France entre l'Autriche et la Bavière éclata, et les électeurs ecclésiastiques eux-mêmes ne se résignèrent point au rôle de *chapelains de l'empereur*, que leur destinait Wallenstein. Dès 1629, les électeurs catholiques avaient désapprouvé hautement la guerre de Mantoue, demandé que l'Empire gardât la neutralité dans la guerre entre l'Espagne et la Hollande, et réclamé le licenciement de l'armée de Wallenstein, en réponse à une invitation que leur avait adressée Ferdinand de congédier une partie des troupes de la Ligue Catholique. Ils avaient enfin demandé la réunion d'une diète, pour aviser au rétablissement de l'ordre en Allemagne, avec la stipulation formelle qu'on n'y parlerait pas de l'élection d'un roi des Romains avant que le désarmement de Wallenstein et de ses hordes n'eût été opéré. Le plus vif désir de Ferdinand était de faire élire roi des Romains son fils, qu'il avait déjà investi des royaumes de Bohême et de Hongrie : les électeurs, au contraire, ne songeaient qu'à éloigner l'élection, et plusieurs d'entre eux, dans leur sourde colère contre l'Autriche, parlaient aux agents français de choisir Louis XIII (Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 127-128).

Ferdinand sentit qu'il s'était dévoilé trop tôt. Il essaya

de regagner les électeurs catholiques, assembla la diète, où les électeurs protestants ne comparurent que par ambassadeurs, essaya de justifier devant elle son intervention en Italie, et de démontrer la nécessité où il était de rester armé, à cause des entreprises que faisaient le roi de Suède et les Hollandais sur les terres de l'Empire. On apprit, sur ces entrefaites, le débarquement de Gustave-Adolphe à Stralsund (4 juillet), et l'attitude toute nouvelle de l'électeur de Saxe, jusqu'alors l'allié, le complice de l'Autriche, présagea l'orage qui allait s'élever du fond du Nord. Ferdinand, dans l'ivresse du succès, avait cessé de ménager le prince saxon, et avait prétendu le soumettre, comme les autres, à l'obligation de restituer les biens ecclésiastiques. L'électeur répondit en réclamant d'énormes dommages-intérêts pour le tort causé à son pays par les gens de guerre, l'abolition de l'édit sur la restitution des biens d'église, la confirmation des privilèges octroyés aux protestants, le rétablissement de la ville d'Augsbourg en son ancienne liberté, et la punition des officiers impériaux, à cause des contributions qu'ils avaient levées arbitrairement.

Ferdinand avait espéré que les passions religieuses lui ramèneraient les catholiques, dès que les protestants relèveraient la tête. Il n'en fut rien. Le duc de Bavière, qui avait si ardemment provoqué la restitution des biens d'église, ouvrit l'avis d'accorder une prolongation de quarante ans aux protestants détenteurs de ces propriétés. Les électeurs ecclésiastiques se turent à cet égard, mais, par compensation, se plaignirent amèrement des exactions commises sur leurs terres par les généraux de l'empereur et par les Espagnols de la Belgique. Le licenciement de l'armée et la destitution de Wallenstein, qui

déployait à Ratisbonne le luxe d'un souverain, comme pour braver ses ennemis, furent réclamés avec violence par la diète presque entière.

C'était la main de la France qui dirigeait tout : Richelieu rendait à Ratisbonne les coups qu'il recevait à Lyon, et les intrigues de l'ambassadeur d'Espagne en France avaient pour contre-partie les menées du père Joseph en Allemagne. Le 26 juillet, on avait vu arriver, dans le séjour de la diète, un ambassadeur français, Brûlart de Léon, flanqué de deux capucins. L'un des deux était le redoutable confident, le bras droit de Richelieu, ce Joseph qui avait, au moins pour un moment, façonné les *enfants de saint François* en agents de la diplomatie française, en milice politique, rivale des jésuites¹. Richelieu avait compté que le dévot Ferdinand se déferait moins d'un diplomate en froc. C'était attaquer l'ennemi avec ses propres armes. Le but ostensible de la mission de Brûlart et de Joseph était de négocier la paix d'Italie par la médiation de la diète; le but réel était d'achever ce qu'avait commencé Charnacé, c'est-à-dire d'obtenir le désarmement de l'empereur et d'empêcher à tout prix l'élection du fils de Ferdinand comme roi des Romains.

Ferdinand, si justement puni de son ingratitude envers ses alliés et de l'impitoyable tyrannie de son lieutenant, hésita s'il n'emploierait pas la force pour plier la diète à ses volontés. Wallenstein l'en pressait vivement: il était trop tard. L'Espagne avait, sans le vouloir, sauvé l'Allemagne en poussant l'empereur sur l'Italie. Une grande partie de l'armée impériale était retenue en Lom-

¹ Richelieu écrivait de Joseph au comte d'Avaux, qu'il ne connaissait aucun diplomate en Europe « capable de faire la barbe à ce capucin, quoiqu'il y ait belle prise. » Manuscrits de Béthune, n° 9519.

bardie par cette conquête de Mantoue qui devait coûter si cher à Ferdinand ! D'autres troupes disputaient la Poméranie à Gustave-Adolphe , qui n'avait guère encore d'alliés déclarés que le duc de cette province et la ville de Magdebourg, mais qui remuait tout le nord par ses proclamations contre l'Autriche. Ferdinand n'osa rompre, dans une telle occurrence, avec Maximilien de Bavière : Maximilien et Joseph lui firent entendre que, s'il cédait , il assurerait l'élection de son fils. Il céda ; il licencia dix-huit mille cavaliers, dont la plupart allèrent bientôt s'enrôler sous les drapeaux de la Suède ; puis il réduisit son armée en Allemagne à quarante mille hommes ; puis il sacrifia Wallenstein. Le terrible duc de Friedland, dépouillé du commandement, mais garanti contre toute recherche du passé, emporta dans ses châteaux de Bohême les dépouilles de l'Allemagne, et attendit, dans une fastueuse retraite, que son étoile, un moment obscurcie, recommençât à briller sur l'horizon.

Le commandement de l'armée impériale, offert au duc de Bavière avec des restrictions que n'accepta pas ce prince, fut conféré au vieux général de la Ligue Catholique, au comte de Tilly (septembre 1630).

Ferdinand n'était plus en état de soutenir une double guerre. Les Espagnols, ne rêvant que la prise de Casal et démentant sans vergogne leur zèle catholique, engageaient l'empereur à continuer les hostilités en Italie et à s'accommoder avec le roi de Suède et avec les protestants allemands, fallût-il pour cela rétablir le Palatin Frédéric dans une partie de ses domaines concédés à Maximilien de Bavière. Les électeurs catholiques, au contraire, voulaient la paix en Italie, afin de se débarrasser de l'influence espagnole, de rendre au roi de

un projet plus d'une fois médité, c'est-à-dire, pour lui proposer sa main ; Gaston, se croyant déjà roi, accueillait ces ouvertures avec réserve, et accourait de Paris en poste pour relever la couronne à l'instant où elle tomberait du front de Louis.

Richelieu était moins suspect dans ses démonstrations de douleur : il contenait plutôt qu'il n'exagérait ses angoisses. Il voyait son pouvoir croulant, sa vie menacée, son œuvre, qui lui était plus chère que la vie, son œuvre, à peine ébauchée, près de rentrer dans le néant, sa patrie retombant dans l'abîme d'où il l'avait tirée. Le hasard de l'hérédité allait donner pour chef à l'État l'aveugle et frivole instrument des ennemis de l'État !

On prétend que les ennemis du cardinal tinrent conseil, auprès du lit où gisait le roi, sur ce qu'ils feraient du ministre ; que le maréchal de Marillac, qui n'en était pas à son coup d'essai en fait de meurtre ¹, proposa de le tuer ; que le duc de Guise parla seulement de l'exiler ; Bassompierre, de l'emprisonner. Richelieu, caché, aurait entendu le complot, et, plus tard, aurait appliqué à chacun de ses adversaires la loi du talion. L'incident a été dramatisé, mais il peut avoir quelque chose de vrai au fond ². Ce qui paraît certain, c'est que la reine-mère prit des mesures pour faire arrêter le cardinal aussitôt après la mort du roi, et que Louis, de son côté,

¹ Il avait, dit-on, commis, dans sa jeunesse, un meurtre par trahison, ce qui lui avait fait refuser tout avancement par Henri IV. Levassor, t. III, p. 359.

² Mémoires de La Rochefoucauld, p. 584. — Mémoires de madame de Motteville, p. 28. — Guise et Bassompierre n'étaient point à Lyon le jour où ce conseil aurait été tenu ; mais Bassompierre y arriva le 4^{er} octobre, portant, dit-on, l'ordre écrit par Monsieur d'arrêter le cardinal, sitôt le roi expiré. Il s'en défend dans ses Mémoires (p. 349) ; mais madame de Motteville affirme qu'il lui avoua plus tard le fait. — Mémoires de Montglat, p. 24.

s'acquitta d'un devoir de conscience en s'occupant d'assurer le salut de son ministre : le roi appela Montmorenci, dont il connaissait le caractère chevaleresque, et le chargea de recommander le cardinal à Monsieur. Montmorenci, au dire de son biographe, avait déjà spontanément offert à Richelieu un asile dans son gouvernement de Languedoc, puis l'aïda à préparer sa retraite sur Avignon ¹.

Les espérances des uns, les terreurs de l'autre, furent vaines : un abcès intérieur, qui creva, soulagea tout à coup le roi ; le flux de sang s'arrêta ; la fièvre s'apaisa, et, dès le soir, Louis fut hors de danger.

On ne le laissa pas respirer, durant sa pénible convalescence. Les deux reines profitèrent de sa faiblesse, l'étourdirent de violentes accusations contre Richelieu, qui, disaient-elles, ne prolongeait la guerre que pour se rendre nécessaire, et immolait la santé et la vie du roi à son ambition. Les soins rendus par Anne à son mari avaient amené entre eux une espèce de réconciliation. Anne en tira parti pour seconder sa belle-mère. On assure que Marie dénonça au roi l'audacieux amour du ministre pour l'épouse de son maître ; on parle même d'une lettre de Richelieu à la jeune reine, qui aurait été livrée à Marie et remise par celle-ci au roi. S'il y eut réellement une pareille lettre en jeu, elle fut supposée par Marie de Médicis ; Richelieu n'était pas homme à commettre une telle imprudence ² ! Quoi qu'il en fût, le monarque con-

¹ Mémoires de Brienne, ap. Collection Michaud, 3^e série, t. III, p. 51. — Histoire de Henri, dernier duc de Montmorenci, par Simon du Cros, p. 253.

² Mémoires de Retz ; Collection Michaud, 3^e série, t. 1^{er}, p. 48. — Mémoires de La Rochefoucauld, *ibid.*, t. V, p. 505. — Le *Journal* de Richelieu paraît contenir quelques allusions à cet incident. Archives Curieuses, 2^e série, V, 27-39. — Tallemant prétend qu'après la mort de Buckingham, Richelieu avait re-

vaiescent ne se débarrassa des obsessions de sa mère qu'en lui promettant de congédier son ministre après la paix d'Italie, ou, tout au moins, suivant une autre version, d'aviser à prendre un parti après son retour à Paris ¹.

Richelieu, sentant bien que le péril n'était point passé, tenta un dernier effort pour regagner non-seulement la reine-mère, mais ses confidents, les Marillac : il fit accorder une gratification en argent au maréchal de Marillac, qui avait été rappelé de Champagne avec la plupart des troupes qu'il commandait, depuis qu'on ne craignait plus rien des Impériaux de ce côté. Marillac eut ordre de passer les Alpes dans la première quinzaine d'octobre, afin de renforcer l'armée de Piémont. Montmorenci était revenu à la cour : d'Effiat était malade ; le commandement fut partagé entre les maréchaux de La Force, de Schomberg et de Marillac, et, le 17 octobre, la trêve d'Italie étant expirée, les trois maréchaux partirent des environs de Saluces pour aller délivrer Casal.

Ce fut sur ces entrefaites qu'on reçut à la cour, le 20 octobre, comme le roi venait de quitter Lyon pour reprendre la route de Paris, l'expédition du traité signé le 15, à Ratisbonne. On n'a jamais bien su si Brûlart et Joseph avaient agi de leur chef, dans un moment de découragement et d'effroi causé par la situation du roi et par la chute probable de Richelieu, ou si le cardinal, par une combinaison un peu machiavélique, avait en-

commencé d'espérer, et qu'il avait fait faire à la reine, par madame du Fargis, la proposition d'unir leurs intérêts de la façon la plus intime, et de s'entendre afin de suppléer à la stérilité du roi. L'anecdote est un peu suspecte.

¹ La première version est celle de Bassompierre (Mém., p. 319) et de Brienne (Mém., p. 52) ; la seconde, celle de Saint-Simon (fragment ap. Revue des Deux-Mondes du 15 novembre 1854) et de Fontenai-Mareuil (Mém., p. 228-229).

voyé une autorisation secrète à son capucin de signer un pacte qu'il se réservait de désavouer ultérieurement, comme contraire aux pouvoirs officiels de l'ambassadeur français. La France avait grand intérêt à ce que la diète se séparât au plus tôt sans procéder à l'élection d'un roi des Romains, et la diète ne se fût pas séparée si la paix n'eût été conclue. La conduite de Richelieu ne semble pas trop infirmer ce soupçon : le cardinal jeta feu et flamme contre les négociateurs, renvoya Joseph dans son couvent, et manda au roi de Suède et aux Hollandais ¹ que la France n'entendait nullement renoncer à ses alliances avec les adversaires de l'empereur ; cependant il ne rompit point le traité avec éclat : il enjoignit à Brûlart d'en poursuivre le redressement à l'amiable auprès de l'empereur, et laissa le temps à la diète de se séparer sans encombre (15 novembre). En fait, malgré ces formes modérées et conciliatrices, le traité fut considéré par la France comme non avenu, et l'ordre fut expédié aux généraux de n'en point tenir compte. Quant au père Joseph, il reparut bientôt plus en faveur que jamais, et l'on put croire que sa disgrâce n'avait été qu'une feinte. Le principal but de sa mission avait été atteint : la diète n'avait point élu de roi des Romains, et Ferdinand n'avait point obtenu le prix du sacrifice de Wallenstein (Mém. de Richel. 2^e série, t. VIII, p. 284-295).

L'armée française, cependant, s'était dirigée sur Casal par Asti, en laissant une réserve à Vegliana et en masquant Turin par un détachement de neuf mille hommes : le nouveau duc de Savoie continuait de tergiverser. Le 28 octobre, les généraux reçurent le traité

¹ Un nouveau traité avec les Hollandais avait été signé en juin 1630.

du 15 par un courrier envoyé de Ratisbonne. Marillac voulait qu'on cessât les hostilités; Schomberg, dépositaire de la pensée de Richelieu, représenta que la trêve de septembre avait garanti l'évacuation immédiate de Casal par les Espagnols, si la paix se faisait avant le 15 octobre; qu'on ne pouvait laisser cette ville à leur bonne foi deux mois encore, ainsi que le voulait le traité de Ratisbonne. Le conseil de guerre décida qu'on passerait outre, sans s'arrêter aux propositions des médiateurs pontificaux. Le 26 octobre, les armées furent en présence sous les murs de Casal. Les Français comptaient environ vingt mille fantassins et trois mille chevaux ¹. Les Espagnols, renforcés d'une grande partie des troupes impériales de Colalto, avaient sur les Français l'avantage du poste, et peut-être même du nombre; mais ils n'avaient plus à leur tête l'illustre Spinola, mort tout récemment d'une maladie causée ou aggravée par le chagrin. Ce grand capitaine, blessé, humilié des mauvais procédés d'Olivarez, n'avait pu se consoler d'avoir vu Casal devenu l'écueil de sa gloire. Les assiégeants étaient troublés et incertains : l'armée de secours, pleine d'ardeur et d'allégresse. Déjà le canon grondait; la fusillade s'engageait; les colonnes françaises marchaient droit à la contrevallation qui protégeait le camp ennemi, et Toiras sortait de la citadelle, avec sa brave garnison, pour charger en queue les Espagnols, lorsqu'un cavalier sortit des lignes ennemies, et accourut vers les Français en agitant une feuille de papier blanc et en criant : *La paix ! la paix !*

¹ Sur ces trois mille chevaux, il y avait quatre cent cinquante gentilshommes de l'arrière-ban de Dauphiné, fait digne de remarque, car il était dès lors bien rare qu'on levât l'arrière-ban, et surtout qu'on le fit sortir du royaume. — Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 276.

C'était l'agent du pape, le *signor Giulio Mazarini*.

Les soldats étaient si animés, que plusieurs tirèrent sur lui, et que Mazarin n'arriva pas sans grand danger jusqu'aux maréchaux. Il leur apportait le projet d'une convention par laquelle les généraux ennemis évacueraient sur-le-champ Casal et le Montferrat, à condition que les Français en fissent de même, et que le duc de Mantoue ne pût confier la garde de ses places qu'à des gens du pays. Les Français garderaient toutes leurs positions dans les États de Savoie, jusqu'à ce que le Mantouan, le Montferrat, la Valteline et le territoire des Grisons fussent entièrement évacués.

Ces conditions furent acceptées, et le *signor Giulio* eut ainsi l'honneur d'avoir arrêté, au péril de sa vie, deux armées prêtes à s'entre-détruire : le dénouement dramatique du siège de Casal eut beaucoup de retentissement, et commença la fortune de Mazarin.

Il y eut d'assez graves difficultés sur l'exécution du nouveau pacte : les maréchaux n'observèrent pas l'article qui leur interdisait de laisser des troupes françaises dans la citadelle de Casal. Au moment de sortir du Montferrat, les ennemis furent sur le point de charger une partie de l'armée française : l'infatigable Mazarin s'entremet de-rechef, et l'accord fut confirmé et finalement exécuté dans les derniers jours de novembre. Quatre cents Français, toutefois, restèrent cachés dans la citadelle de Casal, afin de prévenir toute surprise de la part des Espagnols¹.

Avant la fin de novembre, comme les généraux français venaient de repasser du Montferrat dans le Piémont, un événement extraordinaire avait jeté l'armée dans un

¹ Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 256-257. — Mémoires de La Force, t. III, p. 16-17 ; 329. — Mémoires de Pontis, 2^e série, t. VI, p. 562-567.

étonnement et dans une agitation extrême. Un matin, l'on avait vu arriver au quartier général de Follizzo un courrier chargé d'une dépêche du roi pour le maréchal de Marillac. Louis XIII donnait à Marillac le commandement en chef de l'armée et la direction des affaires d'Italie. La Force et Schomberg étaient rappelés en France. A la missive royale était jointe une lettre du garde-des-sceaux, Michel de Marillac, qui annonçait au maréchal, son frère, la disgrâce de Richelieu. Marillac était dans l'ivresse; Schomberg, dans la consternation; mais, dès le lendemain, arrivèrent de nouvelles dépêches adressées à ce dernier : elles contenaient l'ordre d'arrêter le maréchal de Marillac et de l'envoyer en France sous escorte ¹.

Une lutte décisive avait eu lieu à la cour. Le faible Louis XIII, qui ne cherchait qu'à gagner du temps, avait obtenu de sa mère qu'elle dissimulât jusqu'à ce que la cour fût revenue à Paris. Pendant le voyage, Marie fit assez bonne mine à Richelieu, qui s'était embarqué avec elle sur la Loire, de Roanne à Briare, et qui ne négligeait rien pour la fléchir. Un jour ou deux avant d'atteindre Paris, on reçut la nouvelle de la délivrance de Casal. Marie fit faire un feu de joie dans la cour de son logis : elle crut Richelieu perdu, maintenant que le roi ne pouvait plus alléguer, pour garder son ministre, les embarras de la guerre d'Italie; les confidents de la reine-mère n'en jugèrent pas de même, et comprirent qu'un si glorieux succès ne rendrait pas Richelieu plus facile à abattre.

En effet, le roi, quand sa mère l'eut rejoint à Paris, opposa une si vive résistance aux importunités de Marie,

¹ Mémoires de La Force, t. III, p. 329. — Levassor, t. III, p. 552.

insista tellement sur le besoin qu'il avait encore des services du cardinal, que Marie parut se rendre : elle déclara qu'elle faisait à son fils le sacrifice de son ressentiment, et consentit à se trouver au conseil avec Richelieu comme par le passé. On convint d'une entrevue dans laquelle la reine-mère rendrait ses bonnes grâces au cardinal et à madame de Combalet, nièce de Richelieu et dame d'atours de Marie. La reine-mère avait pris en haine et renvoyé de sa maison cette jeune et belle veuve, à laquelle le cardinal portait une affection que les courtisans ne manquaient pas d'incriminer. Le 9 novembre au matin, madame de Combalet vint donc au Luxembourg se présenter à la reine-mère, sous les auspices du roi : elle s'agenouilla devant Marie, et la pria fort respectueusement, « avec beaucoup d'esprit et de bien dire, » de lui rendre l'honneur de sa bienveillance. La reine la reçut d'un air glacé; puis « à la froideur, l'aigreur succède; puis la colère, l'emportement..... enfin, un torrent d'injures, et peu à peu de ces injures qui ne sont connues qu'aux halles (Saint-Simon). » Le roi veut en vain lui rappeler qu'il est présent, qu'elle manque à sa parole, qu'elle se manque à elle-même, « rien ne peut arrêter ce torrent. » A la fin, le roi outré relève brusquement madame de Combalet, et lui dit que c'est en avoir trop entendu, et qu'elle se retire.

La jeune femme sort en pleurs, et rencontre son oncle sur le seuil. Le cardinal hésite un instant, compose son visage et entre, comme Marie répondait aux reproches du roi qu'elle n'avait que faire de se contraindre envers la Combalet, qui « ne servait de rien à l'État; » qu'à l'égard du cardinal, elle ne retirait pas sa promesse de lui pardonner « pour le bien des affaires. »

Richelieu s'avance, met un genou en terre, et « commence un compliment fort soumis. La reine le fait lever assez honnêtement; mais, peu à peu la marée monte. » Le naturel brutal et grossier de la reine l'emporte encore une fois sur sa résolution de dissimuler. L'oncle est traité comme la nièce : les épithètes seules varient. On l'appelle fourbe, ingrat, perfide; il trompe le roi, il trahit l'État... Louis, balbutiant d'émotion et de colère, essaie inutilement d'interrompre ce flux d'extravagances. Marie finit par chasser le cardinal et lui défend de se présenter jamais devant elle. Richelieu, maître de lui-même jusqu'au bout, « souffrit tout cela comme un condamné, » et sortit.

Le roi quitta le Luxembourg un moment après, retourna à pied à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires (l'ancien hôtel du maréchal d'Ancre), rue de Tournon, où il logeait pendant qu'on réparait le Louvre, s'enferma dans son cabinet avec son premier écuyer Saint-Simon, et se jeta sur son lit, en arrachant violemment tous les boutons de son pourpoint. Il sentait avec effroi le moment venu de choisir avec éclat entre sa mère et son ministre : au fond, il n'aimait ni l'un ni l'autre; sa mère lui était insupportable, et la supériorité de son ministre, qui intervertissait les rôles entre le roi et le sujet, lui pesait et le froissait parfois comme une chaîne. Si la raison combattait pour Richelieu, le préjugé, à défaut des sentiments naturels, parlait pour Marie. Les scrupules d'une conscience peu éclairée et la crainte de l'opinion luttèrent contre le sens assez droit de Louis. Richelieu lui-même avait contribué naguère à inspirer des remords au roi sur la dureté qu'il avait témoignée à sa mère après la mort du maréchal d'Ancre.

S'il s'était trouvé en ce moment auprès du roi un homme d'intrigue et de faction, tout eût été perdu peut-être. Par bonheur, Richelieu avait fermé à ses ennemis l'accès de l'intimité royale. Il savait que le triste Louis XIII, toujours à charge à lui-même, avait besoin d'une espèce de favori pour l'accompagner à la chasse, le distraire ou soulager son ennui en le partageant. Un favori de cette sorte, Baradas, s'étant mêlé dans les complots de Chalais, le cardinal l'avait fait chasser, à la fin de 1626, et avait donné au roi, à sa place, un jeune gentilhomme appelé Saint-Simon, d'une famille de Vermandois, pauvre et oubliée, mais fort ancienne, et qui avait la prétention de descendre, par les femmes, des anciens comtes de Vermandois, issus de Charlemagne. Saint-Simon, jeune homme honnête et sensé, n'abusa point de sa position, se tint en dehors des cabales, et, dans l'occasion décisive dont il s'agit, donna une preuve éclatante de sa fidélité à son bienfaiteur ou plutôt à son pays. Le roi s'étant ouvert à lui et lui ayant demandé conseil, Saint-Simon répondit que Louis avait rempli son devoir de fils, qu'il devait songer maintenant à son devoir de roi et que le cardinal était nécessaire à la France. Il répéta au roi « des raisons que Louis s'étoit sans doute souvent dites à lui-même. »

Louis se décida, et, le soir de cette orageuse journée, il obligea son frère à se réconcilier, bien que de fort mauvaise grâce, avec Richelieu.

Le lendemain, Louis retourna chez sa mère, apparemment pour tenter une dernière fois de la ramener à la raison. Marie, de son côté, comptait bien emporter d'assaut la victoire. Aussitôt le roi entré, la reine-mère

fit fermer les portes, afin que personne ne vint secourir son fils contre l'espèce de violence morale qu'elle voulait lui faire; mais à peine l'entretien était-il engagé que la porte de la petite chapelle qui donnait dans le cabinet de la reine s'ouvrit, et qu'on vit paraître sur le seuil la pâle figure du cardinal. Richelieu avait passé par une issue dérobée qu'on avait négligé de fermer. Il venait, non point comme l'ont dit quelques narrateurs contemporains, avec l'orgueil d'un homme qui offre le combat à son adversaire, mais avec la modération respectueuse et triste d'un accusé obligé de se défendre contre un protecteur transformé, sans motif légitime, en persécuteur. Quels que fussent ses sentiments intérieurs envers la reine-mère, il n'eut aucun tort de forme. Il fut tour à tour adroit, éloquent, pathétique : il protesta d'un dévouement personnel injustement méconnu par sa bienfaitrice; Marie ne répondit que par de nouvelles fureurs, et demanda au roi s'il préférerait un valet à sa mère; « qu'il falloit qu'il se défit de l'un ou de l'autre. — Il est plus naturel que ce soit moi qu'on sacrifie! » répondit le cardinal.

Louis, abasourdi de cette scène, n'eut pas la force de se prononcer sur-le-champ : il sortit précipitamment, puis envoya coup sur coup à la reine-mère, pour négocier avec elle, son confesseur Suffren et le nonce Bagni; mais en vain. Le lendemain, 44 novembre, au matin, il signa la dépêche qui confiait l'armée à Louis de Marillac, et que Marie avait exigée de lui, et partit pour Versailles, alors humble rendez-vous de chasse perdu au milieu des bois. Louis n'avait revu ni la reine-mère ni le cardinal; mais le garde des sceaux Michel de Marillac, le premier

ministre désigné par la reine-mère, eut ordre de suivre le roi.

Cet ordre sembla décisif : toute la cour crut le cardinal perdu. Le flot des courtisans inondait le Luxembourg, où la reine-mère étalait son triomphe, sans daigner se déranger pour suivre le roi à Versailles, ainsi qu'on le lui conseillait.

La reine Anne, Monsieur, l'ambassadeur d'Espagne, les grands, nageaient dans la joie ; des courriers volaient porter la *bonne nouvelle* à Madrid, à Vienne, à Bruxelles, à Turin !... On racontait que le maudit cardinal faisait ses paquets, que déjà ses mulets filaient sur le Havre par la route de Pontoise.

On assure qu'en effet Richelieu désespéra un moment, et commanda de préparer son carrosse pour partir ; que le cardinal de La Valette et deux autres amis restés attachés à sa fortune, le président Le Jai et le conseiller d'État Châteauneuf, combattirent vivement cette résolution. Ce qui est certain, c'est que Richelieu et La Valette étaient enfermés ensemble au Petit-Luxembourg, demeure du ministre, lorsqu'un messenger se présenta de la part du premier écuyer Saint-Simon. L'effet de ce message verbal fut tel que le cardinal, transporté de joie, embrassa l'envoyé « des deux côtés. »

Saint-Simon mandait à Richelieu de venir joindre le roi sur-le-champ à Versailles. Louis ne s'était enfui au fond des bois que pour échapper aux cris de sa mère et pour se préserver de sa propre faiblesse, en s'engageant par des actes irrévocables. Le soir, tandis que Marie de Médicis triomphait au Luxembourg, Richelieu triomphait à Versailles. Le 11 novembre 1636 est resté

fameux dans l'histoire sous le nom de *Journée des Dupes*¹.

Le 12, au matin, les sceaux furent redemandés à Michel de Marillac, qui fut envoyé en exil à Châteaudun, et l'ordre fut expédié à Schomberg d'arrêter le maréchal Louis de Marillac au milieu de l'armée d'Italie. Châteauneuf et Le Jai furent récompensés de leur fidélité à Richelieu, le premier, par le titre de garde des sceaux, le second, par la charge de premier président, alors vacante. Montmorenci et Toiras reçurent le bâton de maréchal : le premier s'était montré bienveillant envers le cardinal pendant la crise, malgré la froideur et la défiance qui avaient existé auparavant entre eux ; le second était, aux yeux de Richelieu, un ennemi personnel, mais un homme de grand mérite, qu'il fallait tâcher de regagner en lui rendant justice. D'Effiat, qui avait également bien servi dans les finances et dans la guerre, fut aussi créé maréchal peu de temps après. Le duc d'Orléans était entièrement gouverné par deux favoris, un homme d'épée et un homme de robe, le sieur de Puy-Laurens et le président Le Coigneux, de la chambre des comptes : Richelieu promit à celui-là un brevet de duc et lui donna une grosse somme, donna à celui-ci la charge de président au parlement qu'avait eue Le Jai, et lui promit de le faire

¹ Voyez l'important fragment de Saint-Simon publié par la Revue des Deux Mondes du 13 novembre 1851. — Saint-Simon, qui parle d'après le témoignage de son père, resserre en une seule journée des faits qui ont rempli trois jours ; mais cette erreur de mémoire n'inflirme pas le fond de sa narration. — Mémoires de Richelieu, Collection Michaud, 2^e série, t. VIII, p. 307-309. — Mém. de Bassompierre, *ibid.*, t. VI, p. 319-320 : il y a d'évidentes réticences. — Mém. de Fontenai-Mareuil, *ibid.*, t. V, p. 229-231. — Mém. de Brienne, 3^e série, t. III, p. 52-55. — Mém. de Mongiat, *ibid.*, t. V, p. 21-22. — Journal de Richelieu, ap. Archives Curieuses, 3^e série, t. V. — Levassor, t. III, p. 548-560.

recommander par le roi au Saint-Père pour le chapeau rouge. A ce prix, les deux favoris décidèrent leur maître à s'obliger d'aimer dorénavant le cardinal « autant qu'il l'avoit haï. »

La reine-mère sembla perdre courage, lorsqu'elle se vit abandonnée de son fils préféré. Après de nouveaux emportements, suivis d'une longue bouderie, après avoir crié qu'elle se donnerait plutôt au diable que de ne pas se venger d'un ingrat, après avoir consulté des astrologues et des devins pour savoir si le cardinal n'avait pas un *charme* contre les arquebusades, et si le roi ne mourrait pas bientôt ¹, elle se résigna à recevoir Richelieu chez elle, le 23 décembre : l'entrevue fut froide et embarrassée, mais convenable. Le 27 décembre, Marie reparut au conseil du roi, où l'on arrêta, de son aveu, des mesures peu agréables à la reine Anne, sa bru et son alliée contre Richelieu : la comtesse du Fargis, un des plus dangereux esprits de la cour, fut chassée d'auprès de la reine, et l'ambassadeur d'Espagne, qui entrait familièrement à toute heure chez Anne d'Autriche, reçut défense de s'y présenter dorénavant sans autorisation. Par compensation et pour consoler la reine Anne, madame de Chevreuse, qui avait promis de se mieux conduire, fut rappelée d'exil.

Dans ce même conseil, on résolut de rendre la liberté au duc de Vendôme, qui avait confessé depuis longtemps ses menées, et s'était remis à la miséricorde du roi. Richelieu voulut faire de la clémence à propos. Le duc sortit de Vincennes, après quatre ans et demi de captivité.

¹ Journal de Richelieu, ap. Archives curieuses, 2^e série, t. V, p. 25. — Fontenai-Mareuil, p. 254.

Ce ne fut qu'un moment de calme trompeur entre deux orages. Déjà l'incorrigible cabale s'était reformée. Le président Le Coigneux, personnage d'une détestable réputation, était menacé d'un procès scandaleux par une femme qui l'accusait d'avoir épousé secrètement sa fille, puis de l'avoir fait périr pour se débarrasser d'un obstacle à sa fortune. On conçoit que Richelieu, dans de telles conjonctures, n'ait pas trop vivement pressé le pape de faire un pareil cardinal. Le Coigneux se crut joué, persuada à son compagnon de faveur, Puy-Laurens, que Richelieu les tromperait l'un et l'autre, et tous deux poussèrent leur patron à une rupture éclatante avec le cardinal. Le 30 janvier 1631, Gaston se rendit à l'hôtel de Richelieu, et déclara au ministre, d'un ton menaçant, qu'il venait retirer la parole qu'il lui avait donnée d'être de ses amis, parce que lui, Richelieu, manquait à toutes ses promesses. Il ne voulut entendre aucune justification, et ajouta qu'il s'en allait dans son apanage, et que, « si on le pressoit, il se défendrait fort bien ¹. »

Gaston partit, en effet, pour Orléans, d'où il envoya au roi des explications assez peu satisfaisantes. La reine-mère, de son côté, prétendit d'abord n'être pour rien dans l'escapade de Monsieur; mais elle ne put se contenir longtemps, et recommença de crier contre Richelieu et de harceler le roi. Les informations judiciaires commencées contre le maréchal de Marillac lui fournissaient un nouveau grief.

¹ Mém. de Richelieu; Collect. Michaud, 2^e série, t. VIII, p. 342. — Tallemant des Réaux, t. V, p. 61. — Suivant les Mémoires qui portent le nom du duc d'Orléans, et qui sont l'ouvrage de quelqu'un de ses serviteurs (Collect. Michaud, 2^e série, t. IX, p. 581), le duc injuria Richelieu et lui fit de grandes menaces. On avait conseillé à Gaston de tuer Richelieu, mais le cœur lui faillit.

Le cardinal, convaincu que toute réconciliation était impossible, résolut de ne plus rien ménager et de frapper ses ennemis, ou plutôt les ennemis de la France, jusque sur les marches du trône. Le roi, harassé des clameurs de sa mère, n'aspirait qu'à ne plus la voir ni l'entendre. On ne voulut pas chasser la reine-mère de Paris : c'eût été un trop grand éclat ; on prit un détour pour arriver au même but. Le roi et le cardinal partirent pour Compiègne : Marie ne manqua pas de suivre le roi, afin de ne pas renouveler la faute qu'elle avait commise en laissant Louis seul à Versailles pendant la *Journée des Dupes*. Dès qu'elle fut arrivée à Compiègne, Richelieu fit auprès d'elle une dernière et vaine tentative, comme pour l'acquiescer de sa conscience. Le lendemain matin, 23 février, le roi et le cardinal reprirent brusquement la route de Paris, avant le réveil de la reine-mère. Marie de Médicis ne devait jamais les revoir ni l'un ni l'autre. Louis annonça par lettre, à sa mère, que le bien de ses affaires le contraignait à la prier de se retirer pour quelque temps à Moulins ; qu'il lui donnait le gouvernement du Bourbonnais, et qu'elle y serait en tout honneur et liberté. Le maréchal d'Estrées était chargé d'escorter la reine-mère jusqu'à Moulins, avec un fort détachement de la maison du roi.

La princesse douairière de Conti, sœur du duc de Guise, la duchesse d'Elbeuf, sœur naturelle du roi, ennemies acharnées du cardinal, et quelques autres dames de la cabale de la reine-mère furent exilées dans leurs terres : le maréchal de Bassompierre, marié secrètement à la princesse de Conti, fut envoyé à la Bastille. On l'y traita aussi doucement que possible ; mais on l'y laissa douze ans, châtement bien sévère pour un homme de

plaisir, plus léger que malintentionné, et qui ne semble pas avoir été fort dangereux ¹.

Richelieu fit appel à l'opinion publique avec la plus audacieuse franchise : une déclaration royale apprit à la France que le roi, forcé d'opter entre son ministre et sa mère, se séparait de celle-ci « pour quelque temps, » jusqu'à ce que Dieu eût adouci son esprit séduit par les malveillants (*Mercur*, XVII, 130).

Richelieu, débarrassé de la mère par ce coup de vigueur, se retourna contre le fils. L'attitude de Gaston devenait tout à fait hostile : Monsieur se cantonnait dans Orléans, levait des soldats, amassait des munitions, envoyait dans les provinces des agents de sédition, affectait de crier contre les impôts et contre les *opresseurs du peuple*. On était assuré de ses intelligences avec les ducs de Guise, d'Elbeuf et de Bellegarde, gouverneurs de Provence, de Picardie et de Bourgogne; on le soupçonnait de négocier à Madrid et à Bruxelles. Il n'eut pas le loisir de préparer la guerre civile. Le cardinal de La Valette alla lui offrir, de la part du roi, l'oubli du passé, l'assurance d'un accueil fraternel et la permission de se remarier comme bon lui semblerait, pourvu qu'il revint à la cour. Ses conseillers, craignant, non pour lui, mais pour eux, la vengeance de Richelieu, quoiqu'on leur promît toute sûreté, lui persuadèrent que le roi ne le rappelait que pour le mettre à la Bastille ou à Vincennes. Il refusa les offres de La Valette. Le roi et le cardinal marchèrent aussitôt sur Orléans avec des troupes (11 mars). Gaston n'essaya pas de résister : il s'enfuit en Bourgogne avec quelques cavaliers, qui criaient sur leur passage : « Vivent

¹ Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 315-319. — Mém. de Fontenai-Mareuil, ibid., t. V, p. 235. — Mém. de Bassompierre, ibid., t. VI, p. 520-524.

Monsieur et la liberté du peuple! » Le peuple ne bougea pas : toute la Bourgogne resta dans l'obéissance du roi, qui suivit de près son frère. Tandis que le roi entra à Dijon, Monsieur passa la frontière et se retira en Franche-Comté, puis en Lorraine. Le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, n'avait pas entraîné une seule ville, et ne put que partager la fuite du prince. (Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 323).

A la nouvelle de la retraite de Monsieur hors du royaume, le roi alla en personne faire enregistrer au parlement de Dijon une déclaration de lèse-majesté contre tous les compagnons et les instigateurs de l'évasion de son frère (31 mars). En tête de la liste figurait un autre frère de Louis XIII, le comte de Moret, fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, puis les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roannez, le président Le Coigneux et le sieur de Puy-Laurens (*Mercur*, XVII, 146).

Les revenus du duc d'Orléans furent saisis. La Bourgogne, en récompense de sa fidélité, obtint ce qui lui avait été refusé l'année précédente, la permission d'acheter la suppression des élus.

Les divers parlements provinciaux reçurent sans résistance la déclaration de lèse-majesté : il n'en fut pas de même à Paris. Le parlement par excellence jugea ses droits violés par la présentation à une cour de justice provinciale d'une sentence de proscription contre des pairs de France et contre un président, qui ne relevaient que de la cour suprême. Nombre de parlementaires allaient plus loin, et, n'admettant pas le flagrant délit comme une raison suffisante, se récriaient sur le fond même d'un acte qui déclarait les gens coupables sans forme de procès. La reine-mère et Monsieur comptaient beaucoup de parti-

sans parmi les jeunes magistrats : il y avait, d'ailleurs, dans la majorité du parlement de Paris, peu de sympathie pour le génie novateur et absolu de Richelieu ; par une sorte de cercle vicieux, les dispositions hostiles que la magistrature laissait voir au ministre poussaient celui-ci à manifester un mépris croissant pour des formes consacrées et salutaires, mais derrière lesquelles se retranchait l'esprit de faction. Malgré les efforts du premier président Le Jai, dévoué au cardinal, l'enregistrement de la déclaration royale fut suspendu (25 avril).

Richelieu n'était pas homme à reculer devant le parlement, après s'être montré si hardi contre la mère du roi et l'héritier du trône. Le 12 mai, le roi, « séant en son conseil, » cassa la délibération du 25 avril, manda au Louvre le parlement en corps, lui fit signifier, par la bouche du garde des sceaux, qu'il était fait pour rendre justice aux particuliers et non pour se mêler des affaires d'État, déchira de sa main, en présence des magistrats, la feuille du registre du parlement contenant la délibération du 25 avril, et fit insérer à la place l'arrêt du conseil.

Le conseil du roi supprima le même jour, comme calomnieuse, une requête adressée par Gaston au parlement pour demander justice contre Richelieu, que le prince fugitif n'accusait de rien moins que de vouloir entreprendre sur sa personne, sur celle de sa mère, « et ensuite sur celle du roi, et finalement envahir la France. » Une solennelle déclaration du roi rappela à la France les services éclatants du ministre que poursuivaient tant de haines (26 mai) ¹.

¹ Mém. de Richelieu, ap. 2^e série, t. VIII, p. 324. — Mercure françois, t. XVII, p. 472-473.

A défaut d'une guerre plus sérieuse, les partisans de Monsieur et de la reine-mère avaient engagé contre le ministre victorieux une violente guerre de plume : les libelles pleuvaient du fond de la Lorraine ; mais là, comme ailleurs, Richelieu garda l'avantage. Un seul écrivain du parti opposé, Mathieu de Mourgues, abbé de Saint-Germain, aumônier de Marie de Médicis, a laissé un nom dans l'histoire, par son attachement opiniâtre à Marie et par sa verve d'interminable et indomptable pamphlétaire. La cause du cardinal fut défendue par Paul Hay Du Châtelet, par Sirmond, neveu du savant jésuite de ce nom, par le Père Joseph, quelquefois par Richelieu lui-même, enfin par un littérateur dont l'éloquence compassée et un peu monotone, mais toujours noble et châtrée, toujours égale et soutenue, était quelque chose de tout nouveau dans notre langue, par Balzac, assez justement surnommé le Malherbe de la prose.

Au commencement de juin, Monsieur ayant expédié clandestinement à Paris un manifeste furibond dans lequel il imputait tous les crimes du monde à Richelieu, le cardinal fit bravement crier cette pièce par les colporteurs sur le Pont-Neuf, en y joignant une réfutation qui mit le public à même de juger entre l'attaque et la défense. C'était fier et digne ; mais ce qui ne méritait pas les mêmes éloges, c'étaient les maximes qu'étaient certains des champions du cardinal : Balzac, esprit distingué, mais âme servile, apôtre du despotisme en religion, en politique, en toute chose, enchérissait sur ses confrères, et osait avancer, non pas seulement que « le prince, sur un léger soupçon, sur un songe, a droit de s'assurer de ses sujets factieux, » mais encore qu'il peut « prévenir le danger de sa vie par la mort de ceux qui lui sont sus-

pects, » quoi que pût « crier la vieille théologie dans les écoles et dans les chaires ¹. »

Le cardinal et son confident Joseph se gardaient bien de jeter à la face du public ces sinistres axiomes dans leurs écrits ; cependant beaucoup de gens leur en imputaient la solidarité, et des esprits intelligents et généreux étaient poussés dans l'opposition par une réaction naturelle.

Les grands corps de l'État, travaillés par mille intrigues, continuaient à se montrer malveillants pour un ministre qui avait froissé leurs intérêts, qui dédaignait leurs traditions, et dont ils ne voulaient pas comprendre la profonde politique, emprisonnés qu'ils étaient dans leur routine. La chambre des comptes avait protesté contre certains édits bursaux, tout en les subissant. Le roi ayant envoyé le comte de Soissons porter à la cour des aides d'autres édits du même genre, que l'état des finances rendait indispensables, cette cour, avertie, se sépara, et le comte ne trouva personne. La cour des aides, interdite et remplacée par une commission de maîtres des requêtes et de conseillers au grand conseil, demanda grâce au bout de trois mois ².

¹ Voyez les deux lettres de Balzac à Richelieu, dans le Recueil de Pièces pour servir à l'Histoire, p. 543-558 ; in-4° ; 1639 ; et le livre du *Prince*, de Balzac ; c'est un éloge emphatique de Louis XIII, considérée comme l'idéal même du *Prince*. Balzac avait écrit un pareil ouvrage sur Richelieu, intitulé : *le Ministre* ; mais, Richelieu ne l'ayant point assez largement récompensé, le *Ministre* resta inédit, et Balzac fit des vers latins contre le roi et contre le cardinal, après leur mort. — Sur cette polémique, voyez encore le Recueil de l'abbé de Saint-Germain, Pièce pour la Défense de la reine-mère. — Le Recueil de Pièces, etc., de 1639, *passim*, et le *Mercure*, t. XVII, p. 472-535. — Richelieu, dans son Testament Politique, ne va pas si loin que Balzac et n'accorde pas au prince le droit de mettre à mort les suspects.

² Griffet, *Hist. de Louis XIII*, t. II, p. 455. — *Levassor*, t. III, p. 64. — *Manuscrits de la Biblioth. Royale, fonds de Saint-Germain, col. 4581, f° 80.*

L'action du pouvoir s'exerçait partout avec la même énergie. On a vu que deux gouverneurs de provinces avaient suivi Monsieur dans sa fuite. Un troisième gouverneur, le personnage le plus considérable du royaume après les princes du sang, le duc de Guise, était resté dans sa province, où il se livrait à de dangereuses intrigues. Les *élus* royaux ayant été introduits en Provence comme en Languedoc, en Bourgogne et en Dauphiné, Guise avait fomenté le mécontentement de ces contrées, excité des émeutes à Aix, tenté secrètement de faire reprendre les armes aux huguenots du Languedoc, et d'entraîner Montmorenci dans ses projets : il avait été enfin jusqu'à négocier avec l'Espagne. Le prince de Condé fut expédié en Provence avec des troupes : les Etats Provinciaux demandèrent une amnistie pour les séditieux, et offrirent au roi 1,500,000 livres une fois payées, pour le rachat des élections et de diverses crues d'impôts contraires à leurs privilèges. Le pardon fut accordé et l'offre acceptée (mars 1631). Cette concession opportune calma le pays. L'orage ne tomba que sur le vrai coupable, sur le gouverneur. Guise, mandé à Paris afin de rendre compte de sa conduite, pria le roi de lui permettre de s'acquitter d'un vœu à Notre-Dame de Lorette (juillet 1631) : on lui donna trois mois pour son voyage ; au bout des trois mois, n'ayant pas comparu, il fut traité en rebelle, et son gouvernement de Provence fut donné au meurtrier de Concini, au maréchal de Vitri. Un tel choix était un sanglant défi jeté au parti de la reine-mère.

L'ex-roi de la Ligue ne revit plus la France, et mourut à Florence en 1640, après neuf ans d'exil ¹.

¹ Mém. de Richelieu : 2^e série, t. VIII, p. 354. — Mercure, t. XVII, p. 68 449. — Griffet, t. II, p. 155-157.

Au moment où Guise se retirait en Italie, la situation de la reine-mère subissait une nouvelle et décisive péripétie. Marie, malgré les instances du roi, n'avait pas quitté Compiègne pour Moulins. Après des délais diversément motivés, elle avait fini par déclarer nettement qu'elle n'irait point à Moulins, à moins qu'on ne l'y traînât par les cheveux. Elle prétendait que ce n'était pas à Moulins, mais en Italie, qu'on l'enverrait, si elle consentait à se mettre en route. Le fait est qu'elle ne voulait pas s'éloigner de Paris, afin d'y être plus promptement, « si l'occasion s'en offroit par la mort du roi, que tous les faiseurs d'horoscopes assuroient être prochaine (Fontenai-Mareuil, page 234). » On lui offrit Angers pour retraite à la place de Moulins. Elle n'écouta rien. Tandis que ses partisans s'efforçaient d'apitoyer le public sur la dure captivité qu'elle subissait, disaient-ils, à Compiègne, le roi et le cardinal s'évertuaient en vain à trouver les moyens de la faire sortir de cette ville, où elle s'obstinait à rester. La laisser si près de Paris et de la frontière était bien dangereux : l'enlever de vive force était bien brutal. On hésitait depuis longtemps, lorsque Marie tira ses ennemis d'embarras. Richelieu eut avis que la reine-mère nouait des intelligences avec le marquis de Vardes, beau-père du comte de Moret, un des compagnons de la fuite de Monsieur : de Vardes, qui commandait à La Capelle, petite place forte de la Thierrache, avait offert asile à Marie dans cette ville, voisine des Pays-Bas, et Marie projetait d'y aller attendre les secours des Espagnols et des Flamands. Richelieu prit ses mesures à la hâte : le 18 juillet, au soir, Marie sortit de Compiègne sans difficulté, et se dirigea en carrosse vers la Capelle. Arrivée à quelques lieues de cette place, elle apprit, par

un message du marquis de Vardes, que la ville n'était plus en son pouvoir. Le marquis n'était dans la Capelle que le lieutenant de son père, gouverneur titulaire. Le vieux seigneur de Vardes, sur l'ordre du roi, était accouru en poste, avait mis son fils hors de la place, et fermé les portes aux gens de la reine-mère.

Marie ne voulut ou n'osa retourner sur ses pas, et, se livrant en aveugle à sa fatale destinée, elle franchit la frontière de France, qu'elle ne devait plus repasser jamais (19 juillet). Elle se rendit à Avesnes, puis à Mons et à Bruxelles, où elle fut accueillie avec solennité, comme une illustre alliée, par les ennemis de son fils et de la France ¹.

D'Avesnes, la reine-mère adressa un triple manifeste au roi, au parlement et au corps-de-ville de Paris. Des déclamations plus ou moins éloquentes contre Richelieu ne pouvaient remédier à la faute irréparable que venait de commettre Marie en se retirant chez les Espagnols. Sa cause était perdue sans retour auprès de son fils. Le parlement et la ville de Paris ne répondirent point. La réponse du roi fut accablante! « L'action que vous venez de faire, madame, » répliqua Louis à sa mère, » ne me permet plus d'ignorer qu'elles ont été ci-devant vos intentions, et ce que j'en dois attendre à l'avenir. Le respect que je vous porte m'empêche de vous en dire davantage. » (*Mercur*, XVII, 348.)

Et Louis alla, le 13 août, porter au parlement de Paris, contre les conseillers de la reine-mère et les compagnons

¹ Toute la correspondance entre le roi, la reine-mère, le cardinal, etc., pendant le séjour de Marie à Compiègne, se trouve dans le t. I du Recueil d'Auberi; Mém. pour l'Hist. du cardinal de Richelieu. — Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 326-330. — Mém. de Fontenai-Mareuil, p. 254-256.

de sa fuite, une déclaration semblable à celle qu'avait reçue le parlement de Dijon contre les complices de Monsieur. Toute correspondance avec la reine-mère et Monsieur était défendue sous peine, de lèse-majesté. Une chambre du domaine, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes de l'hôtel, fut instituée, bientôt après (26 septembre), pour décider en dernier ressort des confiscations encourues « par les factieux et rebelles. » Cette commission confisqua les biens des ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roannez, du comte de Moret et de sa mère, ancienne maîtresse de Henri IV, du président Le Coigneux, de l'ex-surintendant La Vieuville, etc. (*Mercur*, XVII, 149.)

Louis XIII répondait à chaque tentative des ennemis de Richelieu en accumulant de nouvelles faveurs sur la tête de son ministre. La terre de Richelieu fut érigée en duché-pairie, pour le cardinal et ses héritiers mâles et femelles, et Richelieu se fit désormais appeler le cardinal-duc, bizarre alliance de mots qui exprimait assez bien le double caractère de sa vie (septembre 1631). Le gouvernement de Bretagne, qu'il ambitionnait depuis longtemps, et qui avait été attribué à la reine-mère après la mort du maréchal de Thémines, en 1627, fut enfin mis entre ses mains. Il tenait déjà Brouage, le Havre, Honfleur, Brest, Pontoise, Pont-de-l'Arche; l'année d'après, il prit encore Nantes. Il tâchait de mettre, dans toutes les places, comme il le dit lui-même, « des gens tellement affidés, que, *quoi qu'il advint*, le parti contraire ne pût faire ses affaires ¹. » Il récompensa la soumission, le zèle et les flat-

¹ Mémoire de Richelieu, 9^e série, t. VIII, p. 350. — Venise, sur ces entrefaites, inscrivit le cardinal sur le livre d'or de la noblesse vénitienne, honneur qu'elle ne déferait guère qu'aux souverains étrangers. Ibid., p. 355.

teries du prince de Condé par le gouvernement de Bourgogne : il avait assez étudié Condé pour ne rien craindre de lui. Il donna la Champagne au comte de Soissons, qu'il tâchait de s'affectionner, et qu'il eût bien voulu amener à épouser sa nièce, madame de Combalet. La Picardie, enlevée au duc d'Elbeuf; fut confiée à un autre prince lorrain, au duc de Chevreuse, qui n'était pas entré dans les menées de ses parents, et dont Richelieu espérait avoir regagné la femme par une indulgence que le sévère cardinal témoignait rarement à ses ennemis. Le cardinal de La Valette, l'ami de Richelieu, eut le gouvernement d'Anjou : le marquis de La Valette, son frère, fut créé duc et pair.

Louis XIII n'était pourtant pas réduit au rôle de roi fainéant : le roi s'occupait à rédiger des déclarations publiques en faveur de son ministre et des articles non officiels dans la *Gazette de France* pour justifier la politique de Richelieu. La lente périodicité du *Mercur françois*, annuaire de l'histoire contemporaine, qui continuait, depuis 1606, la Chronologie de Palma-Cayet, ne suffisait plus à un gouvernement avide tout à la fois, par une apparente contradiction, de pouvoir absolu et de publicité : une feuille hebdomadaire, empruntant le nom de *Gazette* aux petites feuilles volantes de l'Italie, venait d'être fondée par le médecin Théophraste Renaudot, sous le patronage de l'autorité royale : la *Gazette* ne tarda pas à devenir tout à fait officielle. Ainsi l'on peut dire que la presse périodique, ce puissant véhicule de la civilisation moderne, a été créée en France par Richelieu et Louis XIII ¹.

¹ Il existe, dans les manuscrits de Béthune, n° 9354, un grand nombre d'articles de la Gazette, écrits et corrigés de la main de Louis XIII. La plupart sont

Le parti de la reine-mère et de Monsieur eût bien voulu ne pas s'en tenir à une guerre de manifestes et de pamphlets ; mais ses premiers efforts ne furent pas heureux. Des tentatives pour surprendre les citadelles d'Ar-dres et de Verdun n'aboutirent qu'à faire pendre ou dé-capiter deux gentilshommes. Un corps de mercenaires liégeois, levé pour le compte de Monsieur, fut assailli et taillé en pièces sur la frontière du Luxembourg par les troupes françaises du maréchal de La Force. Les exilés tâchèrent en vain d'attirer dans leurs intérêts le duc de Bouillon et sa ville de Sedan. Ils avaient compté sur une puissante intervention étrangère ; mais les événements extraordinaires dont l'Allemagne était le théâtre dé-jouèrent à cet égard leurs espérances et leurs projets.

La politique de Richelieu ne réussissait pas moins à l'extérieur qu'au dedans du royaume. Les préoccupations de l'intérieur, si graves qu'elles fussent, n'avaient pas un moment fait perdre de vue au cardinal les grands intérêts du dehors, et il profita des périls croissants qui mena-çaient la maison d'Autriche pour donner aux affaires d'Italie, sans tirer de nouveau l'épée, une solution com-plètement avantageuse à la France.

La convention de Casal n'ayant qu'un caractère pro-visoire, des conférences avaient eu lieu, au printemps de 1631, entre le général Galas, commissaire de l'empereur, le maréchal de Toiras et le secrétaire d'Etat Servien, com-missaires de Louis XIII, afin de pourvoir à l'exécution du traité de Ratisbonne en ce qui concernait l'Italie. Un pacte, conclu à Chierasco en Piémont, le 6 avril, par la médiation du nonce Pancirola et de Jules Mazarin, mi-

des relations de faits militaires ou des nouvelles de la cour. Mais il s'y trouve aussi de la polémique, des exposés politiques et justificatifs.

nistre de Sa Sainteté, assigna de nouveaux délais pour l'évacuation des territoires mantouan, grison, piémontais et savoyard, par les puissances naguère belligérantes. Les ducs de Savoie et de Mantoue, la république de Venise, puis le gouverneur de Milan, au nom du roi d'Espagne, ratifièrent les articles de Chierasco, après que l'Espagne eut essayé inutilement de pousser l'empereur à rompre encore une fois. L'investiture impériale fut enfin accordée au duc de Mantoue le 2 juillet : les places occupées par les Français, les Impériaux et les Espagnols, furent successivement évacuées ; la Savoie et Saluces avaient été abandonnées dès le mois de juin, puis Suse et la meilleure partie du Piémont ; Pignerol, la dernière place conservée par les Français, fut restituée au duc de Savoie le 20 septembre.

La restitution de Pignerol n'était qu'apparente : Richelieu, maître des clefs de l'Italie, s'était juré à lui-même de ne jamais les laisser échapper de ses mains. Au moment où l'on signait le traité de Chierasco, le nouveau duc de Savoie, Victor-Amédée, circonvenu par la diplomatie française, que secondait avec une rare habileté l'agent pontifical Mazarin, venait de s'attacher à la France par des engagements secrets, et de promettre à Louis XIII la cession de Pignerol, moyennant quelques compensations en argent et en terres. Lorsque le commandant français sortit de Pignerol, il laissa quelques centaines de soldats cachés dans les greniers de la citadelle : deux des frères de Victor-Amédée étaient déjà passés en France comme otages de la parole de ce prince. Bientôt le gouvernement français accusa bruyamment la maison d'Autriche de violer le traité de Chierasco : le gouverneur de Milan ne désarmait pas, comme il l'avait promis ; l'em-

pereur avait ajouté à l'investiture du duché de Mantoue des réserves captieuses qui suspendaient de nouvelles menaces sur la tête du duc; les Espagnols intriguaient chez les Grisons, troublaient de nouveau la Valteline!... Ces griefs pouvaient être fondés, mais on fut très-satisfait de les avoir sous la main. Bref, le gouvernement français déclara que, ne pouvant plus se fier à ses anciens adversaires, il entendait avoir les moyens de secourir au besoin ses amis, et le duc de Savoie fut sommé de remettre Pignerol pour six mois en dépôt à la France. Le duc affecta une extrême frayeur, demanda au gouverneur de Milan de grands secours, que celui-ci n'était point en état de lui fournir sur-le-champ; puis, feignant de céder à l'invasion imminente des Français, il signa, le 19 octobre, le traité qu'exigeait la France, et livra Pignerol aux soldats qui n'en étaient pas sortis. Les châteaux de La Pérouse et de Sainte-Brigitte furent également remis aux Français.

Les six mois de dépôt devaient durer longtemps! Le dépôt fut converti, l'an d'après, en une cession formelle¹. Les Espagnols et les Impériaux eurent beau crier : ils avaient ailleurs de trop grandes affaires pour pouvoir appuyer en Italie leurs réclamations par les armes. Les Hollandais, encouragés par les subsides de la France et par la descente des Suédois en Allemagne, avaient repoussé l'offre d'une trêve avec l'Espagne : leurs flottes faisaient trembler au loin les colonies espagnoles et envahissaient le Brésil; leur armée de terre menaçait Bruges, et ils détruisaient dans l'Escaut une expédition préparée contre leurs îles. Ce n'était là, toutefois, que le moindre des périls de la maison d'Autriche, et ce n'était pas de la

¹ Griffet, Histoire de Louis XIII, t. II, p. 461-470. — Mém. de Richelieu. 2^e série, t. VIII, p. 356-358. — Mercure, t. XVII, 3^e partie, p. 4.

guerre des Pays-Bas qu'on attendait un résultat décisif. Les Suédois, pendant ce temps, portaient à la puissance autrichienne des coups bien autrement terribles, et l'Europe n'avait plus d'oreilles que pour le bruit de leurs exploits. 1631 fut pour l'Allemagne une de ces grandes années dont un même pays ne voit guère deux fois dans un siècle les prodigieuses vicissitudes.

Ferdinand II avait fermé la diète de Ratisbonne parmi de sombres présages. Ce politique jusqu'alors si habile ou si heureux, joué par ses rivaux et par ses alliés, avait sacrifié son général et disloqué son armée sans obtenir la compensation de ses sacrifices, sans pouvoir associer son fils à sa couronne. Les catholiques allemands avaient éludé les désirs de l'empereur : les princes protestants, qui n'avaient comparu à la diète que par ambassadeurs, et auxquels la diète n'avait pas donné satisfaction, relevaient la tête à mesure que les progrès de Gustave-Adolphe dans le Nord devenaient plus menaçants ; ils avaient réuni, en février 1631, à Leipzig, chez l'électeur de Saxe, une diète protestante qui adressa à Ferdinand la liste de ses griefs dans les termes les plus énergiques, déclara qu'on n'accorderait plus ni passage ni contributions aux troupes de l'empereur et de la Ligue Catholique, et ordonna des levées de soldats pour faire respecter désormais les terres des réformés. C'était la réorganisation de l'Union Évangélique. La diète de Leipzig maintint ses résolutions en dépit des monitoires impériaux.

Ferdinand commençait à se repentir de n'avoir pas d'abord pris au sérieux l'attaque du roi de Suède. » Ce roi de neige, » disaient les courtisans autrichiens, « fondra en avançant vers le Midi. » Gustave n'avança pas très-vite dans les premiers mois de la guerre : il fut quelque temps

tenu en échec sur l'Oder par le général italien Conti ; mais sa petite armée, qui n'était d'abord que d'une quinzaine de mille hommes, se grossissait et de renforts suédois et des propres soldats de l'empereur, licenciés avec Wallenstein. Le roi de neige refusa une trêve d'hiver, en disant que les Suédois étaient soldats en toute saison. Ses gens, couverts d'épaisses peaux de mouton, bravaient toutes les rigueurs des hivers du Nord. Les Impériaux furent chassés de la Poméranie : le Mecklenbourg, puis le Brandebourg, furent entamés ; l'électeur de Brandebourg, moitié par la crainte des armes impériales, moitié par la jalousie que lui inspirait l'établissement des Suédois dans la Poméranie, duché dont il était l'héritier présomptif, ne se décida point à recevoir Gustave-Adolphe en allié, et donna passage, au contraire, à l'armée de l'empereur. C'était avant la diète de Leipzig. Gustave n'en poussa pas moins sa pointe, et ce fut à Bernwald, dans le New-Brandebourg, qu'il conclut définitivement son traité avec la France, le 23 janvier 1631.

Richelieu eût voulu que le traité restât secret, que les électeurs protestants, d'une part, la Ligue Catholique, de l'autre, gardassent la neutralité, et que le choc eût lieu entre l'Autriche et la Suède, seule à seule. Il avait travaillé à mettre la Suède en état de soutenir la lutte. Charnacé avait ordre d'agir dans ce sens auprès des cours de Saxe et de Brandebourg, qui n'avaient pas d'autre désir, et ce fut dans le même but que le gouvernement français consentit à signer secrètement avec le duc de Bavière une alliance défensive pour huit ans, à des conditions très-avantageuses pour le Bavaois ; car Louis XIII garantit à Maximilien et à sa maison la conservation de la dignité électoriale enlevée au Palatin (30 mai 1631). (*Mercur*,

part., p. 201.) Richelieu espérait, en ménageant la neutralité, si propice à l'Allemagne, faire un ouvrage sur les États autrichiens.

des événements et la politique de Gustave rendent ce plan, bien difficile à réaliser. Gustave avait conclu un traité avec la France, dont il attendait un effet sur l'opinion, et le territoire des électeurs protestants, loin de pouvoir rester neutre, devint le théâtre de la guerre. Le vieux Tilli, qui avait succédé à Wallenstein dans le commandement des forces conservées par l'empereur, était accouru faire face à Gustave : il passa au fil de l'épée une garnison suédoise de deux mille hommes dans la ville de New-Brandebourg ; Gustave répondit en exterminant, dans Francfort pris d'assaut, plusieurs milliers d'Impériaux. L'électeur de Brandebourg, menacé d'être écrasé entre les deux partis, céda enfin au cri de ses sujets, traita avec le roi de Suède et lui remit, comme places de sûreté, Spandau et Custrin. Rien ne servait si puissamment Gustave que la comparaison faite par les populations allemandes entre la sévère discipline des Suédois et la licence féroce des troupes impériales. Les Saxons, aussi bien que les habitants du Brandebourg, tendaient les bras au roi de Suède : Gustave pressa le plus puissant de leurs princes, l'électeur Jean-Georges, d'imiter son voisin de Brandebourg. Les intérêts de l'humanité, comme de la liberté germanique, exigeaient impérieusement que le prince saxon se déclarât : Tilli, ne pouvant débusquer Gustave des bords de l'Oder et de la Sprée, s'était replié sur l'Elbe et assiégeait Magdebourg, la première cité de l'intérieur qui eût osé repousser le joug impérial et se déclarer pour le roi de Suède ; Magdebourg était à l'extrémité.

L'électeur de Saxe pourtant hésita, tergiversa, et finit par refuser à Gustave le pont de Dessau sur l'Elbe, qui était indispensable aux Suédois pour aller au secours de Magdebourg. La lâcheté de l'électeur perdit cette malheureuse ville. Magdebourg fut emporté d'assaut le 20 mai : une population de trente mille âmes, hommes, femmes, enfants, vieillards, fut tout entière égorgée par les Impériaux : la ville incendiée ensevelit ses habitants sous ses ruines fumantes. Le vainqueur, dans l'exaltation de sa joie infernale, comparait lui-même le sac de Magdebourg aux grandes destructions de Troie et de Jérusalem.

L'Allemagne protestante en fut glacée d'horreur : l'empereur essaya de mettre à profit l'épouvante des réformés ; il somma de rechef les protestants de renoncer aux résolutions de Leipzig ; il obtint de la Ligue Catholique, assemblée à Dinkespuhl, une promesse d'assistance qui mit à néant tous les projets de neutralité ; il convoqua, pour le mois d'août, à Francfort-sur-le-Mein, une diète spéciale destinée à faire exécuter l'édit de restitution des biens ecclésiastiques. Vingt-quatre mille vieux soldats, rappelés d'Italie après le traité de Chierasco, entrèrent dans la Haute Allemagne, et remirent, sans résistance, la Souabe et la Franconie sous le joug, Strasbourg, craignant d'avoir le même sort, demanda secrètement la protection du roi de France, à la grande joie de Richelieu (Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 335). Mais les Impériaux ne s'approchèrent pas du Rhin, et allèrent joindre Tilli. L'administrateur de Bremen, qui avait commencé d'armer, courba la tête devant eux. Un seul prince de la Germanie occidentale, le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, fils de l'ami de Henri IV, eut le courage de maintenir ses droits et les résolutions de

Leipzig. Tilli s'apprêtait à l'accabler, lorsque les mouvements du roi de Suède rappelèrent sur l'Elbe le farouche vainqueur de Magdebourg.

Gustave-Adolphe avait fait de terribles serments de vengeance, et se préparait à les tenir. Si les Impériaux étaient redevenus les maîtres au couchant de l'Elbe, lui, dominait entièrement au levant de ce fleuve, depuis la frontière de la Saxe électorale jusqu'à celle du Holstein : il avait contraint l'électeur de Brandebourg à s'unir plus étroitement avec lui, et réinstallé solennellement les ducs de Mecklembourg dans leur duché reconquis ; il avait reçu par mer huit mille Suédois et Finlandais, six mille Anglo-Ecossais, et levé des troupes allemandes. La fureur succédait peu à peu à la première stupeur des protestants. Néanmoins, malgré les renforts qui avaient joint Gustave, Tilli était supérieur en nombre, et le roi de Suède crut devoir se tenir encore sur la défensive. Tilli essaya en vain de forcer le camp suédois, placé au confluent de l'Elbe et du Havel : il se rabattit alors vers la Thuringe, y rallia un gros corps de troupes de la Ligue Catholique, puis fondit sur la Saxe, afin de contraindre l'électeur à se départir de sa neutralité et à se livrer à la discrétion de l'empereur. Tous les fléaux d'une invasion de barbares furent déchaînés sur la Saxe électorale, jusqu'alors exempte des calamités qui désolaient les restes de l'Allemagne. L'électeur, réduit au désespoir, se mit à la discrétion, non pas de l'empereur, mais du roi de Suède, réunit ses troupes à l'armée de Gustave, et supplia ce prince de livrer bataille sur-le-champ. Le 7 septembre, les Suédois et les Saxons parurent en vue du camp de Tilli, qui venait de prendre Leipzig par capitulation,

Les deux armées, égales en forces, comptaient chacune trente-cinq à quarante mille combattants. Le vieux Tilli, à son tour, hésitait à recevoir la bataille : la fougue de son lieutenant Pappenheim l'entraîna. Le sort de l'Allemagne fut décidé dans ces champs de Leipzig, destinés à une si formidable renommée. L'Autriche perdit, en quelques heures, le fruit de onze ans de victoire : douze mille morts ou prisonniers, cent drapeaux, tout le bagage, toute l'artillerie ennemie, furent les trophées des Suédois, qui, faiblement secondés par les Saxons, fixèrent seuls la victoire. Le reste de l'armée impériale se dispersa et fut exterminé en grande partie par les paysans saxons. Tilli et Pappenheim, criblés de blessures, s'enfuirent avec deux mille hommes jusqu'à Halberstadt, et de là jusqu'au Weser. Magdebourg fut bien vengé.

Ce triomphe, un des plus complets que présentent les fastes de la guerre, ouvrait au héros suédois un champ immense. Gustave-Adolphe avait à choisir entre deux plans de campagne : le premier, le plus séduisant pour l'orgueil d'un conquérant, c'était de fondre sur les États autrichiens et d'aller accabler Ferdinand jusque dans Vienne : Gustave fût infailliblement arrivé aux portes de la capitale autrichienne, avant que l'empereur eût pu rassembler une nouvelle armée. Ce ne fut pourtant point à ce parti que s'arrêta le roi de Suède. Déjà, de 1619 à 1620, les États autrichiens, envahis, soulevés, avaient été presque entièrement arrachés à l'empereur, et cependant Ferdinand s'était relevé plus fort qu'auparavant, grâce au point d'appui qu'il avait trouvé dans la Ligue Catholique d'Allemagne et dans la Belgique espagnole. C'était ce point d'appui qu'il fallait d'abord lui enlever,

à ce que pensa Gustave ¹. Gustave résolut de briser la Ligue Catholique, de réorganiser le parti protestant, sous la direction des Suédois, dans le nord et l'ouest de l'Allemagne, et de couper à l'empereur toute communication avec la ligne du Rhin, avant que d'attaquer en personne l'Autriche. Il marcha vers les principautés ecclésiastiques et se contenta de lancer provisoirement, sur les États autrichiens, l'électeur de Saxe, qui se chargea de conquérir la Bohême et la Silésie.

L'exécution de ce plan fut foudroyant. Les populations hussites et protestantes de la Bohême abjurèrent le culte que la violence leur avait imposé, et ouvrirent les portes de leurs villes aux Saxons : les proscrits ressaisirent leurs biens ; les jésuites et les partisans de l'Autriche furent chassés et traqués à leur tour comme l'avaient été les défenseurs des libertés bohémiennes. Les Saxons entrèrent dans Prague sans résistance. Pendant ce temps, Gustave s'avancait vers l'Occident, aux acclamations de l'Allemagne protestante : « il marchait et ne combattait pas, » conquérant province sur province, presque sans tirer l'épée. Au bruit de sa victoire, le cercle de Basse-Saxe, qui avait tant souffert pour les libertés germaniques, reprit les armes. La Thuringe se leva sous les bannières des ducs de Saxe-Weimar, rejetons de l'ancienne branche électorale dépouillée par Charles-Quint, race héroïque qui soutint seule, au dix-septième siècle, la gloire de la maison de Saxe. Le landgrave de Hesse-Cassel se jeta sur les évêchés de Westphalie, et Gustave, en personne, envahit la Franconie catholique. L'évêque de Würzburg fut chassé de ses vastes domaines : l'é-

¹ Richelieu (Mém., 2^e série, t. VIII, p. 434), blâme Gustave à ce sujet, et dit que Dieu lui avait donné la science de vaincre, mais non d'user de la victoire.

vêque de Bamberg capitula ; l'importante ville libre de Nuremberg et la noblesse protestante de Franconie s'unirent aux Suédois ; bientôt Francfort, la cité des couronnements impériaux, reçut Gustave dans ses murs, d'où venait de s'enfuir la diète convoquée par Ferdinand (16 novembre), et tout le cours du Mein fut au pouvoir du roi de Suède. Les Thuringiens et les Hessois rejoignirent Gustave ; le torrent des Suédois entraînait partout avec lui les flots de la belliqueuse jeunesse allemande, et le vainqueur de Leipzig, parti de Saxe, au milieu de septembre, avec vingt-cinq mille hommes, parut sur le Rhin, à la fin de novembre, avec soixante mille.

Tilli s'était refait une armée avec les réserves et les garnisons de l'empereur et de la Ligue, éparses dans tout le nord de l'Allemagne, et avait été renforcé d'une douzaine de mille hommes, levés dans une tout autre intention par le duc de Lorraine : ce duc s'était proposé de seconder Gaston d'Orléans et Marie de Médicis contre le gouvernement français ; mais, quand il vit les Espagnols et les Impériaux hors d'état de le secourir et le roi de France prêt à le châtier de sa présomption, il protesta de n'avoir armé que pour aider l'empereur son suzerain, et prouva son dire en menant ses troupes au delà du Rhin.

L'empereur et l'électeur de Bavière avaient expressément défendu à Tilli de s'exposer à un second choc : Tilli se contenta donc de tenter contre Nuremberg, sur les derrières des Suédois, une diversion qui échoua complètement. Les Espagnols, qui occupaient, depuis dix ans, le Bas-Palatinat, s'étaient chargés de défendre le passage du Rhin. Le 16 décembre, le fleuve fut franchi par Gustave,

auprès d'Oppenheim, avec une audace et un bonheur extraordinaires ; Mayence, pris à revers, capitula dès le 23. La conquête de cette grande position militaire fit aussitôt évacuer, par les Espagnols et les Lorrains, presque toute la province cis-rhénane entre l'embouchure de la Moselle et celle de la Lauter. Worms fut abandonné, Manheim pris ; Landau, Weissembourg, appelèrent les Suédois et leur ouvrirent l'Alsace : Strasbourg, Ulm, le Wurtemberg, Bade-Dourlach, les Rhingraves, se déclarèrent alliés de Gustave ¹.

La terreur régnait parmi les princes de la Ligue Catholique, les uns déjà dépouillés, les autres sur le point de l'être. Dès le mois de novembre, les trois électeurs ecclésiastiques avaient invoqué la médiation du roi de France. Les prodigieux succès du roi de Suède avaient dépassé les espérances et les désirs de Richelieu : il était temps que la puissance française se montrât sur les frontières de l'Allemagne, pour contenir ce terrible allié et garder quelque part d'influence dans l'Empire. La France avait d'ailleurs à en finir avec les provocations et les intrigues d'un incommode et perfide voisin, du duc de Lorraine. Le roi et le cardinal, qui séjournaient depuis quelques semaines en Champagne, partirent, le 10 décembre, de Château-Thierry pour Metz ², après avoir confié au

¹ Sur la campagne de 1631, *Mercure françois*, t. XVI, p. 271-279 ; — XVII, p. 390-375 ; 634-704 ; 2^e partie, p. 75-146. — *Mémoires de Richelieu*, 2^e série, t. VIII, p. 305-307 ; 328-349. — Pufendorf, *Rerum Suecicarum* lib. I, III. — Schiller, *Guerre de Trente ans*, l. II-III. — Coxe, *Hist. de la maison d'Autriche*, c. LII-LIII.

² Le roi et le cardinal avaient reçu à Château-Thierry l'expédition d'un traité conclu, d'après leurs ordres, avec l'empereur de Maroc, Muley-el-Gualid. Une petite escadre avait conduit au port de Saff un envoyé français, qui obtint la liberté des Français retenus en esclavage dans le Maroc, sous condition de réciprocité pour les forçats marocains de Marseille. L'empereur de Maroc promit

comte de Soissons le commandement de Paris et des provinces du Nord, et envoyé l'ordre au maréchal de La Force, qui commandait l'armée d'observation réunie en Champagne, d'aller reprendre Vic et Moyenvic, places dépendantes de l'évêché de Metz, qui avaient été occupées, l'année précédente, par des détachements impériaux, d'après les instigations du duc de Lorraine.

Au bruit de l'approche du roi de France, l'électorat de Trèves, qui se trouvait serré entre les Suédois, les Français et les Hispano-Belges, se divisa en deux partis : le chapitre archiépiscopal de Trèves et le corps municipal de ce chef-lieu de l'électorat appelèrent les Espagnols : l'électeur, retiré à Coblenz, se mit sous la protection des Français (21 décembre) (*Mercur*, t. XVIII, p. 82). Le duc de Lorraine, après sa malencontreuse expédition du Rhin, venait de rentrer dans sa capitale, poursuivi par les menaces de Gustave-Adolphe. Le duc Charles se jugea perdu s'il n'obtenait à tout prix le pardon et le patronage de la France : encouragé par son amie, madame de Chevreuse, alors réconciliée avec Richelieu, il

que ses sujets ne pilleraient plus les navires français, accorda la liberté du commerce aux Français de ses États, moyennant le paiement de droits fixes reconnus : il consentit que la bannière de France couvrit dans ses ports tous les navires chrétiens qui l'arboreraient. On se réfère, dans ce traité, à la paix antérieurement contractée entre les deux couronnes (sous Henri IV; voy. notre t. XII, p. 106). Par suite de ce traité, des consuls français furent établis à Maroc, à Salé, à Safi, et un agent consulaire, à Santa-Cruz ou Agadir. — *Mercur* français, t. XVII, suite, p. 174 et suivantes. — Un nouveau traité de paix avait été signé avec Alger en septembre 1628. Il était plus facile d'obtenir ces traités que de les faire observer. On fut obligé, en 1635, de renouveler les conventions de 1631. Richelieu (*Mém.* 2^e série, t. VIII, p. 993) rapporte, à ce sujet, que l'officier français, chargé d'aller renouveler le traité, rencontra dans la rade de Safi un vaisseau de guerre anglais, qui refusa d'abaisser son pavillon. Le navire anglais fut assailli et pris par les Français après un combat acharné. C'était la revanche de l'affront de Roani!

vint trouver le roi à Metz, le 26 décembre, reconnut ses torts, et se mit à la merci de Louis. Richelieu conseilla au roi une clémence qui devait donner à la France le droit de prêcher la modération au vainqueur de Leipzig. On ne pardonna toutefois au Lorrain qu'à des conditions qui le firent descendre du rang de prince souverain à celui de simple vassal. Par un traité signé à Vic, le 6 janvier 1632, Charles de Lorraine se départit de toutes intelligences avec l'empereur et l'Espagne, promit de ne plus contracter aucune alliance sans le consentement du roi, s'obligea non-seulement à renvoyer de ses États les ennemis et les sujets rebelles du roi, et à n'y recevoir dorénavant ni Monsieur ni la reine-mère, mais encore à souffrir que dorénavant les gens du roi arrêtassent dans ses États les Français accusés de lèse-majesté. Il promit de livrer passage sur ses terres aux armées françaises qui marcheraient vers l'Allemagne, et de joindre ses forces à celles du roi; il livra enfin au roi, pour trois ans, Marsal, sa plus forte place. A ces conditions, Louis XIII s'obligea de le défendre envers et contre tous. (Dumont, *Corps diplom.*, t. VI, p. 28.)

Le roi signifia au duc qu'il ne permettrait pas le mariage projeté entre sa sœur Marguerite de Lorraine et le duc d'Orléans : Charles protesta que ce mariage n'aurait pas lieu.

Au moment même où Charles donnait cette assurance à Louis XIII, le mariage défendu était consacré secrètement à Nanci, avec la permission du cardinal de Lorraine, évêque de Toul, frère du duc et de Marguerite (3 janvier 1632). Le duc Charles ne subissait le pacte imposé par la France qu'avec l'intention de le violer à la première occasion (Richelieu, 2^e sér., VIII, 352).

Le roi offrit à son frère l'oubli du passé, et lui fit proposer ou de revenir à la cour, ou de se retirer à l'étranger dans un lieu non suspect : Richelieu, très-satisfait d'être débarrassé de la reine-mère, eût souhaité au contraire de ramener en France l'héritier du trône. Gaston refusa tout, et ne quitta la Lorraine que pour aller rejoindre sa mère à Bruxelles.

De nouveaux envoyés de la Ligue Catholique étaient arrivés à Metz en même temps que le duc de Lorraine. Un des princes dépouillés, l'évêque de Wurtzbourg, accourut en personne supplier le roi et le cardinal au nom de la religion. Les catholiques allemands imploraient maintenant à grands cris cette neutralité qu'ils n'avaient point acceptée, quand la France la leur garantissait et que la victoire n'avait point encore prononcé. L'électeur de Bavière réclamait même l'assistance armée de la France, en vertu de son alliance défensive avec Louis XIII. Richelieu fit bien sentir au Bavaurois qu'il avait perdu le bénéfice de son traité en provoquant un autre allié de la France, le Suédois, et la France n'intervint qu'amiablement auprès du roi de Suède. Louis, avant de signer son traité avec le duc Charles, avait déjà prié Gustave de ne pas envahir l'Alsace et la Lorraine, en lui faisant entendre qu'il se chargeait d'occuper l'ennemi dans ces contrées. Le marquis de Brezé, beau-frère de Richelieu, fut envoyé vers le roi de Suède, afin d'intercéder auprès de lui pour les princes catholiques.

Gustave comprit que le gouvernement français ne pouvait le voir volontiers s'étendre sur la rive gauche du Rhin : l'invasion de l'Alsace et surtout de la Lorraine, province trop éloignée du vrai théâtre de la guerre, n'eût peut-être pas même été d'une bonne politique, quand la

France ne s'y fût point opposée. Les armes suédoises avaient conquis une base d'opérations bien suffisante pour reprendre la lutte directe contre l'Autriche. Gustave ne fit pas de grandes difficultés à l'égard de la Lorraine. Quant aux princes de la Ligue Catholique, il ne voulut faire aucune concession à ceux dont il avait intégralement occupé les domaines, comme l'électeur de Mayence et les évêques de Wurtzbourg et de Worms, et annonça qu'il ne leur rendrait rien qu'à la paix générale : il déclara qu'il se réservait le droit de châtier l'évêque de Bamberg, qui avait violé sa capitulation avec les Suédois ; il consentit à accorder la neutralité aux autres, et à rendre ce qu'il avait pris au duc de Bavière et aux électeurs de Trèves et de Cologne, moins Spire (l'évêché de Spire appartenait à l'archevêque de Trèves) : il prétendait que le duc de Bavière et ses alliés rendissent en échange aux protestants tout ce qu'ils leur avaient enlevé depuis 1618, sauf à traiter, sous bref délai, d'un accommodement entre le duc de Bavière et le Palatin, par la médiation des rois de France et d'Angleterre. Le duc de Bavière et ses associés réduiraient leurs forces à douze mille soldats au plus, interdiraient toutes levées d'hommes, toutes fournitures sur leurs terres à l'Autriche et à ses adhérents (*Mercur*, XVIII, p. 129.)

Maximilien de Bavière ne put se résigner à subir ces dures conditions : il fit de nouveaux armements, tout en cherchant à gagner du temps et à tromper le roi de Suède. L'électeur de Cologne, son frère, l'imita d'abord, ainsi que la plupart des princes catholiques, mais finit par obtenir une sorte de neutralité de fait par la protection de la France. L'électeur de Trèves accepta la neutralité franchement, et s'engagea de recevoir des garnisons fran-

çaises dans Coblentz, dans Hermanstein (aujourd'hui Ehrenbreitstein) et dans Philipsbourg. Les Liégeois, qui avaient pour prince-évêque l'électeur de Cologne, n'avaient pas attendu son autorisation pour se déclarer neutres.

Pendant ce temps, l'orage attiré par le duc de Bavière crevait sur ses États. Gustave-Adolphe, laissant derrière lui de fortes réserves à Mayence et à Francfort, avait repris, dès le mois de mars, sa course foudroyante à travers l'Empire. Il chassa Tilli de la Franconie, où ce général avait essayé de reporter la guerre : il le rejeta sur la Bavière et y fondit à sa suite ; Donawerth, emporté d'assaut, lui livra le passage du Danube. Tilli s'était retranché sur le Lech, près du confluent de cette rivière avec le Danube. Les Suédois, protégés par leur puissante artillerie, jettent un pont sur le Lech, franchissent ce torrent grossi par la fonte des neiges et emportent les positions de l'ennemi. Un boulet épargna au vieux Tilli la douleur de survivre à ce nouveau désastre. Le duc de Bavière se réfugia dans Ingolstadt avec les débris de ses troupes. Gustave-Adolphe alla délivrer la métropole du luthéranisme, Augsbourg, de la garnison impériale qui l'opprimait, puis revint sur Ingolstadt. Le duc de Bavière s'y défendit avec vigueur. Gustave, chargeant un de ses lieutenants de bloquer Ingolstadt, s'avança dans l'intérieur de la Bavière, et, dès le commencement de mai, entra victorieux dans Munich, ayant à sa droite le palatin Frédéric, qu'il avait appelé du fond de la Hollande et qu'il traitait en roi. Le malheureux Frédéric, dépouillé jadis par son parent Maximilien, goûta ainsi la joie d'entrer à son tour dans la capitale de son ennemi, vaincu, à la vérité, par un autre que par lui.

Maximilien, dans sa détresse, appelait en vain à son aide l'Autriche, qu'il avait vivement contrariée en 1650, mais pour laquelle il se sacrifiait en ce moment. L'empereur n'eût pas mieux demandé que de le défendre, mais il n'en avait pas le pouvoir. Après la fatale journée de Leipzig, l'empereur avait réclamé les secours de l'Espagne, du pape, du roi de Pologne, des princes italiens, de ses sujets d'Autriche et de Hongrie. L'Espagne guerroyait de son mieux sur le Rhin, et ne pouvait envoyer à temps des forces suffisantes dans l'intérieur de l'Allemagne : le pape, le vieil Urbain VIII, n'avait pas très-bien reçu les demandes d'argent adressées par Ferdinand, et lui avait reproché son injuste et ruineuse guerre de Mantoue, qu'il expiait en ce moment ; la proposition que formula un cardinal espagnol d'excommunier Richelieu, fauteur des hérétiques, fut écartée par le Saint-Père comme extravagante. Les temps étaient bien changés, et l'ardeur belliqueuse du Saint-Siège était déjà bien amortie ! Le pape donna le moins qu'il put à l'empereur. Les États italiens, excepté le grand-duc de Toscane, ne donnèrent que de belles paroles. Le roi de Pologne ne put qu'autoriser quelques levées clandestines. Les populations autrichiennes et hongroises parurent plus disposées à menacer qu'à secourir leur maître. La Suisse maintint sa neutralité. Dans cette extrémité, Ferdinand comprit qu'il ne lui restait qu'une seule chance de salut, le rappel de Wallenstein !

Le duc de Friedland, dévorant ses ressentiments et cachant ses espérances, était resté en apparence étranger aux événements depuis sa destitution ; mais on assure qu'il avait offert secrètement au roi de Suède sa coopération pour renverser Ferdinand du trône, et que la défiance témoignée par Gustave, en offensant le superbe

Friedland, fut le salut de l'empereur. Ce qui est certain, c'est que Wallenstein ne prit aucune part à la défense de la Bohême contre les Saxons. Lorsque l'empereur, résigné à s'humilier devant un sujet offensé, pria Wallenstein de reprendre le bâton de commandement qu'on lui avait enlevé, Wallenstein rejeta d'abord cette proposition bien loin. A force de supplications, l'on obtint seulement de lui qu'il se chargerait de réorganiser une armée : il s'en était préparé de longue main les moyens. En moins de trois mois, à l'aide des contributions extraordinaires que leva Ferdinand, quarante mille hommes admirablement équipés furent réunis sous les bannières du duc de Friedland. Wallenstein feignit alors de vouloir retourner dans sa retraite. Lui seul pouvait diriger ces forces, que lui seul avait pu évoquer comme par magie : l'empereur se mit à sa discrétion ; c'était ce qu'il attendait. Il exigea l'autorité la plus illimitée sur toutes les armées de la maison d'Autriche en Allemagne : l'empereur n'aurait pas même le droit de faire grâce sans son aveu, pas même le droit de se montrer dans les camps. Toutes les places fortes lui seraient ouvertes à volonté. Toutes les conquêtes qu'il ferait seraient à sa disposition : une des provinces autrichiennes lui serait concédée en fief ; lui seul fixerait le délai dans lequel il résignerait le commandement, si l'empereur avait dessein de le révoquer une seconde fois. On peut dire qu'il ne restait à Ferdinand que le titre d'empereur. Tout fut accepté.

Au mois d'avril, Wallenstein se mit en campagne. Dès le mois de mai, la Bohême était reconquise sur les Saxons, qui n'avaient pas su relever et reconstituer ce malheureux pays. Après ce premier succès, Wallenstein,

qui regardait le duc Maximilien comme l'auteur de sa destitution ; resta sourd aux cris de la Bavière, ruinée par les Suédois, jusqu'à ce que Maximilien fût venu le joindre en Bohême et eût reconnu sa suprême autorité militaire. Wallenstein marcha enfin contre Gustave, qui accourut au devant de lui, et, dans les derniers jours de juin, les deux grands capitaines furent en présence sous les murs de Nuremberg. Pour la première fois, la fortune de Gustave fut arrêtée, et, durant plus de deux mois, Wallenstein, immobile dans son camp retranché, tint le roi de Suède en échec, sans que Gustave pût le forcer à combattre. L'Europe attendit longtemps en vain des nouvelles décisives du théâtre de la guerre ¹.

Des événements moins grandioses, mais d'un intérêt tragique et d'une grande portée politique, se passaient, sur ces entrefaites, en France.

Le roi et le cardinal étaient rentrés, dès le mois de février, dans l'intérieur du royaume, après avoir établi un corps d'armée sur la Sarre, pour surveiller les affaires d'Allemagne. Les intrigues des mécontents, un moment déconcertées par les revers de la maison d'Autriche, se renouaient avec une activité nouvelle. La réapparition de Wallenstein et les prédictions des astrologues, qui annonçaient que le roi ne passerait pas la Pentecôte, ranimaient les espérances de Gaston et de sa mère : Wallenstein et l'archiduchesse de Belgique leur promettaient des secours ; l'incorrigible duc de Lorraine, alléché par l'espoir d'un huitième électorat que l'empereur créerait pour lui, recommençait à lever des troupes, à débaucher les

¹ *Mercur*e françois, t. XVII, 2^e partie, p. 201-208; t. XVIII, p. 4-17; 94-250; 292-297; 539-565. — *Mémoires de Richelieu*, 2^e série, t. VIII, p. 549-571 — Schiller, l. III. — Coxe, c. LIII-LIV.

soldats français; à entraver les approvisionnements de l'armée royale, l'Espagne s'efforçait de séduire ceux des gouverneurs et des généraux français qu'elle savait mal affectionnés à Richelieu, Épernon, Créqui, Toiras même. Les agents de Monsieur travaillèrent avec plus de succès à gagner le plus grand seigneur de France, le maréchal duc de Montmorenci. Fils et petit-fils de connétable, Montmorenci était mécontent que Richelieu, qui lui devait quelque reconnaissance personnelle, ne l'eût pas fait au moins maréchal-général : il s'estimait, d'ailleurs, offensé qu'on traitât sa province, le Languedoc, moins bien que la Provence ou que la Bourgogne, qui avaient obtenu la suppression des élus et le rétablissement des franchises provinciales. Le conseil du roi ne refusait pas absolument de révoquer les élus en Languedoc, où une résistance passive avait presque annulé leur établissement; mais il y mettait des conditions onéreuses, et surtout des difficultés d'exécution que Montmorenci imputait au mauvais vouloir du surintendant d'Effiat, son ennemi personnel et l'ami du cardinal. Les affidés de Monsieur aigrirent les ressentiments de Montmorenci, invoquèrent sa générosité en faveur d'une reine et d'un prince bannis par leur fils et leur frère : le duc céda, par faiblesse plus que par passion, entra dans les négociations de Monsieur avec la cour d'Espagne, et envoya même à Madrid un agent pour son compte personnel, tandis que le commandeur de Valençai, qui avait autrefois si bien servi le cardinal dans l'affaire de Chalais et au siège de La Rochelle, se faisait l'ambassadeur de la reine-mère à l'Escorial et promettait de soulever la marine française ¹.

¹ Archives de Simancas, A, 22/46, citées par Capefigue; Richelieu et Maza-

Le gouvernement français ne savait pas tout, mais en savait assez pour se tenir sur ses gardes. Richelieu avertit les grands, par un exemple terrible, qu'ils n'avaient à attendre de lui ni ménagement ni merci. Les deux frères Marillac avaient été, jusqu'à la *Journée des Dupes*, les principaux artisans des discordes de la cour et de la maison royale : Richelieu, procédant avec eux comme avec Ornano, comme avec Chalais, comme avec tous ses ennemis, avait d'abord tout tenté pour les regagner; puis, voyant ses avances méprisées, ses bienfaits tournés contre le bienfaiteur, avait juré irrémissiblement leur perte. Après la *Journée des Dupes*, le cardinal ne put que faire disgracier et exiler le garde des sceaux Michel; de mauvais conseils donnés aux princes ne sont pas de la compétence des tribunaux, et la probité privée de Michel était intacte. Il n'en était pas de même du maréchal : le cri public avait dénoncé ses exactions pendant qu'il commandait en Champagne. Richelieu résolut de le faire payer pour deux. Aussitôt après l'arrestation du maréchal, deux maîtres des requêtes de l'hôtel, Laffemas et Moricq, avaient été chargés d'informer contre lui. Le parlement, sur la requête du maréchal et de sa femme, et sur les conclusions du procureur général Mathieu Molé, interdit à ces commissaires de continuer l'information, et évoqua l'affaire : le conseil du roi cassa l'arrêt du parlement (février 1631), et ôta à cette cour suprême la connaissance du procès, qui fut déférée à une commission composée de quatre maîtres des requêtes et de treize membres du parlement de Dijon, plus docile au

rin, t. V, p. 421-436: 458. — Histoire de Henri, dernier duc de Montmorenci, p. 241-258. — Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 599. — Hist. de Louis XIII, par le P. Griffet, t. II, p. 264 et suivantes.

pouvoir que le parlement de Paris (13 mai 1631). La commission fut installée à Verdun, cité dont Marillac avait été gouverneur. Le conflit recommença entre le parlement et le conseil : il fallut bien que le parlement finit par céder ¹. La procédure traîna longtemps ; tout à coup, au mois de février 1632, elle fut reprise avec un redoublement de vigueur : la commission, augmentée

¹ La lutte entre le parlement et le ministre se renouvelait en toute occasion. Au mois de juin 1631, une commission avait été établie à l'Arsenal de Paris afin de poursuivre le crime de fausse monnaie, crime lucratif qui se multipliait parmi les gens de la plus haute qualité. Le parlement ne voulut enregistrer qu'à condition que tous les membres de la commission seraient tirés de son sein. Le roi repoussa cette prétention, et passa outre. La chambre de l'Arsenal ne tarda pas à être chargée de faire le procès aux personnes des factieux, comme la chambre du domaine le faisait à leurs biens : elle condamna aux galères perpétuelles deux médecins astrologues qui avaient prédit la mort prochaine du roi, et condamna à mort par contumace : 1° la comtesse du Fargis, pour avoir préparé, dans la prévision de la fin du roi, le remariage de la reine avec Monsieur ; 2° l'ex-surintendant La Vieuville, pour un meurtre et pour avoir été joindre Monsieur et la reine-mère ; 3° le duc de Roannez, pour fausse monnaie. Le duc d'Angoulême eût bien mérité la même sentence que le duc de Roannez ; mais, heureusement pour lui, il s'était soumis sans réserve à Richelieu.

Le parlement avait cependant cassé les procédures de la commission de l'Arsenal, et défendu aux commissaires de continuer. Un arrêt du conseil cassa l'arrêt du parlement (16 décembre 1631), enjoignit au premier président de venir trouver le roi en Lorraine, avec une députation du parlement, et interdit cinq conseillers. Il fallut obéir. Les parlementaires furent très-mal reçus à Metz par Louis XIII, qui traîna quelque temps à sa suite les cinq conseillers interdits, sans vouloir les renvoyer à leurs sièges. Richelieu, au contraire, témoigna beaucoup d'égards aux magistrats, et intercédait pour eux auprès du roi, dont il trouvait les manières par trop acerbes. Le cardinal était inflexible sur le fond des choses, mais eût volontiers employé des formes plus douces que ne faisait le roi. — Les résistances, du reste, ne faisaient que provoquer les maximes du pouvoir absolu à s'étaler de plus en plus fièrement au grand jour. Quand les députés du parlement se présentèrent au roi à Metz, le garde des sceaux leur dit : « Cet État est monarchique : toutes choses y dépendent de la volonté du prince, qu'il établit les juges comme il lui plaît, et ordonne des levées selon la nécessité de l'État. » — *Manuscrits du fonds de Saint-Germain, n° 4551, fo 20. — Mém. de Richelieu ; 2e série, t. VIII, p. 372-408 — Griffet, Hist. de Louis XIII, t. II, p. 184 ; 203-217.*

de deux conseillers d'Etat et de quelques maîtres des requêtes, fut transférée à Ruel, près Paris, sous la présidence du garde des sceaux Châteauneuf. Ruel était la maison de campagne du cardinal : le choix d'un tel lieu était d'une singulière inconvenance, et dérogeait fort à l'habitude qu'avait Richelieu de ménager l'opinion publique.

Les juges, au moment où ils s'installaient à Ruel, requèrent de la reine-mère et de Monsieur des lettres qui leur déclaraient que leurs biens et leurs vies répondraient du sang de Marillac, ou même de sa condamnation à une peine quelconque. Ces menaces rendirent la perte du maréchal plus assurée. Les malversations de Marillac étaient surabondamment prouvées : on ne fit pas même valoir contre lui quelques intelligences avec le duc de Lorraine, quelques menées contraires au service du roi, qu'il eût été difficile de constater judiciairement ; les concussions de toute nature qu'il avait commises en Champagne et dans les Trois-Évêchés suffirent à motiver son arrêt. Il avait rançonné sans pitié les campagnes, détourné une partie des fonds destinés aux fortifications de Verdun, bénéficié sur le pain de munition, sur la solde, sur toutes choses. Le 8 mai 1632, il fut condamné à mort, pour péculat, à la majorité de treize voix contre dix : la minorité avait voté le bannissement ou la prison perpétuelle. « Péculat ! un homme de ma qualité condamné pour péculat ! » s'écria le malheureux, quand on lui apprit sa sentence. « Il ne s'agit dans mon procès que de foin et de paille : il n'y a pas de quoi fouetter un laquais ! »

La plupart des généraux n'étaient point, en effet, plus scrupuleux à cet égard que Marillac, et sa condamnation

était *inouïe*, mais elle était *légale* : pour toute réponse, on n'eut qu'à lui montrer le *Code Michau*, rédigé par son frère ! Les sévères ordonnances de François I^{er} et des derniers Valois contre le pécumat et la concussion y étaient renouvelées et aggravées : la peine de mort y était partout inscrite (*Code Michau*, art. 344-411).

Louis de Marillac fut décapité en Grève le 10 mai ¹.

L'extrême rigueur de ce jugement, bien qu'elle ne dût pas déplaire au pauvre peuple des campagnes, laissa dans beaucoup d'esprits une impression pénible, et ne contribua pas à rendre l'opinion plus favorable aux *commissions extraordinaires*. La création de ces machines à condamnations blessait non-seulement les intelligences versées dans la notion du droit, mais le sentiment de l'équité vulgaire, et cependant le gouvernement n'était pas sans excuse. A une époque où l'idée de la séparation des pouvoirs était encore une vague utopie, et où, par la force des choses, tout tendait à la dictature, on concluait volontiers, dans les régions du gouvernement, du droit qu'avait le chef de l'État de se dire le chef de la justice et d'instituer les juges, à son droit de faire rendre la justice par qui bon lui semblait. Les parlements fortifiaient, par leurs prétentions et par leurs refus de concours, cette dangereuse tendance. Ils voulaient avoir ce qui ne leur appartenait pas, ce à quoi ils étaient impropres, la direction politique et administrative du pays, et on leur refusait, par réaction, ce qui leur appartenait, le pouvoir judi-

¹ Voyez les pièces dans le Recueil N.-O. — Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 575. — Le père Griffet (t. II, p. 419-422 ; 482-490 ; 224-250) donne un très-bon résumé du procès de Marillac. L'ouvrage de ce Jésuite est incontestablement le meilleur livre qu'on ait écrit, jusqu'à nos jours, sur l'histoire de Louis XIII : Griffet est généralement aussi sincère et aussi judicieux que bien informé.

ciaire. Il faut bien le reconnaître, si les parlements avaient raison dans la forme, ils avaient tort dans le fond. Leur lutte contre Richelieu était en apparence la lutte de la légalité contre le despotisme, en réalité, la lutte de l'esprit stationnaire contre l'esprit de mouvement et de progrès, et, le plus souvent, de la petite politique contre la grande.

Le jour même de l'exécution de Marillac, le roi était parti pour Calais. La faction de Monsieur avait séduit le gouverneur de cette place : un des favoris de Gaston, Le Coigneux, sacrifié par son patron à son rival Puy-Laurens et désireux de rentrer en grâce auprès du roi, avait dénoncé le complot, auquel on mit ordre. Des lettres interceptées révélèrent, sur ces entrefaites, à Richelieu les menées de Monsieur avec le duc de Lorraine et les généraux espagnols et autrichiens. Les Espagnols avaient reçu des renforts assez considérables et repris l'offensive dans le Palatinat : ils avaient deux corps d'armée sur le territoire de l'électeur de Trèves, l'un à Trèves, l'autre à Spire, et l'on pensait que leurs chefs pourraient bien abandonner ces positions pour se réunir à Gaston et au duc de Lorraine, et tenter une brusque irruption en France. Le cabinet de Madrid faisait en outre des préparatifs menaçants dans la Catalogne et le Roussillon.

L'ennemi fut prévenu : dans les derniers jours de mai, les Hollandais, aidés par les subsides de la France et renforcés de nombreux volontaires français, envahirent la Gueldre espagnole, pendant que les maréchaux de La Force et de Schomberg, qui étaient restés en Lorraine, et qui s'étaient concertés avec les généraux suédois des bords du Rhin, passaient la Sarre, entraient dans le Palatinat, et envoyaient un détachement prendre posses-

sion de la forteresse de Hermanstein, conformément au traité de l'électeur de Trèves avec la France (13 juin). A cette nouvelle, le corps espagnol de Trèves marcha sur Coblenz, y pénétra par la connivence des habitants, et y jeta une garnison ; mais les Espagnols ne restèrent que peu de jours à Coblenz : une division suédoise, accourue de Mayence, chassa l'ennemi et livra la place aux Français, protecteurs de l'électorat. Cette apparition du drapeau français sur le grand fleuve gallo-germanique fait époque dans notre histoire : c'était le premier pas vers l'établissement du protectorat de la France sur la rive gauche du Rhin, but secret de Richelieu ¹.

La marche menaçante des Suédois et des protestants allemands, et les succès des Hollandais sur la Meuse, déterminèrent l'évacuation de Spire et la retraite, ou plutôt la fuite des principales forces espagnoles vers la Moselle et la Meuse. Le général en chef espagnol Gonçalez de Cordova ne put appuyer le mouvement de Monsieur, qui était passé du Luxembourg dans la Lorraine, à la fin de mai, avec deux mille chevaux français, wallons, napolitains, allemands et croates. Le duc de Lorraine, effrayé de se voir seul en face de Louis XIII offensé, pressa Gaston de se jeter sur-le-champ en France, ce que fit celui-ci avant le milieu de juin, et se hâta d'écrire aux généraux du roi que Monsieur avait traversé son duché sans sa permission.

La Force et Schomberg ne s'arrêtèrent pas aux belles paroles du duc : aussitôt après l'occupation de Hermanstein, ils tournèrent tête vers la Lorraine, et vinrent prendre Pont-à-Mousson sans résistance, au moment où

¹ Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 364-369.

le roi et le cardinal, arrivés de Picardie à grandes journées, entraient dans le duché de Bar avec une armée de réserve organisée en Champagne (18 juin). Quelques troupes lorraines qui se trouvaient dans le Barrois furent taillées en pièces ; les villes se soumirent sans coup férir. La nouvelle de l'entrée de Monsieur en Bourgogne ne détourna pas l'orage qui fondait sur la Lorraine. Le roi et le cardinal se contentèrent de détacher le maréchal de La Force à la poursuite de Gaston, et allèrent droit à Nancy. En huit jours, la campagne de Lorraine fut terminée. Nancy fut investi le 24 juin : le 26, le duc achetait le salut de sa capitale et la paix, en remettant au roi, pour quatre ans, les places fortes de Stenai et de Jametz, et en lui vendant le comté de Clermont en Argonne, dont les défilés séparent le Verdunois de la Champagne orientale. Le traité du mois de janvier précédent fut confirmé à tout autre égard. Le roi envoya Schomberg contre Monsieur, par un autre chemin que La Force, afin que ces deux maréchaux enfermassent Gaston entre eux, chargea le maréchal d'Effiat de reprendre les opérations commencées par La Force et Schomberg dans les provinces du Rhin, et repartit pour Paris le 7 juillet.

Le maréchal d'Effiat mourut d'un refroidissement, le 27 juillet, à Lützelstein, comme il s'avancait dans le Palatinat à la tête de vingt-sept mille combattants, dont quatre mille fournis, bien à contre-cœur, par le duc de Lorraine. Ce fut une grande perte et pour Richelieu et pour la France : d'Effiat, également propre à tous les emplois, était le plus distingué des hommes d'épée qui s'étaient attachés sincèrement à la fortune du grand ministre. Il fut remplacé, dans les finances, par Bouthillier et Bullion, dans l'armée, par le maréchal d'Estrées, qui

était loin de le valoir. D'Estrées eut cependant des succès : l'armée française, après avoir sommé en vain les Espagnols d'évacuer Trèves, que son prince avait placée sous la protection de Louis XIII, entreprit le siège de cette ville : les capitaines espagnols du Luxembourg ne réussirent point à ravitailler Trèves, et la place capitula le 29 août. Tout l'électorat de Trèves fut nettoyé d'ennemis et occupé par les Français, tandis que les Hollandais, conduits par le prince d'Orange Frédéric-Henri, enlevaient aux Espagnols la grande position militaire de Maëstricht, sous les yeux du fameux capitaine allemand Pappenheim, qui, après avoir un peu rétabli les affaires de l'empereur dans la Basse-Saxe et la Westphalie, était accouru au secours des Espagnols (22 août). Les auxiliaires français eurent une glorieuse part à la conquête de Maëstricht¹.

Monsieur cependant était entré en Bourgogne par le Bassigni, et s'était porté sur Dijon, après avoir lancé un nouveau manifeste contre « le tyran qui s'est emparé de l'autorité du roi par artifices et calomnies étranges. » Malgré les prières et les menaces de Gaston, Dijon ferma ses portes, et toutes les villes de la Bourgogne suivirent cet exemple. Monsieur ne fut pas plus heureux dans le Bourbonnais ni dans l'Auvergne : ses gens se vengèrent sur les campagnes, et les prétendus libérateurs de la France promènèrent partout, sur leur passage, le meurtre, le viol, le pillage et l'incendie. Gaston arriva, au milieu de juillet, dans le Gévaudan et le Rouergue, sans avoir été arrêté par aucun corps de troupes, mais sans avoir pu se faire ouvrir une seule place

¹ Mercure françois, t. XVIII, p. 255-325 ; 376-426 ; 455-503. — Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 375-393.

forte. Il pressa Montmorenci de le recevoir en Languedoc. Les circonstances avaient poussé Gaston sur le Midi deux mois plus tôt que ne l'avait prévu Montmorenci, et celui-ci, dont la qualité distinctive n'était pas la prudence, ne s'était nullement mis en mesure. Un fatal point d'honneur ne lui permit pas de se dédire. Montmorenci se rendit à Pézénas, où les États de Languedoc, rouverts par la permission de Louis XIII, s'occupaient alors à débattre avec les commissaires du roi l'affaire de la révocation des élus. Le 22 juillet, l'évêque d'Albi, Delbène, le plus actif des partisans de Monsieur dans le Languedoc, proposa aux États de voter l'impôt suivant les anciennes formes, sans plus tenir compte de l'édit des élus, et de donner une déclaration d'union avec le duc de Montmorenci, « afin d'agir ensemble pour le service de Sa Majesté, le bien et soulagement du pays. » L'archevêque de Narbonne, président des États, s'opposa en vain à cet acte de rébellion : la vieille influence du gouverneur de la province, aidée par l'intimidation, l'emporta ; l'archevêque et les commissaires du roi furent arrêtés, après la séance, par les gardes du duc, puis mis hors la ville, et l'acte d'union fut publié ¹.

Monsieur entra aussitôt dans la province par Lodève, dont l'évêque s'était déclaré pour lui, ainsi que les évêques d'Albi, de Nîmes, d'Uzès, d'Aleth et de Saint-Pons. La déclaration des États n'eut pas néanmoins l'effet espéré par le parti. Les populations languedociennes, quoique mécontentes, voyaient avec effroi le retour de la guerre civile. Les maréchaux de La Force et de Schomberg, partis de Lorraine, chacun avec un corps de cavalerie,

¹ Hist. du Languedoc, t. V, p. 578-582 ; et Preuves, n° 175, p. 379.

s'avançaient, l'un par le Lyonnais et le Dauphiné, l'autre par le Limousin et la Haute-Guyenne, se renforçaient, chemin faisant, des troupes cantonnées dans l'intérieur du royaume, contenaient la noblesse, qui avait commencé à remuer çà et là, et s'apprêtaient à serrer le Languedoc entre leurs deux corps d'armée comme entre des tenailles. Leur approche rassérmit bien des fidélités incertaines. Richelieu recueillit le fruit de sa modération envers les réformés : les ministres protestants de Nîmes conservèrent leur ville au roi malgré les efforts de l'évêque, frère du maréchal de Toiras, et les Cévennes ne se déclarèrent pas, bien que les insurgés y recrutassent quelques troupes mercenaires. Montpellier échappa aux factieux, ainsi que Beaucaire, Carcassonne et Narbonne, qui avait été promise aux Espagnols, comme place de sûreté, par Montmorenci. La capitale de la province, Toulouse, fut également retenue dans le devoir par son parlement, qui lança, le 7 août, un arrêt contre les États Provinciaux et le gouverneur rebelle. Les gouverneurs de Guyenne et de Dauphiné, Epernon et Créqui, dont Monsieur avait espéré l'assistance, protestèrent de leur fidélité au roi.

Montmorenci avait fait les mêmes protestations quasi jusqu'au dernier moment, et Richelieu eut d'abord peine à croire à sa défection. Quand il ne fut plus possible d'en douter, le cardinal prit, avec sa célérité habituelle, toutes les mesures nécessaires pour resserrer et étouffer l'insurrection dans le Languedoc. Les officiers royaux et les corps de ville montraient un peu d'hésitation à prendre l'offensive contre l'héritier du trône : Richelieu jugea la présence du roi nécessaire pour encourager tout le monde et porter les coups décisifs. Le roi alla, le 12 août, faire enregistrer au parlement de Paris une nouvelle

déclaration de lèse-majesté contre les adhérents de son frère; Louis accordait personnellement, à Gaston seul, six semaines pour se remettre en son devoir et recevoir grâce entière; ce délai passé, le roi se réservait d'ordonner contre son frère ce qui serait nécessaire « pour la conservation de l'État, sûreté et repos des peuples ¹. »

Le roi et le cardinal partirent, le jour même, [pour Lyon, après avoir confié au comte de Soissons le commandement de Paris et des provinces du nord, au prince de Condé, le commandement des provinces du centre. Ces faveurs accordées aux Condé étaient encore une menace pour Gaston. Louis XIII reçut en chemin la nouvelle d'un premier avantage remporté par le maréchal de La Force sur les rebelles, qui cherchaient à insurger le Vivarais : plusieurs seigneurs et gentilshommes avaient été pris; ordre fut expédié de les mettre en jugement. Trois d'entre eux furent exécutés.

La discorde était déjà au camp de Monsieur : Montmorenci, Puy-Laurens, le duc d'Elbeuf, le comte de Moret, se disputaient le commandement; Gaston reprochait à Montmorenci de s'être vanté d'une puissance

¹ Richelieu ajoute, dans ses Mémoires (Collection Michaud, 3^e série, t. VIII, p. 407), un bien remarquable commentaire à ce passage de la déclaration royale. Croire que, pour être fils ou frère du roi ou prince de son sang, on puisse impunément troubler le royaume, c'est se tromper. Il est bien plus raisonnable d'assurer le royaume et la royauté que d'avoir égard à leurs qualités... Les fils, frères et autres parents des rois sont sujets aux lois comme les autres, et principalement quand il est question du crime de lèse-majesté. »

Richelieu est tout entier dans ces hautes maximes de salut public et d'égalité devant la loi. Le droit que s'arrogeaient les princes de prendre part au gouvernement en vertu de leur naissance, avec l'espèce d'inviolabilité qu'ils s'attribuaient, était le plus grand de tous les obstacles au progrès de la France vers l'ordre et l'unité. — Richelieu dégagea et isola la royauté pour l'élever à la hauteur d'une idée vivante et l'identifier avec l'État.

qu'il n'avait pas, et de ne lui avoir pas livré les principales villes de la province ; Montmorenci reprochait au prince d'être arrivé trop tôt, et avec des forces bien inférieures à celles qu'il avait annoncées. Le gouvernement espagnol, qui avait promis d'envoyer un gros corps de troupes par le Roussillon en Languedoc, hésitait à prendre l'initiative de la guerre directe contre la France, pour soutenir une insurrection qui s'annonçait d'une manière assez peu imposante. Monsieur avait dépêché à Madrid le comte du Fargis, accompagné d'un personnage qui, sans avoir rien livré à l'imprimerie, commençait à se faire un grand renom de bel esprit par ses lettres et ses vers, et à rivaliser de célébrité littéraire avec Balzac : c'était Vincent Voiture. Ce littérateur diplomate fut fort goûté et fort caressé d'Olivarez¹, mais son parti n'en profita guère. Les choses, d'ailleurs, allèrent trop vite en France pour que le cabinet espagnol eût le temps de se préparer à une intervention sérieuse.

Montmorenci, qui commençait à concevoir de sombres pressentiments, avait tenté de négocier avec le cardinal ; mais Richelieu, soit qu'il eût résolu de repousser toute transaction, soit qu'il crût que le duc voulait seulement gagner du temps, renvoya le négociateur sans l'entendre (17 août). Quelques jours après, une déclaration royale enjoignit au parlement de Toulouse de faire le procès au duc de Montmorenci, pour crime de lèse-majesté : quinze jours étaient accordés aux prélats, barons, consuls et députés des villes qui avaient pris part aux délibérations des États à Pézénas, pour désavouer ce qu'ils avaient résolu ou consenti (23 août). La déclara-

¹ Voyez les lettres de Voiture, citées par Levassor, t. IV, p. 155.

tion fut signée par le roi à Cosne sur Loire. Avant que Louis, qui traînait après lui une artillerie formidable, fût arrivé à Lyon, la lutte fut terminée en Languedoc.

Les rebelles, principalement établis dans le centre de la province, où ils tenaient Béziers, Lodève, Alais, Uzez, Agde, Lunel, Pézénas, avaient divisé leurs forces pour s'opposer aux maréchaux de La Force et de Schomberg. Le duc d'Elbeuf s'était chargé de tenir tête à La Force sur le Rhône, où le château de Beaucaire avait pris parti pour Monsieur : Gaston, Montmorenci et Moret se portèrent dans le Haut-Languedoc au devant de Schomberg, qui n'avait encore que fort peu de troupes avec lui. Les deux petites armées se rencontrèrent, le 1^{er} septembre, auprès de Castelnaudari, qu'elles prétendaient également occuper. Schomberg, par une habile manœuvre, passa le premier la petite rivière du Fresquel, qui était entre les deux armées et la ville, et se plaça entre l'ennemi et Castelnaudari. La cavalerie des rebelles franchit à son tour le Fresquel, et l'escarmouche s'engagea parmi des fossés, des fondrières et des ravins, qui rendaient, de part et d'autre, l'attaque très-difficile. Les rebelles avaient trois à quatre mille cavaliers, deux mille fantassins et trois canons. Les *cardinalistes* compensaient par l'ordre et la discipline leur infériorité numérique, tandis que l'anarchie régnait parmi leurs adversaires. Gaston et Montmorenci venaient de se quereller, et Gaston avait, dit-on, menacé de faire sa paix particulière. On se raccommoda néanmoins au moment de combattre, et l'on convint de ne point attaquer à fond que l'artillerie ne fût arrivée. Cependant, à peine le comte de Moret, qui commandait l'aile gauche, vit-il paraître un escadron *cardinaliste*, qu'il courut au devant, et se fit tuer à la première dé-

charge. Les mercenaires croates ou polaques (polonais), qui suivaient le comte, tournèrent le dos sur-le-champ. Au bruit des coups de feu, Montmorenci, posté à la droite, s'élança impétueusement dans un chemin creux bordé de mousquetaires ennemis : une furieuse décharge culbuta l'escadron qui le suivait ; cinq ou six gentilshommes seulement poussèrent après lui jusqu'au bout du défilé, où le gros des cardinalistes était en bataille, et allèrent avec lui s'engloutir au milieu de mille ennemis. Montmorenci perça six rangs de cavalerie et d'infanterie avant de tomber, criblé de dix blessures, sous son cheval expirant. « Je me suis sacrifié pour des lâches ! » dit le malheureux duc aux officiers cardinalistes qui vinrent le relever et l'emporter tout sanglant à Castelnaudari.

Personne, en effet, ne tenta de le secourir ou de le venger. Les mémoires du temps ne sont pas d'accord sur la conduite que tint Monsieur. Suivant les uns, Gaston, en apprenant que Montmorenci était mort ou pris, se mit à siffler machinalement, dit froidement : « Tout est perdu ! » et fit sonner la retraite. Suivant les autres, le prince eût voulu aller au secours de son malheureux allié, mais il se mit une telle panique parmi les troupes insurgées, qu'il fut impossible de les ramener au combat. Les nouvelles levées languedociennes se dispersèrent dès qu'elles surent la chute de leur gouverneur ¹.

Le lendemain matin cependant, Monsieur, qui s'était retiré à deux lieues de Castelnaudari, envoya un trompette demander la bataille à Schomberg. Le maréchal

¹ Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 398-409. — Éléin. de Pontis, *ibid.*, t. VI, p. 573-574. — Mém. du duc d'Orléans, *ibid.*, t. IX, p. 593-596 — Mercure, t. XVIII, p. 504-580. — Hist. de Henri, dernier duc de Montmorenci, p. 250-263.

répondit qu'il se garderait bien de donner bataille au frère du roi, mais que, si Monsieur l'attaquait, il se défendrait de son mieux.

C'était de la part de Gaston une vaine fanfaronnade. Son armée d'abord, puis son parti, se fondaient autour de lui. On vit bien que Montmorenci avait été à lui seul tout le parti, car toutes les villes du Languedoc se soumirent dans les quinze jours : la noblesse en fit autant, et Monsieur se trouva réduit à ses anciens compagnons d'exil et à sa cavalerie étrangère, fort diminuée, avec laquelle il errait de village en village.

Le roi, dès qu'il eut reçu la nouvelle de la victoire, envoya offrir à Gaston d'étendre aux gens de sa maison et au duc d'Elbeuf l'amnistie offerte à lui seul par la déclaration du 12 août. Le messenger du roi ne parla pas de Montmorenci. Le messenger de Louis XIII s'était croisé en route avec un envoyé de Gaston, qui expédiait à son frère la proposition de se soumettre, à condition que Montmorenci fût mis en liberté ; que tous ses partisans et ceux de la reine-mère recouvraient leurs biens et leurs charges ; que le roi lui donnât, pour lui et la reine-mère, deux places de sûreté ; que les places enlevées au duc de Lorraine fussent restituées ; enfin qu'un million lui fût accordé pour payer ses dettes. Le roi ne daigna pas discuter ces folles prétentions, et continua sa route jusqu'à Montpellier.

Gaston alors pria Louis de lui envoyer des gens de confiance avec lesquels il pût traiter, et livra des otages pour leur sûreté. Le roi lui dépêcha le surintendant Bullion. Il y eut de vifs débats sur les conditions *humiliantes* qu'on proposait à Monsieur, et principalement sur Montmorenci. Le favori Puy-Laurens « s'emporta si avant

que de dire que, si Montmorenci étoit condamné à mort, il y avoit plus de quarante gentilshommes résolus de poignarder le cardinal (Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 415). » Bullion, homme ferme et dur, haussa les épaules à ces bravades, et démontra sans peine à Monsieur son impuissance absolue. La résistance étoit impossible : la retraite en Espagne l'étoit devenue aussi ; pendant que Gaston hésitait et négociait, Schomberg lui coupait le chemin du Roussillon. Le 29 septembre, tout fut conclu : Gaston reconnut sa faute par écrit, promit de n'y plus retomber et d'abandonner toutes intelligences au dedans et au dehors du royaume, contraires au gré du roi, même avec la reine-mère, « tant qu'elle sera en l'état où elle est... et de demeurer en tel lieu qu'il plaira au roi lui prescrire. » Il jura de « ne prendre aucun intérêt en celui de ceux qui se sont liés à lui en ces occasions... et ne prétendre pas avoir sujet de se plaindre quand le roi leur fera subir ce qu'ils méritent. »

On ne pouvait abandonner plus clairement Montmorenci à la hache du bourreau.

Le roi voulait bien accorder aux étrangers qui avoient suivi Monsieur six jours pour se retirer en Espagne, et accorder la vie et les biens au duc d'Elbeuf et aux domestiques de Monsieur.

Gaston, qui avait préalablement désavoué, comme écrits à son insu, ses injurieux manifestes contre Richelieu, promit enfin d'aimer le cardinal, qu'il avait « toujours estimé pour sa fidélité au roi et à l'État. »

Puy-Laurens, « à qui Monsieur donne sa principale confiance, » s'engagea, par un article supplémentaire, à révéler tout ce qui s'étoit traité par le passé de préjudiciable à l'État, et garantit sur sa tête l'observation du

nouveau pacte (*Mercur*, XVIII, p. 774-777). Puy-Laurens commença de tenir sa parole en niant effrontément à Bullion l'existence du mariage secret de Monsieur avec Marguerite de Lorraine.

Gaston et ses gens partirent aussitôt après pour la Touraine, tandis que le roi et le cardinal se transportaient de Montpellier à Béziers, que Monsieur venait de quitter. Richelieu rétablit l'ordre en Languedoc par des mesures vigoureuses : plusieurs citadelles et plus de cent châteaux féodaux furent non-seulement démantelés, mais démolis ; il y eut quelques exécutions à mort, parmi lesquelles on remarque celle de Deshaies de Courmenin, dont le père avait été ambassadeur à Constantinople, et qui avait été lui-même chargé d'affaires en Moscovie¹. Beaucoup de seigneurs et d'officiers royaux, condamnés par une commission que présida un maître des requêtes, qualifié d'intendant de justice, perdirent, les uns leurs fiefs, les autres leurs charges ; quelques barons furent dépouillés du droit de siéger aux Etats-Provinciaux, inhérent à leurs fiefs ; le temporel de six évêques fut saisi par arrêt du parlement de Toulouse, et leur procès fut entamé devant une commission de prélats français, désignés par le pape². Mais, s'il y eut des rigueurs envers les particuliers,

¹ Nous avons, par erreur, confondu le père et le fils, ci-dessus page 45.

² Le pape, sur la demande du roi, délégua des pleins pouvoirs à quatre évêques français. Des lettres-patentes du roi ordonnèrent l'exécution du bref papal, sauf réserve du droit qu'avait le roi de faire juger par ses officiers le *cas privilégié* (le crime de lèse-majesté). Un des évêques mourut avant le procès : un second fut gracié par considération pour son frère, le maréchal de Toiras ; deux furent déposés et enfermés ; les deux autres furent traités avec indulgence ou même absous. Richelieu se montra clément envers ses confrères. Les partisans des libertés gallicanes blâmèrent cette procédure, basée sur le Concordat, et eussent voulu un concile national pour juger les évêques rebelles. Voyez le résumé du procès dans Griffet, t. II, p. 396-400.

le gouvernement royal se garda bien de frapper le corps de la province. Le roi convoqua et ouvrit en personne les États du Languedoc à Béziers, le 2 octobre, leur rendit la liberté de s'assembler chaque année, avec tous les droits et privilèges antérieurs, supprima définitivement les élus établis en 1629, moyennant un peu plus de 4 millions pour le rachat et le remboursement du financier qui avait traité de ces offices, et prévint le retour des anciens abus en fixant à 1 million 50,000 livres l'octroi annuel que devrait lui faire la province, sans compter les taxes qui se dépensaient dans le pays pour gages, fortifications, voirie, et qui furent également soumises à l'approbation de l'autorité centrale ¹.

Ainsi, Richelieu abandonnait prudemment une tentative prématurée pour uniformiser l'assiette et la perception de l'impôt dans le royaume, et, loin d'abuser de sa victoire, satisfaisait aux griefs légitimes des vaincus, et ne laissait à la province soumise aucun motif de rancune ou de regret.

Une anxiété générale serrait néanmoins tous les cœurs, et dans le pays et à la cour même. On sentait trop bien que quelqu'un allait payer les frais de cette clémence, et qu'en épargnant une population rebelle le vainqueur se réservait de frapper le moteur de la rébellion. Henri de Montmorenci inspirait un intérêt, une compassion universelle; les citoyens qui avaient blâmé le plus sévèrement sa coupable entreprise, les guerriers qui l'avaient combattu, faisaient des vœux ardents pour son salut. Sa ga-

¹ Le régime antérieur avait chargé la province de plus de 20 millions de dettes. *Mercur*, t. XIX, p. 895-912. — *Griffet*, t. II, p. 335. — Richelieu, pendant son séjour en Languedoc, fit commencer la construction d'un nouveau port à Agde; *Mercur*, t. XIX, p. 914.

lanterne et ses belles manières l'avaient rendu cher aux femmes ; sa vaillance et sa libéralité, aux soldats ; son affabilité, sa bienveillance, au peuple. Personne ne pouvait s'habituer à l'idée que cet homme si beau, si brillant et si brave, héritier du plus grand nom de France, allié à toutes les maisons souveraines de l'Europe, allait mourir d'une mort infâme. C'était pourtant ce nom même qui le condamnait ! Plus la tête était haute, moins elle avait de chances d'éviter la foudre ! Les supplications des princes et des grands devaient être vaines ; la multitude elle-même, touchée de pitié, eut beau protester contre la terrible leçon d'égalité qu'on allait donner aux puissants de ce monde ; le roi et le ministre, qui dictait ses résolutions, fermèrent l'oreille aux petits comme aux grands ; car le peuple, dit Richelieu, « blâme quelquefois ce qui lui est le plus utile et même nécessaire ¹. »

Richelieu donne, dans ses Mémoires, le mot de cette impitoyable rigueur : il voulait un exemple tel que personne ne se crût dorénavant au-dessus du châtiment, et que le frère du roi ne pût désormais trouver de complices. Pour cela il jugeait nécessaire d'ôter à Montmerenci la vie, à Gaston l'honneur. « Henri IV, » dit le cardinal, « n'a point pardonné à Biron ! » L'argument dut être décisif auprès de Louis XIII ². On a prétendu que la jalousie avait contribué à endurcir le cœur du roi, et qu'on avait trouvé sur Montmorenci un portrait de la reine, à qui le brillant duc Henri avait tenté de faire oublier Buckingham. Il n'est pas besoin de recourir à cette interprétation romanesque d'un grand acte politique.

¹ Testament politique, 2^e partie, c. 5 ; — c. 9, sect. 4.

² Mém. de Richelieu ; collect., 2^e série, t. VIII, p. 417-419.

Dès le milieu de septembre, avant l'accommodement de Monsieur, les réponses du roi, ou plutôt du cardinal¹, aux messages suppliants des plus illustres parents de Montmorenci, avaient dû leur laisser peu d'espérance. Après les États-Provinciaux, la cour se rendit de Béziers à Toulouse : le 27 octobre, Montmorenci, qui avait été conduit à Lectoure après le fatal combat, fut amené dans la capitale de son ancien gouvernement, et livré au parlement de Toulouse, chargé de son procès par la déclaration royale du 23 août, qui avait dépouillé le duc des privilèges de la pairie. La princesse de Condé, sœur du prisonnier, était accourue afin d'implorer le roi : elle n'eut pas la permission d'entrer à Toulouse; le duc d'Épernon pénétra jusqu'à Louis XIII, et tenta les derniers efforts, secondé par son fils, le cardinal de La Valette, l'ami intime de Richelieu, par Saint-Simon, le favori du roi, par tout le monde ! Toute la cour se jeta aux pieds de Louis, tandis que le peuple de Toulouse criait *Miséricorde !* sous les fenêtres du roi. Louis resta inflexible.

L'arrêt fut rendu le 30 octobre au matin : le crime était flagrant ; la condamnation n'avait pu être un instant douteuse ; les courtisans, toutefois, pour habitués qu'ils fussent à dissimuler leurs émotions, pleurèrent devant le roi en l'apprenant : les juges avaient pleuré en la prononçant. Henri de Montmorenci fut décapité le même jour, non sur la place publique comme le portait l'arrêt, mais dans la cour de la Maison-de-Ville. Ce fut la seule grâce que lui accorda Louis XIII. Il avait montré un peu de faiblesse durant son procès : la religion le releva ; il mourut avec une douceur et une résignation chrétiennes qui redoublè-

¹ On a les brouillons écrits de la main du cardinal et recopiés par le roi ; manuscrits de Béthune, n° 9337.

rent l'émotion publique. Sur l'échafaud de Toulouse finit la postérité directe des grands Montmorenci ¹.

Les biens confisqués sur le duc Henri furent en majeure partie rendus à ses sœurs, et l'on vit avec indignation les bassesses par lesquelles un de ses beaux-frères, le prince de Condé, acheta cette faveur. Peu de jours après le supplice de Montmorenci, Condé, président des États de la Bourgogne, consacra sa harangue d'ouverture à célébrer les louanges du cardinal de Richelieu, « ce grand génie « du monde, » dont « la faveur » l'avait fait gouverneur de Bourgogne. Tout ce qu'il dit pouvait être vrai, mais ce n'était pas à lui à le dire dans un tel moment. (*Mercur*, XVIII, p. 879.)

Gaston, en apprenant que l'on transférait Montmorenci à Toulouse pour y être jugé, avait écrit de Tours au roi et au cardinal afin de demander à celui-ci son intervention, à celui-là le pardon du coupable. Il se disait décidé, *quoi qu'il arrive*, à « ne jamais manquer à ses obligations envers Sa Majesté : » il ajoutait seulement qu'il ferait son devoir « avec une satisfaction tout autre, » s'il obtenait du roi la vie de Montmorenci. Les deux lettres ne furent expédiées que le 30 octobre, le jour même de l'exécution du malheureux duc. Dès que Gaston sut la mort de Montmorenci, il se résolut, malgré les protestations qu'il venait de renouveler, à quitter encore une fois la France. On voudrait voir dans cette résolution un élan de passion ou de remords, un sentiment quelconque qui réhabilite un peu ce méprisable prince ; mais on ne peut se faire illusion à cet égard. Gaston fut informé, par le gentilhomme qui lui avait apporté la funeste nouvelle,

¹ *Mercur*, t. XVII, p. 820-847. — Histoire de Henri, dernier duc de Montmorenci, p. 374-300.

que Montmorenci, près de mourir, avait cru devoir révéler au roi son mariage avec la princesse de Lorraine. Le favori de Gaston, Puy-Laurens, qui avait nié la réalité de ce mariage, et violé par là les conditions de sa grâce, se jugea perdu, et emmena son maître au plus vite. Le départ de Gaston n'eut pas d'autre cause ¹.

Monsieur et son favori essayèrent de donner le change au public par une lettre dans laquelle Gaston prétendait ne s'être soumis que moyennant une promesse verbale de grâce pour Montmorenci, faite par le surintendant Bullion au nom du roi. Louis répondit en renvoyant Gaston aux termes de sa soumission, qui excluèrent absolument toute promesse de ce genre (*Mercur*, XVIII, p. 869-878). Monsieur ne reçut pas la réplique de son frère en France : parti de Tours le 10 novembre, il avait passé la frontière de Belgique avant le 20, et retrouvé son asile à la cour de Bruxelles.

Les protestations de Monsieur semblaient bien misérablement impuissantes : une épreuve décisive venait de consolider l'inébranlable domination de Richelieu, et tout tremblait au moindre froncement de sourcils du maître de la France. Tout à coup une rumeur court à travers le royaume, franchit la frontière, ranime au loin les ennemis du ministre et ceux de l'État, tout étourdis de leurs défaites. Richelieu est malade, Richelieu se meurt !...

Le roi, impatient de retrouver ses forêts de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Versailles, était reparti en poste de Toulouse pour Paris dès le 31 octobre, tandis que la reine et la cour, avec Richelieu, revenaient plus

¹ Mém. de Brienne, ap. 3^e série, t. III, p. 64 ; — Mém. de Richelieu, 2^e série. t. VIII, p. 429. — Griffet, t. II, p. 529, 570.

lentement par la route de l'Ouest : Anne d'Autriche suivait à contre-cœur le cardinal, qui voulait lui faire les honneurs de Brouage, de La Rochelle et du château somptueux qu'il élevait à Richelieu, dans l'héritage de ses pères. Le cardinal, depuis quelques années, avait été fréquemment pris de la fièvre ou tourmenté d'une maladie de vessie. Une rétention du caractère le plus grave se déclara, et le força de s'aliter à Bordeaux. Le maréchal de Schomberg, qu'il venait de faire gouverneur du Languedoc à la place de Montmorenci, mourut sur ces entrefaites : la perte de cet ami fidèle, si rapprochée de celle de d'Effiat, frappa douloureusement Richelieu et aggrava son mal. Vers le 20 novembre, le cardinal paraissait à l'extrémité.

La reine, la duchesse de Chevreuse, qui avait accepté le pardon de Richelieu sans pardonner elle-même, et tout ce qui restait de l'ancienne cabale de la cour, dissimulaient mal leur joie : le garde des sceaux Châteauneuf, qui devait son élévation à Richelieu, mais que fascinait madame de Chevreuse, se consola sans peine de la prochaine fin de son patron par l'espoir de lui succéder, et dansa, dit-on, chez la reine tandis que Richelieu luttait contre la mort. Le bruit du péril où était le cardinal volait partout comme l'éclair. Partout s'agitaient les esprits de désordre et de ténèbres, dans une attente pleine d'impatience et d'espoir.

Il ne mourut pas, cependant!... La frêle enveloppe de cette âme si forte semblait toujours prête à se dissoudre ; mais on eût dit que l'âme forçait le corps à vivre, et qu'une puissance magique soutenait cet organisme exténué et presque immatériel ; puissance magique, en effet, que celle de l'esprit immortel et de la libre volonté domptant

la nature !... Il faut voir cette grande figure de Richelieu, telle que l'a peinte Philippe de Champagne ; quelque chose de l'énergie du modèle a passé dans la main affermie de l'artiste, animé d'une inspiration inaccoutumée. Il faut voir cette apparition pâle, élancée, posant à peine sur la terre, ce geste impérieux, ce regard clair et profond qui perce jusqu'au fond des âmes, et qui répand une lumière formidable sur ce long et fier visage, si majestueux dans sa maigreur malade. Cet homme, comme un éloquent écrivain l'a dit d'un autre grand homme, n'est ni chair ni sang, mais tout esprit.

Plusieurs fois ainsi, l'on crut sa fin assurée ; mais toujours, par un effort surhumain, il ressaisissait la vie fugitive ; des portes du tombeau, il se relevait terrible, et abattait d'un souffle les imprudents qui avaient osé tendre vers sa dépouille une main trop hâtive !

Ce fut là le sort de Châteauneuf. Quelques semaines après que Richelieu, rétabli, eut rejoint le roi aux environs de Paris, Châteauneuf fut dépouillé de la garde des sceaux, arrêté et emprisonné (février 1633). Des lettres interceptées et une dépêche de Fontenai-Mareuil, alors ambassadeur de France à Londres, avaient révélé une intrigue nouée entre la Chevreuse, Châteauneuf et la reine d'Angleterre, Henriette de France, pour appeler la reine-mère à Londres et tenter un nouvel effort auprès du roi contre le cardinal. Le chevalier de Jars, ami de Châteauneuf, avait plus d'une fois, sans doute par la connivence du garde des sceaux, livré les secrets du conseil de France à la reine d'Angleterre et à ses confidents. De Jars fut condamné à mort ; mais Richelieu, pris d'un accès de clémence, lui envoya sa grâce au pied de l'échafaud. Châteauneuf fut mis en liberté après un an

de prison. Madame de Chevreuse fut exilée dans ses terres¹.

De nouvelles rigueurs frappèrent en même temps les partisans de Monsieur dans les provinces : deux maîtres des requêtes furent expédiés, avec le titre d'intendants de justice, police et finances, l'un, dans les contrées du centre, l'autre, dans la Champagne et les Trois-Évêchés, « pour châtier les plus rebelles et faire raser les places fortes dont les seigneurs abusoient pour opprimer les peuples au mépris de la justice. (Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 454). »

C'était toujours la suite et l'application de la grande ordonnance de 1626. Un de ces maîtres des requêtes était Laffemas, fils de l'estimable *économiste*² de ce nom. Les mécontents surnommèrent Laffemas le *bourreau du cardinal*. Ce *bourreau*, au moins en cette occasion, ne fit mourir personne, car il n'y eut d'exécutions qu'en effigie, si ce n'est à Metz où la justice ordinaire fit rouer et brûler un moine pour divers crimes, « l'un desquels étoit de s'être offert à attenter à la vie du cardinal moyennant 20,000 livres. » Les ennemis de Richelieu se laissaient de compter sur la nature pour les débarrasser du cardinal ou du roi, son appui.

Le parlement de Dijon, de son côté, condamna à mort, par contumace, le duc d'Elbeuf, Puy-Laurens et quelques autres compagnons de Monsieur. Le parlement de Paris montra, au contraire, sur des questions de forme,

¹ Griffet, (t. II, p. 389-396, 401-405) explique très-bien cette affaire d'après les pièces originales.

² Nous sommes obligé, pour exprimer une chose qui est de tous les temps, d'employer un mot qui n'était point encore inventé au dix-septième siècle. — Voyez t. XII, p. 8. — Le médisant Tallemant reconnaît l'intégrité de Laffemas le fils.

une opposition qui fit envoyer en exil un président.

Ces actes de sévérité furent suivis d'une amnistie générale, sauf peu d'exceptions, pour les coupables qui n'avaient pas suivi Monsieur dans sa dernière fuite et qui se remirent à la merci du roi (Richelieu, 2^e série, VIII, p. 454-455). Les rigueurs du pouvoir n'avaient atteint que « les oppresseurs du peuple¹ : » Richelieu, tandis qu'il châtiât la noblesse factieuse, venait de faire rendre, en faveur des classes populaires, une sage ordonnance qui, améliorant encore le *Code Michau*, prescrivit qu'à l'avenir les gens de guerre en marche logeraient dans les villes, faubourgs et gros bourgs, et non plus dans les campagnes, et paieraient ce qu'ils prendraient au prix du dernier marché, sans pouvoir exiger des hôtes que le feu et la chandelle, le lit et les ustensiles ordinaires, moyennant une augmentation de solde (*Mercur*, XVIII, p. 910). Les prescriptions de cette ordonnance sont restées en vigueur pour la plupart.

Richelieu avait besoin, en ce moment, de toutes ses forces physiques et morales pour suffire aux soins innombrables de sa politique. Les événements du dehors l'avaient contraint, souffrant encore, de hâter son retour

¹ Il y eut cependant une fâcheuse exception dans une occasion absolument étrangère à la révolte de Monsieur. La douane de Lyon, impôt très-onéreux et très-nuisible au commerce, moins encore par sa quotité que par sa mauvaise organisation (voyez t. XII, p. 56), ayant été augmentée, il y eut une violente émeute à Lyon : le bureau de la douane fut saccagé ; la maison du prévôt des marchands faillit avoir le même sort, et la sédition ne s'apaisa que sur la promesse, faite par les autorités lyonnaises, d'obtenir la suppression du *surhaussement*. Le gouvernement ne ratifia pas cette promesse, maintint la surtaxe et fit condamner et exécuter sept ou huit des séditieux, quoique l'émeute n'eût pas causé d'effusion de sang. *Mercur* français, t. XIX, p. 52. — Sur la douane de Lyon, voyez Forbonnais, t. 1^{er}, p. 215-220.

auprès du roi : la guerre d'Allemagne avait enfanté de nouvelles catastrophes !

Du mois de juin au mois de septembre 1632, Wallenstein et Gustave étaient demeurés en présence sous les murs de la cité protestante de Nuremberg, sans engager d'action générale. Wallenstein n'avait pas voulu attaquer, lorsqu'il avait l'avantage du nombre ; quand Gustave, renforcé par ses lieutenants et ses alliés, fut redevenu égal ou supérieur à l'ennemi, Wallenstein, fortifié dans son camp, repoussa les attaques des Suédois et laissa dévorer sa propre armée par la famine et l'épidémie, pour épuiser la patience et les ressources de son rival. On assure que, dans les deux camps et dans la ville, il périt soixante mille hommes, de misère ou de maladie !

L'impétueux Gustave se lassa le premier, et, après avoir suffisamment muni Nuremberg pour ne pas l'exposer au sort de Magdebourg, il leva son camp, le 6 septembre, et se rejeta sur la Bavière. Wallenstein laissa le duc de Bavière défendre son pays avec quelques renforts impériaux, et alla fondre sur la Saxe, tandis que l'armée saxonne, qu'il avait naguère chassée de la Bohême, était occupée à la conquête de la Silésie. Aux cris de la Saxe foulée sous les pieds de l'ennemi, le roi de Suède abandonna ses avantages sur le duc de Bavière et les nouvelles chances que lui offrait l'insurrection des paysans protestants de la Haute-Autriche, pour accourir, avec une partie de ses forces, au secours d'un allié opprimé. Wallenstein, craignant d'être enfermé entre les Suédois et l'armée saxonne, rappelée de Silésie, retourna au devant de Gustave et rallia Pappenheim, revenu de son infructueuse expédition de Maëstricht.

Après quinze jours de savantes manœuvres de part et

d'autre, Wallenstein, très-supérieur en nombre, ayant détaché Pappenheim à une dizaine de lieues pour occuper le poste important de Hall, Gustave se précipita en avant, et déboucha, le 15 novembre au soir, dans la plaine de Lutzen, au milieu des quartiers de l'ennemi. Wallenstein ne pouvait plus éviter la bataille; il envoya courrier sur courrier à Pappenheim, et, le lendemain matin, attendit le choc.

On pouvait presque apercevoir, du clocher de Lutzen, ces champs de Leipzig où Gustave, quatorze mois auparavant, avait brisé la fortune de l'Autriche. « Les généraux, » dit Richelieu, « animèrent leurs soldats au combat, le roi de Suède, de paroles qu'il avait à commandement, Wallenstein, par sa seule présence et la sévérité de son silence (Mém., 2^e série, t. VIII, p. 451)... » Gustave, qui rénuissait, comme notre Henri IV, l'ardeur du soldat au génie du grand capitaine, s'élança, au cri de : *Dieu est avec nous !* à la tête de sa cavalerie. Une blessure récente l'avait empêché de revêtir son armure, et il n'était couvert que d'une simple casaque de buffle. Dès les premières décharges, une balle lui cassa le bras : il voulut se retirer sans bruit pour se faire panser; on ne le revit plus vivant ! Tandis qu'il sortait de la mêlée, un coup mortel, tiré par une main inconnue, l'avait abattu sous les pieds des chevaux.

La fatale nouvelle, loin d'abattre les Suédois, les enivra de rage. La mort de Gustave ne fut que le commencement d'un combat de géants. Un héros se trouva là pour recueillir l'héritage du héros expiré : Bernard de Saxe-Weimar dirigea la vengeance. En vain Pappenheim arriva-t-il, au plus fort de la bataille avec sa pesante cavalerie : Pappenheim tomba percé de balles. L'avantage du

poste et du nombre fut inutile : les positions et l'artillerie de Wallenstein furent enlevées avec un affreux carnage, et la nuit seule préserva les Impériaux d'une destruction entière : le cadavre de Gustave triompha du grand Wallenstein ¹.

L'empereur, l'Espagne et le duc de Bavière ne crurent pas toutefois avoir acheté trop cher la mort de leur terrible ennemi. Ils pouvaient plus facilement recréer une armée, que les Suédois retrouver un Gustave, et ils espérèrent que cette prodigieuse fortune passerait avec le brillant météore qui venait de s'éteindre. La maison d'Autriche ne parut point assez comprendre qu'il y avait un homme qui voudrait et qui saurait empêcher que l'œuvre de Gustave ne pérît avec lui.

Richelieu apprit la mort du roi de Suède avec des sentiments très-divers. Malgré la sympathie naturelle du génie pour le génie, ses regrets ne furent pas extrêmement vifs. Des nuages commençaient à s'élever entre la France et son redoutable allié, et l'on commençait à craindre que la prospérité n'emportât Gustave hors de sa modération première : on disait que le roi de Suède visait à l'Empire, qu'il voulait fonder un grand établissement sur le Rhin, et donner l'électorat de Mayence à son chancelier Oxenstiern. L'électorat de Cologne, par la faute, il est vrai, de l'électeur, qui n'était pas resté fidèle à la neutralité, avait été fortement entamé par les Suédois, et les mouvements militaires des Impériaux sur le Haut-Rhin avaient amené les lieutenants de Gustave en Alsace, où ils dominaient. Cette dernière circonstance, par le fait de la mort du roi de Suède, devenait maintenant

¹ Mémoires français, t. XVIII, p. 602-792. — Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 439-455. — Schiller, l. III. — Goze, c. LIV.

plus favorable que contraire aux projets de Richelieu. Tout le parti protestant allait se trouver dans la dépendance de la France : les succès des Suédois avaient préparé le terrain aux Français, et le moment semblait arrivé de saisir ce protectorat de la rive gauche du Rhin si ardemment souhaité. La Belgique, pendant ce temps, lasse d'épuiser éternellement pour des étrangers son sang et son or, s'agitait contre les Espagnols, qui n'avaient pas su empêcher le prince d'Orange de conquérir le Limbourg : les principaux seigneurs wallons et flamands aspiraient à secouer le joug espagnol et avaient engagé une correspondance secrète avec le ministère français. Tout invitait la France à paraître sur ce premier plan du théâtre européen quelque temps occupé par Gustave-Adolphe, derrière lequel Richelieu s'était volontairement effacé.

Richelieu ne faillit pas à sa destinée. Tout en cherchant à retarder le plus possible le choc décisif de la France contre la maison d'Autriche, il se prépara à tout, et déploya les ressources de sa puissante diplomatie avec une vigueur et une activité incomparables, afin d'empêcher l'ennemi de mettre à profit la mort de Gustave. Ses instructions à ses agents sont autant de chefs-d'œuvre, dignes d'être éternellement médités par les hommes d'Etat. L'esprit en était aussi conforme aux intérêts généraux de l'Europe qu'aux intérêts de la France. Maintenir l'union des protestants allemands entre eux et avec les Suédois ; les empêcher de se livrer à la discrétion de l'ennemi par des traités séparés ; tâcher d'amener une transaction raisonnable entre eux et la Ligue Catholique, afin de contraindre l'empereur à transiger à son tour, par la médiation de la France, dans une diète générale et libre ;

empêcher qu'on n'élût un roi des Romains tant que vivrait l'empereur, et faire espérer de nouveau cette couronne au duc de Bavière ; enfin, détourner les Hollandais d'accepter une trêve à part avec l'Espagne, telles étaient ces instructions, dans lesquelles un seul point eût pu donner de l'ombrage aux partisans de l'intégrité du *Saint Empire Romain* ; c'était l'ordre de négocier avec les Suédois la remise des places cis-rhénanes, ou, tout au moins, des villes d'Alsace, entre les mains de la France. On disait, il est vrai, que ces places seraient rendues à la paix ; mais les gens clairvoyants ne doutaient pas que la paix ne fût plus loin que jamais (Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 456-452).

Aussitôt après la mort de Gustave, Wallenstein avait donné à l'empereur le sage conseil de publier une amnistie générale et d'offrir aux protestants des conditions de paix acceptables. L'Espagne et les jésuites ne le permirent pas. Les événements ne tardèrent pas à prouver que Wallenstein avait bien jugé la situation. Les Suédois firent voir à leurs ennemis que toute la Suède n'était pas dans un homme. Le sénat de Stockholm proclama reine la petite Christine, fille de Gustave, nomma un conseil de régence, résolut de continuer la guerre avec toute l'énergie dont la nation était capable, et en confia la direction au chancelier Axel Oxenstiern, génie politique et militaire qui n'était pas indigne d'être comparé à Richelieu lui-même, et qui seul, parmi les réformés, pouvait porter le pesant héritage de Gustave, son maître et son ami.

Dès la fin de 1632, Oxenstiern avait convoqué à Erfurth les députés des villes impériales protestantes, et leur avait fait jurer le maintien de l'union : il passa

ensuite dans la Saxe; mais il dut pressentir, à l'attitude embarrassée et peu franche de l'électeur Jean-Georges, que ce prince oubliait déjà qu'il avait été deux fois sauvé par les Suédois et sauvé au prix de la vie de leur héroïque monarque; Jean-Georges était également jaloux de la suprématie suédoise et de la gloire acquise par son cousin Bernard de Saxe-Weimar dans les rangs des Suédois. Le souvenir d'une vieille complicité, d'une spoliation commise jadis à frais communs sur la branche aînée de Saxe dont sortait Bernard, ramenait toujours la maison électorale vers l'Autriche, et l'électeur pensait déjà à faire son traité à part. Oxenstiern rencontra des obstacles d'un autre genre dans le cercle de Basse-Saxe, où le duc de Brunswick cherchait à s'attribuer un généralat indépendant des Suédois. Le chancelier-directeur, qui eût souhaité convoquer une assemblée générale du parti protestant, ne put réunir à Heilbron que les représentants des quatre cercles de la Haute-Allemagne (Franconie, Souabe, Palatinat et Haut-Rhin), auxquels s'adjoignit un envoyé de l'électeur de Brandebourg. Cette diète partielle n'en eut pas moins d'importants résultats. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Hollande s'y rendirent en mars 1633 : l'ambassadeur français Feuquières y prit sur-le-champ une influence prépondérante. On débattit d'abord à qui serait confiée la direction générale du parti : l'électeur de Saxe y prétendait; c'eût été tout perdre que de livrer la chose publique à ce prince « ivrogne, brutal, haï et méprisé de ses sujets et des étrangers, » dit Richelieu. L'envoyé français garda des ménagements apparents envers le Saxon, mais décida l'assemblée à choisir Oxenstiern, tout en faisant limiter les pouvoirs du *directeur* par un conseil, et en

l'empêchant de se faire donner l'électorat de Mayence. L'alliance de la Suède avec les princes, les états et la noblesse protestante de la Haute-Allemagne fut renouvelée à Heilbron, « jusqu'à ce que l'Allemagne ait recouvré sa première liberté, que les électeurs, princes et états protestants aient été rétablis en leurs possessions par une bonne paix, et que l'on ait satisfait à la couronne de Suède des frais et dépens de la guerre (*Mercur*, t. XIX, p. 465). » Le malheureux électeur palatin, roi titulaire de Bohême, était mort peu de jours après Gustave : son fils fut rétabli par Oxenstiern dans le Bas-Palatinat, reconquis sur les Espagnols et sur les Bavaurois : les Suédois conservèrent seulement garnison au château de Manheim. Le gouvernement français se fût volontiers chargé de la garde du Bas-Palatinat cis-rhénan, mais n'insista point à cet égard. La France et la Suède avaient renouvelé leur alliance dès le 9 avril, pour durer jusqu'à *une bonne paix*, conclue d'un commun consentement : la France s'engageait à aider la Suède d'un million par an (*Dumont, Corps Diplom.*, t. VI, p. 49).

De Heilbron, l'ambassadeur français se rendit à Dresde, mais n'y obtint pas le même succès : l'électeur de Saxe était trop confirmé dans son mauvais vouloir par la préférence que l'assemblée de Heilbron avait accordée à Oxenstiern sur lui. Il assura bien qu'il ne dérogerait pas aux résolutions prises dans la diète de Leipzig en 1634, mais refusa de s'adjoindre aux résolutions de Heilbron, et annonça qu'il avait accepté la médiation du roi de Danemark, à laquelle il priait Louis XIII de joindre la sienne; tous les princes protestants et catholiques seraient, dit-il, invités à une conférence qui allait s'ouvrir à Breslau. Feuquières jugea qu'il n'y avait rien à faire avec lui, et

qu'il fallait seulement travailler à détourner l'électeur de Brandebourg de le suivre. La guerre continuait provisoirement, avec assez de mollesse, entre les Saxons et les Impériaux, et la situation était singulière : l'électeur de Saxe, chef du parti protestant dans l'Allemagne orientale, était prêt à trahir la cause protestante, et Wallenstein, qui commandait les forces impériales dans ces mêmes contrées, semblait prêt à trahir l'empereur, dont il avait gravement à se plaindre, et faisait des avances secrètes non-seulement aux Saxons, mais aux Français et aux Suédois. Le Bohémien Kinski, beau-frère de Wallenstein, insinua à Feuquières que Wallenstein s'accommoderait « avec les princes et états de l'Union, si on le voulait assister à se faire roi de Bohême. » Wallenstein, vers le même temps, proposait aux généraux suédois et saxons de s'entendre pour établir la paix générale, avec l'empereur ou malgré l'empereur ; on restaurerait les anciennes libertés ; on chasserait les jésuites de l'Empire.

Richelieu entra vivement dans les premières ouvertures du généralissime autrichien, chargea le père Joseph de correspondre avec lui, fit écrire à Kinski par le roi même, et offrit, pour ainsi dire, la carte blanche. Oxenstiern, qui voyait de plus près Wallenstein, ne l'accueillit pas de même et prit ses propositions pour un piège. Il savait que, tout en offrant aux Suédois d'épouser leurs intérêts, Wallenstein disait aux protestants allemands que la première chose à faire, c'était de se réunir contre les étrangers. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que Wallenstein eût désiré s'entendre avec l'électeur de Saxe et les autres princes protestants allemands, pour dicter la loi tout à la fois aux Suédois et à l'empereur, se rendre l'arbitre de la paix générale et s'assurer un établissement que Ferdinand ne

pût lui enlever ; mais l'électeur Jean-Georges n'était pas capable de lui servir de second dans une telle entreprise , et Wallenstein lui-même , quelles que fussent ses intentions réelles , montra peu de prudence et d'esprit de conduite , se fit considérer comme un traître par tous les partis , et ne sut être ni fidèle ni rebelle à temps. Durant toute la campagne de 1633 , il concentra ses efforts dans la Saxe électorale , la Silésie , la Lusace et le Brandebourg , où il obtint des avantages qui n'avaient rien de décisif , préservant la Bohême comme si elle eût été déjà son royaume et paraissant peu se soucier de ce qui se passait dans le reste de l'Allemagne , où les Suédois et leurs alliés , presque toujours victorieux , semblaient encore guidés par l'ombre de Gustave.

Au mois de septembre , une nouvelle assemblée , tenue à Francfort-sur-le-Mein , accepta , au nom des quatre cercles de la Haute-Allemagne , le traité conclu , en avril , entre la France et la Suède : l'électeur de Brandebourg et le cercle de Basse-Saxe y adhérèrent bientôt également. Quoique le cercle de Westphalie n'eût pas été représenté dans l'assemblée , les protestants , dirigés par le landgrave de Hesse , y avaient aussi une prépondérance décidée. Les affaires d'Allemagne , malgré la conduite plus qu'équivoque de l'électeur de Saxe , étaient donc en assez bon état , lorsque l'ambassadeur Feuquières rentra en France ¹.

Pendant ce temps , Charnacé négociait non moins heureusement en Hollande. La vieille infante Claire-Eugénie , et plutôt le gouvernement espagnol , dont elle n'était que le prête-nom , alarmée de la fermentation qui

¹ V. le rapport de Feuquières sur sa mission ; Recueil d'Aubert , t. 1^{er} , p. 394-417. — Griffet , t. I , p. 417-461. — Levassor , t. IV , p. 470-474.

se manifestait en Belgique, avait autorisé les États « des provinces obéissantes des Pays-Bas » à traiter directement, pour la paix ou la trêve, avec les États des provinces indépendantes, sans qu'aucun Espagnol prit part aux négociations. Sur ces entrefaites, les intelligences engagées par les seigneurs belges avec la France furent éventées (avril 1655); les généraux espagnols firent surprendre et massacrer le gouverneur wallon de Bouchain, qui projetait de livrer sa place aux Français (*Mercur*, t. XIX, p. 262); quelques personnages considérables furent arrêtés; d'autres prirent la fuite. Les pourparlers de trêve avaient continué, toutefois, et traînèrent toute l'année, mais pour échouer complètement: l'Espagne, qui s'était réservé le *veto*, entendait que les Hollandais rendissent ce qu'ils lui avaient pris sur les côtes du Brésil, et renoncassent à la navigation des Indes. Les Hollandais refusèrent. Au printemps suivant, un nouveau traité fut signé entre la France et les Provinces-Unies, par lequel on se promit de ne point transiger séparément avec l'Espagne: la France garantit à la Hollande un subside de deux millions par an, outre l'entretien d'un corps de troupes auxiliaires (15 avril 1654). (Dumont, t. VI, p. 69). La vieille souveraine des Pays-Bas catholiques, Claire-Eugénie, qui était personnellement fort aimée des Belges, et qui les avait ménagés autant que le permettait l'Escurial, étant morte le 1^{er} décembre 1635, la Belgique venait de rentrer en frémissant sous la domination directe de l'Espagne, et l'état des esprits dans ce pays était de nature à encourager le gouvernement français, malgré le peu de succès d'un premier complot. Richelieu se targuait habilement et bruyamment, auprès de la cour de Rome et auprès des Belges, du bon traitement qu'il obtenait pour les catho-

liques dans les places conquises par les Hollandais, et préparait ainsi sa justification d'avance pour le moment où il envahirait la Belgique de concert avec les *hérétiques* des Provinces-Unies.

Une autre conquête, plus facile, fut accomplie, longtemps avant que les hostilités éclatassent sur la frontière belge.

Le duc de Lorraine, toujours prêt à caresser des chimères, avait cru tout gagné pour lui par la mort de Gustave : il s'était figuré que les Impériaux allaient balayer les Suédois hors de l'Allemagne, que la trêve se conclurait aux Pays-Bas, et que les Espagnols lui donneraient toutes les troupes que cette trêve rendrait disponibles pour entrer en France avec Monsieur ; enfin il attendait un corps d'armée espagnol qui devait partir du Milanais et se porter sur le Rhin. Il agit en conséquence, recommença de lever des soldats pour le compte de l'empereur, ravagea les terres des petits princes protestants allemands, ses voisins, et de la ville de Strasbourg, se fit donner par l'empereur deux villes de l'évêché de Strasbourg, Saverne et Haguenau, dont il enleva la seconde par surprise aux Suédois, fit dévaliser ou massacrer les soldats français qui traversaient ses terres.

Le châtimeut de ces folles provocations ne se fit point attendre. Le 30 juillet 1633, le parlement de Paris ordonna la saisie du duché de Bar : Charles de Lorraine, depuis plus de huit ans qu'il régnait, n'avait jamais pu se décider à venir rendre au roi l'hommage qu'il lui devait pour ce fief de la couronne de France. L'armée française, qui occupait l'électorat de Trèves, reçut ordre d'entrer sur les terres du duc Charles : Louis XIII et Richelieu prirent de Menceaux en Brie pour la Lorraine

le 16 août. Le duc commença de s'effrayer : les secours sur lesquels il avait compté étaient bien loin ; ses troupes venaient d'être battues par les Suédois devant Haguenau, et il sentait trop tard son impuissance. Il dépêcha au-devant du roi son frère, le cardinal Nicolas-François de Lorraine, qui essaya d'arrêter Louis en offrant de consentir, au nom du duc, à la rupture du mariage de leur sœur Marguerite avec Monsieur. Richelieu répondit qu'après deux traités violés, on ne pouvait plus prendre confiance en la parole du duc, et qu'il fallait que Nanci fût remis en dépôt entre les mains du roi. Le cardinal François, objectant que le duc son frère s'exposerait, s'il y consentait, à être mis au ban de l'Empire par l'empereur, son suzerain, Richelieu répliqua que la suzeraineté du duché de Lorraine n'appartenait à l'empereur que par une antique usurpation faite sur la couronne de France, et que le roi entendait « rétablir sa monarchie en sa première grandeur. » C'était la première fois que Richelieu laissait entrevoir si clairement la pensée de réunir à la France la vieille Austrasie¹.

¹ Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 476. Richelieu avait préparé, longtemps à l'avance, la justification des conquêtes qu'il méditait : il avait chargé deux érudits, Pierre du Puy, conseiller au grand conseil et garde de la Bibliothèque Royale, et Théodore Godefroi, de faire l'inventaire du Trésor des Chartes, et de rechercher les vieux titres, les droits de toute nature que pouvait avoir la couronne de France sur les pays voisins. Du Puy et Godefroi n'y allèrent pas de main morte, et fournirent au ministre un arsenal inépuisable : le roi, suivant eux, pouvait revendiquer, soit en suzeraineté, soit en domaine direct, non pas seulement la Navarre, la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté, la Lorraine, Avignon, Milan et les Deux-Siciles, mais les couronnes d'Angleterre, d'Aragon et de Castille. Le *Traité des Droits du Roi Très-Chrétien* est un singulier livre ! On y ége en droit mille prétentions fondées sur des principes surannés et des traditions contradictoires, et l'on n'y pressent guère le vrai droit des nations à se compléter selon les affinités de langue et d'origine, de mœurs et d'idées, et selon les limites naturelles tracées sur le globe par la main de la Providence, ce droit dont Richelieu

Le cardinal de Lorraine retourna vers son frère, puis revint proposer à Richelieu d'épouser sa nièce, madame de Combalet, comme gage de réconciliation entre le ministre et la maison de Lorraine : le cardinal François n'avait point encore reçu les ordres sacrés. Richelieu répondit qu'il était fort honoré de cette demande, mais qu'il ne se gouvernait point par des intérêts de famille, et qu'on devait, avant tout, satisfaire le roi. Ses ennemis essayèrent de lui ôter le mérite de ce désintéressement, en prétendant qu'il ne visait à faire casser le mariage de Monsieur que pour amener l'héritier du trône à épouser sa nièce.

Le roi, cependant, avançait toujours, et avait atteint déjà Pont-à-Mousson. Le cardinal de Lorraine revint le trouver une troisième fois, et offrit trois places fortes en échange de Nanci, et la remise de la princesse Marguerite entre les mains du roi. Il finit par déclarer que son frère abdiquerait en sa faveur, si sa personne était plus agréable au roi que celle de Charles. Louis fut inflexible sur la remise de Nanci. Le cardinal de Lorraine se servit alors du passe-port qu'il avait du roi pour faire évader sa sœur à travers les troupes françaises qui commençaient à bloquer Nanci. La princesse Marguerite se réfugia

avait le puissant instinct. Mais le cardinal s'était réservé de choisir entre les armes qu'on lui présentait, et, d'ailleurs, les prétentions les moins raisonnables pouvaient servir, au besoin, de diversions et d'objets d'échange. Le *Traité touchant les Droits du Roi, etc., sur plusieurs États et Seigneuries*, rédigé, en majeure partie, dès 1634, ne fut publié qu'en 1655, longtemps après la mort de Richelieu; mais un travail analogue, dans des proportions moins imposantes, et sans ce caractère quasi-officiel, avait paru dès 1632; c'est la *Recherche des Droits du Roi, etc.*, par J. de Cassan, avocat du roi à Béziers. Le célèbre André Duchesne avait fait aussi quelques travaux du même genre. Voyez la Bibliothèque Historique de la France, t. II, p. 805-819, 866 et suivantes, et la Méthode historique de Lenglet-Dufresnoi, t. IV, p. 260; in-4°.

dans le Luxembourg. Le siège de Nanci fut aussitôt entamé (fin août).

Le duc Charles était à Epinal, bourrelé d'anxiétés, accablé de chagrin, hors d'état de secourir sa capitale : tout lui manquait ; les troupes espagnoles et impériales des Pays-Bas et de l'Alsace, réduites à la défensive par les Hollandais et les Suédois, ne pouvaient rien pour lui : le corps d'armée espagnol et italien, que le duc de Feria, gouverneur de Milan, amenait en Allemagne, était à peine entré par la Valteline dans le Tyrol, et l'Espagne, d'ailleurs, se proposait de vendre chèrement son assistance : Feria avait demandé d'avance au Lorrain le dépôt de Nanci. Le malheureux duc se voyait réduit à livrer sa dépouille à ses ennemis ou à ses alliés.

Charles parut se résigner à subir les volontés de Louis XIII. Le cardinal son frère signa, en son nom, le 6 septembre, la promesse de remettre la *nouvelle ville* de Nanci sous trois jours au roi, qui la rendrait dans le terme de quatre ans, les autres conditions de l'accommodement étant accomplies. La principale de ces conditions était que la princesse Marguerite serait remise au roi sous quiaze jours, afin que son mariage fût déclaré nul. Le Barrois serait rendu au duc, après qu'il se serait acquitté de l'hommage dû au roi. Charles ratifia le traité, mais manda secrètement au gouverneur de Nanci de ne point ouvrir les portes sans un nouvel ordre. Les trois jours expirés, le cardinal de Lorraine, après bien des détours, fut obligé d'avouer l'existence de ce contre-ordre. Le roi dépêcha aussitôt le maréchal de La Force, avec sept ou huit mille hommes, contre le duc, afin de le suivre et de le combattre partout où il se retirerait. Toutes les petites places lorraines se rendaient à

la première sommation. Charles n'essaya pas de se défendre dans les Vosges : menacé d'être jeté hors de son duché par le vieux maréchal, il demanda de nouveau à traiter. Richelieu, qui craignait que le siège de Nanci ne traînât en longueur, et que Feria n'arrivât à temps pour secourir la place, s'empressa d'aller conférer avec le duc à Charmes. Le duc s'engagea de livrer aux Français Nanci tout entier, vieille et nouvelle ville : le cardinal promit de rendre Nanci dans le cas où la princesse Marguerite serait remise au roi sous trois mois, et où le surplus du traité du 6 septembre serait accompli. Richelieu dit franchement, dans ses Mémoires, qu'il comptait bien ne pas manquer de prétextes pour garder Nanci (20 septembre).

Le cardinal, appréhendant encore quelque subterfuge, pressa le duc de venir visiter le roi au quartier général de La Neuville. Charles y consentit. Il n'avait renoué les négociations que pour avoir l'occasion de s'approcher de Nanci, de s'y jeter et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Richelieu ne fut pas sa dupe. Le duc fut bien accueilli du roi ; mais, lorsqu'il voulut prendre congé afin d'aller à Nanci commander lui-même, disait-il, l'ouverture des portes, on le retint sous divers prétextes. Le soir arriva : Charles, obligé de coucher au camp royal, essaya inutilement de sortir pendant la nuit ; son logis était entouré de sentinelles. Le cardinal avait persuadé au roi que ce n'était pas violer le sauf-conduit accordé au duc, que de mettre Charles dans l'impossibilité de transgresser ses nouveaux serments. Le duc resta deux jours dans cette situation équivoque, moitié hôte, moitié prisonnier du roi, avant de se décider à expédier au gouverneur de Nanci un ordre en bonne forme de livrer la ville. La garnison lorraine sortit enfin de Nanci

le 24 septembre : le roi fit le lendemain son entrée dans cette belle conquête qui lui avait si peu coûté ; la fortune de Richelieu ne se démentait pas !

Le roi et le cardinal repartirent dès le 4^{or} octobre, laissant des garnisons françaises dans presque toutes les villes et les forteresses de la Lorraine, six mille cinq cents soldats dans Nanci, et vingt mille combattants disponibles au maréchal de La Force, pour couvrir la Lorraine et Trèves et appuyer les Suédois sur le Rhin. Pendant le blocus de Nanci, l'électeur de Cologne s'était placé, par un traité formel, sous la protection de la France, et s'était engagé à ne plus commettre d'actes d'hostilité directs ou indirects contre les Suédois. Le comte de Montbelliard, de la maison de Wurtemberg, avait mis aussi sa petite seigneurie sous le protectorat français : la ville libre de Mulhausen en avait fait autant depuis un an. Enfin, un nouveau parlement, fondé par lettres-patentes de janvier 1633, avait été installé à Metz au mois d'août. Un grand avenir, dans la pensée de Richelieu, était réservé à cette création : c'était un parlement d'Austrasie que le ministre espérait fonder, et sa juridiction devait, un jour, s'étendre jusqu'au Rhin ¹. L'établissement du parlement de Metz rompit les derniers liens des Trois Evêchés avec l'Empire : auparavant, les procès allaient, en dernier ressort, à la chambre impériale de Spire.

On n'eut pas besoin de recourir à des échappatoires peu loyales pour conserver Nanci. La restitution de cette ville était soumise à une condition que le duc de Lor-

¹ Relation écrite par Louis XIII, dans la Gazette de France, de septembre 1633. — Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 466-489. — Mercure, t. XIX, p. 101-175. — Mém. du duc d'Orléans, 2^e série, t. IX, p. 598. — Mem. de Pontis, *ibid.*, t. VI, p. 580-585.

raine ne pouvait remplir quand il l'eût voulu : sa sœur se garda bien de quitter le territoire belge pour revenir se mettre à la discrétion du roi ; elle alla, au contraire, rejoindre Gaston, qui la mena en grande pompe à Bruxelles, où elle fut accueillie en duchesse d'Orléans par la reine-mère et par l'archiduchesse Claire-Eugénie, qui mourut deux mois après. Gaston confirma son mariage par-devant l'archevêque de Malines.

Le roi répondit à cette bravade en faisant entamer l'action judiciaire contre le mariage de Monsieur. Louis et Richelieu avaient projeté de s'adresser d'abord à l'autorité religieuse, et de prier le pape de nommer des commissaires parmi les prélats français pour juger l'affaire ; mais, le pape ayant manifesté l'intention de retenir le procès à Rome, on reconnut que ce serait s'exposer tout au moins à des délais interminables, et l'action fut intentée premièrement au civil et au criminel, devant le parlement de Paris, sous la forme d'une accusation de rapt contre le duc de Lorraine, vassal de la couronne, qui aurait enlevé Monsieur pour lui faire épouser clandestinement sa sœur contre la volonté du roi son suzerain (24 janvier 1634). (*Mercur*, XX, 855.) C'était pousser à bout le malheureux duc Charles, sans qu'il pût se plaindre qu'on violât le dernier traité, puisque le roi s'était réservé de poursuivre, par toutes voies de droit, la nullité du mariage de son frère.

Le duc de Lorraine, incorrigible dans ses illusions, n'avait pas sitôt vu le roi reparti, qu'il avait recommencé d'espérer dans la venue des Espagnols. Le duc de Feria, après avoir violé la neutralité de la Valteline, avait, en effet, débouché du Tyrol en Souabe à la tête d'une quinzaine de mille hommes : l'empereur, transgressant, pour

la première fois, son pacte avec Wallenstein, avait ordonné au général Altringher de joindre le chef espagnol avec les troupes impériales et catholiques de la Haute-Allemagne, Feria et Altringher passèrent le Rhin près de Bâle et entrèrent en Alsace, mais ils y furent arrêtés court par les généraux suédois et allemands de l'union protestante, qui n'eurent pas même besoin de l'assistance que leur offrait l'armée Française établie en Lorraine. Le froid, la disette et la fatigue décimèrent les méridionaux amenés d'Italie par Feria, et les progrès que faisait l'ennemi en Bavière fournirent à point une excuse aux deux généraux catholiques pour abandonner leur entreprise et reconduire au delà du Rhin une armée à moitié ruinée. Le duc de Feria mourut du chagrin que lui causa ce mauvais succès.

Charles de Lorraine, voyant sa dernière chance évanouie, sortit, par une résolution extraordinaire, de l'humiliante condition qu'il s'était faite par ses fautes. Le 19 janvier 1634, il abdiqua en faveur du cardinal son frère, puis alla conduire à l'empereur ce qui lui restait de soldats : reprenant le rôle pour lequel la nature l'avait fait, il devint, d'un mauvais souverain, un vaillant aventurier et un habile chef de guerre.

Les droits que Charles venait de transmettre à son frère Nicolas-François étaient fort sujets à litige. Leur père, François de Lorraine, comte de Vaudemont, avait revendiqué la couronne ducale, de par la loi salique, à la mort du dernier duc Henri, son frère, en 1624; mais on contestait que la loi salique fût applicable à la Lorraine, et le comte de Vaudemont n'avait tranché la question qu'en cédant ses droits à son fils aîné Charles, marié à sa nièce Nicole, fille aînée du dernier duc. Main-

tenant, Nicole et sa sœur Claude pouvaient contester la transmission du duché à Nicolas-François. Le nouveau duc craignit que la France ne voulût faire valoir les droits des deux princesses; en épousant la nièce de Richelieu, il eût pu se garantir de ce péril; mais Richelieu, qui redoutait, sur toute chose, le reproche de gouverner dans son intérêt personnel, avait montré fort peu d'empressement pour cette alliance. Nicolas-François prévint le débat d'une autre manière : suivant l'exemple de son frère, il épousa Claude, la plus jeune des deux héritières de Lorraine; vu l'urgence, il s'accorda à lui-même, en qualité d'évêque de Toul, la dispense des bans, *se promit*, au nom du pape, la dispense de consanguinité, fit bénir et consumma son mariage, le tout dans la même soirée (16 février).

A cette nouvelle, le maréchal de La Force, commandant l'armée qui occupait la Lorraine, marcha sur Lunéville, où avait eu lieu le mariage, s'empara de la ville et contraignit les nouveaux époux de revenir à Nancy, sous la surveillance de la garnison française. Le roi, « n'approuvant pas ce mariage qui étoit plein de nullités, » dit Richelieu, « ratifia la conduite du maréchal. » C'étoit abuser du droit du plus fort; car les *nullités* dont il s'agit ne regardaient pas le roi, si ce n'est par une extension outrée des vieux principes féodaux; mais on se croyait tout permis envers les princes lorrains. Le duc Nicolas-François venait, à la vérité, de donner un grave sujet de plainte au roi en refusant de lui livrer les actes relatifs au mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine. Le duc Nicolas-François et la duchesse Claude s'évadèrent de Nancy le 1^{er} avril, à la faveur des espiègeries populaires du *poisson d'avril*, et gagnèrent la Franche-

Comté, d'où ils passèrent en Italie : ils s'établirent à Florence, où ils retrouvèrent leur parent le duc de Guise, comme eux fugitif et dépouillé de sa puissance et de ses honneurs ; triste issue des hautes ambitions de cette race lorraine, qui avait failli s'asseoir sur le trône de France, et que l'exil dispersait maintenant à travers l'Europe!

Richelieu se souciait assez peu de tenir la personne des ducs lorrains, pourvu qu'il tint leur duché : les dernières places lorraines, encore inoccupées, reçurent des garnisons françaises ; dès le commencement de l'année 1634, l'officier qui commandait pour le duc Charles à Saverne et à Haguenau, menacé par les Suédois, avait ouvert ses places aux Français, qui franchirent ainsi les Vosges et mirent le pied en Alsace, pour n'en plus sortir (Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. VIII, p. 527-520).

Le procès contre le mariage de Monsieur et contre les princes lorrains, auteurs de ce mariage, continuait, cependant, au parlement de Paris, et la procédure était entremêlée de négociations avec Monsieur et la reine-mère. La politique de Richelieu était très-différente envers l'un et l'autre de ces royaux exilés. Le cardinal, par des motifs bien faciles à comprendre, désirait rappeler l'héritier du trône et tenir, au contraire, la reine-mère le plus loin possible ; aussi engageait-il le roi à faire des avances à Gaston et à repousser les avances de Marie. Dans le courant de juillet 1633, un projet d'accommodement avec Monsieur avait été poussé fort avant ; Marie, qui n'y était pas comprise, trouva moyen de le rompre en suggérant à Gaston des prétentions extravagantes. Elle voulut alors négocier pour son compte. L'exil lui était devenu insupportable : elle vivait assez mal avec Monsieur, et ses gens et ceux de son fils s'entre-détestaient

plus qu'ils ne détestaient Richelieu lui-même. Leurs querelles donnaient plus d'embarras à la vieille archiduchesse Claire-Eugénie, que tout le gouvernement de la Belgique.

Sur ces entrefaites, un certain Alfeston, déjà coupable d'un meurtre, fut arrêté à Metz, comme il arrivait de Bruxelles avec le dessein d'attenter à la vie du cardinal : il reconnut avoir été suborné par l'oratorien Chanteloube, principal conseiller de la reine-mère, et fut roué vif, par arrêt du parlement de Metz; le 22 septembre. Les gens de Marie prétendirent ce complot imaginaire; chez Monsieur, on ne douta pas de la culpabilité de Chanteloube¹.

Cet incident ne rendit pas le rapprochement du roi et de sa mère plus facile ! Un conseil de cabinet, tenu le 18 décembre 1633, décida qu'on ne devait pas rouvrir la frontière du royaume à la reine-mère, si elle ne livrait à la justice du roi ses pernicious conseillers, c'est-à-dire Chanteloube, le pamphlétaire Saint-Germain et l'astrologue Fabroni, qui ne cessait de prédire la mort prochaine de Louis XIII. Marie eut beau faire sur elle-même l'effort inouï d'écrire un billet conciliant à Richelieu; le cardinal ne fit point de concessions; Richelieu connaissait trop bien Marie, pour espérer qu'elle lui pardonnât jamais².

Il n'en était pas de même de Gaston, faible et lâche nature, qui ne savait ni aimer ni haïr ! Aussi, tout en restant inflexible sur la question matrimoniale, le cardi-

¹ Mém. de Gaston, duc d'Orléans; Coll., 2^e série, t. IX, p. 599.

² Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. VIII, p. 490-498, 520-525. — Recueil d'Auberi, t. 1^{er}, p. 422. — Mém. de Gaston, duc d'Orléans, 2^e sér., t. IX, p. 598 et suivantes.

nal ne cessait-il de faire offrir à Monsieur son pardon par le roi. Le 18 janvier 1634, le roi alla porter au parlement de Paris une déclaration qui accordait trois mois à Gaston et aux gens de sa maison pour se soumettre, avec abolition du passé en cas de soumission ; mais, en même temps, le roi déclara solennellement qu'il ne renouerait jamais le mariage contracté par son frère, au mépris des lois fondamentales du royaume.

La déclaration royale fut suivie de plusieurs mesures économiques et administratives d'une haute portée. Richelieu se préparait à la guerre directe et générale, qui devenait de moins en moins évitable, en tâchant de soulager le peuple par la réforme des abus, et de réorganiser les finances.

On a vu (t. XII, p. 520) quel était le triste état des finances, lors de l'assemblée des notables, en 1626 : les plans de réforme adoptés à cette époque étaient demeurés sans réalisation, par le fait de la guerre et des besoins publics, et l'on avait été obligé de rendre le fardeau du peuple beaucoup plus lourd, en reportant la portion des tailles que touchait le trésor, à peu près au niveau du produit total de cet impôt sous Henri IV, outre la partie si considérable des tailles qui était aliénée. Le surintendant d'Effiat avait formé le projet de racheter les aliénations : ses successeurs Bullion et Bouthillier l'exécutèrent en décembre 1633. Les aliénations sur les tailles et gabelles, qui montaient à plus de 20 millions par an, furent réduites à moins de 14, par la vérification rigoureuse des titres ; en février 1634, elles furent supprimées et remplacées par 11 millions de rentes, créées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Les créances furent liquidées sur le pied du denier 14 ; malheureusement

l'opération ne fut point arrêtée et close : on décréta que, si les 44 millions de rentes ne suffisaient pas, d'autres seraient créées pour dégager le domaine et les autres revenus engagés. Les ministres, plus tard, abusèrent étrangement de cette faculté, qui causa une extrême confusion sous le successeur de Richelieu.

L'opération n'en était pas moins bonne en elle-même, et se reliait à une autre amélioration capitale, c'est-à-dire à la suppression de près de cent mille offices inutiles, créés par les édits bursaux : ceux qui les avaient achetés ne furent pas, ou du moins ne devaient pas être spoliés ; car il fut stipulé qu'on les rembourserait en rentes ; mais ces rentes ne tardèrent pas à être fort irrégulièrement payées.

Dès le mois de janvier, immédiatement après le lit de justice, un quart de la taille et cruë, pour l'année courante, avait été remis au peuple, et le gouvernement avait publié, sur les tailles, le règlement le plus large, le plus sage et le plus populaire qui eût paru depuis Henri IV. Le roi avait commis de ses principaux officiers « pour aller, dans les élections et paroisses, faire porter les prétendus exempts ès rôles des tailles, que nous savons, » dit la déclaration, « n'être pas excessives, pour la grandeur et puissance de ce royaume, pourvu qu'elles soient également départies. » Le règlement qui suit est l'application et le développement des principes posés dans le *code Michau*. Quiconque est né roturier, nonobstant tout anoblissement depuis vingt ans en çà, excepté les membres de la compagnie du Canada, sera mis à la taille. Il ne pourra y avoir, dans chaque paroisse taillable, plus de deux personnes exemptes. Le conseil avisera pour ce qui concerne les villes et villages exemptes ou abonnés ; à

l'égard des villes qui paient la subvention (pour l'entretien de l'infanterie) à la place de la taille, il n'y a rien toutefois à changer. Les maires, consuls, échevins, ayant privilèges de noblesse, n'en jouiront que pendant l'exercice de leur charge, et ne les transmettront point à leurs enfants. Les ecclésiastiques, les nobles, les bourgeois de Paris et de Lyon, ne seront plus exemptés de la taille que pour une seule terre : pour les autres terres, qu'ils feront valoir par leurs serviteurs, ils seront taxés comme le seraient des fermiers. Les bourgeois des villes franches, autres que Paris et Lyon, ne seront exempts que pour leurs vignes et clos. Les fermiers seront taxés pour chaque ferme. Les meilleures dispositions de la grande ordonnance de 1600 (voy. t. XII, p. 20) sont renouvelées et amplifiées. Les pauvres gens des campagnes sont protégés contre leur propre faiblesse : le consentement des paroisses n'exempte plus personne de la taille. Les juges et officiers des juridictions inférieures, les gens de loi, les fermiers et métayers des nobles, des ecclésiastiques et des officiers royaux, abusaient, les uns, de leur pouvoir, les autres, de leurs protections, pour intimider les assésur-collecteurs, choisis par les paroisses ; désormais ces diverses classes de contribuables seront inscrites en un chapitre à part, et taxées par l'élu royal. En cas de résistance des prétendus exempts, ce ne seront point les collecteurs, mais les receveurs des tailles, qui feront les poursuites, assistés des prévôts des maréchaux. Défense aux sergents de faire exécution, pour recouvrement d'impôt, sur le pain, le lit, les bêtes et ustensiles de labour, d'enlever les portes et fenêtres, sous peine de vie. On augmentera les taxes des villes et gros bourgs à la décharge des villages. D'autres articles ont pour but de

faire surveiller les élus et les trésoriers de France les uns par les autres.

Cet édit, aussi excellent par ses tendances que par le bien immédiat qu'il opérât, allait à la conversion de la taille personnelle en taille réelle, c'est-à-dire à l'application au royaume entier du système d'impôt foncier en vigueur dans le Languedoc et la Provence. Jamais une telle atteinte n'avait été portée au régime du privilège : Henri IV et Sully n'eussent pas même osé y songer. Le cri des privilégiés furent si violent, que le gouvernement, qu'on ne pouvait certes pas soupçonner de faiblesse, recula : des édits postérieurs maintinrent ou rétablirent dans leurs exemptions les gens d'église, les nobles, les gens de la maison du roi et de la reine, et les villes maritimes et frontières ; ce ne fut pas même sans peine qu'on maintint le reste des dispositions de l'édit. Dès 1635, on fut obligé de promulguer une nouvelle ordonnance, afin de réprimer les abus commis par les élus et les efforts des gens aisés pour éviter la taille, tant le bien était difficile à faire ¹.

L'édit sur les tailles avait été suivi, en mars 1634, d'une ordonnance qui réduisait l'intérêt du denier 16 au denier 18 (de 6 1/4 p. 100 à un peu plus de 5 1/2 p. 100), dans le but de favoriser le commerce. Le parlement ne l'enregistra que sur lettres de jussion.

Quatre ans avant ces importantes mesures, Richelieu avait rendu, par une autre ordonnance, un inappréciable service à la civilisation : il avait fondé la poste aux lettres, en mai 1630. Des *maîtres des courriers*, contrô-

¹ Voyez le tableau que fait Omer Talon, avocat général au parlement de Paris, de la corruption des magistrats des provinces, des prévôts des maréchaux, etc. *Mém. d'Omer Talon* ; Coll. Michaud, 3^e série, t. VI, p. 39.

leurs provinciaux des postes, avaient été établis dans les principales villes, avec autorisation d'organiser des bureaux de dépêches partout où il y avait des postes. L'État se chargea des transports, et mit ainsi à la disposition de tous les citoyens une institution que Louis XI n'avait créée que pour les besoins du gouvernement. Il y eut d'abord deux courriers de Paris par semaine ¹.

Les négociations avaient été activement reprises avec Monsieur et son favori Puy-Laurens, qui disposait toujours, en maître absolu, du faible prince. Puy-Laurens paraissait regagné et rassuré, et Richelieu regardait l'accommodement comme presque conolu, lorsque Puy-Laurens faillit être victime d'une tentative d'assassinat. Un soir, on lui tira une arquebusade sur l'escalier du logis de Monsieur, à Bruxelles. Puy-Laurens et Gaston attribuèrent le coup aux gens de la reine-mère, irrités de ce que Monsieur traitait sans leur maîtresse, et crurent que le gouverneur espagnol de la Belgique avait approuvé le complot. Gaston, effrayé, se hâta de rompre avec Richelieu, et de signer un traité avec l'Espagne, afin de mettre son favori à couvert de nouveaux périls (12 mai 1634). Gaston promit de ne pas s'accommoder

¹ Sur ces diverses mesures. Recueil d'Isambert, t. XVI, p. 350, 359-366. — *Mercure françois*, t. XX, p. 4-52, 661-704. — *Mém. de Richelieu*; 3^e sér., t. VIII, p. 514. — Forbonnais, *Recherches sur les finances*, t. I^{er}, p. 221-227. — Louis XIV, en 1662, supprima les offices de *maîtres des courriers*, et réunit à son domaine le produit de la taxe des lettres. — Une ordonnance royale de novembre 1633 avait confié à Richelieu la fondation d'un grand établissement à Blois, pour l'entretien des soldats « que le sort de la guerre a rendus incapables de continuer le service qu'ils avaient voué à leur patrie. » Toute abbaye ou prieuré de 2,000 livres de rentes devait payer 100 livres par an pour cet établissement. — Recueil d'Isambert, t. XVI, p. 386. — Une ordonnance du 7 août 1631, contre les blasphémateurs, mérite mention, comme indiquant à d'autres égards, les progrès de la civilisation : elle supprime implicitement le supplice barbare de la langue percée, *Ibid.*, p. 365.

de deux ans et demi avec son frère, sans l'aveu du roi d'Espagne, lors même que Richelieu serait renversé du ministère dans l'intervalle; s'il s'accommodait, même avec le consentement de Sa Majesté Catholique, il serait obligé de rompre l'accommodement quand il plairait à l'Espagne. En cas de guerre déclarée entre la France et la maison d'Autriche, Gaston soutiendrait les intérêts autrichiens de tout son pouvoir, et ne traiterait avec son frère qu'à la paix générale. S'il prenait des places en France, durant la guerre, il en laisserait quelques-unes au roi d'Espagne en gage, pour les dépenses qu'il aurait occasionnées à Sa Majesté Catholique et qu'il lui rembourserait s'il parvenait au trône; dans ce dernier cas, il accorderait à Sa Majesté Catholique et à ses successeurs des avantages proportionnés aux avances reçues. Le marquis d'Ayetona, gouverneur des Pays-Bas et fondé de pouvoirs du Roi Catholique, promit, de son côté, à Gaston 12,000 fantassins et 5,000 chevaux, pour entrer en France avant le mois de septembre, et lui fit espérer qu'un autre corps d'armée l'appuierait par une diversion sur la frontière (Dumont, Corps diplomat., t. VI, p. 75.)

Le cabinet espagnol faisait, en ce moment, de grands préparatifs et de plus grands projets : il armait puissamment en Italie et en Belgique ; il prétendait aider l'empereur à chasser les Suédois du cœur de l'Allemagne, délivrer la Lorraine, jeter la guerre en France.

L'ennemi ne put cacher ses desseins à Richelieu, toujours admirablement servi par les nombreux agents qu'il choisissait avec un discernement sans égal. Le traité de Monsieur avec l'Espagne tomba entre les mains du ministre français, et confirma Richelieu dans les desseins hardis qu'il avait commencé de méditer aussitôt après

la rupture de la négociation avec Monsieur. La santé du roi était toujours chancelante, et le cardinal voulait à tout prix assurer sa fortune et celle de l'État, indissolublement liées, contre l'éventualité de la mort de Louis XIII. Il effraya le roi sur les espérances et les complots que recélait l'obstination des conseillers de Monsieur, lui montra son trône et sa vie menacés : « Il n'y a, » dit-il, « que deux moyens de garantir le roi et l'État des pernicious dessein des Espagnols et des mauvais Français qui leur adhèrent : l'un dépend de la bénédiction du ciel, l'autre, de la prudence du roi. Le premier consiste en la naissance d'un fils... Le second consiste à faire une si étroite et si manifeste liaison de tous ceux qui sont assurés au roi, que les bons esprits qui sont auprès de Monsieur puissent juger clairement que, s'ils faisoient vaquer la succession par mauvaise voie, ils trouveroient en pied des vengeurs d'un tel crime, et qu'ils aient lieu de douter s'ils pourroient même l'obtenir sans dispute, lorsqu'elle viendroit à vaquer par voie ordinaire... Si Monsieur croit que, le roi venant à mourir, la succession lui puisse être fortement disputée, il n'aura pas lieu de désirer le décès de Sa Majesté. »

C'était une ligue manifeste que Richelieu se proposait d'organiser, sous les auspices du roi régnant, contre l'héritier du trône, ligue composée des gouverneurs de provinces et de places fortes, des généraux, des ambassadeurs, des conseillers d'État, des maîtres des requêtes, etc.; si Louis XIII fût mort sans que Monsieur fût rentré dans le devoir, cette nouvelle *Sainte-Union*, vraiment digne d'un pareil titre, eût défendu l'État contre Gaston; et Gaston contre lui-même, en le forçant à rompre ses honteux engagements avec l'étranger avant de le re-

connaître pour roi; peut-être même eût-elle brisé la loi de l'hérédité monarchique au nom de la première des lois, du salut public, et eût-elle frappé d'indignité le roi ennemi du royaume, pour élever au trône le premier prince du sang¹.

Jamais le génie de Richelieu ne s'est montré plus français que dans ce plan héroïque : jamais le grand ministre n'a si bien prouvé qu'en servant la royauté, c'était la France seule qu'il servait, et qu'il ne sacrifiait pas l'immuable nationalité aux institutions qui en sont la forme passagère !

Le cardinal préludait à l'accomplissement de ce vaste dessein en défiant ses ennemis par de nouvelles rigueurs. Le 7 juillet, le parlement de Metz condamna à mort, par contumace, le favori de Marie de Médicis, le père Chanteloube, comme instigateur de diverses tentatives d'assassinat contre Richelieu : il y eut plusieurs exécutions capitales pour des complots tramés dans ce but, et un soldat lorrain fut exécuté pour avoir projeté « d'entreprendre, » non plus sur la vie du cardinal, mais sur celle du roi même. La chambre de l'Arsenal avait condamné, de son côté, au mois d'avril, deux hommes, dont un prêtre, qui avaient entrepris de faire mourir le cardinal, non par le fer ou le poison, mais « par sortilège. » Ces misérables furent pendus, et leurs cadavres furent brûlés avec leurs livres de magie².

¹ Mém. de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 519-520. Dès 1651, dans un pamphlet attribué au père Joseph, on avait menacé Monsieur du sort de Charles de Lorraine, le dernier des Carolingiens, qui perdit la couronne de France pour s'être fait le vassal de l'empereur. V. Levassor, t. III, p. 665.

² Les procès de magie étaient assez fréquents encore. L'affaire de la chambre de l'Arsenal aide à comprendre un fait déplorable de l'histoire de ce temps, un fait qui déshonore la civilisation du dix-septième siècle, et que les hommes qui révé-

En même temps, la procédure contre le mariage de Monsieur était poussée avec vigueur devant le parlement

rent la mémoire de Richelieu voudraient ensevelir dans un éternel oubli : nous parlons du procès de Grandier. Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun, personnage de belles manières et d'esprit distingué, mais vaniteux, turbulent et fort peu réglé dans ses mœurs, s'était fait de nombreux ennemis dans sa ville, et n'était sorti qu'à grand'peine d'un procès scandaleux ; ses querelles et ses aventures galantes mettaient tout le pays en rumeur, et préoccupaient surtout l'imagination des femmes. Des religieuses ursulines, dont une était parente éloignée de Richelieu, tourmentées de vapeurs hystériques, et obsédées par la pensée du beau curé de Saint-Pierre, s'imaginèrent être ensorcelées par Grandier, et possédées de démons soumis à ses ordres. Des prêtres et des moines, ennemis personnels de Grandier, saisirent avidement cette occasion de perdre leur adversaire, confirmèrent ces religieuses dans leur fantaisie, et se mirent à les exorciser. Les ursulines redoublèrent de cris, de convulsions, de postures extravagantes. Un commencement de procédure eut lieu, mais sans beaucoup de succès. Si l'évêque de Poitiers, diocésain de Loudun, était contraire à Grandier, le métropolitain Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, le protégeait. L'affaire allait tomber d'elle-même, quand, par malheur, vint à Loudun le conseiller d'Etat Laubardemont, alors en tournée dans l'ouest, avec le titre d'intendant de justice et la mission de surveiller le démantèlement des châteaux. C'était un homme sombre et atrabilaire, dont l'activité malfaisante était dirigée par une âme impitoyable, une de ces natures d'inquisiteur, dangereuses en tout temps, terribles et fatales sous les gouvernements absolus qui ont le malheur de leur livrer une part de l'autorité publique. Les ennemis de Grandier circonvinrent Laubardemont, qui prit feu, et qui écrivit en cour afin de demander l'autorisation de poursuivre le curé de Saint-Pierre. Richelieu était déjà, dit-on, prévenu contre Grandier ; Laubardemont eut ordre d'instruire le procès. Dès que les interrogatoires et les exorcismes eurent commencé avec plus d'apparat, les phénomènes prétendus surnaturels se multiplièrent, et dans le couvent des ursulines et dans la ville, par suite de la monomanie contagieuse qui se propage si aisément en pareil cas, la fourberie et la haine aidant, d'ailleurs, selon toute apparence, à la superstition et à la folie. Ce qui est certain, c'est que la procédure, violente et peu régulière, même selon le droit ecclésiastique, fut souillée par d'atroces barbaries. L'instruction étant achevée, l'évêque de Poitiers et son officialité déclarèrent les caractères de la possession diabolique constatés ; la Sorbonne, consultée, fut du même avis. Le roi avait nommé, pour juger Grandier, une commission de quatorze magistrats pris dans les divers bailliages des environs, sous la présidence de Laubardemont ; le 18 août 1634, la commission, à l'unanimité, condamna Grandier à être brûlé vif. On lui promit, par grâce, qu'il serait étranglé avant d'être brûlé ; mais les moines qui avaient dirigé les exorcismes étaient

de Paris. Le bon droit du gouvernement était trop clair dans cette affaire pour que le parlement y pût montrer du mauvais vouloir. Dès le 24 mars, les princes lorrains

s'écharnèrent contre ce malheureux, qu'ils eurent l'horrible méchanceté de faire un bâton à la corde, afin que la douleur des flammes ne lui fût pas épargnée. Un récollet et deux capucins, faisant l'office du bourreau, mirent eux-mêmes le feu au bûcher.

Quelle fut la part de Richelieu dans cette odieuse tragédie ? On peut rejeter sur les subalternes la responsabilité de quelques détails hideux, mais non du procès en lui-même, puisque l'autorisation d'instruire fut donnée, et la commission extraordinaire, nommée par le conseil du roi. Le capucin Tranquille, un des exorcistes, affirme, dans sa relation imprimée à Paris aussitôt après l'événement, que le roi et le cardinal étaient tenus au début de des exorcismes et des interrogatoires par M. de Laubardemont. Y a-t-il donc là, comme on l'a dit, quelque mystère d'iniquité ? Quel intérêt avait Richelieu à la perte du curé de Saint-Pierre ? Les ennemis de Grandier l'avaient, dit-on, dénoncé calomnieusement à Laubardemont et au père Joseph comme l'auteur d'un plat et ignoble libelle qui venait d'être lancé contre le cardinal. C'est bien mal connaître Richelieu que de l'accuser d'avoir enveloppé hypocritement ses vengeances : il avait coutume de se venger au grand jour ; il eût fait poursuivre Grandier, non comme sorcier, mais comme pamphlétaire, en vertu des terribles ordonnances qui punissaient de mort les auteurs de libelles séditieux. On a parlé de l'intervention active du père Joseph contre Grandier ; rien n'est moins prouvé. On s'est donné beaucoup de peine pour assigner un caractère politique à cette triste affaire, sans rien rencontrer de raisonnable, à notre avis. L'explication la plus naturelle est peut-être celle à laquelle personne ne semble avoir songé. Est-on bien sûr que Richelieu, qui croyait à l'astrologie et à la pierre philosophale, ainsi que nous l'apprennent les lettres de Grotius (*Cressi Epistolæ*, an. 1636, *passim*), ne crût pas aux possédés et aux sorciers, comme y avait cru naguère le sage Bodin, comme tant de gens, même parmi les protestants, continuaient d'y croire, comme le grand Pascal, et tout le jansénisme, y crurent encore ! On peut remarquer à ce sujet, en passant que l'évêque de Poitiers, qui contribua, autant que Laubardemont lui-même, à la mort de Grandier, était l'ami de Saint-Cyran. Là où l'on veut trouver un abominable machiavélisme, il n'y eut peut-être qu'une erreur et qu'une faiblesse, et les Mémoires de Richelieu peuvent fort bien exprimer sincèrement sa pensée sur le procès de Grandier.

Mém. de Richelieu, 2^e serie, t. VIII, p. 566-569. — Archives Curieuses, 2^e série, t. V, p. 185-279. — M. Danjon a réuni, dans ce volume, plusieurs pièces importantes, les unes rares, les autres inédites, sur l'affaire de Grandier. — Mercure français, t. XX, p. 746-780. — Griffet, Hist. de Louis XIII, t. II, p. 552-558. — Bazin, Hist. de France sous Louis XIII, t. III, p. 528-558.

avaient été ajournés en personne : le 5 septembre, le parlement déclara le mariage de Gaston de France et de Marguerite de Lorraine non valablement contracté, et le duc Charles de Lorraine criminel de lèse-majesté pour rapt sur la personne du duc d'Orléans et attentat contre les lois de la France et la sûreté de l'Etat. Le parlement ne prononçait pas seulement la confiscation des fiefs de Charles et de son frère Nicolas-François, mais invitait le roi « à se faire raison à soi-même » sur les autres terres et biens des princes lorrains non situés en France. Cet arrêt singulier fut suivi de l'établissement d'un conseil souverain qui rendit la justice, au nom du roi, à Nancy, et qui obligea tous les juges inférieurs du duché de Lorraine à prêter serment à Louis XIII. Le même serment fut partout exigé des particuliers.

Une péripétie soudaine changea la situation. Richelieu ne considérait ses plans contre Gaston que comme une périlleuse et dernière ressource : Gaston, de son côté, avait traité avec l'Espagne par peur plus que par passion, et s'ennuyait de son exil. Les Espagnols, d'ailleurs, ne lui tenaient point parole : le mois de septembre était arrivé, et les quinze mille soldats qu'on lui avait promis n'étaient pas prêts. Les pourparlers secrets recommencèrent, et, le 4^{or} octobre, tout fut conclu. Une *abolition* générale fut accordée à Monsieur et à ses fauteurs, cinq ou six exceptés : le gouvernement d'Auvergne fut donné à Monsieur, au lieu de l'Orléanais et du Blaisois. On rédigea, sur son mariage, une clause assez ambiguë : le roi et Gaston convinrent de s'en remettre, « pour la validité
« ou nullité du mariage, au jugement qui interviendra,
« en la manière que les autres sujets du roi ont accou-
« tumé d'être jugés en pareil cas, selon les lois du

« royaume. » Le parlement avait déjà prononcé, selon les lois civiles : c'était donc des lois religieuses qu'il était question ici. Le roi avait l'air de reculer et d'annuler implicitement l'arrêt du parlement ; mais Louis et Richelieu considérèrent cette concession comme purement nominale, Puy-Laurens ayant promis secrètement, par écrit, d'amener Monsieur, sous deux mois, à reconnaître la nullité de son mariage, promesse en échange de laquelle Richelieu garantit à ce favori la main d'une de ses cousines et un brevet de duc et pair.

Monsieur, craignant ou feignant de craindre que les Espagnols ne le retinssent par force, partit de Bruxelles à franc étrier le 8 octobre au matin, et poussa, tout d'une traite, jusqu'à la Capelle. Après une entrevue de réconciliation avec le roi et le cardinal, il se retira dans son apanage, à Orléans, où il ne tarda pas à voir arriver une députation de théologiens, conduite par le père Joseph, qui venaient lui démontrer l'invalidité de son mariage, et le presser d'en convenir par une lettre au roi. Gaston refusa, et s'en référa au jugement canonique de l'Eglise. Richelieu crut comprendre ce que cela signifiait, et, par l'accomplissement des engagements pris envers Puy-Laurens, il mit ce favori en demeure d'accomplir sa promesse. Richelieu n'y gagna rien. Le nouveau duc de Puy-Laurens, devenu cousin du cardinal par alliance, n'en répondit pas plus sincèrement aux avances de Richelieu, et ne fit rien pour décider Gaston à ce qu'on désirait de lui. Sur ces entrefaites, le cardinal découvrit que Gaston, avant de quitter Bruxelles, avait écrit au pape de ne tenir aucun compte de tout ce qu'on pourrait lui extorquer, relativement à son mariage, après son retour en France. Puy-Laurens, quoiqu'il eût juré de n'a-

voir plus de secrets pour Richelieu, s'était bien gardé de lui révéler celui-là : il recommençait aussi, malgré ses serments, à entretenir des correspondances à l'étranger. Le châtimement ne se fit point attendre : Puy-Laurens fut arrêté au Louvre, le 14 février 1635, et envoyé à Vincennes. Monsieur, tout étourdi du coup, écouta, sans protester bien vivement, les explications que lui donna le roi, et se contenta d'intercéder pour qu'on n'intentât pas de procès criminel à Puy-Laurens. On eût pourtant fini par là ; mais, « après quatre mois de prison, la bonne fortune de Puy-Laurens, » dit Richelieu, « le retira du monde, et le déroba à l'infamie d'une mort honteuse qu'il ne pouvoit éviter. » On parla, comme toujours, de poison, sans qu'il y eût là d'autre poison que le chagrin, le mauvais air de la prison et le dur traitement que subit le captif¹.

Monsieur, n'étant plus excité par personne, ne fit pas de nouvelle équipée, comme on eût pu l'appréhender, mais témoigna plus d'opiniâtreté qu'on ne le prévoyait sur l'article de son mariage, et s'en tint aux termes de son pacte avec le roi. On résolut donc de lui donner cette décision canonique qu'il demandait. On ne put rien obtenir du pape : Urbain VIII ne nia pas qu'on eût le droit d'annuler les effets civils d'un mariage contraire aux lois du royaume, mais prétendit que les effets religieux du sacrement étaient indestructibles, et que le sacrement avait été conféré avec les conditions prescrites par le concile de Trente. Alors, à la grande satisfaction des gallicans, on

¹ Griffet, Histoire de Louis XIII, t. II, p. 485-497, 545-555. — Mém. de Gaston, 2^e série, t. IX, p. 604-605. — Mém. de Montresor, 5^e série, t. III, p. 489-499. — Mém. de Fontenai-Mareuil, 2^e série, t. V, p. 257. — Recueil d'Auberl, t. Ier, p. 427. — Manuscrits de Colbert, n° 46.

s'adressa au clergé de France : le 6 juillet 1635, l'assemblée du clergé, réunie à Paris, déclara le mariage nul, la *matière* du sacrement ayant manqué, parce que les contractants n'avaient pas qualité pour le recevoir ; en d'autres termes, le clergé français reconnut que les lois civiles pouvaient mettre des empêchements *dirimants* au mariage ; et certes il n'y avait pas de loi plus raisonnable que celle qui, dans les états monarchiques, interdisait aux princes de se marier contre le gré du roi. Tous les couvents de Paris adhérèrent à cette décision, les uns, purement et simplement, comme les capucins ; les autres, comme les jésuites et les cordeliers, en réservant le jugement de l'Eglise universelle¹.

Monsieur se soumit par écrit à la décision de l'assemblée ; mais sa soumission n'était pas sincère, et il l'avait annulée d'avance par la lettre expédiée de Bruxelles au pape. Il demeura d'ailleurs tranquille dans son appanage, tandis que sa femme restait en Brabant, et cessa, pendant quelque temps, d'occuper l'attention publique, absorbée par les phases de la guerre immense qui s'étendit, cette année-là, du Pô jusqu'à la Baltique.

Le retour de Monsieur avait débarrassé Richelieu fort à propos d'un obstacle qui l'empêchait d'agir en toute liberté. Il s'était passé en Allemagne des événements qui nécessitaient les plus énergiques efforts de la part de la France.

La campagne de 1633, comme on l'a vu, avait été malheureuse pour la maison d'Autriche, si ce n'est sur le point où Wallenstein commandait en personne. La cour de Vienne, chagrine d'avoir si mal profité de la mort de

¹ Mercure, t. XX, p. 1005-1060. — Griffet, t. II, p. 484-612-655.

Gustave-Adolphe, rejetait la responsabilité de son désappointement sur son généralissime, qui, à la fin de la saison, avait encore laissé Bernard de Weimar prendre Ratisbonne et s'avancer victorieusement jusqu'à Passau. L'Espagne, les jésuites, le duc de Bavière, criaient à la trahison. Wallenstein, de son côté, reprochait à l'empereur de transgresser leurs conventions réciproques, et voyait, avec une fureur concentrée, Ferdinand se préparer à lui donner pour successeur le roi de Hongrie. Wallenstein se décida enfin à réaliser les plans qui n'avaient peut-être jusqu'alors été pour lui que des rêves ambitieux et de vagues éventualités. Il fit prêter à tous ses lieutenants un serment de confédération « pour la défense de sa personne et de l'armée, » invita Bernard de Weimar et les généraux de l'électeur de Saxe à le rejoindre en Bohême, et écrivit à Feuquières, ambassadeur de France en Allemagne, qu'il acceptait les propositions secrètes du roi.

Pendant ce temps, un arrêt de proscription était lancé contre lui à Vienne : Piccolomini, un des généraux auxquels il se fiait le plus, avait révélé tous ses desseins à l'empereur. La cour de Vienne prit si bien ses mesures que la ville de Prague et la plus grande partie de l'armée se soumirent sur-le-champ. Wallenstein, avec le reste de ses troupes, se retira de son quartier général de Pilsen à Egra, sur les confins de la Bohême, de la Saxe et du Haut-Palatinat, afin d'y attendre les secours des chefs protestants ; mais ceux-ci, qui soupçonnaient le généralissime impérial de jouer un jeu double, ne s'étaient approchés de la Bohême qu'avec lenteur et défiance : ils ne se trouvèrent point en mesure de rejoindre à temps Wallenstein ; le 15 février 1634, Wallenstein fut surpris et assassiné,

dans la citadelle d'Égra, par trois de ses officiers qu'avaient séduits les promesses de l'empereur.

La mort de cet homme, qui avait sauvé l'Autriche et qui menaçait de la perdre, rendit au parti impérial un libre et vigoureux essor. Ferdinand donna le commandement général au roi de Hongrie, son fils aîné, qui débuta par reprendre Ratisbonne, après un terrible siège, et par faire évacuer la Bavière aux Suédois. De là, le roi de Hongrie passa en Souabe, où il fut renforcé par un corps d'armée espagnol et italien qui arrivait de Milan et que conduisait le cardinal-infant, frère du roi d'Espagne : l'infant avait ordre d'aller prendre le gouvernement de la Belgique, en traversant l'Allemagne et en prêtant main-forte aux Impériaux sur son passage. Les Austro-Espagnols combinés furent plus heureux que l'année précédente. Bernard de Weimar et le maréchal suédois Horn étaient accourus au secours de Nordlingen, assiégé par les princes autrichiens. Horn voulait attendre un renfort : l'impétueux Bernard voulut combattre et attaquer, avec vingt-cinq mille hommes, quarante mille ennemis avantageusement postés. Les Impériaux eurent leur revanche de Leipzig et de Lutzen. La fortune des compagnons de Gustave vint se briser contre l'inexpérience des deux jeunes princes autrichiens, guidés par de vieux et habiles généraux, par Galas, Piccolomini, Jean de Wert et Leganez. L'armée protestante fut entièrement défaite : Horn fut pris ; Weimar ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval (6 septembre). La Souabe fut livrée à la discrétion des vainqueurs, et l'on vit bientôt paraître leur avant-garde sur le Rhin. Le duc Charles de Lorraine, qui avait figuré dans l'action comme général de la Ligue Catholique, et qui avait inauguré sa nouvelle carrière par

d'éclatants exploits, défit, le 28 septembre, en face de Strasbourg, le corps allemand du rhingrave Otto, qui n'avait point pris part à la bataille.

Toute la Haute-Allemagne était dans la terreur : déjà la Franconie et le Palatinat étaient entamés ; la ligne du Rhin allait être coupée ; l'électeur de Saxe, à qui des succès en Silésie et en Lusace avaient semblé rendre un peu de zèle, se remettait à négocier avec l'empereur. Tout le parti chancelait : on pouvait craindre que les Suédois eux-mêmes, menacés d'être abandonnés des Allemands, ne se résignassent à une paix désavantageuse, si la France ne jetait enfin le fourreau de l'épée.

La France était prête. Les revers mêmes de ses alliés allaient la servir comme avaient fait leurs victoires. Les Suédois ne pouvaient plus garder la rive gauche du Haut-Rhin, et devaient choisir de la livrer aux Français ou aux Autrichiens. Dans les premiers jours d'octobre, Philipsbourg, que les Suédois avaient enlevé aux Espagnols en janvier dernier, fut remis, moyennant une forte somme, entre les mains des Français, qui y avaient droit comme protecteurs de l'évêché de Spire. Bientôt après, le rhingrave Otto, qui commandait en Alsace pour les confédérés, évacua Colmar, Schelestadt et beaucoup de petites places, sans attendre les ordres du directeur général Oxenstiern : les maréchaux de La Force et de Brezé prirent possession de ces villes, auxquelles le roi de France garantit leurs privilèges et libertés¹. L'évêque de Bâle avait déjà demandé, depuis quelques mois, le protectorat français.

Pendant ce temps, deux ambassadeurs suédois et alle-

¹ Voyez le traité de Louis XIII avec la ville de Colmar, dans le Corps diplomatique de Dumont, t. VI, p. 444.

mand signaient à Paris, le 1^{er} novembre, un traité par lequel le roi s'engageait à rompre « avec les ennemis communs, à condition que les électeurs de Saxe et de Brandebourg ne feraient point de paix séparée : le roi, dans ce cas, promettait aux confédérés d'outre-Rhin un secours de douze mille hommes, au lieu du million qu'il payait annuellement aux Suédois, et s'engageait à tenir, de plus, sur la rive gauche du Rhin, une armée considérable, moyennant quoi la France serait représentée en Allemagne par un général et par un membre du conseil de direction, au choix du roi : Benfeld, encore occupé par les Suédois en Alsace, serait remis à Louis XIII, et Brisach, si l'on pouvait le prendre, lui serait accordé comme tête de pont vers la Souabe (Dumont, t. IV, p. 79).

Oxenstiern fit grande difficulté de ratifier ce pacte, qui diminuait sa position dans l'Empire; mais, sur ces entrefaites, les événements marchaient avec rapidité. L'administrateur, qui régissait le Palatinat au nom du jeune fils du feu palatin Frédéric, avait invoqué la protection de Louis XIII, et appelé les Français à Manheim. Les Suédois tenaient encore garnison à Heidelberg, capitale du Palatinat; les Impériaux et les Bavares vinrent les y assaillir. Les maréchaux de la Force et de Brezé se portèrent au secours de Heidelberg, et firent lever le siège, le 23 décembre. Les quatre cercles de la Haute-Allemagne acceptèrent, dans une diète tenue à Worms, le traité du 1^{er} novembre.

Les Impériaux se vengèrent par une attaque contre l'évêché de Spire, qui était censé neutre sous le protectorat français. Philipsbourg fut surpris dans la nuit du 23 au 24 janvier 1635 : les Français perdirent, avec cette forte tête de pont outre-Rhin, beaucoup d'argent, une artillerie

et des approvisionnements considérables. Les Impériaux occupèrent ensuite Spire, qui n'avait point de garnison. La guerre commença ainsi de fait entre la France et l'empereur. Les maréchaux de la Force et de Brezé, renforcés par Bernard de Weimar, reprirent Spire vers la mi-mars. Sur ces entrefaites, le duc Charles de Lorraine était entré en Alsace avec une division de troupes impériales et catholiques; il y rencontra un adversaire, dont la réapparition comme général au service de Richelieu était un fait bien caractéristique : c'était le duc Henri de Rohan. L'indomptable chef des rebelles huguenots devenu le lieutenant du vainqueur de La Rochelle, c'était là un magnifique symbole de l'unité nationale fondée par le grand ministre. Rohan rejeta par deux fois le prince lorrain en Souabe; puis, traversant la Suisse, toujours neutre au milieu de la guerre universelle, il alla se saisir de la Valteline avec six ou sept mille hommes, du consentement des Grisons, afin de couper les communications du Milanais avec l'Autriche.

Ces premiers mouvements offensifs excitèrent une attente immense : la France était remplie de préparatifs militaires qui dépassaient tout ce qu'on avait jamais vu dans le royaume, et les diplomates français parcouraient incessamment l'Europe, depuis Stockholm jusqu'à Turin et depuis Londres jusqu'à Varsovie, intelligents et infatigables ouvriers d'une trame gigantesque, dont tous les fils aboutissaient à Paris. Maintenir les protestants allemands dans l'alliance de la France et de la Suède, tâcher encore, s'il était possible, de détacher la Ligue Catholique de la maison d'Autriche, détourner les Polonais et les Danois de mettre à profit les embarras de la Suède, arracher la Belgique à l'Espagne, de concert avec les Hollandais, sans

que l'Angleterre s'y opposât, chasser les Espagnols du Milanais avec l'assistance des états italiens, consolider le protectorat de la rive gauche du Rhin par la promotion de Richelieu à la coadjutorerie de l'archevêque de Trèves : tel était le plan que méditait le cardinal, pour réaliser enfin, comme le dit un de ses confidants, « les desseins qu'avoit Henri le Grand quand il mourut » (Fontenai-Mareuil, p. 238.)

Le 8 février 1635, fut signé à Paris un traité par lequel la France et la Hollande convinrent d'envahir les Pays-Bas catholiques au printemps, chacune avec trente mille soldats ; les deux armées devaient se joindre au cœur du pays ennemi ; on inviterait les populations belges à secouer le joug espagnol et à se former en corps d'État libre ; seulement le roi aurait la propriété de la côte de Flandre sur une profondeur de deux lieues, depuis Gravelines jusqu'à Blankenberghe, au nord d'Ossende, plus Namur et Thionville ; les Provinces-Unies auraient Hulst et le Waës, Breda, Gueldre et Stephenweert. Si la Belgique restait dans le parti des Espagnols, elle serait conquise et partagée : au roi, le Luxembourg, Namur, le Hainaut, l'Artois, la Flandre et le Cambresis ; aux Provinces-Unies, Anvers, le Brabant, la côte nord de Flandre, au-dessus de Blankenberghe. La conservation de la religion catholique était stipulée dans le partage des Hollandais. Le roi d'Angleterre serait invité à entrer en traité avec les puissances contractantes, qui prendraient ses intérêts en considération, ou tout au moins à garder la neutralité (Dumont, t. VI, p. 80).

On comptait sur les embarras intérieurs de Charles I^{er} pour l'empêcher de traverser l'entreprise.

Les négociations n'allèrent pas si vite ni si bien en

Italie. Le pape refusa d'autoriser l'archevêque de Trèves à nommer Richelieu son coadjuteur, et enleva ainsi au ministre français la chance de siéger un jour parmi les électeurs du Saint-Empire. A plus forte raison, Urbain VIII, qui venait d'envoyer Mazarin en France pour tâcher de négocier la paix générale, n'était-il pas disposé à s'associer à une ligue contre la maison d'Autriche. Venise s'excusa aussi de s'engager dans une guerre offensive; les Génois avaient trop d'intérêts en Espagne; le grand duc de Toscane ne se laissa pas non plus entraîner. Edouard Farnèse, duc de Parme, fut le seul prince italien qui, froissé par l'orgueil espagnol, entra vivement dans les projets de la France. Le duc de Savoie lui-même se montrait froid et incertain; Victor-Amédée, qui n'avait pas l'ambitieuse ardeur de son père, regrettait plus encore Pignerol qu'il ne convoitait Milan. Il régnait, chez tous les princes d'Italie, une malheureuse défiance contre la France; depuis qu'ils la voyaient si forte et si active, ils la craignaient autant que l'Espagne même, et ne pouvaient se figurer que les Français eussent un autre but que de se substituer aux Espagnols dans la domination de la Péninsule. Il y eut là un malentendu fâcheux pour la France et funeste à l'Italie. (Mémoires de Fontenai-Mareuil, p. 222.)

Un traité d'alliance fut cependant conclu, le 11 juillet 1635, à Rivoli, entre Louis XIII et les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue, pour l'invasion et le partage du Milanais : il était stipulé que chacun aurait part au butin, au prorata des troupes fournies; mais, par des traités particuliers, la France promit de renoncer au Milanais, moyennant la cession qui lui serait faite de Casal par le duc de Mantoue et de quelques vallées piémontaises, voi-

sines de Pignerol, par le duc de Savoie. Il est probable que Richelieu se réservait d'échanger, quelque jour, ces possessions ultramontaines contre la Savoie.

En Allemagne, la diplomatie française ne put ni gagner le duc de Bavière, qui resserra ses liens avec la maison d'Autriche en épousant une fille de l'empereur, ni arrêter la défection de l'électeur de Saxe, qui, foulant aux pieds l'honneur et la reconnaissance, trahit la cause commune par une paix particulière, qu'il prétendit ensuite imposer à tous les confédérés, comme si elle eût été votée par une diète générale. Par le traité de Prague (30 mai), l'empereur et l'électeur Jean-Georges convinrent que l'édit de restitution des biens ecclésiastiques serait suspendu pendant quarante ans, et que les choses seraient remises, à cet égard, sur le pied où elles étaient le 1^{er} novembre 1627; que la profession de la confession d'Augsbourg serait permise à la noblesse immédiate, aux villes impériales, et, parmi les provinces dépendantes de la maison d'Autriche, à la Silésie seule. Le prétendu droit héréditaire de la maison d'Autriche sur la Bohême était reconnu. La Lusace était définitivement cédée en fief à l'électeur de Saxe; l'administration de l'archevêché de Magdebourg était conférée à un de ses fils; si l'électeur de Brandebourg adhérait au traité, il aurait la Poméranie; catholiques et luthériens devaient être rétablis dans leurs biens, et amnistie générale était accordée par l'empereur, excepté aux sujets autrichiens rebelles, à la maison palatine, au landgrave de Hesse-Cassel, au duc de Wurtemberg, au margrave de Bade-Dourlach, aux membres du conseil de direction présidé par Oxenstiern, etc. Les deux ligues catholique et évangélique étaient dissoutes et l'on ne devait plus reconnaître dans l'Empire d'autre chef que

colossale qui s'engageait. Un quart de siècle devait s'écouler, et la face de l'Europe devait être changée avant que l'épée de la France rentrât dans le fourreau!

L'Europe écouta ce terrible signal avec un effroi mêlé d'admiration pour l'audacieux génie qui jetait un défi mortel aux héritiers de Charles-Quint et de Philippe II. L'étonnement redouble, quand on voit que les soins de la guerre, de l'administration et de la diplomatie, joints aux périls intérieurs, aux soucis du palais, ne suffisaient point à l'activité de cet homme, qui semblait n'avoir que le souffle; quand on le voit trouver du temps et de la liberté d'esprit pour les loisirs des lettres, les arts de la paix et les lointains établissements du commerce maritime, fonder une nouvelle compagnie pour le commerce et la colonisation des îles d'Amérique¹, poursuivre et

¹ Cette nouvelle compagnie, séparée de celle du Canada, fut instituée par des lettres patentes du 12 février 1633, qui lui accordèrent, pour vingt ans, le commerce exclusif des îles d'Amérique, entre les 40^e et 20^e degrés de latitude nord à condition qu'elle y fit passer quatre mille colons français et catholiques. Le privilège de la compagnie des îles fut calqué sur celui de la compagnie du Canada (Voyez ci-dessus, p. 45). — L'ordonnance est dans Isambert, t. XVI, p. 421. — La même année, des colons, partis de Saint-Christophe, où commandait le brave d'Enambuc, le véritable fondateur des Antilles françaises, allèrent fonder des établissements à la Martinique, sous la conduite de Du Parquet, et à la Guadeloupe, sous la direction de l'Olive et de Duplessis. — En 1642, le privilège fut prorogé pour vingt ans, et étendu jusqu'au 30^e degré de latitude nord, avec exemption, pour le même temps, de tout droit d'entrée sur les marchandises apportées des îles en France. — Ces monopoles étaient bien contraires aux principes posés par les derniers États-Généraux, dont Richelieu réalisait les vœux à tant d'autres égards. Des établissements militaires au compte de l'État, protégeant le libre commerce des particuliers, telle avait été la pensée de l'assemblée de 1614; Richelieu se laissa entraîner dans une autre direction par l'exemple de l'Angleterre et de la Hollande, qu'avait suivi également Gustave-Adolphe.

La colonie des corsaires de l'île de la Tortue, sur la côte nord de Saint-Domingue, si fameux sous le titre de *Sibustiers*, date de 1636; les Anglais et les Français dominèrent tour à tour dans cette étrange république de pirates, qui était composée d'aventuriers de ces deux nations, et qui se rendit si terrible

achever tous les travaux commencés dans Paris par Henri IV, embellir; agrandir la capitale, à l'étroit dans sa vieille enceinte, bâtir, en face du Louvre et des Tuileries, son splendide Palais-Cardinal, rival des demeures des rois, en même temps qu'il se prépare, avec un sang-froid intrépide, une demeure plus austère et plus durable, un tombeau, dans la vieille Sorbonne réédifiée de ses mains; enfin, porter à la fois dans l'Eglise et dans la *République des Lettres* l'influence d'un esprit d'ordre et de lumière, introduire parmi l'antique milice de saint Benoît, corrompue par l'opulence et l'oisiveté, cette réforme de saint Maur qui doit produire des fruits si précieux de science et de vertu, et fonder, avec l'Imprimerie Royale¹, l'Académie française, dans un but qui atteste sa profonde intelligence du génie de la France.

Ce n'était pas seulement la suprématie politique qu'il

aux Espagnols des îles et du continent américain par ses immenses déprédations maritimes et ses descentes dévastatrices. Les gouverneurs des Antilles françaises revendiquaient sur les flibustiers une autorité parfois reconnue nominalement, parfois complètement niée. — L'élément français finit par prendre le dessus. Voyez l'Histoire de Saint-Domingue, par le père Charlevoix, t. II.

Ce fut à l'occasion des établissements d'Amérique que le premier méridien fut fixé, par ordonnance royale de 1634, à l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries, comme l'avaient fait également les Espagnols. Jusqu'à la déclaration de guerre contre l'Espagne, il avait été établi qu'à l'est du premier méridien, et au nord du Tropique du Cancer, la France et l'Espagne étaient en paix; qu'au delà de ces limites on rentrait dans le droit du plus fort; singulier droit des gens, qui résultait de la prétention des Espagnols à interdire la navigation des deux Indes aux autres peuples. — Mémoires de Richelieu, 2^e série, t. VIII, p. 374; Mercure, t. XX, p. 744.

¹ Le point de départ de l'Imprimerie Royale avait été le privilège accordé, en 1620, à deux imprimeurs, pour tous les actes officiels; mais l'Imprimerie Royale ne devint un instrument littéraire et scientifique que par l'organisation qu'elle reçut vers la fin du gouvernement de Richelieu (en 1642); 70 volumes grecs, latins, français, italiens, y furent imprimés de 1642 à 1644. Voyez Dulaure, 6^e édit., t. IV, p. 456. — Isambert, t. XVI, p. 435.

voulait assurer à sa patrie; s'il aspirait à reculer les bornes du territoire matériel, il prétendait élargir bien davantage encore le domaine intellectuel de la France, et faire régner l'esprit français là même où ne pouvaient pénétrer les armes françaises. Cette généreuse ambition pouvait sembler un rêve, alors que l'Espagne et l'Italie¹ accablaient notre littérature de leur éclatante supériorité; mais Richelieu a compris que les temps sont proches : il a senti tressaillir, dans les flancs de la France en travail, le grand siècle qui va naître et dont il est le père! A la pensée française prête à déborder sur le monde, il faut un instrument digne d'elle et surtout apte à l'œuvre qu'elle doit accomplir.

Richelieu avait jugé le caractère et la portée de notre langue; il en voulut aider les destinées : il espéra que « la langue française, plus parfaite déjà que pas une des autres langues vivantes, pourroit bien enfin succéder à la latine, comme la latine, à la grecque, » et devenir le lien européen, la langue des relations sociales, politiques et littéraires entre les nations. Le moyen de parvenir à cette haute fortune, c'était de rendre le français propre, d'une part, à la haute éloquence, de l'autre, aux abstractions et aux formules de la science, en le dégageant des patois populaires et des afféteries courtoisanesques, du jargon de l'école et de celui du Palais; c'était d'épurer la langue, d'en fixer les principes, les formes, le nombre; « d'établir un usage certain des mots, de distinguer ceux qui étoient propres au style sublime, au moyen et au bas, » d'atteindre à la clarte, à la logique et à l'unité, même en sacri-

¹ Nous ne parlons pas de l'Angleterre, parce que sa supériorité n'étoit pas reconnue au dehors; Shakespeare n'existoit pas pour la France.

fiant quelque chose de la richesse et de la liberté antérieures.

Tels furent les motifs pour lesquels Richelieu éleva à la hauteur d'une institution nationale l'entreprise individuelle de Malherbe, qui n'eut pas le bonheur de vivre assez pour voir sa pensée recevoir cette consécration solennelle. L'Académie Française fut fondée par lettres-patentes de janvier 1635, et le savant Vaugelas reçut bientôt après « la charge principale » du Dictionnaire qui devait être le code de la langue et l'œuvre capitale de l'Académie ¹. Les vues les plus libérales, comme le remarque un historien de Richelieu ², avaient présidé à l'organisation de ce sénat de la République des Lettres, type d'égalité au milieu d'une société toute hérissée de privilèges. Les prérogatives du rang et de la naissance y étaient inconnues.

¹ Le parlement, selon son habitude, ne manqua pas de se montrer hostile à cette nouveauté, et n'enregistra les lettres-patentes du roi qu'au bout de deux ans et demi. — Voyez l'Histoire de l'Académie française, depuis son établissement jusqu'en 1652, par Pellisson, édit. de 1729. — Nos citations entre parenthèses sont tirées du premier projet présenté à Richelieu par les académiciens, et de la lettre d'envoi qui le précède. — L'Académie devait donner, outre le Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique françaises; mais son ardeur se ralentit fort après la mort de Richelieu, et le Dictionnaire lui-même n'avança que bien lentement.

² M. Jay, Hist. du ministère du cardinal de Richelieu, t. 1er, p. 609. — Nous saisissons avec plaisir l'occasion de rendre justice à cet estimable ouvrage, écrit avec un grand sens et dans un excellent esprit.

LIVRE III.

DEPUIS LA RUPTURE AVEC L'ESPAGNE ET L'AUTRICHE JUSQU'À
LA MORT DE RICHELIEU ET DE LOUIS XIII.

(1635-1643.)

Les Français échouent dans l'invasion de la Belgique, du Milanais et de la Franche-Comté, se maintiennent en Lorraine, établissent Weimar en Alsace. — Invasion de la Picardie par les Espagnols et les Impériaux. Prise de Corbie. Élan patriotique de Paris et des provinces du Nord. L'ennemi est repoussé. — Invasion des Espagnols dans le Midi. Élan patriotique du Languedoc et de la Provence. Victoire de Leucate. Reprise des îles de Lérins. — Affaire de mademoiselle de La Fayette et du père Causin. — Les Français rentrent dans la Franche-Comté. Victoires de Weimar sur le Haut-Rhin. Prise de Brisach. L'invasion de l'Artois et de la Biçaye échoue. Victoires navales de Guetaria et de Gênes. Essor de la marine française. — Naissance de Louis XIV. — Mort du Père Joseph. — Les Espagnols envahissent le Piémont, défendu par les Français. Échec de Thionville. On rentre en Artois. Prise d'Heudin. Grande défaite navale des Espagnols par les Hollandais. Mort de Weimar. Les *Weimariens* se donnent à la France, avec l'Alsace et le Brisgau. Les Français entrent en Roussillon. — Révolte des *Va-nu-pieds* en Normandie. — Démêlé de Richelieu avec le clergé et avec Rome. — Passage du Rhin par Guébriant. Les Français joignent les Suédois en Allemagne. — Victoire de Casal. Reprise de Turin. Prise d'Arras. Révolutions de Catalogne et de Portugal. La Catalogne se donne à la France. Siège et batailles navales de Tarragone. — Révolte du comte de Soissons et sa mort. Conjuraton de Cinq-Mars et de Bouillon. Victoires de Wolfenbittel et de Kempen. Échec de Honnecourt. Sedan livré à la France. Victoire de Lérida. Les Espagnols chassés du Piémont. Victoire de Leipzig. — Mort de Richelieu. Louis XIII maintient le système de Richelieu. Mazarin appelé aux affaires. Mort de Louis XIII.

Le lendemain de la déclaration de guerre, une bataille fut livrée sur le territoire ennemi, dans le Luxembourg. Les armées française et hollandaise s'étaient donné ren-

des-vous pour le 12 mai, à Rochefort en Ardenne. Le prince d'Orange tardant un peu à se mettre en mouvement, les maréchaux de Châtillon et de Brezé, qui commandaient l'armée française du Nord, résolurent d'aller au-devant des Hollandais jusqu'à Maëstricht: ils traversèrent la Meuse à Mézières les 7 et 8 mai, et entrèrent par Bouillon dans le Luxembourg, avec plus de vingt-cinq mille hommes. Le 20 mai, ils rencontrèrent, près du village d'Avein, au milieu des Ardenne, un corps d'armée ennemi aux ordres de Thomas de Savoie, prince de Carignan, qui, brouillé avec le duc son frère, était entré au service de l'Espagne, tandis que Victor-Amédée contractait de nouveaux liens avec la France. Le prince Thomas, qui n'avait que treize mille soldats, manœuvrait pour retarder la marche des Français et leur couper les vivres; posté avantageusement dans les bois et les ravins, il s'imagina pouvoir défier l'attaque de forces doubles des siennes: il fut écrasé; cinq à six mille morts et prisonniers, seize canons, un grand nombre d'étendarts, restèrent entre les mains des Français. Quelques jours après, l'armée victorieuse opéra sa jonction avec les Hollandais aux portes de Maëstricht, et le prince d'Orange, d'après les conventions arrêtées, prit le commandement en chef. Cinquante mille combattants envahirent le Brabant. Le cardinal-infant, qui après sa victoire de Nordlingen, était venu prendre le gouvernement de la Belgique, avait à peine vingt-trois mille hommes à opposer à cette masse formidable, Richelieu attendait, à chaque instant, la nouvelle de l'entrée des Franco-Bataves à Bruxelles et du soulèvement des grandes communes de Flandre contre les Espagnols. Il attendit en vain.

Le mouvement populaire espéré par Richelieu s'opéra,

mais en sens contraire. Les confédérés ayant emporté d'assaut Tillemout le 9 juin, cette malheureuse ville, malgré les efforts des généraux, fut pillée, saccagée et brûlée par les deux armées alliées, qui rivalisèrent de licence et de brutalité : les églises furent profanées ; les femmes, les filles, les religieuses, furent livrées aux derniers outrages. L'odieux traitement infligé à une population qu'on venait, disait-on, affranchir, excita en Belgique une exaspération générale dont les Espagnols tirèrent grand parti. Les Espagnols, depuis qu'ils se sentaient sérieusement menacés, se montraient fort respectueux envers les franchises provinciales et municipales : les Belges se persuadèrent que l'appel à la liberté n'était qu'un piège des Français, qu'on allait les traiter en pays conquis, et qu'ils ne feraient que perdre au change ; les sentiments favorables à la France qu'avait témoignés la conspiration de 1633, firent place, chez ces populations mobiles, à des dispositions tout opposées : les Brabançons surtout résolurent de se défendre jusqu'à l'extrémité plutôt que de subir le joug des hérétiques hollandais ; la bourgeoisie s'arma ; les campagnards se réfugièrent dans les villes avec leurs troupeaux, et les Espagnols obtinrent partout le concours le plus énergique.

La guerre de révolution se trouva ainsi changée en guerre de conquête, et cette guerre ne fut pas menée avec la promptitude et la décision qui pouvaient seules lui donner des chances favorables. Le prince d'Orange et les deux maréchaux menacèrent Malines et Bruxelles sans les attaquer, puis se rabattirent sur Louvain, qu'ils assiégèrent. La place fut bien défendue. Sur ces entrefaites, de fâcheuses nouvelles arrivèrent d'Allemagne. La paix avec l'électeur de Saxe, en désorganisant le parti protestant,

venait de rendre à l'empereur la libre disposition d'une partie de ses armées, et Ferdinand en avait profité pour envoyer à la hâte Piccolomini au secours de la Belgique à la tête de vingt mille hommes. Déjà Piccolomini était à Namur avec une nombreuse avant-garde. Les vivres commençaient à manquer aux Franco-Bataves, qui avaient compté sur les ressources d'un pays ami, et qui trouvaient les villes en défense et les villages déserts. Les généraux ne crurent pas pouvoir continuer le siège de Louvain, en présence d'un ennemi qui allait être fort supérieur en cavalerie. Dès le 4 juillet, ils se replièrent lentement sur la Meuse, vers Ruremonde, où ils restèrent jusqu'à la fin du mois dans l'incertitude et l'inaction.

Les ennemis employèrent mieux leur temps : le 28 juillet, un détachement espagnol de la garnison de Gueldre surprit le fort de Schenk, place située à la pointe orientale de l'île de Betaw ou de Batavie, et qui était comme la clef des Provinces-Unies. Le cardinal-infant et Piccolomini accoururent de ce côté, et les généraux franco-bataves, au lieu de conquérir la Belgique, furent réduits à couvrir la Hollande. Le maréchal de Châtillon fut rappelé par mer avec quelques troupes; le gros de l'armée, fort diminué par la misère et la désertion, demeura pour aider le prince d'Orange à reprendre le fort de Schenk.

L'expédition sur laquelle on avait fondé de si brillantes espérances, avorta ainsi complètement : l'ennemi put même, à la fin de la saison, envoyer sa cavalerie légère saccager les campagnes de la Picardie, au nord de la Somme; le maréchal de Chaulnes, gouverneur de Picardie, rendit la pareille aux champs de l'Artois. On rejeta le mauvais succès des alliés sur le prince d'Orange, qui

avait montré une lenteur et une hésitation singulières dans ses mouvements et mal soutenu sa haute réputation militaire : bien des gens pensèrent que les Hollandais craignaient plus la France que l'Espagne, et ne souhaitaient pas avoir les Français pour voisins par le partage de la Belgique. Richelieu, dans ses mémoires, hésite cependant à inculper Frédéric-Henri, et paraît croire que ce prince, habile preneur de villes, entendait mieux la guerre de sièges que la grande guerre de campagne, telle qu'il eût fallu la faire. La mauvaise santé de Frédéric-Henri était peut-être la véritable explication de son peu d'activité.

Quoi qu'il en fût, le prince d'Orange était si découragé, que, durant l'hiver, il entama, contrairement au traité du 8 février, des négociations avec l'ennemi à l'insu de la France. Par bonheur, Richelieu, pour qui rien n'était longtemps secret, découvrit et parvint à faire rompre ces pourparlers¹.

Un incident remarquable avait eu lieu sur mer durant la campagne de Belgique. Il avait été convenu, par le traité du 8 février, qu'une flotte hollandaise bloquerait la côte de Flandre, et que, de plus, deux escadres française et hollandaise, de quinze vaisseaux de cent à quatre cents tonneaux chacune, se joindraient pour nettoyer le Pas-de-Calais et la Manche. Au bruit de cet armement, le roi d'Angleterre, qui avait reçu les avances de la France et de l'Espagne sans prendre d'engagements avec personne, équipa une flotte, afin de maintenir « les prétentions imaginaires qu'il a d'être roi de la mer, » dit

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. VIII, p. 606-614. — Mém. de Fontenai-Mareuil ibid., t. V, p. 245. — Recueil d'Auberi, t. I^{er}, p. 465-510. — Griffet, Hist. de Louis XIII, t. II, p. 307. — Grotii *Epist.* 425.

Richelieu, et fit afficher à la Bourse de Londres qu'il entendait entretenir la police du canal et la liberté du trafic, en sorte que toutes les flottes étrangères qui viendraient à passer reconnussent sa souveraineté dans le détroit. Les Hollandais, certains que les Français répondraient par des coups de canon à la sommation de baisser pavillon, et ne voulant pas rompre avec Charles I^{er}, se séparèrent de leurs alliés sous le premier prétexte venu, et l'escadre française, trop faible pour tenir seule la mer, dut rentrer aux ports¹. Richelieu se souvint, en temps et lieu, de l'arrogant procédé de Charles I^{er}.

La situation n'était guère meilleure dans l'Est que dans le Nord. Le traité de Prague avait bouleversé l'Allemagne protestante : l'égoïsme, la peur, un motif plus excusable, la lassitude des maux affreux que les peuples souffraient depuis tant d'années, avaient amené successivement l'électeur de Brandebourg, le duc de Lunebourg, les princes d'Anhalt, un des ducs de Weimar, plusieurs des principales villes libres, à subir la paix dictée par l'électeur de Saxe ; tout ce qui n'était pas encore soumis négociait ; les forces suédoises de l'Allemagne septentrionale et orientale se retiraient vers la Baltique ; il n'y avait plus, dans l'Allemagne occidentale, que le landgrave de Hesse-Cassel et le duc Bernard de Weimar qui tinssent tête à l'ennemi ; encore Bernard, qui commandait sur le Rhin à la fois pour les couronnes de Suède et de France, s'était-il replié jusqu'à la Sarre, après avoir laissé des gar-

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. VIII, p. 621-622. La théorie des prétentions anglaises sur la souveraineté des mers qui environnent les îles Britanniques fut donnée, sur ces entrefaites, dans toute son audace et sa crudité, par le livre de Selden, *Mare Clausum*. Grotius avait réfuté d'avance Selden en établissant les principes de la liberté des mers dans son fameux traité de *Jure Belli et Pacis*.

nisons dans les places suédoises du Rhin. L'ennemi prenait partout l'offensive avec vigueur. Après le départ de Rohan pour la Valteline, le duc Charles de Lorraine, revenu à la charge avec une *armée volante*, composée, en grande partie, de cavalerie légère hongroise et croate, avait réussi, non-seulement à rentrer en Alsace, mais à pénétrer dans son duché, où la plupart des populations lui gardaient un attachement opiniâtre, malgré les misères qu'il avait attirées sur elles. La vieille affection des Lorrains pour la maison ducale et les brillantes qualités qui s'associaient chez le duc Charles IV à tant de défauts et de vices, exerçaient une sorte de fascination sur la multitude. Les petites villes sans garnisons et les châteaux se révoltaient en faveur de Charles : les paysans faisaient la petite guerre dans les bois et les rochers des Vosges ou servaient d'espions aux gens du duc; repoussé sur un point, Charles reparaisait sur un autre. Le vieux maréchal de La Force et le cardinal de La Valette, gouverneur de Metz, qui commandait les troupes françaises en Alsace et en Lorraine, eurent l'avantage sur le prince lorrain toutes les fois qu'ils purent le joindre, mais ne parvinrent ni à le défaire complètement, ni à le chasser du pays (avril-juillet).

Pendant ce temps, le général Galas avait passé le Rhin à la tête d'une armée impériale, repris Spire, emporté Worms sur les Suédois, et s'avancait contre Bernard de Weimar, après avoir laissé un corps d'observation devant Mayence. Richelieu, toujours enclin à employer les gens d'église, non-seulement dans la politique, mais dans la guerre, avait cru reconnaître de grands talents militaires chez son ami le cardinal de La Valette : il le chargea de mener quinze à vingt mille hommes sur

la Sarre, au secours du duc Bernard. Weimar et La Valette réunis ressaisirent l'offensive, refoulèrent Galas sur le Rhin, débloquèrent Mayence et prirent Bingen; mais ces succès furent plus que balancés par la défection de l'importante cité de Francfort, qui, trompée par le faux bruit d'une victoire de Galas, accepta, sur ces entrefaites, la paix de Prague, ainsi que firent Ulm et Nüremberg. La perte de Francfort et peut-être aussi la jalousie du commandement empêchèrent le landgrave de Hesse de rejoindre Weimar et La Valette, afin d'opérer tous ensemble en Allemagne. L'armée manqua bientôt de vivres dans un pays depuis longtemps dévasté : les troupes françaises, peu accoutumées à pâtir, diminuaient à vue d'œil ; la noblesse donnait l'exemple de la désertion. Il fallut repasser le Rhin au milieu de septembre et retourner vers la Sarre, à travers la partie la plus rude et la plus difficile du Bas-Palatinat cis-rhénan. L'armée de Galas, renforcée et pleine d'ardeur, suivait de près les généraux alliés et tâchait de gagner les devants pour leur couper la retraite. L'approche de l'ennemi ranima les Français; ils s'ouvrirent le passage par plusieurs combats très-brillants, où l'infanterie française chargea et renversa à coups de piques les redoutables escadrons des cuirassiers impériaux. Néanmoins, les généraux ne crurent pas devoir défendre la ligne de la Sarre, où il n'y avait point de magasins, et ne s'arrêtèrent que sous le canon de Metz.

Partout la guerre se rapprochait des frontières françaises. En Lorraine, où le cardinal de La Valette avait été fort mal remplacé par le duc d'Angoulême, le duc Charles, tournant hardiment les forces qui lui étaient opposées, avait été reprendre, par la connivence des habitants, la ville de Saint-Mihiel-sur-Meuse, en arrière

de Toul et de Metz, à l'entrée de la Champagne. Le roi accourut en personne pour reconquérir Saint-Mihiel, sans être accompagné de Richelieu, alors en proie à une troisième atteinte du mal qui l'avait frappé en 1632 et 1633. Une armée de réserve, formée en Champagne sous les ordres du comte de Soissons, gouverneur de la province, et composée, en partie, du ban et arrière-ban noble, mit le siège devant Saint-Mihiel : le roi arriva le 30 septembre au camp ; la place se rendit le 2 octobre, à des conditions fort dures. La garnison n'eut que la vie sauve : les officiers furent envoyés à la Bastille, et les soldats, aux galères ; quelques-uns des habitants furent punis de mort pour avoir livré la ville à leur ancien maître ; la ville fut châtiée par une forte amende et par la perte de ses privilèges. Richelieu, aigri par ses souffrances physiques et par l'opiniâtreté des partisans de Charles IV, avait conseillé au roi une rigueur qu'expliquaient, si elles ne l'excusaient pas, les violences du duc Charles et de ses soldats contre ceux des Lorrains qui acceptaient la domination française.

Le roi repartit pour Paris, après avoir partagé ses troupes entre La Valette et La Force, et ordonné de nouvelles levées d'infanterie et de cavalerie, pour combler les vides des régiments qui se débandaient sans cesse : douze mille Suisses à sa solde venaient d'entrer en France. Vers le milieu d'octobre, les quatre corps d'armée de La Valette et de Weimar, de La Force et d'Angoulême, de Galas, du duc Charles, se rencontrèrent aux environs de Vic, à quelques lieues à l'est de Nancy : plus de quatre-vingt mille combattants se trouvèrent en présence au cœur de la Lorraine. On s'attendit à une bataille générale : les Français la désiraient, les Impériaux l'évitèrent.

Galas n'osa risquer un choc décisif qui pouvait enlever à l'empereur tout le bénéfice de la victoire de Nordlingen et de la paix de Prague. Les généraux ennemis, établis dans un bon poste, essayèrent de lasser la patience des Français. En effet, le ban et l'arrière-ban, voyant qu'on ne combattait pas, exigèrent leur congé aussitôt la Saint-Martin venue (11 novembre); le départ de cette pesante cavalerie, armée de toutes pièces à l'ancienne mode¹, affaiblit l'armée; mais l'ennemi n'était pas en état d'en profiter : si les Français, qui avaient à dos les grands magasins de Metz et de Nanci, se trouvaient cependant fort mal à l'aise, les Impériaux, dépourvus de semblables ressources, mouraient de faim, Galas et le duc Charles se décidèrent enfin, au bout d'un mois, à quitter la place et à se retirer, le premier, vers l'Alsace, le second, vers la Franche-Comté. Le désordre qui régnait dans l'armée française empêcha qu'on ne troublât leur retraite comme on l'aurait pu, et Galas, toutes ruinées que fussent ses troupes, trouva encore moyen de prendre Saverne en passant avant d'aller chercher ses quartiers d'hiver le long du Rhin. Les Français, de leur côté, recouvrèrent quelques places de Lorraine.

L'ennemi avait donc échoué dans ses tentatives pour chasser les Français de la Lorraine et de l'Alsace; mais les résultats positifs des opérations militaires, dans l'Est, étaient néanmoins en faveur de l'empereur, puisque le

¹ Les armures complètes commençaient à tomber en désuétude : les compagnies d'ordonnance ne portaient plus guère que le casque, la cuirasse et les tassettes (lames de métal qui pendaient de la cuirasse sur les reins et le haut des cuisses). De nouveaux corps appelés *dragons* n'avaient plus du tout d'armes défensives; c'est la première cavalerie vraiment légère que nous ayons eue, les anciens cheval-légers étant cuirassés. Nos *dragons* furent créés pour tenir tête à la cavalerie légère hongroise et slavonne.

moyen Rhin et tout le cours du Mein, du Neckar, et même de la basse Moselle et de la Sarre, étaient retombés en son pouvoir. Manheim, Frankenthal, Heidelberg, Mayence enfin, avaient capitulé devant des détachements impériaux, pendant que les armées manœuvraient dans la Lorraine. Les princes palatins, chassés encore une fois de leurs domaines, s'étaient réfugiés à Sedan, comme les princes de Wurtemberg et de Bade-Doumlach à Strasbourg.

L'état des affaires en Allemagne décida le gouvernement français aux plus grands sacrifices pour s'attacher irrévocablement le duc Bernard de Weimar, qui pouvait seul, par ses talents et son renom guerrier, empêcher l'entière soumission de la confédération protestante à l'empereur. Tandis que Bernard guerroyait en Lorraine pour la France, son fondé de pouvoir avait signé à Paris, avec les ministres français, le 27 octobre, un traité par lequel le roi accordait à Bernard, comme général des confédérés, quatre millions par an pour entretenir douze mille fantassins et six mille cavaliers allemands, avec une artillerie proportionnée, moyennant quoi Bernard s'engageait secrètement à servir le roi, non plus seulement dans les limites des traités antérieurs, mais absolument et sans réserve, envers et contre tous. Le roi lui céda le domaine utile du landgraviat d'Alsace, y compris le bailage de Haguenau, à charge d'y maintenir les catholiques en leurs biens et libertés : des garnisons françaises continuèrent d'occuper Colmar et Haguenau. La France renonçait ainsi à la possession directe de l'Alsace, mais pour y établir un vassal d'une fidélité assurée; le landgraviat appartenant héréditairement à la maison d'Autriche, on

n'avait à redouter aucune transaction sur ce point entre Bernard et l'empereur¹.

L'aspect de l'Italie n'était pas beaucoup plus satisfaisant pour Richelieu, que celui de la Belgique ou de l'Allemagne. A la vérité, le duc de Rohan, cantonné dans la Valteline avec un petit corps français grossi par des levées suisses et grisonnes, s'y conduisit admirablement et repoussa toutes les attaques combinées contre lui, avec des forces très-supérieures, par les Autrichiens du côté du Tyrol et de l'Engadine, et par les Espagnols du côté du Milanais : courant sans cesse d'un bout à l'autre de la vallée de l'Adda, il battit successivement quatre divisions ennemies et accomplit glorieusement la mission qu'il avait reçue d'empêcher toute communication entre le Milanais et l'Autriche. L'importante entreprise que Rohan protégeait par ses victoires, l'invasion du Milanais, n'en échoua pas moins. Le maréchal de Créqui était entré en campagne sur les rives du Pô, vers le milieu d'août, avec une dizaine de mille hommes. Le duc de Parme, jeune prince courageux et ambitieux, amena aussitôt son contingent aux Français ; mais le duc de Savoie, qui devait commander en chef l'armée confédérée, ne montra pas tant de zèle, et différa le plus qu'il put de prendre part aux hostilités : il fallut, en quelque sorte, le traîner à la guerre. Créqui et Parme ayant entamé, sans l'attendre, le siège de Valenza, il n'envoya que vers la fin de septembre les troupes nécessaires pour compléter l'investissement, et laissa ainsi à l'ennemi tout le temps

¹ Recueil d'Auberl, t. 1^{er}, p. 500-570. — Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. VIII, p. 596, 645, 625-645. — Mém. de Fontenai-Mareuil, p. 245-249. — Mém. de Brienne, p. 63-66. — Mém. de La Force, t. III, p. 446-467. — Levassor, t. V, p. 49-64. — Griffet, t. II, p. 600-624.

de munir la place. Il arriva enfin en personne, le 18 octobre : un corps d'armée espagnol s'avancait au secours de Valenza ; on marcha au-devant de l'ennemi ; mais on manqua l'occasion de l'attaquer avec avantage, cette fois, à ce qu'il semble, par la faute de Créqui. Un convoi entra de nuit dans Valenza, et les généraux confédérés, n'espérant plus réduire la ville à capituler, levèrent le siège dans les derniers jours d'octobre. Le duc de Savoie bâtit à Bremo, sur le territoire milanais, un fort qui accommoda les garnisons espagnoles ; ce fut là tout le bénéfice de l'expédition.

Les Espagnols s'en étaient dédommagés d'avance, en mettant le pied, de leur côté, sur le territoire français. Leur flotte avait fait une descente, au mois de septembre, dans les petites îles de Lérins, sur la côte de Provence, et y avait laissé des garnisons et des galères qui interceptèrent le commerce du midi de la France avec l'Italie¹.

Ainsi, l'ensemble de la campagne de 1655 ne répondait aucunement ni aux vastes espérances conçues ni aux grandes forces déployées : la France avait mis en mouvement cent-cinquante mille combattants sans résultat. Dans la position agressive qu'avait prise Richelieu, ne pas vaincre, c'était presque être vaincu. Les incidents de la campagne étaient de nature à suggérer de tristes réflexions. Les troupes françaises s'étaient montrées partout excellentes sur le champ de bataille, presque partout mauvaises à tout autre égard, impatientes, indisciplinées, ne sachant supporter ni la disette, ni la fatigue, ni même l'ennui : jamais les compagnies n'étaient au complet ; la cavalerie noble montrait le mauvais exemple à l'infante-

¹ Mém. de Rohan, 2^e sér., t. V, p. 645-648. — Mém. de Richelieu, ibid., t. VIII, p. 644-656. — Levassor, t. V, p. 4-19.

ris; la maison du roi, à la cavalerie¹. Onze ans d'un gouvernement énergique n'avaient pas suffi à dompter l'esprit violent et désordonné de la noblesse, et le véritable esprit militaire n'existait pas encore, si ce n'est dans quelques vieux régiments nourris dans la tradition des anciennes guerres d'Italie. Les soldats étaient encore à former, les grands capitaines ne se révélaient point encore. Richelieu dut reconnaître que le but était bien éloigné et ne pourrait être atteint qu'au prix de bien du temps, de bien des efforts, de bien des souffrances. Il lui fallut,

¹ La conduite désordonnée des troupes provoqua une ordonnance qui mérite d'être citée comme exemple et des mœurs militaires du temps, et du langage que le gouvernement d'alors tenait à la nation et à l'armée :

« Nous ayons toujours cru que le seul désir d'acquiescer de l'honneur, qui a paru en tout temps dans l'esprit des François, seroit capable de retenir un chacun dans son devoir, sans qu'il seroit besoin de faire valoir les peines que les lois ont ordonnées contre ceux qui y défailent; mais, l'expérience nous faisant voir tous les jours, à notre grand regret, que non-seulement les soldats, ... mais les chefs, ... donnent eux-mêmes l'exemple de la désertion, ... abandonnant leurs charges sans congé, comme si, par un emploi de peu de durée qu'ils quittent presque aussitôt qu'il leur a été donné, ils avoient évité le blâme qu'encourent ceux qui, dans une nécessité publique, refusent de servir leur souverain et leur patrie; ... nous avons estimé à propos... d'user à l'avenir de la sévérité portée par les anciennes lois contre les déserteurs, dont le crime n'est pas moins préjudiciable à l'Etat pour être causé par l'impatience et la légèreté, lorsque les armées sont en présence de l'ennemi, que s'ils se retiroient du péril par leur lâcheté... »

Suivent les peines décrétées : la mort pour les soldats; pour les officiers, la dégradation de noblesse et note d'infamie, s'ils sont gentilshommes; les galères, s'ils sont roturiers. — Recueil d'Isambert, t. XVI, p. 458.

Par une autre ordonnance, qui peut être considérée comme la conséquence immédiate de la précédente, Richelieu fit établir par Louis XIII, sous le titre d'Académie Royale, une école militaire, afin d'instruire la jeune noblesse et de la dresser à la discipline du service de terre et de mer : il y fonda vingt bourses à ses frais; l'histoire, surtout l'histoire romaine et française, la politique et la géographie, devoient être, avec les mathématiques et les exercices militaires, les principales bases de l'enseignement. — Mercure français, t. XXI, p. 278. — C'était encore l'accomplissement d'un des vœux formulés par les Etats-Généraux de 1614.

pour continuer son œuvre, joindre à une foi inébranlable dans la puissance intime de la France la conviction qu'un seul pas en arrière menait aux abîmes; il lui fallut, non pas seulement la persévérance intrépide, mais l'inflexibilité de ces hommes du destin qui, les yeux fixés sur l'avenir, bravent les malédictions de leurs contemporains et immolent, non sans douleur, mais sans remords, la génération qui passe au salut de la patrie qui ne passe pas ¹.

Si du moins le bon ordre des finances eût assuré que tous les sacrifices exigés du peuple iraient à leur destination, eût prévenu la déperdition des ressources réunies au prix de tant de douleurs!... Mais la détestable administration de la reine-mère et de Luines avait rendu l'ordre impossible. Un arriéré, dont une longue paix eût pu seule affranchir l'Etat, écrasait un gouvernement obligé de faire la guerre, et quelle guerre!... La tentative hardie de 1634 pour la réforme de l'impôt foncier ayant échoué, dès la première campagne, il fallut se remettre entre les mains des traitants, et rentrer dans le funeste système des

¹ Un écrivain contemporain, qui, comme il le dit lui-même, sut voir Richelieu « des mêmes yeux dont la postérité le verra, » exprime cette idée avec une rare élévation de pensée et de style :

« Lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront notre histoire,.... s'ils ont quelques gouttes de sang françois dans les veines et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses (le récit des actions de Richelieu) sans s'affectionner à lui; et, à votre avis, l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins à cause que, de son temps, les rentes sur l'hôtel-de-ville se seront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la chambre des comptes? Toutes les grandes choses coûtent beaucoup!... Mais on doit regarder les Etats comme immortels, et y considérer les commodités à venir comme présentes. » Voiture, lettre LXXIV; édit. de 1705, p. 175-185. — Voiture avait été longtemps attaché aux ennemis de Richelieu, à Gaston et même à Olivarez. Il expose, dans la lettre que nous venons de citer, les motifs de sa conversion.

partis et des avances chèrement payées¹. L'institution nouvelle des intendants-généraux, placés, par ordonnance de mai 1635, à la tête de chaque généralité financière, si utile qu'elle fût pour remédier aux abus invétérés parmi les officiers de finances, et pour rendre ce corps nombreux et puissant plus dépendant de l'autorité ministérielle, ne pouvait changer l'ensemble de la situation ni préserver l'Etat d'une déplorable nécessité².

La joie causée au peuple par la diminution des tailles n'avait pas été de longue durée ! Les plaintes succédèrent aux actions de grâces : les impatientes populations du Midi passèrent bientôt des plaintes aux cris de colère, et des séditions éclatèrent à Bordeaux, à Agen, à Périgueux et dans plusieurs autres cités de Guyenne et de Gascogne, contre les partisans et les percepteurs, à propos de l'augmentation des droits sur les boissons, éternel objet de la haine des Bordelais. L'hôtel de ville de Bordeaux fut incendié : des officiers royaux, des receveurs des tailles et des aides périrent dans les émeutes qui agitèrent les villes et les campagnes. Le duc d'Épernon arrêta un peu tardivement en Guyenne le mouvement qui, pendant ce temps, gagnait Toulouse : le parlement de Languedoc réprima la sédition à Toulouse, mais défendit la perception des nou-

¹ Voyez le Testament Politique, p. 330-331. Le chapitre du Testament sur les finances (2^e part., c. X, sect. VII) prouve que Richelieu connaissait bien le mal tout en le subissant par nécessité.

² « Les trésoriers de France et généraux des finances, » à la suite des cours des aides et des chambres des comptes, du corps desquelles ils étaient membres, faisaient l'opposition depuis plusieurs années ; on ne les spolia point, comme le dit M. de Sainte-Aulaire dans son histoire de la Fronde, mais on leur donna pour chefs des intendants nommés par commission, et, par conséquent, révocables, avec juridiction sur le domaine royal, la voirie, les ponts et chaussées ; c'est une des créations les plus importantes de Richelieu. — Recueil d'Isambert, t. XVI, p. 444.

veaux droits, comme contraires aux privilèges de la province. Le gouvernement obligea le parlement de Toulouse à révoquer son arrêt, et maintint les nouveaux droits, mais accorda une amnistie, « à la réserve des cas exécra- bles (meurtre, incendie, etc.). » Richelieu sentit qu'il convenait d'user de clémence.

On recourut à des expédients qui devaient rencontrer des résistances d'une autre nature. Le roi alla, le 20 décembre 1635, porter au parlement de Paris quarante-deux édits bursaux, dont la plupart étaient des créations d'offices, de la vente desquels le gouvernement espérait retirer de grosses sommes. Le nombre des membres des cours souveraines et des tribunaux inférieurs était augmenté : l'exemption des tailles était rendue aux juges de tous les degrés, pour donner plus de prix aux nouvelles charges ; 400,000 livres de rentes étaient créées sur les cinq grosses fermes, et 100,000, sur les gabelles du Lyonnais.

Le parlement s'émut, moins pour l'intérêt du public que pour le sien propre, lésé par l'accroissement du nombre des charges. Les chambres des enquêtes, composées des conseillers les plus jeunes et les plus remuants, voulurent revenir sur un enregistrement qui avait été forcé par la présence du roi : malgré les représentations du premier président et de la grand'chambre, toujours plus docile et plus pacifique, elles protestèrent opiniâtrement et firent toutes sortes d'affronts aux premiers d'entre les nouveaux conseillers qui se présentèrent au parlement. L'exil de quelques-uns des meneurs n'effraya pas les autres, et le gouvernement, craignant que cette lutte n'empêchât la vente des nouvelles charges, montra plus de ménagements qu'à l'ordinaire ; la suppression de

quelques-uns des nouveaux offices et la prorogation du droit annuel jusqu'en 1644 scellèrent une paix toujours mal assurée.

D'autres rentes furent encore créées, à diverses reprises, sur les gabelles, sur les aides, sur les fermes : on ménagea, autant qu'on put, les tailles, déjà bien assez grevées par la conversion des rentes en 1634. L'épargne ne tarda pas à cesser de payer les pensions et les appointements des grands, des gouverneurs, etc., qui furent rejetés en partie sur les provinces. On obtint, de l'assemblée du clergé, un don de 3 millions 600,000 livres, outre le renouvellement du contrat annuel de 1 million 300,000 livres pour dix ans (avril 1636) ¹.

Il fallait du temps pour réaliser ces ressources ; néanmoins on entreprit d'agir sur une aussi grande échelle en 1636 qu'en 1635, bien que d'après un plan de campagne différent.

On résolut de se tenir sur la défensive du côté des Pays-Bas, et de se contenter d'aider les Hollandais à poursuivre la recouvrance du fort de Schenk, sauf à tenter ensuite quelque diversion sur le bas Rhin. On espérait que l'empereur, occupé par les Suédois, ne renouvelerait pas la manœuvre de l'année précédente, et n'enverrait pas une seconde armée en Belgique. Les affaires allaient mieux dans le nord de l'Allemagne : l'expédition de Piccolomini en Belgique, avec une partie des forces impériales, et la trêve avec la Pologne, avaient permis

Mém. de Richelieu, 2e sér. t. VIII, p. 672 ; t. IX, p. 249. — VIII. Sirl, t. VIII, p. 364. — Griffet, t. II, p. 659-680. — Mém. d'Omer Talon, IIIe sér., t. VI, p. 41-59. — Mercure françois, t. XXI, p. 69. Les derniers volumes du Mercure, à partir du t. XXI, sont bien inférieurs aux précédents, en exactitude comme en développement. — Le Mercure, si bien conduit par les frères Richer, s'éteignit entre les mains du gâtelier Renaudot. — Forbonnais, t. Ier, p. 227-229.

aux Suédois de respirer et de concentrer leurs forces ; leur général Baner avait repris vivement l'offensive dans l'automne de 1635, et remporté des avantages considérables sur les Saxons. La diplomatie française, habile auxiliaire des Suédois, empêcha le roi de Dannemark et les princes de la Basse-Saxe de céder aux instigations des Espagnols, qui tâchaient de les amener à s'unir à l'électeur de Saxe pour imposer une paix désavantageuse aux Suédois. La clause de la paix de Prague, qui obligeait les signataires de cette paix à tourner leurs armes contre quiconque ne l'accepterait pas, resta donc sans exécution chez une grande partie des princes protestants allemands. Le 20 mars 1636, un nouveau traité fut signé à Wismar, entre la France et la Suède. La France s'engageait à maintenir la guerre dans les états autrichiens cis-rhénans ; la Suède, à en faire autant dans la Bohême et la Silésie, afin d'arriver à rétablir les libertés d'Allemagne dans l'état où elles étaient en 1618. La France recommença de payer un million par an à la Suède (Dumont, t. VI, p. 123).

La France s'apprêtait, en effet, à porter ses armes dans une portion des états autrichiens cis-rhénans, jusqu'alors respectée par la guerre.

Achever de nettoyer la Lorraine et l'Alsace, envahir la Franche-Comté, qui, infidèle au pacte de neutralité qui la protégeait, avait fourni toute espèce de secours à nos ennemis, et atteindre la limite du Jura comme on avait atteint celle du haut Rhin ; d'une autre part, doubler l'armée d'Italie pour encourager le duc de Savoie à une plus franche coopération, réunir dans la Méditerranée toutes les forces maritimes créées depuis l'avènement de Richelieu, déployer puissamment le pavillon français sur

cette mer d'où il avait presque disparu depuis les guerres de religion , et en revendiquer l'empire par une grande bataille , recouvrer les îles de Lérins ou attaquer la Sardaigne , menacer les côtes barbaresques , et obliger enfin les pirates africains , par la peur , à respecter les traités et à rendre leurs nombreux esclaves chrétiens , tels étaient les projets du cardinal pour cette année.

La plan était beau : malheureusement , l'exécution n'y répondit pas.

En Italie , les hostilités avaient continué , pendant l'hiver , par les incursions des Franco-Piémontais sur les terres du duc de Modène , allié de l'Espagne , et par les ravages des Espagnols sur les domaines du duc de Parme , allié de la France. Quand il s'agit d'entrer sérieusement en campagne , le duc de Savoie et le maréchal de Créqui ne s'entendirent pas mieux que l'an passé : le duc se plaignait que le maréchal ne déférât pas suffisamment au commandement en chef que le roi lui avait donné , Créqui reprochait à Victor-Amédée ses lenteurs et ses hésitations perpétuelles , qui tenaient en partie à sa mauvaise santé. Le duc retarda jusqu'à la fin du printemps l'exécution d'un plan formé pour joindre Rohan au cœur du Milanais , après avoir chassé l'ennemi des domaines du duc de Parme. Les Franco-Piémontais pénétrèrent jusqu'au Tésin dans les premiers jours de juin : le maréchal de Toiras , qui , depuis longtemps en butte à la défiance de Richelieu , vivait en Italie dans une espèce d'exil , et avait pris du service sous le duc de Savoie , fut tué , le 14 juin , à l'attaque de Fontaneto. La place , cependant , fut prise , et Créqui passa le Tésin sur des barques. Victor-Amédée était encore sur l'autre rive : le marquis de Lleganez , gouverneur du Milanais , essaya de

mettre à profit la séparation des confédérés, et toutes les forces espagnoles assaillirent brusquement les Français. Ceux-ci, inférieurs en nombre, se défendirent avec un opiniâtre courage, et le duc de Savoie eut le temps d'achever un pont qu'il jetait sur le Tésin, et d'arriver au secours de ses alliés. Les Espagnols furent repoussés avec grande perte (22 juin).

Le duc de Savoie s'était bravement comporté durant l'action; mais on ne put le décider à profiter du succès. Il ne voulut ni marcher sur Milan, ni aller rejoindre le duc de Rohan, qui, maître de la rive orientale du lac de Como, attendait depuis longtemps les confédérés à Lecco. Une pointe de quelque parti de cavalerie espagnole en Piémont servit de prétexte à Victor-Amédée, pour retourner, dit-il, à la défense de ses états : Créqui fut obligé de le suivre, et, dès le milieu d'août, les troupes furent mises en quartier d'hiver. Les Espagnols recommencèrent à ravager tout à leur aise les terres du duc de Parme, pour le châtier de son alliance avec la France.

Le vrai motif de l'étrange conduite du duc de Savoie, c'est que ce prince avait promis de céder à la France une certaine étendue de territoire autour de Pignerol, en échange de la part de Louis XIII dans les conquêtes qu'on ferait en Milanais : Victor-Amédée, esprit timide et défiant, craignant qu'à la paix générale, l'Espagne ne recouvrât le Milanais, et que la France ne gardât les vallées piémontaises, faisait donc tout son possible pour ne rien conquérir, afin de n'avoir rien à céder¹.

La campagne de mer ne fut pas plus fructueuse. Elle avait débuté par une démonstration imposante. Le vœu

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 33-86. — Mém. du maréchal du Plessis-Praslin, 3^e sér., t. VII, p. 390-392.

des notables de 1626 (V. t. XII, p. 524) avait été réalisé : la France possédait sur l'Océan quarante-sept navires de guerre ; on n'en laissa que huit dans les principaux ports : tout le reste, divisé en trois escadres, Bretagne, Guyenne et Normandie, se réunit dans les eaux de Ré ; l'amiral portait mille tonneaux et cinquante-deux canons ; onze vaisseaux étaient de cinq cents à six cents tonneaux, et d'environ trente canons ; la plupart des autres jaugeaient deux cents à trois cents tonneaux ; la force totale était d'environ sept cent cinquante canons. Le commandement en chef avait été confié au comte d'Harcourt, prince lorrain, cadet du duc d'Elbeuf, mais brouillé avec son frère et attaché à Richelieu, qui lui avait imposé pour lieutenant et pour surveillant l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, nouvelle application du système d'*église militante* si cher au cardinal. Sourdis, au reste, avait donné d'incontestables preuves de zèle et de capacité devant La Rochelle. Le retard de « l'argent nécessaire pour l'armée » et le manque de poudre firent perdre un grand mois. On avait accordé à un partisan le privilège de vendre seul de la poudre, et cet homme la fournit non-seulement en quantité tout à fait insuffisante, mais de mauvaise qualité ; heureux le pouvoir, si cette leçon l'eût corrigé de la manie de monopoles qui gagnait tous les gouvernements ! La flotte du Ponant quitta enfin nos parages le 23 juin, traversa le détroit de Gibraltar, sans que les Espagnols essayassent de lui disputer le passage, prit sur sa route un vaisseau anglais qui avait refusé de baisser pavillon devant l'amiral français, et arriva, le 12 août, aux îles d'Hières, pour y rallier les galères de Provence et une quatrième escadre de vaisseaux à voiles formée dans nos ports du Levant par les soins de l'évêque de Nantes,

autre prélat guerrier. Mais, là, Harcourt et Sourdis ne trouvèrent rien de prêt pour l'attaque des îles de Lérins : le maréchal de Vitri, gouverneur de Provence, homme brutal et jaloux, irrité de ce qu'on l'avait subordonné au comte d'Harcourt, ne fournit pas les troupes de débarquement sur lesquelles on comptait, et rendit inutile le bon vouloir des Etats de Provence, qui avaient voté 1,200,000 livres pour la reprise des îles. Les chefs perdirent le temps en querelles, dans lesquelles Vitri en vint à ce point d'insolence de lever le bâton sur Sourdis. Ses procédés méritaient un châtement sévère ; mais le roi, qui se vengeait souvent, par des taquineries, de l'impérieuse domination qu'exerçait sur lui son ministre, et qui avait gardé à Vitri, le meurtrier du maréchal d'Ancre, une vieille sympathie de complice, se fit longtemps prier avant de consentir à le destituer et à l'emprisonner. La flotte hiverna en Provence, après quelques escarmouches insignifiantes contre l'armée navale des Espagnols, qui, beaucoup plus forte en galères, mais beaucoup plus faible en vaisseaux, évita une affaire générale ¹.

Des événements d'un bien autre intérêt se passaient, sur ces entrefaites, dans l'Est et dans le Nord.

L'hiver avait à peine interrompu les opérations du duc de Weimar et du cardinal de La Valette, qui, en janvier et février 1636, ravitaillèrent les places alsaciennes malgré Galas. Quelques combats heureux eurent lieu sur la frontière au printemps ; puis le duc et le cardinal, ressaisissant l'offensive à la tête de leurs troupes reposées et

¹ Correspondance de Henri de Sourdis, éditée par M. E. Sue, dans le recueil des Documents sur l'Hist. de France, publié par le ministère de l'Instruction publique : t. 1^{er}, p. 25-256. — Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 95-99. — Mém. de Fontenai-Mareuil, p. 254.

réorganisées, chassèrent l'ennemi des bords de la haute Sarre, et assiégèrent Saverne, qui se rendit le 14 juillet, après une résistance opiniâtre et sanglante. La prise de Saverne fit tomber les places de la Lorraine orientale qui tenaient encore pour le duc Charles. Le roi de Hongrie était venu au camp de Galas et du duc de Lorraine : la présence du fils de l'empereur ne suscita pas de grands exploits ; le parti autrichien portait ailleurs, en ce moment, son principal effort.

Pendant ce temps, une autre armée française était entrée dans la Franche-Comté, sous les ordres du prince de Condé, qui avait pour lieutenant le grand-maître de l'artillerie La Meilleraie, cousin-germain de Richelieu¹ : les États du duché de Bourgogne avaient voté un subside extraordinaire pour l'expédition qui devait, on l'espérait du moins, réunir les deux Bourgognes. Condé fut précédé par un manifeste royal qui rejetait sur les Comtois l'infraction des anciens traités de neutralité et remontrait la nécessité où était la France de mettre la Comté hors d'état de secourir ses ennemis (7 mai). On se souvenait des suites fatales qu'avaient eues en Belgique les violences de la soldatesque : il fut enjoint aux soldats, sous les peines les plus sévères, de se conduire dans les campagnes comme en pays ami. Au commencement de juin, on entama le siège de Dôle, tandis que des détachements occupaient Lons-le-Saulnier et quelques autres petites places.

Les ménagements observés envers les Comtois n'atteignirent pas leur but : l'Espagne, même sous Philippe II, avait toujours traité fort doucement cette province lointaine, enclavée entre la France, la Suisse et l'Allemagne.

¹ Le vieux Sully, qui vivait toujours oublié au fond de ses châteaux, avait cédé cette charge en échange d'un bâton de maréchal.

L'évidente facilité qu'aurait eue la Comté à secouer le joug l'avait préservée du joug : les impôts y étaient faibles, votés légalement et dépensés dans le pays ; les libertés provinciales et municipales étaient intactes ; la sujétion à l'Espagne, purement nominale. Les Comtois ne croyaient donc point avoir intérêt à changer de maîtres. Dôle, assez grande ville bien fortifiée, chef-lieu administratif et judiciaire de la province, n'avait qu'une faible garnison : la bourgeoisie, excitée par l'archevêque de Besançon et par les principaux personnages de la Comté, enfermés dans la ville, s'arma tout entière, et résista vaillamment aux Français. Les Comtois avaient invoqué l'assistance des cantons suisses, garants de leur neutralité : les Suisses, gagnés au moins autant par les écus que par les raisons de la France, se contentèrent de proposer leur médiation. Dôle, abandonnée par ses voisins, accablée par La Meilleraie d'une grêle de bombes, nouvelle et terrible invention importée de Hollande en France, soutint les périls et les misères d'un long siège avec autant de constance que de courage. L'armée de Condé, renforcée par les milices bourgeoises de la Bresse, n'avait fait que peu de progrès après deux grands mois ; les Français étaient encore peu expérimentés dans cet art de la sape et de la mine qu'avaient tant perfectionné les Hollandais.

La lenteur du siège de Dôle déconcerta les projets de Richelieu et réagit d'une manière bien fâcheuse sur les opérations militaires du Nord.

Le fort de Schenk, au bout de neuf mois de siège, s'était enfin rendu, le 30 avril, au prince Frédéric-Henri¹, et

¹ Les mémoires contemporains signalent l'emploi des boulets rouges dans ce siège comme une innovation.

les Hollandais, voyant leur territoire délivré, et se trouvant trop épuisés d'argent pour rien entreprendre de l'année, avaient enfin laissé repartir par mer leurs auxiliaires français, qui formaient encore une petite armée d'une dizaine de mille hommes. Richelieu pensait que les régiments rappelés de Hollande, joints aux troupes que commandait le comte de Soissons en Champagne, suffiraient probablement à couvrir la frontière cette année, et que l'armée de Bourgogne aurait pris Dôle assez à temps pour revenir, s'il le fallait, au secours des provinces du Nord. L'ennemi paraissait, d'ailleurs, occupé, dans les Pays-Bas, d'une importante entreprise. Les Impériaux, les Espagnols et la maison de Bavière prétendaient contraindre les Liégeois à se départir de la neutralité, ainsi qu'avait fait l'électeur de Cologne, évêque de Liège, infidèle à ses engagements envers la France. Les Liégeois n'avaient point été entraînés par le mouvement anti-français de la Belgique, et ne se considéraient qu'à grand'peine comme membres de l'Empire. Ils refusèrent de recevoir une garnison impériale. Jean de Wert, général du duc de Bavière, vint, des bords du Rhin, joindre devant Liège le général impérial Piccolomini, qui avait hiverné en Belgique. La ville de Liège se souvint de son ancienne renommée, et se défendit courageusement. Richelieu songeait aux moyens de secourir Liège, quand il apprit que les généraux ennemis avaient traité avec les Liégeois, s'étaient contentés de quelque argent et de la promesse faite par Liège de contribuer aux charges de l'Empire, et, réunis aux Hispano-Belges du cardinal-Infant et du prince Thomas, s'avançaient vers la Picardie : une nuée de cavalerie légère polonaise, hongroise et croate leur était arrivée d'outre-Rhin. Seize à dix-huit

mille cavaliers et douze à quinze mille fantassins, avec trente pièces d'artillerie de siège, entrèrent en France au commencement de juillet, accompagnés d'un manifeste par lequel le cardinal-infant offrait la neutralité aux villes et aux gentilshommes qui refuseraient leur concours aux *auteurs de la guerre*, c'est-à-dire à Richelieu, et protestait de ne pas traiter avec Louis XIII que la reine-mère ne fût satisfaite, et tous les proscrits et les exilés, rétablis dans leurs biens.

L'armée ennemie investit La Capelle en Thierrache.

Cette petite ville et beaucoup d'autres places de Picardie étaient dans un assez mauvais état de défense. Des ordres avaient été donnés pour réparer et munir les villes frontières; mais l'argent avait manqué, et le maréchal de Chaunes, gouverneur de Picardie, frère du feu connétable de Luines, avait aggravé le mal par son humeur dépensière et négligente. La panique se mit dans la garnison de La Capelle, qui se rendit, au bout de sept jours, sans attendre l'assaut (10 juillet). L'ennemi, après avoir tâté Guise, qu'il trouva résolue de se bien défendre, tourna contre Le Câtelet en Vermandois, et le prit en trois jours par capitulation, bien que le comte de Soissons et les maréchaux de Chaunes et de Brézé fussent à Saint-Quentin avec un corps d'armée (25 juillet). Le roi et Richelieu crurent devoir faire un grand exemple: les gouverneurs de La Capelle et du Câtelet furent traduits devant un conseil de guerre; ils s'enfuirent, et furent condamnés à mort par contumace comme coupables de lâcheté¹.

¹ Cet incident amena la disgrâce de Saint-Simon, ce favori paisible et modeste, dont nous n'avons point eu à citer le nom depuis la *Journée des Dupes*. Saint-Simon, neveu du gouverneur du Câtelet, fit évader son oncle et voulut le défendre

L'ennemi, cependant, s'était porté sur la Somme : le comte de Soissons et les deux maréchaux essayèrent de lui disputer le passage de cette rivière. Il avait fallu jeter à la hâte des renforts dans toutes les villes picardes, et l'armée française n'avait guère en campagne que dix mille fantassins et quatre mille chevaux, avec fort peu d'artillerie et de munitions : il fut impossible de tenir tête aux masses de cavalerie que déployait l'ennemi. Après plusieurs fausses attaques sur divers points, les Hispano-Impériaux forcèrent le passage de la Somme à Cerisi, entre Brai et Corbie (2 août). Les généraux français se replièrent sur Noyon et Compiègne pour défendre la ligne de l'Oise : Piccolomini et Jean de Wert entrèrent à Roie sans résistance avec leur cavalerie, et les bandes féroces des Croates et des Hongrois promènèrent le pillage, l'incendie et le massacre dans tout le pays entre la Somme et l'Oise.

L'agitation fut terrible dans Paris, quand on sut l'ennemi au cœur du royaume : on croyait déjà voir le farouche Jean de Wert apparaître sur Montmartre, et les carrosses, les coches et les chevaux des gens qui s'enfuyaient couvraient déjà les routes d'Orléans et de Chartres. Le peuple était en proie à un mélange de terreur et de colère, que mettaient à profit les nombreux ennemis du ministre. Paris était, en ce moment, fort mal clos, par suite de l'agrandissement de son enceinte vers le nord-ouest et de la démolition d'une partie des remparts. « C'est pour satisfaire son faste, » s'écriait-on, « c'est pour bâtir son Palais-Cardinal et sa rue de Richelieu qu'il a mis Paris hors de défense ! — Pourquoi provoquait-il

auprès du roi, qui se fâcha et qui renvoya le favori dans son gouvernement de Blaye.

« la guerre sans avoir les moyens de la soutenir? — Nous « portons la peine de son ingratitude envers sa bienfai-
« trice! — Et de son alliance avec les hérétiques! » Le
peuple s'émuovait à ces clameurs : des rassemblements
menaçants remplissaient les carrefours.

Richelieu eut, dit-on, un moment de doute et d'effroi. Il sentait le sol trembler sous ses pas : il voyait Paris prêt à se révolter, les provinces agitées, la noblesse malveillante, le peuple aigri par l'aggravation des impôts : les paysans du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge étaient en insurrection, et avaient à leur tête un frère du malheureux Chalais ; le gouverneur de Guyenne, le vieux duc d'Epéron, mal depuis longtemps avec le ministre, n'allait-il pas ouvrir la Guyenne aux Espagnols ? La foi du comte de Soissons, chef de l'armée qui couvrait Paris, était très-suspecte. L'unique, l'indispensable appui du cardinal, le roi lui-même, n'allait-il pas lui manquer ? Le roi était inquiet, morose et sombre : il commençait à reprocher à son ministre les revers qui arrivaient au lieu des victoires promises !

Cette angoisse nerveuse et physique fut de courte durée : l'esprit dompta la chair¹. Dès le 4 août, tandis que le roi s'installait au Louvre, Richelieu monta en carrosse et ordonna qu'on le menât droit à l'Hôtel-de-Ville. « Tous les intéressés à sa fortune » l'avaient en vain supplié d'arrêter, et croyaient qu'il n'en reviendrait jamais. Mais, lui, poursuivit son chemin, au pas, sans suite et sans gardes, à travers les flots du peuple soulevé. « On

¹ Vittorio Siri (t. VIII, p. 458-9) et l'auteur des deux Vies du père Joseph prétendent que Richelieu voulut quitter le ministère, et que ce fut son capucin Joseph qui le rassura, avec l'aide du surintendant Bullion. L'on n'est pas obligé de les croire sur parole.

vit alors, » dit un contemporain, « ce que peut une grande vertu : » l'effet de ce courage et de cette magnanime confiance fut prodigieux sur les masses populaires : à mesure que le cardinal approchait, tous ces gens exaspérés, qui, l'instant d'auparavant, ne parlaient que de le mettre en pièces, se calmaient, se taisaient ou priaient Dieu de lui donner bon succès et de permettre qu'il sauvât la France¹.

Richelieu porta en personne, au bureau de la ville, l'ordre d'assembler les corps de métiers pour leur demander assistance au nom du roi. Semblable demande fut adressée au parlement et à tous les autres corps et communautés civiles et religieuses. Le même jour, des ordonnances royales enjoignirent à tous les gentilshommes et soldats sans emploi, présents à Paris, d'aller s'enrôler chez le maréchal de La Force, pour être dirigés sur l'armée active, et à tous les privilégiés et exempts de tailles (tout le corps de la bourgeoisie parisienne était dans ce cas) de se trouver en armes, sous six jours, à Saint-Denis, pour former le noyau de l'armée de réserve.

Un immense élan succéda, sans transition, à la panique; le lendemain, les députations de tous les corps, et les syndics, gardes des métiers et maîtres jurés en masse, accoururent au Louvre, rivalisant de zèle et offrant leurs biens et leurs vies au roi avec *une gaîté et une affection* sans pareilles. Le roi embrassa tous les chefs de corps, sans en excepter les jurés des savetiers. Ces pauvres gens, dans leur joie d'un tel honneur, donnèrent 5,000 livres au roi, presque autant que donna le corps des notaires.

¹ Mém. de Fontenai-Mareuil, p. 255-256. — Mém. de Brienne, 3^e sér., t. III, p. 67.

— Mém. de Montglat, *ibid.*, t. V, p. 43-44. — Mém. de l'abbé Arnaud, 2^e série, t. IX, p. 488.

Le corps-de-ville accorda la solde de deux mille fantassins; le parlement, autant pour deux mois. En moins de dix jours, Paris fournit de quoi entretenir, trois mois durant, douze mille fantassins et trois mille chevaux. Les hommes affluaient comme l'argent : les volontaires allaient en foule donner leurs noms au vieux maréchal de La Force, qui s'était installé sur les degrés de l'Hôtel-de-Ville, et dont l'aspect vénérable excitait l'enthousiasme du peuple. On ne se reposa pas uniquement sur l'élan populaire : les ateliers furent fermés à Paris, puis dans tout le royaume ; on interdit aux maîtres artisans, sauf dans les professions qui tiennent à l'alimentation publique ou aux fournitures militaires, de garder chacun plus d'un apprenti, afin que tous les ouvriers s'enrôlassent ; chaque maison de Paris dut fournir un soldat, sauf au roi à l'entretenir ; chaque propriétaire de carrosse, chaque maître de poste, fut invité à donner un cheval. Le monopole de la poudre fut aboli. Les populations des campagnes furent requises de venir travailler aux fortifications de Paris et de Saint-Denis ; ordre fut expédié au prince de Condé de lever le siège de Dôle, et d'expédier vers Paris la majeure partie de ses troupes. Le parlement de Paris, à la faveur du trouble public, avait renouvelé ses vieilles prétentions, et manifesté l'intention d'envoyer des commissaires à l'Hôtel-de-Ville pour aviser à la sûreté de Paris, et surveiller l'emploi des fonds accordés au roi : le président de Mesmes avait fait, dans le sein de la compagnie, une virulente sortie contre Richelieu. Le roi coupa court à cette tentative par une défense formelle au parlement de traiter des affaires d'Etat¹.

¹ Manuscrite de Béthune, n° 9335. — Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX,

Tandis qu'on prenait à la hâte ces larges mesures de défense, on reçut la nouvelle que l'ennemi, au lieu de pousser sa pointe sur Paris, s'était arrêté au siège de Corbie, afin de s'assurer d'un bon poste sur la Somme. Le danger n'avait pas été aussi grand pour la capitale que l'avaient cru les Parisiens, et que l'ont dit beaucoup d'historiens, qui ont pris l'émotion de Paris pour la mesure exacte de son péril. L'ennemi n'avait point, à beaucoup près, assez d'infanterie pour s'attaquer à cette colossale cité : sa cavalerie même était plus formidable d'apparence que d'effet; ces nuées de Hongrois et de Croates, plus propres au pillage qu'à la guerre régulière, étaient alors ce qu'ont été les Cosaques dans nos dernières guerres.

Corbie, cependant, ne se défendit pas mieux que n'avaient fait La Capelle et Le Câtelet : la garnison et les habitants, également effrayés du délabrement des remparts, obligèrent le lieutenant-général de Picardie, enfermé dans la place, à capituler dès le 15 août. Richelieu, exaspéré, fit condamner à mort par contumace, comme les deux autres gouverneurs, cet officier plus malheureux peut-être que coupable.

L'ennemi ne tenta pas d'autre entreprise. Le cardinal-*infant*, inquiet des mouvements des Hollandais, qui, à la prière de Richelieu, menaçaient la Belgique¹, avait mandé au prince Thomas de Savoie de ne pas s'engager trop avant en France. D'ailleurs, les villes les plus proches de l'ennemi, Beauvais et Saint-Quentin surtout,

p. 65-75. — *Mém. de Bassompierre*, *ibid.*, t. VI, p. 558-559. — Griffet, t. II, p. 759-760. — *H. Grotii Epist.* 635.

¹ Un nouveau traité fut signé, le 6 septembre, entre la France et les Provinces-Unies.

montraient les dispositions les plus énergiques, et l'armée française grossissait de jour en jour : le mouvement de Paris avait gagné les provinces ; les levées se faisaient partout avec rapidité. Dès le commencement de septembre, on eut sur l'Oise vingt-cinq à trente mille fantassins, dix à douze mille cavaliers et trente canons : l'armée fut en état de marcher, au milieu de ce mois.

Si l'armée eût été bien commandée, l'ennemi eût payé cher les alarmes qu'il avait causées ; malheureusement, si l'on avait des soldats, on n'avait pas de général. Richelieu, jugeant qu'un éclat serait dangereux dans les circonstances où l'on se trouvait, et n'osant ôter le commandement au comte de Soissons, dont il se défiait, pour se l'attribuer ou pour le confier à quelque chef de moindre condition, ne vit rien de mieux à faire que d'appeler Monsieur à la tête de l'armée, en entourant Gaston et Soissons des officiers-généraux les plus fidèles. Monsieur avait témoigné de la bonne volonté, et avait amené au camp l'arrière-ban de son apanage. Il partit, le 15 septembre, de Senlis, pour joindre l'armée massée au delà de Compiègne, et se porta sur Roie. Au lieu de laisser un détachement devant cette petite ville, occupée par une poignée d'Impériaux, et de pousser au gros de la cavalerie ennemie, qui se retirait en assez mauvais ordre vers la Somme, on perdit deux jours à reprendre Roie, et Jean de Wert eut ainsi le temps d'opérer sa retraite. L'armée ennemie, fort diminuée par la désertion de ses cavaliers, empressés de mettre leur butin en sûreté, était hors d'état de disputer la campagne, et rentra en Artois, où on ne la suivit pas. Toutes les forces françaises se réunirent sur les deux rives de la Somme, autour de

Corbie, où le prince Thomas avait laissé une garnison de trois mille hommes.

Le cardinal, fort peu satisfait des opérations des princes, se hâta d'amener le roi sur le théâtre de la guerre, et s'établit à Amiens, tandis que le roi s'établissait au château de Demuin, entre Amiens et Corbie. Des lignes de circonvallation enfermèrent Corbie, et empêchèrent les ennemis de secourir cette place. Richelieu commençait à respirer, et ne se doutait pas qu'un danger, plus grand que tous ceux qu'il avait surmontés, était suspendu sur sa tête. Il croyait le duc d'Orléans et le comte de Soissons ennemis personnels, et ces deux princes étaient réconciliés et secrètement d'accord avec lui. Le cardinal avait fait en vain beaucoup d'avances au comte de Soissons : le comte avait regardé comme un outrage à son sang royal la proposition d'épouser madame de Combalet, veuve d'un petit officier d'infanterie ; depuis, il s'était trouvé blessé de n'avoir pu obtenir le commandement de l'armée d'Alsace, que Richelieu jugeait mieux placé dans les mains de Weimar et du cardinal de La Valette. Une fois réuni à Monsieur, au milieu de grandes masses de troupes, le comte ne songea plus qu'à profiter de l'occasion. Des subalternes d'esprit violent et sans scrupule, Montrésor, confident de Gaston, Saint-Ibal, confident du comte, poussèrent les princes aux résolutions les plus extrêmes. On projeta de poignarder le cardinal, au sortir du conseil, que le roi allait tenir à Amiens chez Richelieu, toujours souffrant. Le jour et l'heure furent pris : déjà le roi était reparti ; le cardinal était au bas d'un escalier, entre les deux princes, qu'il reconduisait, et quatre de leurs complices. Au moment de donner le signal, le cœur fail-

lit à Gaston. Ce prince s'éloigna précipitamment ; les autres n'osèrent frapper sans son ordre¹.

L'assassinat manqué, on se rabattit sur des projets de révolte et de guerre civile. Le duc de La Valette promit de gagner son père, le vieux duc d'Épernon : le gouverneur de Péronne promit de livrer sa place ; le duc de Bouillon, qui avait abjuré le protestantisme, était engagé dans la cabale ; on comptait sur bien d'autres adhérents. Il s'agissait d'abord de ne pas prendre Corbie, afin d'embarrasser et de dépopulariser le gouvernement. On fit les plus grands efforts pour persuader au roi de ne réduire la place que par famine, ce qui eût traîné tout l'hiver et ruiné l'armée. Richelieu déjoua cet honnête calcul : aussitôt la circonvallation terminée, il fit décider l'attaque de vive force. Le 5 novembre, la tranchée fut ouverte : le 10, la garnison parlementa ; le 14, la place fut rendue. Ceux des habitants notables, qui, trois mois auparavant, avaient ameuté le peuple pour obliger le gouverneur à capituler, furent déclarés criminels de lèse-majesté : deux d'entre eux furent exécutés, comme l'avait été le mayeur nommé à Roie par les Espagnols. La ville de Corbie fut dépouillée de ses privilèges².

L'étoile de Richelieu dissipa encore les nuages amoncés sur tous les points de l'horizon.

Les Espagnols avaient compté que Galas et le duc de Lorraine non-seulement feraient lever le siège de Dôle, mais combindraient une attaque contre la Bourgogne avec l'invasion de la Picardie. Le duc Charles et Galas ne

¹ Mém. de Montrésor, 5^e série, t. III, p. 204-205. — Mém. de Montglat, *ibid.*, t. V, p. 49.

² Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 75-84.

requèrent que tardivement d'Allemagne les renforts nécessaires pour tenter l'entreprise, et ce ne fut que le 22 octobre qu'ils passèrent la frontière à la tête de trente mille hommes, après avoir lancé un manifeste au nom de l'empereur contre la France. Le duc de Weimar et le cardinal de La Valette étaient arrivés au secours du prince de Condé : la Bourgogne avait fourni quelques nouvelles levées, bien que le parlement de Dijon, jusque-là si docile, eût refusé d'enregistrer des édits bursaux qui n'étaient que trop nécessaires pour payer les soldats ; les levées de la Normandie, inutiles devant Corbie, avaient été expédiées en Bourgogne, et les généraux français se trouvèrent en état d'arrêter l'ennemi. Les Impériaux, après avoir assailli sans succès la petite ville de Saint-Jean de Losne, dont les habitants, et jusqu'aux femmes, se défendirent héroïquement, rentrèrent dans la Franche-Comté avant le milieu de novembre, harassés par la disette et par les pluies d'automne, et poussés l'épée dans les reins par les Français, qui leur offrirent en vain la bataille (Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 82-85).

Les Espagnols avaient fait de grands projets de vengeance et de conquêtes cette année-là. Ils avaient envoyé une escadre contre la Bretagne, une armée contre le Labourdan. Les troupes qu'ils essayèrent de débarquer sur les côtes du Morbihan ne purent pas même forcer l'abbaye de Prières, grâce à la bravoure des moines, et n'eurent que le temps de regagner leurs galions, pour n'être pas taillées en pièces par les populations levées en masse (Montglat, p. 47). Du côté de la Biscaye, ils furent un peu plus heureux : ils passèrent la Bidassoa, le 23 octobre, et occupèrent Andaye, Saint-Jean de Luz et Socoa, places sans défense ; mais ils n'osèrent entreprendre le

siège de Bayonne, défendue par le comte de Grammont et par le vieux d'Épernon, qui se comporta honorablement dans cette occurrence, et qui s'était déjà employé auparavant à calmer les troubles de l'Angoumois et de la Saintonge.

La situation, un moment si critique, se raffermissait ainsi partout, quand le roi et le cardinal furent informés que le duc d'Orléans et le comte de Soissons, revenus de l'armée à Paris, en étaient partis dans la nuit du 19 au 20 novembre, le premier, pour Blois, le second, pour Sedan. La peur que Richelieu n'eût appris quelque chose de leurs complots et ne les fit arrêter, les avait entraînés à cette équipée. Sedan, place neutre, était une bonne position pour traiter, au besoin, avec l'Espagnol, et Gaston, de son côté, pouvait, de la Loire, se retirer sur la Garonne, si le duc d'Épernon se décidait enfin à entrer dans la faction. Épernon et ses deux fils aînés, les ducs de Candale et de La Valette, haïssaient presque autant Richelieu que le troisième fils, le cardinal de La Valette, l'affectionnait ¹; néanmoins, le vieux gouverneur de Guyenne ne voulut point, à quatre-vingts ans, se rejeter dans la rebellion, et pria les princes de le laisser mourir en paix. Aucun autre grand n'osa remuer.

Gaston recommença de négocier avec le roi, dans des formes, du reste, assez soumises. Le temps était bien choisi pour obtenir quelques concessions : l'agitation qui

¹ Épernon avait subi, deux ans auparavant, une grande humiliation, provoquée par son arrogance. A la suite de longues querelles avec Sourdis, archevêque de Bordeaux, il avait injurié et frappé ce prélat en pleine rue. Le roi, ou plutôt Richelieu, le suspendit de son gouvernement, et l'obligea d'aller demander à genoux l'absolution du prélat outragé, qui l'avait excommunié (1633-1634). Richelieu saisit cette occasion d'obliger Épernon à céder le gouvernement de Metz au cardinal, son troisième fils.

régnaît parmi le peuple eût pu rendre une révolte de Monsieur plus dangereuse que par le passé. Richelieu ne marchandâ pas, et offrit à Gaston tout ce qu'il pouvait raisonnablement souhaiter, c'est-à-dire la ratification de ce mariage qui avait soulevé tant de tempêtes, et dont la cour de Rome persistait à ne pas reconnaître la nullité, à condition que Gaston, tout en restant le mari d'une princesse lorraine, se séparerait absolument des intérêts lorrains. Gaston accepta d'abord, puis, excité par les lettres du comte de Soissons, qui refusait de revenir à la cour et d'accepter son pardon, prétendant n'avoir point failli, il se remit à demander des places de sûreté. Le roi et le cardinal perdirent patience, et s'avancèrent vers Blois. Monsieur se décida à venir trouver le roi à Orléans, et à faire sa soumission aux conditions offertes (8 janvier 1637).

Le comte de Soissons ne se soumit pas si vite; en sûreté à Sedan, chez le duc de Bouillon, il parlementait à la fois avec le roi et avec la reine-mère, qui servait d'intermédiaire entre le comte et le cardinal-infant. Plusieurs mois se passèrent ainsi : le 28 juin, la reine-mère signa avec le cardinal-infant un traité par lequel le roi d'Espagne s'engageait à ne conclure ni paix ni trêve avec la France, que Marie de Médicis et le comte de Soissons ne fussent rétablis en leurs honneurs, et Marie promettait de ne pas s'accommoder que Richelieu ne fût mort ou disgracié. Marie se portait fort pour le comte de Soissons et le duc de Bouillon. Marie et Soissons, peu de jours après, échangèrent une promesse de garantie mutuelle. Des dépêches interceptées apprirent à Richelieu cet état de choses. Le cardinal jugea le cas assez grave, et crut devoir concéder quelque chose pour éviter qu'un prince du sang passât à l'ennemi. Soissons, de son côté, ne pouvant plus compter

sur Monsieur, hésitait un peu devant le crime de haute trahison, et le duc de Bouillon, son hôte, qui était neveu du prince d'Orange, hésitait encore plus à rompre avec la France et avec les Provinces-Unies : Soissons se résigna au parti le plus prudent ; le 26 juillet, il signa une promesse d'entière fidélité et obéissance au roi, qui lui accorda l'autorisation de demeurer quatre ans à Sedan, sans qu'on pût l'appeler à la cour malgré lui ; toutes ses pensions, appointements et revenus lui seraient payés comme de coutume, et personne ne serait recherché à l'occasion de sa retraite à Sedan. Rien n'avait pu ôter à Soissons la conviction qu'il serait arrêté s'il remettait le pied à la cour ¹.

La fermentation de l'intérieur avait rendu Richelieu plus disposé à transiger. Les édits bursaux irritaient les privilégiés, dont on avilissait les privilèges en les faisant partager à tant de nouveaux venus : la crue des impôts indirects, et surtout les abus de la perception et les exactions des traitants, froissaient le peuple ; les emprunts exigés des villes ² mécontentaient la bourgeoisie. Le sens politique n'était point assez développé chez les masses pour qu'elles se résignassent aisément à des sacrifices nécessaires, et pour qu'elles ne soupirassent point après une paix dont elles ne comprenaient pas l'impossibilité. Après un moment d'élan, elles retombaient dans leurs murmures. Il eût fallu de grandes victoires pour donner aux passions nationales une impulsion qui réduisit les inté-

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 417. — Levassor, t. V, p. 233-268, 281, 299.

² L'emprunt exigé, cette année-là, des villes et gros bourgs, avait pour but de compenser la diminution des tailles, qui venaient d'être réduites de moitié pour l'an 1657. Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 414-205. Richelieu s'efforçait toujours d'alléger le fardeau des campagnes.

rêts matériels au silence, et les victoires n'arrivaient pas. La politique du grand ministre, trop profonde et trop rigoureusement rationnelle pour être accessible à la foule, n'obtenait point la sympathie du peuple en compensation de la haine des grands! Le faste que déployait Richelieu, faste intelligent et très-favorable aux arts et aux lettres, mais dont l'excès était déplacé parmi de si grandes nécessités publiques, lui était imputé à crime par un peuple souffrant, et ses ennemis lui reprochaient de vouloir être le vrai roi de France, non-seulement d'effet, mais d'apparence ¹.

Les parlements provinciaux, les chambres des comptes, les cours des aides, s'engageaient presque tous dans la résistance : au commencement de mars 1637, le roi et le cardinal furent sur le point de marcher en armes contre Rouen, le parlement de Normandie refusant d'enregistrer des édits bursaux, et le corps de ville de Rouen refusant l'emprunt demandé par le roi aux bonnes villes. Les Rouennais cédèrent. Dans la Guyenne, où il y avait déjà eu des troubles graves en 1635, les choses allèrent beaucoup plus loin. Les campagnes du Périgord, puis tout le pays

¹ Sa maison était en effet celle d'un souverain et non d'un ministre : il avait quatre compagnies de gardes à cheval, les plus braves soldats de l'armée; on assure que sa dépense s'élevait à 4 millions par an, ce qui ne paraîtra point invraisemblable si l'on admet qu'il ait dépensé, comme on le dit, plus de 200,000 écus pour l'ouverture de son grand théâtre du Palais-Cardinal, et pour la mise en scène de la fameuse tragi-comédie de *Mirame*, en 1641. On a voulu voir dans cette pièce, où se trouvent bon nombre de vers de sa façon, des allusions hardies à sa victoire sur Buckingham et à la passion de la reine pour cet Anglais. Cela n'est guère vraisemblable, après tant d'années écoulées! — Il est juste d'observer, pour ce qui regarde les 4 millions annuels, qu'une partie des dépenses de Richelieu étaient directement d'utilité publique: les pensions qu'il faisait à une foule de militaires, de diplomates, de gens de lettres, d'artistes, étaient de véritables récompenses nationales. — Griffet, t. II, p. 792. — Mém. de Montchal, p. 449.

entre la Garonne et la Charente, s'insurgèrent contre les impôts et les percepteurs. On vit sous les armes plusieurs milliers de paysans, parmi lesquels beaucoup d'anciens soldats. Le peuple des villes favorisait ces nouveaux *croquants* : les portes de Bergerac leur furent ouvertes; beaucoup d'autres villes étaient ébranlées, quand le duc de La Valette, lieutenant général de Guyenne, accourut avec un corps de bonnes troupes, et assaillit l'avant-garde des rebelles dans le bourg de la Sauvetat-d'Eymet, où ils s'étaient retranchés. Les barricades des *croquants* furent emportées : plus de douze cents de ces malheureux demeurèrent sur la place, et La Valette poussa droit à Bergerac, où était le gros des insurgés. Les *croquants* capitulèrent et mirent bas les armes, moyennant une promesse d'amnistie qui fut tenue par le gouvernement. Les contrées voisines se soumirent après le Périgord (juin 1637) ¹.

Ces embarras ne rendirent pas Richelieu moins ferme dans l'ensemble de sa politique.

Il s'était passé d'importants événements en Allemagne depuis l'automne de 1636. Ferdinand II, croyant le moment favorable pour assurer l'Empire à son fils, ce que la France l'avait empêché de faire en 1630, avait convoqué une diète à Ratisbonne, sous prétexte de pourvoir au rétablissement de l'ordre en Allemagne : au moment où la diète s'ouvrait, le parti impérial essuya un terrible échec; le général suédois Baner, mettant à profit l'éloignement des meilleurs généraux et d'une partie des troupes de l'empereur, occupés contre la France et contre le valeureux landgrave de Hesse-Cassel, qui se soutenait toujours en Westphalie, avait disputé opiniâtement

¹ Griffet, t. III, p. 78-79. — Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 218. — Mém. de Bassompierre, *ibid.*, t. VI, p. 343. — Levassor, t. V, p. 68-319.

le terrain tout l'été aux Impériaux et aux Saxons : le 23 septembre 1636, il remporta une éclatante victoire à Wittstock, dans le Brandebourg, sur l'électeur de Saxe et sur le général autrichien Hatzfeld. Le Brandebourg, la Thuringe, la Hesse, furent nettoyés d'ennemis : la Saxe électorale, envahie et cruellement dévastée, expia durement la trahison de son prince. L'empereur n'en atteignit pas moins son but : l'électeur de Saxe en était d'autant plus à la discrétion de l'Autriche ; l'électeur de Brandebourg fut gagné par la promesse de la Poméranie ; l'électeur de Bavière et son frère de Cologne avaient besoin de l'Autriche pour maintenir l'électorat dans leur maison. L'archevêque de Mayence était tout autrichien. Le roi de Hongrie fut élu roi des Romains, le 22 décembre. Il était temps : Ferdinand II, usé moins par l'âge que par les soucis et par les violentes émotions de son orageuse existence, mourut le 15 février 1637¹.

La France et la Suède refusèrent de reconnaître Ferdinand III, et comme roi des Romains et comme empereur, à cause de la violation des constitutions de l'Empire commise envers l'électeur de Trèves, qui était toujours prisonnier et qui n'avait point été appelé à donner son vote (Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 26-30).

Cette offense n'inspira pas des dispositions pacifiques au nouvel empereur, qui n'avait ni le fanatisme ni l'énergie de son père, mais qui, engagé dans la même voie, y fut maintenu par l'influence espagnole. Les électeurs pro-

¹ C'est seulement à partir de Ferdinand II que le droit d'aînesse fut formellement et définitivement établi dans les États héréditaires de la maison d'Autriche. L'Autriche avait suivi, jusqu'à Rodolphe II, le vieux principe germanique des partages et de l'égalité entre frères. V. Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. LVI.

testants , l'électeur de Mayence et la plupart des membres de la diète, l'avaient conjuré de faire tout ce qui dépendrait de lui pour rendre la paix à l'Allemagne, dont la désolation était inexprimable. Les contemporains nous ont laissé, de l'état de ce vaste pays, des tableaux qui effraient l'imagination : il y avait des cantons entiers où la charrue n'avait pas touché le sol depuis plusieurs années ; les plus belles et les plus riches contrées se dépeuplaient de jour en jour, et par le fer et par la faim !

Ni l'Autriche ni l'Espagne ne prirent cependant le chemin de la paix. Il y avait toujours quelques négociations pendantes : le roi d'Angleterre renouvelait incessamment ses vaines réclamations en faveur des princes palatins, ses neveux : n'ayant rien obtenu du dernier empereur, Charles I^{er} négociait, en ce moment, avec la France, un projet d'alliance qui ne visait qu'à amener l'Autriche aux concessions. La cour de Vienne le comprit et ne prit pas les menaces de l'Anglais au sérieux. Le pape, depuis le commencement de la guerre, tâchait de faire agréer sa médiation aux puissances catholiques belligérantes : Ferdinand II et Philippe IV avaient paru s'y prêter ; Richelieu n'était nullement content du pape, qui déférait beaucoup aux Espagnols, moins par amitié que par crainte, et qui refusait le chapeau rouge au père Joseph ; Richelieu, néanmoins, n'avait pas repoussé l'intervention du Saint-Père, mais avait répondu que, le roi ne pouvant se séparer de ses alliés, il fallait que le Saint-Père devint le médiateur général de l'Europe catholique et protestante, « attendu qu'il n'étoit point question de traiter avec les hérétiques d'un point de doctrine, mais d'agir pour le repos public ¹. » C'était tout simplement deman-

¹ Mém. de Richelieu, 2^e série, t. IX, p. 189.

der à Rome d'abjurer son inflexible passé pour embrasser la politique nouvelle, de quitter Bellarmin pour Grotius et Richelieu, Rome recula, et les Suédois, de même. Alors on chercha un moyen terme : on proposa deux conférences, l'une, à Cologne, entre les puissances catholiques, l'autre, à Hambourg, entre les catholiques et les protestants ; le pape serait médiateur dans la première ; Venise, dans la seconde ; les deux assemblées communiqueraient ensemble, sans que le légat du pape communiquât avec les protestants.

Au fond, Richelieu ne voulait point de paix, ou plutôt il la jugeait impossible, tant que le glaive n'aurait pas décidé entre les deux politiques qui étaient aux prises ; mais il avait compris l'immense difficulté d'atteindre le but d'une seule [haleine, et il eût consenti à une trêve générale, durant laquelle chacun eût gardé ses positions, et qu'il eût employée à organiser et à fortifier la France. Ses adversaires n'en voulurent pas. La pensée de la maison d'Autriche était de continuer l'œuvre de la paix de Prague, c'est-à-dire d'amener les plus faibles de ses adversaires à des traités séparés, afin de pouvoir agir avec toutes ses forces contre les autres. L'empereur et l'Espagne suscitèrent tant de difficultés sur les préliminaires de la négociation, que toute l'année 1637 s'écoula sans qu'on eût avancé d'un pas. Le légat du pape eut le temps de se morfondre à Cologne. Il devint évident qu'on n'aurait pas plus de trêve que de paix (Richelieu, *ibid.*, p. 55-200).

La guerre avait été poussée de part et d'autre avec une vivacité nouvelle durant cette année.

Ferdinand II mourant avait rappelé Galas en Allema-

gne , afin de l'opposer aux Suédois victorieux. Au mois de mars 1637, le duc de Poméranie étant mort , l'électeur de Brandebourg , depuis quelque temps neutre , se joignit aux Impériaux et aux Saxons pour arracher aux Suédois cette province qu'il regardait comme son héritage. Le parti impérial avait réuni toutes ses ressources. Les Suédois furent obligés d'évacuer la Saxe , et perdirent une partie de la Poméranie ; il fallut tout le génie militaire de Baner , digne successeur du grand Gustave , pour disputer le terrain pied à pied à des ennemis si supérieurs en nombre. La mort du landgrave de Hesse-Cassel , qui s'était lié à la France par un nouveau traité , fut encore un avantage pour la cause autrichienne , bien que la courageuse veuve de ce prince continuât , autant qu'elle le pût , les entreprises de son mari. Le 21 juin , la redoutable forteresse de Hermanstein (Ehrenbreitstein) , isolée de tout secours et sans cesse bloquée depuis deux ans par les forces ennemies , capitula avec Jean de Wert , et fut remise en dépôt , par le commandant français , entre les mains de l'électeur de Cologne. La ville de Coblenz était dès longtemps perdue , et les Français , ainsi , n'eurent plus rien dans l'électorat de Trèves.

Les affaires n'allaient pas bien non plus du côté de l'Italie. Le duc de Parme , menacé de perdre son duché envahi par les Espagnols , avait été contraint , au commencement de l'année , de renoncer à l'alliance française. Les intérêts français subirent , vers le même temps , un plus grave échec dans les Alpes , sur le point même où les armes de la France avaient jusqu'alors brillé davantage. L'Autriche et l'Espagne n'avaient rien pu par la force contre le duc de Rohan : elles réussirent mieux par l'in-

trigue. Les Grisons avaient accueilli les Français à bras ouverts, lorsque ceux-ci étaient arrivés, en 1635, pour chasser les Espagnols de la Valteline; mais, quand les Grisons virent que les Français victorieux s'établissaient dans la Valteline au lieu de la leur rendre, laissaient percer l'intention d'y rester jusqu'à la fin de la guerre générale, et gardaient des postes fortifiés sur le territoire même des Lignes Grises, ils commencèrent à murmurer. Cependant, comme la meilleure partie de leurs milices était à la solde de la France, et qu'on leur avait garanti un fort subside, tant qu'on les paya bien, ils patientèrent; malheureusement l'argent vint à manquer. Richelieu, dans ses *Mémoires*, accuse Rohan d'avoir mal ménagé les fonds qu'il recevait. Rohan, de son côté, dit que le ministère français, absorbé par la guerre de Picardie et de Bourgogne, négligea tout à fait les Grisons et laissa l'arriéré s'accumuler jusqu'à la valeur d'un million. Une longue maladie de Rohan aggrava le mal en laissant le champ libre aux agents autrichiens. L'Autriche et l'Espagne désiraient tellement faire sortir les Français de la Valteline, qu'elles abandonnèrent complètement leur ancienne politique relativement à ce pays, et offrirent, non-seulement de payer aux Grisons une partie de l'arriéré dû par les Français, mais de leur garantir la souveraineté de la Valteline à des conditions plus désavantageuses au catholicisme et aux Valtelins que les Français ne l'avaient voulu faire. Les Grisons acceptèrent secrètement ces propositions et promirent de s'insurger contre les Français à un jour donné.

Rohan s'était établi à Coire, pour tâcher de calmer les esprits, et y avait passé l'hiver, attendant toujours l'ar-

gent qui n'arrivait pas , et le pouvoir de conclure un accommodement quant à la Valteline. Il reçut enfin un faible à-compte qu'il distribua aux chefs des Grisons , mais trop tard : l'insurrection n'en éclata pas moins, le 18 mars 1637. Rohan n'eut que le temps de se réfugier dans un fort bâti par les Français , à peu de distance de Coire. Il y fut bloqué par les Grisons , qui se saisirent du pont de Steig sur le Rhin, principale communication de leur pays avec la Suisse : des troupes autrichiennes étaient sur la frontière du Tyrol , des troupes espagnoles, à l'entrée de la Valteline , prêtes à s'avancer au premier appel des Grisons. Rohan ne crut pas la résistance possible , quoique la petite armée française qui occupait la Valteline fût en assez bon état. Il traita sans attendre les ordres du roi , et promit que la Valteline et le territoire grison seraient entièrement évacués le 5 mai. Des envoyés du roi arrivèrent sur ces entrefaites avec la solde arriérée et tous les pouvoirs nécessaires pour conclure une transaction plus honorable ; mais il n'était plus temps ; les Grisons étaient trop engagés. Le traité de Rohan dut être exécuté.

Rohan , aigri par l'abandon où on l'avait laissé , et peut-être moins mécontent , comme protestant , qu'il n'eût dû l'être , comme Français , de la conduite des Grisons , s'était un peu hâté d'abandonner la partie , du moins à ce que l'on crut en France ; et Richelieu , qui pardonnait difficilement les mauvais succès , lui en garda une rancune qu'attestent ses Mémoires et son Testament Politique. Rohan , si plausible que pût être sa justification , ne voulut pas se remettre sous la main du cardinal : il s'excusa sous divers prétextes de rejoindre ou l'armée

française d'Italie, ou celle de Bourgogne, et se retira à Genève¹.

Il n'y eut, cette année là, aucun fait militaire de quelque portée en Lombardie, où les hostilités continuaient sur les confins du Piémont, du Milanais et du Montferrat.

Les deux alliés que la France avait conservés en Italie, les ducs de Savoie et de Mantoue, moururent à trois semaines de distance (13 septembre — 7 octobre). Ce fut encore un double malheur. Victor-Amédée de Savoie n'avait pas été un allié bien actif pour la guerre offensive, mais on était assuré de lui, du moins pour la défensive. Après lui, on ne put plus compter sur rien : il laissait deux fils en bas âge sous la tutelle d'une veuve galante, faible et versatile, tiraillée entre son amant et son confesseur, et menacée par deux beaux-frères, ennemis de la France et populaires en Piémont. Dans le duché de Mantoue, ce fut pis encore : la bru du feu duc, tutrice du petit-fils qui héritait de ce prince, inclinait ouvertement vers les Espagnols.

L'aspect de l'horizon était heureusement bien différent sur tous les autres points.

La flotte française, inutile l'année précédente, agit enfin dans le courant de février : elle mit à la voile de Toulon pour la Sardaigne, fit sur cette île une espèce de fausse attaque qui n'eut d'autre résultat que la surprise et le pillage d'Oristagni, puis se rabattit brusquement sur les îles de Lérins. Les Espagnols s'y étaient fortifiés tout à leur aise depuis deux ans, et l'attaque de Sainte-Marguerite, la principale des deux îles de Lérins, paraissait

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 451-442. — Mém. de Rohan, *ibid.*, t. V, p. 648-674.

fort périlleuse. Le comte d'Harcourt convoqua un conseil de guerre à bord du vaisseau amiral, et y appela Daguerre, lieutenant-colonel d'un des régiments embarqués sur la flotte. « Daguerre, » lui dit le comte, « croyez-vous pouvoir descendre dans l'île avec vos gens ? — Monseigneur, le soleil y entre-t-il ? — Pourquoi cette question ? — Si le soleil y entre, mon régiment y entrera (Levasseur, t. V, p. 326). »

Daguerre tint parole. La descente, protégée par le canon de la flotte, s'opéra sous le feu de l'ennemi avec autant d'ordre que la répétition d'un ballet, suivant les termes d'une relation officielle. Les fortifications élevées par l'ennemi au bord de la mer furent emportées d'assaut (28 mars). L'impétueux archevêque de Bordeaux eût voulu qu'on attaquât de même le principal fort et les autres ouvrages : Harcourt et les maréchaux de camp furent d'avis de suivre les règles de l'art des sièges. Les assiégés résistèrent plus de cinq semaines sans que la flotte espagnole réussit à les ravitailler ; la grande forteresse capitula enfin le 6 mai, et la garnison se rembarqua le 12. L'île de Saint-Honorat ne fut pas défendue de la sorte : le gouverneur, gagné à prix d'or, se rendit au bout de deux jours.

La Provence se réjouit fort d'être délivrée d'un pareil voisinage : à la différence des autres cours souveraines, le parlement d'Aix avait témoigné un zèle secondé admirablement par les villes provençales, mais faiblement par la noblesse d'épée. Les divisions d'Harcourt et de Sourdis empêchèrent qu'on ne fit quelque autre entreprise. Le partage du commandement entre plusieurs généraux, système dicté à Richelieu, tantôt par des défiances trop souvent légitimes, tantôt par d'autres motifs pe-

litiques, avait presque inévitablement de fâcheuses conséquences¹.

Les Espagnols essayèrent de se venger, mais sans succès, par des coups de main sur Saint-Tropez et sur Fréjus, puis tentèrent une attaque plus sérieuse contre le Languedoc. A la fin d'août, un corps de dix mille fantassins et de seize cents cavaliers, composé principalement de nouvelles levées du royaume d'Aragon, sortit du Roussillon et mit le siège devant Leucate. Cette petite place avait pour gouverneur un officier nommé Barri de Saint-Aunez, dont le père, qui commandait dans la même ville au nom de Henri IV, avait été jadis fait prisonnier par les ligueurs. Ceux-ci sommèrent la femme de Barri de leur livrer Leucate, si elle ne voulait voir mettre à mort son mari. Madame de Barri, certaine que son époux ne voudrait pas devoir la vie à une trahison, refusa. Barri fut égorgé. Sa femme eut le courage, plus difficile encore, de ne pas vouloir user de représailles sur les prisonniers ligueurs.

Barri ne démentit pas ces héroïques traditions de famille. Il repoussa dédaigneusement promesses et menaces, et sa vaillante défense donna le temps au duc d'Halluin-Schomberg, gouverneur de Languedoc, de réunir les milices languedociennes au peu qu'il y avait de troupes régulières dans la province. Catholiques et protestants, nobles, prêtres et bourgeois, rivalisèrent d'ardeur : on vit les montagnards des Cévennes marcher côte à côte avec la milice bourgeoise de Toulouse, et l'évêque d'Albi chevaucher, les pistolets aux arçons, à la tête d'une compagnie. Le duc d'Halluin se dirigea vers le camp ennemi

¹ Correspondance de Henri de Sourdis, t. 1^{er}, p. 280-296. — Mém. de Richelieu 2^e sér., t. IX, p. 209-212.

à la tête de onze mille fantassins et d'un millier de cavaliers. Le duc de Cardona, vice-roi de Catalogne, et le général italien Serbelloni, qui commandaient l'armée espagnole, s'étaient entourés de lignes de contrevallation bien garnies d'artillerie. A la nuit tombante, cinq colonnes d'attaques assaillirent les lignes et les forcèrent sur quatre points : les milices de Languedoc triomphèrent des milices d'Aragon, de Catalogne et de Valence; un vieux régiment de deux mille cinq cents hommes, qui portait le nom du comte-duc d'Olivarez, disputa seul la victoire avec acharnement; il fut enfin rompu comme les autres, et les Espagnols précipitèrent leur retraite à la faveur des ténèbres, abandonnant entre les mains des vainqueurs plus de trois mille morts ou prisonniers, une quarantaine de canons, quatre mortiers à bombes, et des approvisionnements considérables (29 septembre)¹.

Le duc d'Halluin reçut le bâton de maréchal en réponse au bulletin de la bataille. A la nouvelle de la défaite de Leucate, les Espagnols évacuèrent Saint-Jean de Luz et les autres postes qu'ils tenaient dans la Biscaye française.

Les succès des armes françaises dans le Midi étaient également importants et par leurs résultats directs et par l'excellent esprit qu'avaient montré les populations. L'esprit militaire se répandait de plus en plus dans les classes non nobles, et, comme Richelieu le remarque souvent dans ses Mémoires avec une joie patriotique, la France n'avait plus besoin de mercenaires étrangers. Elle n'en aurait jamais eu besoin, si les premiers développements de l'infanterie nationale au seizième siècle n'eus-

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 212-218. — Griffet, t. III, p. 82-87. — Levasseur, t. V, p. 342. — Jay, Hist. de Richelieu, t. II, p. 52.

sent été systématiquement étouffés par la crainte et la jalousie des nobles¹. Le gouvernement n'en était plus à céder à de pareilles influences.

La France se fortifiait évidemment dans la lutte et par la lutte. Il n'en était pas de même de l'Espagne. Les milices aragonaises n'avaient marché qu'à contre-cœur en Languedoc, et, à l'autre extrémité de la Péninsule, le Portugal, traité avec une dureté plus maladroite encore qu'inique, laissait voir des symptômes d'irritation qui attiraient de loin l'œil de Richelieu (*Mercur*e, t. XXI, p. 524). La vaste machine de la monarchie espagnole commençait à craquer sourdement.

Dans l'Est et dans le Nord, les Français avaient repris l'offensive au printemps avec quatre corps d'armée.

La Franche-Comté fut envahie de nouveau, au sud, par le duc de Longueville, au nord, par Bernard de Weimar, qui commanda seul, cette année, une petite armée allemande et française, le cardinal de La Valette étant employé ailleurs. On changea de plan : on ne s'attaqua plus aux grandes places ; mais on en prit beaucoup de petites, et l'on s'établit fortement dans le pays par des garnisons. Les milices comtoises et le duc Charles de Lorraine, qui était venu à leur aide avec des forces insuffisantes, furent battus à diverses reprises. Weimar passa ensuite de Franche-Comté en Alsace, jeta sur le Rhin un pont fortifié près de Rheinau, et essaya, mais trop tard, d'aller au secours de Hanau, seule place du Mein qui tint encore pour la confédération franco-protestante, et qui fut obligée de se rendre à Jean de Wert. La fatigue, la désertion, une épizootie sur les chevaux, avaient affaibli

¹ Il y a de curieuses révélations à ce sujet dans les Relations des Ambassadeurs Vénitiens, observateurs sagaces et profonds des mœurs étrangères.

lui avait ramené d'Allemagne quelques milliers de soldats et qui était parvenu à traverser rapidement le Luxembourg en évitant la rencontre du maréchal de Châtillon. L'armée ennemie, arrivée trop tard pour secourir La Capelle, assaillit Maubeuge, qu'occupait une division de l'armée française. Les Impériaux et les Espagnols furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils abandonnèrent l'attaque et se retirèrent au plus vite, de peur d'être écrasés entre les défenseurs de Maubeuge et les forces qui venaient de reprendre La Capelle. L'officier qui commandait à Maubeuge était le frère cadet du duc de Bouillon, et se nommait Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. C'était la troisième campagne dans laquelle se signalait, avec un éclat toujours croissant, ce jeune homme appelé à de si hautes destinées militaires (Mém. de Montglat, p. 54).

Malgré cet avantage, le cardinal de La Valette ne crut pas pouvoir conserver Maubeuge durant la mauvaise saison : il l'évacua après l'avoir démantelée, et mit ses troupes en quartiers d'hiver avant la fin d'octobre. Breda, qui avait jadis résisté trois années au fameux Spinola, s'était rendue le 7 octobre à Frédéric-Henri, après deux mois et demi de siège. Du côté du Luxembourg, Châtillon avait emporté Damvillers et quelques autres petites places dont les garnisons avaient longtemps inquiété le nord de la Champagne.

Ni le roi ni Richelieu ne furent satisfaits de l'ensemble des opérations : le ministre perdit l'opinion exagérée qu'il avait eue des facultés guerrières de son ami et confrère La Valette, qui s'était montré brave soldat, mais médiocre général, et la faveur du belliqueux cardinal baissa quelque

peu à la suite d'une campagne où, avec de grands moyens, il avait fait fort peu de chose.

Richelieu avait eu, cette année, à soutenir la guerre, non pas seulement contre l'Espagne et l'Empire, mais contre des adversaires d'apparence moins redoutable, qui lui donnèrent presque autant de souci. Une petite fille et un vieux moine avaient osé s'attaquer au colosse qui faisait trembler l'Europe.

Une très-jeune fille d'honneur de la reine, Louise de La Fayette, avait inspiré au morne Louis XIII le sentiment le plus vif qu'il eût encore éprouvé, vivacité qui eût été du calme pour tout autre, car la passion du roi ne dépassa pas les bornes de l'amour platonique. Mademoiselle de La Fayette était parente du père Joseph, et Richelieu ne s'inquiéta point d'abord de l'attachement du roi pour elle; mais il eut bientôt la certitude que cette jeune personne le desservait. Louise s'était mis en tête que Dieu l'avait destinée à délivrer la chrétienté de cet homme terrible, qui seul, à ce qu'on lui racontait, s'opposait à la paix générale, s'alliait aux hérétiques contre les catholiques, brouillait le roi avec sa mère, avec sa femme, avec son frère. Elle s'ouvrit au confesseur du roi, au jésuite Gaussin, personnage d'une imagination ardente et mystique, qui était sous l'influence d'un dangereux intrigant de son ordre, du père Monod, confesseur de la duchesse de Savoie, instrument lui-même, selon toute apparence, du général des jésuites. Le confesseur et l'amie du roi se coalisèrent secrètement contre le ministre. L'entrée de Louise dans un couvent n'arrêta pas *la cabale*: le roi continua d'aller voir la novice au parloir; il rapportait de ces entretiens une inégalité d'humeur qui n'échappait point au cardinal.

Sur ces entrefaites, un incident grave vint tout à point au secours de Richelieu. La reine, qui avait toujours pris part directement ou indirectement à tout ce qui s'était fait contre le ministre, entretenait une correspondance secrète avec les cours de Londres et de Bruxelles, le duc de Lorraine et divers agents espagnols. Le cardinal avait en permanence, sur toutes les routes, des émissaires occupés à dépister et à détrousser les espions, les courriers et les messagers suspects. Un paquet intercepté livra au ministre une lettre du marquis de Mirabello, ancien ambassadeur d'Espagne, à la reine. Le roi, informé sur-le-champ de cette découverte, ordonna au chancelier Séguier¹ et à l'archevêque de Paris de se transporter au couvent du Val-de-Grâce, dans le faubourg Saint-Jacques, où Anne d'Autriche faisait de fréquentes *retraites* sous prétexte de dévotion, et d'y fouiller l'appartement de la reine. Anne avait été avertie à temps : les papiers qui pouvaient la compromettre avaient disparu, et, le jour de l'Assomption, elle jura sur le saint-sacrement, au secrétaire du cardinal, qu'elle n'avait point de correspondance à l'étranger ; cependant, lorsque le chancelier, de retour à Chantilli, où était la cour, vint l'interroger au nom du roi et lui représenter la lettre de Mirabello, elle fut bien obligée de confesser avoir écrit quelques lettres à ses *parents*, mais elle nia qu'il y fût question d'affaires d'État. On lui fit entendre qu'on en savait beaucoup plus qu'elle n'en disait, qu'il y avait là un cas de répudiation, et qu'elle n'obtiendrait son pardon que par un aveu franc et complet. Anne s'effraya et fit appeler Richelieu, qui lui promit, si elle voulait

¹ Pierre Séguier, nommé garde-des-sceaux en remplacement de Châteauneuf, en 1635, était devenu chancelier à la mort du titulaire d'Alligre, exilé de la cour, et oublié depuis 1636.

être sincère, de la réconcilier avec le roi. Elle avoua par écrit avoir donné des avis à Bruxelles pour qu'on tâchât d'empêcher l'Angleterre de s'allier à la France et le duc de Lorraine de s'accommoder avec le roi, promit « de ne retourner jamais à de pareilles fautes, » et consentit à ne plus remettre le pied dans les couvents, et à ce que le roi fût averti par ses femmes de toutes les lettres qu'elle écrivait (17 août). Richelieu lui tint parole : il fit écrire par Louis XIII une promesse de pardon en échange de ces aveux, et lui fit embrasser la reine. C'était user modérément de la victoire ; les dispositions de Richelieu vis-à-vis d'Anne d'Autriche s'étaient modifiées, depuis que le cardinal avait renoncé à faire rompre le mariage de Monsieur et à remarier ce prince à sa nièce de Combalet, si toutefois ce projet hardi avait été réellement conçu. Monsieur restant uni à une princesse d'une race ennemie, il devenait plus désirable que jamais que le roi pût avoir un fils : le cardinal avait jusqu'alors éloigné Louis XIII de sa femme, dans la crainte qu'Anne ne prît une influence dangereuse ; après ce qui venait de se passer, cette influence était impossible, et Louis pouvait être sans inconvénient le mari de sa femme.

La mésaventure de la reine ne découragea pourtant pas les ennemis de Richelieu. Mademoiselle de La Fayette et le père Caussin poursuivirent leurs sourdes attaques, d'autant plus à craindre qu'elles portaient d'une conviction sincère. Le jésuite se servait de toute espèce d'armes ; tantôt, à l'instigation d'Anne d'Autriche, il allait rechercher la vieille histoire de l'amour du cardinal pour la reine ; tantôt il s'en prenait à la conscience du roi, qui, s'il n'avait pas un grand amour de Dieu, avait une peur

extrême du diable¹. Louis semblait parfois ébranlé et se laissait aller à médire avec Caussin du cardinal « qui ne dit pas son bréviaire. » Caussin crut enfin trouver jour à frapper le grand coup, et somma en quelque sorte le roi de renoncer à une politique criminelle, de renvoyer son ministre. On prétend que Louis lui demanda qui l'on pourrait substituer à Richelieu, et qu'il nomma le duc d'Angoulême! Ce choix faisait honneur à la sagacité de Caussin! Le duc était peut-être l'homme le plus vicieux et le plus déconsidéré de la cour. On ajoute que Caussin eut permission du roi d'avertir le duc d'Angoulême, et que celui-ci, épouvanté de se voir opposé au formidable cardinal, alla tout dénoncer à Chavigni, un des secrétaires d'Etat, dévoué à Richelieu. Le fait n'est pas bien avéré; ce qui est sûr, c'est que Richelieu fut averti le jour même, et qu'il écrivit sur-le-champ au roi pour le prier de choisir entre son confesseur et son ministre. La lutte fut courte : l'entretien du roi et de Caussin avait eu lieu le 8 octobre; le 9, Richelieu eut avec Louis une longue conférence; le 10 au soir, une lettre de cachet exila le père Caussin en Bretagne. Le roi cessa de voir la *sœur Louise*.

Les jésuites se hâtèrent de désavouer Caussin, qui n'avait pas réussi. Richelieu ne voulut point se mettre en guerre ouverte avec eux, en leur enlevant la direction de la conscience du roi; il remplaça Caussin par le père Sirmond, savant de quatre-vingts ans, absorbé par l'érudition et étranger à toute intrigue. La tactique de Richelieu vis-à-vis de la Compagnie de Jésus était assez

¹ Tallemant des Réaux, *Historiette de Louis XIII*. — Caussin attaqua vivement Richelieu auprès du roi pour avoir projeté de s'allier au Turc. Le roi et Richelieu croyaient cette alliance légitime, mais, cependant, ne l'acceptèrent pas. — Succincte Narration, à la suite des *Mém. de Richelieu*, t. IX, p. 545.

singulière : faveurs, argent, privilèges, il ne refusait rien aux individus ni aux maisons de l'ordre, tandis qu'il refusait toute influence politique à l'ordre même et à ses maximes. Il était parvenu de la sorte à engourdir en France l'esprit de Loyola, et à se faire considérer comme un bienfaiteur par une grande partie de cette association dont il renversait le système en Europe¹.

Vers le même temps, et peut-être dans la même semaine où fut congédié le père Caussin, Anne d'Autriche, après vingt-deux ans d'un mariage stérile, devint enceinte. La France et l'Europe attendirent avec anxiété l'issue de cette grossesse, qui était un grand événement politique. Le roi, probablement d'après les inspirations de mademoiselle de La Fayette, avait déjà projeté, à l'occasion des périls de la guerre, de mettre sa couronne et son royaume sous la protection de la Vierge Marie; le désir d'obtenir du ciel un héritier lui fit réaliser, en février 1638, cette espèce de consécration qu'on a nommée le *Vœu de Louis XIII*².

La campagne de 1638 s'ouvrait en ce moment. Celle de 1637, tout honorable qu'elle eût été aux armes françaises, n'avait encore donné que des espérances. Il fallut faire de nouveaux et de pénibles efforts. L'état des finances empirait. La guerre empiétait sur tous les autres services publics. Plusieurs quartiers des onze millions de

¹ Sur toute cette affaire, voyez *Mém. de Richelieu*, 3^e sér., t. IX, p. 220-233. — Lettre du père Caussin, dans l'*Hist. du ministère de Richelieu*, par M. Jay, t. II, p. 507-546. — *Mém. de La Porte*, 5^e sér., t. XI, p. 223. — Griffet, *Hist. de Louis XIII*, t. III, p. 4-48, 39-64, 101-124. — Sur les faveurs accordées aux jésuites, voyez le t. XVI d'Isambert, *Anc. Loix françaises*, p. 548-559, etc. — Floquet, *Hist. du parlement de Normandie*, t. IV, *passim*.

² Sur les circonstances qui, dit-on, amenèrent la grossesse de la reine, voy. *Mém. de madame de Motteville*, 2^e sér., t. X, p. 54. — *Mém. de Montglat*, 5^e sér. t. V, p. 64. — Le *Vœu de Louis XIII* est dans le *Mercur*, t. XXII, p. 284.

rentes constituées sur les tailles et les gabelles n'ayant pas été payés, les rentiers firent à Paris, au mois de mars, une espèce d'émeute : le parlement voulut prendre connaissance de leurs justes plaintes, et engagea contre le ministère une nouvelle lutte qui se termina, comme de coutume, par l'exil de quelques présidents et conseillers. La troisième chambre des enquêtes du parlement fut interdite tout entière bientôt après, à cause de la manière injurieuse dont elle traitait les titulaires des nouvelles charges créées par le roi (Mémoires de Bassompierre, 2^e série, t. VI, p. 349-351).

L'administration des finances n'était pas seulement dure; elle était déloyale. Telle ville frontière avait consenti un droit d'aide temporaire pour réparer ses fortifications; on rendait le droit perpétuel : telle autre s'en était rachetée par une somme fixe; on recevait l'argent, et l'on établissait le droit tout de même. On avait invité chaque province à payer la nourriture des troupes cantonnées sur son territoire : les provinces payèrent; l'argent fut employé à un autre usage, et le soldat, n'étant pas nourri, se mit à piller et à désoler le plat pays. Richelieu avait eu le tort de livrer entièrement les finances à la discrétion des surintendants Bouthillier et Bullion, surtout de ce dernier, qui avait rendu de grands services durant la crise de 1636, mais qui n'avait ni humanité ni scrupules : le cardinal se fâcha, quand il connut toutes ces iniques violations *des promesses du roi*; mais le mal était fait, et Richelieu ne put que défendre de recommencer¹.

L'argent détourné par Bullion avait, du moins, on doit en convenir, reçu une destination utile : le surinten-

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 269. — Mém. de Bassompierre, *ibid.*, t. VI, p. 226.

dant l'avait envoyé à Bernard de Weimar, qui n'eut plus, cette année, à se plaindre d'être négligé. En Souabe, en Franche-Comté, en Belgique, en Espagne, en Italie, partout, les Français se préparaient à prendre l'offensive avec vigueur : ce furent les auxiliaires allemands qui entamèrent glorieusement la campagne.

Le duc Bernard avait fait reposer ses troupes quelques semaines dans le Jura bôlois : dès la fin de janvier, il se porta brusquement sur le Rhin, à travers le territoire suisse, et s'empara de trois des villes forestières du Rhin, Lauffenbourg, Seckingen et Waldshut, qui étaient libres sous la protection autrichienne : il entreprit le siège de la quatrième ville forestière, Rheinfeld. Jean de Wert et trois autres généraux de l'empereur et du duc de Bavière, arrivèrent au secours de Rheinfeld, forcèrent le camp de Bernard après un combat acharné, et obligèrent le duc à se retirer en bon ordre sur Lauffenbourg (28 février). Le duc de Rohan, qui s'était rendu, de Genève, comme volontaire, au camp de Weimar, reçut dans la mêlée deux blessures dont il mourut après avoir langui quelques semaines. Cet illustre chef du protestantisme français eut du moins la consolation de se voir vengé avant d'expirer. Weimar, par un trait d'audace qui a peu d'exemples, ramena au combat, au bout de trois jours, son armée vaincue, et, le 3 mars au matin, fondit tout à coup sur les Impériaux encore occupés à fêter leur victoire. L'ennemi, surpris, terrifié, fut défait avant de tirer l'épée : tout s'enfuit ; les quatre généraux, le bagage, l'artillerie, les étendards restèrent au pouvoir des *Weimariens* ; Bernard de Weimar envoya prisonnier à Paris ce fameux Jean de Wert, qui, dix-huit mois auparavant, avait jeté

l'effroi jusque dans cette capitale, et dont le nom est resté proverbial en France.

La conquête de Rheinfeld, de Freybourg et de tout le Brisgau, domaine héréditaire de la maison d'Autriche, fut le fruit immédiat de cette brillante journée. Le théâtre de la guerre fut ainsi transporté au delà du Rhin, et Weimar, renforcé par un corps français aux ordres du comte de Guébriant, officier breton du plus grand mérite, puis par un corps de volontaires liégeois levé par le vicomte de Turenne, poursuivit le cours de ses succès.

Du côté de la Franche-Comté, le duc de Longueville avait conservé le commandement, et continua la conquête des bailliages méridionaux de cette province; après Lon-le-Saulnier et Orgelet, il prit Poligni, Arbois, etc. Le duc Charles de Lorraine essaya encore divers échecs, soit en défendant la Comté, soit en tâchant de recouvrer ses anciens domaines.

La situation n'était pas si bonne sur les autres points. En Italie, les Français furent prévenus par l'ennemi. Le gouverneur de Milan, Lleganez, assiégea, dès le commencement de mars, le fort de Bremo, que les Français et les Piémontais occupaient sur le territoire milanais. Le maréchal de Créqui, accouru au secours, fut tué d'un coup de canon, le 17 mars, dans une reconnaissance sur le camp espagnol. La mort de ce maréchal jeta le découragement et le désordre parmi ses troupes : le gouverneur de Bremo capitula presque aussitôt; on fit à ses dépens une nouvelle application du système terrible d'après lequel Richelieu frappait comme coupable de lâcheté ou de trahison, tout gouverneur qui ne subissait pas les dernières extrémités avant que de se rendre. Le commandant de Bremo fut décapité. Il avait, d'ailleurs, mérité

son sort en volant l'argent destiné à l'entretien de sa garnison.

On découvrit et l'on comprima, peu de temps après, une conspiration tramée, de l'aveu de la princesse régente de Mantoue, pour massacrer la garnison française de Casal et livrer cette capitale du Montferrat aux Espagnols. La princesse, voyant le coup manqué, n'osa éclater ni réaliser un traité secret qu'elle avait conclu avec l'Espagne.

La duchesse douairière de Savoie, Christine de France, eût bien voulu, non point passer à l'ennemi comme la princesse de Mantoue, mais s'abstenir de renouveler l'alliance du feu duc Victor-Amédée avec Louis XIII, alliance qui expirait au mois de juillet 1638, et accepter la neutralité que les Espagnols offraient au Piémont. Christine, excitée par son confesseur Monod, ennemi personnel du cardinal, résista quelque temps à l'impérieux ascendant de Richelieu, mais sans oser se décider en sens contraire. Les Espagnols, qui n'avaient parlé de neutralité que pour mettre la duchesse hors de garde, se jetèrent brusquement sur le Piémont, en annonçant qu'ils venaient, non pas dépouiller le jeune duc François-Hyacinthe, mais le délivrer de la tyrannie des Français. L'égarez mit le siège devant Verceil avec vingt mille hommes (20 mai). La duchesse, effrayée, signa, le 3 juin, un nouveau pacte de deux ans avec la France. Le cardinal de La Valette s'efforça de remplacer le maréchal de Créqui, essaya de secourir Verceil; mais il était déjà bien tard : Christine avait différé, jusqu'au dernier moment, de fournir son contingent; ses officiers n'avaient pas voulu laisser entrer les troupes françaises dans Verceil, et la duchesse et ses conseillers avaient semblé plus en défiance des Français que

des Espagnols. La Valette, qui n'avait qu'environ treize mille soldats, réussit à jeter un renfort considérable dans la place (19 juin); mais Lleganez n'en poursuivit pas moins son siège, et le gouverneur piémontais capitula dès le 5 juillet, faute de munitions.

Lleganez ne put pousser plus loin ses avantages, une partie de ses troupes ayant été rappelée en Espagne pour secourir la Biscaye envahie par les Français. Les affaires du Piémont ne se rétablirent pourtant pas : la mort du petit duc François-Hyacinthe, qui ne survécut pas plus d'un an à son père, y jeta une nouvelle confusion (4 octobre). Le second fils de Victor-Amédée fut proclamé sous le nom de Charles-Emmanuel II; mais bien des gens suspectaient la légitimité de sa naissance, soupçon qui se fondait sur les mœurs peu régulières de Christine: le gouvernement de la duchesse se discrédita de plus en plus, et une révolution, fomentée par les Espagnols, se prépara en Piémont.

L'honneur que gagna la flotte française dans les mers d'Italie dédommagea un peu la France des échecs essayés sur terre. L'archevêque de Bordeaux avait été appelé dans l'Océan avec la moitié de la flotte qui avait repris les îles de Lérins, et le comte d'Harcourt était resté dans la Méditerranée avec dix-huit vaisseaux : Pont-Courlai, neveu de Richelieu, commandait en outre quinze galères. Le plan de Richelieu, pour cette année, était d'envoyer Harcourt et Pont-Courlai attaquer le port d'Alger, afin de châtier les Algériens de l'infraction récente des traités qui assuraient aux Français la possession du *Bastion de France*, comptoir fortifié situé à l'extrémité orientale de l'Algérie; on devait aussi insulter Tunis, et tâcher d'inspirer aux Barbaresques la crainte de la marine française.

« Ou manque d'argent ou manque de diligence, » dit Richelieu, « l'armée mit trop tard à la voile pour exécuter le dessein de Barbarie ; » mais, le 1^{er} septembre, Pont-Courlai, qui s'était séparé d'Harcourt, assaillit, en vue de Gênes, une escadre espagnole égale en nombre de bâtiments, mais chargée de plus de trois mille soldats d'élite : on se battit, quinze galères contre quinze, avec une fureur et une obstination extraordinaires, jusqu'à ce que l'amiral espagnol eût été tué, et la *Patrone réelle* d'Espagne, enlevée à l'abordage par la *Cardinale* de France. Les Espagnols perdirent alors courage, et se retirèrent dans le port de Gênes, emmenant avec eux trois galères françaises et en laissant six des leurs entre les mains des Français. La plupart des capitaines et des lieutenants des galères avaient péri de part et d'autre¹.

Dans le Nord, la France et la Hollande étaient convenues d'agir chacune de leur côté, comme l'année précédente. Richelieu avait eu de nouveau la pensée d'attaquer la côte de Flandre ; mais il craignait que le roi d'Angleterre, malgré ses embarras, ne se décidât à rompre, dans ce cas, avec la France. Il envoya le comte d'Estrades à Londres dès la fin de 1637, pour demander à Charles I^{er} de rester neutre, et lui offrir, en compensation, le secours de la France contre ses sujets rebelles. C'était le moment où se formait, parmi les Écossais, la fameuse ligue politique et religieuse, dite le *Covenant* (la convention), pour résister à l'introduction de l'épiscopat anglican dans l'église presbytérienne d'Ecosse. Charles répondit que, si les Français ou les Hollandais attaquaient la côte de Flandre, il enverrait une flotte et

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 253-257. — Correspondance de Sourdis, t. III, p. 79. — Levassor, t. V, p. 506.

une armée au secours des ports flamands ; qu'il n'avait besoin de l'assistance de personne pour dompter ses sujets rebelles.

On lui offrit alors d'entrer dans la confédération contre la maison d'Autriche : on eût rétabli ses neveux, les princes palatins, dans leurs droits et dans leurs domaines, et les places maritimes qu'on eût prises en Flandre eussent été gouvernées en forme de république sous le patronage de la France, de l'Angleterre et de la Hollande. Charles n'accepta pas.

« L'année ne se passera pas, » écrivit Richelieu à son envoyé, « que le roi d'Angleterre ne se repente d'avoir refusé les offres du roi ! » Et il enjoignit à l'ambassadeur français d'entrer sur-le-champ en négociation secrète avec les mécontents d'Ecosse.

Cette même année, éclata la grande rébellion d'Ecosse, qui fut le prologue de la Révolution d'Angleterre.

La conduite du gouvernement anglais excusait le procédé de Richelieu. Les Anglais, par les mains desquels passait, depuis l'ouverture de la guerre, tout le commerce extérieur de la France et de l'Espagne, ne se contentaient pas du profit immense que leur valait leur neutralité : ils violaient à chaque instant cette neutralité au détriment de la France, soit en portant dans les ports espagnols toute espèce de contrebande de guerre, soit même en vendant aux navires espagnols l'escorte de leur marine royale. Ils refusaient aux Français et aux Hollandais le droit de visiter les bâtiments marchands, droit qu'eux-mêmes avaient exercé, avec la dernière rigueur, pendant leur guerre contre l'Espagne. L'ambassadeur anglais en Piémont s'était joint aux Espagnols pour tâcher de détacher de la France la duchesse Christine.

Partout la neutralité anglaise n'était qu'une hostilité mal déguisée¹.

Richelieu ne voulut pas compliquer la position par une rupture ouverte avec l'Angleterre : l'armée française attaqua l'Artois, au lieu de la Flandre maritime. Le maréchal de Châtillon entreprit le siège de Saint-Omer, avec quinze à vingt mille soldats : le maréchal de La Force couvrit le siège avec une réserve de dix mille hommes, et le maréchal de Brezé, à la tête d'un troisième corps, prit poste vers le Hainaut et le Luxembourg, afin de s'opposer à Piccolomini, qui était, avec ses Impériaux, entre le Rhin et la Meuse (fin mai). La circonvallation de Saint-Omer était difficile, à cause des marais formés devant cette ville par la rivière d'Aa : Châtillon, très-brave guerrier, mais « alenti par la pesanteur de son corps, » dit Richelieu, ne pressa pas les travaux avec l'activité qui eût été désirable, et commit quelques fautes graves. Le cardinal-infant, qui dirigeait très habilement la défense générale de la Belgique, avait chargé le prince Thomas de Savoie de ravitailler Saint-Omer : Thomas parvint à y jeter un renfort à travers les marais, en passant sur le corps à deux régiments français qui voulurent l'arrêter (8 juin). On ne se découragea pourtant pas : La Force vint se réunir à Châtillon et compléter l'investissement (fin juin). On comptait sur une diversion des Hollandais pour empêcher l'ennemi de secourir puissamment Saint-Omer. Le prince d'Orange avait paru menacer Anvers : une division hollandaise était débarquée

¹ Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 284-305, 523-525. — Correspondance du comte d'Estrades, t. 1^{er}. — Griffet, t. III, p. 456-458. — Mém. de Bassompierre, p. 531. — Suivant sir W. Temple (t. II, p. 561), Richelieu aurait envoyé aux Ecossais 200,000 pistoles (2,200,000 francs de notre monnaie).

le 13 juin, à la digue de Callao, et attaquait les forts du bas Escaut ; mais, avant que Frédéric-Henri eût pu suivre son avant-garde, le cardinal-infant assaillit à l'improviste les agresseurs : la panique se mit parmi les Hollandais, et leur déroute fut complète.

Le cardinal-infant fut libre alors d'expédier ses principales forces au secours de Saint-Omer. Piccolomini, qui était rentré dans l'intérieur de la Belgique sans se soucier du maréchal de Brézé, alla joindre le prince Thomas avec treize mille combattants. Dans la nuit du 7 au 8 juillet, une digue mal gardée fut emportée par Thomas, qui ouvrit ainsi ses communications avec la ville. Les Français avaient élevé, au milieu des marais, sur le canal de Saint-Omer à Gravelines, un fort qui était comme la clef de leurs positions : Piccolomini attaqua les avenues de cette forteresse, tandis que le comte de Nassau-Siegen, un des généraux hispano-impériaux, insultait les quartiers du maréchal de La Force, campé à Esperlecques. La Force chargea, culbuta, poursuivit au loin le comte de Nassau ; mais, pendant ce temps, le prince Thomas et Piccolomini atteignaient leur but, en dépit du maréchal de Châtillon. Lorsque La Force, le lendemain, rejoignit son collègue, Châtillon proposa de tourner les marais, d'aller assaillir Thomas et Piccolomini, et de délivrer à tout prix le fort du Bac, où l'ennemi assiégeait un détachement de deux mille Français. Le conseil de guerre jugea l'entreprise trop chanceuse, à cause de la nature des lieux et des postes dont s'était emparé l'ennemi, et l'on eut l'affront de voir le fort du Bac se rendre en présence de l'armée. Le siège de Saint-Omer fut levé le 16 juillet.

Les deux maréchaux essayèrent de rétablir la réputa-

tion des armes françaises en allant emporter et raser Renti (9 août), presque sous les yeux du roi, qui s'était avancé jusqu'à Abbeville avec le cardinal; puis ils se dirigèrent du côté du Vermandois, et reprirent d'assaut Le Câtelet, que l'ennemi avait conservé deux ans (14 septembre). Les généraux ennemis, satisfaits d'avoir délivré l'importante ville de Saint-Omer, ne voulurent pas compromettre leur avantage par des tentatives hasardeuses pour secourir ces deux petites places (Recueil d'Auberi, t. II, p. 117-234).

Du côté de la frontière d'Espagne, les événements furent considérables, et les succès, très-mêlés. On avait résolu de rendre à l'Espagne, sur les côtes de Biscaye, les agressions par elle tentées dans les parages de la Provence, du Languedoc et du Labourdan. Il y avait une difficulté préalable. Richelieu était mécontent du vieux duc d'Epéron et de son second fils, le duc de La Valette, qui commandait sous lui en Guyenne. Monsieur, selon son honorable coutume, avait révélé au cardinal la participation de La Valette aux menées de 1636 : le service rendu l'année suivante contre les *croquants* eût pu faire pardonner un complot demeuré sans effet; mais de nouveaux griefs avaient compensé ce service. Epéron et son fils avaient montré peu de bon vouloir pour aider les Basques français et les Béarnais à chasser les Espagnols du Labourdan : le vieux duc, afin de ménager sa popularité en Guyenne, avait refusé de prêter son ministère à des levées de deniers extraordinaires destinées à repousser l'ennemi. Richelieu n'entendait donc point confier d'armée au gouverneur de Guyenne, et ne voulait pourtant pas le pousser à bout en envoyant dans sa province un simple général investi d'une autorité supérieure à la

sienne : l'envoi d'un prince du sang , de Condé , avec le commandement en chef sur la frontière des Pyrénées , parut l'expédient le plus convenable. Le duc de La Valette fut lieutenant-général sous Condé. Malheureusement Condé était un fâcheux pis-aller : on avait déjà pu s'en apercevoir devant Dôle.

On devait attaquer par mer plus puissamment encore que par terre. Dix-huit vaisseaux étaient revenus de la Méditerranée avec l'archevêque-amiral Henri de Sourdis : dix-sept avaient été armés dans les ports de l'Océan , entre autres le vaisseau amiral *la Couronne* , de deux mille tonneaux, le plus grand navire qu'eût encore eu la France ; vingt-trois vaisseaux avaient été achetés ou loués en Hollande. Sourdis ne devait pas seulement seconder les opérations du prince de Condé et chercher à prendre avantage sur la flotte espagnole, mais s'avancer jusque sur les côtes de Portugal , s'il jugeait que les mécontents portugais fussent en état d'exécuter « quelque dessein d'importance. » Les mécontents de Portugal étaient déjà, comme ceux d'Ecosse, entrés en relations secrètes avec Richelieu, et un agent français, nommé Saint-Pé, passa secrètement dans ce pays avant la fin de l'été de 1638, afin d'examiner l'état des esprits et de faire des ouvertures au duc de Bragance, descendant des anciens rois de Portugal. Sourdis avait aussi des instructions pour le cas où il rencontrerait une armée navale anglaise : « si l'armée anglaise vouloit contraindre celle du roi au salut, S. M. commande audit sieur archevêque de tout hasarder plutôt que de faire ce préjudice à l'honneur de la France. Les deux armées pourront passer sans se saluer. »

La flotte ne fut pas prête de bonne heure : les vaisseaux hollandais tardèrent beaucoup. Condé s'ébranla enfin

sans plus attendre l'armée de mer : il passa la Bidassoa le 1^{er} juillet, après avoir mis en fuite un faible corps espagnol ; le 2, le port du Passage fut occupé, presque sans résistance, par un détachement français. On trouva dans ce port toute une escadre préparée pour les Indes, une douzaine de galions, d'autres grands navires et cent cinquante canons. Les vaisseaux, tenus en respect par le canon des forts dont les Français venaient de s'emparer, se rendirent sans combat. Pendant ce temps, Condé entamait le siège de Fontarabie. La tranchée toucha au fossé dès le 15 juillet : les forces espagnoles s'assemblaient, mais lentement, à Saint-Sébastien et à Tolosa, et, quand Sourdis fut arrivé, le 4^{er} août, avec sa flotte, et eut complété l'investissement par mer, la prise de la place parut certaine.

Contre toute attente, le siège se prolongea de semaine en semaine. Le lieutenant-général La Valette montrait un mauvais vouloir évident : son père, le vieil Epernon, pour se venger de ce que Richelieu ne lui avait pas confié le commandement, empêchait sous main les communes et la noblesse gasconnes de rejoindre l'armée, qui ne fut renforcée que par les milices du Béarn. L'armée était toutefois suffisante pour emporter une place aussi médiocre que Fontarabie ; mais Condé, général sans vigueur, sans décision et sans coup d'œil, ne sut pas forcer La Valette à agir, ni ouvrir la brèche en temps utile. La vigueur de l'armée de mer présentait un étrange contraste avec l'inertie de l'armée de terre. Une escadre espagnole ayant été signalée à la hauteur de Guétaria, Sourdis alla au-devant avec dix-huit gros vaisseaux et une demi-douzaine de brûlots : les Espagnols se retirèrent dans la rade de Guétaria. Les Français, favorisés par le vent, les y

attaquèrent, et lancèrent leurs brûlots dans l'étroit espace où se serraient les navires ennemis; treize galions et beaucoup de bâtiments inférieurs furent brûlés ou coulés avec leurs équipages et trois mille soldats qu'ils portaient à Saint-Sébastien. L'escadre espagnole fut anéantie. Cette terrible journée coûta à l'Espagne sept à huit mille marins et soldats, et cinq cents canons (22 août).

On n'en prit pas davantage Fontarabie. On perdit encore quinze jours devant cette ville, sans risquer l'assaut. Le 7 septembre, l'amirante de Castille, informé des discordes de Condé, de La Valette et de Sourdis, et du désordre qui régnait dans le camp français, vint fondre sur les assiégeants, à la tête d'une armée castillane, navarroise et basque. L'armée de terre des Espagnols vengea le désastre de leur flotte. Les lignes françaises furent forcées : les troupes, fatiguées, découragées, sans confiance dans leurs chefs, se défendirent fort mal, et la déroute fut bientôt complète. Le camp fut abandonné, et la Bidassoa, repassée pendant la nuit. L'artillerie et le bagage servirent de trophées à l'ennemi. Les Espagnols eurent leur revanche de Leucate¹.

On peut se figurer la colère du roi et du cardinal, quand ils reçurent cette honteuse nouvelle, au lieu du complément attendu de la victoire de Guétaria. Tout le monde, ou à peu près, s'était mal comporté : il fallut que quelqu'un payât pour tous ; l'orage tomba sur le duc de La Valette, qui paraît en effet avoir été le plus coupable. La Valette fut traité avec la dernière rigueur. Sommé de venir se justifier auprès du roi, il se crut perdu s'il

¹ Sur la campagne de Biscaye, voy. Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 244. — Correspondance de Sourdis, t. II, p. 4-75. — Levassor, t. V, p. 428-447, 540-546, 554-556.

obéissait, et s'enfuit en Angleterre. Il fut jugé, comme contumace, par un étrange tribunal, par le conseil d'État, que le roi présida en personne. Du principe que le roi est la source de la justice, on avait conclu au droit du roi de choisir arbitrairement les juges pour chaque procès; on alla plus loin: on arriva au droit du roi de juger en personne. C'était retourner à l'enfance des sociétés! Il était sans doute nécessaire d'apprendre aux chefs militaires que les calculs criminels de l'égoïsme, de la jalousie, de la sourde malveillance, quand ils compromettaient l'État et l'honneur national, n'échapperaient pas plus au châtimement que la révolte ouverte; mais rien ne saurait justifier de tels expédients, qui renversaient les distinctions nécessaires sur lesquelles se fonde l'ordre légal chez tous les peuples civilisés. Les représentations des chefs du parlement, appelés à siéger parmi les autres conseillers d'État, furent inutiles: les présidents entendirent avec stupeur le roi opiner après tous *les autres juges*, et opiner pour la mort de l'accusé, qu'il estima convaincu de « défection et infidélité. » Richelieu s'était abstenu, non comme ecclésiastique, mais comme allié de l'accusé, mari d'une de ses cousines (24 mars 1639) ¹.

Le père du *contumace*, le vieil Epernon, avait été, dès l'automne précédent, relégué en Saintonge et suspendu de son gouvernement de Guyenne, qui fut transféré par commission à Condé, dont on récompensait, non les actes, mais les intentions et surtout le dévouement absolu

¹ Mém. d'Omer Talon, 5^e sér., t. VI, p. 64-67. — Levassor, t. V, p. 624 et suivantes. — Griffet, t. III, p. 424. — Le duc de La Valette essaya de se venger en traquant un complot pour s'emparer de la citadelle de Metz: il vint, déguisé, d'Angleterre à Bruxelles dans ce but; l'entreprise fut découverte (juillet (1639). Recueil d'Auberi, t. II, p. 327.

au ministre ¹. Le vieux favori de Henri III passa ses dernières années dans un oubli et dans un abandon qui durent être bien amers à son orgueil. Il ne mourut qu'en 1642. C'était le dernier représentant du seizième siècle au milieu du dix-septième : ce fut le dernier de ces puissants gouverneurs qui jouaient aux grands vassaux dans leurs provinces. On ne vit plus de ces individualités formidables à la couronne et au peuple.

Deux jours avant la déroute de Fontarabie, cinq jours après la victoire navale remportée devant Gènes par les galères françaises, le 5 septembre 1638, anniversaire de la naissance de Richelieu, un grand événement avait eu lieu au château de Saint-Germain. Anne d'Autriche avait mis au monde un dauphin, qui fut nommé Louis-Dieudonné. La France salua par un long cri de joie la naissance de l'enfant qui devait être Louis XIV, et qui débutait par préserver son pays du joug ignominieux de Gaston d'Orléans. Pour la première fois, la reine Anne et Richelieu s'unirent dans un sentiment commun : la reine voyait dans sa maternité la fin de ses humiliations ; le ministre y voyait la garantie de l'avenir, et pour la France et pour lui-même. La grandeur de Richelieu pouvait désormais survivre à Louis XIII ; le cardinal espérait se faire léguer la régence par le roi ².

¹ Rien n'est plus curieux que la correspondance du ministre et du premier prince du sang. La distinction factice des rangs y est complètement intervertie, et chacun se remet à sa place selon l'ordre naturel. Le prince parle en protégé, en subalterne ; il se confond en remerciements sur les bontés de Richelieu envers sa famille : il appelle son fils aîné la *créature* du ministre. Voyez le Recueil d'Auberi, t. II, p. 660-738.

² A la naissance de Louis XIV s'arrêtent les Mémoires de Richelieu. On ne se sépare pas sans regret de ce vaste ouvrage, quand on a longtemps vécu, grâce à lui, dans l'intimité d'une si haute pensée. La surabondance des détails fatigue d'abord, mais l'attention qui persévère est bien dédommée. — Richelieu finit par se laisser

Les derniers faits militaires de la campagne de 1638 confirmèrent le favorable augure que le peuple tirait de la naissance du dauphin, et le Rhin consola Richelieu de la Bidassoa. Weimar, devenu maître du Brisgau, avait dirigé tous ses efforts vers la conquête de Brisach, forte ville qui dépendait de l'Alsace, mais qui, située sur la rive droite du Rhin, commandait une partie de la Souabe. Les Impériaux et les Bavaois en avaient fait leur place d'armes dans toute la région du Haut-Rhin, et rentraient incessamment, par le pont fortifié de Brisach, dans le centre de l'Alsace. Ce fut un héroïque siège. Durant sept ou huit mois, Brisach fut le point de mire des deux partis français et autrichien, également acharnés à l'attaque et à la défense. Les Allemands de Weimar, les Français et les Liégeois de Guébriant et de Turenne, rivalisèrent de valeur et de constance : il se livra, sur les deux rives du Rhin, des combats sans nombre. Le 9 août, Weimar remporta, à Wirthenwiél en Souabe, une brillante victoire sur les généraux Goëtz et Savelli, qui essayaient de ravitailler Brisach. Le blocus fut ensuite converti en siège actif. Les ennemis ne se découragèrent pas : Goëtz, renforcé, combina avec le duc Charles de Lorraine une double attaque contre les assiégeants, par la rive souabe et par la rive alsacienne. Weimar les prévint : il courut battre le duc Charles auprès de Thann, le

de ce travail : *les maladies et le fait des affaires*, comme il le dit dans la lettre dédicatoire du *Testament Politique*, lui firent abandonner l'œuvre qu'il intitulait *Histoire de Louis XIII*, et il se contenta, à partir de 1639, d'écrire une *Succincte Narration des grandes actions du roi*, c'est-à-dire des siennes. La *Succincte Narration* se divise en deux parties : la première, qui paraît avoir été rédigée après la campagne de 1639, a été publiée en Hollande avec le *Testament Politique*, en 1688 ; la seconde, composée dans l'hiver de 1641 à 1642, a été retrouvée et publiée par le père Griffet, à la suite de son *Histoire de Louis XIII*, en 1738.

15 octobre, puis revint en toute hâte à son camp menacé par Goëtz et par le général wallon Lamboi. L'attaque de Goëtz et de Lamboi fut repoussée le 23 octobre, après un furieux combat dans lequel Turenne et Guébriant firent des prodiges. Brisach se défendit encore près de deux mois, et souffrit les dernières extrémités avant que d'ouvrir ses portes le 18 décembre.

La nouvelle que Brisach capitulait trouva Richelieu dans une grande tristesse. L'agent fidèle, infatigable, inépuisable en expédients et en ressources, qui, sans titre et sans caractère officiel, avait plus efficacement servi Richelieu que tous les secrétaires d'Etat à portefeuilles, le capucin premier ministre du cardinal-roi, le père Joseph, était à l'agonie. On raconte que Richelieu essaya de ranimer, par une nouvelle de victoire, l'ardent collaborateur de ses desseins : « Père Joseph ! » s'écria-t-il en se penchant sur le lit du mourant, « père Joseph, Brisach est à nous ! »

Un dernier éclair brilla dans les yeux du moine guerrier. Il expira à 61 ans, le jour même où Weimar entra dans Brisach.

« J'ai perdu ma consolation et mon appui ! » dit Richelieu en pleurant sur ce corps inanimé. Leur affection mutuelle ne s'était jamais démentie. Le cardinal, de l'aveu des écrivains les moins bienveillants pour sa mémoire, était aussi fidèle ami qu'implacable ennemi, et il est également faux que Joseph ait visé à supplanter son patron et que Richelieu ait empêché sous main Joseph d'obtenir le chapeau de cardinal qu'il demandait ostensiblement pour lui au pape. Le père Joseph a été souvent mal jugé. Bien que sa politique n'ait été rien moins que scrupuleuse et que le mélange de deux existences fort peu compatibles,

celles du dévot et du diplomate, ait fait de lui un personnage assez étrange, ce n'était point un hypocrite : il était sincèrement attaché à l'Etat d'une part, à l'Eglise de l'autre ; son imagination passionnée, ses mœurs régulières, son âme intrépide, n'appartenaient point à ce qu'on nomme vulgairement un intrigant. Ce n'était pas non plus un homme de génie, ainsi qu'on l'a dit par une exagération contraire. Si considérables qu'aient été ses services, on a exagéré outre mesure sa valeur réelle en l'élevant au niveau ou même au-dessus de Richelieu, qui, suivant certains écrivains, n'aurait agi que d'après ses inspirations. Après la mort de Joseph, la politique du cardinal ne faiblit sur aucun point, et rien ne parut changé en France. Richelieu, sans Joseph, eût toujours été le *grand Armand* ; Joseph, sans la haute et patriotique impulsion qu'il reçut de Richelieu, n'eût peut-être été qu'un brouillon ultra-catholique de plus¹.

Les secrétaires d'Etat Sublet de Noyers et Bouthillier de Chavigni, chargés de la guerre et des affaires étrangères, suppléèrent de leur mieux à la perte de Joseph. Le peu de succès qu'avaient eu les armées de terre, durant la campagne de 1638, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie, loin de décourager Richelieu, l'excitait à persévérer plus énergiquement. L'éclatant résultat des efforts qu'il avait faits pour donner une marine à la France, le dédommageait de tout le reste. La campagne navale de

¹ Voyez, sur Joseph, les judicieuses observations du père Griffet, t. III, p. 145-151 ; et de M. Bazin, t. IV, p. 115-121. — Le témoignage que lui rend l'illustre comte d'Avaux est d'un grand poids en sa faveur ; ap. Levassor, t. V, p. 600. C'était Joseph qui avait su distinguer et recommander au cardinal la haute capacité de d'Avaux. — Voyez aussi *Grotii Epistol.*, 1098-1099-1105-1117-1122-1148.

1638 avait décidé la prépondérance de la France sur l'Espagne dans les deux mers.

On reconnut, au redoublement de mauvais vouloir que montrèrent les Anglais, l'impression produite au dehors par les victoires navales des Français. La méintelligence croissait entre les cours de Paris et de Londres. A la fin de l'été précédent, Marie de Médicis, blessée du peu d'égards que lui témoignaient les Espagnols, désabusés de leurs illusions sur l'utilité de son concours, avait brusquement quitté les Pays-Bas catholiques pour la Hollande¹. Elle avait cru, par cette démarche, lever un des principaux obstacles à son retour en France ; mais, lorsque les Etats-Généraux des Provinces-Unies essayèrent, à sa prière, de s'interposer entre elle et le roi son fils, Louis XIII répondit nettement qu'il ne pouvait recevoir Marie en France ni consentir qu'elle demeurât en Hollande ; que, si elle voulait se retirer à Florence, loin du théâtre de la guerre et des négociations, il lui rendrait la libre jouissance de son douaire et de tous ses revenus. Marie refusa, et passa en Angleterre. La reine Henriette-Marie s'intéressa vivement à la cause de sa mère, et Charles I^{er} envoya un ambassadeur extraordinaire solliciter Louis XIII de revenir sur sa décision : la reine-mère offrait de congédier ses serviteurs suspects au roi et au cardinal, de ne plus se mêler d'*aucune affaire*, etc. Le roi refusa, sur l'avis écrit de tous les ministres, excepté de Richelieu, qui affecta de s'abstenir, comme étant personnellement en cause (mars 1639). Marie, de son

¹ Voyez, dans les Mém. de Richelieu, t. IX, p. 367, des détails curieux sur la réception de Marie en Hollande. Le prince et la princesse d'Orange lui *baisèrent le bas de la robe*. L'étiquette était encore singulièrement servile vis-à-vis des têtes couronnées.

côté, s'obstina à ne point aller à Florence. Ce n'était pas seulement qu'elle répugnât à reporter dans sa ville natale le spectacle de son abaissement : ni l'âge ni le malheur ne l'avaient corrigée ; elle spéculait toujours sur la mort prochaine de son fils aîné, attendue d'année en année, et prétendait maintenant se mettre en mesure de disputer la régence et la tutelle du dauphin, soit à la reine Anne, soit à Gaston ¹.

Les ambassadeurs ordinaire et extraordinaire d'Angleterre ne tardèrent point à être rappelés, et les deux gouvernements continuèrent à échanger de mauvais procédés, et à se nuire autant qu'ils le pouvaient sans en venir à la guerre. Charles I^{er} ne fut ni le plus habile ni le plus fort dans cette lutte. Pressé par la révolte écossaise, avec laquelle, grâce à l'attitude alarmante des puritains anglais, il fut obligé d'accepter une capitulation aussi désavantageuse que mal assurée, il essaya, sans succès, parmi ses embarras, d'entraver les opérations navales des alliés de la France dans la Manche. Malgré le secours indirect des Anglais, l'Espagne continua d'être malheureuse sur mer.

L'archevêque-amiral Sourdis partit de Belle-Isle, le 1^{er} juin 1639, avec quarante vaisseaux de guerre, vingt et un brûlots et douze transports chargés de soldats, pour aller assaillir les escadres espagnoles jusque dans les ports de la Péninsule. Il rencontra, en rade de La Corogne, trente-cinq vaisseaux ennemis qui se préparaient à porter des troupes en Flandre. La flotte espagnole se retira dans le port : Sourdis l'y bloqua, l'y canonna, mais ne put l'y forcer. Une violente tempête maltraita cruellement la flotte

¹ Recueil d'Auberi, t. II, p. 395-402. — Manuscrits de Colbert, 46. — *Grotii Epistol. inil. annis 1639.*

française, et l'obligea de retourner à Belle-Isle pour s'y réparer. Pendant ce temps, l'ennemi, renforcé par d'autres escadres, passa, et gagna la Manche. Sourdis, qui s'était remis en mer, ne rencontra plus sur les côtes de Biscaye que quelques bâtiments retardataires : il prit le galion amiral de Galice, et fit une descente à Laredo qu'il pillâ.

La flotte espagnole n'avait évité les Français que pour rencontrer à l'entrée du Pas-de-Calais les Hollandais, qui venaient de battre une escadre flamande. L'Espagne avait fait des efforts extraordinaires pour recouvrer la suprématie maritime : la flotte, aux ordres de don Antonio d'Ôquendo, comptait environ soixante-dix grands navires, dont quelques-uns de plus de soixante canons, sans les frégates¹ et les transports. La nouvelle *Armada* ne fut pas plus heureuse que l'ancienne. L'héroïque Martin Tromp, amiral des Provinces-Unies, se fiant sur la supériorité de ses manœuvres, assailit cette multitude pendant deux jours avec douze vaisseaux seulement : le troisième jour, seize vaisseaux se rallièrent à lui ; beaucoup d'autres navires hollandais étaient en vue ; les Espagnols, déjà en désordre, se retirèrent contre les dunes d'Angleterre, sous la protection de quarante vaisseaux anglais, qui tirèrent sur les Hollandais, quand ceux-ci approchèrent de la côte. Cependant l'amiral anglais, Pennington, contre les intentions de son souverain, obligea les Espagnols à s'éloigner aussi, ce qui lui valut d'être emprisonné par ordre de Charles I^{er}. Les Espagnols, après s'être ravitaillés à Douvres, acceptèrent de nouveau le combat. La victoire ne fut pas longtemps disputée : vingt

¹ On appelait alors frégates de très-petits bâtiments, d'une centaine de tonneaux au plus.

vaisseaux espagnols allèrent s'échouer sur les dunes anglaises ; seize tombèrent au pouvoir des Hollandais ; plusieurs autres furent brûlés avec leurs équipages ; quelques-uns vinrent se briser sur les côtes de Calais et de Boulogne. L'amiral Oquendo gagna le port de Dunkerque avec sept ou huit galions et quatorze frégates : c'était le reste du plus grand armement qu'eût vu l'Océan depuis Philippe II. La puissance navale de l'Espagne ne devait pas se relever de ce terrible coup : cette puissance fastueuse et fragile n'avait jamais reposé sur la seule base solide, sur le génie maritime, sur la science et l'amour de la mer, mais seulement sur le nombre et la force matérielle des navires ¹.

Les Espagnols se soutenaient mieux sur terre que sur mer. Le cardinal-infant fit lever pour la troisième fois au prince d'Orange le siège de Gueldre. Les Français et les Hollandais continuaient d'agir, chacun de leur côté, contre les Pays-Bas Catholiques. Dans le courant de mai, le grand-maître de l'artillerie, La Meilleraie, entra en Artois et mit le siège devant Hesdin avec un beau corps d'armée : le marquis de Feuquières, brave guerrier et habile diplomate, qui avait partagé, avec les d'Avaux et les Charnacé, l'honneur des grandes négociations du Nord, attaqua Thionville à la tête d'un corps moins nombreux ; le maréchal de Châtillon eut le commandement d'une réserve, sur les confins de la Picardie et de la Champagne, afin de soutenir, au besoin, l'un ou l'autre des deux corps actifs. Ce but ne fut point atteint : la célérité du feld-maréchal impérial Piccolomini ne permit pas à Châtillon de secourir à temps Feuquières ; avant que celui-

¹ Correspondance de Sourdis, t. II, p. 96. — Levassor, t. V, p. 686-688.

ci eût terminé la circonvallation de Thionville, Piccolomini accourut et força les quartiers français, trop étendus et incomplètement retranchés. La nombreuse artillerie de l'ennemi décida de la journée : la cavalerie française, forte d'environ quatre mille hommes, s'enfuit presque sans résistance ; l'infanterie, au contraire, se fit hacher sur la place ; sur huit à neuf mille fantassins, on compta au moins cinq mille morts. Cette supériorité de l'infanterie était un fait nouveau et caractéristique. Fequières fut pris sur ses canons qu'il défendit jusqu'à la dernière extrémité (7 juin). Il mourut de chagrin plus que de ses blessures,

Piccolomini ne put tirer parti de sa victoire : il s'était porté tout aussitôt de la Moselle sur la Meuse, et avait mis le siège devant Mouzon, petite place dont la conquête lui eût ouvert la Champagne ; mais la garnison et les habitants repoussèrent intrépidement un premier assaut, et Châtillon arriva au secours de Mouzon avec son corps de réserve grossi par les débris des troupes de Fequières. Piccolomini craignit de s'exposer à une contre-partie de la journée de Thionville ; d'ailleurs, le cardinal-infant l'appelait à son aide, pour tâcher de faire lever le siège d'Hesdin. Piccolomini n'accepta donc pas le combat offert par Châtillon, et courut joindre le cardinal-infant, mais trop tard pour sauver Hesdin. Cette ville, très-bien fortifiée, mais pressée avec vigueur par le grand-maître de l'artillerie, à qui Richelieu, son cousin-germain, avait prodigué tous les moyens d'action, se rendit, le 29 juin, après six semaines de résistance, au moment où les Français allaient tenter l'assaut général. Le roi, présent au siège depuis le commencement de juin, donna le bâton de maréchal sur la brèche au grand-maître La

Meilleraie. La prise d'Hesdin, qui mettait la Picardie occidentale à couvert et livrait une partie de l'Artois aux Français, parut un dédommagement plus que suffisant de la défaite de Thionville. L'armée française obtint ensuite quelques avantages, près de Saint-Omer, sur l'armée du cardinal-infant, sans qu'on en vint à un choc décisif. L'incident le plus remarquable du reste de la campagne, du côté des Pays-Bas, fut la guerre ouverte qui, après de longs démêlés, éclata entre la ville de Liège, amie de la France, et le prince-évêque de cette ville, allié de l'empereur et de l'Espagne (septembre 1639). Hui était le quartier général du parti épiscopal, qui ne se soutenait que par l'assistance étrangère (*Mercur*, t. XXIII, p. 334.). Cette guerre se termina, l'année suivante, par le rétablissement de la neutralité liégeoise.

L'attention du gouvernement français était, au moment de la guerre de Liège, principalement fixée sur les bords du Haut-Rhin, qui avaient été témoins de tant d'exploits l'année précédente, et qui le furent, cette année, de menées politiques non moins importantes. La prise de Brisach avait suscité quelques difficultés entre Richelieu et le duc de Weimar : Richelieu eût voulu avoir cette forte place, acquise par l'or, et, en partie, par le sang de la France; le duc Bernard, de son côté, réputait Brisach compris dans la cession du landgraviat d'Alsace, et avait des vues de haute ambition : il prétendait se faire une souveraineté avec l'Alsace et le Brisgau, aux dépens de cette maison d'Autriche qui avait jadis dépouillé ses aïeux, réunir ses forces à celles de la Hesse, en épousant la landgrave douairière Amélie, courageuse et intelligente princesse, qui avait à ses ordres d'excellentes troupes, et s'établir fortement en Thuringe, afin d'essayer

de recouvrer les domaines de ses aïeux sur l'électeur de Saxe. Le gouvernement français n'était point opposé à la grandeur de Bernard, mais désirait ardemment conserver un pied en Alsace, et assurer les conquêtes du Rhin contre l'ennemi commun, en cas de mort du duc, qui n'avait pas d'enfant. On discuta sans se brouiller : les intérêts étaient trop étroitement liés; Bernard ne se dessaisit point de Brisach. Bernard avait employé les premiers mois de l'année à refaire son armée aux dépens de la Franche-Comté, et à soumettre tout le massif du Jura, depuis Saint-Hippolyte jusqu'à Saint-Claude : il préparait des plans vastes et hardis. Les affaires se rétablissaient dans l'Allemagne du Nord, bien que le jeune prince palatin, mesquinement assisté par son oncle le roi d'Angleterre, eût échoué dans une expédition tentée en Westphalie : le grand général suédois Baner, aidé à propos par l'argent de la France, avait repris l'avantage sur le général impérial Galas dans la Poméranie, le Brandebourg et la Basse-Saxe : il venait d'obliger le duc de Lunebourg à rentrer dans l'alliance suédoise, de reporter la guerre dans la Saxe électorale, et de gagner sur les Impériaux et les Saxons la bataille de Chemnitz. Les Suédois reparaissent dans la Bohême et la Thuringe. Bernard de Weimar projetait de rejoindre Baner au cœur de l'Allemagne et de recommencer les grandes campagnes de Gustave Adolphe.

Weimar ne quitta pas les bords du Rhin. Le 15 juillet, il tomba malade à Huningue, probablement d'une de ces épidémies que multipliaient les souffrances physiques et morales des populations, dans ces provinces sans cesse ravagées par les armées. Il mourut au bout de trois

jours, à trente-six ans, dans la fleur de son âge et de ses espérances.

Cette brusque catastrophe, que les amis du feu duc imputèrent au poison et à l'Autriche, remit tout en question du côté de l'Allemagne, rendit le courage aux Impériaux, fit reperdre aux Suédois une grande partie du terrain gagné depuis un an. Qu'allaient devenir les conquêtes de Bernard, et cette armée *weimarienne*, faible en nombre, mais formidable par la valeur et la discipline, qui n'avait de patrie que son camp, de souverain que son général? C'était, comme on l'a dit, *un petit empire à l'encau*. Les acquéreurs ne manquèrent pas.

Bernard, cependant, avait réglé sa succession en mourant. Il avait ordonné que le pays rangé sous son obéissance fût conservé à l'empire germanique par les mains de celui de ses frères qui en accepterait la propriété, avec l'alliance de la France et de la Suède. Si aucun de ses frères n'acceptait ce legs redoutable, il le transférait à la France, à condition que les garnisons des villes fussent mi-parties allemandes et françaises, et qu'à la paix générale, tout fût restitué à l'empire germanique. Il laissait la conduite de l'armée au major-général d'Erlach, au comte de Nassau et aux colonels Oheim et Rosen, et légua son cheval de bataille au brave commandant des troupes françaises associées aux *Weimariens*, à Guébriant.

Les dernières dispositions de Weimar en faveur de ses frères ne furent pas respectées et ne pouvaient guère l'être : ces princes n'avaient ni l'audace ni le génie nécessaires pour porter le fardeau d'un tel héritage ; ils avaient accepté la paix de Prague, et, l'eussent-ils rompue, la France ne pouvait se fier à eux. Ils parurent sentir

eux-même leur insuffisance, et le débat s'engagea au-dessus d'eux et sans eux. La Suède, la Bavière, le prince palatin, qui cherchait partout des vengeurs, les princes de Brunswick, eussent bien voulu enchérir; mais le débat ne fut, ou, du moins, ne parut sérieux qu'entre la France et l'Autriche. Au fond, les quatre généraux weimariens et leurs compagnons d'armes ne feignirent d'écouter l'Autriche que pour se faire acheter à plus haut prix par la France. Le traité fut conclu le 9 octobre, par les soins du comte de Guébriant. Les quatre généraux, et, après eux, leurs subordonnés, jurèrent fidélité à la France envers et contre tous, moyennant 2 millions 100,000 livres par an, et la conservation des gouvernements et des donations que leur avait octroyés Weimar. Le testament du feu duc fut exécuté, dans ses dispositions immédiates, en tout ce qui ne concernait pas ses frères. Brisach, Benfeld et les autres villes d'Alsace occupées par les Weimariens, Freybourg, les villes forestières du Rhin et tout le Brisgau, arborèrent les étendards français. Le duc de Longueville fut accepté comme général en chef par les Weimariens, avec Guébriant pour lieutenant. Ainsi la mort de Weimar, comme celle de Gustave-Adolphe, profita en définitive à la France, héritière du fruit des exploits qu'elle avait payés et partagés¹.

On se hâta de reprendre les plans de Weimar, et de réparer le temps perdu. L'armée franco-allemande, après avoir muni les villes d'Alsace et de Brisgau, descendit la rive gauche du Rhin jusqu'aux environs de Coblenz, emportant sur son passage Landau, Germersheim, Kreuznach, Oppenheim, Bingen, Ober-Wesel. On était à la

¹ Dumont, Corps diplomat., t. VI, p. 485. — Hist. du maréchal de Guébriant, par Le Laboureur, t. II-III. — Levassor, t. V, p. 688-704.

fin de décembre : les généraux impériaux et bavarois, croyant que les Weimariens allaient passer le reste de l'hiver dans le Bas-Palatinat, s'éloignèrent pour prendre leurs quartiers. Guébriant, devenu l'âme de l'armée depuis la mort de Weimar, fit adopter par le duc de Longueville et par le conseil de guerre la résolution hardie de franchir le Rhin. Les ponts étaient rompus : on n'avait aucun moyen de les rétablir ; point de pontons, point de bateaux : on amusa, par quelques démonstrations, les détachements ennemis postés aux environs de Mayence ; pendant ce temps, Guébriant passait le fleuve à Baccarach, avec une poignée de soldats, les hommes dans des barques, les chevaux à la nage (28 décembre). Une fois à l'autre bord, il sut bien protéger la traversée du reste de l'armée, qui, bien que peu nombreuse, mit huit jours et huit nuits à passer, car on n'avait que quelques misérables batelets. On ne put emmener de canon. Ce fut là le premier de ces passages du Rhin si fameux dans nos annales militaires (Levassor, t. V, p. 754).

Les Franco-Weimariens s'étendirent aussitôt dans la Vétéravie et dans la Hesse, obligèrent le landgrave de Darmstadt à capituler avec eux, ouvrirent leurs communications avec la vaillante landgrave de Cassel, qui venait de mettre sa petite armée à la solde de la France, et s'apprêtèrent à rejoindre les Suédois, au printemps, dans l'Allemagne centrale. L'année 1639 finit bien dans le Nord.

Le Midi avait donné de grands soucis au gouvernement français durant cette campagne. La fausse position où l'on se trouvait en Piémont avait continué d'amener de fâcheux résultats. Le parti espagnol avait à sa

tête, dans ce pays, deux princes courageux, habiles et populaires, le cardinal Maurice et le prince Thomas; le parti français soutenait une femme à la fois dévote et galante, pleine d'inconséquences et de contradictions, qui ne savait ni se défendre elle-même ni se laisser défendre par le roi son frère. La duchesse Christine s'était enfin résignée à disgracier et à emprisonner son confesseur, le jésuite Monod, qui la trahissait par haine contre Richelieu et contre la France; mais elle avait refusé de donner des quartiers d'hiver aux troupes françaises en Piémont. L'ennemi en profita pour envahir le Piémont avant la fin de l'hiver, tandis que les Français étaient encore en Dauphiné. Le général espagnol Lleganez s'avança, accompagné des deux princes de Savoie, Maurice et Thomas, et précédé par un décret de l'empereur, qui, en vertu des vieilles prétentions impériales à la suzeraineté de la Savoie, avait cassé le testament du feu duc Victor-Amédée, et attribué la régence au cardinal Maurice. Un tel acte aurait eu fort peu de valeur si les dispositions populaires eussent été favorables à Christine; mais bien des gens trouvèrent que Maurice était encore très-modéré de ne revendiquer que la régence, et de ne pas contester la légitimité du petit duc Charles-Emmanuel II, son neveu. Beaucoup de villes piémontaises se révoltèrent en faveur de Maurice et de Thomas; quelques autres furent prises par les Espagnols. Le cardinal de La Valette, avec le peu de troupes dont il disposait, avait grand'peine à préserver et à contenir Turin. Christine envoya son fils delà des monts, à Chambéri, et implora à grands cris le secours de la France. Richelieu la pressa de remettre en dépôt au roi, comme une indispensable garantie, les places des Alpes voisines de Pignerol

et celles qui servent de stations entre Pignerol et Casal : il la conjura aussi, dans l'intérêt de son fils, de recevoir des garnisons françaises à Turin et à Nice. Après bien des hésitations, la duchesse remit seulement aux Français Carmagnola, Savigliano et Chierasco (1^{er} juin). Le duc de Longueville arriva, sur ces entrefaites, avec le corps d'armée de Franche-Comté, et les Français se retrouvèrent assez forts pour tenir la campagne ; mais, tandis qu'ils recouvraient quelques petites places dans le voisinage des Alpes, la ville de Turin se livrait, dans la nuit du 26 au 27 juillet, au prince Thomas et à Lleganes. La duchesse n'eut que le temps de se réfugier dans la citadelle, et d'y appeler les généraux français, qui sauvèrent la citadelle, mais ne purent reprendre la ville. Christine se retira au château de Suze. Le sénat ou cour suprême de Turin la déclara déchuë de la régence.

Les deux partis s'arrêtèrent comme pour reprendre haleine : une trêve de deux mois et dix jours fut signée, le 14 août, par l'intermédiaire du nonce du pape. Les Français souhaitaient d'avoir le temps de se reconnaître : les princes de Savoie et le gouverneur de Milan commençaient à compromettre, en se divisant, une entreprise si heureusement commencée, et se disputaient la citadelle de Turin avant de l'avoir prise ; Maurice et Thomas étaient peu disposés à servir d'instruments passifs à l'Espagne. L'importante ville maritime de Nice leur fut encore livrée par trahison durant la trêve et en violation de la trêve ; mais ce fut là le terme de leurs succès.

La duchesse Christine était allée à Grenoble conférer avec le roi et le cardinal : on lui demanda son fils, pour l'élever à Paris, et toutes les places qui lui restaient, pour

mieux assurer la recouvrance de toutes celles qu'elle avait perdues. C'était dur ; mais la perte de Turin et de Nice était un terrible argument. Elle refusa de livrer son fils, assurée qu'on ne tiendrait plus aucun compte d'elle dès qu'on serait maître du jeune duc : elle garda son fils dans le fort château de Montmélian ; tout le reste de la Savoie, et les six ou sept forteresses que la duchesse tenait encore en Piémont, furent livrés aux Français. Le duc de Longueville venait d'être appelé sur le Rhin : le cardinal de La Valette était mort le 28 septembre, à Rivoli, d'une maladie aggravée par le chagrin de ses revers militaires et des disgrâces politiques de sa famille, disgrâces dans lesquelles il n'avait point été enveloppé, mais contre lesquelles il n'avait pu protéger ni son père ni son frère. Richelieu, qui exprima un vif regret de sa perte, le remplaça par le comte d'Harcourt, qui avait commandé la flotte de la Méditerranée cette année, sans grand résultat. Richelieu s'était attaché plus étroitement ce prince lorrain, en le mariant à une de ses cousines, veuve du malheureux Puy-Laurens : le cardinal avait deviné chez Harcourt un génie guerrier, qui ne tarda point à se révéler avec un éclat extraordinaire.

Le nouveau général, secondé par des maréchaux de camp tels que Turenne, du Plessis-Praslin et la Motte-Houdancourt, débuta par refuser de prolonger la trêve, et par ravitailler Casal et la citadelle de Turin. Serré, avec huit ou neuf mille hommes, entre Lleganez et le prince Thomas, qui en avaient dix-huit mille à eux deux, et qui tâchaient de l'affamer dans son camp de Chieri, il passa sur le ventre à Thomas, repoussa vigoureusement Lleganez (20 novembre), et gagna Carignan, où il s'établit dans de meilleurs quartiers d'hiver. Le brillant

combat de la Rotta finit la campagne avec gloire en Piémont, et donna de favorables augures pour l'an prochain¹.

L'attaque contre le territoire espagnol avait été renouvelée, cette année, non plus du côté des provinces basques, mais à l'autre extrémité de la chaîne des Pyrénées. Condé, malgré son déplorable échec de Fontarabie, avait obtenu la continuation de son commandement dans la Guyenne et le Languedoc. Il fallait de bien graves motifs politiques pour que Richelieu se résignât ainsi à compromettre le succès des opérations militaires, en les confiant à ce malhabile et malheureux capitaine : le cardinal jugeait nécessaire d'enchaîner à tout prix la maison de Condé à sa fortune, pour avoir des princes du sang à opposer au duc d'Orléans et au comte de Soissons, dans l'éventualité d'une régence ; parrain du second fils de Condé, il s'appêtait à marier une de ses nièces, une fille du maréchal de Brezé, à Louis de Bourbon, duc d'Enghien, fils aîné de ce prince. Et peut-être l'honneur d'allier la maison de Richelieu à la maison de Bourbon n'était-il pas ce qui le préoccupait le plus dans cette alliance ; peut-être déjà son regard d'aigle avait-il deviné, chez ce jeune duc d'Enghien, qui devait être un jour le *grand Condé*, le héros dont le bras pouvait consommer la réalisation de sa pensée, et ne subissait-il le père qu'afin de s'assurer du fils.

La présence du brave maréchal de Schomberg auprès de Condé rassurait sans doute un peu Richelieu ; mais le prince et le maréchal furent bientôt fort mal ensemble.

¹ Succincte Narration, à la suite des Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 347-348.

— Griffet, t. III, p. 249 et suivantes. — Mém. du maréchal du Piessis, 5^e sér., t. VII, p. 364.

Ils étaient entrés en Roussillon dans le courant de juin, avec une quinzaine de mille hommes, et avaient pris Aupouls et attaqué Salces, petite, mais assez forte place, qui était la clef du Roussillon : Salces se rendit le 19 juillet; Condé prit ensuite et rasa quelques châteaux. Une armée espagnole se rassemblait, cependant, à Perpignan : la Catalogne se levait pour reprendre Salces, comme le Languedoc s'était levé naguère pour défendre Leucate; douze mille hommes soldés par les trois états de Catalogne joignirent l'armée du marquis de Los Balbases, qui, forte de vingt mille combattants, vint à son tour assiéger Salces (20 septembre). Schomberg resta posté à l'entrée du Roussillon, afin de troubler les opérations du siège, pendant que Condé allait appeler aux armes la noblesse et les milices du Languedoc, de Guyenne et d'Auvergne. Le 24 octobre, le prince et le maréchal, descendant par les sentiers escarpés des montagnes, parurent, à la tête de plus de vingt-cinq mille hommes, en vue du camp ennemi, et y jetèrent l'effroi. Si l'on eût attaqué sur-le-champ, on eût vu probablement une nouvelle journée de Leucate. Schomberg voulait qu'on donnât le signal : Condé voulut attendre au lendemain. Dans la nuit, éclata un de ces terribles orages du Roussillon, qui changent les moindres ruisseaux des montagnes en effroyables torrents et les vallées en lacs. Tous les bagages furent noyés. L'armée française se débanda complètement. Les Espagnols, quoique très-maltraités eux-mêmes par la tempête, gardèrent leurs positions et se hâtèrent d'achever leurs travaux. Lorsque Condé, au bout de trois semaines, revint avec quinze ou seize mille hommes rassemblés à grand'peine, il trouva l'ennemi fortement retranché derrière des lignes qu'on essaya en vain de forcer : les assail-

lants furent repoussés en désordre (14 novembre). Le gouverneur de Salces, d'Espanan, se défendit encore jusqu'au 7 janvier 1640, et ne capitula que faute de vivres. La campagne de Roussillon se termina ainsi à l'avantage des Espagnols ¹.

Cet avantage devait coûter cher à l'Espagne! Le bon accord, qui avait régné un moment entre l'armée espagnole et les populations catalanes et roussillonnaises, s'était complètement rompu durant le siège de Salces, et les moyens auxquels le cabinet de l'Escurial avait eu recours, afin de suppléer au zèle refroidi de la Catalogne, avaient excité dans toute cette province une colère qui devait enfanter bientôt de grands événements. La fermentation était égale aux deux bouts de la Péninsule ibérienne, en Catalogne et en Portugal.

L'agitation était bien vive aussi parmi les classes laborieuses de la population française, surchargées d'impôts qui grandissaient à mesure que décroissait l'aisance des contribuables. Tandis que Richelieu tâchait de préparer le soulèvement du Portugal et fomentait les troubles d'Ecosse, l'Espagne et l'Angleterre espéraient l'insurrection de la Normandie. Le gouvernement n'eût pas mieux demandé que de prendre aux riches, aux privilégiés, leur superflu au lieu d'arracher aux pauvres le nécessaire : en ce moment même, on tentait de tirer du clergé un impôt très-considérable; mais les difficultés étaient énormes, dans une société si mal constituée, pour faire ce qui était juste : il était plus aisé de suivre la pente des funestes et iniques routines en usage, de frapper de droits multipliés les professions utiles et les objets de

¹ Mercure françois, t. XXIII, p. 262-297. — Mém. de Montglat, 5^e sér., t. V, p. 86-87. — Mém. de H. Crampton, p. 125-159.

commerce, de créer des offices sans nombre, impôt qui, levé d'abord sur la vanité des riches, retombait en définitive sur le peuple. La Normandie avait toujours été pressurée entre toutes les provinces du royaume, en raison de sa richesse et de sa fertilité. Le pouvoir, importuné de ses plaintes, respectait peu ses privilèges : ses États, annuels de droit, n'avaient pas été convoqués de 1635 à 1637, et les impôts anciens et nouveaux avaient été perçus d'autorité et sans octroi, ce qui devait paraître d'autant plus dur aux Normands que leurs voisins les Bretons étaient, au contraire, traités avec beaucoup d'égards. Il est vrai que les Bretons témoignaient un grand zèle : les États de Bretagne, dans l'hiver de 1638 à 1639, votèrent un subside de deux millions (*Mercure*, XXIII, p. 40). Les États de Normandie, assemblés en 1638 après une interruption de trois ans, adressèrent au roi le plus sinistre tableau de la situation du pays : ils montrèrent le commerce ruiné par les nouveaux droits, les campagnes désolées à l'envi par les soldats et par les agents du fisc, les prisons remplies par l'impitoyable gabelle, les villages déserts, les paysans s'enfuyant dans les bois. En admettant que les couleurs fussent un peu chargées, la réalité demeurait encore bien triste ! Le système de la solidarité des habitants de chaque paroisse, depuis longtemps établi pour ce qui concernait les tailles, devenait une vraie tyrannie, à mesure que le nombre des insolvable augmentait et que leur part retombait sur leurs voisins : personne ne pouvait plus calculer ni ses charges ni ses ressources. La cour des aides de Rouen prit une résolution hardie, et, par un arrêt du 4 juin 1639, défendit d'exercer dorénavant des poursuites pour solidarité. L'arrêt de cette cour fut cassé par un arrêt du

conseil. Bientôt après, le bruit courut que des commissaires arrivaient pour établir la gabelle dans toute sa rigueur, le sel baillé par impôt, dans le Cotentin et dans quelques autres cantons de Basse Normandie, qui en avaient été jusqu'alors exempts. Un honnête gentilhomme du pays courut trouver le roi, et peignit si vivement le désespoir populaire, que la commission fut révoquée.

Il était trop tard ; la rébellion avait éclaté. Des agents de troubles, soldés par l'Angleterre¹ et par l'Espagne, firent passer pour le chef des *monopoleurs* et des *mallôtiers*, l'homme qui venait de préserver la contrée de la gabelle, et poussèrent le peuple aux derniers excès, afin de le compromettre irrévocablement. Le mouvement, commencé à Avranches, se propagea dans toute la Basse Normandie. Partout, une multitude furieuse courait sus aux officiers de finances, aux *partisans* et à leurs commis, saccageait leurs bureaux, démolissait ou brûlait leurs maisons. Il suffisait de crier au *monopoleur* sur le premier passant pour qu'il fût massacré à l'instant. Des bandes armées s'organisèrent dans les campagnes, et répandirent partout des proclamations menaçantes au nom d'un chef mystérieux qui s'intitulait le *général Jean-nuds-pieds*. Des aventuriers, des hobereaux ruinés, un prêtre, se donnaient comme les lieutenants de ce général imaginaire. La perception des impôts fut presque généralement interrompue (août-septembre).

Rouen, de son côté, avait donné à la Haute Normandie le signal de la révolte. L'émeute y commença par les procureurs et leurs clercs, puis par les drapiers et tein-

¹ *Grotii Epist.* 1238, 1302, 1333, etc. — Grotius rapporte que des lettres, saisies à Caen, donnèrent la preuve des intrigues du gouvernement anglais.

turiers, puis par les rentiers de l'Hôtel-de-Ville, auxquels on ne payait pas leurs rentes. La population tout entière se souleva : on débuta par assommer quelques agents du fisc ; puis tous les bureaux de perception furent pillés et brûlés : la maison du receveur général de la gabelle soutint un véritable siège pendant deux jours, et fut prise d'assaut et saccagée : les archers et mesureurs de sel, qui l'avaient défendue, furent massacrés. Le parlement, qui avait à Rouen « la police et le commandement des armes, » avait contribué à envenimer indirectement l'émeute par quelques manifestations intempestives ; quand il vit les choses aller si loin, il intervint sincèrement, mais trop tard pour rien empêcher (août 1639).

Le gouvernement, toutefois, accueillit d'abord assez bien les excuses et les protestations des divers corps judiciaires et administratifs de Rouen, et attendit de leurs efforts le rétablissement de l'ordre ; mais, quand Richelieu vit qu'on ne faisait aucune justice des coupables, qu'on ne rouvrait pas les bureaux de perception, qu'on n'élevait pas même les barricades dressées dans les rues de Rouen, la colère succéda, chez le ministre, aux dispositions conciliantes. Il ne se hâta pourtant point de frapper les Rouennais : il résolut d'en finir d'abord avec les *nuds-pieds* de Basse Normandie, qui continuaient de battre la campagne et de rançonner, de piller, de brûler tout ce qui, de près ou de loin, tenait au gouvernement ou au fisc. Au mois de novembre, le colonel Gassion, officier d'une activité, d'une vigilance et d'une audace à toute épreuve, qui s'était rendu la terreur des Impériaux dans les dernières campagnes, entra en Normandie avec un corps de six mille hommes, et se porta sur Caen, qui avait eu, comme Rouen, ses émeutes. Les bourgeois de Caen

se laissèrent désarmer : les excès des *nuds-pieds* avaient produit, dans les villes, une réaction favorable à l'autorité. Les *nuds-pieds*, pendant ce temps, essayaient de se saisir d'Avranches. Gassion y courut avec quinze cents soldats et quelque noblesse. Les *nuds-pieds* s'étaient barricadés dans les faubourgs d'Avranches, et s'y défendirent avec fureur. Ils furent enfin forcés et passés au fil de l'épée. La potence, la roue et les galères achevèrent l'œuvre du glaive. Il n'y eut de résistance en aucun autre lieu.

Gassion marcha ensuite sur Rouen : la terreur avait remplacé l'effervescence publique ; la petite armée de Gassion occupa Rouen sans résistance. Le parlement avait enfin ordonné le rétablissement des bureaux du fisc, mais trop tard pour qu'on lui en sût gré. Deux jours après Gassion, le chancelier Séguier arriva à Rouen, investi de la pleine puissance royale, et réunissant en sa personne les pouvoirs judiciaire, administratif et militaire (2 janvier 1640). Ce dictateur par délégation remplit sans ménagement sa mission de rigueur : il interdit les cours souveraines, le corps-de-ville, tous les corps constitués de la ville et de la province, et les remplaça par des commissions royales ; Rouen et plusieurs autres cités perdirent tous leurs privilèges ; de nombreuses exécutions ensanglantèrent les places publiques ; des condamnés, beaucoup plus nombreux encore, allèrent compléter les chiourmes des nouvelles galères construites en Provence, et beaucoup de gens, compromis dans les troubles, s'enfuirent à Jersey, à Guernesey et jusqu'en Angleterre. Le *commun peuple* fut partout désarmé. Rouen eut à subir une levée extraordinaire d'un million 85,000 livres. Tous les impôts anciens et nou-

veaux furent restaurés, et l'arriéré, exigé. La Normandie resta plus d'un an comprimée sous ce régime d'exception; ce fut seulement en 1641 que le parlement de Rouen fut rétabli, mais partagé en deux sections semestrielles, et que les villes recouvrèrent leurs franchises¹.

La prompte soumission de la Normandie fit évanouir l'espoir que les ennemis de la France avaient fondé sur cette grande province. Pendant la crise, Richelieu, inquiet, avait fait quelques secrètes ouvertures de paix à Olivarez. Le ministre espagnol ne sut pas saisir le moment, et lorsqu'il envoya, à son tour, à Richelieu, au commencement de 1640, un agent porteur de propositions que le cardinal n'eût point acceptées, même vaincu, il fut repoussé avec dédain. Le gouvernement français était bien plus fort, et le tempérament du pays pouvait supporter de bien plus rudes épreuves qu'on ne le croyait au dehors; la France avait des ressources inconnues des autres et d'elle-même, et, malgré des misères trop réelles, elle se soutint, elle resta une et debout, tandis que l'Espagne chancelait épuisée et se déchirait de ses propres mains, tandis que l'Angleterre se débattait en proie au génie des révolutions. Il devait suffire d'un cri de victoire pour faire oublier à la France tous ses maux, et les jours de victoire étaient proches. Le Dieu des combats allait enfin couronner l'inflexible persévérance de Richelieu.

De gigantesques efforts étaient encore nécessaires pour atteindre ce but, vers lequel on avait fait des progrès

¹ Floquet, t. IV, p. 584-637. — V, p. 4-105. — Le récit de M. Floquet est très-intéressant et plein de renseignements précieux; mais il faut se tenir en garde contre les préventions de l'auteur, qui épouse un peu trop les passions provinciales, ne tient aucun compte des terribles nécessités qui pressaient le pouvoir central, et impute à Richelieu des maux qui résultaient surtout de la mauvaise organisation de la société. — Mém. de Montglat, p. 87.

si lents, durant cinq années de terribles incertitudes. La guerre avait coûté 60 millions par an depuis 1635 : on en dépensa 70 en 1640, et l'on ouvrit la campagne avec plus de cent régiments d'infanterie et de quatre cents cornettes de cavalerie, faisant environ cent cinquante mille fantassins et trente mille cavaliers. On n'en devait pas même rester là : l'impôt grandit encore démesurément l'année suivante, et, de 80 millions environ où il était en 1639, s'éleva, en 1641, jusqu'à 118. Sous Henri IV et Sulli, il n'avait pas dépassé 45 ! Sans doute les ressources du pays s'étaient augmentées, et l'on doit aussi tenir compte du changement opéré dans la valeur respective du marc et de la livre : on taillait maintenant, dans le marc d'argent, non plus 20 livres, comme sous Henri IV, mais 25 (en 1636), puis 26 livres 10 sous (en 1640). L'accroissement des charges publiques demeurait toutefois effrayant, ces réserves faites ¹ !

Un des principaux expédients auxquels on eut recours, fut le rétablissement de cette pancarte ou droit du sou pour livre sur toutes les marchandises vendues, qui avait fait tant de bruit sous Henri IV. On le nomma la subvention du vingtième. Plusieurs provinces et beaucoup de villes se rachetèrent, par des voies d'entrée ou de sortie, ou par abonnement, de cet impôt fertile en vexations.

¹ Succincte Narration, etc., à la suite des Mém. de Richelieu, dans la collect. Michaud, 2^e série, t. IX, p. 345-348. — Testament Politique, p. 343. — Leypson, t. VI, p. 21. — Mém. sur l'état des finances, depuis 1616 jusqu'en 1644 ; ap. Archives curieuses, t. VI, p. 60. — Forbonnais, t. I, p. 229-231. En 1640, à la suite de diverses opérations fort mal entendues sur les monnaies, on sortit de la confusion qui régna dans cette matière, en décrétant les espèces d'or trop légères et en les refondant en *louis d'or* au même titre que les pistoles d'Espagne, qui valaient alors 40 livres tournois. La fabrication au moulin fut adoptée par l'influence du chancelier Séguier. — Les premiers écus d'argent furent frappés en 1641. On n'avait connu jusqu'alors que les écus d'or.

Tous les anoblissements accordés depuis trente ans furent révoqués; toutes les exemptions de tailles furent révoquées pour le temps que durerait la guerre; les officiers des cours souveraines et les secrétaires du roi furent seuls exceptés, avec les privilégiés qui avaient servi trois ans à la guerre ou y servaient présentement. Les gentilshommes qui étaient aux armées avaient récemment obtenu de ne pouvoir être poursuivis pour dettes durant un an. Le département des tailles entre les élections et les paroisses fut ôté aux trésoriers de France et aux élus, et attribué exclusivement aux intendants-commissaires du roi. On y trouva d'abord une grande économie; mais, après Richelieu, ce fut une nouvelle source d'abus, et les tailles furent mises en parti comme les aides et les gabelles¹.

Les questions d'impôt furent l'occasion de débats très-vifs entre le gouvernement et le clergé, débats qui offrirent des incidents d'un haut intérêt, et qui se compliquèrent d'une lutte assez sérieuse entre Richelieu et la cour de Rome. Le cardinal voulait bien introduire les gens d'Eglise dans l'administration, dans la diplomatie, dans l'armée, partout; mais c'était à condition que le clergé fût dans l'État, fût à l'État, et contribuât, dans une proportion équitable, aux charges publiques. Il s'efforçait, et de dominer l'épiscopat, et de nationaliser le clergé régulier, trop habitué à chercher ses inspirations chez l'étranger. Il tâchait de concentrer dans ses mains la direction des principaux ordres; depuis longtemps abbé général de Cluni

¹ Forbonnais, t. I, p. 255-256. — Isambert, t. XVI, p. 527-528. — On ne perdait pas entièrement de vue les améliorations intérieures, parmi tant d'embaras. L'achèvement du canal de Briare, cette importante création de Sully, fut confiée à une compagnie par une ordonnance de 1639; Isambert, XVI, 488. — En 1632 avait été publié un règlement pour rendre navigables les rivières d'Ourcq, de Yvette, d'Eure et d'Etampes. — Isambert, XVI, p. 369.

et de Marmoutier, il s'était fait élire, vers 1635, abbé général de Cîteaux et de Prémontré. Le saint-siège, effrayé de cette tendance envahissante, refusa les bulles pour Cîteaux et Prémontré, empêcha l'union de Cluni à la réforme de Saint-Maur, projetée par Richelieu, et entreprit d'enlever sourdement au cardinal l'influence qu'il exerçait sur l'ordre remuant des capucins, transformé par le père Joseph en une pépinière d'agents diplomatiques dévoués à la France. Le pape avait toujours, sous divers prétextes, refusé le chapeau rouge à Joseph, et, après la mort de Joseph, le refusa de même à Mazarin, que recommandait la cour de France. Dès les premiers mois de 1638, l'aigreur était extrême de part et d'autre. Le vieil Urbain VIII étant tombé malade, les politiques de la cour et même plusieurs évêques commencèrent à dire librement que, si le conclave élisait un pape ennemi de la France, on lui leverait l'obédience, et qu'on ferait un PATRIARCHE ! « Tout le monde, » écrivait Grotius dans une lettre du 5 juin 1638, « donne déjà une si belle dignité au premier ministre. »

On ne saurait douter que Richelieu n'ait été souvent frappé des complications et des embarras énormes que les rapports avec Rome suscitaient journellement dans les pays catholiques, avant l'affranchissement de la législation civile, et de l'incompatibilité de ces rapports avec l'indépendance et l'unité nationales. La pensée de se faire chef d'une Eglise nationale qui ne reconnaîtrait plus au pape qu'une préséance honorifique, et à laquelle on rallierait les protestants par des concessions faites aux dépens de Rome¹,

¹ Bayle (art. AMYRAUT) raconte que Richelieu fit faire au célèbre ministre Amyraut des ouvertures d'accommodement sur le fait de la religion. On eût sacrifié au bien de la paix l'invocation des saints, le purgatoire et le mérite des œuvres ; on eût créé un patriarche, si Rome eût refusé de transiger sur les limites de son pouvoir.

traversa certainement plus d'une fois son esprit; mais, homme pratique avant tout, il sentit les prodigieuses difficultés et les dangers d'une rupture avec le saint-siège. Quand les passions religieuses ne poussent point à une telle révolution, elles tournent nécessairement contre, et ce n'était pas au milieu de la grande lutte politique où Richelieu était engagé, qu'il pouvait, sans témérité, provoquer une lutte religieuse. Il ne s'arrêta donc pas à l'idée d'une séparation : il eût bien voulu arriver au même but par un chemin moins direct, en se faisant nommer légat perpétuel du saint-siège, comme l'avait été jadis le cardinal d'Amboise, et en tâchant de transformer cette légat-

La transaction échoua sur la question de l'eucharistie. L'anecdote de Bayle est évidemment fort risquée; mais il y eut certainement quelques tentatives. Le plus curieux de l'affaire, c'est que le porteur des propositions de Richelieu, suivant Bayle, était un jésuite. Voyez aussi *Grotii Epist.* 82, et *Ruar. Epist.* p. 402. — Le biographe de Richelieu, Aubéri, prétend que le cardinal espérait gagner les ministres dans un colloque général, et les amener à rentrer dans le sein de l'Eglise, après quoi l'on enjoindrait aux particuliers qui ne suivraient pas cet exemple d'aller à la messe ou de quitter la France. Richelieu, qui, tant de fois, avait formellement condamné l'emploi de la force en matière de religion, se serait donc cru en droit, non-seulement d'interdire le culte public, mais de bannir les réformés ou de contraindre leurs consciences, parce que les chefs de la Réforme auraient cédé, comme si le droit d'un seul n'était pas aussi respectable que celui de cent mille! Le témoignage d'Aubéri est très-contestable; mais on doit avouer que Richelieu et la plupart des adversaires du système de persécution condamnaient les violences et les guerres religieuses bien plus au point de vue du patriotisme et du bien public que du droit de la conscience individuelle. La notion de l'inviolable liberté humaine était bien faible encore, comme on ne le vit que trop sous le règne suivant.

On ne peut nier non plus qu'on n'ait travaillé, sous Richelieu, aux conversions, par des moyens humains, très-matériels et peu honorables, par des dons, des pensions aux ministres. Dès le temps de Luines, Louis XIII avait fait un fonds pour les conversions. Richelieu continua. Le mélange des choses ecclésiastiques et des affaires d'Etat, sous un gouvernement de prêtres diplomates et soldats, avait souvent des conséquences très-contraires à la vraie morale religieuse. On se souciait moins de la réunion des âmes que de la réunion extérieure et politique.

tion en une institution permanente; mais Rome sut toujours se défendre d'une telle concession.

Richelieu tenta du moins de relâcher le lien qu'il ne croyait pas devoir rompre. La cour de Rome, depuis quelque temps, redoublait d'exactions sur l'expédition des bulles et sur les annates, et un certain nombre d'évêques, nommés par le roi, attendaient en vain leurs bulles. Le gouvernement français menaça de se passer de bulles pour installer ses évêques, et défendit tout envoi d'argent à Rome (juin 1638). Sur ces entrefaites, Pierre Dupui, le publiciste érudit qu'on était accoutumé à voir justifier toutes les entreprises de Richelieu par les précédents historiques, publia, sans nom d'auteur et sans privilège, son grand ouvrage des *Libertés de l'Eglise Gallicane*. Le célèbre traité de Pierre Pithou sur le même sujet n'avait été que le point de départ de Dupui, qui offrait au pouvoir royal un immense arsenal, non-seulement contre Rome, mais contre le clergé. Les *libertés gallicanes*, en effet, étaient comprises bien différemment par les gens d'église et par les laïques, surtout par les gens de robe : pour les premiers, les *libertés* consistaient dans de certaines réserves vis-à-vis de l'autorité romaine, dans ces droits d'élections enlevés aux chapitres et aux communautés par le concordat, et dans l'exception de toutes charges publiques; pour les autres, les *libertés gallicanes* étaient au contraire l'indépendance du pouvoir temporel vis-à-vis de l'Eglise, et, du moins en tendance, la subordination du clergé à l'autorité civile, l'*érastianisme* de Grotius, ou peu s'en faut. Les parlements, malgré leur haine pour Richelieu, applaudirent à l'œuvre de son protégé. Le clergé jeta un cri de colère, au premier aspect d'un livre qui, d'une part, déniait que le pape eût exercé aucune autorité

en Gaule jusqu'au huitième siècle, et, de l'autre, attaquait toutes les immunités ecclésiastiques en matière d'impôt comme de juridiction.

Le gouvernement ne prit pas ouvertement le livre des *Libertés* sous son patronage. Sur la plainte du nonce, le livre fut même *supprimé* par arrêt du conseil, sous prétexte du défaut de privilège (20 novembre 1638). Mais il continua de se vendre à peu près publiquement. Le 9 février 1639, dix-huit évêques, réunis chez le vieux cardinal de La Rochefoucauld, dénoncèrent cette *œuvre du diable* à leurs collègues par une lettre fulminante. Dupui répliqua par une véhémence apologie. Le gouvernement, lui, ne discuta point : il agit. Un édit du 18 avril 1659 somma tous les bénéficiers, communautés et autres gens de main-morte, de payer l'amortissement au roi pour tous les immeubles par eux acquis depuis l'an 1520, et dont le droit d'amortissement n'aurait point été acquitté (*Mercur*, xxiii, 367) : Dès le moyen-âge, dès les premières tentatives faites par l'Etat pour organiser ses ressources, on avait senti le tort immense que faisait à la société et au gouvernement l'amortissement des propriétés, et, n'osant défendre aux gens de main-morte d'acquérir, on avait grevé leurs acquisitions de droits très-considérables. C'étaient ces droits que le clergé avait réussi à faire tomber en désuétude, et que Richelieu revendiquait, d'après l'exemple donné en 1520 par François I^{er}. Les droits réclamés s'élevaient du sixième au tiers de la valeur des propriétés acquises, suivant leur nature. Les officiers de finances assuraient qu'il s'agissait pour le roi de 80 millions ! L'édit déclarait nettement que les gens de main-morte ne possédaient des immeubles en France que par la pure grâce du roi.

Le corps entier du clergé était en proie à une agitation

inexprimable, que redoublèrent de nouvelles mesures. Une ordonnance royale aliéna 200,000 livres de rentes sur les rentes de l'hôtel de ville, garanties pour cinq ans seulement encore par le clergé, et imposa au clergé, pour ces 200,000 livres, une garantie perpétuelle sans son aven. Un édit d'une tout autre nature renouvela et aggrava les peines portées contre les mariages clandestins et les ecclésiastiques qui les consacraient, prescrivit de nouvelles formalités pour s'assurer du consentement des parents ou tuteurs, et déclara ce consentement indispensable à tout fils ou fille, veuf ou veuve âgé de moins de 25 ans (novembre 1659). — (*Mercur*, xxiii, 393). Le clergé, Rome surtout, considérait comme une usurpation cette intervention du pouvoir civil dans la loi du mariage.

Le pape, cependant, avait fait quelques pas vers une transaction, en accordant des bulles à quelques-uns des évêques nommés par le roi, lorsqu'une querelle survenue entre le maréchal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, et le gouvernement romain, porta les choses à l'extrémité. L'écuyer de l'ambassadeur ayant été tué, en représaille d'un acte de violence qu'il avait commis contre les agents de la justice romaine, et sa tête ayant été exposée, comme celle d'un malfaiteur, sur le pont Saint-Ange, l'ambassadeur déclara le droit des gens violé et cessa tous rapports avec la cour de Rome (octobre 1659). Sur ces entrefaites, le pape refusa les honneurs funèbres d'usage au cardinal de La Valette, mort en portant les armes sans dispense. La cour de France éclata : on menaça le pape d'un concile national ou même général; le roi ferma sa porte au nonce, et interdit aux évêques toutes communications avec ce représentant du saint-père. Un arrêt du parlement, du 12 décembre, ordonna que les informations

de vie et mœurs des évêques, abbés, etc., nommés par le roi, que les nonces s'arrogeaient de faire depuis quelques années, fussent faites par les diocésains, conformément aux droits de l'Église gallicane et à l'ordonnance de Blois, de 1578 (*Mercure*, xxiii, 403).

Le gouvernement français, au moment où il se heurtait si vivement contre Rome, parut se radoucir vis-à-vis du clergé national : une déclaration du 7 janvier 1640 annonça que le roi se contenterait, pour l'amortissement, d'une levée de 3 millions 600,000 livres. C'était un peu loin des 80 millions dont parlaient les gens de finances pour faire peur aux gens d'Église. Il est vrai que, vers le même temps, les agents du fisc obligeaient les prêtres à financer pour le maintien de leurs exemptions de taille, et qu'on essayait de revenir ainsi à la grande ordonnance de 1634. Le clergé cria si fort, que le pouvoir recula encore une fois sur ce point. Les ordres religieux établis depuis trente ans, les carmélites et les *jesuites*, furent exemptés de payer leur part des 3 millions 600,000 livres. Faveur redoutable ! Richelieu, comme on l'a déjà dit, travaillait à gagner les *jesuites* français par l'intérêt matériel : il y réussit en partie, à tel point que plusieurs *jesuites* en vinrent à écrire pour le pouvoir civil contre les indemnités du clergé, et furent condamnés par l'inquisition de Rome et par les évêques français. Jamais si profonde atteinte n'avait été portée à l'esprit et à la discipline de la compagnie, et Richelieu n'a peut-être rien fait de plus difficile ni de plus surprenant.

Sur ces entrefaites, arriva de Rome le *signor Giulio Mazarini*, chargé non officiellement, mais officieusement, d'une mission de conciliation. Rome avait peur. Mazarin ne devait plus retourner en Italie ; il s'attacha désormais

entièrement à Richelieu. Mais à peine Mazarin était-il à Paris, qu'un nouvel orage s'éleva. Un prêtre, appelé Hersent, publia, sous le titre d'*Optati Galli liber*, un pamphlet latin où il dénonçait aux évêques français les projets de ceux qui s'apprétaient, disait-il, à jeter la France dans le schisme. Le parlement, continuant de faire cause commune avec son ennemi Richelieu contre d'autres ennemis, proscrivit l'*Optatus Gallus* par un arrêt dans lequel il enveloppa la lettre des dix-huit évêques contre le livre de Dupui. Les évêques désavouèrent l'*Optatus Gallus*. Le gouvernement reprit sa marche agressive, et, ne se contentant plus des 3 millions 600,000 livres réclamés, somma tous les bénéficiers de payer le sixième de leur revenu pendant deux ans (6 octobre 1640). L'agent général du clergé fit opposition. Les agents du fisc procédèrent par saisies. Le clergé cria au sacrilège. Malgré les défenses du roi, on s'assemblait dans les provinces, on protestait, on en appelait à Rome. Il faut voir, dans les mémoires de l'archevêque de Toulouse, Montchal, à quel paroxysme arrivèrent les haines sacerdotales contre ce *tyran, cet apostat*, qui prétendait courber l'Église sous une servitude jusqu'alors inouïe, ou, en d'autres termes, asseoir, d'autorité, une portion permanente des dépenses publiques sur l'ordre qui possédait un tiers du sol de la France.

Le clergé sentait l'impossibilité de refuser toute contribution; mais il entendait ne rien payer que par son libre octroi et par exception, en sauvant ainsi le principe de sa *franchise*.

Le temps de l'égalité n'était pas venu! Il fallait encore transiger! Richelieu consentit à diminuer ses prétentions et à tenir d'une assemblée ecclésiastique ce qu'il était trop difficile d'exiger d'autorité. Les poursuites et les saisies fu-

rent suspendus, et une assemblée générale fut convoquée à Mantès pour le commencement de 1641. Les archevêques de Sens et de Toulouse, tous deux hostiles au gouvernement, furent élus présidents. Le gouvernement demanda 6 millions 600,000 livres, tout compris. Les débats furent très-longs et très-orageux. La majorité, opposante, mais timide, n'osait suivre l'impulsion des violents ennemis du ministre : la minorité, dévouée à Richelieu, se montrait singulièrement provocante et hardie. « Doutez-vous, » s'écria un jour l'évêque d'Autun, « que tous les biens de l'Église ne soient au roi, et que, laissant aux ecclésiastiques de quel pourvoir à leur nourriture et *entretien* ? »

Qu'on substitue l'*Etat* au *roi*, et, pour les hommes du dix-septième siècle, ces deux mots étaient identiques, on se croira, non point en 1641, mais en 1789 !

D'autres évêques appelaient Richelieu *le chef de l'Église gallicane*. Montchal prétend, dans ses mémoires, que, si Richelieu avait eu la majorité, il se serait fait déclarer patriarche par l'Assemblée. Quoi qu'il en fût, on ne débattit que la question d'argent. Le gouvernement se réduisit à 5 millions et demi, que la majorité accorda enfin (27 mai). Les deux archevêques-présidents et plusieurs évêques protestèrent, et furent expulsés de l'assemblée par ordre du roi comme factieux et perturbateurs. Une bulle papale, qui renouvela les censures fulminée par les papes et les conciles contre les envahisseurs des biens de l'Église, n'apaisa ni n'effraya Richelieu (5 juin). Rome n'osa le pousser à bout. Le consentement de la majorité à l'impôt avait sauvé la forme, et le saint-père ne crut pas devoir continuer les hostilités : il y eut une sorte de replâtrage pour l'affaire du maréchal d'Estrées, et les rapports officiels se rétablirent

entre les deux cours. Le chapeau de cardinal, donné à Mazarin, fut le gage d'une apparente réconciliation¹.

Ces débats, dans un autre temps, eussent fortement remués l'opinion publique ; mais la grandeur des événements politiques et militaires était telle qu'il restait à peine quelque attention au peuple pour les mouvements du clergé. Le fracas des batailles et des révolutions couvrait la voix des pamphlétaires et des orateurs ecclésiastiques.

Contrairement à l'attente générale, ce fut la guerre d'Allemagne, qui, en 1640, présenta le moins d'intérêt et de résultats. Le passage du Rhin par la petite armée franco-weimarienne avait décidé la landgrave de Hesse-Cassel et les ducs de Brunswick et de Lunebourg à reprendre les armes contre l'empereur. Les Franco-Weimariens, les Hessois et les Brunswickois opérèrent leur jonction avec les Suédois à Erfurth, au commencement de mai. Les Impériaux et les Bavaurois se réunirent, de leur côté, sous les ordres de Piccolomini, rappelé des Pays-Bas par l'empereur. Le feld-maréchal impérial manœuvra si habilement, qu'il empêcha les confédérés de s'étendre dans les états de l'empereur et de ses alliés, et les resserra dans la Westphalie et la Basse-Saxe, sans se laisser amener à une bataille générale, vivement souhaitée par ses adversaires. Guébriant, qui était le véritable chef des Français, sous le nom du duc de Longueville, toujours malade, continua de déployer des talents supérieurs, et comme militaire et

¹ Mém. de Montchal, t. I, II; *Rotterdam* ; 4728. Ces Mémoires, quoique dictés par le plus violent esprit de parti, sont d'une grande importance. — *Mercure françois*, t. XXIII, p. 367-408. — Mém. d'Omèr Talon, p. 62-67-72. — Mém. de Richelieu, 2^e sér., t. IX, p. 295. — Lévassor, t. V, p. 650-758. — E. Dupin; *Hist. ecclésiastiq. du dix-septième siècle*, t. I, p. 626. — *Hist. de la publication des livres de P. Dupuy sur les libertés gallicanes*, par G. Demante, ap. *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. V, p. 385 et suiv.

comme diplomate ; mais le feld-maréchal suédois Baner, génie violent, inégal et passionné, ne se soutint pas au niveau de lui-même. Vers l'automne, les Franco-Weimariens se cantonnèrent dans la Hesse, et les Suédois, sur le Weser, avec promesse de se rejoindre sous peu.

Tandis qu'en Allemagne, la lutte demeurait incertaine, presque partout ailleurs, la Providence semblait enfin arrêter son choix entre les deux ministres-rois, ou plutôt entre les deux systèmes qui se disputaient l'Europe.

En Italie, les succès des armes françaises dépassèrent toutes les espérances suggérées par ce beau combat de La Rotta, qui, à la fin de l'année précédente, avait arrêté les progrès des Espagnols et des princes savoyards.

Au commencement d'avril, le gouverneur de Milan, Lleganez, avait entrepris le siège de Casal, comptant sur les intrigues qu'entretenait dans cette ville la princesse régente de Mantoue, qui, sans oser se déclarer ouvertement contre les Français, leur nuisait de tout son pouvoir. L'attaque de Casal excita beaucoup d'agitation dans les états italiens. On comprit, à Rome et à Venise, quelle prépondérance tyrannique la prise de Casal donnerait à l'Espagne dans la Péninsule ; le pape et la république, malgré les griefs d'Urbain VIII contre Richelieu, contractèrent ensemble une alliance défensive, levèrent des troupes, et protestèrent, au nom du jeune duc de Mantoue, contre l'invasion du Montferrat par les Espagnols.

Avant que Rome et Venise eussent pu joindre les effets aux paroles, le sort de Casal fut décidé. Les intrigues de la princesse de Mantoue échouèrent : les habitants de Casal, affectionnés aux Français, secondèrent chaleureusement la résistance de la garnison. Lleganez persista dans son entreprise : il avait au moins dix-huit mille soldats devant

Casal; il savait que la garnison ne dépassait pas quinze cents hommes, et que l'armée française de Piémont, qui n'avait point encore reçu de renforts d'outre les Alpes, ne pouvait guère mettre en campagne plus de dix mille combattants. Il ne crut pas que le comte d'Harcourt osât tenter le secours de Casal avec des forces si inférieures. Il se trompa. Le 28 avril, la petite armée française parut en vue des lignes espagnoles : elle ne comptait que sept mille fantassins et trois mille chevaux ; mais elle avait à sa tête quatre chefs dont le moindre était digne de rivaliser avec les plus illustres capitaines des guerres d'Allemagne ; c'étaient Harcourt, Turenne, du Plessis-Praslin et la Motte-Houdancourt.

Lleganez, infatué de sa supériorité numérique, voulut défendre à la fois tous les points d'une circonvallation vaste et faible : cette faute le perdit. Le 29, au point du jour, les Français, formés en colonnes, chargèrent avec une irrésistible furie, et forcèrent les lignes sur deux ou trois points : l'ennemi ne put jamais se rallier, et la déroute fut complète ; six mille des assiégeants furent tués, pris ou noyés dans le Pô. Lleganez, désespéré, s'enfuit à Brémo, abandonnant canons, tentes et bagage.

Le général vainqueur poursuivit le cours de ces héroïques témérités qui lui réussissaient si bien. Il retourna brusquement contre Turin, et investit, avec une dizaine de mille hommes, cette grande ville toute hostile aux Français et défendue par plus de six mille soldats que commandait le prince Thomas (9 mai). L'occupation de la citadelle par une garnison française, qui s'y était maintenue depuis l'année précédente, rendait le succès possible ; mais Harcourt se trouva bientôt dans une position étrange et périlleuse. Lleganez, brûlant de réparer sa

défaite, avait réuni aux débris de son armée tout ce qui restait de forces à l'Espagne dans le Milanais : il vint, avec environ quinze mille hommes s'établir en arrière des Français, et coupa les chemins de Pignerol et de Suze, d'où Harcourt tirait ses convois (commencement de juin). Ainsi la ville assiégeait la citadelle ; Harcourt assiégeait la ville, et Lleganez assiégeait Harcourt. La disette sévit bientôt dans le camp français, que harcelaient des sorties meurtrières, et les généraux commençaient à craindre d'être réduits à lever le siège, quand la nouvelle de l'approche d'un renfort considérable, arrivé d'au-delà des monts, décida chefs et soldats à patienter.

Pendant ce temps, les deux généraux ennemis étaient assez mal d'accord. Lleganez voulait continuer d'affamer les Français ; le prince Thomas prétendait les chasser de vive force. L'annonce du secours attendu par les Français obligea Lleganez à céder. Le 11 juillet, le camp d'Harcourt fut attaqué par l'armée espagnole, divisée en deux corps, et par la garnison de Turin. Les Français s'étaient réunis dans leurs deux principaux quartiers : le comte d'Harcourt et du Plessis-Praslin repoussèrent l'attaque dirigée par Lleganez en personne ; mais le quartier de La Motte-Houdancourt fut forcé par don Carlos de La Gatta, lieutenant de Lleganez. Si La Gatta eût poussé La Motte et fût venu prendre en flanc Harcourt et du Plessis, l'armée française eût été en grand péril : par bonheur, il ne songea qu'à entrer dans Turin et à joindre le prince Thomas. Thomas et La Gatta ressortirent ensemble de la ville ; mais déjà La Motte avait rallié ses gens et détruit l'arrière-garde de La Gatta, restée hors des murs. Harcourt, La Motte et du Plessis repoussèrent de nouveau Lleganez et rejetèrent Thomas et La Gatta dans la ville. La

nuit vint. Le lendemain, Turenne amena de Pignerol au camp six mille fantassins et douze cents chevaux arrivés de France.

Les rôles étaient changés : Lleganez fut contraint d'abandonner ses positions ; la disette passa du camp français dans la ville ; La Gatta essaya en vain de sortir de Turin pour rejoindre Lleganez, et les deux mille soldats qu'il avait amenés dans Turin ne servirent qu'à consommer les vivres des habitants. Deux mois se passèrent ainsi : Lleganez était resté campé en vue de la ville ; toutes ses tentatives partielles et celles de Thomas avaient été déjouées ; Thomas, qui correspondait avec le général espagnol au moyen de boulets creux lancés par des mortiers de grande portée, le somma, en quelque sorte, de faire un dernier et général effort. Les Espagnols et les Français avaient reçu de part et d'autres de renforts qui se faisaient équilibre : les chances d'une attaque étaient devenues de moins en moins favorables. Lleganez ne se hasarda qu'avec répugnance, et, soit hésitation dans ses mouvements, soit difficulté de terrain, il n'arriva devant la contrevallation française que lorsque Thomas avait été déjà repoussé avec perte dans l'assaut qu'il avait donné à la circonvallation. Lleganez se retira sans rien entreprendre (14 septembre). Huit jours après, Harcourt entra dans Turin. Le prince Thomas évacua la capitale du Piémont par une capitulation qui lui permit de se retirer à Yvrée avec ce qui lui restait de troupes (22 septembre). Le siège de Turin avait duré quatre mois et demi. La campagne d'Italie en 1640 prouva que désormais aucune vertu militaire ne manquait plus aux troupes françaises ni à leurs chefs. — *J'aimerais mieux être général Harcourt qu'emp-*

reur ! s'écria le fameux Jean de Wert, en apprenant la conquête de Turin ¹.

La guerre des Pays-Bas, sans offrir d'aussi émouvantes péripéties ni un caractère aussi héroïque, eut un résultat encore plus important pour la France. La Belgique avait dû être assaillie par quatre corps d'armée, deux français et deux hollandais. Le subside payé par la France aux Provinces-Unies avait été porté à un million six cent mille livres, et beaucoup d'argent avait été distribué en outre au prince d'Orange et aux chefs de la république, afin de les exciter à agir plus énergiquement. Frédéric-Henri avait promis d'attaquer Dam et Bruges; le maréchal de La Meilleraie devait opérer sur la Meuse, et les maréchaux de Châtillon et de Chaunes, du côté de l'Artois. Le plan de campagne ne réussit pas tel qu'il avait été conçu : le cardinal-infant parvint encore une fois à repousser les Hollandais; La Meilleraie, qui s'était avancé entre Sambre et Meuse, échoua contre Charlemont et Mariembourg (mai 1640), et ses troupes souffrirent beaucoup du mauvais temps et de la rudesse de la contrée. Le plan d'opérations fut modifié avec autant de sagacité que de promptitude. La Meilleraie, rappelé des bords de la Meuse, traversa rapidement le Hainaut et le Cambresis, et arriva, le 13 juin, devant Arras, par la rive sud de la Scarpe, tandis que Châtillon et Chaunes arrivaient par la rive nord. Vingt-trois mille fantassins et neuf mille cavaliers investirent inopinément cette capitale de l'Artois, avant que l'ennemi eût le temps de renforcer la garnison. Le général

¹ Mém. du Maréchal du Plessis, 5e sér., t. VII, p. 564-566. — Gazette de France du 31 mai 1640. — Mercure françois, t. XXIII, p. 569-582. — Succincte Narration, 2^e sér., t. IX, p. 549-550. — Levassor, t. VI, p. 24-25; 85-88. — Griffet, t. III, p. 280-285.

wallon Lamboi, qui remplaçait Piccolomini dans le commandement des auxiliaires impériaux en Belgique, tâcha en vain de jeter dans Arras des troupes qui furent battues par les postes français. Le maréchal de Châtillon avait à cœur de venger sur Arras son affront de Saint-Omer : il poussa les travaux du siège avec une vigueur extraordinaire. En vingt jours, une circonvallation de quatre à cinq lieues fut fermée, et la tranchée, ouverte : en quinze autres jours, la contrevallation, les redoutes et les forts qui protégèrent les lignes, tout fut achevé.

Tous les Pays-Bas espagnols étaient en alarme, et offraient hommes, argent, munitions, à leur gouverneur pour sauver Arras. Le cardinal-infant accourut à Lille dans les derniers jours de juin, et y fut joint par Lamboi et par le duc Charles de Lorraine, qui, durant la dernière campagne, avait guerroyé, sans éclat et sans succès, sur les confins de la Lorraine et du Luxembourg. L'armée ennemie, forte de vingt et quelques mille hommes, vint, le 9 juillet, camper sur le mont Saint-Éloi, à deux lieues nord-ouest d'Arras, et son approche releva le courage des habitants, chez lesquels vivait toujours la vieille tradition bourguignonne hostile à la France : les gens d'Arras passaient, au dire de Richelieu, pour plus espagnols que les Castellans mêmes. Ils ne songèrent plus qu'à seconder vaillamment leur garnison, peu nombreuse (elle ne dépassait pas deux mille hommes), mais brave et bien commandée par le colonel irlandais O'Neill.

Le cardinal-infant n'osa cependant aborder de vive force les positions des Français : il entreprit de les affamer, en allant se poster vers Avesne-le-Comte, entre Arras, Hesdin et Doullens, afin d'intercepter les convois de Picardie. Il se renforçait tous les jours, et son armée finit par s'élever,

dit-on, jusqu'à vingt mille fantassins et douze mille cavaliers. Grâce à cette puissante cavalerie, l'infant fut bien près d'atteindre son but, et la détresse devint extrême parmi les assiégés, dont les communications étaient presque complètement coupées.

Richelieu, qui était accouru à Amiens avec le roi, ne lâcha pas ainsi sa proie. Il résolut de faire ravitailler les trois maréchaux par une armée entière. Il avait mandé à la hâte le gouverneur de Lorraine, du Hallier, avec une partie des troupes qui occupaient ce duché : du Hallier partit de Doullens pour le camp d'Arras, le 1^{er} août au soir, avec ses forces grossies par la maison du roi et par le corps de réserve de Picardie : environ dix-huit mille combattants escortaient plusieurs milliers de chariots pleins de munitions de guerre et de bouche. Les maréchaux de La Meilleraie et de Chaunes allèrent au-devant du convoi à la tête de six mille hommes, et le joignirent sans obstacle, le 2 août au point du jour, à mi-chemin de Doullens à Arras. Le bruit lointain de l'artillerie et les pressants messages de leur collègue Châtillon leur expliquèrent bientôt pourquoi l'ennemi n'avait point inquiété leur marche. Toute l'armée du cardinal-infant assaillait avec fureur la contrevallation des assiégés. La misère et la désertion avaient fort diminué l'armée assiégeante, et Châtillon, si l'on doit l'en croire, avait tout au plus une quinzaine de mille hommes pour défendre plus de quatre lieues de lignes et de tranchées. Par bonheur, l'hésitation des conseillers imposés par la cour d'Espagne au cardinal-infant fit perdre des moments précieux à l'ennemi, et l'attaque ne commença sérieusement que sur les neuf heures du matin. Le principal effort fut dirigé par le duc Charles de Lorraine contre le quartier du colonel allemand Rantzau, et

intrépide soldat dont le corps avait été si mutilé par la guerre, qu'on disait qu'il n'avait *plus rien d'entier que le cœur*. Un fort qui protégeait le quartier de Rantzau fut pris et repris plusieurs fois. Sur ces entrefaites, Gassion, détaché par la Meilleraie avec mille cavaliers d'élite, arriva au galop, et annonça le retour des deux maréchaux et l'approche du convoi. Les défenseurs du camp, animés par cette bonne nouvelle, opposèrent une insurmontable résistance à l'assaut désespéré qu'on leur livrait, et trois pièces de canon, avec lesquelles un habile artilleur prit en flanc les agresseurs, écrasèrent la tête de la principale colonne d'attaque. Au plus fort du combat, on vint dire à Châtillon que son fils avait été tué. « Il est bien heureux, » répondit le maréchal, « d'être mort dans une si belle occasion pour le service du roi ! » Le jeune homme n'était que blessé.

On ne tarda point à voir paraître la cavalerie de la Meilleraie et de Chaunes : une demi-heure après, le corps d'armée de du Hallier était en vue. L'ennemi n'eut plus d'autre parti à prendre que celui de la retraite, et dut s'estimer fort heureux de l'extrême fatigue du nouveau corps d'armée, arrivé à marche forcée.

Le lendemain, les généraux français sommèrent les habitants d'Arras de capituler sur-le-champ, s'ils voulaient éviter les dernières rigueurs de la guerre. Le gouverneur et les habitants répondirent qu'on y pourrait songer dans trois mois. Les ouvrages extérieurs étaient cependant au pouvoir des Français, et le 7 août, une mine qui joua ouvrit une large brèche au rempart. La ville, alors, changea de ton, et obligea son commandant à entrer en pourparlers avec les Français. Ceux-ci n'eurent garde de pousser au désespoir les gens d'Arras, et se rendirent faciles sur

les conditions. La capitulation fut signée le 9 août, à la vue de l'armée du cardinal-infant, qui, averti de ce qui se passait, revint jusqu'à une portée de canon du camp français, puis s'arrêta, jugeant le succès d'une seconde attaque impossible. La garnison fut conduite à Douai avec les honneurs militaires. La ville, en changeant de maître, garda ses privilèges, et stipula, au nom de la province, le maintien du conseil souverain (parlement) d'Artois ¹ et des États Provinciaux, l'exemption de la gabelle du sel et l'interdiction d'établir aucun impôt, sinon du consentement des États. La ville eut aussi grand soin de stipuler que « le *saint cierge* et les autres reliques » ne pourraient être transportés hors de ses murs, et que la liberté de conscience n'y pourrait être introduite. Arras demeurait espagnole en religion tandis qu'elle cessait de l'être en politique ².

La conquête de ce chef-lieu de province, si longtemps le boulevard des Pays-Bas contre la France, la *recouvrance* de cet antique fief enlevé depuis si longtemps à la couronne, excita dans la nation un long frémissement de joie. On sentit que c'était là une de ces conquêtes qui ne se perdent pas, et l'on y vit le commencement de l'absorption des provinces belgiques dans l'unité française. Il était naturel que l'Artois, espèce de triangle serré, sur deux de ses côtés, par la Picardie, cédât le premier au mouvement d'extension de la France.

L'armée était trop fatiguée, et le siège d'Arras avait trop coûté, pour qu'on essayât d'achever, cette année, l'as-

¹ Une ordonnance du 15 février 1644 subordonna le conseil d'Artois au parlement de Paris pour les appels. Isambert, XVI, 535.

² Succincte narration, 2^e sér., t. IX, p. 350. — Recueil d'Aubéri, t. II, p. 514-506. — Mercure François, t. XXIII, p. 515-546. — Mém. du maréchal de Grammont, 2^e sér., t. VII, p. 250. — Mém. de Montglat, ibid., t. V, p. 90-96. — Mém. de Puy-Ségur, ap. Levasseur, t. VI, p. 52.

sujettissement de l'Artois : Richelieu estima la campagne bien employée.

Entre les réjouissances de la prise d'Arras et celles de la prise de Turin, un second fils naquit à Louis XIII (21 septembre 1640). Cet enfant fut nommé Philippe, et porta le titre de duc d'Anjou, jusqu'à ce que Gaston, mourant sans enfant mâle, lui eût transmis le duché d'Orléans. Philippe devait être la tige de la maison d'Orléans.

Du côté de la mer, la campagne fut nulle dans les parages d'Italie, où commandait l'archevêque Sourdis. Richelieu eût voulu qu'on enlevât les portes de Nice et de Villefranche au cardinal Maurice de Savoie, et qu'on allât imposer un nouveau traité aux pirates d'Alger et de Tunis¹. Sourdis n'entreprit rien de tout cela, et s'excusa sur la jalousie du comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui ne le secondait pas, et sur le mauvais état des galères. Il envoya un défi au duc de Ferrandina, commandant de la flotte espagnole, qui ne l'accepta point, et alla croiser devant Naples, sans y déterminer d'insurrection, comme il l'avait espéré. La flotte du *Ponant* fut plus heureuse que celle du *Levant*. Richelieu l'avait confiée à son neveu, au marquis de Brezé, fils du maréchal de ce nom, en lui donnant pour lieutenant un vieux et habile marin, le commandeur des Gouttes. Le cardinal avait d'abord destiné aux commandements maritimes un autre de ses neveux, Pont-Courlai; mais celui-ci, quoiqu'il se fût bravement

¹ Voyez le projet de traité dans la correspondance de Sourdis, t. II, p. 420-427. Il est intéressant pour ce qui concerne les comptoirs français du Bastion de France, de Bone, de Collo (El Qôl), de La Calle, du cap Nègre. Ces établissements, autorisés par le sultan, dataient de 1566 environ. La pêche du corail sur toute cette côte se faisait alors par les Français, qui, aujourd'hui, l'ont presque entièrement abandonnée aux Italiens.

comporté à la bataille navale de Gènes, avait montré un tel esprit de désordre et d'inconduite, que son oncle l'avait destitué. Richelieu voulait bien employer ses parents, mais à condition qu'ils s'en montrassent dignes. Brezé, jeune homme d'un naturel héroïque, ne devait pas tromper ainsi l'attente du cardinal. Il débuta par assaillir, dans les eaux de Cadix, la flotte des Indes-Occidentales qui partait pour le Mexique. Les Espagnols comptaient trente-six navires de guerre, parmi lesquels dix galions de quatorze à quinze cents tonneaux et quatre de mille à douze cents. Les Français n'avaient que vingt et un vaisseaux, la plupart d'une force bien inférieure ; mais aux vaisseaux étaient joints neuf de ces brûlots dont la marine française savait faire un si terrible usage. L'agilité des nefs françaises et la supériorité de leurs artilleurs, plus encore que les brûlots, décidèrent la victoire. Deux galions espagnols furent brûlés : l'amiral Castignosa fut coulé avec son navire par l'amiral français ; trois autres galions, richement chargés, sombrèrent encore (22 juillet). Le reste de la flotte espagnole se réfugia entre les forts de la rade de Cadix, où Brezé eût suivi l'ennemi, si son conseil ne l'eût dissuadé d'une entreprise trop téméraire. Son succès était encore assez brillant. L'impuissance des lourds galions espagnols à manœuvrer et à s'entre-secourir était démontrée à chaque rencontre, sans que l'Espagne fit rien pour remédier aux causes de tant de désastres¹.

Quelques mouvements populaires contre les impôts, mouvements qui, à Moulins et à Clermont, ne dépassèrent pas l'émeute, mais arrivèrent jusqu'à la révolte armée dans l'Armagnac, le Comminges, l'Astarac, le Pardiac, n'ac-

¹ Relation dans la correspondance de Sourdis, t. II, p. 244. — Lévassor, t. VI, p. 68. — Gazette de France du 14 septembre 1610.

quirent pas l'importance qu'avait eue l'insurrection nor-mande, et ne troublèrent pas sérieusement la joie du gou-vernement français. L'intendant de Guyenne, avec un petit corps de troupes, dissipa les paysans soulevés de la Haute Gascogne. Quelques rebelles pris dans une escar-mouche furent exécutés : une amnistie fit mettre bas les armes à tout le reste (*Mercur*, XXIII, 512). Les faibles agitations de la France passèrent inaperçues auprès des révolutions qui bouleversaient la monarchie espagnole, et dont le retentissement étouffait presque le bruit des vic-toires de Casal, d'Arras, de Turin et de Cadix.

Les antiques libertés des royaumes ibériens avaient suc-cessivement disparu, depuis un siècle, sous l'invasion croissante du despotisme. Charles-Quint avait vaincu les *comuneros* de Castille, et réduit les cortès castillanes à une complète nullité : Philippe II avait, d'une main, courbé violemment le Portugal sous le joug de l'Espagne, de l'au-tre, décapité la liberté aragonaise avec le *justiza* qui en était la personnification. Seules, aux deux extrémités de la chaîne des Pyrénées, la Catalogne et la Biscaye étaient res-tées debout et libres au milieu de cet abaissement général. La Biscaye formait trois véritables républiques sous la su-zeraineté du Roi Catholique : la Catalogne, avec ses an-nexes, le Roussillon et la Cerdagne, ne connaissait, dans le superbe monarque de l'Espagne et des Indes, que l'hé-ritier des comtes de Barcelonne, et s'estimait si peu une province castillane, qu'elle prétendait que ses envoyés fus-sent traités à Madrid sur le pied des ambassadeurs étran-gers ; elle avait conservé plus d'affinités avec le Languedoc et la Provence qu'un siècle et demi d'union ne lui en avait donné avec la Castille. La Catalogne et la Biscaye ne partici-paient ni aux charges ni aux avantages de la Castille, et se

voyaient exclues, comme *étrangères*, du commerce des deux Indes. L'esprit provincial et fédéraliste le plus extrême se trouvait ainsi en face de la monarchie la plus despotique. Philippe IV et Olivarez voulaient faire cesser cette anomalie et assimiler la vie exceptionnelle de ces contrées, non point à une vie plus générale, mais à la mort commune! En France, chaque pas du gouvernement central était un progrès de la civilisation et de la force nationale : en Espagne, c'était le contraire.

Les premières tentatives dirigées contre les franchises catalanes et basques avaient été repoussées avec vigueur par les magistrats électifs de ces contrées, et le cabinet de Madrid semblait avoir pris son parti relativement à la Biscaye; mais il continuait de faire une sorte de guerre sourde à la Catalogne, province beaucoup plus importante et dont les privilèges le gênaient bien davantage. Les Catalans, néanmoins, en 1639, témoignèrent d'abord un grand zèle pour la défense du Roussillon; mais le siège de Salces lassa bientôt ce zèle. La désertion éclaircit les troupes catalanes, peu aguerries et tourmentées tour à tour par les chaleurs et par les grandes pluies. Les corps municipaux (*ayuntamientos*) se relâchèrent dans le service des fournitures militaires. Le pouvoir royal, heureux d'avoir un prétexte de sévir, agit aussitôt avec la dernière violence. Olivarez manda au vice-roi de Catalogne qu'il forçât les hommes d'aller à la guerre, dût-on les y traîner garrottés, et les femmes de porter sur leurs épaules le blé, le foin et la paille pour l'armée; qu'il ôtât les lits aux gentilshommes les plus qualifiés du pays pour le coucher des soldats!... On peut juger quel effet produisirent de tels procédés sur ce peuple aussi violent que la mer qui bat ses

rivages, aussi fier et aussi dur que les rocs de ses montagnes¹.

Ce fut bien pis, lorsqu'après la reprise de Salces, au commencement de 1640, l'armée royale du marquis de Los Balbases fut mise en quartiers d'hiver dans la Catalogne et le Roussillon, contrairement aux privilèges du pays, et que les soldats castillans, napolitains, irlandais, stupidement encouragés par leurs chefs à mater la province, se mirent à piller les villages et même les églises, à outrager les femmes, à traiter ces populations mal endurantes comme on traitait les malheureux pays qui étaient le théâtre de la guerre générale. Sur ces entrefaites, Olivarez ordonna au vice-roi de lever six mille soldats dans la Catalogne et ses dépendances, *pour faire voir du pays aux Catalans* et leur apprendre à servir Sa Majesté Catholique, partout et contre tous, comme les autres sujets de la monarchie. A la nouvelle de cette violation des privilèges qui exemptaient les Catalans de servir hors de chez eux, les divertissements du carnaval furent interrompus à Barcelone : l'aspect du pays devint de plus en plus sombre, la fermentation croissant d'une part, les excès des troupes de l'autre. L'évêque de Gironne excommunia en masse les auteurs des violences et des sacrilèges qui désolaient son diocèse. Le vice-roi fit arrêter deux des trois députés généraux qui représentaient les trois états de Catalogne et formaient le véritable pouvoir exécutif de la province. L'explosion ne se fit pas

¹ Recueil d'Aubéri, t. II, p. 565-567. — D. Francisco Manuel de Melo, *Guerra de Catalunya*, t. I, c. 74-77. Voyez les curieux détails donnés par Melo sur la violence des mœurs catalanes; c'était la chose la plus ordinaire du monde que d'aller à la montagne, c'est-à-dire de se faire brigand (*bandolero*), pour peu qu'on eût quelque chose à démêler avec la justice. On n'en était pas plus mal vu, et l'on n'y attachait aucune idée de déshonneur.

attendre. Aux approches de la Fête-Dieu, des bandes de montagnards descendaient, chaque année, afin de louer leurs bras aux propriétaires de Barcelonne et des environs pour le temps de la moisson. Quand ces hommes à demi sauvages, qui ne marchaient jamais sans le *trabuco* (tromblon) en bandoulière et la *navaja* (couteau) à la ceinture, se virent réunis au nombre de plusieurs mille, rien ne put les contenir : ils entrèrent dans Barcelonne et coururent sus avec furie aux Castillans, aux *étrangers*. Le peuple de la ville se joignit aux montagnards. Tout ce qu'on put saisir de Castillans fut mis en pièces. Le comte de Santa-Coloma, vice-roi de Catalogne, fut massacré au moment où il essayait de gagner le port et de s'embarquer (7 juin 1640). Toutes les villes de la Catalogne et du Roussillon suivirent l'exemple de la capitale. L'armée, qui ne comptait plus qu'environ huit mille hommes, fut acculée dans Collioure, Salces et Roses, et ne parvint à conserver, entre les grandes villes, que Perpignan, qui s'était révoltée comme les autres, mais qui, écrasée de bombes par sa citadelle, fut obligée de laisser rentrer les Espagnols.

La cour d'Espagne, étourdie de cet éclat terrible, effrayée de l'agitation qui régnait en Portugal, en Aragon, dans les îles Baléares, dans la Sicile, dans le royaume de Naples, recula, au moins en apparence, et tâcha de substituer la ruse à la force : elle entra en pourparlers avec les envoyés de la Députation Générale de Catalogne et du conseil des Cinq (municipalité de Barcelonne), et remplaça le malheureux Santa-Coloma par le duc de Cardona, grand seigneur catalan assez populaire, qui partit de Madrid avec un ordre public d'accorder satisfaction à la province contre les soldats, et reçut à son arrivée un ordre secret de n'en rien faire. Le nouveau vice-roi, épouvanté

du chaos dans lequel on le précipitait, mourut bientôt de peur ou de chagrin. L'évêque de Barcelonne, qu'on lui donna pour successeur, se prêta aux desseins de la cour, et s'efforça d'amuser les Catalans, pendant qu'Olivarez travaillait à les diviser, amenait adroitement l'importante ville de Tortose à trahir la cause catalane, et s'assurait ainsi du Bas-Èbre. Les députés généraux de Catalogne ne furent pas dupes des artifices castillans : dès le mois d'août, ils adressèrent des propositions secrètes au gouvernement français par l'intermédiaire du gouverneur de Leucate, et, le 29 de ce mois, Louis XIII donna pouvoir au sieur du Plessis-Besançon de traiter avec les représentants de la Catalogne pour l'établissement d'une république catalane sous la protection française. Louis XIII éprouva peut-être quelque hésitation et quelques scrupules : Richelieu n'en eut aucun ; partout, il traitait avec les révolutions populaires ; il faisait plus, il les provoquait, il reconnaissait leur légitimité ; qu'on lui en fasse un mérite ou un crime, on doit reconnaître qu'il n'hésita jamais entre l'intérêt de l'État, de la grandeur nationale, et l'intérêt des principes monarchiques, lorsque ces deux intérêts se trouvèrent en opposition.

Les *Bras* (*Brassos*) ou *Cortes* de la Catalogne, assemblés à Barcelonne en septembre, tentèrent une dernière démarche auprès de Philippe IV, avant de rompre le lien de l'unité espagnole. Ils prièrent le Roi Catholique de rappeler les troupes qui occupaient le Roussillon et de contremander celles qui s'avançaient vers la frontière d'Aragon et le Bas-Ebre, et lui déclarèrent qu'ils défendraient leurs libertés jusqu'à la mort. Le roi fit arrêter les envoyés des Etats. Les Catalans expédièrent le manifeste de leurs griefs à tous les princes des états chrétiens : La

guerre avait déjà recommencé en Roussillon. Le gouverneur de Leucate, d'Espanan, marcha au secours des insurgés roussillonnais avec un corps de troupes françaises, et fit lever le siège d'Ille au général espagnol don Juan de Garaye. L'envoyé du roi, du Plessis-Besançon, fut reçu à Barcelonne en audience publique par la Députation Générale, et rappela aux Catalans les antiques liens qui avaient uni à la couronne de France leur *principat* fondé par les Franks, par Charlemagne et ses successeurs.

Le gant était jeté. La Catalogne envoya au roi de France neuf otages de sa foi, trois ecclésiastiques, trois nobles, trois bourgeois, et, le 16 décembre, les députés généraux signèrent, avec du Plessis-Besançon, un traité par lequel le roi s'obligeait de fournir aux Catalans des officiers pour commander leurs troupes, plus un corps auxiliaire de huit mille hommes, à leurs frais. La Catalogne et ses annexes, dans le cas où ils s'accommoderaient avec le roi d'Espagne, s'engagèrent à ne jamais participer à aucune attaque contre la France. Les ports de la Catalogne et du Roussillon seraient ouverts dorenavant aux flottes françaises¹.

On reçut en même temps à Paris la nouvelle du traité de Barcelonne et celle d'un événement plus grand encore, de la révolution de Portugal.

Soixante ans d'union, sous un gouvernement humain et habile, eussent suffi, sans doute, pour enchaîner irrévocablement l'un à l'autre deux peuples que la nature a destinés à être unis, que les hasards des guerres du moyen âge avaient séparés ; et pourtant, après soixante ans, le

¹ Dumont, Corps diplomatique, t. VI, p. 196. — Fr. de Melo, *Guerra Catalana*, l. I, c. 53-99 ; l. II, passim ; l. III, c. 1-42. — Levassor, t. VI, p. 4-21 ; 65-68. — Grifet, t. III, p. 278-299.

Portugal n'était pas plus espagnol que le premier jour. Au lieu de l'attacher à l'Espagne par les avantages réciproques de la communauté, on l'avait humilié, appauvri systématiquement. Son amour propre national, que tant de grands souvenirs rendaient légitime, avait été brutalement froissé ; ses intérêts avaient été incessamment lésés, soit par les impôts levés arbitrairement et dépensés au profit de la Castille, soit par les désastres maritimes et coloniaux de la monarchie, qui retombaient en majeure partie sur lui. La marine militaire et marchande du Portugal avait été presque détruite dans les guerres provoquées par le gouvernement de Madrid : les ports étaient déserts ; les arsenaux, vidés par les Espagnols, qui employaient toutes les ressources du Portugal à armer la Castille, et qui laissaient les côtes portugaises sans défense et les colonies des Indes Orientales, du Brésil et de l'Afrique livrées aux invasions des Hollandais et des Anglais. Tant que l'Espagne ne fut point engagée dans une guerre continentale, le Portugal souffrit en silence ; mais, du jour où la France eut commencé une lutte mortelle contre les héritiers de Philippe II, le Portugal releva le tête, et son attitude devint de plus en plus menaçante. Dès 1638, on a vu que les relations s'étaient établies entre le ministère français et quelques personnages considérables du Portugal. Sans le caractère incertain du duc de Bragance, descendant des anciens *Rois Très-Fidèles*, et candidat destiné au trône par les patriotes¹ portugais, l'insurrection eût probablement éclaté dès cette époque ; mais don João de Bragance hésita longtemps

¹ L'expression de *bons patriotes* a été employée pour la première fois, à notre connaissance, dans un manifeste des mécontents wallons en 1654. — *Mercure français*, t. XX, p. 291. — Cette date nous a paru intéressante à signaler en passant.

à jouer sa vie et les grands biens que l'Espagne avait laissés à sa maison. Il se décida enfin, excité par sa femme, la courageuse Louise de Gusman, lorsque la cour de Madrid l'eut mandé avec l'élite de la noblesse portugaise, pour l'envoyer contre la Catalogne. Les Portugais imitèrent les Catalans au lieu de les combattre. Le 11 décembre, l'intendant du duc de Bragançe, Pinto-Ribeiro, qui avait organisé la conjuration pour et quasi sans son indolent maître, donna le signal par un coup de pistolet tiré dans le palais royal de Lisbonne. La révolte triompha presque sans combat : le ministre dirigeant, Vasconcellos, arrogant et servil instrument de la tyrannie castillane, fut mis à mort ; la vice-reine Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue¹, fut arrêtée et gardée en otage, et le duc de Bragançe fut proclamé roi sous le nom de Jean ou João IV. Tout le royaume, puis toutes les colonies, suivirent le mouvement de Lisbonne. Les faibles détachements espagnols disséminés dans les possessions portugaises, surpris par la soudaineté et l'unanimité de l'insurrection, furent partout hors d'état d'opposer une résistance sérieuse. De tout ce qui avait appartenu autrefois au Portugal, l'Espagne ne garda que Ceuta. Cette révolution, contraire au mouvement général qui porte les nations modernes à se compléter, et contraire surtout aux destinées providentielles de la Péninsule ibérique, mais rendue absolument inévitable par les aberrations et les iniquités de Philippe II et de ses successeurs, s'accomplit avec une facilité qui fit bien voir à quel point l'Espagne était affaiblie !

Les *Cortès* portugaises, assemblées à Lisbonne le 28 jan-

¹ Belle-mère de la princesse régente de Mantoue.

vièr 1641, confirmèrent solennellement l'élévation du duc de Bragançe au trône, et déclarèrent que le *roi de Castille*, eût-il possédé des droits légitimes sur la couronne de Portugal, au lieu d'être, comme il était, *un usurpateur intrus*, aurait perdu ses droits par sa tyrannie, les sujets pouvant, selon le droit naturel et humain, pourvoir à leur conservation et à leur défense en déposant un roi qui abuse de son autorité.

Le nouveau roi de Portugal se hâta de contracter alliance avec la France et la Hollande, qui lui promirent, chacune, vingt vaisseaux de guerre pour l'aider à se défendre contre Philippe IV. L'Angleterre et la Suède le reconnurent également, mais ne signèrent avec lui que des traités de commerce¹.

Le gouvernement espagnol, que l'insurrection des deux extrémités de la Péninsule pressait ainsi par les deux flancs, n'avait pas les moyens de reconquérir à la fois la Catalogne et le Portugal : il avait dirigé toutes ses troupes disponibles, une vingtaine de mille hommes, vers l'Èbre et la Sègre; il ne les rappela point, au bruit des événements de Lisbonne, et s'efforça d'étouffer d'abord la rébellion catalane, qu'il jugeait la plus dangereuse en raison du voisinage de la France. Le marquis de Los Velez, nommé à la vice-royauté de Catalogne, entra dans l'intérieur de la province par Tortose, qui s'était soumise, et s'avança, le fer dans une main, la torche dans l'autre. Les petits villes de Xerta et de Cambrils, ayant essayé de se défen-

¹ Dumont, Corps diplom., t. VI, p. 202-207 ; 214-218. — Weiss, l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons, t. I, p. 376-386. — Mémoires français, t. XXIII, p. 739-812. — Levassor, t. VI, p. 138-193. — Le différend relatif au Brésil et aux autres colonies fut ajourné à dix ans par la Hollande et le Portugal; les Hollandais finirent par rendre ce qu'ils occupaient au Brésil.

dre, furent, la première, emportée d'assaut, la seconde, forcée de se rendre à discrétion : l'une et l'autre furent brûlées, et leurs habitants, égorgés en masse. Le comte de Rocafuerte, commandant de Cambrils, un des premiers seigneurs de la Catalogne, fut pendu par les pieds aux créneaux du rempart. Los Velez se porta de là sur Tarragone. A la nouvelle de la marche des Castellans, la députation générale de Catalogne s'était hâtée d'appeler les Français, et le gouverneur de Leucate, d'Espanan, avait franchi les Pyrénées avec trois mille fantassins et un millier de chevaux. D'Espanan courut à Tarragone, où était le quartier général des Catalans ; mais il trouva leur petite armée presque entièrement dispersée par la terreur panique qu'avait causée le massacre de Cambrils. D'Espanan ne crut pas pouvoir se maintenir dans Tarragone ; il capitula pour la ville et pour lui-même, et promit de reconduire ses troupes en France.

La cause de l'insurrection eût été perdue, sans l'énergie du député général du clergé, Claris, chanoine d'Urgel, et de l'envoyé français du Plessis-Besançon. Le premier exhorta ses collègues et les habitants de Barcelonne à s'en-sevelir sous les débris de cette grande cité, plutôt que d'en ouvrir les portes aux bourreaux de leurs frères : le second annonça de nouveaux et de plus grands secours au nom du roi de France, et organisa la défense avec une célérité et une intelligence admirables. La fureur avait succédé à l'épouvante : tout s'était armé, jusqu'aux moines ; les députés généraux et la ville de Barcelonne s'ôtèrent toute chance de pardon, et répondirent aux sommations du vice-roi castillan par un second traité, non plus d'alliance, mais de réunion avec la France. Le 25 janvier 1641, furent arrêtées les conditions sous lesquelles la Catalogne

et ses annexes se donnaient à la couronne de France, « pour y demeurer perpétuellement unies. » Le Roi Très-Christien, dit le traité, observera les usances, capitulations et toutes dispositions contenues au livre des Constitutions, et tous les privilèges, libertés et honneurs des églises, des trois états, des villes et des particuliers. Toutes les dignités, tous les offices et bénéfices ecclésiastiques et laïques, la vice-royauté exceptée, ne seront conférés qu'à des Catalans. Les villes conservent le droit de s'imposer elles-mêmes pour leurs nécessités, sans contrôle de la part du roi, si ce n'est en cas de fraude ou dol. Les conseillers de la ville de Barcelonne garderont la prérogative de se couvrir devant les personnes royales. La députation générale est maintenue dans sa souveraine juridiction civile et criminelle. Le conseil royal (conseil du vice-roi, ne pourra siéger qu'à Barcelonne : en cas d'infraction des privilèges publics ou particuliers, « venant du fait de Sa Majesté ou de son lieutenant, » le jugement souverain appartiendra à un tribunal formé de membres des trois états et de membres du conseil royal, *non suspects*. Le principat de Catalogne et les comtés de Roussillon et de Cerdagne s'engagent à servir le roi « dans la province et non hors d'icelle, » avec quatre mille fantassins et cinq cents chevaux, sans préjudice d'autres plus grands services *volontaires* en cas de nécessité.

Parmi ces stipulations empreintes d'une fierté républicaine, éclate, comme une dissonance sinistre, l'article suivant :

« Que le tribunal de l'inquisition demeurera en Catalogne, ... et sera directement sujet à la congrégation de la sainte inquisition de la cour de Rome. ... »

Ainsi, ce peuple, en secouant le joug de ses tyrans, conservait précieusement le fléau que ses tyrans lui avaient

apporté et que ses aïeux avaient autrefois tâché en vain d'écartier de leurs têtes : il brisait les chaînes matérielles de la Castille, mais il restait asservi à la pensée de Ximenez et de Philippe II. Ce fait dit tout sur la profondeur du mal moral qui dévorait l'Espagne¹.

A peine le pacte était-il signé, que les Castillans parurent devant Barcelone. Ils accouraient sans artillerie et sans équipage de siège, croyant emporter cette capitale par un coup de main. On ne les attendit pas derrière les murailles : un brave officier français, nommé Sérignan, sortit avec tout ce qu'il y avait de cavaliers français et catalans dans la ville, et, soutenu par le feu des remparts, culbuta la cavalerie ennemie qui venait insulter les portes. Les Castillans, étonnés, se rallièrent et assaillirent, avec toutes leurs forces, le Mont-Juich, colline qui commande Barcelonne comme Montmartre commande Paris. Il n'y avait sur le Mont-Juich qu'une redoute inachevée : trois cents Français, commandés par le sieur d'Aubigni, et quelques centaines de Catalans, défendirent ce poste décisif avec tant de vigueur, et furent si bien secondés par une furieuse sortie des Barcelonais, que l'ennemi, après un assaut de quatre heures, fut obligé de battre en retraite. Dans la nuit, Los Velez ramena son armée découragée sur Tarragonne (27 janvier) : trois mille recrues désertèrent en chemin. La Motte-Houdancourt, qui avait commandé avec tant d'éclat en Italie ; l'année précédente, sous les ordres du comte d'Harcourt, vint se mettre à la tête des troupes franco-catalanes, et les Espagnols furent réduits à la

¹ Le traité dans Dumont, t. VI, p. 497 et suivantes. M. E. Sue a interverti les deux traités du 16 décembre et du 25 janvier en les réimprimant dans la Correspondance de Sourdis, t. II, p. 490-510.

défensive en Catalogne comme sur les frontières du Portugal,

Le gouvernement français avait d'abord projeté d'assiéger les portes de Collioure et de Roses, et d'assurer la conquête du Roussillon, avant de nettoyer le midi de la Catalogne; mais les Catalans réclamèrent si vivement l'attaque immédiate de Tarragone, que Richelieu crut devoir les satisfaire. On donna seulement au prince de Condé environ huit mille hommes pour tenir la campagne en Roussillon, et prendre Elne et quelques autres petites places; le reste des troupes assemblées en Languedoc joignit La Motte devant Tarragone, et l'archevêque Sourdis eut ordre de compléter le blocus du côté de la mer (fin avril, commencement de mai). Sourdis vint avec la flotte du Levant, après avoir capturé sur son passage une dizaine de vaisseaux et deux galères¹. La Motte, de son côté, eut le dessus, dans toutes les rencontres, sur le marquis de Botera, vice-roi de Valence, qui avait succédé à Los Velez dans le commandement des troupes castillanes et qui s'était établi sous le canon de Tarragone avec huit à dix mille hommes, force à peu près égale à celle des assaillants. La Motte-Houdancourt brûlait d'égaliser la gloire qu'avait acquise son ancien chef Harcourt devant Turin: la situation avait quelque analogie, et ce même Lleganez, qui avait tenté en vain le secours de Turin, rappelé d'Italie en Espagne, était précisément chargé, en ce moment, de secourir Tarragone. La Motte fortifia si bien le col de Balaguer, sur le chemin de Tortose à Tarragone, que Lleganez, qui formait un corps d'armée à Tortose, n'osa rien entrepren-

¹ Deux vaisseaux et une patache (transport) français, demeurés en arrière, se dévouèrent intrépidement contre dix-neuf galères ennemies, et parvinrent à les repousser. Correspondance de Sourdis, t. II, p. 592.

dre. Malheureusement, la ressemblance entre Tarragonne et Turin n'était pas complète : la situation maritime de la ville catalane donnait à ses possesseurs double chance de salut, et le blocus était beaucoup plus difficile par mer que par terre, les généraux français n'ayant pas les ressources nécessaires pour élever des forts sur les points principaux du rivage. L'Espagne fit des efforts désespérés, et engagea, comme enjeu, tout ce qui lui restait de marine. Dans la nuit du 15 juin, le général des galères, Ferrandina, essaya de *forcer la garde*, avec vingt et une galères espagnoles et génoises à la solde d'Espagne. Le premier vaisseau français que rencontrèrent les Espagnols mit leur galère capitane hors de combat par sa première décharge, écarta les autres par son feu terrible, et donna le temps à la flotte française d'arriver à son aide. Ce vaisseau était commandé par un jeune huguenot dieppois, nommé Abraham Duquesne, déjà illustré par ses exploits dans la campagne navale de 1638.

Le 4 juillet, Ferrandina revint à la charge, renforcé par vingt galères de Naples et de Sicile. Les Français avaient une quinzaine de vaisseaux, dix-neuf galères et cinq brûlots. Douze galères ennemies pénétrèrent dans le port de Tarragonne : les vingt-neuf autres furent repoussées par la redoutable artillerie française. Duquesne et plusieurs autres capitaines français suivirent les douze galères dans le port, et lancèrent sur elles les brûlots. Une galère fut prise ; sept furent brûlées ou coulées bas ; trois, entièrement fracassées.

Les Espagnols ne perdirent pas courage : le duc de Ferrandina opéra sa jonction avec une flotte de trente-cinq vaisseaux armés à Cadix et à Carthagène, sous les ordres du duc de Maqueda, général des galions. La flotte fran-

çaise du L
 était trop
 les armées
 Tarragon
 lamment
 mais il fut
 un grand
 trassent de
 nemis fut
 calme pla
 flottes, So
 commence
 quaient ;
 opéré. On
 de Proven

Bien qu
 chèrement
 navales co
 ne put voi
 manqué,
 jour, ma
 vif ; son
 ques qui
 Sourdis d
 nistre de
 faits, par
 l'envoya e
 au pape d
 serait char
 et la vie d
 ami eût p
 de l'arche

de tous les meilleurs officiers de la flotte paraissent disculper complètement Sourdis. Ce qui est curieux, c'est que Ferrandina fut emprisonné, de son côté, pour n'avoir pas détruit la flotte française¹.

La Motte-Houdancourt, soutenu, avec courage et constance, par les populations catalanes, resta maître des passages entre Tarragone et Tortose, et empêcha Lleganez de pénétrer dans l'intérieur de la province, aussi bien par Lerida et la Sègre, que par le littoral. L'acceptation solennelle par Louis XIII du pacte du 23 janvier (18 septembre) resserra le lien de la Catalogne avec la France. Le plus grand profit que tira l'Espagne du secours de Tarragone ne fut point en Catalogne, mais en Andalousie : une insurrection était préparée dans ce pays par le capitaine général même, par le duc de Medina-Sidonia, et devait être appuyée par la flotte combinée de France, de Hollande et de Portugal : c'était là ce qui avait détourné la flotte du Ponant de rejoindre Sourdis. Medina et ses Andaloux, à la nouvelle de l'échec de Tarragone, renoncèrent à leurs desseins².

C'était bien malgré lui que Richelieu n'avait pas porté de plus grandes forces en Catalogne. Au milieu de triomphes lointains, il s'était vu assailli par des périls intérieurs plus pressants qu'aucuns de ceux qu'il eût jusque-là surmontés. L'hydre, tant de fois mutilée, dressait toujours

¹ Sourdis avait épousé chaudement les intérêts du clergé contre le gouvernement dans les derniers débats; cette circonstance, que nous révèle Montchal (p. 136), aide à comprendre la disgrâce du belliqueux archevêque.

² Sur l'ensemble de la campagne de Catalogne, voy. Correspondance de Sourdis, t. II, p. 485-680; t. III, p. 4-110. — Succincte Narration, 2^e sér., t. IX, p. 351-355. — Mercure françois, t. XXIII, p. 633-668; XXIV, p. 106-206. — Mém. de Mangiat, 3^e sér., t. V, p. 113-116. — Levassor, t. VI, p. 493-500, 561-577.

contre lui de nouvelles têtes. Sedan, cette sorte place-frontière, domaine d'un prince amphibie, moitié sujet, moitié souverain, devenait l'objet des alarmes de Richelieu, comme jadis, des soucis de Henri IV. Le comte de Soissons y séjournait depuis quatre ans dans une immobilité forcée, attirant vers son asile les yeux et le vague espoir de tous les mécontents : le jeune duc Henri de Guise, fils et héritier de l'ex-roi de la Ligue, de Charles de Guise, mort récemment à Florence, était venu joindre à Sedan le comte de Soissons et le maître de la place, le duc de Bouillon, aussi suspect à Richelieu que les deux autres. Bouillon, soit ressentiment de n'avoir point été assez recherché du ministre, soit influence de sa femme, sujette de l'Espagne, soit plutôt désir de jouer un rôle bruyant en France, était en effet animé des plus mauvaises intentions : il avait l'ambition inquiète, mais non pas tout à fait la capacité de son père. Richelieu ne doutait pas que les trois princes réunis à Sedan ne correspondissent, en France, avec le duc César de Vendôme et ses deux fils, les ducs de Mercœur et de Beaufort, qui commençaient à faire quelque figure dans les armées, au dehors, avec la duchesse de Chevreuse¹, les ducs de Soubise et de La Valette, et d'autres mécontents moins notables, qui s'était groupés autour de la reine-mère en Angleterre. La compression de plus en plus sévère qu'exerçait le pouvoir avait aigri et multiplié les haines, tout en les contenant par la peur. Personne n'osait agir, mais une infinité de gens faisaient des vœux pour quiconque agirait. Le ministre n'avait pas seulement à surveiller la haute noblesse et les parlements : à la cour même, après tant d'épurations, tant de victoires

¹ La duchesse avait derechef quitté la France en 1637, après la découverte de la correspondance d'Anne d'Autriche avec l'Espagne.

de palais achetées par des soucis ingrats et sans gloire, il s'élevait une puissance nouvelle, frivole par sa base, sérieuse par les inquiétudes qu'elle inspirait. Richelieu avait nourri dans son sein un serpent qui se retournait contre lui. Après l'éloignement de Saint-Simon, Louis XIII, préoccupé tour à tour de mademoiselle de La Fayette et de mademoiselle de Hautefort, avait passé deux ans sans favori : le cardinal, toujours malheureux auprès des dames, ne put gagner mademoiselle de Hautefort, pas plus que sa devancière; il introduisit alors, en 1638, auprès de Louis, un jeune homme de dix-huit ans, Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, fils du feu maréchal d'Effiat, brillant cavalier, plein d'agrément et de feu, qui supplanta promptement l'amie du roi. Louis XIII n'avait pas, pour la spirituelle et railleuse Hautefort, un attachement aussi profond que pour la tendre et mystique La Fayette, et mieux valait pour distraire son éternel ennui, un favori qui chassait avec lui, qu'une favorite qu'il entretenait de ses chasses : ses froides amours avec Hautefort n'allaient pas plus loin. Cinq-Mars prit racine bien plus rapidement et plus fortement que ne l'avait prévu le cardinal : voluptueux, bruyant, magnifique, ayant tous les goûts opposés aux goûts du roi, il s'attacha Louis par la contradiction même; et ses rebuffades, ses dépits, ses colères d'enfant, au lieu de rebuter le roi, l'attirèrent plus que n'auraient fait toutes les flatteries du monde, en agitant la monotonie de l'existence royale¹. Louis se plai-

¹ Malgré les étranges circonstances rapportées par Tallemant des Reaux (Historiette de Louis XIII), nous ne pouvons nous décider à admettre l'interprétation infamante que donne cet écrivain des relations de Louis XIII et de Cinq-Mars. La malignité de Tallemant ne permet pas de recevoir son témoignage, quand l'ensemble des souvenirs contemporains pèse en sens contraire, et il semble vraiment exorbitant de transformer le pudique Louis XIII en un autre Henri III. Il faut avouer cependant que Balzac semble avoir fait allusion, dans une pièce de vers latins, à des bruits répandus

gnait sans cesse de Cinq-Mars au cardinal, du ton d'un écolier qui dénonce son camarade, et Richelieu était obligé d'apaiser leurs querelles puérides; mais, après chaque querelle, il se trouvait que Cinq-Mars avait grandi en crédit. A l'humeur d'un enfant, le favori joignait l'esprit et les vices d'un courtisan; ingratitude, orgueil, convoitise effrénée. Nommé grand écuyer en 1639, il aspirait, dès 1640, aux grands commandements militaires. Le cardinal ayant traité avec une sévérité dédaigneuse ses folles prétentions, il devint l'ennemi de son bienfaiteur, et accueillit les secrètes avances du comte de Soissons et du duc d'Orléans, qui vivait tranquille, avec des maîtresses, depuis qu'on avait reconnu son mariage sans lui rendre sa femme, mais qui, tout résigné qu'il parût être à cette demi-satisfaction, ne demandait pas mieux de voir des imprudents se sacrifier de nouveau pour lui.

Richelieu s'aperçut qu'il était également dangereux, et de supporter Cinq-Mars, et d'essayer de l'abattre. Le roi tenait à son *jouet*. Pour la première fois, Richelieu dut louvoyer autour de l'obstacle au lieu de le briser.

Si la politique extérieure était, en général, la force et l'honneur de Richelieu, néanmoins les grands événements d'un pays voisin, événements que Richelieu avait contribué à préparer, mais qui dépassaient déjà son attente et qui devaient aller bien plus loin encore, pouvaient réagir sur la France, de façon à y susciter de faux, mais de redoutables rapprochements. Le plan de ce livre ne permet pas de développer ici les commencements de la Révolution d'Angleterre. Il suffit de rappeler que Charles I^{er}, depuis

sur les amours néfastes du roi; mais Balzac gardait à Louis XIII une rancune posthume pour des flatteries mal payées.

le violent renvoi du parlement qui lui avait imposé le bill des droits (en 1629), avait régné onze années sans le concours des assemblées nationales, suppléant, par toutes sortes d'exactions, aux impôts non votés, et exerçant, comme chef de l'Église et de l'État, une domination toujours arbitraire, parfois sanglante. L'archevêque de Canterbury, Laud, primat d'Angleterre, chef de ce parti anglican primitif qui ne rejetait guère du catholicisme que l'autorité papale, poussait Charles à rapprocher l'Église anglicane des rites catholiques, à tel point qu'on pouvait croire que la forme emporterait le fond, et que la reine Henriette-Marie et la cour de Rome édifiaient de hautes espérances sur ce qui faisait le désespoir des protestants. De son côté, le ministre Wentworth, comte de Strafford, prêtait aux incertitudes du roi l'appui de son inflexibilité, insultait à tous les sentiments de liberté puissamment éveillés dans le pays : les passions politiques et les passions religieuses étaient provoquées au même degré, et Strafford, ancien chef du parti parlementaire, devenu le bras et la tête du despotisme royal, cumulait, aux yeux de ses ennemis, le double caractère du tyran et du traître, et soulevait des haines exaltées jusqu'à la fureur. Sur ces entrefaites, éclata l'insurrection écossaise contre l'uniformité du culte que Laud avait persuadé à Charles d'établir dans la Grande-Bretagne. Le succès de la rébellion montra sur quelles bases fragiles reposait le despotisme. Charles, après une transaction avortée avec l'Écosse, se risqua à convoquer un nouveau parlement pour lui demander des subsides de guerre (avril 1640). Le parlement débuta par les griefs avant de discuter les subsides. Charles le congédia et reprit la guerre avec quelques ressources extraordinaires fournies par l'Irlande et par le clergé.

Les Ecossais prévirent l'attaque du roi, envahirent le nord de l'Angleterre, et chassèrent devant eux les troupes royales. Il fallut demander une trêve au presbytérianisme victorieux, et rappeler un parlement à Westminster (3 novembre 1630). Celui-là devait, non pas être brisé par le roi, mais briser le roi : celui-là fut le *long parlement*.

Son début fut terrible : la chambre des communes commença par exiger le retour aux anciennes rigueurs contre le papisme, le rétablissement des pasteurs puritains déposés, la déposition des pasteurs anglicans suspects de tendance au papisme, la suppression du banc des évêques à la chambre des lords, l'abolition de tous les tribunaux d'exception : elle ordonna des poursuites contre tous les agents du pouvoir qui avaient pris part à des actes arbitraires, et accusa Strafford et Laud à la barre de la chambre des lords. On sait avec quelle violence fut poussé le procès de Strafford et comment les lords, puis le roi, qui avait juré à Strafford de le défendre, cédèrent aux menaces des communes et du peuple, et sacrifièrent ce malheureux ministre, qui porta enfin sa tête sur l'échafaud, le 12 mai 1641.

Il n'y avait plus de rapports entre Strafford et Richelieu qu'entre le parlement de Paris et le parlement de Westminster, qu'entre la situation de la France et celle de l'Angleterre ; mais les passions n'en cherchaient pas moins des allusions et des exemples dans cette catastrophe d'un ministre superbe et dans ce triomphe d'une assemblée sur le pouvoir absolu.

Richelieu prit l'offensive, avec sa décision accoutumée, non pas contre les actes, mais contre les espérances de ses ennemis. Le 21 février 1641, il mena le roi porter au parlement une déclaration qui commençait par un majes-

tueux exposé des bienfaits de l'unité monarchique, qui porte les États au plus haut point de la gloire, et sur la nécessité de maintenir tous les ordres de l'État dans les limites de leurs fonctions respectives. L'édit rappelait ensuite toutes les déclarations royales publiées contre les prétentions du parlement depuis le temps de François I^{er}, puis déclarait que le parlement n'avait été établi que pour rendre la justice aux sujets, et lui interdisait de prendre connaissance d'aucune affaire concernant l'administration et le gouvernement de l'État. Le parlement, était-il dit, ne doit apporter aucunes modifications aux édits : il peut adresser des remontrances au roi sur les édits de finances, sauf à enregistrer après, si le roi l'ordonne ; quant aux édits qui tiennent au gouvernement de l'État, il doit les enregistrer sans en prendre aucune connaissance. Pour prouver que la création et la suppression des charges dépendent absolument du roi, les charges d'un président et de quatre conseillers, qui s'étaient vivement opposés à l'enregistrement d'une nouvelle création de maîtres des requêtes, sont supprimées, sauf remboursement.

Peu de temps après, l'hérédité des offices fut abolie ; mais ce n'était, à ce qu'il semble, qu'une menace, car l'hérédité des offices fut rétablie, l'année suivante, avec le droit annuel, plus un droit d'un dixième de la valeur des offices à chaque mutation¹.

Après avoir humilié l'aristocratie de robe, Richelieu se tourna contre les princes. Dans le courant de janvier 1641, des ermites, poursuivis pour divers crimes, accusèrent le duc de Vendôme de leur avoir proposé d'attenter à la vie du cardinal. Vendôme en était peut-être bien capable ;

¹ Isambert, t. XVI, p. 529. — Forbonnais, t. 1^{er}, p. 236. — Mém. d'Omer Talon, p. 75-76.

mais les circonstances de l'accusation lui donnaient peu de vraisemblance. Quoi qu'il en fût, le roi enjoignit à Vendôme de venir se justifier. Cet ancien adversaire, tardivement amnistié, avait appris ce que pesait le bras du cardinal : innocent ou coupable, il fit comme le duc de La Valette ; il s'enfuit en Angleterre. C'était probablement tout ce qu'on voulait de lui ; car, après qu'on eut instruit son procès dans les mêmes formes que celui du duc de La Valette, Richelieu pria le roi de pardonner à son frère naturel, et Louis, sans pardonner ni condamner, déclara le procès indéfiniment suspendu (17 mai).

Une correspondance assez aigre était engagée, pendant ce temps, entre le gouvernement français et les réfugiés de Sedan. Le cardinal attribuait, du moins en partie, aux intrigues du comte de Soissons, la rupture d'un traité auquel il attachait beaucoup d'importance. La sœur du roi, la duchesse Christine, cette femme incapable et déconsidérée, dont Richelieu avait été obligé de faire arrêter successivement le confesseur et l'amant, était pour la France un mauvais point d'appui en Piémont : le cardinal le sentait, et n'avait rien négligé pour ramener dans le parti français les deux beaux-frères de Christine, les princes Maurice et Thomas de Savoie. Thomas, irrité contre le gouverneur de Milan, Lleganez, qui l'avait sans cesse contrecarré et fort mal secondé durant le siège de Turin, avait accueilli les avances des Français et signé un traité secret, le 2 décembre 1640, avec Mazarin, agissant au nom de Richelieu. Il y promettait de se rendre auprès du roi avant le 15 janvier, et de se joindre aux Français en février, si les Espagnols n'étaient sortis du Piémont dans ce délai, la France quittant, de son côté, les places occupées depuis la mort de Victor-Amédée (Dumont, VI, 495). Thomas ne parut

pas cependant au 15 janvier, et, loin d'unir ses armes aux armes françaises, il se rejeta dans l'alliance espagnole. La cour d'Espagne l'avait regagné en lui sacrifiant Lleganex, qui fut rappelé de Milan et employé en Catalogne, comme on l'a vu plus haut, et les instigations du comte de Soissons, son beau-frère, avaient sans doute influé sur son manque de foi.

Sur ces entrefaites, arriva au Louvre, à la place du prince Thomas, un personnage qu'on dut être bien étonné d'y voir : ce n'était rien moins que le duc Charles IV de Lorraine, cet implacable et malheureux ennemi de la France. Négligé par la maison d'Autriche, pour laquelle il s'était follement sacrifié, et qui ne lui payait pas même la solde de sa petite armée d'aventuriers, l'unique bien qui lui restât, pressé par les instances d'une maîtresse qu'il prétendait épouser en divorçant d'avec la duchesse Nicole, et qui espérait la protection du cardinal en échange de ses bons offices, il s'était résigné à invoquer la générosité du roi et du ministre qui l'avaient si rudement traité. Il vint sans autres conditions qu'un sauf-conduit. La conquête de la Lorraine avait servi de texte à maintes déclamations contre l'ambition française. Richelieu pensa que renoncer à une réunion directe, un peu prématurée, ainsi que l'attestait l'opposition opiniâtre de la population conquise, serait d'un grand effet moral en Europe, mais qu'on ne devait abandonner le *domaine* direct qu'en gardant la domination politique et militaire. Le duc Charles fut donc reçu avec bienveillance ; on lui accorda la restitution des duchés de Lorraine et de Bar, sans rappeler l'abdication qui lui était échappée au profit de son frère, dans un instant de désespoir ; mais on stipula que Clermont en Argonne, Stenai, Dun et Jamets appartiendraient définitive-

ment à la France ; que Nanci resterait à la France jusqu'à la fin de la guerre, et serait demantelé, s'il plaisait au roi ; que les fortifications de Marsal seraient rasées ; que les troupes du duc prèteraient serment au roi en garantie de l'obligation que contractait Charles de n'avoir d'amis et d'ennemis que ceux de la France. Quant au divorce poursuivi par Charles sous des prétextes tout à fait frivoles, le roi déclara que, l'affaire étant entre les mains du pape, il n'avait point à y intervenir.

C'était tout ce que la France pouvait faire ; mais ce n'était pas ce qu'avait rêvé le duc Charles, et, lorsqu'il jura le traité, il avait déjà le parjure dans le cœur (29 mars). Il se hâta de reprendre possession de ses deux duchés, où de bonnes gens, qui ne voulaient se compromettre avec personne, le reçurent, dit-on, au cri de : *Vivent Monseigneur le duc et ses deux femmes !* mais il différa, de semaine en semaine, la réunion convenue de ses troupes avec les forces royales, et attendit l'issue des complots tramés à Sedan. Le comte de Soissons, brave et orgueilleux, mais d'humeur indécise et déliante, n'eût probablement pas été jusqu'aux extrémités de la révolte, si l'on lui eût permis d'attendre à Sedan les chances que lui réservait l'avenir. Richelieu n'y consentit pas : le cardinal ne pouvait tolérer sur la frontière un chef de parti en expectative, qui, le roi venant à mourir, serait accouru arracher la France aux mains qui l'avaient sauvée. Puisque Soissons ne voulait pas se rallier, il fallait l'éloigner ou le perdre, afin de rendre possible la continuation du grand ministère sous un autre règne. Le roi avait autorisé Soissons à séjourner quatre ans à Sedan : ce délai allait expirer. Le duc de Bouillon fut invité à retirer son hospitalité au comte. Il refusa, en termes respectueux, mais positifs. Soissons refusa de se

retirer à Venise, comme on le lui insinuait : ses pensions et appointements cessèrent de lui être payés, et le maréchal de Châtillon fut envoyé en Champagne avec un petit corps d'armée, afin d'observer Sedan (mai).

Soissons, Bouillon et Guise s'étaient résolus à la guerre civile, dans un conseil secret auquel ils avaient appelé, de Paris, un jeune abbé galant et duelliste, qui possédait au plus haut degré le goût et le génie des factions, et qui cultivait les conspirations en artiste, pour le plaisir de conspirer : c'était Paul de Gondi, depuis si fameux sous les titres de coadjuteur et de cardinal de Retz. Le turbulent Gondi fut le plus sage de la compagnie, et dissuada de prendre les armes : Soissons hésitait ; Bouillon poussa en sens contraire, et l'emporta. Gondi repartit, avec la mission de préparer dans Paris un mouvement qui éclatât au premier succès obtenu par les armes des princes. Un agent fut expédié à Bruxelles pour traiter avec l'Espagne et l'empereur par l'intermédiaire du cardinal-infant. Le cardinal-infant promit de l'argent, et quatorze mille soldats, fournis moitié par l'empereur, moitié par l'Espagne (fin mai).

Le 8 juin, le roi déclara Soissons, Guise et Bouillon ennemis de l'Etat, si, en dedans un mois, ils ne recouraient à sa clémence. Parmi les griefs énoncés, est mentionnée une tentative faite par les trois princes auprès de Gaston, qui, tout effrayé, avait dénoncé au roi son frère la proposition qu'on lui avait adressée de se mettre à la tête des rebelles. Les princes répondirent, le 2 juillet, par un manifeste d'une extrême violence contre le cardinal.

Les hostilités étaient alors déjà entamées devant Sedan. Les Espagnols n'avaient pu tenir parole aux *princes-unis*, assaillis qu'ils étaient eux-mêmes, dans ce qui leur restait de l'Artois, par le maréchal de La Meilleraie, et, dans la

Gueldre et le pays de Clèves, par le prince d'Orange. Les Impériaux accomplirent mieux leur promesse, et le général Lamboi joignit, avec sept mille hommes, Soissons et ses alliés, qui avaient rassemblé environ trois mille volontaires français et wallons. Le maréchal de Châtillon, toujours lent dans ses mouvements, ne sut point empêcher cette jonction (5 juillet). Il avait passé plusieurs semaines à attendre le duc de Lorraine, pour entamer, de concert avec lui, le blocus de Sedan. Le duc de Lorraine ne vint pas, et Châtillon dut se borner à couvrir le territoire français. Quand on ne put plus douter de la trahison du Lorrain, le roi, qui était en Picardie, manda au maréchal de tenir ferme; qu'il allait lui conduire en personne douze mille hommes de renfort.

Le choc eut lieu, avant que le roi eût pu arriver sur le théâtre de la guerre. Dès le 6 juillet, les ennemis ayant passé la Meuse sur les ponts de Sedan, Châtillon les assailit sur la hauteur de Fournoi, près du bois de la Marfée. Les forces étaient à peu près égales; mais ce ne furent ni le courage ni l'habileté militaire qui décidèrent le sort de la journée. L'affaire s'engagea bien d'abord pour les troupes royales: les deux ailes de l'armée ennemie, attaquées dans un terrain désavantageux, pliaient et reculaient, lorsque la cavalerie de la droite française, accueillie, à l'entrée du bois, par les décharges de quelques bataillons impériaux, se renversa sur l'infanterie et la mit en désordre; la cavalerie de l'aile gauche, qui avait donné avec une extrême répugnance, tourna le dos presque au même instant. L'infanterie, abandonnée, découverte, fut prise d'une panique et rompit ses rangs. En peu d'instant, tout ce qui put fuir se dispersa dans les bois et les ravins: les officiers et les sergents, qui ne voulurent pas suivre l'exemple de leurs

soldats, furent pris par centaines. Le maréchal n'échappa que par miracle, et gagna Rethel. La défaite était complète, et, ce qui lui donnait plus de gravité, c'était l'évidente trahison d'une partie de la cavalerie : les officiers avaient été gagnés par des haines de caste et des passions réactionnaires ; les soldats, par le mécontentement que leur inspirait une retenue de solde.

A cette funeste nouvelle, le roi et le cardinal arrêtaient les troupes qu'ils dirigeaient sur la Champagne, et se disposèrent à les conduire en toute hâte à Paris, où, sans doute, les factieux allaient tenter quelque grand coup. L'abbé de Gondi, en effet, avait comploté de soulever les Halles et de prendre la Bastille avec l'aide des nombreux prisonniers d'Etat, parmi lesquels se trouvaient deux maréchaux de France, Vitri et Bassompierre.

Le complot n'éclata pas. Dès le lendemain, un second courrier avait appris à Louis et à Richelieu que la victoire des rebelles ne pourrait être qu'un accident et non une révolution. Le seul homme qui eût pu poursuivre les conséquences de cette victoire, le comte de Soissons, n'existait plus. Dans une brillante charge exécutée par quelques compagnies d'élite, qui, seules de toute la cavalerie royale, avaient fait leur devoir, le comte avait eu la tête fracassée d'un coup de pistolet tiré à bout portant par un cavalier qui ne l'avait pas reconnu, et qui périt, à son tour, sous les coups des gens du comte¹.

¹ C'est là, du moins, la première version, et la plus vraisemblable, de la mort du comte. Suivant une autre version, qui a trouvé quelque crédit, le comte se serait donné involontairement la mort à lui-même en relevant imprudemment la visière de son casque avec le bout de son pistolet. — Sur cet événement, voyez le *Recueil d'Auberi*, t. II, p. 649-653, 655-659, 663-746. — *Levassor*, t. VI, p. 504-527. — *Mém. de Retz, 3e sér.*, t. 1^{er}, p. 25-24. — *Griffet*, t. III, p. 505-520-544-566. — *Relation de Fontenilles; Mém., 3e sér.*, t. III, p. 246-248.

La destinée de Richelieu l'emportait encore. L'insurrection était frappée à la tête avec Soissons. Les ducs de Bouillon et de Guise, presque inconnus de la France, ne pouvaient remplacer un prince du sang, nom magique qui conservait encore quelque chose de son étrange et fatale influence. Le duc de Bouillon le comprit : aussi se garda-t-il d'engager dans l'intérieur de la France l'armée victorieuse, toute renforcée qu'elle eût été depuis le combat. Il entra sur-le-champ en négociation avec le roi et le cardinal, qui étaient accourus en Champagne avec toutes les forces disponibles. Richelieu, quoiqu'il eût bonne envie de prendre Sedan, ne jugea pas prudent de risquer en ce moment cette importante entreprise, et l'accommodement de Bouillon n'éprouva de difficulté que relativement à la mémoire du comte de Soissons. Le roi prétendait faire condamner par le parlement et traîner sur la claie le corps de son parent rebelle. Bouillon défendait, par point d'honneur, les restes de son allié. Richelieu fléchit le roi : la procédure contre le feu comte fut abandonnée, et Bouillon reçut *abolition* entière (13 août). Le duc de Guise, tête folle, esprit turbulent et téméraire, ne voulut point y participer, et se retira à Bruxelles : il fut condamné par contumace. Le duc de Lorraine, n'espérant pas obtenir le pardon de sa neutralité déloyale, quitta de nouveau son duché et retourna joindre en Belgique le cardinal-infant et Lamboi. Le favori Cinq-Mars, secret complice de Soissons, dut ajourner ses espérances et cacher ses complots.

Cette crise rapide n'avait point interrompu les opérations militaires en Artois. La Meilleraie, le général favori de Richelieu, avait commencé le siège d'Aire, le 19 mai. Cette forte place, bâtie sur la Lys, à la tête d'un canal qui

défendait l'entrée de la West-Flandre, se rendit, le 26 juillet, après une résistance opiniâtre et meurtrière. Le cardinal-infant, devenu supérieur à La Meilleraie par la jonction de Lamboi et du duc de Lorraine, essaya, presque aussitôt, de reprendre Aire, dont il n'avait pu empêcher la prise : il parvint à obliger la Meilleraie d'évacuer son camp devant Aire, et s'établit dans les lignes mêmes de circonvallation et de contrevallation qui avaient servi aux assiégeants et que ceux-ci n'avaient pas eu le temps de détruire. La Meilleraie, quoique rejoint par le maréchal de Brezé avec la majeure partie de l'armée de Champagne, n'osa tenter de déloger l'ennemi à force ouverte : on tâcha de faire lever le siège par une diversion ; on alla prendre Lens et La Bassée, brûler les faubourgs et les moulins de Lille, puis enlever Bapaume en huit jours¹ ; les Espa-

¹ La prise de Bapaume (18 septembre) occasionna une catastrophe sanglante, qu'on a reprochée à Richelieu comme une de ses plus barbares rigueurs, mais dont on ne nous paraît point avoir bien compris la vraie cause. Saint-Preuil, gouverneur d'Arras, officier très-brave et très-actif, mais d'humeur violente et pillarde, battait la campagne avec sa garnison, lorsque la garnison espagnole de Bapaume sortit, avec sauf-conduit, après avoir capitulé. Il la rencontra sur le soir, l'assailla, la sabra et la dévalisa, soit par méprise ou autrement ; le roi le fit arrêter et traduire, pour violation du droit des gens, devant les présidiaux d'Amiens et d'Abbeville réunis sous la présidence de l'intendant de Picardie. Saint-Preuil se fût probablement tiré d'affaire en soutenant qu'il n'avait pas connu à temps le sauf-conduit, et qu'il avait réparé le mal selon son pouvoir ; mais d'autres griefs s'élevèrent contre lui et l'accablèrent. Il avait bâtonné un intendant d'armée, chose grave, car Richelieu employait les intendants de justice, police et finances dans les camps aussi bien que dans l'administration civile, et en faisait des espèces de légats politiques, commissaires dépendant absolument du ministre, et représentant directement sa pensée. D'une autre part, Saint-Preuil, malgré les expresses recommandations qu'il avait reçues de ménager Arras et le pays environnant, avait rançonné et violé cruellement les habitants, et s'en était fait détester. Il fut sacrifié, non point au droit des gens, ni, comme on l'a dit, à des haines particulières, mais aux intérêts de la conquête française ; on voulut prouver aux Artésiens, par un exemple terrible, que la France entendait protéger ses nouveaux sujets et leur tenir parole. Saint-Preuil fut condamné à mort et

gnols ne lâchèrent pas prise : Aire retomba en leur pouvoir par famine (7 décembre). Ce succès ne compensa pas un grand malheur qui les avait frappés durant ce siège. Le cardinal-infant, Fernand d'Autriche, était mort, le 9 novembre, d'une maladie causée ou aggravée par les fatigues de la guerre. Fils et frères de deux faibles et incapables monarques, ce prince avait déployé, dans la défense de la Belgique, des talents politiques et militaires du premier ordre. Ce fut le dernier homme, digne de ce nom, que produisit la branche espagnole de la maison d'Autriche.

Pendant ce temps, six mille hommes détachés de l'armée de Champagne, sous les ordres du comte de Grancei, avaient recouvré à peu près toute la Lorraine. Le duc Charles, revenu de Belgique, ne put sauver que Dieuse, Bitche et La Motte. Malgré le manque de foi du Lorrain, qui lui avait été si peu profitable, et la révolte du comte de Soissons, plus fatale encore à son auteur, la campagne se termina ainsi, sur les frontières du Nord et de l'Est, avec quelque avantage pour les Français.

L'avantage fut plus marqué en Italie, malgré la défection des princes de Savoie. Le comte d'Harcourt ne renouvela point les prodiges de 1640, mais il mena la guerre avec vigueur et succès : le principal résultat de la campagne fut la prise de Coni, la plus forte place des Alpes Piémontaises (15 septembre). Quelques semaines après,

décapité, le 9 novembre, pour concussions, exactions, oppressions, violences et outrages envers les sujets et les officiers du roi. On ne peut chercher là-dessous une vengeance du cardinal, comme dans l'affaire de Marillac ; Richelieu n'avait, personnellement, que de la bienveillance pour Saint-Prenil, qui était étranger à tous les complots des mécontents. Voy. le résumé du procès dans Griffet, t. III, p. 535-542. — Levassor, t. VI, p. 547-552. — La relation de Pontis est un peu suspecte. — Lettres du roi, dans le *Mercur*e françois, t. XXIV, p. 116.

le prince de Monaco, de la famille génoise des Grimaldi, chassa de sa ville la garnison espagnole qui l'occupait depuis très-longtemps, et mit sa petite principauté, composée des ports de Monaco et de Menton, sous la protection de la France. Louis XIII lui donna, en récompense, le duché-pairie de Valentinois.

La guerre offrit, en Allemagne, cette année, des péripéties plus intéressantes, mais qui n'amènèrent rien de décisif, non plus que les négociations qui accompagnèrent les mouvements militaires. Les cris de l'Allemagne avaient obligé l'empereur à convoquer à Ratisbonne, dans l'automne de 1640, une diète générale pour aviser au rétablissement de la paix. Ferdinand III espéra tourner la diète contre la paix même, en rejetant la prolongation de la guerre sur le mauvais vouloir de la France et de la Suède : il débuta par publier une amnistie tellement capiteuse, que ceux qu'elle concernait n'eussent pu l'accepter sans se livrer à merci ; encore, les princes palatins en étaient-ils exclus (*Mercur*, t. XXIV, p. 364). Les délibérations de la diète furent troublées d'une façon étrange et inopinée. Les généraux franco-suédois, Baner et Guébriant, étaient tout à coup sortis de leurs quartiers d'hiver et s'étaient réunis à Thuringe : ils traversèrent rapidement le Haut-Palatinat, et, le 29 janvier 1641, leur avant-garde passa le Danube sur la glace à Straubing, et poussa, par la rive méridionale du fleuve, jusqu'aux portes de Ratisbonne. Peu s'en fallut que les confédérés ne surprissent l'empereur à la chasse : tout son équipage de vénerie resta entre leurs mains. La terreur fut extrême dans Ratisbonne : la diète fut sur le point de se disperser, comme l'avaient espéré les généraux alliés ; mais Ferdinand III ne montra pas moins de fermeté que n'en avait

déployé son père en semblable occasion, et déclara qu'il ne quitterait pas la ville, quoi qu'il advint. Un brusque dégel le sauva : les généraux alliés, ne pouvant plus songer à occuper les deux rives du Danube, se retirèrent après avoir violemment canonné la cité impériale.

Piccolomini s'efforça de venger l'injure de l'empereur, et faillit accabler l'armée suédoise, qui s'était de nouveau séparée des Franco-Weimariens ; mais Guébriant revint à temps pour sauver Baner. Celui-ci survécut peu aux fatigues de la belle retraite par laquelle il avait rejoint les Français. Les Impériaux et les Bavaois crurent tout gagné par la mort de ce grand capitaine (20 mai) : l'archiduc Léopold-Guillaume, frère de l'empereur, courut renforcer Piccolomini, et tous deux s'avancèrent au cœur de la Basse-Saxe, où ils croyaient n'avoir affaire qu'à des ennemis découragés et désorganisés. Ils se trompaient : Guébriant, aussi supérieur dans la diplomatie que dans la guerre, avait raffermi les esprits et déjoué les intrigues qui s'agitaient dans cette armée alliée, composée d'éléments si hétérogènes ; les confédérés, très-inférieurs en nombre, acceptèrent la bataille sous les murs de Wolfenbützel, et la gagnèrent (29 juin). La victoire ne fut pas cependant assez complète pour rendre les confédérés maîtres de la campagne contre un ennemi qui réparait promptement ses pertes, grâce aux contributions que la diète de Ratisbonne venait d'accorder à l'empereur : Guébriant et ses collègues ne purent que se défendre, jusqu'à l'arrivée d'un renfort suédois conduit par un nouveau général en chef, Tortenson, qui fut le digne successeur de Baner : la Suède était inépuisable en héros.

Le pacte de la France et de la Suède, qui expirait cette année, avait été renouvelé le 30 juin, malgré tous les ef-

forts de la diplomatie autrichienne pour amener les Suédois à une paix séparée. On convint de rester unis jusqu'à la fin de la guerre, la France payant à la Suède un subside de 1,200,000 livres par an. L'empereur, n'ayant pu diviser ses deux principaux adversaires, fut obligé de reprendre sérieusement, au moins en apparence, les négociations pour la paix générale, d'après le vœu de la diète, qui avait invité toutes les puissances belligérantes à ouvrir enfin les conférences. Toute l'année se passa en débats entre d'Avaux, Lutzaw et Salvius, envoyés extraordinaires de France, d'Autriche et de Suède, réunis à Hambourg. La médiation du roi de Danemark parut enfin surmonter les difficultés soulevées par l'empereur, qui fit des concessions sur la forme tant débattue des sauf-conduits, et qui consentit au choix de Munster et d'Osnabrück pour le siège de la double conférence, choix proposé par l'envoyé de France à la place de Cologne et de Hambourg ou Lubeck, trop éloignés l'un de l'autre. Les préliminaires furent signés le 25 décembre 1641, et les peuples commencèrent d'espérer.

Vaine espérance ! Il s'était passé quatre ans depuis les premières paroles de paix jusqu'à la signature des préliminaires ; il devait s'en passer sept autres avant la paix de l'Allemagne, dix-huit avant la paix générale ! Richelieu, en consentant aux apprêts de ces grandes conférences européennes tant annoncées, savait bien que l'orgueil humilié de la maison d'Autriche ne voulait point de paix : il donnait une marque de bon vouloir qui ne le compromettait en rien. L'empereur, en effet, suscita de nouvelles chicanes sur la ratification des préliminaires, et l'année 1642 ne vit pas s'ouvrir les conférences ¹.

¹ Le Laboureur, hist. du mar. de Guébriant, liv. VI, — Puffendorf, *Comment.*

Richelieu était tout aux pensées guerrières, alors que furent signés les préliminaires de paix. L'élan victorieux de 1640 s'était un peu ralenti en 1641, mais sans qu'au fond les chances de succès définitif eussent diminué. Richelieu reconnut la nécessité de modifier ses plans. Non-seulement il était impossible d'augmenter les forces militaires, mais il fallait absolument alléger le fardeau du peuple, en même temps que porter à l'ennemi des coups décisifs. Le problème fut résolu : l'impôt, qui avait dépassé 118 millions en 1641, fut réduit à moins de 90¹, et, au lieu d'agir en conquérants partout à la fois, on décida de passer de l'offensive à la défensive sur tous les points, un seul excepté ; mais celui-là seul, on l'espérait, emporterait tout le reste. Le comte d'Harcourt fut rappelé d'Italie en France, afin de couvrir les frontières du Nord, de concert avec le maréchal de Guiche : le comte de Guébriant eut ordre de revenir en deçà du Rhin, d'occuper l'ennemi entre Rhin et Meuse, et, au besoin, de protéger l'Alsace. Tout l'effort de la campagne dut se concentrer vers les Pyrénées. On voulait frapper l'ennemi, *non plus aux pieds ou aux bras, mais au cœur*. Le roi en personne, accompagné du cardinal, s'apprêta à marcher en Roussillon ; Perpignan conquis, Louis passerait les monts pour faire sa royale entrée dans sa ville de Barcelonne, et aller dicter la paix à l'Espagne dans Saragosse.

Ce plan ressortait naturellement de la situation, telle que l'avaient faite les révolutions de Catalogne et de Portugal ; on eût probablement tenté de le réaliser dès 1641,

Rerum Suecicarum ; liv. XII-XIII. — Hist. des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, composée sur les mémoires du comte d'Avaux, par le P. Bougeant, p. 535-490. C'est une des meilleures histoires diplomatiques que nous possédions. — W. Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. 57-58.

¹ Etat des finances, ap. Archiv. Curieuses., 2^e série, t. VI, p. 60.

de Thou, fils de l'illustre historien de ce nom : c'était un homme d'esprit et de savoir, mais qui avait plus de cœur que de jugement, et qui était loin de posséder les qualités solides de son père : constant dans ses affections, il était si mobile dans ses habitudes et dans ses goûts, qu'on l'avait surnommé « Son inquiétude. » Il avait endossé tour à tour la robe et l'épée : d'abord protégé par Richelieu, qui l'avait nommé intendant d'armée¹, il s'était mêlé, fort mal à propos, de quelque cabale avec madame de Chevreuse ; Richelieu ne l'avait pas puni, mais avait cessé de l'employer. Depuis, il avait pris le ministre en haine, et s'était laissé séduire par les déclamations des partis contre « l'oppresseur de la France et le perturbateur de l'Europe. » Quand Cinq-Mars lui révéla le dessein d'attenter à la vie de Richelieu, il se récria et protesta de ne jamais tremper ses mains dans le sang ; cependant il ne se sépara point du complot, et consentit d'aller porter au duc de Bouillon, dans ses terres de Périgord, l'invitation de venir conférer à Paris avec Cinq-Mars. Le duc fut mandé à la fois par le favori et par le roi, ou plutôt par le ministre ; Richelieu, voulant regagner Bouillon tout en l'éloignant de Sedan et de la cour, avait projeté de lui confier l'armée d'Italie. Le duc accepta en même temps l'offre du ministre et les propositions des conspirateurs, promit de recevoir au besoin Gaston et Cinq-Mars dans Sedan, et les pressa de traiter avec l'Espagne ; ils y étaient tout décidés d'avance. Il ne paraît pas que Cinq-Mars ait vu la moindre différence entre une intrigue de cour et le crime de haute trahison.

¹ Ceci prouve le peu de fondement de l'anecdote suivant laquelle Richelieu aurait poursuivi l'historien de Thou dans son fils, parce que l'historien avait maltraité, dans son livre, un oncle du cardinal.

On touchait à la fin de décembre, lorsque le roi tomba très-sérieusement malade. Pendant huit ou dix jours, tout fut en suspens. Le favori voyait le péril de son maître avec plus de joie que de crainte : Gaston lui faisait les plus belles promesses, et il avait servi d'intermédiaire entre Gaston et la reine, qui communiquait, d'un autre côté, par de Thou, avec Bouillon. Toutes les mesures étaient prises afin de disputer à Richelieu la régence et les enfants de France, si le roi les lui confiait par testament.

L'événement prévu n'eut pas lieu. Louis se remit promptement, sinon complètement, et les préparatifs du voyage de Roussillon furent repris avec activité, malgré les insinuations de Cinq-Mars. Richelieu, sur ces entreprises, tenta une dernière fois de se débarrasser, par une transaction, de cet ennemi domestique : il lui fit offrir le gouvernement de la Touraine. C'était « lui aplanir le chemin de la retraite. » Cinq-Mars refusa. Désormais ce fut entre eux un duel à mort. Le criminel dessein arrêté entre les conspirateurs avant la maladie du roi était en voie d'exécution : Fontrailles allait partir pour l'Espagne au nom de Gaston, de Cinq-Mars et de Bouillon, et à l'insu d'Augustin de Thou, qui, suivant le dire de Fontrailles, « était partout, mais ne voulait rien savoir, » ménageant les rendez-vous secrets des conjurés et s'abstenant d'assister à leurs conférences. De Thou, nourri dans les traditions parlementaires, n'eût pu se résoudre à participer directement à un traité avec les ennemis de l'Etat ; mais ce serait pousser un peu loin la crédulité que d'admettre qu'il ne soupçonnait rien de ce qui se passait.

Richelieu, aussi, songeait à se préparer pour toutes les éventualités. Il avait, dit-on, projeté de mettre les enfants de France en mains sûres dans le château fort de Vincennes.

nes, et d'obliger la reine et le duc d'Orléans à suivre le roi en Roussillon ; mais Anne obtint du roi de rester à Saint-Germain avec ses enfants, et Gaston, de demeurer dans son apanage. Du moins, le commandement de Paris et des provinces du nord fut confié au prince de Condé, sur qui Richelieu pouvait compter. Le roi et le cardinal, dans les derniers jours de janvier, prirent la route de Lyon, au bruit d'une nouvelle victoire.

Le comte de Guébriant, d'après ses instructions, s'était séparé des Suédois au mois de décembre et avait repassé le Rhin avec les Franco-Weimariens et les Hessois. Menacé d'être accablé entre deux corps d'armée ennemis, entre les Impériaux de Lamboi et les Bavares de Hatzfeld, il prit son parti en héros : il courut attaquer Lamboi à Kempen, dans l'électorat de Cologne, avant que Hatzfeld eût pu le joindre (17 janvier 1642). Ni la supériorité du nombre, ni les levées et les palissades qui protégeaient le camp de Lamboi, n'arrêtèrent les Franco-Allemands. Les retranchements furent forcés : l'infanterie ennemie, acculée à un fossé profond, fut taillée en pièces ou mit bas les armes ; la cavalerie impériale, par deux fois rompue, sabrée, écrasée, laissa ses généraux et presque tous ses officiers au pouvoir de l'armée victorieuse ; le vainqueur de La Marfée, Lamboi, fut envoyé prisonnier à Paris, et cent soixante-deux drapeaux et cornettes furent appendus aux voûtes de Notre-Dame. Huit à neuf mille Impériaux étaient morts ou captifs. Hatzfeld, épouvanté, n'osa disputer la campagne à Guébriant, qui occupa, presque sans résistance, une grande partie de l'électorat de Cologne et du duché de Juliers¹.

¹ Le Laboureur, *Hist. du mar. de Guébriant*, liv. VI-VII. — *Mercure français*, t. XXV, p. 303-306.



mille Espagnols débarqués à Collioure de ravitailler Perpignan (fin janvier 1642). Cet échec devait retarder le succès des armes du roi. On se hâta de travailler à le réparer, et, dès le 12 mars, le jour même de l'arrivée du cardinal à Narbonne, le maréchal de la Meilleraie entra en campagne avec seize mille hommes d'élite et le vicomte de Turenne pour lieutenant général. Turenne, tout entier à ses travaux guerriers et plein de respect pour le génie du ministre, qu'il était si digne de comprendre, demeurait absolument étranger aux complots de son frère. On jugea nécessaire de commencer par fermer aux ennemis la voie de la mer, et l'on entama le siège de Collioure, le seul port par lequel les Espagnols pouvaient secourir Perpignan. La flotte française du Levant, aux ordres du bailli de Forbin, général des galères, vint compléter le blocus de Collioure.

La flotte espagnole n'étant pas prête, Olivarez enjoignit au marquis de Povar, qui commandait un corps d'armée à Tarragonne, de traverser la Catalogne et les Pyrénées avec trois mille cavaliers et deux mille cinq cents fantassins montés sur des chevaux, des mulets et des ânes, afin d'aller secourir Collioure par terre. L'entreprise était extravagante. Povar ne put pas seulement passer le Llobregat : serré dans les montagnes entre les troupes françaises de La Motte Houdancourt, qui venait de recevoir cinq mille hommes de renfort, et les milices catalanes levées en masse au bruit du tocsin, il fut battu à deux reprises, à Martorell, puis à Villafranca, et obligé de se rendre prisonnier avec toute sa petite armée (fin mars). Pendant ce temps, La Meilleraie emportait d'assaut les hauteurs fortifiées qui défendaient les abords de Collioure, puis le corps de la place ; la garnison espagnole, forte de

trois mille hommes, se réfugia dans la citadelle, qu'elle rendit, le 13 avril, avec le fort Saint-Elme. L'armée française commença, aussitôt après, la circonvallation de Perpignan. La conquête de cette importante cité, désormais complètement isolée de l'Espagne, n'était plus qu'une question de temps; aussi égargna-t-on le sang et la sueur des soldats. Le siège de Perpignan ne fut guère qu'un blocus. La Meilleraie avait été renforcé par des troupes françaises, catalanes et roussillonnaises. Ses vingt-six mille soldats ¹, couverts, du côté de la mer, par une belle flotte et par la possession des ports, du côté de la terre, par la chaîne des Pyrénées et par le massif de la Catalogne, que gardait une armée victorieuse, n'auraient eu rien à craindre des efforts de l'Espagne, quand l'Espagne eût été conduite par un chef plus habile ou plus heureux qu'Olivarez. La Motte-Houdancourt, qui continuait de commander l'armée de Catalogne, pendant que le vice-roi Brezé était malade de la goutte à Barcelonne, ne se contentait pas de défendre la nouvelle province française; il avait entamé l'Aragon par la prise de Tamarit et de Monçon, et envoyait des partis presque jusqu'aux portes de Saragosse.

Ainsi, sur les Pyrénées comme sur le Rhin, la fortune des armes était fidèle à Richelieu, et justifiait ses vastes combinaisons. Triste contraste que ces prospérités extérieures avec sa situation intime! Son corps épuisé semblait près de succomber sous la réaction de la nature tant de fois vaincue. Saisi par la fièvre, le 18 mars, aux prises tout à la fois avec les angoisses morales et les douleurs physiques, il luttait contre la maladie et contre l'intrigue;

¹ Dans ce nombre figuroient quinze cents volontaires nobles, commandés par le duc d'Enghien, qui devait être bientôt le Grand Condé, et qui se trouvait, pour la première, fois à côté de Turenne.

il mesurait encore toutes les chances du présent et de l'avenir ; il comptait ses partisans ; il empruntait la plume de ses fidèles secrétaires d'Etat, de Noyers et Chavigni, car son bras rongé par des ulcères lui refusait le service, pour écrire à tous ces généreux capitaines qui s'étaient formés sous son ministère, et qui, dédaigneux des cabales de cour, ne connaissaient que la France et le grand cardinal. On a conservé les lettres dans lesquelles il rappelle à Guébriant et à Gassion que sa cause est la leur : il sollicitait même l'intervention des alliés auprès du roi, et fit parler dans ce sens au prince d'Orange par le comte d'Estrades, ambassadeur de France en Hollande. Le prince Frédéric-Henri insinua au roi que, s'il était vrai que le cardinal dût quitter les affaires, les Provinces-Unies feraient au plus tôt leur paix particulière avec l'Espagne.

Malgré l'opposition maladroite de Cinq-Mars, le cardinal fit envoyer le bâton de maréchal à Guébriant et à La Motte-Haudancourt, qui l'avaient si bien gagné. Ce succès, compensé par maintes contrariétés, ne consola pas Richelieu de ne pouvoir suivre le roi devant Perpignan, lorsque Louis, que Cinq-Mars ne quittait pas plus que son ombre, se transporta, le 22 avril de Narbonne au camp de La Meilleraie. L'auteur de la Vie de Gaston raconte, d'après un ministre d'Etat témoin oculaire (probablement Chavigni ou de Noyers), que Richelieu, dans ses adieux au roi, parut très-fier et préparé à tout, excepté à mourir. « Sire, » lui aurait-il dit, « je ne vous parlerai ni de mes services ni de ma personne : c'est un objet désagréable que je veux éloigner de vos yeux. Votre Majesté peut exercer sur moi toute sa puissance royale, et me faire sentir les plus rudes effets de sa colère ; mais rien ne m'empêchera

jamais de paraître où le besoin de l'État et le danger de votre personne me pourront appeler, »

On ne dit pas ce que le roi répondit. Plusieurs semaines s'écoulèrent, longues comme des siècles. Les souvenirs de La Rochelle devaient agiter cruellement le malade sur le lit où la souffrance enchaînait son héroïque activité. Le mal opiniâtre ne cédaît pas. Le 23 mai, le cardinal dicta son testament à un notaire de Narbonne. Il y réglait, d'après les principes du droit d'aînesse et des substitutions, le partage de sa riche succession entre les deux branches de sa famille, les Vignerod de Pont-Courlai, dont l'aîné devait prendre le nom et les armes des Richelieu, et les Maillé-Brezé. Parmi ces dispositions domestiques, dans lesquelles les habitudes nobiliaires reprennent le dessus sur les tendances politiques, on distingue quelques articles d'un intérêt plus général. Richelieu renouvelle le legs qu'il avait déjà fait du Palais-Cardinal au roi : il ordonne de remettre au roi une somme de 1 million 500,000 livres qu'il tenait en réserve pour les nécessités imprévues de l'État, « qui ne peuvent souffrir la longueur des formes de finances. » Cette clause est une sorte de liquidation entre sa fortune personnelle et la fortune publique, qu'il distinguait peu dans ses habitudes de monarque absolu. Il lègue sa bibliothèque au public, avec les conditions les mieux entendues et les plus libérales. Il termine par ces remarquables paroles :

« Je ne puis que je ne *die*, pour la satisfaction de ma conscience, qu'après avoir vécu dans une santé languissante, servi assez heureusement dans des temps difficiles et des affaires très-épineuses, et expérimenté la bonne et mauvaise fortune en diverses occasions, en rendant au roi ce à quoi sa bonté et ma naissance m'ont obligé particu-

lièrement, je n'ai jamais manqué à ce que j'ai dû à la reine sa mère, quelques calomnies que l'on m'ait voulu imposer à ce sujet ¹. »

Richelieu ne se croyait pas si près de sa fin que semblait l'indiquer cet acte solennel. Le vieux lion faisait le mort pour mettre ses ennemis hors de garde, mais il avait toujours l'œil et l'oreille aux aguets, et rassemblait le reste de ses forces en silence. Après avoir, dit-on, tâché en vain de rappeler le roi auprès de lui à Narbonne, Richelieu, se trouvant en état d'être transporté, résolut de quitter cette ville pour se rapprocher du Rhône, soit qu'il craignît réellement les exhalaisons malsaines des lacs salés du pays narbonnais, soit qu'il espérât rendre plus difficiles, par la distance, les entreprises de Cinq-Mars contre sa personne.

Le dénoûment approchait. Par la plus étrange des complications, Cinq-Mars, tout en essayant de décider le roi à conspirer avec lui contre le ministre, n'avait pas renoncé à conspirer avec l'étranger contre le roi ou du moins contre le royaume. Le 13 mars, son envoyé Fontailles avait signé à Madrid, avec le comte-duc d'Olivarez, un traité par lequel l'Espagne s'engageait à fournir sous bref délai au duc d'Orléans douze mille fantassins, cinq mille chevaux, 400,000 écus comptants, 12,000 écus par mois, à compter du jour où Gaston se serait retiré à Sedan; Gaston et ses lieutenants Cinq-Mars et Bouillon commanderaient les troupes alliées au nom de l'empereur; le Roi Catholique leur assurait de fortes pensions, avec un subside pour munir et défendre Sedan. Gaston et ses adhérents se déclaraient ennemis des Suédois et de tous les autres ennemis de l'Empire et de l'Es-

¹ Ce testament est imprimé à la suite de l'Hist. du cardinal de Richelieu, par Aubert, t. II.

pagne. On protestait de ne rien entreprendre contre le Roi Très-Christien, *ni au préjudice de ses Etats, ni contre les droits de la reine régnante*, c'est-à-dire que l'Espagne entendait réduire la France à son ancien territoire, et réserver les droits d'Anne d'Autriche à la régence.

Fontrailles rapporta le pacte fatal à Cinq-Mars, un peu avant que le roi quittât Narbonne : avis en fut expédié à Gaston et à Bouillon, qui était en route pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie; puis l'original du traité fut envoyé au duc d'Orléans. Gaston le garda sans le signer ni en adresser la ratification au gouverneur des Pays-Bas espagnols, comme on en était convenu. Le pacte avec l'ennemi semblait, en effet, devoir être un crime inutile; car Cinq-Mars espérait, en ce moment, substituer au traité clandestin un traité de paix approuvé par le roi. Il avait été rejoint, le 19 avril, par de Thou, que la reine avait instruit du voyage de Fontrailles à Madrid, et qui n'en resta pas moins lié aux conspirateurs, mais qui s'efforça de leur faire atteindre le but par d'autres moyens. Cinq-Mars et de Thou prirent le roi par ses scrupules religieux, lui prêchèrent la paix, lui montrèrent le sort des armes douteux, le roi d'Espagne s'appêtant à un effort désespéré par terre et par mer pour sauver Perpignan, le circonvinrent enfin si bien, que Louis, fatigué, affaibli par un retour de sa dernière maladie, leur permit d'écrire à Rome et à Madrid, à l'insu du cardinal, afin d'entamer une négociation directe. Les conspirateurs eurent quelques jours d'enivrement; déjà de Thou se croyait sur le point de remplacer le ministre de la guerre Sublet de Noyers. Tout le monde, parmi les ennemis de Richelieu, n'avait pas cette confiance : les vieux courtisans hochaient la tête; de Thou n'écouta aucun avis.

L'humeur du roi, cependant, devenait de plus en plus inégale : son hésitation était visible. La maladie et la demi-disgrâce de Richelieu relâchaient un peu les ressorts du pouvoir ; Louis voyait plus nettement le jeu de cette immense machine et l'impossibilité de trouver parmi les ennemis du cardinal une main capable de la gouverner. Il s'effrayait de la voie où on l'entraînait. Allait-il donc lâchement abandonner la politique qui avait fait tout l'honneur de son règne, alors que cette politique était partout triomphante ? Il examinait autour de lui avec anxiété la situation des esprits : une violente fermentation agitait l'armée, divisée en deux partis que la présence royale contenait à peine : d'un côté, la plupart des courtisans et de la haute noblesse ; de l'autre, les officiers de fortune, les vieux soldats, les gens d'affaires et de diplomatie. Les partisans de Cinq-Mars se donnaient le nom de *royalistes*, et qualifiaient de *cardinalistes* leurs adversaires, qui se faisaient gloire de ce titre. On put reconnaître alors que, si Richelieu avait soulevé bien des haines, il pouvait leur opposer de nombreux et d'inébranlables dévouements. Un jour, Louis s'avisa de dire à un de ses capitaines aux gardes : « Je sais que mon armée est partagée en deux factions, les royalistes et les cardinalistes ; pour qui tenez-vous ? — Pour les cardinalistes, sire, » répondit fièrement l'officier ; « car le parti du cardinal est le vôtre. » Le roi se mit à rêver et ne démentit pas son interlocuteur.

L'officier qui fit cette réponse hardie se nommait Abraham Fabert ; fils d'un échevin de Metz, il fut le premier bourgeois qui parvint à la dignité de maréchal de France¹.

La chance commençait à tourner : les ministres de

¹ Griffet, t. III, p. 434.

Noyers et Chavigni, et le cardinal Mazarin, qui avait reçu récemment le chapeau rouge, et qui, fixé à la cour de France, prenait une part de plus en plus active aux affaires, correspondaient journellement avec Richelieu et disputaient le terrain auprès du roi avec autant d'habileté que de zèle; mais personne ne nuisait plus à Cinq-Mars que lui-même : sa fatuité ignorante, qui le rendait insupportable aux militaires expérimentés, lui valut plus d'un affront de la part du roi; Louis se lassait de lui, et s'enferma plusieurs fois pour ne pas le recevoir. Cinq-Mars commença de prendre l'alarme, et envoya vers Gaston, qui était resté sur la Loire, afin d'engager ce prince à se préparer au voyage de Sedan et à la réalisation du traité avec l'Espagne.

Sur ces entrefaites, de mauvaises nouvelles arrivèrent du nord de la France. Deux corps d'armée, l'un de dix-huit à vingt mille hommes, l'autre d'une dizaine de mille, avaient été confiés au comte d'Harcourt et au maréchal de Guiche (plus connu sous le nom de maréchal de Grammont), afin de couvrir la Picardie et la Champagne. On espérait que la mort du cardinal-infant et le désastre des Impériaux à Kempen détourneraient les Espagnols de rien tenter de considérable sur cette frontière; mais le successeur du cardinal-infant à Bruxelles, don Francisco de Mello, actif et habile capitaine, rassembla des forces au moins égales aux deux armées françaises réunies, entra en campagne de bonne heure, reprit Lens le 19 avril, et assaillit La Bassée, dont les Français avaient fait leur poste avancé en Flandre. Il se fortifia si bien, que les deux généraux français ne crurent pas pouvoir attaquer ses lignes. La Bassée dut capituler le 15 mai. Mello lança, aussitôt après, un fort détachement du côté de la Picardie

maritime. Harcourt marcha au secours du Calaisis et du Boulonnais : Mello, alors, avec le gros de ses troupes, fondit brusquement sur le maréchal de Guiche, qui s'était établi à Honnecourt, sur l'Escaut, à l'entrée du Vermandois. Guiche ne sut ou ne put se retirer à temps sur Saint-Quentin : sa petite armée, après une vigoureuse résistance, fut accablée par le nombre, et mise en pleine déroute avec perte de plus de quatre mille hommes (26 mai).

Richelieu reçut avis de ce revers sur la route de Narbonne à Arles. Il avait quitté Narbonne le 27 mai, et cheminait à petites journées vers la Provence, dont le gouverneur, le comte d'Alais, l'avait assuré d'un dévouement précieux en de telles occurrences. L'instant de la crise décisive était venu : la défaite de Honnecourt pouvait également perdre ou sauver le cardinal, suivant que le roi s'irriterait ou s'effraierait. Le 4 ou le 5 juin, le secrétaire d'Etat Chavigni arriva du camp royal et remit à Richelieu une lettre du roi. Louis annonçait au cardinal qu'il lui envoyait un mémoire sur les moyens de remédier au malheur du maréchal de Guiche, et terminait par ces mots :

« Quelque faux bruit qu'on fasse courir, je vous aime plus que jamais : il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour être jamais séparés, ce que je veux bien que tout le monde sache (Recueil d'Auberi, t. II, p. 841). »

La victoire était décidée ; mais le roi hésitait encore à en accorder les conséquences au vainqueur, et à livrer son favori à la vengeance de son ministre, quand une révélation soudaine précipita le dénouement du drame et apporta la mort avec elle. Chavigni rapporta au roi, en réponse à sa lettre, un paquet qui venait d'être envoyé à Richelieu, on n'a jamais bien su par qui. C'était la copie ou l'extrait du traité avec l'Espagne ! On a dit que Cinq-

Mars avait été trahi par le maréchal de Schomberg, qu'il avait cru gagner en le faisant associer à La Meilleraie dans le commandement de l'armée, et à qui il s'était imprudemment ouvert : peut-être la révélation arrivait-elle tout droit de Madrid, où Richelieu entretenait un agent inconnu qui avait plus d'une fois éventé les secrets du cabinet espagnol, comme l'atteste la correspondance de Sourdis¹.

Quoi qu'il en soit, Cinq-Mars eût encore pu sauver sa tête, s'il se fût résolu de fuir dès qu'il eut la certitude de sa disgrâce ; mais, par une puérile vanité, il voulut régler avec Gaston leur commune retraite à Sedan comme un acte diplomatique. Pendant ce temps, le roi avait annoncé subitement son départ du camp pour raison de santé : le 10 juin, Louis retourna à Narbonne, après avoir promis à l'*audience royale* (cour souveraine) de Catalogne, qui s'était transportée auprès de lui devant Perpignan, de revenir bientôt. Cinq-Mars eut la folie de suivre le roi au lieu de s'échapper. Un reste d'attachement combattait encore pour lui dans l'âme du roi, on dit que, pour obtenir l'ordre de son arrestation, Chavigni fut obligé d'employer l'intervention du père Sirmond, et que le confesseur du roi, écoutant plus sa conscience que l'intérêt de sa compagnie, engagea Louis à châtier les ennemis de l'Etat. L'ordre fatal fut donné le 12 juin au soir : Cinq-Mars en eut vent et se cacha ; il fut livré le lendemain par

¹ MM. Bazin et de Sismondi ont accueilli une autre version, suivant laquelle Olivarez lui-même, n'espérant rien de Gaston ni de Cinq-Mars, aurait livré le traité, afin de jeter le désordre dans la cour de France ; quelques fautes qu'ait pu commettre Olivarez, il nous est impossible d'admettre que ce ministre ait été capable d'une extravagance qui ne pouvait qu'assurer le triomphe de son mortel ennemi.

un bourgeois de Narbonne chez lequel il s'était réfugié. De Thou avait été saisi quelques heures auparavant, et l'ordre fut expédié aux maréchaux de camp¹ de l'armée d'Italie d'arrêter leur général, le duc de Bouillon, qui, presque aussi imprudent que Cinq-Mars, n'avait pas su non plus pourvoir à sa sûreté. Cinq-Mars fut envoyé au château de Montpellier, et de Thou, à celui de Tarascon. Richelieu, qui avait continué sa route, malgré le changement de la situation, était arrivé, le 14 juin, dans cette dernière ville, et s'y arrêta pour prendre les eaux. Le roi, de son côté, était parti de Narbonne, très-souffrant, le jour même de l'arrestation de Cinq-Mars, et vint s'établir aux eaux de Montfrib, près de Tarascon, d'où il se fit porter chez le cardinal, comme pour lui demander pardon d'avoir pensé à le *détrôner*. Ce fut une étrange entrevue. Le roi et le ministre étaient si affaiblis tous deux, que Richelieu ne put se lever pour recevoir Louis, et qu'on fut obligé de dresser un lit au roi près de la couche du cardinal, afin qu'ils pussent converser ensemble. Richelieu fut généreux; il épargna au roi les plaintes et les reproches que Louis attendait presque en tremblant, et le remercia, au contraire, de n'avoir point ajouté foi aux calomnies de ses ennemis. Le roi, heureux et reconnaissant de cette magnanimité, rejeta tout le passé sur Cinq-Mars, et s'épuisa en protestations de tendresse, et, pour ainsi dire, de fidélité.

¹ C'est à partir de Richelieu que les titres de lieutenant-général et de maréchal de camp désignent des grades régaliars dans la hiérarchie militaire. Le prince ou le maréchal de France, commandant un corps d'armée, avait ordinairement sous lui un lieutenant-général et deux ou plusieurs maréchaux de camp. En Allemagne et en Suède, le titre de maréchal de camp (*feld-marschall*) représentait dès lors une plus haute dignité, équivalant à notre titre de maréchal de France.

Les notes répondirent aux paroles : Louis, sentant les travaux de la guerre et le voyage de Catalogne au-dessus de ses forces, s'était décidé à retourner à Paris : il laissa, en partant, à Richelieu des pouvoirs illimités (30 juin). Mazarin, de Noyers et Chavigni accompagnèrent le roi, et continuèrent à servir avec zèle auprès de Louis les intérêts et les ressentiments de leur patron.

Il restait encore un coupable à atteindre, le premier par son rang, le frère du roi. Louis, afin d'empêcher Gaston de s'évader jusqu'à ce que les mesures fussent prises pour lui fermer les frontières, lui avait fait part de l'arrestation de Cinq-Mars, comme s'il ne l'eût pas soupçonné lui-même. Quand on fut sûr de tenir Gaston, on lui signifia qu'on savait tout. Gaston dépêcha aussitôt au roi et au cardinal son aumônier, l'abbé de La Rivière, chargé des lettres les plus humbles et les plus rampantes. Louis et Richelieu tinrent au messager un langage également sévère. Le cardinal dit nettement à La Rivière que le duc d'Orléans méritait la mort, et que ce serait beaucoup faire pour lui, s'il confessait sincèrement ses fautes, que de lui permettre de se retirer à Venise avec une pension. C'étaient moins encore *ses fautes* que celles des autres, qu'on voulait lui faire confesser en l'effrayant ; car on n'avait pas jusque-là de preuve légale contre Cinq-Mars, Bouillon et de Thou, et l'on attendait de lui cette preuve.

Il la donna. Il expédia au roi, par écrit, l'aveu du traité avec l'Espagne, se défendant seulement d'avoir approuvé ou même connu positivement le projet d'assassiner le cardinal. Ce n'était point assez : Richelieu prétendait que le prince achetât la permission de rester en France, *comme simple particulier*, en se laissant confronter judiciairement avec ses complices, et en renonçant, dans le présent et

dans l'avenir, à « toute charge, emploi ou administration dans le royaume. » Le roi, sur l'avis du chancelier et de trois des principaux jurisconsultes du royaume, crut pouvoir épargner à son frère l'ignominie de la confrontation, mais à condition qu'il réitérât sa déposition écrite sous la forme la plus authentique possible, et répondit par écrit aux objections qu'élevaient les accusés. Gaston se soumit, souscrivit à toutes les conditions qu'on lui imposait, et livra au chancelier une copie du traité avec l'Espagne : il avait brûlé l'original.

Le roi pouvait bien imposer à son frère le rôle de témoin à charge, car il descendait lui-même à ce rôle : le 9 août, dans une déclaration royale adressée aux parlements, aux ambassadeurs et aux bonnes villes, sur la conspiration de Cinq-Mars, Louis avançait que, « depuis le notable changement survenu dans la conduite du grand écuyer, » il l'avait laissé « agir et parler plus librement qu'auparavant, » afin de pénétrer ses desseins, et qu'il avait enfin reconnu en lui un ennemi de l'Etat. Cinq-Mars avait parlé dans sa prison : Cinq-Mars avait laissé entendre qu'il n'avait rien projeté contre le cardinal qu'avec l'aveu du roi, et Louis voulait se justifier aux yeux de Richelieu. Il le fit bien plus directement dans une lettre au chancelier, qui présidait la commission formée pour juger les conjurés : il y reconnut que Cinq-Mars lui avait proposé de *se défaire* du cardinal, mais affirma avoir eu en horreur « cette mauvaise pensée, » quoi qu'en pût dire « ce grand imposteur et calomniateur » de Cinq-Mars, et discuta le fait en accusé qui se défend devant son juge. On ne pouvait guère abaisser davantage la majesté royale.

Richelieu s'embarqua, le 17 août, à Tarascon pour Lyon, traînant après lui un de ses captifs, de Thou, dans

un bateau remorqué par le sien. Il n'arriva que le 3 septembre à Lyon, tant son état l'obligeait à voyager lentement. De Thou fut enfermé à Pierre-Encise, où se trouvait déjà le duc de Bouillon. Cinq-Mars les y rejoignit le lendemain. Le procès fut entamé par-devant une commission composée du premier président et de six conseillers au parlement de Grenoble, et de cinq conseillers d'Etat ou maîtres des requêtes. Parmi ces derniers, on voit reparaitre le nom sinistre de Laubardemont. C'était par le bourreau de Grandier que devait périr de Thou. Les aveux du duc de Bouillon ayant confirmé ceux du duc d'Orléans, la perte de Cinq-Mars était certaine; mais les juges hésitaient quant à son ami : le chancelier Séguier désirait le sauver, et dit au cardinal qu'on ne trouvait point d'ordonnance qui punit de mort la non-révélation d'un complot : or, le seul crime qu'on pût prouver *judiciairement* contre de Thou, c'était de n'avoir pas révélé le complot de Monsieur et de Cinq-Mars pour se retirer à Sedan ; rien ne prouvait jusque-là que de Thou eût connu le traité avec l'Espagne. Laubardemont répondit au chancelier en exhumant une ordonnance de Louis XI, du 22 décembre 1477, qui assimilait les non-révélateurs aux auteurs du crime qu'ils n'avaient pas dénoncé, ordonnance qui avait été quelquefois appliquée depuis : il compléta son œuvre par l'entier aveu qu'il tira de Cinq-Mars, en lui persuadant que de Thou avait tout confessé. Quand de Thou vit que Cinq-Mars cessait de nier, il cessa de défendre sa tête. Les juges n'avaient plus qu'à appliquer à Cinq-Mars la loi juste et nécessaire qui punit les traitres, à de Thou la loi cruelle qui frappait de mort le silence, sans distinguer les cas où le silence est un crime, de ceux où il peut être un devoir. On doit reconnaître que le titre et le serment de conseiller

d'État était une aggravation de cas particulier d'Augustin de Thou.

Richelieu ne quitta Lyon qu'après le prononcé de l'arrêt, le 12 septembre. Le souvenir du péril qu'avait couru son système, plus encore que sa personne, l'avait rendu plus inflexible que jamais : il regardait, avec raison, de Thou comme la cheville ouvrière du complot, et comme un irréconciliable ennemi de sa politique ; rien ne put le décider à l'épargner. Cette implacable rigueur, chez un mourant, effraye et serre le cœur, et présenterait un caractère bien odieux s'il n'y eût pas eu là autre chose qu'une vengeance personnelle !

Cinq-Mars et de Thou montèrent sur l'échafaud le jour même de leur condamnation. On vit chez eux, au moment suprême, cette espèce de transfiguration que l'espoir et l'approche d'une vie meilleure opèrent parfois même chez des natures vulgaires : leur fin chrétienne et noblement résignée, transmise à la postérité dans de touchants récits, a fait naître d'étranges illusions sur leur vie. La sévère histoire ne doit pas tolérer de telles apothéoses. Si Cinq-Mars fut criminel, de Thou ne fut point innocent : il devait savoir que la haute trahison, que l'appel à l'étranger, était inévitablement au bout des complots où il s'engageait et où il engageait les autres ; peu s'en fallut que la France ne perdit, grâce à lui, le fruit de vingt ans d'héroïques travaux : on peut plaindre l'imprudent qui s'est fait broyer sous les roues du char de l'État en essayant d'arrêter les destinées de sa patrie ; mais il n'est pas permis de lui décerner les palmes du martyr.

Le nom du duc de Bouillon n'avait pas figuré dans la sentence de ses deux complices : sa qualité de prince souverain ne l'eût pas sauvé ; mais Richelieu tenait beaucoup

plus à avoir la ville de Sedan que la tête du duc : l'une racheta l'autre. Le cardinal, en graciant le duc, trouva moyen tout à la fois de témoigner sa reconnaissance au prince d'Orange, oncle de Bouillon, qui s'était montré allié fidèle au moment du péril, d'ôter pour toujours aux factions une dangereuse place de refuge, et d'assurer à la France un bon poste de plus sur une des principales frontières. Mazarin conclut l'affaire à Lyon avec le duc, le 15 septembre, et, dès le 29, Sedan fut livré au capitaine Fabert, que Richelieu récompensa de son dévouement par le gouvernement de cette ville.

Richelieu, pendant que cette négociation se terminait, cheminait lentement vers Paris, tantôt par eau, sur la Loire et le canal de la Loire au Loing, terminé naguère sous ses auspices, tantôt par terre, porté par dix-huit de ses gardes dans une magnifique litière, si haute et si large, que les portes des villes étaient trop étroites pour lui donner passage, et que les cités étaient obligées d'abattre des pans de leurs murailles, afin de recevoir dans leur enceinte le cardinal-roi. Une petite armée de gardes du corps, de mousquetaires, de hallesbardiers, escortait le terrible malade. Richelieu vint descendre au Palais-Cardinal de Paris, le 17 octobre, dans cet appareil à la fois lugubre et triomphal, puis regagna son séjour favori de Ruel¹.

Richelieu avait droit de triompher, en effet ; de quelque côté qu'il tournât les yeux, il pouvait voir ses ennemis

¹ Sur la Conjuraison de Cinq-Mars, voyez Relation de Fentrailles et pièces à la suite, Mém., 3^e sér., t. III, p. 249-266. — Mém. de Montrésor et pièces, ibid. p. 217-223. — Mém. de Brienne et pièces, ibid. p. 71-75. — Mém. de Montglat, ibid., t. V, p. 124-151. — Procès de Cinq-Mars et de Thou, sp. Archiv. Curieuses., 2^e sér., t. V, p. 285-345. — Griffelet, t. III, p. 375-378, 398-414, 417-545. — Levasseur, t. VI, p. 500-620.

humiliés ou anéantis. Un des plus opiniâtres, mais qui avait cessé depuis longtemps d'être à craindre, Marie de Médicis, n'existait plus. La reine-mère était restée trois années en Angleterre, où elle avait eu la douleur de recevoir l'aumône de son ennemi ; car Richelieu lui envoya, en 1641, un secours de 100,000 livres. La guerre civile et la malveillance des puritains la chassèrent de son asyle ; elle revint en Hollande dans l'été de 1641 ; les Hollandais lui firent entendre qu'ils ne pouvaient la garder. Inébranlable dans la résolution de ne point aller à Florence, condition imposée par Louis XIII et Richelieu à la restitution de son douaire, elle se retira chez l'électeur de Cologne, ennemi de la France, et y mourut le 5 juillet 1642, dans un état voisin de la misère.

De tous les points de l'horizon arrivaient des nouvelles de gloire et de prospérité. L'échec de Honnecourt n'avait eu aucunes suites : ce n'était plus comme aux jours de l'année de Corbie ; l'Espagnol, vainqueur par surprise, n'avait pas même osé avancer de l'Escaut sur la Somme, défendue par l'armée intacte du redoutable comte d'Harcourt. Les progrès du maréchal de Guébriant, secondé par les Hollandais, entre le Rhin et la Meuse, ne permettaient pas au gouverneur espagnol, don Francisco de Mello, de dégarnir la Belgique. Une faible tentative contre le Calaisis fut repoussée sans peine par le comte d'Harcourt.

La campagne des Pyrénées, principal objet des efforts de Richelieu, s'achevait avec le plus éclatant succès. Le faible Philippe IV, secouant la torpeur dans laquelle le retenait Olivarez pour le gouverner plus aisément, s'était avancé jusqu'à Saragosse, comme pour conduire en personne ses armées au secours de Perpignan où à l'attaque de Barcelonne. Treize ou quatorze mille soldats, réunis à

Tarragonne, devaient tenter de pénétrer par terre jusqu'à Roses, où la flotte espagnole leur apporterait les munitions destinées à ravitailler Perpignan. D'autres corps de troupes, pendant ce temps, devaient inquiéter la Catalogne par une diversion. Les Espagnols furent prévenus : le 50 juin, leur flotte, avant d'avoir été jointe par les galères de Naples et de Sicile, fut attaquée par la flotte française entre Vineros et Tarragonne. Les Espagnols comptaient plus de cinquante gros vaisseaux et une dizaine de galères ; les Français, quarante et quelques vaisseaux, et une vingtaine de galères. Les flottes du Levant et du Ponant s'étaient réunies sous les ordres du jeune marquis de Brezé. Les Espagnols perdirent trois vaisseaux brûlés, entre autres l'amiral, deux coulés à fond, un échoué à la côte. Le combat recommença le lendemain en vue de Barcelonne : trois vaisseaux espagnols furent encore coulés ; le galion *la Magdalena*, de 66 canons, fut brûlé, et fit sauter avec lui un vaisseau français qui l'avait abordé. La flotte espagnole se retira en désordre à Mahon, et tout projet de secourir Perpignan dut être abandonné¹.

Le gouverneur de Perpignan, marquis de Flores d'Avila, tint encore deux grands mois, comprimant par la terreur une population désespérée, qui regardait ses prétendus défenseurs comme des ennemis et les assiégeants comme des libérateurs. Les Espagnols endurent les dernières extrémités de la famine avant de capituler. Les portes de Perpignan s'ouvrirent enfin, le 9 septembre, aux étendards français, et les *nobles-bourgeois*, les *mercadiers* et le menu peuple de Perpignan jurèrent fidélité à la couronne de France plus librement et plus joyeusement que n'a-

¹ Mercure françois, t. XXIV. p. 489-491. — Levassor, t. VI, p. 491.

valent fait naguère les citoyens d'Arras ¹. La prise de Saloes (29 septembre) compléta la seconde, et, cette fois, la définitive réunion du Roussillon à la France.

Les Espagnols essayèrent en vain de venger sur la Catalogne la perte du Roussillon : toutes leurs forces réunies menaçant Lérida, le maréchal de La Motte alla au secours de cette place, soutint, avec douze mille hommes, le choc de vingt-cinq mille ennemis, et, grâce à la vigueur de ses troupes et à l'excellent poste qu'il avait choisi, repoussa le général espagnol, Lleganez, et le contraignit d'abandonner son entreprise (7 octobre). Ce nouvel exploit valut à La Motte le duché de Cardona et la vice-royauté de Catalogne, à laquelle venait de renoncer le maréchal de Brézé. L'ordre et la discipline, qui avaient fait la force des armées castillanes, étaient passés du côté des Français : les discordes des chefs espagnols avaient décidé leurs derniers revers sur terre et sur mer.

Les affaires d'Italie n'offraient pas un aspect moins satisfaisant : la réconciliation, qui avait manqué, l'année précédente, entre le gouvernement français et les princes de Savoie, s'était enfin accomplie par la matadrese et la morgue des Espagnols. Le nouveau gouverneur de Milan, Siruela, s'était bientôt brouillé, comme son prédécesseur Lleganez, avec les princes Maurice et Thomas. Les Espa-

¹ Voyez, sur les institutions municipales de Perpignan, une dissertation très-intéressante de M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob). — Dissertations sur quelques points curieux de l'Histoire de France, IX. Les Citoyens-nobles de Perpignan. — La population était divisée en trois ordres ou mains : les citoyens-nobles, ou *grande main* (*ma major*), héritiers directs des anciens *curiales* ou *bongrats* galle-romains, jouissant de tous les privilèges de noblesse ; les *mercadiers* ou gros marchands, dit *ma mitjana* (main moyenne), et le menu peuple (*ma menor*). Il y avait cinq consuls, deux de la *ma major*, deux de la *ma mitjana*, un de la *ma menor*. Les citoyens-nobles allaient de pair avec les chevaliers et la noblesse féodale.

gnols ne voulaient pas comprendre que le temps était passé pour eux de traiter leurs alliés comme des sujets : ils prétendaient s'assurer, par des garnisons à eux, les places piémontaises occupées par les princes, au lieu de s'assurer les princes eux-mêmes en leur rendant l'alliance espagnole plus avantageuse que l'alliance française. Les princes perdirent patience, mirent les garnisons espagnoles hors de Nice et d'Ivrée, et, le 14 juin, quelques jours avant l'arrestation du duc de Bouillon, ils pactisèrent avec leur belle-sœur, la duchesse régente Christine, par l'intermédiaire de l'ambassadeur français d'Aiguebonne, et jurèrent de s'attacher désormais *aux intérêts et au service* du roi de France en même temps que du duc de Savoie, leur neveu, la France promettant de restituer les places piémontaises par elle occupées depuis la mort de Victor-Amédée, après que les Espagnols auraient entièrement évacué le Piémont. Il fut convenu que le prince Maurice, qui n'était pas engagé dans les ordres sacrés, renverrait son chapeau de cardinal au pape, et épouserait sa nièce, sœur du duc régnant (Dumont, *Corps diplom.*, t. VI, p. 253).

Les deux princes se réunirent à l'armée française, dont le commandement avait été transféré au duc de Longueville, et l'on se trouva en état de prendre vigoureusement l'offensive vers le milieu de l'été. Crescentino, Verrue, Nice-de-la-Paille, furent repris par les Franco-Piémontais, qui entrèrent dans le Milanais et mirent le siège devant Tortone. Le comte de Siruela n'osa risquer, pour sauver Tortone, une bataille dont la perte eût perdu Milan. La ville de Tortone avait été prise en quelques jours : la citadelle se rendit, le 25 novembre, après une longue résistance. Toute la partie du Milanais au sud du Pô se

trouva livrée aux alliés par cette conquête, que le prince Thomas reçut en fief de la France.

La bonne fortune de la France s'étendait jusque sur ses confédérés. Un général perclus, qui conduisait son armée en litière, Torstenson, renouvelait à la tête des Suédois les prodiges d'activité du grand Gustave et de Baner : mettant à profit la neutralité dans laquelle venait de rentrer l'électeur de Brandebourg, et surtout la brillante victoire par laquelle Guébriant avait ouvert l'année et désorganisé les projets des Impériaux, il s'était jeté sur la Silésie, et avait arraché toute cette grande province et les trois quarts de la Moravie à l'Autriche. Pressé par les forces supérieures de l'archiduc Léopold et de Piccolomini, qui ne lui enlevèrent toutefois que la moindre partie de ses conquêtes, il se rejeta sur la Saxe, et assiégea Leipzig. Léopold et Piccolomini accourent au secours. Torstenson, renforcé, les attendit dans cette même plaine de Breitenfeld, qui avait vu jadis le triomphe de Gustave-Adolphe. L'âme du héros qui n'était plus sembla passée dans le sein de tous ses compagnons d'armes : la seconde journée de Leipzig ne fut guère moins glorieuse aux Suédois que la première; l'armée austro-saxonne essuya une sanglante défaite (2 novembre). Leipzig se rendit à la nouvelle de l'approche de Guébriant, qui avait de nouveau passé le Rhin et venait rejoindre les Suédois. Presque toute la Saxe subit le joug.

L'orageuse année 1642 finissait ainsi dans une immense splendeur : la fortune, si longtemps indécise, se précipitait du côté de la France ; l'Autriche s'abaissait ; la France s'élevait ; Henri IV lui avait assuré jadis l'indépendance, Richelieu lui donnait la suprématie ; c'en était fait, et pour jamais, de l'œuvre de Charles-Quint et de Philippe II !

La France reprenait, à la tête des nations, la préséance qu'elle avait eue lorsqu'elle guidait aux croisades l'Europe du moyen âge.

Cette grande symphonie de victoires retentissait autour d'un lit funèbre. Tous ces étendards conquis s'inclinaient sur le front d'un mourant. La majesté du dénouement ne devait pas manquer à l'épopée, qui, depuis dix-huit ans, étonnait le monde, et le héros allait s'ensevelir dans son triomphe, que la Providence ne lui donnait pas de compléter.

La victoire remportée sur Cinq-Mars, et surtout les succès généraux de la politique française, avaient rappelé pour quelques mois chez Richelieu la vie qui s'enfuyait : l'organisme épuisé avait toutefois continué de se dissoudre lentement ; la guérison des hémorroïdes et des abcès au bras qui tourmentaient le cardinal accéléra sa fin ; le mal se rejeta sur la poitrine. Le 28 novembre au soir, Richelieu, qui était revenu de Ruel au Palais-Cardinal¹, fut pris d'une fièvre ardente avec point de côté et crachement de sang : quatre saignées ne purent abattre la fièvre. Le 2 décembre, on fit des prières publiques dans toutes les églises de Paris pour le malade, et le roi vint de Saint-Germain pour le voir : Richelieu parla à Louis en homme résigné à la mort, le pria de protéger ses parents en souvenir de ses services, lui recommanda les ministres de Noyers et Chavigni, et surtout Mazarin, qu'il lui représenta, dit-on, comme le personnage le plus capable de remplir sa place, et lui remit une déclaration qu'il venait de faire dresser contre le duc d'Orléans, afin d'exclure ce

¹ Il y fit jouer, le 15 novembre, une pièce allégorique où l'on voyait *Ibère* et *Francion* se disputer le cœur de la princesse *Europe*. *Francion* l'emportait, comme de juste. — Levasseur, t. VI, p. 606.

prince de tout droit à la régence et à l'administration du royaume, en cas de mort du roi. C'était le dernier service que Richelieu rendait à la France. Louis promit tout.

Après la visite du roi, le cardinal, se sentant plus mal, demanda aux médecins combien de temps il pouvait vivre encore. Ceux-ci, voulant flatter le maître jusqu'au bord de la tombe, répondirent qu'il n'y avait rien de désespéré; «que Dieu, qui le voyoit si nécessaire au bien de la France feroit quelque coup de sa main pour le lui conserver.» Le cardinal secoua la tête, et, rappelant un des médecins du roi : « Parlez-moi, » lui dit-il, « à cœur ouvert, non en médecin, mais en ami.—Monseigneur, dans vingt-quatre heures, vous serez mort ou guéri. — C'est parler, cela » dit Richelieu; « je vous entends ! » Et il envoya chercher le curé de Saint-Eustache, sa paroisse. « Voilà mon juge, » dit-il, quand on lui présenta l'hostie consacrée; « mon juge qui prononcera bientôt ma sentence; je le prie de me condamner, si, dans mon ministère, je me suis proposé autre chose que le bien de la religion et de l'État.— Pardonnez-vous à vos ennemis? » demanda le curé. « Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État. »

La plupart des assistants contemplaient le mourant avec admiration, quelques-uns avec effroi. « Voilà, » disait tout bas l'évêque de Lisieux, Cospéan, « une assurance qui m'épouvante ! » C'est qu'apparemment ces grands envoyés de la Providence sentent qu'ils seront jugés sur des principes que ne sauraient comprendre les âmes vulgaires.

Sans doute, Richelieu se répétait à lui-même, pour affermir sa conscience, les maximes de ces deux testaments latins qui contiennent sa pensée suprême : son testament officiel, dans lequel il distribue ses dignités et ses richesses, ne concerne que sa famille; les deux autres s'adres-

sent à la postérité. « J'ai été sévère pour quelques-uns, » disait-il, « afin d'être bon pour tous!... C'est la justice que j'ai aimée, et non la vengeance! » En était-il bien sûr?... « J'ai voulu rendre à la Gaule les limites que la nature lui a destinées... identifier la Gaule avec la France et, partout où fut l'ancienne Gaule, y restaurer la nouvelle¹...

Le 3 décembre, après-midi, le roi vint voir le cardinal une dernière fois. Les médecins, n'espérant plus rien, avaient abandonné le malade à des empiriques, qui lui procurèrent un peu de soulagement; mais la faiblesse croissait: dans la matinée du 4, sentant les approches de la mort, il fit retirer sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, « la personne qu'il avait le plus aimée, » suivant ses propres paroles: ce fut le seul moment, non point de faiblesse, mais d'attendrissement, qu'il eut; son inébranlable fermeté ne s'était point démentie pendant ses longues souffrances; toute l'assistance, ministres, généraux, parents et domestiques, fondaient en larmes; car cet homme terrible était, de l'aveu des contemporains qui lui sont le moins favorables, « le meilleur maître, parent et ami qui ait jamais été. » Vers midi, il poussa un profond soupir, puis un plus faible, puis son corps s'affaissa et resta immobile: sa grande âme était partie!

Il avait vécu cinquante-sept ans et trois mois!

¹ Une de ces deux pièces, et la meilleure sans comparaison, le *Testamentum Politicum*, paraît avoir été destinée à servir de préface au *Grand Testament Politique*. Elles ont été publiées par M. Foucaigne, à la suite de sa Lettre sur le Testament Politique du cardinal de Richelieu, dans le Recueil A-B; 4750. Il y a dans le *Testamentum Politicum* des traits qui révèlent la main du maître; il faut être Cornélie ou Richelieu pour écrire de la sorte! L'autre pièce, le *Testamentum Christianum*, paraît avoir été composée, près du lit de Richelieu, par quelqu'un des écrivains de sa maison.

² Les chirurgiens qui firent l'ouverture de sa tête lui trouvèrent, dit-on, les organes

Dieu sait le secret de la confiance avec laquelle cet homme, qui avait été si peu miséricordieux, attendait la miséricorde du souverain juge : les mystères des jugements divins sont insondables ; mais les hommes ont absous, autant qu'il leur appartient, le ministre des rigueurs salutaires, l'héroïque laboureur dont la faux a si bien nettoyé notre sol et creusé si profondément les sillons où devait germer une société nouvelle. C'est en vain qu'aux époques de désordre et d'abaissement national, l'esprit aristocratique et l'esprit anarchique, si souvent alliés en France, ont cherché à obscurcir la renommée du plus grand ministre qu'ait enfanté l'ancienne monarchie : tant qu'il y aura une France, le souvenir de Richelieu sera glorieux et sacré ; les monuments qu'il a laissés de son génie seront étudiés avec respect par les vrais patriotes, et les âmes bien trempées viendront puiser, dans sa conviction, à travers les siècles, des forces pour traverser les mauvais jours et préparer le réveil du pays.

La France ne doit pas seule honorer sa mémoire : s'il poursuit surtout la grandeur de notre patrie, il le fit par les moyens qui conviennent au génie de la France, c'est-à-dire en servant la cause générale de la civilisation. La prépondérance à laquelle il aspirait pour son pays n'avait rien de commun avec la monarchie universelle rêvée

nes de l'entendement doubles et triples. Il serait curieux de savoir au juste ce qu'entendent par là les relations contemporaines. Le principe de localisation des facultés était entrevu dès le seizième siècle : Etienne Pasquier (l. XIX, let. 46) dit que le cerveau, selon l'opinion commune, est divisé en trois ventricules : que celui de devant correspond à l'imagination ; celui du milieu, au jugement ; celui de derrière, à la mémoire. — Sur les derniers moments de Richelieu, voyez Archives curieuses, 2^e sér., t. V, p. 358 ; c'est une relation écrite par un carme, témoin oculaire ; — autre relation, dans les pièces à la suite des mémoires de Montrésor, t. II, p. 470-482 ; Leyde, 1665. — Mém. de Montchal, t. II, p. 707-709. — Mém. de Montglat, 3^e sér., t. V, p. 434-434.

par la maison d'Autriche. Le principe des frontières naturelles, et, subsidiairement, celui de l'identité de langue et d'origine, déterminaient pour lui les bornes de l'extension territoriale : plus de conquêtes de hasard, d'expansion sans règle et sans frein ! Il avait systématisé, d'après la pensée de Henri IV, la vraie politique française vis-à-vis de l'Italie ; quant à l'Allemagne, qu'on se demande ce qu'elle serait devenue si elle eût reçu l'unité par l'Autriche ! Le sort de l'Espagne est là pour nous l'apprendre. Tous les coups portés par Richelieu à l'Empire ont profité à l'avenir de l'Allemagne¹ ; c'est le grand cardinal qui a sauvé la Germanie du Nord, la patrie de Luther, et, avec elle, le vrai génie teutonique. Les ennemis du progrès et de la civilisation moderne ne s'y sont pas trompés : on sait ce que signifie, dans la bouche de Schlegel, la *politique athée* de Richelieu, c'est-à-dire la politique providentielle qui a vaincu le Dieu de Philippe II et de Schlegel, le Dieu des ténèbres et de la mort !

On peut résumer en quelques lignes les caractères généraux de la vie et du règne de Richelieu. Prêtre par l'esprit, sinon par les actes et les habitudes, il n'entendait pas, sans doute, *le bien de la religion* comme on l'entendait à Rome ; mais, alliant sa foi à son patriotisme, il releva l'intelligence et la moralité du clergé français par des établissements qui réalisèrent les vœux des derniers Etats Généraux, et qui préparèrent la génération ecclésiastique dont Bossuet fut le chef. Écrivain et orateur, il fonda l'Académie française, afin de fixer et d'épurer la

¹ De même, c'est la France révolutionnaire, qui, en détruisant définitivement le *Saint Empire Romain*, a achevé de dégager l'Allemagne du poids de cette machine bizarre qui l'étouffait depuis des siècles. On a vu si l'Allemagne en a profité ! Ce rapprochement est important.

langue qui devait être l'instrument de notre suprématie intellectuelle ; il favorisa, avec un zèle, sinon très-éclairé, au moins très-ardent, la création du théâtre national où allait éclater si splendidement cette suprématie. Cardinal de l'Église romaine, il soutint les droits de l'État contre Rome ; il respecta la liberté de conscience, tout en détruisant la faction calviniste ; il continua et réalisa la pensée d'un roi et d'un ministre philosophes ; il ruina la politique hispano-romaine, et prépara la fondation du droit des gens sur l'équilibre des forces, qui n'était pas, comme on l'a dit, un mécanisme matériel, mais l'application du principe de l'égalité entre les nations, proclamé par Henri IV et Sulli ; avec lui, les victoires de la France furent les victoires de la justice et de la civilisation. Simple ministre, il dépassa de beaucoup en hardiesse, dans ses tentatives de réforme intérieure, le grand roi qui l'avait précédé ; si le destructeur des châteaux ne put abattre avec les forteresses féodales, les privilèges nobiliaires et sacerdotaux qui écrasaient le peuple, ce n'est pas lui, c'est la société de son temps qu'on en doit accuser. Bref, il fit pour le pays à peu près tout ce qui était possible ; il fit, à l'intérieur, vis-à-vis des protestants, à l'extérieur, vis-à-vis des nations étrangères, tout ce qui était légitime ; l'honneur de tout ce qui s'est opéré de juste et de grand après lui dans la même voie, doit remonter jusqu'à lui ; la responsabilité de ce qui s'est fait d'inique et de fatal hors et au delà de cette voie ne saurait lui être imputée : on ne peut pas même lui faire un crime d'avoir rendu possibles les aberrations du pouvoir absolu ; car l'étude de la société du dix-septième siècle et l'exemple des États Généraux de 1614 prouvent que l'organisation des garanties politiques et de la représentation nationale était alors

impraticable : la France ne voulant plus des libertés aristocratiques et privilégiées, et n'étant pas mûre pour la Liberté et l'Égalité, il n'y avait place que pour la monarchie pure.

Quand on sut que le terrible cardinal était mort, bien mort cette fois, un mouvement de joie électrique, parti de la cour, traversa les provinces et alla éclater à l'étranger. Il est douloureux à dire qu'il y eut des feux de joie sur beaucoup de points de la France, à cette nouvelle, qui allait relever de la poussière les ennemis de la France¹ ! La politique du dévouement et de l'héroïsme est dure à cet amour du bien-être matériel qui possède les hommes ! Chacun respirait en sentant se détendre la main de fer qui avait si longtemps entraîné la France en avant. Il fallut du temps pour que la foule revint à partager les regrets de cette minorité éclairée qui s'était associée volontairement et sciemment à l'œuvre du grand homme.

L'allégresse des courtisans et de tous les ennemis du gouvernement national fut de courte durée : la froideur, et presque la satisfaction avec laquelle Louis XIII avait vu finir son ministre et son maître, faisait illusion à la cour : c'était l'homme, non le roi, qui se montrait satisfait d'être soulagé d'un joug impérieux. Le roi tint toutes les promesses faites au ministre mourant. Le jour même de la mort de Richelieu, Louis déclara aux secrétaires d'état de la guerre et des affaires étrangères, de Noyers et Chavignac, au chancelier Séguier et au surintendant Bouthillier, qu'il leur conservait la confiance qu'avait mise en eux le feu cardinal : le cardinal Mazarin fut appelé au conseil ; le roi fit assurer de sa protection tous les parents de Ri-

¹ Griffet, Hist. de Louis XIII, t. III, p. 579.

chelieu, et non-seulement les maintient dans leurs charges et honneurs, mais partagea entre eux les principaux offices et bénéfices du défunt; le gouvernement de Bretagne fut confié au maréchal de La Meilleraie; la surintendance de la navigation, avec le gouvernement de Brouage et des îles, au marquis de Brezé; le généralat des galères, avec le gouvernement du Havre, à l'aîné des petits-neveux du cardinal, qui changea son nom de Pontcourlai en celui de duc de Richelieu. Le 5 décembre, une circulaire royale avertit les parlements et les gouverneurs des provinces que le roi était résolu « de conserver tous les établissements ordonnés durant le ministère du feu cardinal, et de suivre tous les projets arrêtés avec lui pour les affaires du dehors et de l'intérieur. » Louis déclarait qu'il avait appelé dans ses conseils, auprès des anciens ministres, le cardinal Mazarin, dont il n'était « pas moins assuré que s'il fût né parmi ses sujets. » Le 6, d'autres lettres annoncèrent aux ambassadeurs que le roi maintiendrait *la bonne correspondance* existant entre lui et ses alliés, et continuerait la guerre avec la même application et les mêmes efforts que par le passé, jusqu'à ce qu'il pût contribuer, *avec tous ses alliés*, « à l'établissement du repos général de la chrétienté. » Le 9 décembre, la déclaration qui excluait Gaston de tout droit politique fut portée et enregistrée au parlement¹.

Les dernières volontés des plus puissants monarques ont presque toujours été méconnues : Richelieu régna encore du fond de son cercueil!

Le roi, cependant, ne put, comme il l'annonçait, sui-

¹ Griffet, t. III, p. 584 et suivantes. — Levassor, t. VI, p. 656 et suivantes. — Hist. de Guébriant, l. VIII, c. 44. — Mém. de Montglat, 5^e série, t. V, p. 435-451.

re les projets arrêtés avec son ministre. La mort, non contente d'une si grande victime, réclamait une seconde proie. Peu de semaines après les funérailles de Richelieu, on vit Louis XIII retomber dans la langueur d'où il était un moment sorti, et pencher lentement vers la tombe. Alors le système de Richelieu commença de subir quelque relâchement. Aussitôt après la mort du cardinal, deux tendances contraires avaient commencé à se manifester dans le conseil. De Noyers eût voulu maintenir non-seulement la politique générale, mais toutes les rigueurs individuelles de Richelieu, si ce n'est envers la reine; car il comprenait qu'un point d'appui était nécessaire dans un avenir prochain, et il prétendait s'acquérir des titres à la reconnaissance d'Anne d'Autriche. Mazarin et Chavigny, de leur côté, jugeaient prudent de relâcher un peu le ressort que la main de Richelieu pouvait seule tenir tendu avec cette violence. Chavigni savait que la reine nourrissait de profonds ressentiments contre son père le surintendant, et contre lui; il essaya de chercher assistance ailleurs: il engagea Mazarin à intercéder avec lui près du roi pour Gaston. Louis consentit que la déclaration enregistrée au parlement ne fût pas publiée, puis permit à Gaston de reparaitre à la cour (13 janvier 1643). Les maréchaux de Bassompierre et de Vitri, embastillés, celui-ci, depuis six ans, celui-là, depuis douze, furent remis en liberté avec quelques autres captifs (19 janvier). Le duc de Vendôme fut autorisé à rentrer en France, et ses fils, à revenir à la cour.

La rechute du roi (21 février) accéléra ce mouvement de réparation ou de pardon. Les prisons d'état se vidaient peu à peu: les prisonniers et les exilés regagnaient à petit bruit leurs châteaux, en attendant mieux. Chacun se

préparait et faisait ses plans pour la situation nouvelle dont on approchait. La lutte sourde qui existait dans le conseil éclata au printemps, par la disgrâce de Sublet de Noyers. Ce secrétaire d'état avait plu au roi par sa dévotion minutieuse, par son esprit exact et laborieux, par sa haine du luxe et du faste, et même, pour ainsi dire, par sa piètre mine et le peu d'élégance de ses manières. La tête lui tourna ; il se crut déjà premier ministre, et trancha du Richelieu avec le roi. Louis, qui ne lui reconnaissait que l'étoffe d'un bon commis, le rudoya et lui donna son congé (10 avril). De Noyers¹ fut remplacé, dans le ministère de la guerre, par Le Tellier, intendant de l'armée d'Italie, personnage destiné à une longue carrière politique.

La chute de Sublet de Noyers avait été déterminée, dit-on, par une tentative malheureuse faite auprès de Louis en faveur de la reine. De Noyers avait tâché d'amener le roi à léguer la régence sans conditions à sa femme. Louis en était bien éloigné. La naissance de ses deux fils ne l'avait point réconcilié avec leur mère, et il conservait autant de défiance et d'aversion pour Anne que pour Gaston lui-même : il n'oublia jamais, jusqu'à son dernier moment, ni l'affaire de Chantilli, ni celle de Chalais². Après de longues discussions avec Mazarin et Chavigni,

¹ La plupart des écrivains contemporains le nomment Desnoyers, mais sa correspondance est signée de Noyers.

² « J'ai su de M. de Chavigni même, » raconte La Rochefoucauld, « qu'étant allé trouver le roi de la part de la reine, pour lui demander pardon de tout ce qui avait pu lui déplaire, elle le chargea particulièrement de le supplier de ne point croire qu'elle fut entrée dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût jamais trompé dans le dessein d'épouser Monsieur, après que Chalais aurait exécuté la conjuration qu'il avait faite contre la personne du roi. Il répondit à M. de Chavigni sans s'émouvoir : En l'état où je suis, je suis obligé de lui pardonner, mais non pas de la croire ! » — *Mém. de La Rochefoucauld*, coll. Michaud, 2e série, t. V, p. 591.

les conseillers intimes, le roi, recon-
 naissance d'écarter à la fois du pouvoir
 le roi et son frère, s'arrêta à la pensée de
 l'autre, et de les annuler tous deux
 sans qu'il imposerait à leur autorité.
 Il se fit dans sa chambre, au Château-
 la reine avec ses enfants, le duc
 de Condé, les ducs et pairs, les ma-
 ns de la couronne présents à la
 par un secrétaire d'état, une
 ordonnance et l'administration du
 ordonnait que, si Dieu le
 cas se fût régent, et le duc
 général du royaume sous
 sa main que réelle au sys-
 tème royal imposait à la
 et les grandes et im-
 portantes à la pluralité
 de la Prince de Condé, du
 Intendant Bou-
 t être augmenté
 ne : en cas de
 place vacante
 s'empêcher de pren-
 dre part aux
 affaires ab-
 solues
 au Château-
 de per-
 ne et
 tion

de la « très-expresses et dernière volonté » de Louis XIII, et en jurèrent l'observation et *entretènement* ; mais Anne, au moment même où elle prêtait ce serment solennel, allait écrire ou avait déjà écrit une protestation contre ce qu'elle nommait la violation de ses droits.

Le lendemain, la déclaration sur la régence fut enregistrée au parlement, en présence des princes et des pairs. Le 23 avril, trois autres déclarations rappelèrent les membres du parlement exilés et rétablirent les charges supprimées, annulèrent en droit la déclaration de décembre 1642 contre Gaston, ainsi qu'elle était déjà annulée de fait par la désignation de ce prince pour la lieutenances générale, enfin, supprimèrent pour toujours les charges de connétable et de colonel général de l'infanterie, comme dangereuses à l'État. Le 21, le dauphin avait été baptisé dans la chapelle du Vieux-Château de Saint-Germain : Mazarin et la princesse de Condé, d'après le choix du roi, lui avaient servi de parrain et de marraine. On dit que, lorsque, après la cérémonie, on ramena l'enfant à son père, celui-ci lui demanda comment il s'appelait maintenant : « Je m'appelle Louis XIV ! » répondit l'héritier présomptif. « Pas encore ! » repartit doucement le roi¹.

Depuis qu'il se sentait perdu, Louis montrait une douceur, une résignation, et même une sérénité singulières : il regrettait peu la vie, qui, selon ses propres paroles, n'avait rien qui lui semblât aimable ; il ne songeait plus qu'à finir chrétiennement ; il avait exprimé son regret de ses rigueurs envers sa mère, et son désir de donner la paix

¹ Griffet, t. III, p. 608, d'après la relation manuscrite du sieur Antoine. — Le silence du valet de chambre Dubois, qui a laissé un journal détaillé des derniers moments de Louis XIII, semble infirmer cette anecdote. Voyez Mém., 4^{re} série, t. XI, p. 125.

ses peuples¹; il parlait de « pardonner et demander pardon à ceux qu'il avoit maltraités; » il envoya de tous côtés des lettres d'abolition et d'amnistie. On vit revenir en foule à la cour ces grands qu'avait frappés ou la justice ou la défiance du gouvernement passé; les Vendôme, les l'Elbeuf, les Bassompierre, les Vitri, les Guise enfin. Si le roi pardonnait, eux ne pardonnaient pas. Ils arrivaient, insultant aux soutiens du feu cardinal, et réclamant bruyamment les charges et les honneurs dont on les avait dépouillés au profit des partisans de Richelieu. Le 23 avril, le roi ayant reçu l'extrême-onction, tout le monde crut qu'il allait passer. Peu s'en fallut que les partis ne se chargeassent autour de son lit de douleur : une querelle s'étant élevée entre le duc de Vendôme et le maréchal de La Meilleraie, à l'occasion du gouvernement de Bretagne, que le duc César revendiquait au bout de dix-sept ans, la cour s'était partagée en deux camps ; le prince de Condé soutenait La Meilleraie, et le tumulte, augmenté par un malentendu, fut tel au château, que la reine, effrayée, mit ses enfants sous la protection du fils aîné de Vendôme, du duc de Beaufort, jeune écervelé qui compromit Anne à force d'étaler son dévouement pour elle et la faveur qu'elle lui accordait.

Heureusement, la régence ne s'ouvrit pas sous de tels auspices : le roi languit quelque temps encore², au grand

¹ Les ratifications et les sauf-conduits en bonne forme furent enfin échangés entre les puissances belligérantes, le 28 avril, et l'ouverture des conférences fut faite à la fin de juillet : l'empereur et l'Espagne n'avaient plus trouvé de prétexte pour retarder davantage les préliminaires. Les opérations militaires n'en furent pas moins continuées partout au printemps. — Bougeant, t. I, p. 545-544.

² Le journal de Dubois nous apprend que le roi, un jour qu'il se sentait mieux, chanta de la musique religieuse de sa composition ; il avait fait aussi autrefois des chansons pour mademoiselle d'Hautefort. Louis était fort indifférent à la littérature.

déplaisir de ceux-là même sur lesquels venait de s'exercer sa clémence, et qui s'entassaient chaque jour dans sa ruelle, épiait d'un œil curieux les progrès de sa longue agonie. La mansuétude de Louis se démentit un instant à l'aspect de leur impatience : « Ces gens-ci, » dit-il à un de ses confidants, « viennent voir si je mourrai bientôt. Si j'en puis revenir, je leur ferai payer cher le désir qu'ils ont que je meure. »

Le caractère reprenait le dessus dans les derniers moments : les sentiments guerriers se réveillaient en même temps que les pensées de rigueur, et eurent chez Louis une dernière manifestation vraiment singulière et mémorable. Le 10 mai, le roi rêva que le jeune duc d'Enghien, parti récemment pour aller prendre le commandement en chef de l'armée du Nord, remportait une victoire sanglante, opiniâtrément disputée, mais décisive. L'opinion des anciens sur le don de prophétie accordé aux mourants fut, cette fois, confirmée par le fait ; mais Louis ne vit pas la réalisation de son rêve : la bataille de Rocroi fut livrée le 19 mai ; Louis était mort le 14, trente-trois ans, jour pour jour, après l'assassinat de Henri IV. Il n'avait pas vécu quarante-deux ans¹.

Quels qu'aient été les défauts de ce prince, et quoi qu'on pense de son caractère privé, la France lui doit quelque reconnaissance. Il sut sacrifier son orgueil à son devoir envers l'Etat : il eut la vertu la plus rare chez les hommes

mais non point aux beaux-arts, comme nous l'avons dit plus haut par inadvertance : il dessinait et peignait assez bien.

¹ Sur la fin de Louis XIII, voyez Mém. de Brienne, 5^e sér., t. III, p. 75-77. — Mém. de La Châtre, ibid., p. 272-284, et la réfutation de La Châtre, par Brienne, p. 297-305. — Mém. de La Rochefoucauld, ibid., t. V, p. 390-392. — Mém. de madame de Motteville, ibid., t. X, p. 42-44. — Mém. de Montglat, ibid., t. V, p. 154-157. — Mém. d'Omer Talon, t. VI, p. 84-89.

médiocres, celle de se résigner à la domination du génie ; les lois humaines l'avaient fait souverain, il comprit que Dieu l'avait créé sujet ; roi de hasard, il subit religieusement le roi de la Providence.

Ce contraste entre le roi-sujet et le ministre-roi devait subsister par delà le tombeau : Richelieu avait été obéi après sa mort ; Louis XIII ne devait pas l'être. Ses dernières volontés, proclamées et acceptées avec tant de solennité, étaient anéanties dans la pensée de tous, avant qu'il eût rendu le dernier soupir. La reine, soutenue par l'opinion publique, que touchaient sa bonne grâce, sa beauté encore jeune à quarante ans passés, ses longs malheurs qu'on voulait croire immérités, la reine aspirait à s'élançer, sans transition, de l'esclavage à la puissance absolue. Ni Gaston, objet du mépris universel, ni Condé, peu estimé et impopulaire, ni Mazarin ou les autres ministres, l'un, peu connu, les autres, peu autorisés vis-à-vis du public, ne pouvaient résister avec succès à la reine, appuyée par la noblesse de cour et par le parlement, par les deux aristocraties de robe et d'épée. Les membres du futur conseil de régence le comprirent et se résignèrent : plusieurs jours avant la mort du roi, le duc d'Orléans et le prince de Condé avaient promis à la reine de renoncer, moyennant quelques avantages particuliers, aux droits qui leur étaient conférés par la déclaration royale, et de consentir qu'Aune demeurât « régente entière et absolue » ; dès le 9 mai, Anne d'Autriche avait fait prévenir de ses intentions les gens du roi près le parlement ; elle était sûre de trouver, de ce côté, non pas seulement adhésion, mais concours enthousiaste. Les ministres, quand ils virent le roi mort, offrirent à la reine une renonciation pareille à celle des princes.

Le lendemain, 15 mai, la reine ramena de Saint-Germain au Louvre le nouveau roi, qui n'avait pas encore accompli sa cinquième année. Le 18, elle le conduisit tenir un lit de justice au parlement. Gaston et Condé furent fidèles à leur parole : ils déclarèrent que l'autorité de la régence était due tout entière à la reine, et ne réclamaient d'autre part dans les affaires que celle qu'il lui plairait leur donner. Le chancelier adhéra aux *sages paroles* des deux princes, et l'avocat général Omer Talon donna des conclusions conformes, rétractant tout ce qu'il avait dit, *par nécessité*, trois semaines auparavant, en faveur de la déclaration royale qui instituait le conseil de régence. Les restrictions imposées à la régente dérogeaient, dit-il, aux principes et à l'unité de la monarchie. Le conseil obligatoire fut aboli par le parlement *garni de pairs*, à l'unanimité des voix, moins la voix de la régente, qui s'abstint dans sa propre cause. Le duc d'Orléans garda seulement les titres honorifiques de lieutenant général du royaume et de chef des conseils sous l'autorité de la reine, le prince de Condé devant présider en son absence. On ne résolut pas explicitement la question de savoir si la régence appartenait de droit à la mère du roi mineur; mais on établit que la reine, une fois reconnue régente en vertu des dernières volontés du feu roi consenties par les grands du royaume, avait, de droit, la plénitude du pouvoir royal.

Il y avait deux ans à peine que la royauté avait signifié durement au parlement, pour la vingtième fois, la défense de s'immiscer dans les affaires publiques et l'ordre de se renfermer dans ces fonctions judiciaires, dont on ne lui permettait même pas de défendre, contre l'arbitraire royal, les formes régulières et permanentes; et maintenant la

royauté venait abaisser sa couronne devant ce même parlement, et lui déferer l'énorme pouvoir de casser le testament d'un roi, comme contraire, non point aux lois écrites, mais à des principes problématiques et susceptibles d'interprétations diverses. Chaque minorité royale ramenait un spectacle à peu près semblable : les institutions de la monarchie demeurèrent un problème jusqu'à la fin de la monarchie, et le parlement ne cessa d'osciller entre ces deux extrémités de profond abaissement et de puissance immodérée, mais éphémère.

A ce coup, on croyait bien le système de Richelieu par terre : après l'étrange révolution accomplie au profit de la reine et du parlement, ces deux ennemis si longtemps humiliés et persécutés par le cardinal, que restait-il à faire, sinon d'abandonner ses plans, de chasser ses partisans et de condamner judiciairement sa mémoire ? C'était là le cri unanime de la jeune cour, au retour du lit de justice. On disait que les ministres préparaient leur retraite, et que Mazarin faisait ses paquets pour l'Italie : on proclamait le beau duc de Beaufort favori en titre ; on désignait les mannequins ministériels qui devaient remplacer les commis de Richelieu pour le plus grand bien des courtisans et des dames.

Le soir, quand la foule des courtisans rentra au Louvre, elle rencontra sur le seuil une nouvelle étonnante, incroyable : Mazarin restait ; Anne d'Autriche avait choisi pour premier ministre l'ami de Richelieu !

Tandis qu'Anne exprimait hautement une haine irréciliable pour tout ce qui avait tenu au dernier gouvernement, et que ses créatures croyaient lui plaire en s'abstenant de toutes relations avec les ministres et leurs amis, elle avait secrètement accueilli, plusieurs semaines

avant la mort de Louis XIII, les offres et les protestations de Mazarin, qui s'était excusé de la déclaration du 20 avril sur les invincibles préventions du roi; elle avait résolu d'accepter les services de l'habile Italien et d'arrêter la réaction près de déborder. A mesure qu'elle approchait de l'autorité suprême, tous ses sentiments subissaient une transformation qui n'est pas rare en pareille occurrence: ses sympathies espagnoles s'affaiblissaient, ses rancunes se calmaient en partie; elle avait l'instinct, sinon tout à fait l'intelligence du pouvoir; elle avait senti que se livrer à ses anciens compagnons de malheur et de complot, c'était déchaîner l'anarchie et la ruine autour du berceau de son fils. Il y eut sans doute chez elle de rudes combats: d'une part, la mémoire des services et des offenses, les anciennes affections, la communauté des souffrances et des ressentiments; de l'autre, les nouvelles affections et les devoirs nouveaux se disputaient son âme. La reine et la mère triomphèrent de la sœur et de la femme, et, s'il faut tout dire, la femme d'aujourd'hui aida la reine et la mère à vaincre la femme d'hier. Chez une personne du caractère d'Anne d'Autriche, la galanterie se devait mêler à toute chose, et la belle figure, les manières élégantes, l'esprit insinuant et les flatteries délicates de Mazarin firent peut-être autant pour lui que toutes les raisons politiques du monde. Il avait, dit-on, quelque chose de l'air et du visage de Buckingham.

On attribue néanmoins à la reine un mot qui, s'il est authentique, lui assurerait véritablement l'honneur d'une détermination nettement comprise et raisonnée. On raconte qu'un jour Anne s'arrêta devant le portrait de Richelieu, le beau portrait qui est aujourd'hui au musée du Louvre, et qu'après avoir longtemps contemplé en rêvant

l'image de l'homme qui l'avait humiliée, abaissée toute sa vie, qui avait vaincu l'un de ses amants et tué l'autre, elle s'écria : « Si cet homme vivait, il serait aujourd'hui « plus puissant que jamais ! »

Le lendemain du jour où le ministre que Richelieu avait désigné comme son successeur recevait le pouvoir des mains d'Anne d'Autriche, la grande bataille de Rocroi ferma le règne de Richelieu, et ouvrit le règne, ou du moins le siècle de Louis XIV¹.

¹ Mém. de Brienne, 3^e série, t. III, p. 75-79. — Mém. de La Châtre, *ibid.*, p. 272-281. — Mém. de La Rochefoucauld, *ibid.*, t. V, p. 391-395. — Mém. de madame de Motteville, *ibid.*, t. X, p. 45-47. — Mém. d'Omer Talon, *ibid.*, t. VI, p. 89-74. — S'il faut en croire La Châtre, un homme qui inspirait à la reine une juste vénération saint Vincent de Paul, aurait beaucoup contribué à la décider en faveur de Mazarin.



DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL ET MORAL

DE LA FRANCE

DANS LA PHILOSOPHIE, LES SCIENCES, LA RELIGION,
LES LETTRES ET LES ARTS,

DEPUIS LA MORT DE HENRI IV JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE LOUIS XIV
AU GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT.

1610—1661.

CHAPITRE PREMIER.

Philosophie et Sciences. — Descartes.

Il convient ordinairement que tout marche de front dans l'histoire comme dans la réalité : l'historien doit rarement s'écarter de la loi du synchronisme, et séparer, dans ses tableaux, les divers aspects de la vie des nations. Il est pourtant, à de certaines époques décisives, des drames politiques si puissamment noués, si vivement menés par la main de la Providence, qu'on ne saurait détourner son regard de leur action pour le reporter sur d'autres objets, ni s'arrêter un instant au milieu de leurs péripéties haletantes qui vous emportent ; on ne peut respirer qu'au dénouement.

Tel est le grand ministère dont nous avons essayé ci-dessus de retracer une faible et incomplète image.

Il est temps maintenant de suivre dans une autre sphère

le génie de la France, qu'on vient de voir se déployer avec tant de gloire dans les conseils et dans les combats. Le monde des idées a aussi ses batailles et ses révolutions, qui correspondent mystérieusement aux vicissitudes de la région des faits. Là, d'autres Richelieu vont apparaître, portant au front le même signe de puissance, et, comme Armand du Plessis, opposant la raison à la coutume, la volonté à la fatalité. Dans cette première moitié du dix-septième siècle, la plus forte, sinon la plus éblouissante des deux, le même esprit s'empare du monde intelligible et du monde réel ; la politique, la philosophie, la poésie, les beaux-arts poursuivent le même idéal de raison et de grandeur morale : Richelieu, Descartes, Corneille et Poussin, sont frères.

Lorsque s'ouvre cette période, le chaos est dans les intelligences, chaos fécond que sillonnent mille éclairs, et au fond duquel s'agitent les germes innombrables d'une création nouvelle. Au sortir du moyen-âge, qui avait si longtemps emprisonné les forces de l'esprit humain dans les formules abstraites de la scolastique, la pensée moderne, encore éblouie et mal assurée d'elle-même, n'avait point abordé en face la nature et la vie : continuant de demander au passé la science toute faite, elle avait seulement agrandi son école, et s'était ruée vers toutes les sources du savoir antique, avec la curiosité ardente et crédule de l'enfant qui veut tout apprendre auprès de maîtres qui doivent tout savoir. Il était nécessaire que la substance de l'antiquité passât dans l'esprit nouveau avant qu'il prit la route de l'avenir ; c'était là l'indispensable viatique de ce grand pèlerinage. Mais la fusion du passé dans le présent ne pouvait être l'affaire d'un jour : les éléments se juxtaposèrent et s'accumulèrent longtemps avant de se com-

biner. Ce ne fut d'abord qu'un énorme entassement de notions réelles ou imaginaires, sans vérification, sans ordre et sans critique ; les deux antiquités helléno-latine et juive, les Pères, le moyen-âge, s'entre-heurtaient à tous les étages de cette Babel. Aucun mode rationnel de procéder en métaphysique, en physique, ni dans l'histoire sacrée ou profane. L'émancipation consistait à opposer une autorité à une autre autorité, la Bible aux canons et aux décrétales, l'hellénisme à la Bible, les Alexandrins aux Pères, presque nulle part, la raison à la tradition et à l'autorité, soit pour les combattre, soit pour les interpréter. Cà et là, dès le quinzième siècle, en Italie, et, durant le seizième, chez nous et ailleurs, avaient commencé cependant à paraître de hardis novateurs, des hommes doués du génie de l'observation ou d'une haute aptitude aux mathématiques : tels, en France, Palissi, ce précurseur infatigable de tous les modernes philosophes de la nature ; Fernel et Paré, réformateurs de la médecine et de la chirurgie ; Ramus, qui attaqua si opiniâtrement la logique péripatéticienne de l'école, tout à la fois au nom de la logique naturelle et de la méthode mathématique, au nom de Platon et de la Bible ; Viète, enfin, qui fournit à la science un instrument d'une portée incalculable en constituant définitivement l'algèbre¹. Mais ces efforts isolés, ou se perdaient dans le tumulte universel, ou enfonçaient en terre des semences qui ne fructifiaient pas sur-le-champ. De belles découvertes sans preuves scientifiques ou sans lien entre elles, de grandioses inspirations sans résultat réalisable, des tentatives de syncrétisme universel, pleines d'éclat et de séduction, mais croulant par la base, tel était l'aspect général de la connaissance humaine.

¹ Voyez notre tome IX, p. 640 et suivantes.

Le temps était venu pour le génie moderne, arrivé à la virilité, d'user de sa raison après avoir tant usé de son imagination et de sa mémoire, pour ouvrir le livre de Dieu après avoir tant pâli sur les livres des hommes. L'insuffisance de la science antique éclatait de toutes parts; il ne s'agissait pas seulement de concilier les contradictions du passé, mais de trouver des vérités inconnues des anciens.

La question n'était pas si claire pour les générations appelées à la résoudre, qu'elle l'est devenue pour la postérité. Les esprits flottaient et tournoyaient dans un tourbillon immense, ballottés incessamment entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité. Après avoir cru à tout, successivement ou à la fois, on se prenait à douter de tout : réaction inévitable! Le scepticisme, profond en Italie du quinzième au seizième siècle, y avait été comprimé violemment par la recrudescence catholique; en France, après avoir enfanté les saturnales philosophiques de Rabelais, il aboutit à Montaigne et à l'école de douteurs érudits et moralistes qui sortit du livre des *Essais*. Le scepticisme de ces hommes n'était pas le doute inerte de l'indifférence, mais un doute vivace et curieux, actif et chercheur, qui revêtait des formes diverses, tantôt systématique et dogmatique chez Charron, du moins dans celui de ses ouvrages où cet héritier direct de Montaigne paraît avoir exposé franchement sa pensée (*le Livre de la Sagesse*)¹; tantôt errant, digressif et masqué sous la fantaisie scientifique et littéraire, comme chez Naudé ou La Mothe-Levayer. Ces sceptiques prudents se maintenaient assez bien avec les puissances : Charron, un moment in-

¹ La première édition (Bordeaux, 1601) est la bonne; dans la deuxième (Paris, 1604), ont disparu les passages les plus caractéristiques. — Un livre de scepticisme plus systématique encore est celui de Sanchez, Portugais devenu professeur de philosophie à Toulouse, de *Scientia quod nihil scitur*.

quiétude, avait été patronisé par le ministre Jeannin, qui déclara qu'on devait permettre la vente du livre de *la Sagesse* comme d'un *livre d'Etat*, Richelieu, tout théologien qu'il fût, goûtait Montaigne et accepta la dédicace d'une édition des *Essais*, que lui présenta la fille adoptive du philosophe, la savante mademoiselle de Gournai; La Mothe-Levayer, malgré les hardiesses de son *Oratius Tubéro*, fut nommé précepteur du petit duc d'Anjou, second fils de Louis XIII; Naudé, qui était, suivant son ami Gui Patin, *de la religion de Lucrece et de Pline*, fut également favorisé du pouvoir à Paris et à Rome, où il apprit l'*indifférence en matière de religion*, et aussi en matière de morale apparemment, comme l'atteste son triste livre des *Coups d'Etat*, apologie des crimes politiques plus crue et plus cynique que le *Prince* de Machiavel lui-même. Heureusement pour sa mémoire, il employa mieux la faveur des grands qu'il ne l'avait acquise; il valait mieux que ses paradoxes, et son indifférence ne s'étendait pas jusqu'aux progrès de la science et de l'esprit humain; son *Plan d'une Bibliothèque encyclopédique publique*, pensée constante de sa vie, peut être considérée comme le principe de l'organisation de notre grande Bibliothèque nationale; il en fit commencer la réalisation par le cardinal Mazarin. Il partageait l'ardeur infatigable et les tendances universelles de l'illustre Peiresc, dont l'amitié intercède pour lui auprès de la postérité¹.

L'école du doute n'était pas tout entière dans le cercle de ces graves personnages: à côté des savants, il y avait les hommes d'imagination, les mondains, les poètes. Ceux-là se jetaient en avant avec l'audacieuse légèreté de leur

¹ Voyez Bayle, art. CHARRON et LA MOTHE-LEVAYRE. M. Sainte-Beuve a publié dans la *Revue des Deux Mondes*, une notice très-substantielle sur Naudé.

nature; ils professaient le *pantagruélisme* dans la pratique, l'incrédulité pure dans la théorie; ils propageaient leurs maximes et leurs habitudes parmi la jeunesse de la cour et de la ville. Ce n'était plus ce paganisme élégant, sous lequel Ronsard ou Desportes abritaient les débauches des derniers Valois : le *troupeau d'Epicure* ne se souciait plus guère de l'Olympe; on s'intitulait franchement les *goinfres*. Parfois, du sein des orgies, s'élevaient des chants étranges : des poésies clandestines, toutes chaudes d'une verve licencieuse et impie, se répandaient dans le public étonné. On ne connaît plus guère que de nom le *Parnasse satyrique* et les *Quatrains du déiste*; mais on cite encore quelques tirades de l'*Agrippine* de Cyarno, et surtout ces deux vers restés fameux :

Une heure après la mort, notre âme évanouie
Sera ce qu'elle était une heure avant la vie.

L'Eglise jeta un cri d'alarme. Dès 1615, les cahiers généraux du clergé avaient réclamé le bannissement ou le supplice des athées. Le jésuite Garasse, écrivain et prédicateur à la bouffonne et turbulente éloquence, le minime Mersenne, personnage plus imposant, et bien d'autres, dénoncèrent bruyamment les progrès de l'athéisme. Mersenne, en 1623, prétendait qu'il y avait cinquante mille athées dans Paris; il est vrai que tout ce qui n'était ni catholique, ni protestant, était athée à ses yeux.

L'orage éclata : le parlement intervint. Le plus brillant et le plus hardi des beaux-esprits *libertins*, le poète Théophile de Viaud, fut poursuivi comme accusé d'être le principal auteur du *Parnasse satyrique* : il renia et l'œuvre et les sentiments qu'on lui attribuait. Après un long procès, il échappa au bûcher que lui destinaient ses ennemis,

fut condamné au bannissement, et mourut, au bout de quelques mois, à trente-six ans, des suites de sa dure captivité (1626)¹.

Le malheur de Théophile avertit ses amis; ils s'imposèrent un peu plus de réserve, évitèrent les grands scandales, se rapprochèrent des autres sceptiques plus sérieux, sans se confondre avec eux. Ainsi se forma une petite société incrédule, qui, revenue de l'athéisme effronté des premiers jours à un sensualisme plus délicat et moins emporté, se perpétua dans une sorte de demi-jour, comme une protestation timide contre le spiritualisme dogmatique du dix-septième siècle, et devint, plus tard, avec St.-Evre-mont, avec Ninon de l'Enclos, avec Chaulieu, une des sources du dix-huitième siècle.

La triste fin de Théophile avait été précédée par une catastrophe plus tragique, qui se rattachait aux mêmes causes, et qui avait dû répandre encore plus de terreur. Les incrédules ne s'en étaient pas tenus à la négation et à la raillerie : une tentative de dogmatisme avait été essayée dans leurs rangs par un homme étranger à la France, par un jeune métaphysicien italien. Malgré le régime de terreur établi par les papes en Italie, la philosophie hétérodoxe y sortait parfois encore de dessous terre. L'école néo-péripatéticienne, qui tirait de l'aristotélisme, en dépit de la scolastique, des conséquences fatalistes et matérialistes, s'était transmise de Pomponace à Cremonini. Un beau génie, Cesalpini, transforma cette doctrine en un panthéisme spiritualisme, qu'une profession de foi catholique abrita vis-à-vis de Rome. Lucilio Vanini sembla d'abord suivre la trace de Cesalpini. Après une jeunesse

¹ Sur Théophile, voyez le Mercure françois, t. XI, p. 4015 et suivantes; et la Notice de M. Bazin. — Dictionnaire de Chaufepié, art. MURMURE.

errante, il vint s'établir en France, et publia, en 1615, à Lyon, son *Amphitheatrum æternæ Providentiæ* : un pompeux éloge des jésuites, et une déclaration emphatique d'orthodoxie, firent passer d'abord sans encombre l'apothéose d'Averrhoès et de Pomponace, auxquels Lucilio immolait Platon et les scolastiques. Son livre étincelle de beautés philosophiques et poétiques, et se termine par un des hymnes les plus splendides que la poésie religieuse ait élevés vers l'Être infini. Plus d'une contradiction, plus d'une obscurité attestent cependant déjà les incertitudes de son esprit. L'année suivante, un second ouvrage fut publié à Paris; le titre était significatif : *Des secrets admirables de la Nature, reine et déesse des mortels. (De admirandis Naturæ reginæ deæque mortalium Arcanis)*. La censure donna son visa sans y voir de malice. Vanini, pourtant, reniait assez clairement les parties religieuses de son premier livre, et changeait sa Théodicée brillante et vague en un pur naturalisme, où l'amour physique et toutes les forces aveugles étaient divinisés, et où Dieu, conservé par grâce, devenait à peu près inutile.

Vanini s'était acquis de puissants protecteurs; il ne fut inquiété que lorsque son prosélytisme parmi la jeunesse, ses imprudences et ses dérèglements ne permirent plus aux magistrats de méconnaître son but. Rien alors ne put le sauver. Traduit devant le parlement de Toulouse, il essaya en vain de revenir sur ses écrits et sur ses enseignements : il fut condamné, pour *athéisme* et *blasphème*, à être brûlé vif, après avoir eu la langue coupée!... Il marcha au supplice avec un courage farouche : les contemporains nous ont conservé les horribles détails de sa lutte avec le bourreau sur le bûcher même! Il avait à peine 33 ans (1619)¹.

¹ Les œuvres de Vanini ont été récemment traduites et publiées. M. Cousin.

Quelques années avant que le néo-péripatétisme vint périr à Toulouse, dans les flammes qui dévorèrent Vanini, une autre école plus glorieuse et plus pure, qui, sauf quelques affinités avec Ramus, avait peu pénétré en France, le néo-platonisme italien était aussi monté sur le bûcher à Rome, avec le martyr Giordano Bruno ; mais ses cendres furent plus fécondes. Aucune secte philosophique n'a peut-être répandu dans le monde plus d'idées sublimes que ne l'ont fait ces successeurs des Plotin et des Porphyre, si grands jusque dans leurs erreurs. Si le néo-platonisme moderne s'absorba trop dans les séduisantes illusions du super-naturalisme alexandrin ; si sa physique resta, au moins jusqu'à Bruno, sans base dans la réalité ; si un de ses plus illustres adeptes, Campanella, tira d'une métaphysique trinitaire, profondément vraie, des conséquences sociales erronées, qu'il avait empruntées à Platon, et qu'on devait reproduire de nos jours ; si, en un mot, les néo-platoniciens des quinzième et seizième siècles ne surent pas se dégager suffisamment du passé, ils n'en furent pas moins les initiateurs de l'avenir, par ce sentiment de l'infini qui vivifie leur école durant près de deux siècles, depuis Nicolas de Cusa jusqu'à Bruno, et qui prend parmi eux un caractère absolument inconnu au moyen âge. Ce n'est plus une aspiration vague, ce n'est plus un simple sentiment : c'est une pensée qui tend à

donné depuis, sur Vanini, dans la Revue des Deux Mondes, un article plein de recherches intéressantes, mais que nous ne citons que sous toutes réserves pour les opinions personnelles qu'y exprime M. Cousin. Si Vanini eût été traduit devant un tribunal ecclésiastique et non devant un parlement, il eût échappé à la mort, en cas de rétractation. — Suivant la relation manuscrite de Malenfant, greffier du parlement de Toulouse, Vanini ne visait à rien moins qu'à renverser le trône et l'autel. Malenfant accuse Vanini d'avoir propagé parmi les jeunes gens le vice contre nature. L'arrêt du parlement n'en dit rien. — La peine barbare de la mutilation de la langue pour blasphème fut supprimée sous Richelieu.

devenir science, et qui sort de l'extase mystique pour envahir les mathématiques, la physique, la sphère de la raison abstraite et celle de la nature. On ne peut se défendre d'un frémissement religieux, quand on voit Nicolas de Cusa¹, au moment où le cercle de la scolastique se ferme chez nous avec Gerson, rejeter les chaînes des formules pour s'élançer d'un bond dans l'infini, et tenter d'y fonder la philosophie de l'*incompréhensible*. Des idées d'une portée immense attestent que c'était l'audace du génie et non du délire : ainsi, cette idée de la conciliation des contraires au sein de l'absolu, qui menait au renversement de toute la vieille logique, et dont la philosophie allemande de notre temps a tenté hardiment la formule. Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Cardan, Telesio et tant d'autres, forment la chaîne entre Cusa et Bruno, qui reprend et développe les plus hautes pensées de ses devanciers, voit, par exemple, comme Cusa, se rejoindre dans l'absolu le double infini de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, de l'un et du multiple, mais n'arrive pas jusqu'à reconnaître la contradiction suprême, la double réalité de l'être individuel et de l'être absolu, et, tout ébloui de la prodigieuse vision de l'unité, abîme la personne humaine dans le Tout divin. Après avoir longtemps vécu et enseigné en France, en Allemagne, en Angleterre, il revint imprudemment à Rome, abusé, apparemment, par l'impunité, par la faveur même dont jouissait Cesalpini; mais, lui, n'était pas homme à déguiser sa foi : il fut condamné au feu par l'inquisition, et mourut, non point avec la furieuse exaltation de Vanini, mais avec la sérénité des saints et des martyrs (1600).

¹ Né aux environs de Trèves, il devint cardinal, et mourut en 1460. — Voyez, sur ses idées, le *Manuel de Philosophie moderne*, par M. Renouvier, p. 17-305.

On eut beau tuer Bruno, on ne tua pas ses erreurs, qui reparurent bientôt chez un génie plus fort que le sien, chez Spinoza; on tua bien moins encore, grâce à Dieu, les immortelles vérités, la révélation nouvelle, dont il avait été un des apôtres! Il n'était pas mort seulement pour avoir confondu le créateur et la création, mais pour avoir enseigné la création sans bornes dans le temps ni dans l'espace et les mondes sans nombre, pour avoir prophétisé la ruine de l'ignorante et barbare cosmogonie qui emprisonnait l'œuvre du Tout-Puissant dans notre humble globe, et qui allait s'écrouter sous les coups de Copernic, de Galilée et de Kepler!

Les jours marqués dans les décrets éternels étaient arrivés, où la Providence allait permettre au regard de l'homme d'entrevoir les profondeurs de l'infini visible, symbole et reflet de l'infini intelligible. Tout ce que l'antiquité avait pris pour la science de la nature n'en avait guère été que l'ombre : la science véritable venait de naître! Suivant une loi mystérieuse du développement de l'humanité, le sentiment aperçoit longtemps d'avance ce que l'intelligence est destinée à posséder pleinement un jour : les philosophies primitives avaient aperçu par intuition des vérités qui avaient depuis échappé à l'esprit humain; ces vérités reparaissaient comme des astres longtemps perdus, et allaient entrer pour jamais dans le domaine de la science. L'Inde, autrefois, n'avait pas transporté complètement dans sa cosmogonie ce sentiment de l'infini qui remplissait sa métaphysique : la Grèce avait fait un pas de plus; Leucippe et Democrite avaient proclamé l'existence de mondes sans nombre, tandis que Pythagore et son disciple Philolaüs, s'élevant au-dessus de l'illusion des sens, montraient la terre et non la sphère

céleste tournant sur elle-même en vingt-quatre heures, et affirmaient la sphéricité de la terre. Mais cette grande vision du ciel s'était bientôt évanouie! Sans doute il était nécessaire que l'espace se voilât de nouveau pour un temps; le génie de l'Occident, trop faible encore, se serait perdu dans l'infini comme avait fait le génie de l'Inde : il avait besoin de s'attacher fortement à la terre pour ne plus s'exposer à la perdre quand il s'élancerait au delà. La science proprement dite, la science d'observation et de calcul, après quelques tentatives hardies, se renferma dans un étroit horizon : Aristote fait les cieux solides et immuables; le monde des stoïciens est fini; l'abîme du vide environne la sphère bornée de la création. L'astronome Ptolémée, étouffant la voix inspirée d'Aristarque de Samos, qui proclamait le soleil centre du système planétaire, consacre les erreurs des philosophes par un système ingénieux et complexe : les étoiles fixes sont attachées comme des flambeaux à une voûte inaltérable; les planètes se meuvent, ainsi que le soleil lui-même, autour de la terre, centre de l'univers. Lorsque l'ère de l'antiquité fait place à l'ère chrétienne, le christianisme s'approprie et exagère cette doctrine conforme à la tradition hébraïque, où le fini réagit avec tant de vigueur contre l'immensité du panthéisme oriental et où tout se rapporte au genre humain sur la terre. Le christianisme, en élargissant la sphère théologique et morale, resserre encore le monde visible : la terre n'est plus seulement le centre du monde, mais le monde tout entier, dont les astres ne sont que les luminaires; et ce monde est destiné à périr : dans ses entrailles mêmes est l'enfer, au-dessus de lui, le paradis, qui doivent se partager ses habitants, au jour de sa destruction. La terre est trop grande encore : elle n'est plus

même un globe partout habitable ; la croyance aux antipodes est une hérésie !

Cependant l'esprit chrétien est enfin sorti de sa longue enfance ; le grand réveil du quinzième siècle est arrivé ! C'est alors que l'intelligence de la nouvelle Europe étouffe dans cette science étroite, dans cette cosmogonie enfantine ! Un premier coup est porté à la théorie par la découverte de l'Amérique et par la preuve acquise de la sphéricité de la terre. Cette terre, si vaste et si vague pour le moyen âge, devient bien petite pour l'homme moderne, depuis qu'il en a fait le tour avec Colomb, Vasco et Magellan. Et cette terre elle-même, et sa nature, et les êtres qui couvrent sa surface, comme ils sont mal étudiés et mal connus ! Les solutions admises ne sont-elles pas aussi impuissantes à expliquer le corps humain et les moindres phénomènes terrestres, que les secrets des cieux ? On reconnaît à la fois la supériorité scientifique des anciens sur le moyen âge, et l'extrême insuffisance des anciens eux-mêmes. On interroge en vain l'autorité : il faut laisser là les réponses confuses des oracles ; il faut être, penser et voir par soi-même.

L'esprit nouveau était prêt : un prodigieux souffle de vie se répandit dans toute l'Europe savante. Les physiciens et les mathématiciens furent partout saisis d'une ardeur sur-humaine. Ils ne firent pas comme les moralistes : ils ne doutèrent pas ; ils cherchèrent, ils trouvèrent : l'observation et le calcul succédèrent, dans les sciences naturelles, à l'imagination et à la tradition, et, de jour en jour, on leva plus haut le voile qui cachait la nature. Dès le quinzième siècle, Nicolas de Cusa avait retrouvé, au fond de l'antiquité, la doctrine de Pythagore sur le système du monde : bientôt le Polonais Copernic, partant de la grande idée que

la nature agit toujours par les voies les plus simples, et voyant le système compliqué de Ptolémée inconciliable avec cette idée, systématise la doctrine ressuscitée par Cusa et celle d'Aristarque de Samos, et donne la théorie du mouvement diurne de la terre sur son axe et du mouvement annuel de la terre autour du soleil, en y rapportant toutes les observations astronomiques connues.

L'étrange nouveauté n'est d'abord accueillie que par quelques disciples : les sens se révoltent contre les révélations de l'intelligence; notre Etienne Pasquier (liv. xx, lett. 5) appelle Copernic « un grand homme faiseur de paradoxes qui lui ont mal réussi; » mais, dans les dernières années du seizième siècle, le mouvement déborde de toutes parts et se résume dans deux de ces puissants génies qui décident le succès des révolutions : l'Allemagne enfante Kepler, l'Italie, Galilée. C'est la cité sainte de l'art, l'Athènes moderne, la glorieuse Florence, qui donne encore au monde un des deux géants de la science : avant de s'éteindre, ce flambeau de la chrétienté jette ainsi une dernière et immense splendeur; l'incomparable série des génies florentins, cette chaîne d'or qui compte pour anneaux Dante, Pétrarque, Giotto, Masaccio, Léonard de Vinci, Michel Ange, vient finir à Galilée!

Galilée et Kepler commencent tous deux à étudier le ciel d'après Copernic, les phénomènes de la terre d'après eux-mêmes, d'après eux seuls : alors une même pensée les saisit; il n'est pas d'autres lois pour le ciel que pour la terre; la terre fait partie du ciel; il n'est qu'une physique, il n'est qu'une nature. « C'est dans le ciel, » dit Kepler, « que nous nous mouvons et que nous sommes, nous et tous les corps de ce monde. » Il n'est donc point de ciel immuable et inaltérable au-dessus du ciel mobile

des planètes : le ciel mystique du moyen âge, les cieux solides d'Aristote, s'écroulent du même coup ! Mais les bases manquent à cette physique que l'on appelle à de si hautes destinées : elle a été jusqu'ici presque uniquement conjecturale, les anciens n'ayant pas su appliquer efficacement les mathématiques à l'ordonnance de la nature ; Galilée donne à la physique deux bases indestructibles, le poids et la mesure ; l'observation de la chute des corps graves lui révèle les lois de la pesanteur, et il détermine la mesure de la chaleur par le thermomètre¹, la mesure de la durée par les temps égaux des oscillations du pendule (1589-1597). L'esprit géométrique entre avec lui en conquérant dans la philosophie de la nature pour en débrouiller le chaos. La dynamique, la statique, l'hydrostatique, la mécanique, marchent aussitôt à pas de géant. Pendant ce temps, l'optique, la science de la première de nos facultés organiques, se déploie avec Kepler, qui établit la vraie structure de l'œil humain et la vraie connaissance de ses fonctions (1604).

Sur ces entrefaites, une nouvelle étoile apparaît dans le ciel, comme si Dieu lui-même portait témoignage en faveur de ceux qu'il a envoyés annoncer la vérité aux hommes. La voici, la preuve que les cieux se meuvent et changent ; que des mondes y peuvent naître et mourir ! C'est le signal des grandes victoires. L'année 1609 s'ouvre, année qui sera fameuse, à jamais, dans les fastes de l'humanité. Les deux héros de la science luttent de prodiges ; l'*Astronomie nouvelle* de Kepler enseigne le vrai cours des planètes elliptique et non circulaire, et leur vitesse croissante ou

¹ L'invention du thermomètre est débattue en Galilée et Bacon, qui présenta au comte d'Essex un thermomètre de sa façon en 1596. Peut-être la découverte n'appartient-elle ni à l'un ni à l'autre.

décroissante, suivant qu'elles s'approchent ou s'éloignent du soleil; l'astronome souabe reconnaît les forces centrifuge et centripète, et aperçoit l'attraction sous ces *qualités occultes* que Galilée commence à expulser de la physique. Galilée répond à l'*Astronomie nouvelle* par le *Messenger des astres* (*Sidereus nuncius*). Au bruit de la découverte, faite en Hollande, d'un instrument destiné à rapprocher de l'œil les objets éloignés, un rayon nouveau illumine le sage florentin; il refait, d'inspiration, le télescope, en lui donnant une puissance bien supérieure, et le tourne vers la voûte céleste. Les planètes grossissent comme de petites lunes : la lune, agrandie comme une petite terre, montre ses montagnes gigantesques; les satellites de Jupiter apparaissent, puis les taches du soleil, qui amènent la preuve de sa rotation sur son axe. Mais, tandis que les planètes se rapprochent, les étoiles fixes, dépouillées de leur rayonnement, ne grossissent pas, attestant ainsi l'énormité de leurs distances, et les vapeurs lumineuses de la voie lactée, se condensant en milliers d'étoiles, révèlent, dans des profondeurs incommensurables, des astres sans nombre, peuplant d'autres cieux par delà nos cieux. Telles sont les nouvelles que le *Messenger des astres* apporte à la terre.

Qui pourrait dire la joie des amis de la vérité, en recevant cet évangile de la science! Quelles actions de grâces ne s'élevèrent pas vers le Créateur, qui daignait découvrir à l'homme les plus augustes mystères de la création! Une émulation généreuse s'était emparée de toutes les intelligences : ce n'étaient qu'inventions et que découvertes; les profonds travaux de notre Viète sur l'algèbre se répandaient et commençaient à aider puissamment le mouvement scientifique. L'Anglais Gilbert venait de reconnaître le magnétisme terrestre (1600); un autre Anglais, Harvey,

allait achever la découverte du système de la circulation du sang, très-avancée par les grands médecins du seizième siècle, par Levasseur, par l'infortuné Servet, par Cesalpini (1628). L'ingénieur français Salomon de Caux, dans son traité des *Raisons des forces mouvantes*, proposait l'application de la vapeur à la mécanique, et donnait le premier dessin d'une machine à vapeur (1615), invention dont l'immense portée ne devait être comprise que beaucoup plus tard, et dont le premier auteur devait rester longtemps oublié¹. Galilée et Kepler poursuivaient leur glorieux chemin avec une ardeur toujours croissante. Kepler perfectionnait la géométrie : Galilée, après le télescope, qui nous ouvre dans l'espace des abîmes de grandeur inconnue, construisait le microscope, destiné à nous introduire dans un monde opposé et plus inconnu encore, dans ce monde de petitesse toujours décroissante, où l'infini se retrouve dans l'imperceptible (vers 1612)².

La vérité n'est pas destinée à triompher sans combat sur cette terre, et tout apôtre doit se tenir prêt au martyre. Les puissances du passé se préparaient à déchaîner un terrible orage. Les partisans aveugles de la tradition et de l'autorité, les esclaves de la lettre-morte, un moment éblouis, perdus, au milieu de ces flots de lumière jaillis-

¹ Voyez la Notice de M. Arago sur les machines à vapeur, dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes pour 1857.— A propos d'un inventeur méconnu, il est juste de donner ici un souvenir à une femme remplie de savoir et de courage, qui fit des efforts inouis pour révéler au gouvernement français les richesses minérales que recèle notre sol, et pour le déterminer à les exploiter sur une grande échelle. Voyez, dans le *Magasin pittoresque* de janvier 1842, la touchante histoire de madame de Beausoleil, si mal récompensée de ses patriotiques intentions.

² Nous avons été heureux de pouvoir mettre à profit, dans ce résumé des premières découvertes du dix-septième siècle, les savantes études de M. Guignaut sur l'histoire de la terre, objet de son cours de cette année en Sorbonne.

sante, s'étaient ralliés sous l'ur noire bannière. Avant que Galilée eût enseigné directement le mouvement de la terre, ils avaient compris le lien qui rattachait Galilée et Kepler à Bruno et à Copernic. Lorsque la découverte des phases de Vénus par Galilée eut apporté une nouvelle confirmation au système de Copernic, la tempête éclata. Aux cris des scolastiques, qui voyaient leurs eieux solides se fendre et leur physique imaginaire s'évanouir, répondirent les clameurs des zélés, effrayés de voir contredire le *sta, sol!* de l'Ancien Testament, et ressusciter, des cendres de Bruno, la pluralité des mondes. La forme populaire de Galilée alarma Bome plus encore que le fonds de sa doctrine : grand écrivain, admirable discoureur, il ne s'adressait plus seulement au petit monde des doctes, comme les néo-platoniciens, ses devanciers ; il livrait à la langue vulgaire les arcanes de la cosmogonie, et faisait descendre la science sur la place publique. Les jésuites et les dominicains s'unissent sous le grand docteur des jésuites, sous Bellarmin, et une première condamnation est portée, en 1616, par la congrégation de l'index, contre la doctrine du mouvement de la terre. Pendant que Rome défend la lettre de la Bible, à Paris, la Sorbonne et le parlement prennent les armes pour Aristote. En 1624, un jeune homme destiné à une haute célébrité, le philosophe provençal Gassendi, ayant publié un livre contre le péripatétisme, et trois physiciens et chimistes ayant affiché des thèses contre la doctrine d'Aristote, le parlement de Paris, à la requête de la faculté de théologie, bannit de son ressort les trois novateurs, et interdit, « sous peine de la vie, d'enseigner aucunes maximes contre les auteurs anciens et approuvés ¹. » Un des trois proscrits, Villon,

¹ Mercure français, t. X, p. 505 et suivantes. — Gassendi, qui n'était pas du ressort

avait avancé que l'air et l'eau ne diffèrent point en essence. Le cardinal de Richelieu, étranger aux études de la philosophie naturelle et circonvenu par les ennemis des nouveautés, se prononça contre les *coperniciens*, témoignage, entre tant d'autres, de l'imperfection des plus hautes intelligences !

Galilée ne recula pas : il s'efforça héroïquement d'arracher l'Église aux ténèbres où l'on voulait la retenir ; il plaida la cause de la science auprès du pape et du sacré-collège ; il entreprit de concilier l'Écriture-Sainte et la révélation nouvelle. En 1632, parut ce fameux dialogue des *Deux Systèmes du Monde*, dans lequel toute sa théorie était résumée sous une forme dubitative et avec une soumission apparente qui trompa la censure, mais non l'inquisition. On sait comment répondirent Urbain VIII et le saint-office de Rome ! L'illustre vieillard, arrêté, condamné, torturé¹, est contraint d'abjurer, devant sept cardinaux, *l'hérésie du mouvement de la terre et du repos du soleil* (1633). On mit le sceau sur cette bouche qui ne s'était ouverte que pour annoncer la vérité : on défendit à Galilée de rien enseigner, de rien publier ; on prohiba tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il pourrait faire ! Relégué par grâce dans une campagne solitaire, avec menace de l'ensevelir dans les cachots du saint-office en cas de rébellion, il vit mourir dans ses bras sa fille, sa seule consolation ; il perdit les yeux, usés à force de contempler le soleil : le deuil de son cœur ne put abattre l'énergie de son esprit ; il pensa, il dicta jusqu'à sa dernière heure,

du parlement de Paris, ne fut point inquiété, grâce à l'influence de son ami Peiresc, conseiller au parlement d'Aix.

¹ Il nous semble impossible de donner un autre sens au *rigoureux examen* que subit Galilée aux termes de son arrêt. Voyez l'*Arsenal sacré, ou Pratique de l'office de la Sainte Inquisition* ; Rome, 1760, p. 265.

livrant, comme testament, aux quelques disciples parvenus à communiquer avec lui, les idées les plus profondes et les plus neuves sur toutes les parties de la physique, des mathématiques pures et des mathématiques appliquées, et formant encore, dans ces derniers jours si lugubres, des élèves tels que Toricelli et Viviani. Il meurt enfin (8 janvier 1642)..... Une voix française, la voix d'un ami qui avait encouragé, partagé ses travaux, vécu de sa vie, la voix de Peiresc, avait prononcé d'avance sur le martyr et les bourreaux la sentence de la postérité : *C'est Socrate condamné pour la seconde fois !*

La persécution ne s'arrêta pas sur sa tombe. L'inquisition s'efforça d'anéantir les vestiges de sa pensée, ses papiers, ses lettres; son petit-fils même, abruti par une superstition sacrilège, brûla ce qui restait de ses derniers travaux. Rome, après le mattre, poursuivit les disciples. Bien des années après la mort du grand homme, le saint-siège exigea des Médicis la destruction de l'*Accademia del Cimento*, formée à Florence pour continuer l'œuvre de Galilée. Un des plus illustres académiciens, Borelli, un des précurseurs de Newton, fut réduit à mendier dans les rues de Florence; un autre savant, Oliva, se donna la mort pour échapper aux tortures de l'inquisition. Il n'est pas dans l'histoire de spectacle plus douloureux que cette agonie désespérée du génie italien. Épuisé, dans l'art, par l'immensité de ses créations; vaincu, dans la politique, par la domination étrangère, il se console dans le sein de la métaphysique: Rome l'y poursuit et étouffe le flambeau de la philosophie dans le sang des philosophes; il se réfugie dans les sciences naturelles: Rome le force et le tue dans ce dernier asyle¹.

¹ Voyez, sur l'histoire de Galilée, l'important travail de M. Libri, publié

Crime inutile! impuissante victoire! La science, comprimée en Italie, envahit l'Europe. La France, ou Galilée avait excité une profonde admiration et une tendre pitié¹, était préparée à tous les progrès, et par le doute fécond de l'école de Montaigne, et par l'impulsion d'un esprit vraiment encyclopédique, de Peiresc, homme admirable d'intelligence et sublime de désintéressement, qui, dans une condition privée, fit plus pour la science que les plus grands rois, provoquant, indiquant, avec sa haute sagacité, aidant, avec son or, avec son travail, toutes les expériences, toutes les découvertes, et ne revendiquant pas même sa part de gloire dans l'œuvre commune². Les corps consacrés au maintien des traditions furent entamés par la science nouvelle. Quelques années à peine après la condamnation de Galilée, les plus fortes têtes de la Sorbonne, les de Launoi, les Antoine Arnaud, professent à peu près ouvertement la doctrine proscrite. Les pays protestants, de leur côté, en dépit de leurs habitudes d'attachement judaïque à la lettre de l'Écriture, ne condamnent pas leur Kepler. La physique nouvelle, appuyée sur les mathématiques, s'étend partout victorieusement, malgré la résistance de l'enseignement officiel.

Que manque-t-il donc encore au génie de l'homme, introduit par la métaphysique et par la physique dans les deux infinis visible et intelligible? Le doute est-il vaincu?

dans la Revue des Deux-Mondes; et, sur l'*Académie del Cimento*, un article de M. Charles Martins, Revue Indépendante du 40 novembre 1845.

¹ Plusieurs de ses derniers ouvrages furent publiés en France de son vivant, par les soins du père Mersenne et du comte de Noailles: on feignit de les avoir dérobés à l'auteur, pour lui éviter de nouvelles persécutions.

² Mort en 1637. On lui doit l'introduction en France des jasmins d'Inde et d'Amérique, des lilas de Perse et d'Arabie, du laurier-rose, du néflier, etc., ainsi que du chat angora.

Un dogmatisme nouveau a-t-il ordonné les éléments épars dans le chaos du seizième siècle ? — Non ! Pour les esprits qui ne se soumettent pas sans examen à l'autorité indécise elle-même sur bien des points, la morale flotte toujours, perdue dans les apparentes contradictions de l'histoire du genre humain, dont la loi n'est pas encore trouvée. La philosophie de la physique, malgré tant de prodiges, n'est pas constituée méthodiquement. De grands physiciens ont observé avec le coup d'œil du génie ; Galilée surtout a eu en lui la méthode de sa pratique, mais il ne l'a point démontrée ; il en a seulement livré les résultats au monde. Et, d'ailleurs, la science de la nature peut-elle être constituée, quand la science de l'homme ne l'est pas et que les principes ne sont pas fixés ? La métaphysique, qui devrait donner ces principes, est bien moins avancée encore que la physique, en tant que science ; elle n'a guère procédé jusqu'ici, en dehors de la tradition, que par intuitions, par élans poétiques, par *à priori* non justifiés, et a tenté, mais non réalisé, son alliance avec les procédés sévères des mathématiques. Reste donc à chercher la philosophie première, cette science des sciences, qui est le principe et la source commune de toutes les connaissances humaines ; reste à chercher la méthode suprême qui doit apprendre à l'homme à se connaître lui-même pour connaître tout le reste, autant que Dieu l'en a rendu capable !

Ce fut cette pensée, encore obscure et incomplètement dégagée, mais déjà pleine d'inspirations puissantes, qui suggéra, sur ces entrefaites, à un homme d'un génie vaste et ardent, une entreprise d'une étonnante grandeur. François Bacon, lord-chancelier d'Angleterre, personnage qui partagea sa vie entre l'étude des sciences et une carrière politique plus agitée que glorieuse, essaya de donner au

monde : premièrement, la classification générale des connaissances humaines, avec le tableau de leur situation présente, des progrès qu'elles avaient faits, des progrès qui leur restaient à faire ; secondement, un nouvel instrument intellectuel (*novum organum*), une nouvelle méthode destinée à poursuivre la conquête des progrès futurs et à diriger la recherche de la vérité dans les sciences.

Cette nouvelle tentative de fondation de l'*Encyclopédie universelle* devait échouer : au lieu d'établir dans l'esprit, dans le *moi*, le point de départ de la connaissance, Bacon va directement au monde extérieur, c'est-à-dire aux objets de la connaissance, sans avoir défini le *sujet* qui connaît, et, ainsi, faute d'assurer sa base, il se perd, dès le début, dans l'empirisme et le sensualisme. L'homme, suivant lui, a deux principes de certitude, la sensation et la foi, non la foi dans son acception générale et métaphysique, non la foi nécessaire aux vérités évidentes et indémontrables, ou même aux vérités indubitables sans être évidentes, mais la foi spéciale à la révélation positive. Il abandonne à l'Eglise, à la tradition, comme chose supérieure à la science, le domaine de la foi, comprenant le monde intelligible tout entier, et n'accorde à la science, pour domaine, que le monde des phénomènes sensibles. Cet abandon de la sphère spirituelle amène nécessairement une classification arbitraire et matérialiste, où les diverses branches de la science ne sont caractérisées que par leur aspect extérieur. La division de la science en histoire, poésie et philosophie, correspondant aux trois facultés primitives, qui sont, pour lui, la mémoire, l'imagination et la raison, ne soutient pas un examen sérieux. La poésie n'est pour Bacon que la faculté de reproduire les images des choses sensibles et d'imiter l'histoire ; l'idéal et le sens du beau lui manquent

à tel point, qu'il sépare les beaux-arts de la poésie pour les rejeter, sous le nom de *voluptuaire*, parmi les sciences relatives au corps humain, entre la *cosmétique* et l'*athlétique*. Ceci est bien d'un fils de l'Angleterre, nation, entre toutes les nations modernes, la plus étrangère à l'esthétique!

Bacon, conséquent à son principe sensualiste, ne méconnaît pas moins la grandeur des sciences abstraites que celles des beaux-arts; abaissant le général devant le particulier, l'idée devant le fait, il traite la logique et les mathématiques « en servantes de la physique. » Ainsi, pour lui, le réel est supérieur à l'idéal; mais ce réel, auquel il rapporte tout, est-il bien sûr de sa réalité? La sensation prouve-t-elle la réalité de l'objet qui paraît agir sur nos sens? Bacon n'ose répondre affirmativement. Dès lors, que devient la base du système?

La méthode de Bacon, sortie de la même conception, ne pouvait être l'universelle et fondamentale méthode; elle possède néanmoins une vérité relative, qui suffit à lui donner une haute importance. Convaincu que la logique d'Aristote est inutile pour l'invention des sciences et impuissante à créer ou même à atteindre les principes, Bacon oppose, à la vieille méthode du syllogisme, par laquelle on déduisait *à priori*, de principes vagues ou même arbitraires, des conséquences scientifiques dénuées, par conséquent, de valeur, une nouvelle logique scientifique remontant *à posteriori*, par l'expérience et l'analyse, à l'induction qui conduit aux lois générales; c'est-à-dire qu'il réduit en théorie ce que pratiquaient Galilée, Kepler, et, plus près de lui, Gilbert et Harvey. De cette haute pensée, que la nature procède par des lois uniformes, il conclut que, d'une expérience faite dans des conditions suffisamment générales, on peut légitimement déduire la loi. Ses procédés

d'expérience ne laissent rien à désirer. Ses
 at mieux que son point de départ; c'est par
 nséquence qu'il admet un peu vaguement
 uelles l'induction ne saurait conduire
 ns lesquelles il n'y aurait pas de
 ntre la sensation et les hypothèses.
 donne pas la méthode générale,
 spéciale de l'étude des phénomènes,
 mérite d'avoir sa statue sous le péristyle du
 nature. On peut dire qu'il est le héraut et le
 endard de cette croisade contre les mystères de la
 ure, qui compte pour principaux champions Copernic,
 Galilée et Kepler. Cependant, plus zélé que clairvoyant,
 il méconnaît les siens dans la poussière du combat. On
 sait qu'il soutint, contre les coperniciens, le système bâ-
 tard de Tycho-Brahé, et nia les découvertes de Galilée.

Ce n'est point, à vrai dire, par ses doctrines philosophi-
 ques, car elles sont incomplètes et fausses; ce n'est point
 par ses découvertes scientifiques, car il en fit peu et mé-
 connut celles des autres; ce n'est pas même principalement
 par sa méthode, bien qu'elle lui soit un titre de gloire
 fort légitime, que Bacon est resté grand devant la postérité;
 c'est par ses larges et généreuses tendances, c'est par cet
 enthousiasme du progrès et de la perfectibilité qui respire
 dans toute son œuvre. Ses sentiments débordent de toutes
 parts ses formules; il a laissé des maximes immortelles.
 « — L'Âge d'or est devant nous, non derrière. — C'est nous
 qui sommes les véritables anciens; ce qu'on appelle l'an-
 tiquité du monde n'était que son enfance. — Un peu de
 philosophie éloigne de Dieu : beaucoup de philosophie y
 ramène. » Chez lui, le matérialisme est dans la forme :
 l'esprit religieux est au fond. Ses défauts mêmes, les dé-

fauts de sa race et de son pays, se rattachent en lui à d'éminentes qualités ; il résume tout ce qu'il y a de vigueur pratique dans l'esprit anglais ; s'il s'absorbe trop dans les phénomènes extérieurs, c'est afin d'apprendre à l'homme à dominer ces phénomènes, et à devenir, par la science, le roi de la nature et des éléments. C'est vraiment le génie de l'Occident, le génie moderne, qui parle par sa bouche, quand il affirme, contre la plupart des anciens philosophes, disciples de l'Orient, et contre les théologiens du moyen âge, que le souverain bien n'est pas dans la contemplation, mais dans l'action ; qu'il est dans le bien commun, non dans le bien individuel. Moment solennel, que celui où le sentiment social, l'esprit de l'humanité, entre dans la philosophie et en bannit l'ascétisme !

Bacon ne se dissimulait pas entièrement l'imperfection de son œuvre, ni la faiblesse de sa base. Dans un de ces élans magnanimes, qui rachètent toutes ses erreurs, il fait appel à qui trouvera cette philosophie première, « tronc commun de l'arbre dont toutes les sciences sont les rameaux, » cette science mère, qu'il n'a pas trouvée, et qu'il place en tête de ses *Desiderata*, imposant catalogue de ce qui reste à faire au génie de l'homme¹.

L'appel sera entendu. Déjà grandit en silence celui qui doit y répondre.

En 1612, un jeune homme d'une noble famille de Touraine², appelé René Descartes, venait de terminer ses

¹ Bacon, né en 1561, mourut en 1626. Ses œuvres ont été traduites et publiées en deux volumes par M. Franç. Riaux, Paris, 1845. — Voyez, sur Bacon, l'Encyclopédie Nouvelle, art. BACON, par M. Pierre Leroux; art. ENCYCLOPÉDIE, par M. J. Bayssaud; — Manuel de Philosophie moderne, par M. Renouvier, p. 56-63. — Balin, Hist. de la Littérature de l'Europe, t. III, chap 3, sect. 2.

² Descartes n'était point du tout de race bretonne, comme on l'a souvent répété. Il était né le 31 mars 1596, à La Haye en Touraine, d'un père tourangeau et d'une

études au collège des jésuites de La Flèche. Cet adolescent pâle et frêle, qu'une native irritation de poitrine semblait menacer de ne pas atteindre l'âge d'homme, avait, à seize ans, épuisé, non pas seulement la science qu'enseignaient ses maîtres, mais la science générale de son temps ; et, en considérant les contradictions, les doutes, les erreurs des opinions humaines, les oppositions des sectes sur les fondements même de la connaissance, l'incertitude des principes de la philosophie, et, par conséquent, de toutes les autres sciences qui reposent sur cette science première, il avait conclu que la science n'existait pas.

Après une telle découverte, une âme qui n'aurait eu que la grandeur ordinaire des grandes âmes se serait abîmée dans le scepticisme. L'enfant comprit, lui, que, si la science n'existait pas, la vérité existait ; que, si la science n'était pas faite, la science était à faire.

Il ne reprit point la trace des néo-platoniciens d'Italie : il sentit qu'il y avait quelque chose de plus héroïque à entreprendre qu'un nouvel essai de conciliation entre les opinions du passé. Pour concilier le passé, il fallait posséder un principe qui dominât le passé et qui en pût résoudre les contradictions dans l'unité. Ce principe, on ne l'avait pas. Il fallait donc que l'esprit de l'homme écartât pour un moment toutes ses notions acquises, et, gardant seulement de ses travaux antérieurs la virtualité qu'ils avaient développée en lui, s'interrogeât, non plus dans ses manifestations passées, mais dans sa puissance présente et dans les profondeurs de son immuable essence, afin d'en faire jaillir une nouvelle lumière, plus éclatante que toutes celles qui avaient jusqu'alors éclairé la raison humaine.

mère poitevine. L'origine de cette erreur provient de ce que son père avait acheté une charge de conseiller au parlement de Rennes. Voyez la Vie de M. Descartes, par Adrien Baillet, t. 1^{er}.

Voilà ce qu'entrevit, vaguement d'abord et par degrés, l'écolier de La Flèche. A seize ans, il quitta les livres des hommes pour chercher la science dans *le grand livre du monde*, dans l'étude directe des hommes et de la vie. Il passa sept années à visiter Paris et la province, la France et l'étranger, les cours et les armées, observant les hommes dans toutes les conditions, dans toutes les circonstances. Mais, là encore, le doute se dressa devant lui. Il trouva, dans les mœurs et les idées des nations, les mêmes contradictions que dans les livres. Ces contradictions mêmes servirent à le délivrer de beaucoup des préjugés de « la fausse éducation qui altère la raison naturelle; » mais ce n'était là qu'un progrès négatif. Ses yeux ne rencontraient qu'ombres flottantes, que vacillantes lueurs. Des anxiétés sans nom remplissaient son âme.

Il se voit ainsi amené à chercher la sagesse et la vérité en lui-même, en lui seul.

Est-ce donc l'éniivrement de sa raison personnelle qui l'emporte? Est-ce qu'il se défie par orgueil.... ou par désespoir? — Non! — C'est que la raison ou le bon sens, c'est-à-dire, « la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui seule nous rend hommes et nous distingue des bêtes, est naturellement égale en tous les hommes, et tout entière en un chacun. La diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, » c'est-à-dire, de ce que la plupart de nous ne veulent point s'appliquer suffisamment à la recherche de la voie qui conduit au vrai¹.

¹ Descartes s'appuie sur « l'opinion commune des philosophes qui disent qu'il n'y a du plus et du moins qu'entre les *accidents*, et non point entre les *formes* ou *natures* (ou *essences*) des *individus* d'une même *espèce*, » Discours de la Méthode, pre-

Le philosophe a donc le droit de chercher dans sa raison, qui est, en essence, la raison de tous ; mais qu'y va-t-il trouver, et comment cherchera-t-il ?

Prendra-t-il pour instrument de sa recherche la logique de l'école ? Comme Bacon, il la juge plus propre, en général, à enseigner aux autres ce qu'on sait, qu'à apprendre ce qu'on ne sait pas¹. Une autre science a mérité, à ses yeux, d'être exemptée de la proscription commune. Les mathématiques seules, entre toutes les connaissances humaines, sont arrivées à démontrer quelques vérités, à trouver « quelques raisons certaines et évidentes ; » mais l'analyse géométrique et l'algèbre, les deux branches des mathématiques capables de servir à son dessein, sont bien imparfaites, enchaînées qu'elles sont, la première, aux figures, aux images des choses sensibles, la seconde, à des règles et à des chiffres qui en font « un art confus et obscur. » Il s'applique donc à découvrir une méthode qui réunisse les avantages de la logique, de l'analyse et de l'algèbre, sans leurs défauts. Il dégage la logique de tout ce qu'elle contient d'inutile ou de nuisible, et la réduit à quatre préceptes.

1° Ne recevoir aucune chose pour vraie qui ne soit évidemment et indubitablement telle.

2° Diviser les difficultés qu'on examine en autant de

mière partie. — Est-il besoin d'insister sur l'importance de cette idée de la raison identique en tous, d'après laquelle on peut établir à la fois comment un seul homme arrive à découvrir la vérité qui échappait à tous, et comment tous sont compétents pour reconnaître le vrai découvert par un seul, et pour en consacrer la découverte par leur adhésion ? Le fond de la pensée de Descartes, c'est que la raison est impersonnelle et passive, et constitue le *genre* humain, tandis que la volonté est personnelle et active, et constitue l'*individualité* humaine.

Discours de la Méthode, 2^e partie. — Règles pour la direction de l'esprit, ap. Œuvres de Descartes, éd. Cousin, t. XI, p. 255.

parcelles qu'il sera possible et nécessaire pour les mieux résoudre.

3° Conduire par ordre ses pensées des objets les plus simples aux plus composés, en supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

4° Faire des dénombrements si entiers, qu'on soit assuré de ne rien omettre¹.

Ainsi, au moment où François Bacon va mettre au jour son *Novum Organum*, résumé des travaux de toute sa vie, un jeune homme de vingt-trois ans a dépassé, dès ses premiers pas, le terme de la carrière du grand philosophe anglais, en réunissant, dans une méthode supérieure et universelle, l'analyse expérimentale de Bacon et la synthèse des géomètres anciens, en donnant aux hypothèses leur vraie fonction, et en assignant l'évidence pour point de départ et pour *criterium* à toute science²!

Maître de la méthode, ayant substitué au syllogisme, qui ne prouve que ce qu'on sait d'avance, et qu'il renvoie à la rhétorique, le sévère enchaînement de la déduction géométrique³, il passe de la logique aux mathématiques, cherche la loi qui en relie ensemble les diverses branches, et reconnaît que les mathématiques, réduites à leur commune expression, sont la science des rapports; en considérant les rapports dans les nombres, qui les représentent

¹ Le second et le quatrième précepte peuvent se réduire en un seul : *diviser et dénombrer* sont corrélatifs. Descartes explique le troisième en disant que chaque vérité trouvée est une règle qui sert à en trouver d'autres.

² Le *Novum Organum* de Bacon parut en 1620; Descartes avait trouvé sa méthode le 10 novembre 1649. Voyez *Abrégé de la Vie de M. Descartes*, par A. Baillet, p. 45. — Il y a d'importantes réserves à faire sur l'universalité attribuée par Descartes à l'évidence rationnelle. On y reviendra plus loin.

³ A Ramus appartient l'honneur d'avoir indiqué cette réforme. Voyez P. Ramus, *Scholæ in Aristot. libros, etc., præfatio*.

d'une manière abstraite et générale, il ramène les mathématiques à l'unité, soumet la géométrie à l'algèbre, la science la moins abstraite à la plus abstraite, et crée ainsi une *mathématique générale* qui donne simultanément les lois du nombre et celles de la figure. Le système des nombres et leur universelle harmonie, intuition mystique chez Pythagore, devient science chez Descartes¹.

Un simple homme de génie, armé de si prodigieux organes, se fût précipité aussitôt en conquérant sur la philosophie de la nature et du monde visible : lui, sent qu'il n'a que les instruments de la science, et qu'avant de descendre à une des sphères particulières de la connaissance humaine, ou du moins avant de s'y absorber, il faut saisir la science générale dans son essence, et pénétrer jusqu'aux principes de l'Être et du vrai. A cette première vision de l'absolu, un enthousiasme inconnu s'empare de lui. Parvenu si vite à ce sommet sublime d'où il entrevoit, à travers les brouillards et les nuées, s'étendre sans limites les royaumes de la science, il est saisi de l'ivresse sacrée des voyants et des prophètes ; Dieu même lui parle dans ses songes, et l'appelle à la découverte de l'éternelle vérité.

Mais le regard de Descartes, le regard le plus puissant qu'il ait été jusque-là donné à l'homme de fixer sur l'invisible, n'est point assez puissant encore pour supporter l'aspect de l'absolu et de l'indéfini dans sa simplicité terrible : dans le cerveau du jeune sage, enflammé par des

¹ Vitte avait ouvert la voie en montrant la relation des opérations algébriques aux opérations géométriques, et en découvrant le moyen de passer des unes aux autres. — Voyez Biographie universelle, art. DESCARTES, par M. Biot. — Le savant M. Biot, quoique sorti de l'école opposée de Locke et de Newton, n'hésite point à reconnaître que la méthode cartésienne d'examen et de doute est devenue le premier principe de toutes nos connaissances positives. — Voyez aussi Manuel de Philosophie moderne, par M. Renouvier, p. 85-89.

mois entiers de méditations solitaires, l'imagination suscite des vapeurs qui voilent à demi la lumière divine; des fantômes s'interposent entre Dieu et lui; le passé reparait et l'assiège sous ses formes tour à tour les plus enfantines et les plus chimériques. Il voue un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette pour en être aidé dans la recherche de la philosophie première : il veut aller s'enquérir partout des mystérieux *Rose-Croix*, ces disciples illuminés de Paracelse, qui étaient, disait-on, arrivés par les secrets de la *cabale* à la science universelle¹ !

L'orage fut passager; le calme rentra pour toujours dans cette grande âme. Descartes, reprenant possession de lui-même, se jugea trop jeune pour aborder immédiatement la plus colossale entreprise que la raison humaine eût jamais tentée, la fondation de la philosophie. Il résolut de s'y préparer lentement. Il va donc maintenant « faire amas d'expériences pour servir de matière à ses raisonnements, » s'exercer et s'affermir dans sa méthode, « déraciner de sa créance toutes les opinions qu'il a reçues, afin d'y en mettre ou d'autres meilleures, ou les même ajustées au niveau de la raison. »

Mais, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le principe d'où découle toute vérité, il ne peut suspendre sa vie : d'après quelles règles la conduire?... Il se fait donc une morale provisoire. Il met d'abord les *vérités de la foi* hors de cause, mais en se gardant bien de renvoyer, avec elles, hors de la science, les choses du monde intelligible : il n'écarte que le dogme révélé en lui-même²; puis il s'impose trois règles de conduite :

¹ Ad. Baillet, Abrégé de la vie de M. Descartes, p. 45-50.

² N'ayant pas, comme Bacon, borné la science aux phénomènes sensibles, s'il eût parcouru tout le cercle de la connaissance, il eût été ramené forcément à la théolo-

1° Obéir aux lois et aux coutumes de son pays, et se gouverner, en toute autre chose que la religion, suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de tout excès ;

2° Être aussi résolu en ses actions, une fois son parti pris dans les occasions urgentes, que si l'opinion en vertu de laquelle il agira était certaine ;

3° Tâcher toujours plutôt à se vaincre que la fortune, et, selon les maximes des anciens stoïques, ne rien désirer qui soit hors de son pouvoir ; « il n'est rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées. »

Il avait passé tout un hiver, abîmé dans ses méditations, au fond d'un *poêle*¹, dans une petite ville d'Allemagne, à Neubourg sur le Danube. Il en sortit au printemps, portant dans sa tête le plan de toute sa vie, et résolu d'écarter de lui pour toujours tout soin étranger à la recherche de la vérité. Neuf années durant, il ajourna l'attaque directe de la philosophie première, et tourna autour de l'ancre de ce sphynx mystérieux sans oser y entrer. Il erra de la Baltique à la Méditerranée, achevant ses études sur les divers peuples de l'Europe, contemplant les grands phénomènes de la nature sur les mers et sur les montagnes, perfectionnant sa mathématique générale, composant son *Traité de Géométrie*, qui donne le système des courbes élémentaires, exprimables par les équations, expérimentant sur diverses parties de la physique, puis quittant la phy-

gie, et obligé de résoudre l'une dans l'autre les deux sphères de la science et de la foi, comme l'avaient déjà tenté plusieurs des philosophes du moyen âge ; mais il ne traça qu'une partie de l'Encyclopédie, et fut enlevé de ce monde au moment où il arrivait aux questions morales et religieuses, dans sa *Recherche sur la Vérité par les lumières naturelles*, grande œuvre interrompue par la mort !

1 On appelait alors *poêles* les chambres d'hiver chauffées par des poêles, suivant la coutume d'Allemagne.

sique pour la morale, puis y revenant, pour s'être aperçu que « le moyen le plus assuré pour savoir comment nous devons vivre, c'est de connaître auparavant quels nous sommes, quel est le monde dans lequel nous vivons et qui est le créateur de cet univers où nous habitons. »

A la fin de 1628, il allait accomplir sa trente-troisième année ; il sentit que le temps était venu de passer à de plus grandes choses. Il s'était depuis longtemps séparé des morts en quittant les livres ; il va maintenant se séparer des vivants, ayant suffisamment expérimenté le monde contemporain et la vie sociale. L'expérience ne devait être pour lui que le chemin de la raison pure. Il se retira d'abord de Paris à la campagne, puis partit pour la Hollande, pays de liberté et de travail, ruche affairée au sein de laquelle l'étranger pouvait se faire une entière solitude, climat modérément froid, où la température n'excite pas les sens, et laisse à l'esprit plus d'empire sur lui-même.

Ce fut là sa retraite au désert. Il se fit ascète, non pour contempler, mais pour agir, mais pour être tout entier à l'action. Il erra pendant vingt ans, aux bords de ces eaux sombres et dans ces calmes prairies qui ont inspiré Vanden-Velde et Ruysdaël, passant de ville en ville, de village en village, à mesure que l'éclat de la gloire, qu'il dédaignait, trahissait son asyle. Ceux qui l'ont montré s'exilant pour échapper aux prétendues persécutions du gouvernement français, ceux qui ont reproché emphatiquement à la France de n'avoir pas su conserver, d'avoir quasi proscrit René Descartes, n'ont inventé qu'un roman vulgaire : la réalité fut autrement grande ! Si Descartes quitta la France, ce fut pour mieux la servir, elle et l'humanité !

¹ Le gouvernement français le persécuta si peu, que Richelieu essaya de le rappo-

En s'affranchissant de toutes ces relations sociales qui nous enlèvent une partie si considérable de nous-mêmes, il n'avait pourtant pas complètement rompu, même pour un temps, avec ses contemporains. Par intervalles, des éclairs jaillissent de sa retraite, et mêlent leurs feux aux lumières qui s'allument de toutes parts en France. Le mouvement imprimé par Viète aux sciences exactes s'est étendu avec une étonnante vigueur : pendant qu'on fait au dehors de si belles applications des mathématiques à l'astronomie et à toutes les branches de la physique, la France s'élève au premier rang dans les mathématiques pures ; ce ne sont que brillantes joutes entre nos géomètres et ceux d'Italie. Les problèmes les plus ardues s'échangent en manière de défi et se résolvent avec éclat. Parfois, Descartes, ému de loin aux cris des combattants, s'élance en esprit dans la lice, pareil à ces mystérieux chevaliers qui apparaissaient soudain au milieu du tournoi, comme apportés sur les ailes des vents, et dont les premiers coups changeaient le sort de la journée. Il résout, en se jouant, les questions qui absorbaient toute l'attention des autres. Notre Roberval, l'Italien Cavalieri, le grand Galilée lui-même, ploient devant le terrible joueur. Un seul tient tête à ce Roland de la science : c'est le Toulousain Fermat, génie spécial, qui n'est point sorti des mathématiques pures, mais qui y a déployé des dons prodigieux. Fermat avait trouvé, de son côté, comme Descartes, le problème essentiel de la géométrie algébrique, la réduction des courbes en équations : il devina les plus belles et les plus fécondes propriétés des nombres, sans en

ler en France par l'offre d'une grosse pension et d'une place élevée, soit au conseil du roi, soit au parlement. Voyez Abrégé de la vie de M. Descartes, par Ad. Baillet, p. 206. Il fut pensionné, en 1647, en considération de l'utilité que sa philosophie procurait au genre humain. » Ibid. 297.

publier les démonstrations, que les efforts réunis des plus puissants géomètres n'ont pas encore complètement retrouvées après deux siècles; il alla si avant dans l'arithmétique philosophique, qu'on ne l'a point encore dépassé, et créa, ou du moins ébaucha la méthode du calcul infinitésimal, en s'avancant hardiment dans cette voie de l'infini mathématique que la *géométrie des indivisibles* avait ouverte avec Kepler, Roberval et Cavalieri, à la suite des anciens. Descartes s'en tenait à l'indéfini, quoiqu'il eût fait un pas immense en appliquant les symboles algébriques à la quantité continue¹. Son amour des *idées claires et distinctes*, et la mission qu'il s'était imposée de déterminer tout ce qui est déterminable, ne lui permettaient pas de s'engager volontiers dans les mystères dont il ne pouvait acquérir une connaissance adéquate; mais aussi avec quelle puissance il tient ce qu'il tient! On arracherait plutôt à Hercule sa massue!

Fermat, au contraire, dans ses intuitions audacieuses, présentait les premières notions du calcul infinitésimal sous une forme obscure et incomplète, si bien que son rival pût méconnaître sa grande création, qui ne fut définitivement constituée et acquise à la science que par Leibnitz et Newton².

Dans ces luttes intellectuelles qui suffisaient à l'activité de savants du premier ordre, Descartes n'engageait

¹ D'Alembert et Lagrange regardaient cette seule découverte de Descartes comme supérieure à toute l'œuvre scientifique de Newton. Dutens; *Origine des découvertes attribuées aux modernes*, t. II, p. 170; Paris, 1812.

² Pierre de Fermat, conseiller au parlement de Toulouse, né en 1595, mourut en 1665. Sa négligence a privé la postérité d'une grande partie de ses travaux. Quelques-uns de ses manuscrits ont été retrouvés par M. Libri, qui a promis de les publier. Voyez, dans l'Encyclopédie nouvelle, l'art. FERMAT, par M. Renouvier. Les œuvres de Fermat doivent être réunies et réimprimées prochainement aux frais de l'État.

que la moindre partie de sa pensée : ce n'était pour lui qu'une sorte de délassement gymnastique entre ses vrais travaux ; il poursuivait un problème bien autrement vaste que tous ceux des géomètres ! Il avait enfin trouvé, comme il le dit, le roc vif sur lequel devait être posé le fondement inébranlable de la connaissance humaine !

Tout étant préparé, il avait abordé de front la recherche de la vérité, rejetant successivement de son esprit tout ce qui souffrait le moindre doute, afin de voir si quelque chose subsisterait d'entièrement indubitable. Nos sens nous trompent quelquefois ; il rejette le témoignage des sens : on fait des paralogismes en géométrie ; il rejette les démonstrations rationnelles : les pensées que nous avons, étant éveillés, nous peuvent aussi venir dans notre sommeil, sans correspondre à rien de réel ; il rejette tout ce qui lui est jamais entré en l'esprit, comme pouvant n'être qu'illusion et songe. L'esprit humain, ainsi dépouillé de tout rapport, de tout précédent, de toute contingence, reste nu dans la nuit et le silence, pareil au Brahm des mythes indiens, quand il a résorbé en lui tous les mondes et qu'il demeure en face de lui-même dans la solitude de son vide infini.

Mais de ce vide renait l'univers. Tout s'est évanoui autour de l'esprit et dans l'esprit ; mais l'esprit lui-même subsiste. Si je pense que tout est faux, que rien n'existe, moi qui le pense, je suis pourtant quelque chose.

JE PENSE, DONC JE SUIS.

« Le voilà trouvé, s'écrie-t-il, « ce premier principe de la philosophie que je cherchais ! »

Oui, la voilà posée cette forte assise sur laquelle bâtiront toutes les générations de l'avenir ! Les vents du doute pour-

ront battre contre elle pendant les siècles des siècles : ils ne l'ébranleront pas !

Il poursuit.

Je suis, que suis-je?... Je puis me séparer, par abstraction, de la notion de corps et de celle de lieu, mais non pas de la notion d'être ni de celle de pensée, car si je ne pense pas, rien ne me prouve que je sois. Je suis donc quelque chose, dont toute l'essence ou nature n'est que de penser¹, et qui, pour être, n'a besoin d'aucun lieu ni d'aucune chose matérielle. Le moi, c'est-à-dire l'âme par laquelle je suis ce que je suis, est donc distincte du corps et même plus aisée à connaître que lui.

Je pense, donc je suis! Cette première vérité trouvée, qui m'en garantit la certitude? Rien que la conception claire et distincte que j'en ai. La conception claire et distincte, l'EVIDENCE, est donc le *critérium* des vérités fondamentales, le principe de la certitude. Les vérités premières ne se démontrent pas (ainsi qu'Aristote l'a déjà reconnu); on les conçoit, on les voit, on ne les définit point; pour les démontrer, il faudrait partir de principes qui leur fussent supérieurs; il faudrait qu'elles-mêmes ne fussent pas des principes.

Quelles sont les autres vérités premières qui se présentent à l'esprit, après qu'il s'est ainsi reconnu par

¹ Il ne faut point entendre par là que la pensée soit nécessairement le *seul* attribut de notre substance, mais que c'est l'attribut *nécessaire* et caractéristique par lequel nous connaissons le reste. L'expression de Descartes peut paraître trop absolue; mais on doit remarquer que, dans la pensée posée de la sorte, il enveloppe le sentiment et la sensation; on peut dire: *J'aime, donc je suis*; on peut même dire: *Je sens, donc je suis*; mais, pour cela, il faut penser que l'on aime ou que l'on sent. Les autres facultés essentielles de l'homme, au point de vue logique où se place Descartes, peuvent donc légitimement se ramener à la pensée.

l'identification de l'être et de la pensée? Quelles sont les formes essentielles de la pensée, les idées générales, absolues, irréductibles, les seules choses immédiatement présentes à l'esprit? Ce sont : 1° l'idée même de la pensée ou de l'être pensant, ayant pour corrélation nécessaire l'idée d'unité et d'indivisibilité¹; 2° l'idée de l'étendue ou de l'être étendu, avec ses trois dimensions, largeur, longueur et profondeur, conçue, au contraire de la pensée, comme essentiellement et indéfiniment divisible, source commune de toutes les idées de nombre, de figure, de grandeur, etc., source de l'idée de corps, comme la pensée est la source de l'idée d'esprit; 3° l'idée de l'infini, c'est-à-dire de l'être qui ne peut être contenu dans aucunes limites; idée plus réelle et plus primitive que celle du fini, qui n'en est que la négation : première et obscure révélation de Dieu²; 4° l'idée de la substance, c'est-à-dire de l'être qui est par soi, de ce qui se conçoit distinct de toute autre chose, de ce qui subsiste (*sub stas*) après qu'on a écarté tous les phénomènes. Nous concevons deux substances, la substance pensante et la substance étendue, l'esprit et la matière : ce sont là les deux *universaux* réels, les deux genres essentiels. A l'idée de la substance ou de l'être en soi se rattachent les idées d'attributs et de modes, les *universaux* logiques des scolastiques, qui n'existent pas substantiellement comme le prétendaient les réalistes, qui ne sont pas seulement des mots,

¹ Il est impossible, en effet, de concevoir des parties dans l'esprit; ses facultés ne sont pas des parties, mais des modes, comme le dit Descartes. L'indivisibilité entraîne logiquement l'immortalité, la mort ne pouvant être conçue que comme la séparation des parties.

² L'idée de l'infini n'est pas séparable de l'idée de l'absolu, c'est-à-dire de ce qui n'est lié par aucune contingence, par aucune nécessité extérieure à soi, de ce qui est souverainement libre.

des définitions arbitraires, comme le voulaient les nominaux, mais qui existent subjectivement et idéalement dans notre esprit, comme l'avaient établi Abailard et les conceptualistes.

Parmi les idées de modes ou de qualité, telles que la durée et le temps, l'espace¹ et le lieu, le nombre, l'ordre, etc., il en est une supérieure et collective, qui embrasse en quelque sorte toutes les autres, et qui se relie étroitement à l'idée de l'infini : c'est l'idée de la perfection, qui n'est point distincte de l'idée de l'être parfait ; car, chez Descartes, les attributs et les modes ne sont point abstractivement séparés de la substance, comme chez les scolastiques, et l'identification des lois de l'être et des lois de la pensée, que doit systématiser un jour la philosophie allemande, est déjà tout entière dans le : *Je pense, donc je suis.*

Le moi, jusqu'ici, n'est pas sorti de lui-même : c'est en lui qu'il a produit toute cette création idéale. Il ignore jusqu'à présent si quelque chose existe hors de lui, et s'il dépend de quelque chose. L'idée de perfection va le lui apprendre, et l'aider à franchir l'abîme qui le sépare de ce qui est hors de lui.

J'ai l'idée de la perfection ; mais je ne suis point parfait, car je doute, et connaître est chose plus parfaite que douter ; je désire, et posséder est plus parfait que désirer. D'où me vient cette idée ? — Du néant ? — C'est impossible ; qu'est-ce que le néant, sinon le faux, l'erreur, le défaut, ce qui manque, ce qui n'est pas ? L'idée de perfection, impliquant l'idée de ce qui est par excellence, du positif absolu, ne peut venir du négatif. — Me vient-elle de moi ?

¹ Nous n'avons point à discuter ici si l'espace n'est réellement qu'un simple mode

— C'est encore impossible : le parfait ne peut procéder de l'imparfait ; le moindre ne saurait contenir le plus grand ¹. Cette idée a donc été mise en moi par une nature parfaite, qui n'est pas moi, et de laquelle je tiens tout ce que je suis ; car, si je tenais de moi le peu en quoi je participe de l'être parfait, j'eusse pu avoir de moi, par la même raison, tout le surplus qui me manque pour être parfait. — Quelle est la nature de l'être parfait ? — Je suis un être composé, puisque la nature pensante est distincte de la corporelle ; or, toute composition implique dépendance, c'est-à-dire imperfection ; donc, l'être parfait ne peut être composé. Toutes les natures imparfaites qui sont ou peuvent être, dépendent de l'être parfait, et, n'existant que par participation de lui, ne sauraient subsister sans lui un seul moment.

Ainsi se ferme la série des idées pures, par l'idée souveraine, à la fois conceptuelle et réelle, qui englobe les idées et le moi qui les conçoit, dans la réalité par excellence du non-moi infini et parfait ².

L'homme a donc retrouvé Dieu après s'être retrouvé lui-

¹ Il ne faudrait point opposer à ce principe la loi du progrès, et dire que l'imparfait a le parfait en lui virtuellement et le développe successivement : si l'imparfait avait le parfait en lui, il serait parfait immédiatement et toujours. L'idée de perfection exclut celle de progrès et de succession. La perfectibilité n'est autre chose que la tendance de l'imparfait à se rapprocher progressivement du parfait, sans jamais l'atteindre ni se confondre avec lui. L'imparfait est ce qui est intermédiaire entre le parfait, c'est-à-dire la plénitude de l'être, et le néant, c'est-à-dire le vide de l'être, l'absence de toute perfection.

² Descartes n'a pas fait une théorie complète de la nature et de l'origine des idées ; cependant il a posé grand principe que les idées générales sont *innées*, c'est-à-dire qu'elles sont dans l'âme à l'état virtuel, avant que l'occasion extérieure ou le progrès de la vie en détermine la manifestation et les révèle à la conscience. Contrairement aux scolastiques, qui, d'après Aristote, affirmaient que *rien n'est dans l'intelligence, qui n'ait été auparavant dans le sens*, il établit que les idées de Dieu et de l'âme n'ont jamais été *dans le sens* (dans la sensation). Les vérités éternelles, dit-il ailleurs sont en Dieu et en nous.

même¹. Mais l'homme est-il seul en présence de Dieu? Non : il se voit, ou croit se voir entouré d'une innombrable multitude d'êtres finis comme lui! — Ces êtres existent-ils réellement, ou ne sont-ils que des conceptions de son esprit? — Ils sont possibles ; mais ils ne sont pas nécessairement, car l'être parfait est le seul nécessaire. Les sensations par lesquelles le moi pense communiquer avec eux ne prouvent pas leur réalité ; car les sensations peuvent n'être que des modifications produites dans le moi par une cause interne. Rien donc, en nous, ni dans les êtres extérieurs à nous, ne peut nous assurer de leur existence. L'idée de l'étendue ne prouvant pas la réalité de l'étendue, notre raison ne saurait nous démontrer directement, ni la réalité du monde, ni même celle de notre propre corps.

La certitude que nous ne trouvons pas en nous-mêmes, nous la trouverons en Dieu. Les idées que nous avons du monde extérieur, c'est Dieu qui les a mises en nous comme nos autres idées, tout ce qui est nous venant de lui ; or, Dieu ne saurait nous tromper. La vérité de Dieu ne prouve pas seulement le monde extérieur : elle prouve l'évidence même, c'est-à-dire le principe de certitude que la raison a dû accepter sans le démontrer, et qui se trouve démontré par la révélation d'un principe supérieur, de Dieu, source de l'évidence. C'est là le grand et inévitable

¹ Descartes arrive à Dieu en décomposant abstraitivement les opérations de notre esprit dans un ordre de succession logique ; M. de Lamennais ressaisit ces opérations dans la simultanéité réelle qu'elles ont à notre insu, et montre que, quoique pense, la pensée ayant la vérité pour objet, voit Dieu en voyant le vrai, qui est Dieu, et que l'esprit affirme Dieu et s'affirme lui-même tout à la fois, posant simultanément le moi fini qui pense, et le non-moi infini qui est pensé. De la Religion, chap. VII. — Cette double affirmation est contenue, en effet, dans le *je pense, donc je suis*; on ne peut dire : *Je*, sans se distinguer de ce qui n'est pas soi. « Le moi et le non-moi, » dit M. Pierre Leroux, se retrouvent dans tout acte du moi. »

cercle vicieux qui enferme la raison humaine, et qu'elle doit accepter sans hésitation et sans subterfuge.

Tel est, autant du moins que notre extrême insuffisance nous a permis de l'esquisser, le résumé de la philosophie première exposée dans l'incomparable *Discours de la Méthode*, dans les *Méditations*, dans les *Principes*. dans l'ensemble de l'œuvre de Descartes. Toute la philosophie moderne en est sortie, comme la philosophie du moyen âge était sortie de l'*Organon* d'Aristote. Toutes les nations sont accourues puiser tour à tour à cette nouvelle source de vie, que le génie de la France venait de faire jaillir des profondeurs de la pensée humaine.

Demander si cette philosophie première est accomplie et parfaite, si son créateur, du premier élan, saisit et fixe pour toujours l'ensemble des principes, ce serait demander si Descartes fut plus qu'un homme : il ne fut que le premier des hommes. Son système de construction, c'est-à-dire sa méthode et la base de son édifice sont indestructibles ; par lui, la science de l'être en soi et de la personnalité humaine, la science des idées, la science des nombres et des grandeurs, l'ontologie, la logique et la mathématique générale ou arithmétique transcendante, en deux mots, la science abstraite de l'esprit humain est fondée, sinon développée. La théologie naturelle et la cosmologie, les sciences de Dieu et du monde, ont-elles reçu d'aussi solides fondements ? Point de difficulté pour la conception de Dieu, en tant qu'absolu et infini ; mais arrive-t-on aussi certainement à la notion du Dieu parfait, du Dieu intelligence et amour, du Dieu *vivant* , pour tout dire ? Si puissante que soit la preuve de l'être parfait par l'idée même de la perfection, on lui a contesté l'entière évidence rationnelle, et l'on a pu soutenir, par de très-forts arguments,

qu'une autre marche, moins rapide, était plus sûre pour remonter de l'homme à Dieu, à travers la nature et la société ¹. Quant à la preuve de la réalité du monde extérieur, les objections sont bien plus décisives : l'argument de la véridicité de Dieu est tout à fait insuffisant, Dieu ne pouvant pas sans doute nous tromper, c'est-à-dire nous faire voir des objets *essentiellement* faux, mais pouvant très-bien nous faire voir des essences vraies *idéalement*, mais non existantes actuellement et *réellement*, et cela par des motifs qu'il ne serait pas donné à notre raison de saisir, faute d'embrasser l'ensemble des choses ². La raison ne peut donc pas plus prouver le monde indirectement par Dieu, que directement par elle-même.

Et cependant il nous est impossible, ainsi que Descartes le reconnaît lui-même, de douter *réellement*, sans extravagance, de l'existence du monde extérieur; il n'est pas un homme sur la terre qui en doute. Il y a donc un autre principe de certitude que l'évidence rationnelle, un principe qui nous contraint d'adhérer à des vérités que nous ne concevons pas *clairement* et *distinctement*, mais qui nous saisissent avec une force irrésistible. Ce principe, c'est la foi, ou, en terme plus général encore, le sentiment. La raison doit ici s'incliner devant le sentiment, puis se relever aussitôt et reprendre ses droits, afin de déduire les conséquences des vérités données par le principe rival, ce qu'elle seule a qualité pour faire.

C'est surtout pour avoir longtemps méconnu le sentiment, pour avoir relégué la foi dans la théologie révélée,

¹ Encyclopédie Nouvelle, art. ENCYCLOPÉDIE, par M. J. Raynaud.

² Voyez l'excellente explication que donne Descartes lui-même de la cause des erreurs humaines; Méditations IV^e;—VI^e—Principes, L. 42. — Réponses aux objections de Gassendi, IV.

que Descartes a laissé une œuvre mêlée d'erreurs et de lacunes immenses.

Quoi qu'il en soit des moyens par lesquels Descartes a complété sa philosophie première, il faut voir maintenant comment, arrivé plus ou moins légitimement de l'existence de l'homme à celle de Dieu et du monde, il va déduire de la science générale les sciences particulières. On ne trouvera pas, dans cette seconde partie de sa *création*, si incomplète, si fautive qu'elle soit, moins de grandeur que dans la première.

« La philosophie, » dit-il, « est un arbre dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique, les branches sont les autres sciences, qui se réduisent à trois principales : la médecine, la mécanique et la morale¹. » C'est donc agir logiquement que de passer, comme il le fait, des racines au tronc, de la métaphysique à la physique ; mais ce n'est pas seulement par convenance logique qu'il aborde la physique avant la morale, et il énonce nettement, dans son premier ouvrage, dans le *Discours de la Méthode*, qu'il ne croit pas devoir publier ses idées sur cette dernière science. Il pense que chacun, à cet égard, abonde trop en son sens ; qu'on ne l'écouterait pas ; que toucher aux mœurs n'appartient guère qu'aux souverains et aux *prophètes*, aux inspirés : cette réserve est remarquable, rapprochée d'un passage de sa *Quatrième Méditation*, où il dit que son principe de l'évidence rationnelle s'applique au vrai,

¹ La pensée de Descartes a besoin d'explication. La mécanique est la science par laquelle l'homme agit sur la nature ; la médecine est la science par laquelle l'homme gouverne son corps ; la morale est la science par laquelle l'homme gouverne son âme. A la morale se rattachent les sciences sociales. La religion se trouve exclue du cercle de la science par l'abandon qu'il en a fait, dès l'origine, à l'autorité traditionnelle. La théologie naturelle a été enveloppée, comme on l'a vu, dans métaphysique première.

non au bien, à la destruction de l'erreur intellectuelle, non du péché. Il entrevoit ici ce qui lui manque du côté du sentiment, et reconnaît que la raison pure n'est pas tout¹.

S'il s'abstient de dogmatiser quant à la morale, la conviction d'un grand devoir l'oblige au contraire à poursuivre ses études sur la physique et à les communiquer aux hommes; car il s'estime assuré de rendre par là d'immenses services à ses semblables, et de substituer, à la vaine physique spéculative des écoles, une philosophie pratique, qui conduise à découvrir « la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans.—Nous les pourrons alors, s'écrie-t-il, employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et nous deviendrons maîtres et possesseurs de la nature! »

C'est la pensée de Bacon, mais formulée avec une précision plus audacieuse. L'essor des espérances de Descartes confond l'imagination; Descartes compte que l'homme, par la connaissance et l'appropriation des forces de la nature, parviendra, non-seulement à inventer « une infinité d'artifices, » qui le feront « jouir, sans aucune peine, des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent, » mais encore à s'exempter « d'une infinité de maladies, tant du corps que de l'esprit, et même aussi, peut-être, de l'affaiblissement de la vieillesse! » Ainsi, le grand destructeur des préjugés transfère, dans la science mo-

¹ Dans les dernières années de sa vie, il alla plus loin, ainsi qu'on le verra, et secouant la réserve qu'il s'était imposée en fait de dogmatisme moral, il commença d'aborder cette science qu'il avait posée comme la fin de la philosophie et la plus haute branche de l'arbre de la connaissance. Il s'ouvrait ainsi une nouvelle carrière, lorsque Dieu le ravit au monde. — Voyez Ad. Baillet, *Abrégé de la vie de M. Descartes*, p. 260-285.

donne qu'il vient de créer, l'aspiration hardie qui animait les sciences occultes du moyen âge, lorsqu'elles protestaient, à leur manière, contre l'ascétisme monastique et le mépris de la vie terrestre : il s'approprie même leurs rêves ; il emporte comme un palladium, dans sa cité nouvelle, l'esprit de ce vieux monde dont il a détruit les formes.

Les prodigieuses découvertes de ces derniers temps ne font qu'ouvrir l'ère prédite et préparée par Descartes. C'est Descartes qui a forgé les armes invincibles avec lesquelles le genre humain s'avance à la conquête du globe que Dieu lui a livré. Il appartenait à la philosophie de l'esprit et de la raison, et non à celle de la sensation, d'instruire l'homme à régner sur le monde. on ne peut dominer la matière, si l'on s'absorbe dans la matière.

On ne saurait exposer en détail le *Système du Monde* de Descartes ; mais il est nécessaire d'en indiquer au moins l'origine et les principales lignes. La supériorité de Descartes sur Bacon y apparaît dans tout son jour. La physique n'est plus ici qu'une déduction rigoureuse des mathématiques, c'est-à-dire de « la science générale, qui explique tout ce qu'on peut trouver sur l'ordre et la mesure, soit qu'on cherche cette mesure dans les nombres, les figures, les astres, les sons, ou tout autre objet. » La physique sortant des mathématiques, c'est l'idée se faisant corps, c'est l'étendue abstraite passant à l'étendue concrète.

Comment va s'opérer ce mystérieux passage du possible au réel ? Comment l'homme reproduira-t-il, dans sa pensée, l'ouvrage de l'éternel architecte ?

Sous quels modes essentiels concevons-nous la matière, dont l'attribut fondamental est l'étendue ? Nous la concevons divisible, figurée, impénétrable et mobile.

Des conséquences générales d'une immense portée dé-

coulent tout d'abord de cette conception. A chaque pas de Descartes, de vieux systèmes s'écroulent. L'étendue étant l'essence des corps, partout où il y a étendue, il y a corps : donc il n'y a point de vide. — La matière étant indéfiniment divisible, car il est impossible de concevoir un point d'arrêt dans sa divisibilité, il n'y a point d'atomes, c'est-à-dire de molécules matérielles indivisibles¹. — De même qu'elle est indéfiniment divisible, la matière est indéfiniment étendue. On ne saurait concevoir que le monde ait des bornes. — Il n'existe qu'une matière : il n'existe qu'un monde, qui embrasse toute la matière. — Toutes les propriétés de la matière se rapportent à ce qu'elle peut être divisée et mue selon ses parties.

« Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je refferai le monde. »

Il dit, et se met à l'œuvre.

Par malheur, cet esprit si rigoureux (il faut toujours que l'imperfection humaine reprenne ses droits en quelque lieu!) n'établit pas assez rigoureusement le point de départ de son hypothèse cosmologique. Il définit les lois, les effets, mais non le principe du mouvement. Le mouvement n'est point une des idées premières de l'esprit, un des universaux réels. D'où procède-t-il? De quelle idée première est-il un mode? — L'identité de l'être et de la pensée dans le *moi* ayant suffi à Descartes pour établir la notion indubitable et fondamentale qu'il cherchait, il n'a pas creusé davantage la nature de la pensée : il ne s'est pas demandé si la notion de la pensée ne pouvait point être ramenée à une notion plus générale; s'il eût

¹ Il importe de remarquer que ceci laisse absolument intacte la question de l'existence soit des monades purement spirituelles, comme les veut Leibnitz, soit des monades esprit et matière, comme les conçoivent aujourd'hui d'autres philosophes.

fait un pas de plus, il eût reconnu que la pensée n'est que le mode le plus élevé du principe *indivisible et spirituel* de la force, qu'elle n'est que la force consciente d'elle-même : il eût identifié la notion d'esprit et celle d'activité ou de spontanéité, la notion de matière et celle de passivité, et saisi, en essence, le plus grand mystère des religions antiques et le plus grand mystère de la nature. Il eût conçu que le mouvement n'est que la force agissant sur l'étendue.

Faute de faire ce pas, où arrive-t-il? — Ne concevant l'esprit qu'en tant que pensée, il ne peut accorder à l'esprit le pouvoir d'agir sur la matière; et, d'une autre part, il voit clairement que l'étendue reçoit le mouvement et ne saurait se le donner. De là, la nécessité de faire venir le mouvement immédiatement et perpétuellement de Dieu, et de supprimer les causes secondes pour tout rattacher directement à la cause première : Dieu n'est plus seulement créateur et conservateur du monde; il est seul agissant dans le monde. La quantité de mouvement est toujours la même dans le monde, l'action de Dieu ne pouvant augmenter ni diminuer, et non-seulement Dieu crée éternellement le monde (ce qui est incontestable), mais il le crée par actes successifs!...

Introduire la succession en Dieu, c'est troubler toutes les notions de la nature divine et faire tomber Dieu de l'éternité dans le temps!

Ce qui caractérise le génie, ce n'est pas de ne point errer, c'est de traverser l'erreur sans y périr, et de s'en relever avec une vigueur nouvelle. Descartes méconnaît les causes du mouvement, mais non pas le mouvement en lui-même et ses lois : il se retrouve tout entier dans ce puissant système de mécanique universelle qui balaie le chaos des

qualités occultes et des superstitions physiques, et qui montre le comment, sinon le *pourquoi*, des choses. L'aurore avait paru dans la science des phénomènes avec Galilée, Kepler et Bacon; avec Descartes, c'est le jour¹.

Descartes expose, dans le *Discours de la Méthode* (sixième partie), comment la synthèse et l'analyse lui servent tour à tour à construire la cosmologie. Il tâche d'abord de « découvrir les principes ou premières causes de tout ce qui est ou peut être dans le monde, sans rien considérer pour cet effet que Dieu qui a créé le monde, ni tirer ces principes d'ailleurs que de certaines sources de vérité qui sont naturellement en nos âmes; » puis il examine les premiers effets qui se peuvent déduire de ces causes, et arrive ainsi à trouver « des cieux, des astres, une terre, et même, sur la terre, de l'eau, de l'air, du feu, des minéraux et quelques autres choses les plus communes et les plus simples, » qui doivent se reproduire dans toute la nature. En voulant descendre de ces effets généraux aux particuliers, des genres aux espèces, il reconnaît qu'on ne peut plus distinguer, *a priori* et par déduction, ce qui est de ce qui pourrait être, et qu'il faut procéder en sens inverse, et expérimenter sur les effets pour remonter aux causes. A cette partie de son œuvre se rattache sa théorie des hypothèses, ces principes secondaires que la science hasarde d'abord par intuition et sans preuves, et qui doivent être vérifiés à la fois par le premier principe incontesté qui les explique et par les faits à eux subordonnés qu'ils expliquent. Bacon n'avait qu'en-

¹ « Descartes, » dit M. Biot, « a tenté pour la première fois de ramener tous les phénomènes naturels à n'être qu'un simple développement des lois de la mécanique. » Biographie universelle, art. DESCARTES.

treuvé vaguement cette théorie, admirable instrument de la science moderne.

On peut contester la valeur de l'hypothèse cosmique que bâtit Descartes, après qu'il a exposé, plus ou moins exactement, quelles lois régissent le mouvement et la divisibilité de la matière : on peut écarter ou transformer ses trois éléments, terrestre, céleste (éthéré) et solaire¹; son système de tourbillons éthers, emportant les planètes, sans mouvement à elles propre, autour du tourbillon central où le soleil tourne sur lui-même, est mêlé de graves erreurs et tout à fait insuffisant à expliquer les phénomènes célestes, bien qu'on l'ait trop réduit en ne lui accordant plus qu'une valeur relative et intermédiaire entre les vieilles erreurs de l'animisme cosmique et des qualités occultes, qu'il a détruites, et les tendances modernes vers la théorie des forces, qu'il a rendue possible. Pourtant, si l'ensemble du système a péri, à combien de vérités incontestées, à combien d'heureuses et brillantes hypothèses, prêtes à leur tour de devenir des vérités, n'a-t-il pas donné la naissance? En admettant que la physique cartésienne ait été brisée en éclats, il est permis de dire que ses débris suffisent à édifier les bases des plus grandes entre les sciences naturelles : la géologie *plutonienne*, avec ses idées du feu central, de l'incandescence primitive du globe, de la formation de l'écorce terrestre par le refroidissement, sort directement de

¹ Ses trois éléments sont trois degrés de la matière. Le plus grossier forme la croûte solide de la terre, des planètes, des comètes, et autres corps analogues; le moyen forme l'éther céleste; le plus subtil, les soleils. Les planètes ont commencé par être des soleils, avant que leur croûte se fût formée par l'agrégation des parties les plus grossières; la matière subtile et enflammée est encore au centre : les taches du soleil sont un commencement de croûte. Rien n'est plus ingénieux et mieux lié que toute cette théorie, particulièrement en ce qui regarde la formation des systèmes planétaires, l'assujétissement des planètes au soleil, des satellites aux planètes principales, etc.

Descartes ; la théorie cartésienne de la lumière, quelque temps obscurcie par les doctrines erronées que Newton associa à sa magnifique hypothèse, reparait plus brillante que jamais, et révèle chaque jour de nouvelles profondeurs aux regards de la science : on ne rend plus grâces seulement à Descartes d'avoir constitué l'optique ébauchée par Kepler, en démontrant la loi de la réfraction simple, d'avoir déterminé les surfaces lenticulaires ou expliqué les merveilles de l'arc-en-ciel et de la couleur ; on salue en lui le père de cette grande théorie des ondulations, qui n'est qu'une déduction logique de sa mécanique universelle, et qui, appliquée successivement à la propagation de la lumière, de la chaleur et du son, ainsi qu'il l'avait pressenti, touche aujourd'hui à cette mystérieuse électricité qu'il n'a pas connue, et paraît destinée à envahir toute la physique¹.

L'explication de l'ascension de l'eau dans les pompes et du mercure dans un tube fermé, jusqu'à une certaine hauteur qu'aucune force d'aspiration ne peut dépasser, est encore une application de la mécanique cartésienne : dès 1638, cinq ans avant l'invention du baromètre par Toricelli, et huit à dix ans avant les célèbres expériences

¹ Descartes veut que la lumière, la chaleur et le son soient de simples phénomènes produits par le mouvement, et non des corpuscules émis par les corps lumineux, chauds et sonores : que ces phénomènes se transmettent par pression, non par émission. A la vérité, il n'a pas conçu l'élasticité du milieu éthéré, et a cru à la propagation instantanée de la lumière : mais ces erreurs n'empêchent pas que le point de départ ne fût fixé dès lors. — On a reproché à Descartes, qui a tant fait pour l'optique, d'avoir méconnu les services que pouvait rendre à la science le télescope à réflexion, inventé par son ami Mersenne vers 1659. Descartes n'y vit point d'avantage sur la longue vue dont se servaient Galilée et Kepler, et découragea Mersenne. Les savants anglais réalisèrent plus tard cette utile invention. Nous tenions à en rappeler l'origine française. V. la correspondance de Descartes. L'astronomie a repris, en le perfectionnant par un principe nouveau, le vieux télescope à réfraction, ce qui justifie en quelque sorte Descartes.

de Pascal, Descartes, ainsi que l'atteste sa correspondance, avait établi que l'élévation de ces fluides est en rapport exact avec la pression qu'exerce, sur leur réservoir, la pesanteur de l'air.

Des lois générales de la nature, Descartes arrive à la nature organisée, à l'animal et à l'homme physique. C'est la notion de la chaleur qui l'y conduit. Le principe de la vie matérielle est, suivant lui, « un certain feu » qui a pour foyer le cœur, point de départ de la formation organique et centre du double mouvement de la circulation du sang : les agents du mouvement corporel sont les *esprits animaux*, qui, formés des parties les plus agitées et les plus subtiles du sang, affluent au cerveau et de là se répandent dans les nerfs et les muscles. L'âme sensitive, à laquelle ses devanciers rapportaient la vie animale, disparaît du corps humain, comme ont disparu des corps célestes les âmes mystiques que leur prêtaient les anciens : le mécanisme suffit à tout sur la terre et dans les cieux. L'homme n'a pas deux âmes, comme on l'avait prétendu : il a, d'un côté, une âme raisonnable, de l'autre, une machine corporelle, qui pourraient exister séparément ; quant à l'animal, il n'a point d'âme du tout ; c'est un pur automate.

Ainsi, l'audacieux logicien ne recule devant aucune extrémité : rien ne l'arrête, ni le sentiment vague, mais général, de l'humanité sur les animaux et sur l'échelle des êtres ; ni la rupture de cette unité humaine, de ce *tout naturel*¹, dans lequel le dehors représente symboliquement l'intérieur, de même que l'homme total est le petit monde qui représente l'univers ; ni cette étrangeté

¹ Bossuet.

d'une machine qui a tous les phénomènes de l'imagination, de la mémoire, des passions ! N'ayant pas conçu l'identité de la vie et de la force, de la force et de l'esprit, il est réduit à construire une machine qui n'a rien de vivant que le nom et qui ne saurait se mouvoir que par le miracle d'une impulsion divine sans cesse renouvelée. Comme il a méconnu dès l'origine le principe du sentiment en identifiant l'âme à la raison pure, partout où il ne trouve pas de notion réfléchie, il ne peut voir que matière inerte.

Il avait effleuré cependant l'idée qui semblait devoir le ramener à l'unité nécessaire des deux principes dans tout être, dans toute vie ; il avait avoué qu'on peut attribuer de la matière et de l'extension à l'âme, en les distinguant de la pensée et de l'extension de la pensée¹ ; s'il eût ajouté corrélativement que l'esprit pouvait être latent dans la matière, un monde nouveau se fût ouvert à lui.

Il essaya de déduire de la physiologie une théorie de la médecine, science à laquelle il consacra, par les plus nobles motifs, une grande partie de sa trop courte vie : il posa ce principe général, que, la vie animale étant dans le sang, les variations du sang sont l'origine des maladies ; il en tira une explication de la nature de la fièvre, et de sages préceptes hygiéniques. La médecine semble tendre aujourd'hui, comme la physique, à renouer la tradition cartésienne, et les études sur les variations du sang reprennent un assez grand développement.

Les études de Descartes sur l'union de l'âme et du corps lui suggérèrent une hypothèse ingénieuse sur le siège ou plutôt la centralisation de l'âme dans la glande pinéale, et un traité des passions de l'âme dans leurs rapports avec

¹ Rép. aux object. sixièmes, no 42, et Lettres, I, 50.

les organes physiques ; mais, s'il décrit avec sa supériorité ordinaire les actions et réactions réciproques du physique et du moral, les effets des passions, il ne remonte pas jusqu'à l'essence même des passions, et ne voit pas qu'elles se réduisent toutes à un seul principe, le sentiment, à une seule passion, l'amour, ainsi qu'il était réservé à son disciple Bossuet de le démontrer.

Ici s'arrête la marche solennelle de la déduction cartésienne, partie de l'homme-pensée pour revenir à l'homme corporel à travers Dieu et le monde. Mais Descartes n'est pas sans avoir fait quelques rapides excursions, quelques grandes reconnaissances dans les parties de l'encyclopédie qu'il n'a pas eu le temps ou la volonté de systématiser. On ne comprendrait pas véritablement sa pensée intime, si l'on ne recueillait, dans ses livres et dans sa correspondance, les vestiges épars de ses idées sur les bases de la morale et sur quelques points fondamentaux de la théologie. Nulle part son génie n'est plus profond ni plus ferme, et l'on est frappé de voir avec quelle sagesse il résiste, sur le terrain de la morale et de la psychologie, aux entraînements de la logique et de la raison pure, et comme il se rattache là, en fait, à ce principe du sentiment auquel il n'a pas donné place dans sa théorie. Évitant le double abîme de l'individualisme et du panthéisme où se sont précipités plusieurs de ses plus illustres successeurs, il accepte franchement, hardiment, la contradiction suprême du libre arbitre humain avec la prescience divine et l'immutabilité des lois générales du monde.

Qu'est, suivant lui, la liberté dans l'homme ? Est-ce une indifférence qui laisse l'âme en équilibre entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux ? Non ; car le mal et l'erreur ne sont qu'une privation, qu'une négation, et la

liberté tend, par son essence, à la plénitude de l'être, au vrai et au bien, au bien par le vrai. Nous sommes d'autant plus libres que nous sommes moins indifférents, c'est-à-dire que nous sommes plus complètement arrachés à la fatalité de l'ignorance par une vue plus claire de l'idéal. Qui connaît le vrai, fait nécessairement le bien¹. Mais il dépend de nous de vouloir ou de ne pas vouloir connaître le vrai. Le libre arbitre est donc dans l'attention volontaire par laquelle nous cherchons le vrai. Le péché n'est qu'une erreur; mais l'erreur n'est pas entièrement involontaire.

Si l'être qui tend à l'idéal devient libre, l'idéal, c'est-à-dire Dieu, est la liberté même! Mais qu'est-ce que la liberté en Dieu? C'est la volonté absolument indéterminée, c'est l'indifférence. — L'indifférence, qui est le plus bas degré de la liberté dans l'homme! — On s'est récrié: les plus grands esprits ont vu une contradiction énorme dans cette pensée non développée, qui montre Dieu créant *arbitrairement* les idées du vrai et du bien. Quelques passages de Descartes sembleraient indiquer en effet qu'il n'avait point arrêté sa pensée dans les limites qu'elle comporte: on pourrait s'imaginer qu'il applique au Dieu manifesté et créateur ce qui n'appartient qu'au Dieu abstrait et absolu. Son idée, pour n'être pas entièrement dégagée, n'en paraît pas moins d'une hauteur inouïe quand on la sait comprendre. Si l'on remonte jusqu'au Dieu-puissance, jusqu'à l'être en soi, considéré en tant que force ou spontanéité absolue, avant qu'il se soit manifesté à lui-même, par conséquent avant que le vrai et le bien, latents en lui, se soient formulés en lui, n'apparaîtra-t-il point à l'état de liberté parfaite et de suprême indifférence,

¹ C'est la doctrine de Socrate. La vertu, dit Socrate, est identique à la Science de la vertu: qui connaît le vrai bien, accomplit le vrai bien.

et n'est-ce pas là le sens du nom de l'*Absolu* (Celui que rien ne lie)? Mais cette liberté parfaite est la liberté inconsciente : dès qu'elle a la conscience, et, par la conscience, l'amour, elle est déterminée ; plus d'indifférence. Or, comment a-t-elle conscience et amour, si ce n'est parce qu'elle *veut* se connaître et s'aimer? Donc Dieu engendre, sinon crée en lui volontairement le vrai et le bien. Dieu-puissance est une force ou une volonté que rien ne détermine : Dieu-intelligence est déterminé par sa sagesse : Dieu-amour, par sa bonté ; Dieu-créateur, par les archétypes qui sont en lui et qu'il réalise dans le monde.

On voit comment s'explique la contradiction. La liberté indifférente est *positive* dans l'être absolu, qui n'en peut tirer que le vrai et le bien, elle est *negative* dans l'être particulier, dans l'homme, qui n'existe que par la participation de Dieu, et pour qui l'indifférence n'est que la possibilité de s'éloigner de Dieu et de diminuer ainsi son être et sa force, identique à sa liberté : l'homme, au contraire de Dieu, est donc d'autant plus libre qu'il est moins indifférent ¹.

Après avoir proclamé le libre arbitre, Descartes met le souverain bien à la fois dans la liberté, la connaissance et la vertu : « le contentement résulte de la volonté constante de faire ce qu'on juge être le mieux. » Cette définition, concordante avec celle de Bacon, mais bien plus haute et

¹ Nous devons à M. Renouvier cette profonde explication de la pensée de Descartes. Une telle interprétation suffirait à la renommée d'un philosophe. Voyez Encyclopédie Nouvelle, art. FATALITÉ et FORCE, deux des morceaux métaphysiques les plus remarquables de notre temps. — L'interdiction de la recherche des causes finales, chez Descartes, ne provient pas d'une application erronée de l'indifférence en Dieu, mais plutôt d'une réaction radicale contre la physique superstitieuse du moyen âge.

plus complète, fonde le bonheur sur le meilleur emploi des facultés essentielles de l'homme, et, par conséquent, sur la vie active. La sanctification de l'activité conduit logiquement à absoudre les passions, au moins dans leur essence, et à enseigner qu'on doit les discipliner, non les détruire : « les passions sont la source de tout bien comme de tout mal ; » c'est Dieu qui les a mises en nous, et tout ce que Dieu a fait est bien.

Il résulte implicitement des principes de Descartes, et notamment de son explication des erreurs humaines, que, dans son opinion, notre nature est telle que l'a faite le Créateur, et que les facultés de l'homme n'ont point été altérées par la chute originelle, ce qui lui a valu l'accusation de pélagianisme.

Il n'est peut-être pas très-conséquent, après avoir consacré l'activité et légitimé les passions, d'enseigner à l'homme le détachement de tout ce qui est hors de lui, afin d'éviter les chagrins de la vie : l'homme doit accepter les liens des affections humaines, au risque des déchirements que cause leur rupture ; l'homme doit aimer et souffrir ; c'est là son inévitable destinée ! Il faut observer toutefois que la notion du devoir social n'est point atteinte par ce conseil philosophique, dernière réminiscence des ascètes et des stoïques, et que Descartes professe énergiquement la solidarité humaine, le dévouement à la famille, à la patrie, au genre humain.

On ne saurait mieux terminer l'exposé des doctrines de ce sublime génie, qu'en rappelant qu'il invite l'homme à se considérer comme citoyen non pas seulement de la terre, mais de la création sans bornes, et à chercher, dans la considération de l'immensité de l'univers, la ferme es-

Messie inconnu ; le désespoir des scolastiques devant cette attaque bien plus radicale et plus universelle que celle de Galilée ; la joie et la reconnaissance des esprits vraiment élevés et religieux envers une philosophie qui posait le fondement de toute science dans la notion de l'âme immatérielle ; enfin, la stupeur des sceptiques, qui voyaient sortir, d'un scepticisme plus absolu que le leur, le plus puissant dogmatisme qui eût jamais été!... L'Église romaine hésita et tourna longtemps, avec une défiance inquiète, autour du géant nouveau-né ; mais, tant que vécut Descartes, elle n'attaqua point son œuvre. Descartes avait usé de grands ménagements envers elle : il ne cessait de protester de son orthodoxie, ce qu'il pouvait faire en toute sincérité, ayant mis à l'écart les questions concernant la révélation et l'autorité de l'Église. A la nouvelle de la condamnation de Galilée, il avait supprimé son traité *du Monde*, déjà écrit en 1633¹, il n'en divulgua les idées que onze ans après, dans le livre des *Principes* : il craignait la persécution comme il craignait la dispute, pour le temps qu'elle fait perdre ; il sentait que la vie est courte, et qu'il avait bien des choses à trouver et à écrire.

La première tentative de persécution matérielle vint du fatalisme calviniste contre le défenseur du libre arbitre ; l'intervention de l'ambassade de France auprès du gouvernement hollandais arrêta le fanatisme des ministres gomaristes. La première ou plutôt la seule tentative sérieuse de réfutation philosophique vint du sensualisme contre l'apôtre de l'esprit.

Un homme qui était, presque en toutes choses, l'op-

¹ Le traité *du Monde ou de la Lumière*, publié en 1667 par Clerelier, n'est qu'un extrait du grand traité supprimé et perdu.

posé de Descartes, qui vivait de la pensée des anciens plus que de la sienne propre, et dont l'esprit, bien que vaste et puissant, ployait sous le poids d'une érudition plus vaste encore, le Provençal Pierre Gassendi, avait, avant Descartes et d'un point de vue tout à fait contraire, attaqué Aristote et la scolastique. Pendant que Descartes recréait l'idéalisme platonicien et l'érigéait d'intuition vague en science positive, Gassendi ressuscita le sensualisme épicurien, et prit l'offensive contre la philosophie de la raison pure. — Les sens sont le principe de la certitude : les sens ne nous trompent jamais ; c'est le jugement de l'esprit qui se trompe sur leur témoignage. Les sens nous enseignent l'existence des corps : sous les corps variables et corruptibles se cache la matière première, incorruptible et invariable ; la matière première n'est ni une ni divisible à l'infini ; elle est multiple et divisée en atomes primitifs. Il y a deux principes des choses, le corporel ou le plein, et le vide, sans lequel les corps ne pourraient se mouvoir. L'idée ou l'image est une seule et même chose ¹. Il n'y a que des idées particulières : les idées générales ne sont que des distinctions ou des compositions artificielles de notre esprit.

La conséquence de ces axiomes semblait devoir être, sinon la négation de Dieu et de l'âme immatérielle, tout au moins le scepticisme absolu ; mais Gassendi ne poussa la logique si loin, ni dans sa parole ni dans ses livres, ni vraisemblablement dans sa pensée. Il introduisit Dieu dans son monde atomistique d'une façon peu justifiable, juxtaposa l'âme raisonnable et immatérielle qu'enseigne

¹ Voyez, dans le *Discours de la Méthode*, 4^e partie, à propos de l'existence de Dieu, la profonde distinction établie par Descartes entre ce qui est imaginable et ce qui est intelligible.

l'Eglise et l'âme matérielle et ignée d'Épicure, et alla jusqu'à donner une âme au monde et une âme à chaque chose, mêlant, sans pouvoir les fondre, l'animisme et l'atomisme.

Quant à la morale de Gassendi, c'est celle d'Épicure rendue à sa modération première et à son caractère philosophique, mais non pas séparée de son principe, et ce principe est nécessairement celui de toute théorie qui rejette les idées générales, l'égoïsme ¹.

Ce système mal assis, mal lié, n'osant s'accorder à lui-même ses propres conséquences, ne pouvait soutenir le choc de la terrible logique cartésienne. Cependant il resta de cette discussion une grave objection non résolue par Descartes. Comment l'étendue une et infinie peut-elle avoir des parties, qui ne sont pas distinctes d'elle et se déplacent en elle? Descartes n'avait pas de réponse à donner; mais l'atomisme, de son côté, n'avait aucunement répondu aux irréfutables arguments de Descartes sur la divisibilité indéfinie de la matière, et, par conséquent, sur l'impossibilité de concevoir l'existence des atomes matériels.

Si Gassendi eût remonté d'Épicure jusqu'au grand philosophe dont Epicure n'a fait que mutiler la doctrine, il eût trouvé, chez les *atomes-idées* ou *idées-images* de Démocrite, non pas la solution de la question, mais la voie qui pouvait y conduire. Si la matière une et infinie est divisible et ne peut se diviser par elle-même, puisqu'elle est passive, ne faut-il pas qu'elle soit divisée par un autre principe immatériel et multiple, qui s'approprie ses parties et arrête en fait sa divisibilité infinie en essence? Ce principe

¹ Le grand ouvrage de Gassendi est son *Syllabus Philosophicum*, dans lequel on dégage à grand-peine sa doctrine propre, noyée dans un océan de citations et de commentaires des philosophes anciens; Lyon, 1658, 2 vol. in-^o.

est celui des forces, éléments primitifs des existences individuelles. L'idée de monades qui soient à la fois étendue et force, esprit et matière, semble la seule hypothèse dans laquelle se puisse reposer la raison.

Gassendi ne put détourner l'attention de la France, absorbée dans la contemplation de l'immense lumière qui venait de se lever sur sa tête et de la révéler à elle-même : ce ne fut que beaucoup plus tard, à la faveur d'une funeste désorganisation nationale et de grands désordres intellectuels, que le sensualisme put reparaitre sur notre sol et y remporter une victoire momentanée. Il avait fait auparavant un long séjour à l'étranger, et s'était acclimaté en Angleterre, comme dans sa vraie patrie : dans ce pays, où se mêlent si singulièrement la dévotion extérieure et le matérialisme pratique, où l'esprit humain, si robuste d'ailleurs, concentre sa force dans le réel et fuit l'idéalité¹, où l'essor de la pensée se trouvait comprimé, depuis Henri VIII, entre une religion officielle, hypocritement formaliste et toute politique, et un fanatisme sectaire non moins antipathique aux idées, la philosophie de l'intelligence pure ne pouvait naître ; mais la philosophie de la matière put éclore ; ce fut là que parut le véritable rival de Descartes.

Bacon, déjà, non par ses sentiments, mais par ses formules, avait déterminé la tendance anglaise au sensualisme. Un esprit plus rigoureux et sans scrupule systématisa ce qu'avait involontairement préparé Bacon, et tira les conclusions devant lesquelles reculait Gassendi.

Comme, dans l'antique Genèse de Zoroastre, Ahriman se lève contre Ormouzd, comme *Celui qui dit non* se lève contre le Dieu-lumière dont l'affirmation produit le

¹ On sent bien que de telles généralités souffrent des exceptions nécessaires : il y a eu en Angleterre des esprits très-idéalistes.

monde, Hobbes, l'apôtre du mal et du néant, l'antechrist philosophique, se lève contre Descartes.

Bacon avait fermé à la philosophie la sphère des esprits ; mais, bien qu'il se fût interdit l'examen des questions théologiques, la pensée religieuse n'en animait pas moins toute sa physique, et transpirait à travers ses procédés sensualistes : pour lui, il y avait deux mondes, dont l'un dominait et vivifiait l'autre ; pour Hobbes, il n'y en a plus qu'un, celui de dessous. Hobbes prend le corps du système baconien, et en rejette l'âme, envoyant les aspirations généreuses et les idées progressives rejoindre la foi. — Toutes nos idées proviennent des sensations et se rapportent aux choses corporelles. Corps, substance ou être, chose identique : il n'y a point de substance incorporelle. On ne peut séparer la pensée d'une matière qui pense ; c'est-à-dire que la pensée n'est qu'un mode de la matière. Le corps, c'est-à-dire le divisible, est l'objet de la philosophie, qui a pour fin la modification des corps par l'industrie humaine. La logique n'est qu'une *computation* procédant par composition et division : la vérité est dans les mots, non dans les choses, c'est-à-dire que le vrai et le faux sont sans réalité ; car nous ne connaissons pas les choses, mais seulement leurs apparences, leurs *fantômes*. L'infini est un mot vide de sens. Les universaux, c'est-à-dire les accidens communs à tous les corps, se réduisent à un seul, qui est le mouvement.

C'est le *nominalisme* du moyen âge poussé jusqu'au dernier abîme.

Avec le mouvement, Hobbes essaie de recomposer le monde et la science. La matière première est un *pur nom*, qui désigne les corps pris généralement : or, Dieu, on l'aperçoit bien au fond de la pensée de Hobbes, n'est que la

matière première à l'état vague. Le monde est un ensemble fatal de mouvements et d'images ayant leur raison d'être dans la matière nécessaire et nécessairement mue. Du mouvement, Hobbes prétend déduire la géométrie, la physique et la morale; mais il va se briser contre les mathématiques, ces notions de la raison pure qui ne pactisent guère avec le sensualisme. Sa géométrie a été rejetée hors de la science, et sa physique a passé sans laisser de traces. Il n'en est malheureusement pas de même de sa morale. — La liberté n'est que l'absence d'obstacles extérieurs au mouvement, déterminé par la sensation. Le bien, c'est l'objet de l'appétit : le bien et le mal n'ont point de règle dans la nature, mais seulement dans la cité; c'est la loi qui fait le droit; c'est le juge qui fait la justice. Il n'existe dans l'homme de la nature ni sentiment du devoir, ni affection pour ses semblables, ni sociabilité : tout homme est le rival et l'ennemi naturel de tout autre homme; L'HOMME EST UN LOUP POUR L'HOMME!...

L'état de nature est donc la guerre; mais, les hommes étant égaux en force, dans ce sens que le plus faible peut parvenir à tuer le plus fort, il y a plus de sûreté pour tous à renoncer à l'état de nature par un contrat social. Comment faire respecter ce contrat, quand il contrariera les *appétits* de quelqu'un des contractants? Ce n'est que par la force qu'on peut empêcher chacun de retourner à chaque instant au droit naturel de la force : il faut donc armer un des contractants de la plus grande force possible contre les autres; le gouvernement le plus parfait est le despotisme pur. La volonté du plus fort fait le droit.

Hobbes s'arrête après avoir constitué l'état sur cette base; mais les conséquences de sa morale, relativement au droit des gens, aux rapports des états entre eux, n'ont rien

d'équivoque. Il n'y a point analogie entre les nations et les individus, dans ce sens que l'espèce d'égalité de force admise entre les individus n'existe point entre les machines, les corps factices, appelés nations; donc point de raison pour que l'état naturel de guerre cesse par contrat entre les sociétés comme entre les individus. Cependant, il serait dans l'intérêt de l'humanité d'être organisée par le même principe que l'état, et qu'une nation devint assez forte pour imposer aux autres par conquête la domination qu'elles n'accepteraient point par contrat. L'idéal est donc la monarchie universelle, un empereur du monde, un destin vivant. Il va sans dire que tout est permis à un prince pour rendre son pays le plus fort et approcher le plus possible de la monarchie universelle.

Cette sinistre théorie, le monde n'en a que trop vu la pratique, avant et après Hobbes, depuis le bûcher de Jeanne d'Arc jusqu'au rocher de Sainte-Hélène. Ce n'est point là le cauchemar isolé d'un sombre sophiste : Hobbes n'a que systématisé un des deux principes qui se disputent depuis longtemps l'Angleterre, et qui se combinent parfois en amalgames étranges : l'un est le christianisme protestant; l'autre, l'égoïsme matérialiste¹, fruit de l'isolement insulaire qui fait la puissance et les vices de ce peuple, et qui l'habitue à jouer avec les calamités des autres peuples auxquelles sa position l'a jusqu'ici rendu inaccessible. L'aristocratie anglaise a dû repousser le système de gouvernement intérieur préconisé par Hobbes, mais s'est approprié sa morale et son droit des gens. Avouée ou non, la

¹ Il y a bien un élément intermédiaire, le déisme, qui a pris à certaines époques un développement assez considérable; mais ce n'est pas le lieu d'en tenir compte: il se rattache d'ailleurs encore jusqu'à un certain point au protestantisme par les sectes sociniennes, unitaires, etc.

politique du *Léviathan* est restée le principe presque constant de la politique anglaise vis-à-vis de l'étranger, de même que la métaphysique, qui assignait l'industrie pour but final à la philosophie ¹, a été le principe du gigantesque développement de l'industrialisme anglais. Pitt et Castlereagh sont les fils légitimes de Hobbes.

Cette doctrine du pur fait, ce matérialisme inouï, n'est point encore le dernier mot de Hobbes : la négation des faits arrive après la négation des idées. Hobbes était trop métaphysicien pour voir dans les sens, comme Gassendi, le principe de la certitude. Au fond de son système apparaît, non pas l'*illusion* indienne, qui nie le relatif au profit de l'absolu, non pas l'atomisme épicurien, qui nie l'absolu au profit du relatif, mais le *fantasmatisme*, qui nie tout à la fois le relatif et l'absolu au profit du néant. Les sens sont l'unique principe de nos idées ; or, les sens ne prouvent aucunement l'existence des objets de la sensation ; donc, nous ne pouvons rien connaître hors de nous. *Je pense, donc je suis*, est la seule vérité qui ne se puisse nier. Mais cette vérité ne nous assure que de l'instant présent ; car la mémoire peut être une illusion comme le reste : nous savons que nous sommes ; mais nous ne savons pas si nous avons été et si nous serons ².

Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire des croyances humaines, un spectacle comparable à cette colossale antithèse de la lumière et des ténèbres incarnées, de Descartes et de Hobbes, combattant, non plus pour tel ou tel dogme,

¹ Le but final, suivant Descartes, est la morale. Le double génie de la France et de l'Angleterre se révèle dans cette double définition.

² Les principaux ouvrages de Hobbes sont le traité de *Civie*, 1642-1647 ; le *Léviathan*, 1651 ; de *Corpore*, 1655 ; de *Libertate, Necessitate*, 1656 ; de *Hominie*, 1658.

pour telle ou telle religion particulière, mais pour l'être et le non-être, pour la vie ou la mort universelle.

La mort ne saurait vaincre : le monde se souleva contre le sinistre *Léviathan* ; l'Angleterre même s'effraya, et les écoles d'Oxford et de Cambridge reculèrent un moment jusqu'au mysticisme alexandrin. Il fallut que le sensualisme revêtit des formes moins sauvages pour ressaisir le génie anglais. En attendant, Descartes envahissait la France et l'Europe. Lorsque mourut, en 1650, à cinquante-quatre ans, l'homme qui avait rendu tout ensemble au monde moderne Pythagore, Socrate et Platon ¹, la victoire était décidée. La philosophie était fondée. Ses imperfections, ses lacunes surtout pourront l'exposer à une éclipse momentanée ; mais elle ne périra plus !

Ce n'est point un accident heureux qui a fait naître du sein de la France l'héritier des sages de la Grèce, l'homme destiné par la Providence à tirer des ombres du doute l'immortelle pensée égarée, à la fin des temps antiques, entre le scepticisme académique et le mysticisme alexandrin ! Notre terre était seule préparée à recevoir la bonne semence. Au seizième siècle, la France avait paru déchoir : elle avait cessé d'être la métropole des idées pour en devenir le champ de bataille. Autour d'elle, la Réforme donnait aux peuples du Nord un essor vigoureux, mais retenu, par son point de départ même, dans des limites difficiles à franchir : la contre-réforme, la réaction ultra-catholique étouffait l'Espagne et l'Italie. La France, envahie, pénétrée, mais non conquise par le protestantisme, disputée au protestantisme, avec de gigantes-

¹ Pythagore, pour les nombres ; Socrate, pour le doute philosophique et la morale ; Platon, pour les idées ; mais tous trois transformés par l'épreuve de la méthode nouvelle.

ques efforts, par l'ultramontanisme, accepte de la Réforme l'esprit d'examen, garde du catholicisme romain l'esprit d'unité; puis, sortant tout à coup de sa longue incertitude et de sa méditation séculaire, elle se lève et entame enfin sa réforme, à elle, non plus l'incomplète réforme d'une secte particulière, mais la réforme fondamentale de l'esprit humain. Le Nord a produit Luther; le Midi, Loyola; la France enfante Descartes, et reprend, par la philosophie, l'initiative et la direction spirituelle du monde qu'elle avait eue au moyen âge par l'enthousiasme religieux¹.

¹ Il convient d'exprimer ici notre reconnaissance envers les écrivains contemporains qui nous ont plus particulièrement aidé dans l'étude du cartésianisme. Nous devons beaucoup à l'art. *ENCYCLOPÉDIE* de M. J. Reynaud, hardi et puissant essai de systématisation des connaissances humaines, précédé d'un jugement porté, du point de vue le plus élevé, sur les tentatives antérieures, et au *Manuel de Philosophie moderne*, par M. Renouvier, ferme début d'un jeune penseur appelé à de belles destinées philosophiques. — Le *Cartésianisme*, par M. Bordas-Demoulin, nous a révélé, comme au public, un esprit exercé aux fortes et solitaires méditations, et dont les vues sur la théorie des idées sont pleines de grandeur.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Mouvement religieux et moral. — Saint François de Sales. — Institutions de charité. — Saint Vincent de Paul. — Institutions religieuses et scientifiques. — Les jésuites et les jansénistes; Saint-Cyran; Port-Royal. — Pascal.

Il avait fallu que la philosophie se séparât pour un temps de la religion, et en écartât, autant que possible, les problèmes, pour pouvoir se recueillir et fonder, à l'abri des tempêtes, les bases de son édifice. Mais, tandis que l'esprit philosophiques travaillait à élever la synthèse cartésienne, le sentiment religieux continuait à vivre d'une vie à part, et agitait puissamment cette France du dix-septième siècle, qui répandait sa sève surabondante dans toutes les directions. Dans cette autre sphère se produisent des phénomènes qui ne donnent pas de moindres enseignements, des créations qui ne méritent pas moins le respect de la postérité. Ce n'est plus là ce calme empyrée de la raison où règne Descartes dans une lumière sereine : c'est le ciel ardent et troublé de l'amour, où retentissent les orages du cœur, où luttent les passions, que le sage proclamait, tout à l'heure, *principes de tout bien et de tout mal*. Tous les contrastes s'y choquent et s'y combinent; des dévouements qui rappellent les temps où l'inspiration toute nouvelle du Christ coulait à flots intarissables sur la terre y traversent, sans entacher leur pureté, une atmosphère chargée d'intrigue et de mensonge : région étrange, où, dans les mêmes rangs, se heurtent les apôtres et les pharisiens, les disciples de Jésus et ceux de Machiavel. Dans les mêmes rangs ! c'est trop peu dire ! parfois dans le même homme : incompréhensibles abîmes de la nature humaine !

Les grandes guerres de religion avaient laissé le catholicisme français dans une déplorable situation morale. Le zèle fanatique, qui avait été à peu près la seule vertu religieuse de la Ligue, une fois assoupi par la paix, il n'était resté, au moins à la surface, de cette terrible période, que des habitudes de désordre et de licence à peu près universelles : dans le bas clergé et chez les fidèles, une grossièreté et une ignorance qui ne faisaient qu'ôter le respect humain à la corruption ; dans le clergé supérieur, surtout chez les jésuites, une politique toute mondaine, froidement et savamment positive, étrangère à tout idéal ; pour tout dire en trois mots, d'après le témoignage des écrivains ecclésiastiques eux-mêmes, point de mœurs, peu de lumières, point de charité¹... Le catholicisme, après avoir surmonté les attaques extérieures, semblait destiné à déchoir et à dépérir par ses vices internes.

Au profit de qui eût-il péri ? Le calvinisme avait assez prouvé son impuissance à le remplacer. Les nations prêtes à mourir, si les nations meurent encore, peuvent s'affaïsser dans le vide ; mais la France n'avait jamais été plus vivante au fond, sous une apparente décomposition morale. Les passions militantes avaient longtemps entraîné toutes les énergies de la masse catholique ; mais, lorsque ce torrent qui ravageait la France eut été refoulé dans son lit par la *paix de religion*, il redevint bientôt un fleuve fécondateur. Sous le faux christianisme qui croupit à la surface, le vrai, l'impérissable sentiment chrétien s'est réveillé : il monte, il déborde, aussi jeune, aussi expansif qu'aux premiers jours, mais non point assez puissant toutefois pour

¹ Voyez la vie de saint Vincent de Paul, par Abelli ; t. I, p. 4^{re} et suivantes ; édit. de 1859, et la vie de M. Bourdoise, 1714.

engloutir les scories et l'écume impure qui continuent de flotter parmi ses eaux régénératrices.

Le mouvement commença par un élan de mysticisme. La Savoie, cette petite France des Alpes, séparée de la grande patrie par la politique, mais si française par l'esprit et le cœur, nous donne à la fois, au dix-septième siècle, ce qu'il y a de plus enthousiaste et ce qu'il y a de plus positif dans la littérature, la théologie mystique et la grammaire, saint François de Sales et Vaugelas. Saint François de Sales eut le mérite d'introduire la langue française dans la théologie catholique¹, peu d'années avant que Descartes l'intronisât dans la philosophie. Les livres du pieux prélat, accessibles à tous et surtout aux femmes, qu'il avait principalement en vue, obtinrent l'influence la plus étendue qui eût été donnée à aucun ouvrage de dévotion depuis l'*Imitation*, et fournirent, par leur caractère quasi romanesque, un aliment inépuisable aux natures tendres et aux imaginations rêveuses. On est pris peu à peu, en lisant le traité *de l'Amour de Dieu*, par cette irrésistible sympathie qu'inspire toujours un auteur qui verse toute son âme dans son livre, et, chez saint François de Sales, l'homme est aussi intéressant que l'écrivain.

Ce n'est pas qu'il n'y ait à faire quelques réserves, presque inévitables à une époque telle que celle où vécut saint François de Sales. Le zèle de l'évêque titulaire de Genève, pour ramener à la foi romaine ses ouailles séparées de l'Eglise, ne choisit pas toujours assez scrupuleusement les moyens d'action : l'on voit avec peine son nom respectable mêlé dans les intrigues du duc de Savoie, et dans des

¹ Nous disons dans la théologie *catholique*, car il y avait plus de trois quarts de siècle que Calvin avait mis la langue française en possession de la théologie protestante, avec un éclat immense. Les versions françaises de l'*Imitation* avaient indiqué a voie à saint François de Sales.

conversions violentées, ou tout au moins achetées. Saint Charles Borromée, le réorganisateur vénéré du catholicisme en Lombardie, avait, au reste, compromis sa renommée dans des choses bien autrement terribles, lui qui approuva la Saint-Barthélemi ! Combien en est-il, entre les plus saints, qui aient su éviter complètement les souillures de leur temps !... Saint François de Sales n'en fut pas moins une excellente et noble nature, profondément pénétrée de l'amour de Dieu et des hommes, une âme vraiment évangélique, un vrai disciple de celui qui a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants !* Il aimait tant les simples, les humbles, les enfants surtout, qu'il est toujours resté un peu enfant lui-même, comme l'a dit un célèbre historien, qui, tout en attaquant les tendances de sa théologie, a rendu justice à son caractère¹, et comme on le voit bien sur sa naïve et spirituelle figure. C'est là ce qui explique et excuse cette disposition un peu excessive à la dévotion extérieure, aux images, au rosaire, aux pratiques, aux formes, qui le rapprochait des jésuites : chez eux, c'était politique ; chez lui, simplicité.

Au premier abord, quand on ouvre ses livres, cette prodigalité de fleurs, de figures, de couleurs², ces comparaisons empruntées à la galanterie, à la passion mondaine, ces images vives jusqu'à l'imprudance, produisent l'impression la plus singulière ; mais on reconnaît bientôt que ce défaut de goût et de convenance tient à une littérature qui n'est pas faite encore : ce mauvais goût naïf, racheté par un profond sentiment de la nature et de la vie universelle, par une grâce indéfinissable, diffère essentiellement

¹ Michelet.

² Au commencement de l'*Introduction à la vie dévote*, il compare le saint Esprit à la bouquetière *Glycère*, qui compose ses bouquets de toutes sortes de fleurs et de couleurs.

du mauvais goût à la fois brutal et maniéré des littératures qui se défont ; c'est la différence de l'enfant qui ne sait pas, au vieillard qui ne sait plus. Les mignardises dévotes du bon évêque peuvent faire sourire : mais elles procèdent d'une sincère tendresse de cœur, parfois un peu puérile dans l'expression, presque toujours touchante, quelquefois sublime. Il se peut aussi, comme on l'a dit éloquentement, que cet abandon à toutes les émotions suaves, cette effusion continuelle de toutes les sources du cœur, cet amollissement de l'âme fondant comme cire au feu de l'amour divin, soient de nature à exposer à de grands dangers le directeur, ses pénitents et surtout les pénitentes ; mais il faut avouer que rester, parmi toutes ces tendresses, pur de toute infraction aux vœux impitoyables du sacerdoce, se tenir ferme sur cette pente qui tend à ramener se vite de l'amour spirituel à l'amour charnel, sourire avec résignation à la nature et à la vie tout en leur résistant, et se parer de guirlandes de fête pour s'immoler sur l'autel du devoir, est quelque chose de plus admirable et surtout de plus sympathique (quoi qu'on pense des vœux de célibat) que cette piété farouche qui ne s'arrache aux tentations de la faiblesse humaine qu'en anathématisant les plus innocentes jouissances, les affections les plus légitimes, qu'en extirpant tout ce qu'il y a d'aimable et presque tout ce qu'il y a d'humain dans l'homme.

L'histoire si touchante de saint François de Sales et de madame de Chantal, de cette espèce de mariage spirituel, où la tendresse réciproque (faut-il dire la passion?) est évidente, et le soupçon impossible, est un des exemples les plus frappants de la force de la volonté soutenue par la foi,

Ce n'est, il est vrai, que par l'auéantissement en Dieu

que François et son énergique pénitente échappent à eux-mêmes, en noyant l'amour particulier dans l'amour universel. Asyle redoutable ! La volonté ne déploie toutes ses forces que pour arriver à son propre *trepas*. — La perfection n'est pas de vouloir ce que Dieu veut, mais de ne plus vouloir du tout, et de laisser, dans une parfaite indifférence, Dieu vouloir en nous ; de ne plus laisser à notre âme que la faculté absolument passive d'attendre la grâce. — Nous ne devons pas même désirer la vertu, qu'autant que le bon plaisir divin nous y porte¹. Il ne s'agit pas de s'unir à Dieu, mais de s'absorber en Dieu. C'est le *quiétisme* qui commence ! Ici la personnalité humaine disparaît. Ici se rejoignent le mysticisme et le panthéisme, saint François de Sales et Giordano Bruno, parvenus au même but, l'un par l'amour, l'autre par la raison. Il y a dans cette tendance un attrait presque invincible. Dès que l'on perd de vue l'indestructible dualité du fini et de l'infini, si l'on surmonte l'égoïsme, c'est-à-dire la force qui pousse le fini à se concentrer en lui-même, aussitôt la force contraire, la force latente et primitive de l'unité vous emporte : l'être particulier retourne avec impétuosité vers sa source pour s'y confondre !

S'il y a là péril, il y a aussi grandeur ! L'esprit de saint François de Sales, tout à l'heure presque enfantin, s'élève bien haut sur l'aile du sentiment ! Il est difficile de n'être pas ébloui, enivré par cette hardie théorie de l'extase, de l'intuition de Dieu, de la contemplation amoureuse dont la méditation spirituelle n'est que le premier degré, qui saisit d'ensemble ce que la méditation ne perçoit qu'avec effort, *pièce à pièce*, et qui mène enfin au *ravissement*².

¹ Le traité de l'*Amour de Dieu* est plein de ces maximes ; voyez surtout le livre IX, de l'*Amour de soumission*.

² Il est à remarquer que Descartes admet que, dans une vie supérieure, l'intuition remplace l'effort successif du raisonnement.

Quelques maximes de saint François appartiennent à la plus profonde philosophie religieuse. — Notre âme réside toute en son corps, et toute en chacune des parties d'icelui, comme la Divinité est toute en tout le monde, et toute en chaque partie du monde. — Il n'y a point en Dieu diversité d'actions, ains (mais) un seul acte, qui est la Divinité même. (Ici le mystique a la gloire de saisir une vérité que méconnaît implicitement Descartes dans sa cosmologie.) — La pénitence, sans l'amour, est imparfaite, et ne sert de rien pour la vie éternelle. — Les bienheureux verront en Dieu l'éternelle génération du Fils par le Père exprimant de soi-même sa propre connaissance, et l'éternelle génération du Saint-Esprit par le Père et le Fils, soupir d'amour exhalé à la fois par le Père et le Fils, quand ils se connaissent et s'aiment, acte commun du Père et du Fils, infini comme eux, et consubstantiel à eux ¹.

Le génie essentiellement actif de la France ne pouvait permettre au sentiment religieux de s'absorber dans la contemplation. Le mouvement tourna bien vite à la charité pratique que saint François de Sales avait, du reste, largement exercée pour son compte.

Dans la première moitié du dix-septième siècle, à la suite de ces luttes de la Réforme qui avaient semblé de-

¹ De l'Amour de Dieu, l. I, c. 44; l. II, c. 2; 49; l. III, c. 42-43. — Cet homme excellent parle comme Calvin de la damnation, si terrible est l'influence du dogme des peines éternelles. « Le bon plaisir de Dieu est toujours adorable, aimable et digne d'éternelle bénédiction. Ainsi le juste qui chante les louanges de sa miséricorde pour ceux qui seront sauvés, se réjouira de même quand il verra la vengeance. Les bienheureux approuveront avec allégresse le jugement de la damnation des réprouvés... » L. IX, c. 8. Seulement saint François glisse rapidement là où Calvin s'étendait et s'appesantissait avec complaisance. — Le traité de l'Amour de Dieu fut publié en 1616. Saint François de Sales, né en 1567, mourut en 1622. — Voyez, sur sa vie et ses œuvres, les belles études de M. Sainte-Beuve; Port-Royal, t. Ier, p. 220-285.

voir balayer le monachisme de la surface du globe, les maisons religieuses de toutes couleurs et de tous ordres anciens et nouveaux, sortent partout de terre et pullulent, d'un bout à l'autre de la France, avec une rapidité incroyable : c'est une véritable marée montante de couvents¹. Bien des causes diverses contribuent à grossir ce flot : l'esprit monastique, réveillé véritablement, surtout chez les femmes ; la dévotion des grands ; la politique des évêques et des jésuites ; l'orgueil aristocratique des familles de la noblesse et de la haute bourgeoisie, qui sacrifient les cadets et les filles à la fortune des aînés. L'abomination des vœux forcés alla toujours croissant, plus tard, à mesure que la ferveur diminua² ; mais, dans ces premiers temps, il est certain que les éléments mauvais n'eurent qu'une influence secondaire. Ce qui frappe dans cette invasion de moines et de religieuses, c'est la prédominance de l'élément agissant sur l'élément ascétique et solitaire ; c'est la passion de l'enseignement, du soulagement de ceux qui souffrent, de l'utilité, de la vie active. De nombreux hôpitaux, des écoles presque sans nombre, s'élèvent : il y a trois couvents d'ursulines pour un couvent de carmélites. La politique jésuitique peut bien exploiter cette ardeur d'enseigner, mais ne l'a certainement pas créée³.

¹ Richelieu, dans son *Testament Politique*, fait des réflexions remarquables sur les inconvénients de la trop grande multiplication des couvents. Dès 1639, il avait fait rendre une ordonnance qui interdisait d'établir aucun monastère sans permission expresse du roi. — Recueil d'Isambert, t. XVI, p. 347.

² Voyez le témoignage si décisif de Fléchier, dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, écrits en 1665. — Voyez aussi *Sainte-Beuve*, *Port-Royal*, t. I, l. I, chap. 4-8, sur l'histoire de M. Arnaud et de sa fille, la célèbre Angélique.

³ Les ursulines, les carmélites (ordre de sainte Thérèse), les visitandines, apparurent presque en même temps en France : les carmélites, amenées d'Espagne par le père de Bérulle, depuis cardinal ; les ursulines, introduites par mademoiselle Acarie ; les visitandines, fondées par saint François de Sales et madame de Chantal

Tout ce qu'il y eut de vrai et de salutaire dans cette régénération du catholicisme français se résume dans un seul nom, saint Vincent de Paul. Le théoricien mystique était sorti des hautes classes de la société : l'homme d'action, l'organisateur, sortit du peuple. Qui n'a pas, gravée dans sa mémoire, cette figure si caractérisée, aux lignes vulgaires, aux traits grossiers, transfigurés par la bonté sublime qui brille dans ces yeux et cette bouche toujours souriants ? Vincent de Paul, fils d'un paysan des Landes de Gascogne, naquit, en 1576, à Pouy, près Dax : il se fit prêtre à vingt-quatre ans : dès lors, durant soixante années, il n'eut pas une pensée, ne fit point un seul pas, qui n'eût le bien de l'humanité pour objet. Si longue qu'ait été sa carrière, on ne sait comment y faire tenir les prodigieux résultats qu'il obtint. Organiser le secours des pauvres malades à domicile ; instruire et moraliser le peuple des campagnes ; soulager, convertir, rendre à Dieu et à la société les condamnés, les galériens¹, plongés dans un enfer anticipé par le dur régime pénal du moyen âge ; rallumer dans le corps sacerdotal les lumières et les vertus chrétiennes ; sauver les enfants que la misère ou le vice abandonnait, et que la société laissait périr avec une criminelle indifférence, telle fut l'œuvre immense qu'entre-

(1604-1619). Au bout d'un demi-siècle, les ursulines, vouées à l'éducation des filles, avaient plus de trois cents couvents en France. Une pièce de ce temps, insérée dans les Archives curieuses, 4^e série, t. XIV, p. 454, donne un curieux dénombrement du clergé français : les prêtres séculiers, compris les chanoines, abbés et prieurs commendataires, dépassaient cent mille ; les moines, quatre-vingt-sept mille ; les religieuses, quatre-vingt mille.

¹ Il avait prélué à ses bienfaits envers ces malheureux par un trait de dévouement inouï. Ayant, dans sa jeunesse, rencontré à Marseille un forçat dont la captivité réduisait la femme et les enfants à une profonde misère, il trouva moyen de procurer la liberté à cet homme en prenant sa place. Il porta quelque temps la chaîne des galériens ! — Vie de saint Vincent de Paul, par Abelli, t. II, p. 204.

prit un pauvre prêtre sans nom, sans ressources, sans titre dans l'Église, dépourvu de ces dons éclatants qui maîtri- sent les hommes. La charité lui tint lieu de génie.

On ne saurait indiquer ici que les principales périodes de son œuvre. Il comprit, dès l'origine, que c'était le sexe le plus aimant et le plus patient qui lui fournirait son armée évangélique, et il débuta par organiser des confréries laïques parmi les femmes pour le soulagement des malades (1617) ; puis il fonda la congrégation des prêtres de la Mission (Lazaristes), destinée à propager l'instruction religieuse et morale dans les campagnes, et à enseigner les prisonniers (1625) : les hommes qui s'enrôlèrent sous cette bannière nouvelle étaient en général « de basse, ou tout au plus de médiocre condition, et n'éclatoient pas beaucoup en science, » dit le biographe de saint Vincent ; le zèle suppléait à tout. En 1629, une pieuse veuve, mademoiselle Legras¹, s'associe à Vincent de Paul pour la direction des confréries de charité. Ce fut aussi une sorte d'alliance spirituelle, mais bien différente de celle de saint François de Sales et de madame de Chantal : ici il n'y eut ni combats ni orages. Les confréries de charité, d'abord destinées aux villages et aux petites villes sans hôpitaux, gagnent les grandes cités, et, de ces confréries laïques, sort peu à peu, sous l'impulsion de mademoiselle Legras, la communauté religieuse des Filles de Charité (sœurs grises), qui, fondée à Paris de 1630 à 1633, se répand dans toute la France, afin de servir les malades et d'instruire gratuitement les jeunes filles.

Vincent de Paul ne travaille pas moins activement à réformer le clergé qu'à soulager le peuple. Aidé par le

¹ On sait qu'on donnait encore alors le titre de *demoiselle* aux femmes mariées non nobles.

cardinal de Richelieu, il pousse les évêques à instituer les *exercices des ordinands*, pour préparer les jeunes ecclésiastiques à recevoir la prêtrise : il provoque l'établissement de conférences entre les prêtres, sur leurs fonctions et leurs devoirs ; en même temps, il offre, dans les maisons de sa congrégation, et fait offrir ailleurs, des retraites spirituelles aux laïques qui veulent parfois se recueillir quelques jours et se reconnaître au milieu du tumulte de la vie. Dans ces sévères agapes de saint Lazare règne l'égalité absolue ; l'on ouvre à qui frappe, et l'on fait asseoir à la même table le grand seigneur, le bourgeois, l'artisan et le laquais. Mademoiselle Legras donne également pour les femmes un exemple que suivent d'autres congrégations (Vie de saint Vincent, t. I^{er}, p. 122).

Les fondations charitables continuent : ce sont des hôpitaux pour les galériens, puis un auspice pour les vieillards, qui amène la fondation de l'hôpital général de la Salpêtrière (1637)¹ ; ce sont les Filles de la Croix, instituées spécialement pour l'éducation des filles dans les petites villes et les villages ; c'est la confrérie des dames de charité, qui, d'abord établie dans le but d'aider les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, commence, d'après l'instigation de Vincent de Paul, à recueillir les enfants trouvés (1638). En 1648, cette association bienfaisante, trop faiblement assistée par le gouvernement, ployait sous le faix : les dames de charité étaient sur le point de renoncer à l'œuvre. Vincent les réunit en assemblée générale : « Or
« sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait
« adopter ces petites créatures pour vos enfants : vous avez
« été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères
« selon la nature les ont abandonnées ; voyez maintenant

¹ Voyez, sur les hôpitaux et la mendicité, notre t. XII, p. 289-290.

« si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs
« mères pour devenir leurs juges : leur vie et leur mort
« sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et
« les suffrages ¹. »

Toutes les mains se levèrent pour le maintien de l'œuvre. L'institution des enfants trouvés fut généralisée, et associée à celle des Sœurs de Charité : on l'a complétée par la création des *tours*, que l'école économique anglaise a voulu détruire de nos jours, en attendant apparemment la suppression des hôpitaux!

Partout où l'humanité souffre, on est sûr de retrouver Vincent de Paul : ce sont des missions aux armées pour tâcher d'adoucir, par la religion, les mœurs des soldats, et de les rendre moins cruels au pauvre peuple; ce sont les aumônes sans cesse envoyées aux provinces—frontières ravagées par la guerre, aumônes qui se comptent par millions! L'obscur enfant des Landes avait fini par faire reconnaître sa mission aux puissants de ce monde, et par devenir le ministre de la charité nationale. Quand il fut sur le point d'achever ses jours si bien remplis (27 septembre 1660), moins humble, il eût pu se rendre le témoignage que pas un homme n'existait alors sur la terre qui eût été le bienfaiteur d'un plus grand nombre de ses semblables.

Ses bienfaits lui ont survécu : l'esprit de charité, par lui ravivé, a continué d'aider le monde à attendre l'avènement, hélas! bien lointain, d'une société moins imparfaite. Le flambeau de la science théologique a pu pâlir de nouveau : la flamme de l'amour s'est toujours rallumée en quelque endroit; toujours, grâce à Vincent de Paul, il a

¹ Vie de saint Vincent de Paul, t. I, p. 146.

l'ordre, la convenance, la sobriété, la dignité soutenue, arrivent par eux dans la chaire, vers le même temps qu'un avocat, profond littérateur, excellent écrivain, Olivier Patru, opère une révolution analogue dans le barreau. Les plus renommés des oratoriens de cette première époque sont le père Senault, fils du fameux ligueur de ce nom, et le père Lejeune. Ces hommes de goût et de vertu préparent les grands génies de l'éloquence, qui vont paraître¹.

C'est une croisade générale contre l'ignorance et le faux savoir. On s'y partage les rôles. Les oratoriens avaient pris l'érudition classique, les *humanités*, la rhétorique : la congrégation de Saint-Maur s'empare des études historiques². Cette réforme de la règle de saint Benoît, amenée d'abord par la nécessité de restaurer la discipline et les mœurs anéanties dans cet ordre antique de bénédictins, d'où était sorti tout le monachisme occidental, produit rapidement une pépinière d'érudits aussi infatigables à défricher les champs de l'histoire et de l'archéologie, que leurs devanciers, les moines laboureurs des premiers temps, l'avaient été à *essarter* les landes et les forêts. Richelieu, par une noble émulation avec Bérulle, entoure la congrégation de Saint-Maur d'un ardent patronage, l'introduit dans les grands monastères des bénédictins primitifs, à Saint-Denis, à Saint-Germain des Prés, à Marmoutier, à Saint-Pierre de Corbie, à Fleuri-sur-Loire, etc., et lui eût soumis Cluni et toutes les autres branches de l'ordre de saint Benoît, sans l'opposition du pape. Dom Luc d'Acheri ou-

¹ La fondation du séminaire de Saint-Sulpice, par M. Olier, en 1642, est encore un fait qu'on ne doit pas oublier dans l'histoire religieuse. Un assez grand nombre d'autres séminaires furent organisés sur le même plan.

² Un des plus grands recueils historiques que nous possédions, les *Annales ecclésiastiques de la France*, 8 vol. in-folio, en latin, appartient cependant à l'Oratoire ; mais ce vaste ouvrage du père Leconte est étranger à la période que nous examinons, et ne commença de paraître qu'après 1660.

vrc; à la tête des nouveaux bénédictins, cette série de noms glorieux qui vont remplir les annales de la science durant un siècle et demi, et préparer d'inépuisables matériaux aux futurs historiens¹.

Le mouvement scientifique est partout, dans les rangs les plus opposés : bénédictins, oratoriens, jésuites, sorbonnistes, ministres protestants, savants laïques, rivalisent dans des luttes qui éclairent l'humanité sans lui coûter de sang ni de larmes! Dès les premières années du siècle, la compagnie de Jésus, voyant les esprits revenir à la science après les guerres civiles, et voulant, selon sa coutume, faire face partout, avait poussé de ce côté bon nombre de ses membres les plus distingués, avec un brillant succès. Le père Sirmond a laissé un souvenir aussi honorable par la bienveillance de son caractère et l'urbanité de sa polémique, vertu nouvelle parmi les savants, que par l'étendue et la variété de ses travaux d'éditeur et de commentateur sur l'histoire ecclésiastique, sur l'histoire du droit, sur l'histoire de France; on lui doit la publication de plusieurs monuments originaux très-précieux. Le nom du père Pétau est resté proverbial, sinon en fait de politesse, du moins en fait d'érudition, bien que son grand traité de chronologie (*Doctrina Temporum*, 1627-1630) soit loin de témoigner une vigueur de génie égale à celle de son prédécesseur Joseph Scaliger, dont il attaque si âprement le livre de *Emendatione Temporum*. Le jésuite rouennais Viger publie, en 1632, un très-bon ouvrage sur les *principaux idiotismes de la langue grecque*. Le père Labbe, avec peu de critique, mais un vaste savoir et une courageuse

¹ Le premier volume de l'importante collection de documents originaux sur l'histoire du moyen âge, publiée par dom Luc d'Acheri, sous le titre de *Spicilegium*, est de 1655.

persévérance, entreprend et avance aux deux tiers la collection générale des conciles, achevée par son collègue Cossart (17 vol. in-f^o). On ne peut indiquer les principaux ouvrages de ce temps sans mentionner l'œuvre immense, quoique incomplète, des jésuites d'Anvers, le recueil des *Actes des Saints*, dit des *Bollandistes*, du nom de Bolland, qui le commença. Si la critique a largement à reprendre dans cet amas de légendes populaires, l'histoire doit être indulgente envers les patients collecteurs qui lui ont ouvert une mine si riche de traditions, et qui l'ai lent à combler tant de lacunes. (Les deux premiers volumes de Bolland sont de 1645.)

En face de ces robustes constructeurs de compilations, se pose d'une façon bien originale le démolisseur de Launoï, ce docte et belliqueux docteur de Sorbonne, qui défait la légende à mesure que les autres la coordonnent avec un respect un peu crédule ; chacun servant la science à un point de vue opposé. Il n'est pas d'iconoclaste qui ait jeté plus de saints à bas de leurs niches avec le marteau que de Launoï avec la plume ; seulement ce très-orthodoxe sorbonniste ne s'attaque qu'aux saints de contrebande et aux récits apocryphes. Malheur aux populations qui ont vécu, depuis des siècles, sur les pieux romans inventés au moyen âge et consacrés par les arts et par les rites locaux : que de cités vont perdre ces petites religions du clocher, qui avaient remplacé les cultes topiques des anciens ! Denys l'aréopagite est renvoyé à Athènes ; la Magdeleine et le Lazare sont exilés de la Sainte-Baume ; les onze mille vierges ne vivront plus désormais que grâce au pinceau de Hemling ; Notre-Dame n'a plus été corporellement enlevée au ciel. Les privilèges des abbayes forgés dans les temps d'ignorance, les prétentions superbes de la cour de

Rome, sont accablés sous des montagnes d'érudition : l'infailibilité du pape, sa domination absolue sur l'Église, toute la théorie de Bellarmin croule, non point devant la dialectique, mais devant la tradition elle-même, puisée à ses sources premières par une critique formidable. Un des plus beaux titres de de Launoi est le livre où il établit que les biens de l'Église ne sont que les biens des pauvres, les biens de la communauté chrétienne¹.

Si la science catholique grandit, l'érudition protestante se maintient honorablement ; l'église réformée de France produit encore des hommes qui ne sont pas indignes de succéder aux Scaliger et aux Casaubon : l'orgueil et les travers de Claude Saumaise ne doivent pas faire oublier ses éminentes facultés de commentateur, de critique, de polygraphe universel. L'antiquité juive devient, chez les protestants, l'objet d'études très-bien dirigées et très-productives, comme l'attestent la *Géographie sacrée* (1646) et l'*Hierozoïcon* (zoologie de la Bible) de Samuël Bochart, ministre à Caen, et les ouvrages de Cappel, professeur à Saumur (1624-1650), sur les *points-voyelles* et sur les autres questions fondamentales de la linguistique hébraïque. La philologie fait des progrès : on commence à comparer avec fruit les langues sémitiques entre elles ; la Bible polyglotte, publiée à Paris, en 1642, par Sionita, fait époque dans l'orientalisme².

Les importants travaux exécutés, durant cette période,

¹ Sur de Launoi, voyez la Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle, part. 5, p. 4-184. — Ses principaux ouvrages sont de 1640 à 1680.

² Nous ne parlerons point ici des controversistes protestants : il nous paraît plus utile de réserver pour la période suivante ce qui tient aux controverses entre protestants et catholiques. Pour les débats des protestants entre eux, voyez, dans notre t. XII, p. 585-592, les luttes de l'Arminianisme et du Gomarisme.

sur l'histoire nationale, dans un but à la fois littéraire et patriotique, touchent par tant de points aux publications sur l'histoire ecclésiastique, que c'est ici le lieu d'indiquer les principaux titres de leurs auteurs à notre reconnaissance, tout en rappelant quelle grande part revient à Richelieu dans l'impulsion donnée à l'étude des souvenirs nationaux. On a déjà cité ailleurs (voyez ci-dessus, p. 124-265) Pierre du Pui, ce vigoureux auxiliaire de Richelieu contre les cabinets étrangers et contre la cour de Rome, ainsi qu'André du Chesne et Théodore Godefroi. On doit à du Pui, outre le grand traité des Libertés gallicanes et le traité des Droits du Roi, l'histoire du Différend de Philippe le Bel et de Boniface VIII, et celle du Procès des Templiers. Les services d'André du Chesne sont inappréciables : il couronna ses travaux sur nos antiquités provinciales, sur les généalogies féodales, sur nos fastes civils et religieux, par une entreprise vraiment héroïque, la collection générale des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de France depuis l'origine. Le gigantesque recueil des bénédictins (*Historiens des Gaules et de la France*) n'a été que le développement de l'œuvre ébauchée par du Chesne¹. Tandis que du Chesne rassemblait et coordonnait les monuments de notre histoire, Adrien de Valois projetait de fondre ces monuments dans une immense narration latine, et de faire, pour l'ensemble de nos annales, ce que J.-A. de Thou avait fait pour un laps de soixante années. Il succomba à la peine et s'arrêta à la chute des rois fainéants, au bout de trois volumes in-folio, laissant à la postérité un ample témoignage des progrès qu'avaient faits l'intelligence des textes et la connaissance des faits (*Gesta veterum*

¹ Du Chesne publia son plan en 1655, et les deux premiers de cinq volumes in-folio en 1656

Francorum, 1646-1658). Les noms des Jérôme Bignon, des Bergier, des de Marca, ne doivent point être oubliés parmi ceux des savants qui ont contribué au développement de l'histoire de France¹.

Ce n'est pas seulement par sa force et son étendue que le mouvement religieux et scientifique, si fécond et si varié, est pour nous d'un intérêt immense; c'est par sa profonde nationalité. Tout sort spontanément de notre sol. Dans ce réveil de l'église de France, il n'est guère plus question de Rome que si Rome n'existait pas. Les jésuites ont une notable part au mouvement : ils agissent pour Rome (encore, avec plus d'une exception, comme on l'a vu sous Richelieu); mais ce n'est plus elle qui agit par eux. Au plus fort de la Guerre de Trente Ans, pendant que l'Europe se déchire pour sa cause, on la voit hésiter, faiblir, s'affaiblir peu à peu. La vigoureuse résistance pontificale du seizième siècle semble épuisée : l'esprit des Paul IV et des Sixte V expire, et le Vatican, presque identifié avec l'aristocratie énervée des états romains, s'absorbe de plus en plus dans les intérêts fiscaux de son triste gouvernement temporel, ne s'émouvant guère que lorsqu'il s'agit de défendre le point spécial des immunités ecclésiastiques. Le

¹ Bignon et de Marca, restés célèbres à d'autres titres, ont publié, le premier, les *Formules de Marouiphe* (1645); le second, l'histoire de Béarn et la *Marca Hispanica* (description historique de la Catalogne et du Roussillon). Bergier est l'auteur de l'*Histoire des grands chemins de l'Empire romain*. — Vers le même temps où Adrien de Valois tentait une grande histoire latine de France, d'après les documents originaux, Eudes de Mézerai entreprenait aussi son livre, beaucoup moins scientifique, et dont même, à vrai dire, la science aurait le droit de ne tenir presque aucun compte, mais qui a dû de vivre à la plume énergique et à l'esprit indépendant de son auteur. L'abrégé, fait par Mézerai lui-même, a conservé une publicité plus étendue et plus durable que la grande histoire en 3 volumes in-folio.

saint-siège approuve ou blâme, mais ne provoque plus ce qui se fait au-dehors¹.

Et, cependant, jamais plus solennels débats ne s'étaient élevés dans l'Église. Cette vaste élaboration de matériaux scientifiques, quel dogme servira-t-elle? — Ce sentiment religieux si puissamment réveillé, quelle loi morale le réglera? — La réponse semble facile. — Le dogme chrétien; la morale chrétienne, apparemment! — Mais qu'est-ce que le dogme chrétien et que la morale chrétienne? — La question avait été posée, au seizième siècle, dans la chrétienté encore entière; le monde chrétien avait répondu en se partageant en deux moitiés ennemies. Elle se pose de nouveau, au dix-septième siècle, dans la catholicité: quelle sera la réponse?

Le corps le plus puissamment organisé de l'Église, le plus jeune et le plus vivace des ordres religieux, qui avait presque toujours mené le reste depuis sa fondation, la compagnie de Jésus, prétendait donner la solution du problème.

On a essayé plus haut (t. IX, p. 428-430) de montrer l'organisation des jésuites: on a vu depuis à l'œuvre leur politique, dont la redoutable influence a produit la Guerre de Trente Ans. Il s'agit maintenant d'apprécier le *jésuitisme* au point de vue du dogme et de la morale. Il faut ici se dégager de toute passion et de tout préjugé, et remonter aux racines mêmes des choses.

Dès l'origine du christianisme, apparaissent deux tendances, deux directions opposées dans l'Église: l'esprit de crainte et l'esprit d'amour; la voie étroite et la voie large; le *Christ aux bras étroits* et le christianisme uni-

¹ Voyez L. Ranke, Histoire de la Papauté, t. IV, l. VII, c. IV, § 5-6. — l. VIII, c. 1-X.

versel. Si l'on suit jusqu'au bout la voie étroite, voici où l'on arrive. — La chute d'Adam a radicalement corrompu la nature primitive de l'homme, et lui a ôté toute vertu d'en haut, toute aptitude au salut : la rédemption par le Christ a été absolument nécessaire pour rendre à l'homme cette aptitude ; mais elle ne la lui a rendue que d'une façon passive, c'est-à-dire que l'esprit est redevenu susceptible de recevoir la grâce divine, mais non de la secondér librement et d'aider à son propre salut ; quant à la chair, à l'élément physique et fatal de l'humanité, elle est restée corrompue et livrée à la concupiscence, suite du péché originel. L'homme étant incapable de mériter, la grâce est purement gratuite : Dieu la donne à quelques-uns, la refuse aux autres, selon sa volonté impénétrable ; on n'a pas même le mérite de consentir à la grâce, car elle est *efficace* par elle-même et s'impose à l'élu prédestiné au ciel. Les vertus naturelles sont inutiles : les vertus des païens sont des péchés comme leurs vices ; tous les païens, sans exception, et tous ceux des chrétiens qui n'ont pas la grâce, sont prédestinés à la damnation, puisque Dieu les a créés, sachant qu'ils seraient damnés.

Soit que l'on considère plus particulièrement le dogme de la corruption de la nature et de la condamnation de la chair ; soit que l'on s'attache davantage à l'idée de la prédestination et du salut gratuit, cette doctrine conduit, dans la pratique de la vie, ou à une guerre implacable et continuelle contre tous les sentiments et les instincts naturels, afin de tuer en soi le vieil homme, l'Adam déchu, ou à l'indifférence des œuvres, dénuées de mérite, et à l'attente inerte de la grâce, qui vous rend assuré du salut dès que vous la sentez en votre âme.

La maxime suprême qui ouvre la voie opposée, c'est que Jésus-Christ, comme le dit l'Écriture, est mort pour tous les hommes. La grâce est universelle : Dieu l'offre à tous ; chacun l'accepte ou la repousse librement. La nature humaine n'a pas perdu l'aptitude au bien, et ne diffère pas fondamentalement de son type primitif. Dieu a toujours continué de se laisser entrevoir dans l'homme et dans la nature : la promesse de rédemption n'a pas été confiée exclusivement au peuple juif ; les sages païens ont participé à la lumière divine ; il est permis d'espérer leur salut. La tendance extrême de la *voie large* mène à réduire de plus en plus les conséquences du péché originel et la réversibilité du crime d'Adam sur sa postérité, à changer même la chute générale de l'humanité dans Adam, soit en un symbole psychologique individuel, soit en une palingénésie où l'idée de chute et celle de progrès se combinent au lieu de se nier, à transformer la rédemption nécessaire du mal absolu en initiation d'une vie inférieure à une vie supérieure, et à remplacer l'enfer par le purgatoire. Dieu ne prédestine qu'au bien : tous sont prédestinés finalement ; le libre arbitre, cause des peines et des récompenses, s'exerce dans l'espace indéfini qui s'étend entre la création et le but final, ou, du moins, entre le premier épanouissement de la conscience et l'arrivée de l'âme à un état de lumière supérieure qui la détermine invinciblement au bien.

On sait la tentative d'Origène, cet illustre héritier de Zoroastre et de Platon, qui voulut associer les idées les plus hardies de la *voie large* à un des principes de la doctrine contraire, à la condamnation de la chair. Il échoua, et par ses erreurs et par les vérités prématurées qu'il proclamait : la *voie étroite* dut avoir longtemps la préférence

dans l'Église, sans qu'on allât tout à fait néanmoins jusqu'à sa dernière rigueur logique. La réaction contre le sensualisme païen, la nécessité de se distinguer du néoplatonisme et du mysticisme oriental, portèrent le christianisme à se resserrer en lui-même.

Un nouvel effort avait cependant été tenté contre le dogme rigide et fataliste par un génie moins métaphysique et moins profond qu'Origène, mais habile et hardi logicien. Origène universalisait la prédestination : Pélagie la nie, aussi bien que le péché originel. Pour lui, point de solidarité, de transmission héréditaire : l'âme humaine est une table rase à l'heure de la naissance ; le libre arbitre est absolu ; ni Dieu ni les choses naturelles ne déterminent la volonté de l'homme. Dieu donne à l'homme l'aptitude au bien en le créant, puis l'abandonne à sa force et à sa liberté. Ainsi, Pélagie ne nie pas seulement la grâce surnaturelle, nécessaire pour réparer le péché originel, qu'elle soit universelle ou particulière ; il nie même la grâce primitive et naturelle, indépendante du dogme de la chute, et qui n'est autre chose que l'influx continu par lequel le Créateur entretient l'être de la créature. Saint Augustin se leva contre Pélagie, le vainquit, au jugement de l'Église, et systématisa la théologie catholique dans le sens rigoureux, emporté aux plus dures conclusions non point par la négation du libre arbitre, car il ne l'a pas fondamentalement nié¹, mais par l'association du dogme des peines éternelles à celui de la prédestination.

Le parti de la grâce surnaturelle, de la condamnation de la chair et de la nature, triompha donc dans la théo-

¹ « Le désir même de croire est opéré dans l'homme par Dieu ; car, en toutes choses, sa miséricorde nous prévient : consentir à cette invitation de Dieu ou la repousser, voilà le propre du libre arbitre. » — Saint Augustin, *Traité de l'Esprit et de la Lettre*.

rie. Cette victoire eut dans la pratique un résultat inévitable : lorsque l'espèce de fièvre sublimé qui entraînait les populations entières au désert ou au martyre se fut calmée, que l'humanité fut rentrée dans des conditions d'existence ordinaires, on vit, durant tout le moyen âge, une profonde démarcation morale creusée entre les diverses classes de chrétiens : quelques âmes fortes poursuivant l'idéal ascétique et faisant de leur vie un long martyre ; la multitude confessant de bouche la même doctrine que les forts, et agissant, de fait, selon la nature dérégulée, si ce n'est dans quelques moments de fugitive exaltation ; enfin, quelques autres âmes fortes luttant contre leurs pareilles, essayant, comme fit notre Abailard, de relever la doctrine de la *voie large*, ou s'abîmant soit dans l'incrédulité, soit dans les sciences occultes.

Cependant la doctrine rigoureuse fléchit insensiblement dans l'Église, quant à la grâce, tout en se maintenant quant aux mœurs. L'Église, tout en proclamant la grâce, n'avait jamais proscrit le libre arbitre ; le saint-siège de Rome tendit peu à peu à rétablir l'équilibre à cet égard dans la pratique. Rome, habile aux ménagements politiques, avait de l'éloignement pour les doctrines extrêmes et passionnées, et sentait que la prédestination absolue pouvait mener au moins aussi logiquement les âmes à l'indépendance qu'à la soumission. La doctrine du mérite des œuvres, qui avait fait le fond de la philosophie morale des anciens, et que les premiers chrétiens avaient refoulée et comprimée, reparut sous les auspices et au profit de Rome, qui s'attribua la dispensation souveraine de ce mérite et de ses effets,

Les adversaires du saint-siège ne s'y trompèrent pas : lorsque, au seizième siècle, le nord de l'Europe secoua la

1
2
3

l'expérience du moyen âge est achevée ; que le monde moderne, par les sciences autant que par la vie pratique, s'attache de plus en plus à la nature. Les jésuites, avec une sagacité et une précision de mouvement extraordinaires, exécutent une vaste évolution. — Le monde ne vient pas ; on ira au monde. On n'a pu enfermer le monde dans l'Église ; on transportera l'Église dans le monde. On atténuera, le plus possible, l'antique et redoutable opposition de Jésus-Christ et du siècle, cette dualité du parfait et de l'imparfait, dont les premiers chrétiens avaient fait la dualité du ciel et de l'enfer ; on gagnera le siècle en donnant la consécration religieuse à ses pompes et à ses œuvres, naguère maudites. Bref, on transformera le fond pour garder la forme !

Qu'a-t-il manqué à ce plan de génie ? — La droiture, la franchise, l'esprit vraiment religieux, qui pouvait seul rendre à la nature ses droits sans attenter aux lois éternelles du bien et du vrai ! — On veut changer sans avouer qu'on change. Certes, la difficulté était immense ! Avouer qu'on changeait sur des points aussi importants, c'eût été renoncer à l'infailibilité et entrer héroïquement dans l'inconnu ! Mais aussi, ne pas faire cet aveu, c'était se condamner à une perpétuelle équivoque, et ôter toute mesure appréciable au changement. Quelles sont les concessions légitimes à faire à la nature, aux intérêts, aux instincts, aux sentiments de la terre, et quelles sont les barrières qu'on ne doit pas franchir ? Où établir la distinction entre les vrais penchants naturels et les vices artificiels créés par la société ? En quoi le christianisme se rapproche-t-il des autres religions ? en quoi s'en sépare-t-il ?....

Dans aucune de ces graves questions, la règle ne fut trouvée, ni la limite, gardée. Si, par exemple, on jette les

yeux sur ces lointaines missions, où d'ailleurs furent déployés de grands talents, de grandes vertus, des dévouements dignes de respect, on y voit un spectacle nouveau et singulier. Pour la première fois, le christianisme, à l'exemple des Grecs et des Romains, qui voulaient retrouver partout leurs dieux, transige avec les rites des religions étrangères et recherche les analogies des dogmes, les traces des antiques parentés. Ce n'est pas sans doute la philosophie de l'histoire qui en fera un crime aux jésuites ! Par malheur, ils vont plus loin : ils transigent avec l'esprit inviolable de l'Évangile ; pour se rendre acceptables aux chefs des nations, ils laissent entrer la religion des castes dans les temples de la religion de fraternité ; ils imposent au crucifié la couronne d'or au lieu de la couronne d'épines, et en font le frère des puissants et non plus le frère des petits et des pauvres. Ce n'était pas la peine de porter l'Évangile sur le Gange, pour cacher la croix et offrir à l'Inde moins que Bouddha ne lui avait offert vingt-deux siècles auparavant !

Les jésuites, renonçant à la morale ascétique, sans avoir trouvé la loi d'une morale plus humaine, arrivèrent à un vrai scepticisme. Leur fameuse doctrine du *probabilisme*, d'après laquelle on pouvait suivre, en sûreté de conscience, toute opinion *probable* dans la pratique de la vie, portait de cette idée raisonnable, mais d'application glissante et périlleuse, que les actions humaines, que tant d'éléments divers contribuent à déterminer, ne peuvent être toujours jugées sur des lois générales et absolues. Mais où furent-ils induits par là?... A permettre de suivre, comme *probable*, l'opinion du premier docteur venu contre la voix de la conscience et contre tous principes ; c'est-à-dire, à

ruiner toute espèce de principes, à détruire l'autorité même, après avoir détruit l'individualité.

Et Dieu sait quelles étaient les *opinions probables* avancées par leurs docteurs ! N'osant supprimer l'enfer, ils suppriment pour ainsi dire le péché. L'enfer n'est plus fait que pour les hérétiques ; quant aux catholiques, pourvu qu'ils croient au dogme, la dévotion leur est rendue si aisée, qu'ils ne sauraient vraiment refuser de se laisser sauver ; quelques pratiques extérieures et quasi-mécaniques, devenues aussi peu gênantes que possible, sont tout ce qu'on leur demande. Du reste, toute latitude. Les décisions des casuistes sont à donner le vertige. Il faut remonter jusqu'aux sophistes d'avant Socrate pour retrouver une pareille perturbation de la conscience humaine. Nécessités de la nature, faiblesses excusables, dépravation et crime, tout est confondu dans la tolérance, comme jadis dans la réprobation. On permet ce que défendent l'honneur mondain et même les lois civiles. La probité, la sincérité, la dignité de l'homme, le sentiment du devoir, disparaissent dans les réseaux subtils et inextricables d'une scolastique pervertie. L'amour de Dieu et les vertus morales s'abiment ensemble. L'esprit intérieur, l'esprit de vie, où doivent se retremper éternellement la raison et la foi, est étouffé sous une religion toute d'apparence et de politique, qui s'assure l'appui des grands de la terre en capitulant avec leurs vices. Étonnante logique d'une situation fautive et d'un point de départ équivoque ! On s'abuserait si l'on voyait là le complot d'une association d'hommes pervers pour dépraver sciemment l'humanité : la plupart de ces étranges docteurs étaient des gens de mœurs assez régulières, dont l'esprit était peut-être plus gâté que le cœur, et qui

croyaient agir pour le mieux, dans l'intérêt de la cause catholique, en s'accommodant à la *faiblesse humaine*.

Il était impossible qu'une pareille révolution s'opérât dans le catholicisme sans résistance et comme par surprise. La guerre civile éclata dans la théologie sur le problème de la grâce, avant que le casuisme eût reçu tous ses scandaleux développements. Le concile de Trente, en partie par l'influence des jésuites, avait accordé au libre arbitre plus que n'eussent souhaité les dominicains, fidèles disciples de leur saint Thomas d'Aquin, qui ne s'était pas fort éloigné, dans sa Somme théologique, de la doctrine augustinienne. La savante université de Louvain était dans les mêmes sentiments que l'ordre de Saint-Dominique, et Baïus, un de ses principaux docteurs, fut censuré par la Sorbonne, puis condamné à Rome (1560-1567), pour des maximes qu'on jugea trop rigides sur la grâce et la prédestination. Louvain, à son tour, censura les opinions des jésuites; mais la censure ne fut ratifiée ni par la Sorbonne ni par le Vatican (1587). La compagnie de Jésus s'enhardit: en 1588, le jésuite espagnol Molina lança son fameux traité de la *Concorde du libre Arbitre avec la Grâce...* Sa doctrine était celle de l'antique école de Lérins: c'était le semi-pélagianisme, condamné au sixième siècle par le second concile d'Orange. Molina rejetait entièrement la prédestination, pour n'admettre que la prescience divine; il accordait au libre arbitre de l'homme l'initiative dans la voie du bien, et, sans nier le concours général de Dieu dans l'ordre naturel où se déploie la liberté humaine, il ne réclamait la grâce surnaturelle que pour aider le libre arbitre à consommer son œuvre et pour la consacrer.

Les dominicains, zélés conservateurs de la tradition, poussèrent un cri de colère et d'effroi à l'aspect de la *nou-*

velle hérésie : ils soulevèrent d'Espagne ; les jésuites ap-
réunit autour de lui les
catholiques : le débat cor-
deux assemblées (1596
été mise à une plus c'
c'était rompre avec le
aux protestants le
condamner les jésu-
en présence de l'
décision fut indé-
grave et nouvea-
tion aussi fond-

Saint Fran-

l'homme du
région d'am-
querelles d-

C'était
n'avoir p-
ils ne ce-
casuism-

largen
siècle

L-

pas

vr

F

T

grâce, deux étudiants en théologie, l'un Flamand, l'autre Basque, concevaient la pensée de faire ce que Rome n'avait pas fait : ils se nommaient Corneille Jansénius et Jean Duvergier de Hauranne. Ces deux jeunes gens à l'âme énergique, à l'humeur mélancolique et sévère, s'étaient d'abord rencontrés dans les doctes écoles de Louvain, où se perpétuaient les tendances augustinienes de Baïus ; puis ils se rejoignirent à Paris, où ils trouvèrent les études théologiques dans un état d'infériorité, la scolastique toujours dominante, les sources sacrées et les Pères fort négligés : on cherchait bien, dans l'Écriture et dans les Pères, des arguments polémiques, mais non pas la nourriture de l'âme ni la règle de la vie. Les deux amis sortirent en silence de cette route. Après plusieurs années d'études opiniâtres et d'austères méditations, ils se séparèrent en 1617, Jansénius, pour être promu beaucoup plus tard à l'évêché d'Ypres, Duvergier, pour devenir abbé de l'obscur monastère de Saint-Cyran, qu'il ne voulut jamais échanger contre la crosse épiscopale. Duvergier était pourtant animé, comme son ami, d'une brute ambition, mais toute spirituelle : c'étaient des âmes, non des honneurs et du pouvoir matériel, qu'ils prétendaient conquérir. Séparés de corps, ils ne cessèrent jamais d'être unis d'esprit, et de vivre dans une même pensée et dans une même œuvre. — Le christianisme s'en va, pensaient-ils : l'esprit de Jésus-Christ s'éteint ; la tradition est ruinée par ceux-là mêmes qui en ont reçu le dépôt ; Rome a corrompu la discipline et laisse corrompre le dogme. Il n'y a plus d'Église depuis cinq ou six siècles ! Saint Bernard a été le dernier des Pères : saint Thomas a tué la théologie en la transformant en philosophie scolastique, en y intronisant la méthode d'Aristote, qui mène au pélagianisme. Le concile de

Trente n'a rien restauré : il n'a été qu'une assemblée politique. Point d'autre chose de salut que de retourner sans réserve à saint Augustin, qui a en lui toute vérité théologique, qui est le Père des Pères, le sixième évangéliste, si saint Paul est le cinquième¹ !

Comme Calvin, ils embrassent la double prédestination sous son aspect le plus sombre. Ils approuvent les décisions du farouche synode gomariste de Dordrecht²; ils croient aux sorciers; ils attendent l'Antechrist; ils admettent, d'après saint Augustin, que les enfants morts sans baptême sont condamnés au feu éternel³ ! C'est là ce qu'ils appellent restaurer l'esprit de l'Évangile !

De même qu'on ne saurait, sans injustice, appliquer aux mœurs personnelles des jésuites en général les maximes les plus immorales des casuistes, on serait bien injuste envers Jansénius et Saint-Cyran, si l'on ne les jugeait que d'après ces lugubres doctrines. La logique les emportait : leur croyance était inhumaine; leurs cœurs étaient humains. Saint-Cyran surtout, sous ses dehors rigides, avait toute la tendresse de son maître saint Augustin : il damne les enfants morts sans baptême, mais il élève, avec un amour de père, les enfants qu'il espère destinés au ciel : nulle part la charité envers les pauvres ne fut plus largement pratiquée que chez lui et ses disciples; ils donnaient non pas seulement leur superflu, mais leur nécessaire.

Les deux amis mûrirent longtemps leur pensée avant de la manifester au monde : Saint-Cyran essaya de se faire le centre du mouvement religieux qui s'opérait en France

¹ Sainte-Beuve, Port-Royal, t. I, p. 304-329; t. II, p. 424-427. — M. Sainte-Beuve a extrait les passages les plus caractéristiques des ouvrages et de la correspondance de Saint-Cyran et de Jansénius.

² Voyez notre t. XII, p. 589.

³ Port-Royal, t. I, p. 509-512.

sous des formes et dans des directions variées ; mais sa hardiesse radicale effraya Bérulle et les autres chefs de l'Oratoire ; et ni le large mysticisme de saint François de Sales, ni la charité universelle et toute pratique de saint Vincent de Paul, ne pouvaient se renfermer dans la voie étroite. Les avances de Saint-Cyran ne furent point d'abord accueillies par le monde religieux, et lui, de son côté, n'accueillit pas les avances qui lui vinrent du monde politique : il refusa les bienfaits de Richelieu, ne voulant pas être emporté dans l'orbite de cet astre impérieux. En 1626, il commença de s'engager contre les jésuites par sa réfutation anonyme de la *Somme théologique* du père Garasse, ouvrage scandaleux, sinon par le fond, du moins par la forme, qui rappelait trop souvent les prédicateurs bouffons des deux siècles précédents : le goût littéraire des jésuites était encore, à cette époque, aussi mauvais que la morale de leurs docteurs *probabilistes*, et Saint-Cyran débutait par essayer de rendre aux débats théologiques la gravité et la dignité qui leur conviennent. Sept ans après (1633), parut le *Petrus Aurelius*, également anonyme, lourd et robuste *factum* destiné à gagner les évêques, dont l'auteur préconisait les droits contre les moines et indirectement contre le pape. Saint-Cyran y établissait que l'Église doit être une aristocratie épiscopale, non une monarchie absolue ; mais, en même temps, il tendait à diminuer la distance entre les évêques et les simples prêtres et même les laïques, entre l'aristocratie et la démocratie de l'Église : il tendait à la fois, dans le fond de sa pensée, à relever la discipline et à élever l'esprit intérieur au-dessus de la discipline. Suivant lui, l'évêque qui pèche mortellement perd son pouvoir spirituel. Tout vrai chrétien peut être juge de l'hérésie. On sent que l'importance qu'il attache

au caractère surnaturel du sacrement de l'ordre l'empêcha seule d'arriver à dire, comme Luther : *Tout vrai chrétien est prêtre*. La croyance inébranlable aux trois sacrements de l'ordre, de la pénitence et de l'eucharistie, devait rester l'infranchissable barrière entre les jansénistes et les calvinistes, si rapprochés à d'autres égards¹.

Les évêques gallicans ne virent d'abord, dans ce livre, que la revendication de leurs droits, et trois assemblées du clergé de France l'approuvèrent avec éclat, de 1635 à 1645 : plus tard, il y eut réaction, et une quatrième assemblée condamna, en 1636, le Petrus Aurelius.

Des deux alliés, Jansénius était surtout le théoricien ; Saint-Cyran, l'homme d'action, le moraliste pratique. Une doctrine de réforme morale ne vaut que par l'application, et ne compte dans le monde que du jour où elle se réalise dans un groupe qui croit et pratique. Saint-Cyran trouva enfin un terrain propice. Il s'était rencontré avec une femme qui, en dehors des querelles dogmatiques, avait tenté de réaliser, depuis vingt-cinq ans, au fond de son cloître, cette transformation des âmes qu'il rêvait. C'était la réformatrice de Port-Royal², la mère Angélique, nature d'un héroïsme antique, espèce de Cornélie chrétienne, la plus forte peut-être de toute cette forte race des Arnaud, qui a marqué d'une empreinte si profonde la société française du dix-septième siècle : comme autrefois saint Bernard, Angélique Arnaud entraîna après elle, dans la vie d'ascétisme, mère, frères, sœurs, neveux, tous les siens.

¹ Sainte-Beuve, Port-Royal, t. I, p. 535-534.

² On sait que l'abbaye de Port-Royal était située à six lieues ouest de Paris, près de Chevreuse. En 1626, la communauté fut transférée à Paris, faubourg Saint-Jacques, rue de la Bourbe, où est aujourd'hui l'hospice de la Maternité ; la communauté se partagea plus tard entre Port-Royal de Paris et Port-Royal des Champs.

Saint François de Sales, qui, malgré son silence dans la guerre des dominicains et des jésuites, était très-opposé d'instinct à la double prédestination et à la réprobation de la chair et de la vie, saint François, qui aimait tant à chercher Dieu à travers la nature et les arts, avait autrefois essayé de modérer cette fièvre de mortification et d'immolation de soi-même, qui consumait la *grande Angélique* et son troupeau¹; mais l'austère Saint-Cyran répondait mieux que le doux saint François aux sentiments de l'abbesse de Port-Royal. De 1635 à 1636, la mère Angélique passa, avec ses bénédictines, sous la direction spirituelle de Saint-Cyran. Dès lors celui-ci eut une base d'opérations.

Ce qui se fit dans ce couvent, destiné à tant de renommée, prend une importance véritablement typique. Ce prêtre devenant le directeur de quelques religieuses, ce n'est rien moins qu'une des grandes phases de l'histoire religieuse dans l'ère moderne. C'est, comme on l'a dit, une suprême tentative pour réformer l'Église romaine sans en rompre l'unité, pour accomplir à l'intérieur ce que le protestantisme avait essayé violemment au dehors, pour opposer, enfin, à l'imminente invasion de la philosophie et de la nature, la barrière du dogme étroit reconstitué dans toute son implacable rigueur.

Un entière sincérité dans l'action de l'homme sur l'homme, un mépris absolu de tout ménagement, de toute politique dans les choses de Dieu, caractérise ce qu'on peut nommer la méthode de Saint-Cyran. Ce qu'il veut, c'est régénérer individuellement les âmes; ce n'est pas

¹ M. Sainte-Beuve cite des détails très-intéressants sur les relations de saint François de Sales et de la mère Angélique: saint François s'y exprime, sur les désordres de la cour de Rome et sur la suprématie des conciles au-dessus des papes, dans des termes tout à fait inattendus. — Port-Royal, t. I, p. 225.

surprendre à la légère l'adhésion superficielle du grand nombre ; bien moins encore demander à la bouche une adhésion que le cœur ne ratifie pas ! Ce n'est pas lui qui voudrait contraindre des populations hérétiques à se faire catholiques en apparence. Que lui importe l'apparence ? que lui importent les faits ? Mieux vaut conquérir une âme au Christ intérieur, qu'un empire à l'Église extérieure. C'est par là que Saint-Cyran touche à Descartes, tout en lui tournant le dos, et communie, pour ainsi dire, avec lui dans la grande âme du dix-septième siècle : Descartes a régénéré l'esprit ; Saint-Cyran s'efforce de régénérer le cœur ; tous deux partant de l'homme pour arriver à l'humanité. C'est par là que le jansénisme mérite encore à présent, notre sérieuse étude, trop enclins que nous sommes aujourd'hui à placer nos espérances dans des réformes sociales et collectives, qui demeureront irréalisables tant que leur base ne sera pas fondée dans la réforme de l'âme humaine.

Quel contraste avec les jésuites ! Chez les casuistes, tout est pour le dehors : les œuvres, et quelles œuvres ! dispensent de l'amour de Dieu : un mécanisme universel remplace l'inspiration et la vie ; le prêtre remplace Dieu ; Jésus se voile ; plus de communication directe avec le Sauveur ; on exalte le libre arbitre, mais c'est pour l'immoler ; l'homme n'est affranchi de Dieu que pour redevenir l'esclave de l'homme ; on affranchit les sens ; on met l'esprit aux fers. Dans le jansénisme, le Christ, toujours vivant, toujours présent, est et fait tout dans les âmes. Le prêtre prépare ; mais Dieu seul agit. Le casuisme tue l'âme ; le jansénisme tue le corps ; la vie est pour lui un long suicide. Ce sont là deux erreurs qu'on ne peut juger à la même mesure ; il faut être bien fort pour se tromper

comme les jansénistes. Si loin qu'on soit de leurs doctrines, on doit reconnaître qu'ils ont relevé la grandeur morale de l'homme : ce sont les stoïciens du christianisme moderne ; les jésuites en ont été à la fois les épicuriens et les académiques. Les jansénistes, à l'exemple de Luther, relevaient aussi la liberté en fait : en faisant l'homme esclave de Dieu, ils l'affranchissaient de l'homme. L'instinct du pouvoir absolu ne s'y est pas trompé : les rois, comme les papes, leur ont toujours été hostiles ¹.

L'influence de Saint-Cyran se propageait : Richelieu en prit ombre ; ces puissants organisateurs n'aiment pas ce qui se produit à côté d'eux et sans eux. D'ailleurs les griefs s'accumulaient ; la froide réserve de Saint-Cyran vis-à-vis du pouvoir, son refus réitéré d'accepter l'épiscopat, ses divergences, sur certains points de doctrine, avec les opinions professées par le ministre théologien, sa liaison avec un ennemi de l'État (Jansénius, après avoir, en 1633, encouragé les Belges à se soulever contre l'Espagne, s'était rallié au gouvernement espagnol, et avait publié, en 1635, un violent pamphlet contre la France, le *Mars Gallicus*), et surtout son opposition à la cassation du mariage de *Monsieur*, avaient fort aigri le cardinal. Richelieu avait raison sur ce dernier point, s'il avait tort sur d'autres ; car il n'y a plus d'ordre social, si, sous prétexte de défendre l'inviolabilité du sacrement, on maintient la validité de mariages contraires au droit civil et politique. Malheureusement, le cardinal, cédant aux tentations du pouvoir absolu, fit intervenir la force matérielle là où la force n'a

¹ Les fondateurs du jansénisme s'exprimaient fort rudement sur les puissants de ce monde. « Les rois, disait la mère Angélique, sont des néants devant Dieu : ils naissent doublement enfants de sa colère. — Les grands et les puissants seront tourmentés puissamment. » — Saint-Cyran ne leur était pas plus doux. Port-Royal, t. II, p. 205-206.

que faire. Saint-Cyran fut envoyé au donjon de Vincennes (14 mai 1638). Il refusa toute concession, non pas seulement d'opinion, mais de civilité, à Richelieu, qui paraissait disposé à transiger. « Cet homme, » disait le cardinal, « est plus dangereux que six armées. »

La persécution servit, comme toujours, la cause des idées persécutées. L'opinion publique s'intéressa à l'austère captif. Le groupe pieux que Saint-Cyran continuait à diriger du fond de sa prison attirait de plus en plus les regards, et exerçait, sur les gens du monde, une influence croissante. A côté des religieuses de Port-Royal commençaient à se réunir les fameux *solitaires*, ces hommes qui, au milieu de la société moderne, à la veille de Voltaire, renouvelèrent la Thébaidé aux portes de Paris et dans Paris même ! Un avocat célèbre, Antoine Lemaistre, neveu de la mère Angélique, fut le premier et le plus grand de ces nouveaux pénitents, le successeur des saint Antoine et des saint Paul Ermite. Bientôt après, le plus jeune des frères de l'illustre abbesse, Antoine Arnaud, met sous la conduite de Saint-Cyran, prisonnier, cette verve intrépide et cette prodigieuse activité que soixante ans de combats théologiques doivent à peine épuiser. C'est à lui que sa mère, la mère et l'aïeule de toute cette religieuse et militante tribu des Arnaud et des Lemaistre, enjoignait en mourant « qu'il ne se relachât jamais dans la défense de la vérité, quand il iroit de la perte de mille vies. »

Pendant que Saint-Cyran appliquait la doctrine, Jansénius avait passé sa vie à en construire la théorie. Il expirait au moment où son ami entrait à Vincennes ; son œuvre parut deux ans après sa mort. L'*Augustinus*, ce code du jansénisme, est la coordination et le commentaire de tous les textes de saint Augustin sur les matières alors dé-

battues, commentaire qui paraît dépasser en rigueur le texte même. On a déjà essayé d'indiquer les caractères de cette croyance, qui flétrissait, comme concupiscence et fruit du péché, non pas seulement tous les plaisirs sensuels, mais les plaisirs de l'intelligence, les *curiosités* de la science, la recherche du beau, le goût et l'art. Il est intéressant de la comparer, sur le libre arbitre, avec celle de Descartes. Jansénius et Descartes sont d'accord sur la condition des bienheureux, impeccables et toujours *déterminés* au bien, parce que, suivant Descartes, ils saisissent le vrai intuitivement et sans effort. Le théologien et le philosophe cessent de s'entendre en descendant du ciel sur la terre. L'homme de Descartes est déterminé au bien, quand il voit clairement le vrai; mais, pour arriver à voir le vrai, il faut un effort d'attention, et cet effort est volontaire; donc l'homme est libre. — L'homme n'est pas libre, répond Jansénius. Quiconque a la grâce est déterminé au bien : quiconque ne l'a pas est déterminé au mal! Avant la chute, Adam était dans une parfaite indifférence au bien et au mal, et entièrement libre. Avant la chute, entière liberté; après la chute, plus aucune liberté.—L'indifférence, réplique-t-on en appliquant les principes de Descartes, est le plus bas degré de la liberté. La parfaite indifférence, c'est l'absence de toute connaissance, de toute conscience, de toute liberté. L'Adam de Jansénius, à la fois compréhensif, libre et indifférent, est un être impossible. L'édifice de Jansénius est ainsi ruiné par la base.

Ainsi, dans quelque direction que l'on parcoure le royaume des idées, toujours on revoit s'élever à l'horizon ce colosse cartésien qui domine toutes les routes de l'intelligence. Descartes effleure à peine la théologie et la mo-

rale; il lui suffit d'y toucher pour abattre, en passant, d'illustres mattres de la science.

Outre cette objection métaphysique, on pouvait opposer à Jansénius et à Saint-Cyran une autre objection pratique, non moins fondamentale. A quoi bon tant d'efforts et de si terribles pénitences, si la grâce est irrésistible, et si nous ne pouvons rien, soit pour la provoquer, soit pour l'aider en nous-mêmes?

La mort de Richelieu rendit enfin la liberté à Saint-Cyran (1643), et Port-Royal célébra dignement la délivrance de son chef par la publication d'un livre qui fit époque dans l'histoire religieuse (août 1643). Ce fut le traité de la *Fréquente Communion*, d'Antoine Arnaud, ouvrage clairement écrit, sagement ordonné, qui introduisit dans la théologie le sévère esprit de la méthode cartésienne, et qui, sans entrer dans les sombres profondeurs métaphysiques de l'*Augustinus*, peu accessible à la foule, exposa au public la réforme morale à laquelle on aspirait, en la concentrant autour d'une question essentielle, de la participation au sacrement de l'Eucharistie. Les casuistes accordaient la communion à toute espèce de gens, repentants ou non repentants, et réduisaient le sacrement à une espèce de formule magique et matérielle, efficace par elle-même à peu près indépendamment de la disposition du pénitent. C'est contre cette superstition et le sacrilège des communions indignes qu'Arnaud dirigea ses coups. Le rapide succès du livre consterna les jésuites : Arnaud avait si bien mesuré ses paroles, qu'on ne put le faire condamner à Rome. Saint-Cyran eut la consolation de mourir dans le premier feu d'une victoire : il travailla et dicta jusqu'à sa dernière heure; ses dernières paroles furent : *Il faut mourir debout* (11 octobre 1643)!

Il finit à temps pour échapper à la nécessité d'une éclatante rupture avec le pape : la condamnation portée jadis contre Baius venait d'être renouvelée à Rome, à l'occasion de l'*Augustinus* (juin 1643). Saint-Cyran eût ouvertement soutenu le choc : ses disciples ne se trouvèrent ni cette autorité, ni cette audace. Ils gagnèrent du temps, éludèrent la bulle, dont les termes étaient assez vagues, tâchèrent de ramener le saint-père à une interprétation favorable, et continuèrent les hostilités contre la société de Jésus. Port-Royal leur avait assuré un point d'appui parmi les femmes : ils commencèrent à disputer les enfants aux jésuites ; ce fut là le but de la fondation de ces *petites écoles*, où fut élevé Racine, et de ces travaux d'enseignement, qui surpassèrent tout ce qu'on avait vu et qu'on n'a pu que continuer dignement, tels que les méthodes pour les langues grecque, latine, italienne, espagnole, mais surtout la grammaire, et, quelques années plus tard, la logique, ces deux chefs-d'œuvre d'Arnaud et de Nicole. Port-Royal se fit ainsi le suppléant de l'Académie française, qui ne sortit pas de son dictionnaire. Il semble surprenant que ces puissants instruments aient été fournis à l'enseignement littéraire par une institution dont les fondateurs avaient réprouvé le principe même de l'art et de la littérature ; mais, d'abord, le caractère de ces œuvres classiques est éminemment moral et opposé au principe de l'art pour l'art ; dans la rhétorique de Port-Royal, la parole n'est plus son but à elle-même comme dans la rhétorique des anciens ; la parole sert à trouver le vrai, non plus le vraisemblable, la réalité, non l'apparence ; « l'emploi de cette méthode, » comme on l'a dit avec beaucoup de sens, « est le commencement de la vertu. » De même, la logique n'est plus ici l'art de raisonner, l'art de penser, et non pas seulement

de *penser juste*, mais de *penser honnêtement* ; le cœur s'y fortifie en même temps que l'esprit ¹.

Cette explication ne serait pas suffisante, si l'on n'ajoutait qu'un élément étranger avait pénétré à Port-Royal. Au milieu et en dehors de leurs combats, jésuites et jansénistes avaient vu naître et grandir une force immense qui remplissait le monde intellectuel. Les jésuites hésitaient encore en face de Descartes. Port-Royal fut envahi : Arnaud, honoré de l'amitié du grand homme, et pénétré de ce qu'il y avait de vraiment religieux dans la métaphysique nouvelle, essaya de concilier ses deux maîtres Saint-Cyran et Descartes, et introduisit l'esprit du *Discours de la Méthode* dans l'enseignement de Port-Royal. Quant à la méthode, aidé par l'antipathie du jansénisme pour la vieille scolastique, Arnaud n'éprouva point d'obstacle. Il n'en fut pas de même pour le reste. Les vrais jansénistes, sans savoir encore bien nettement à quel point Descartes était fondamentalement incompatible avec Jansénius, sentaient que, si le philosophe était religieux, ce n'était point à leur façon : ils entrevoyaient, derrière la raison pure ; la libre volonté, leur ennemie. Ils condamnaient, au fond, la philosophie comme l'art : « M. Descartes, » disait Lemaistre de Sacy, le jeune frère d'Antoine Lemaistre², « M. Descartes est, à l'égard d'Aristote, comme un voleur qui en vient tuer un autre et lui enlever ses dépouilles. » Le mot est caracté-

¹ Voyez, à ce sujet, les observations judicieuses de M. Nisard, dans un très-bon chapitre sur Pascal ; *Hist. de la Littérature française*, t. II, p. 474, et p. 287-288.

² Pendant qu'Arnaud, Nicole et Lancelot travaillaient aux livres classiques, Sacy commençait sa traduction de la Bible, œuvre où l'onction ne supplée pas complètement à une science insuffisante. Arnaud d'Andilly, l'aîné de tous les Arnaud, traduisait les Confessions de saint Augustin, rassemblait les Vies des Pères du désert, etc. On l'a surnommé le Rollin de Port-Royal, à cause de la douceur et de l'éloquente simplicité de son style.

ristique. Tout chef de secte philosophique était réputé étranger et ennemi. Port-Royal resta en majorité dans ces sentiments, et Arnaud et Nicole eurent grand'peine, plus tard, à empêcher une coalition ouverte avec les jésuites contre le cartésianisme.

Ces divergences intérieures n'empêchaient pas l'union contre les périls du dehors. L'orage grondait de toutes parts. Les jésuites travaillaient à se venger du livre de la *Fréquente communion*, et, jugeant avec sagacité où était le côté vulnérable de leurs adversaires, soulevaient les évêques et la Sorbonne contre les exagérations de Jansénius, et préparaient un grand coup à Rome. Ce fut sur ces entrefaites que survint à Port-Royal un formidable auxiliaire : dès que parait ce nouveau venu, tout s'efface, on ne peut plus détacher ses yeux de cette grande figure qui se lève au pôle opposé à celui où s'est levé Descartes. On sent que Pascal est le complément nécessaire de l'apôtre de la raison pure ; que ces hommes représentent à eux deux le génie entier de la France !

Quel douloureux contraste cependant entre leurs deux existences ! Comme l'un des deux a eu la pleine possession de lui-même ! comme il a usé, avec une liberté souveraine, de tout ce que Dieu lui avait donné, et que l'autre, hélas ! ballotté par une éternelle tempête, a été loin d'atteindre ces *temples sereins des sages*, où siégeait son rival dans une tranquille majesté !

Dès sa naissance, Blaise Pascal est environné d'étranges mystères : ce ne sont pas, comme aux beaux jours de la Grèce, les Muses qui envoient les abeilles déposer leur miel sur les lèvres de l'enfant consacré au dieu de l'éloquence : c'est un démon malfaisant qui couvre de ses noires ailes le berceau de la victime prédestinée. L'enfant

languissait d'un mal inconnu : on soupçonne une vieille femme de l'avoir ensorcelé ; on la force de transporter le sort sur un animal ; la bête meurt, l'enfant guérit. Il dut rester de cette sombre aventure des impressions ineffaçables dans l'esprit du jeune Pascal¹.

L'enfant cependant crût, et développa, avec une précocité inouïe, une des plus riches natures qui eussent jamais paru parmi les hommes. Vivacité et profondeur d'esprit, exquise sensibilité, réflexion et spontanéité, raisonnement et observation, aptitude à saisir tout à la fois l'idée en métaphysicien et l'image en artiste, il avait tout, excepté ce sage *tempérament* qui nous apprend à maintenir l'équilibre en nous-mêmes.

Blaise Pascal n'eut d'autre maître que son père, magistrat et mathématicien distingué, qui appartenait, comme les Arnaud, à la haute bourgeoisie d'Auvergne : le mâle génie des montagnes avait enfanté ces races puissantes parmi les laves des volcans éteints. Descartes n'avait été précoce que pour lui-même et à l'insu du monde ; Pascal se révéla dès l'enfance ; « il vouloit savoir la raison de toutes choses, » rapporte sa sœur, madame Perier : « la vérité a toujours été le seul objet de son esprit..... jamais rien ne l'a pu satisfaire que sa connoissance. » Dès l'âge de douze ans, il avait écrit, d'après ses propres expériences, un petit traité des sons (en 1633 : il était né à Clermont, le 19 juin 1623). Il ne tarda pas à faire quelque chose de bien plus extraordinaire. Son père, esprit vigoureux et systématique, l'élevait d'après une sorte de méthode *a priori*, et s'était imposé de maintenir toujours l'enfant

¹ Mémoires sur la vie de M. Pascal, par mademoiselle Marguerite Perrier, sa nièce; fragment publié par M. Cousin dans son livre des Pensées de Pascal ; 1845, p. 390.

au-dessus de son ouvrage, c'est-à-dire qu'il lui enseignait les principes des choses avant les choses elles-mêmes ; ainsi, il lui démontra les bases des langues et de la grammaire générale, avant de l'appliquer au latin et au grec : il lui interdit ensuite l'étude des mathématiques, jusqu'à ce qu'il sût les langues anciennes ; mais l'esprit de l'enfant s'élançait avec une force irrésistible vers les hautes sciences. Sur cette simple définition de la géométrie, « que c'était le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, » il découvrit tout seul, à ses heures de récréation, les premiers éléments de cette science, et en commença l'application. Son père, un jour, le surprit occupé à se démontrer la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide, sans qu'il se doutât qu'Euclide eût jamais existé.

Ce fut ainsi qu'il conquit le droit d'étudier les mathématiques, comme *délassement*, avec la logique, la physique et la mécanique ; mais rien n'était *délassement*, tout était passion chez lui ! La soif du savoir allumait dans son sein une fièvre ardente ; l'idée était en lui, non pas seulement une lumière qui éclaire, mais un feu qui dévore. Les sciences exactes eurent la possession à peu près exclusive de son esprit, pendant toute cette adolescence qui fut pour le grand homme naissant comme une première et déjà si féconde maturité. En 1639, il compose son traité des sections coniques, que Descartes ne voulut jamais croire l'œuvre d'un enfant de seize ans. En 1642, il invente la fameuse *machine arithmétique*, qui réduit toute espèce de calcul à une opération mécanique, exécutable par la personne la plus étrangère à l'étude des nombres. C'est une des plus belles applications de la haute idée qui pousse l'homme à rejeter sur des instruments mécaniques la plus grande partie possible

de son travail, afin de réserver ses efforts et son temps pour la partie vraiment intellectuelle de la science.

Fruits précieux, mais trop hâtifs d'une jeune plante qu'une sève surabondante consume par l'excès même de la vie ! Déjà l'esprit infatigable et sans pitié épuise ce corps frêle, qui réclame en vain sa part légitime dans le développement de l'existence. La prudence d'un père, enivré, épouvanté du génie de son fils, s'est laissé fatalement surprendre. Déjà l'organisme de l'enfant est profondément ébranlé : depuis l'âge de dix-huit ans, selon son propre témoignage, Pascal ne passa pas un seul jour sans douleur !

Pas un seul jour non plus, la douleur n'abattit cette âme héroïque. La douleur fut comme un aiguillon qui l'excita à sonder les mystères de la destinée humaine. Les abstractions mathématiques et les phénomènes physiques ne furent pas longtemps pour Pascal une nourriture suffisante. Tout en poursuivant ardemment ses calculs et ses expériences, il aborda la philosophie par Epictète et par Montaigne, par la morale stoïque et par le doute universel. L'impression de Montaigne fut sur lui terrible. Pour se mettre en harmonie avec la philosophie des *Essais*, il faut un cœur sans orages, une âme que n'assiège pas la recherche anxieuse des causes et de la fin, un corps sain et indulgent à lui-même, une bienveillance un peu quiétiste, qui plaigne les misères humaines et s'y résigne. Quel contraste avec cet esprit qui veut atteindre à tout prix la solution de tout problème, dont les communications avec le monde physique sont déjà troublées par la souffrance, qui ressent en soi, comme le Christ, toutes les douleurs de ses frères, que le spectacle de l'injustice et de l'oppression transporte ! Le doute profond de Montaigne pénétra Pascal comme un trait

empoisonné..... Il ne put jamais l'arracher entièrement de son sein.

C'était pourtant le moment où Descartes, faisant sortir du doute même un dogmatisme si magnifique, croyait en avoir fini pour jamais avec le scepticisme. Pourquoi Pascal ne se réfugia-t-il pas sous l'aile protectrice de cet ange de vérité?... — Ceux qui lui ont reproché de ne s'être pas soumis à Descartes, n'ont pas compris que là était précisément sa vraie grandeur. C'est qu'il représentait, lui, l'élément qu'avait méconnu Descartes; c'est qu'il sentait l'insuffisance de la raison pure et la nécessité de rendre au sentiment sa part dans la construction de l'édifice universel. Quelle est cette part? quelle est la limite, ou plutôt le point de jonction du sentiment et de la raison? C'est là ce qu'il n'a malheureusement pas su déterminer : il est mort à la peine! mais sa résistance au cartésianisme, si exagérée, si erronée qu'elle ait pu devenir, n'en a pas moins été légitime en principe.

La tempête grondait dans son âme; sa pensée flottait comme une barque sans gouvernail sur les vagues soulevées. Il avait vingt-trois ans, l'âge auquel Descartes avait trouvé l'immortelle méthode et réglé souverainement sa vie, lorsqu'on lui mit entre les mains les livres de Saint-Cyran et le discours de Jansénius sur la *Réformation de l'homme intérieur*. C'est là que le dur réformateur condamne tour à tour la volupté des sens et la curiosité de l'esprit, *le vain désir de savoir, la recherche des secrets de la nature qui ne nous regardent point*. Les stoïques, par ce fond de tristesse austère qui caractérise leur doctrine, éclosent dans la décadence de la société hellénique, et aussi par les devoirs excessifs et l'esprit de détachement qu'ils imposent à l'homme, avaient préparé Pascal à ces sombres croyances;

frappé d'une commotion soudaine, irrésistible, il se précipite dans les bras de Jansénius pour échapper à Montaigne (1646) ; il se jette dans la dévotion ascétique avec tout l'emportement de sa nature, il y entraîne sa famille ; il pousse sa jeune sœur Jacqueline, cette noble et charmante créature, si brillante d'esprit, de grâce et d'énergie, à renoncer au mariage ; il répète, après l'évêque d'Ypres, que « les sciences abstraites ne sont pas propres à l'homme : — Je m'égarois plus de ma condition en y pénétrant, que les autres en les ignorant !... »

Le génie scientifique que Dieu avait mis dans son sein ne pouvait se laisser étouffer sans résistance, et réagit après la première surprise. Ce fut alors une lutte déplorable et contre nature entre la soif du vrai et l'amour du bien, ces deux puissances dont la divine harmonie est le principe même de la vie véritable. La science reprit le cours de ses conquêtes, disputées pied à pied par la dévotion. A ces années douloureuses appartiennent les célèbres expériences sur le vide barométrique, qui confirmèrent l'expérience de Toricelli sur la réalité de la pesanteur de l'air, enseignée *à priori* par Descartes, expliquèrent par ce principe une foule de phénomènes importants, donnèrent le moyen de mesurer, avec le baromètre, la hauteur des montagnes, et amenèrent Pascal à compléter la découverte des lois de l'équilibre des fluides (1646—1648). L'extrême tension de l'esprit, jointe aux combats incessants de l'âme, épuisa enfin, non pas le courage, mais les organes de l'illustre et malheureux jeune homme. Sa tête se brisait, des spasmes contractaient sa gorge, ses membres inférieurs furent frappés d'une sorte de paralysie.

Il se rétablit : il revint, non point à un état de santé normal, qu'il ne devait jamais connaître, mais à un état

supportable. Durant sa longue convalescence, une modification remarquable s'opéra en lui. Sans changer, au fond, de sentiments religieux, il s'éloignait peu à peu de l'ascétisme pratique. Il rentrait dans la vie générale, et se partageait entre le monde et la science. Il semble qu'on respire avec lui en entrant dans cette nouvelle et brillante phase de sa vie. On le voit signaler tour à tour son génie en ouvrant des voies nouvelles à la théorie des nombres, et son amour de l'humanité en appliquant la mécanique à des inventions éminemment utiles et populaires. Tantôt il invente le haquet (la petite charrette à bascule) et la brouette, destinés à épargner tant de fatigues aux classes laborieuses¹; tantôt il pose à Fermat, sous le nom de *règle des partis* ou des chances, les premiers problèmes du calcul des probabilités, glorieuse conquête de la science mathématique sur le hasard, qui n'est que la somme de toutes nos ignorances et qui fait un pas en arrière à mesure que la connaissance fait un pas en avant. Les anciens n'avaient qu'accidentellement songé à calculer sur des possibles². Il venait de résumer ses expériences et ses opinions sur la physique dans un *Traité du vide*, dont on n'a conservé que le résumé, publié sous un autre titre, quelques fragments, et une préface; cette préface est un monument philosophique de la plus haute importance. C'est là qu'il établit, après Bacon et Descartes, la distinction entre le domaine de l'autorité et celui de la

¹ C'est à lui qu'appartient aussi l'idée des voitures *omnibus*, qui ont mis à la portée du peuple, dans l'intérieur et autour des grandes villes, les moyens de transport rapides et sans fatigue qui étaient le luxe des riches. Les *carrosses à cinq sous*, imaginés par Pascal, ne purent réussir de son temps, et durent attendre, pour reparaitre, une époque plus démocratique. Le savant M. de Monmerqué a publié, sur ce sujet une curieuse brochure en 1828.

² Les travaux féconds de Pascal sur la *cycloïde* ou *roulette*, ce problème dont les géomètres du dix-septième siècle tirèrent tant de résultats importants, appartiennent à une époque postérieure.

raison : Descartes n'avait laissé à l'autorité que la théologie révélée ; Pascal lui donne, avec la théologie entière, considérée exclusivement au point de vue traditionnel, tout ce qui appartient à la mémoire, à l'histoire : il accorde à la raison tout ce qui tombe sous le raisonnement ou sous les sens, les mathématiques et la physique. Il ne nomme même pas la métaphysique, signe qu'il retourne sur le terrain de Bacon, ce dont on est plus assuré encore quand on le voit, après avoir assigné l'expérience pour seul principe à la physique, méconnaître les idées générales, et s'unir à Gassendi contre Descartes en faveur du vide, sans distinguer le vide relatif du vide absolu.

Mais là n'est pas le cachet de ce morceau si justement fameux. Là où éclate la vraie grandeur de Pascal, c'est dans son admirable conception du développement des sciences qui constituent, suivant lui, le domaine de la raison et de l'expérience. L'antiquité orientale, abîmée dans l'infini, n'avait pas cherché ; la Grèce, dans sa trop rapide existence, n'avait pu trouver la véritable loi du développement de la vie, ce qu'il est permis aujourd'hui de nommer le *dogme* du progrès et de la perfectibilité. Depuis le moyen âge, l'esprit vivifiant du christianisme, le grand spectacle de la formation graduelle des dogmes dans l'Église, avait aidé à éclore les premiers germes de cette idée, qui devait remplir le monde et régner sur les temps nouveaux. C'est d'abord comme une aurore qui luit çà et là dans de généreux esprits. La perfectibilité du genre humain devait se révéler d'abord dans le développement des sciences exactes et naturelles, où la loi du progrès se manifeste avec le plus d'évidence et de simplicité : aussi est-ce dans cette sphère que l'ancien Bacon (Roger) profère, dès le treizième siècle, des paroles prophétiques, que répète l'autre Bacon, bien des

générations après, avec un retentissement immense. Pascal s'empare du sentiment des deux Bacon, le définit, en jette en bronze l'impérissable formule : la postérité n'y pourra rien ajouter ! Il faudrait citer tout ce magnifique passage, où l'on voit la tour de la science monter indéfiniment d'étage en étage et de siècle en siècle, et qui se termine par cette image prodigieuse du genre humain « considéré comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement ! » Toute tentative d'immobiliser la science et de fonder sur le passé un nouveau despotisme, un nouvel *aristotélisme*, est désormais impossible, grâce à Pascal¹.

Pourquoi l'a-t-il enfermée dans la sphère des nombres et de l'étendue, cette révélation nouvelle que Dieu commençait de laisser entrevoir à l'homme ! lui qui sait si bien que « les choses corporelles ne sont qu'une image des spirituelles, que Dieu a représenté les choses invisibles dans les visibles, » il ne conçoit pas que la loi qui régit le genre humain dans ses rapports avec le monde physique², doit le régir aussi dans l'ordre métaphysique et dans l'ordre social ; que, dans cette mystérieuse loi, se concilient ces étonnantes contradictions, ces mélanges effrayants de grandeur et de misère qui faisaient sourire et rêver Montaigne, et qui le font, lui, se tordre dans les angoisses !... C'est le *dogme étroit* qui l'arrête, non pas seulement en opposant la déchéance absolue au progrès continu, mais en mettant la

¹ C'est dans ce passage qu'il montre, dans la perfectibilité, la principale différence entre la raison humaine et l'instinct des animaux.

² Il aperçoit le progrès non pas seulement dans la science humaine, mais dans l'objet de la science, dans la nature. « La nature agit par progrès : *itius et reditius*. Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais. » Pensées de Pascal, édit. Faugères, t. 1^{er}, p. 202. Ainsi la formule est pour lui : action, réaction, progression.

perfectibilité aux prises avec elle-même, en l'outrant jusqu'à la confondre avec la perfection, son but éternel. Si l'homme doit poursuivre une pureté et une perfection sans limites, et qu'il n'ait d'autre temps d'épreuve que cette vie d'un jour pour devenir parfait *comme son père céleste est parfait*, et pour décider par là de son sort entre deux éternités bienheureuse ou malheureuse, tout péché peut enlever l'héritage du ciel ; tout ce qui est inutile est péché ; tout ce qui ne tend pas droit à l'absolu et à l'éternel est inutile, et, partant, criminel. Il faut être parfait sur-le-champ ; il faut détruire le fini en soi pour ne garder que l'infini, le corps pour ne garder que l'esprit ! Point de différence entre ce qui est inférieur et ce qui est mauvais.

Ainsi, le terrible idéal de Jansénius ne cessa jamais de planer sur sa tête. Pascal put quelquefois allonger sa chaîne, il ne l'a brisée jamais,...., rien qu'une seule fois, et pour un moment, comme on le verra tout à l'heure. A la même période de sa vie appartiennent vraisemblablement les traités inachevés de l'*Esprit géométrique* et de l'*Art de persuader*. Le premier n'est qu'un très-beau développement de la méthode cartésienne, si ce n'est que Pascal y aborde plus hardiment que Descartes le double infini de la grandeur et de la petitesse dans l'étendue et dans le nombre. Dans le second, il se sépare de Descartes sur une question essentielle. Suivant Descartes, on arrive au bien par le vrai ; Pascal, lui, pense que les vérités divines entrent du cœur dans l'esprit, non de l'esprit dans le cœur ; que l'on entre dans la vérité par la charité, dans le vrai par le bien. En fait, n'ont-ils pas raison tous deux, et la nature humaine ne prend-elle pas tour à tour les deux routes ? On doit observer que la maxime de Descartes est rigoureusement conforme au

dogme fondamental de la théologie, qui fait procéder l'amour de la connaissance, le Saint-Esprit du Verbe.

Sur ces entrefaites, Pascal vit mourir son père (octobre 1651). On eût dit qu'un coup de trompette du jugement dernier avait retenti à son oreille. Ce fut sous cette impression qu'il écrivit à sa sœur aînée, madame Perier, la lettre magnifique et lugubre où il expose sa théorie de la mort, « contraire à la nature première, peine du péché, nécessaire pour nous délivrer de la concupiscence des membres.—La vie des chrétiens est un sacrifice continuel qu'achève la mort¹. »

Cette impression ne fut pourtant pas décisive. La nature, la jeunesse et la vie soulevaient sa poitrine. Le plus puissant de tous les sentiments que Dieu a mis dans le cœur de l'homme disputait cette âme tendre à l'impitoyable logique du jansénisme. Fléchier, dans ses mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne, nous apprend que Pascal avait eu un premier attachement à Clermont (1649). Pascal conçut bientôt, à Paris, une passion plus profonde pour une jeune personne d'une haute naissance, fille de ce duc de Roannez, qu'on a vu, sous Richelieu, partager les complots et l'exil du duc d'Orléans. Tout porte à croire qu'il fut aimé.

L'amour dans la vie de Descartes a eu si peu de conséquences, que l'histoire a pu se dispenser de rappeler que le philosophe aima et qu'il fut père. Dans la vie de Pascal, l'amour est une péripétie essentielle, un nœud du drame, et nous lui devons un des monuments les plus précieux du génie de ce grand homme. Pendant quelques instants, Pascal secoua le joug, le doux rayon du Su-

¹ Pensées de Pascal, édit. Faugère, t. IV, p. 47 et suivantes. « Saint Augustin nous apprend qu'il y a, en chacun de nous, un serpent, une Ève et un Adam. Le serpent, ce sont les sens et notre nature; l'Ève, l'appétit concupiscible; l'Adam, la raison. » Ibid., p. 34.

nium éclaira son front assombri par les mornes pensées du Portique et de l'*Augustinus*, et il laissa tomber de sa plume, ou plutôt de son cœur, ce *Discours sur les passions de l'amour*, qui, échappé, par miracle, à la sévérité janséniste, a, tout récemment, été révélé à la France.

Comment analyser cette parole, ce chant, qui semble dicté à un métaphysicien-poète par les ombres harmonieuses de Pétrarque et de Raphaël ?—L'homme est né pour penser; mais la pensée ne lui suffit pas pour être heureux : il lui faut le mouvement et l'action ; il lui faut les passions. Les deux passions principales sont l'amour et l'ambition..... Plus on a d'esprit, plus les passions sont grandes. Dans une grande âme, tout est grand. »

Puis viennent quelques lignes sublimes sur l'amour inné. Voilà le pendant des *idées innées* ! Comme ces deux génies se complètent l'un l'autre !

« Nous ne sommes au monde que pour aimer, » poursuit-il ; et il expose, dans une langue digne de Platon, ce qui porte l'homme à aimer hors de lui, l'idéal de beauté qu'il porte en lui, et qu'à la fois il réalise en lui-même et cherche au dehors. L'homme seul est quelque chose d'imparfait : il faut qu'il trouve un second pour être heureux. Il aime donc ce qui lui ressemble le plus entre les êtres, la femme... L'homme est né pour le plaisir : il le sent ; pas besoin d'autre preuve. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir... L'amour et la raison, loin d'être opposés, ne sont qu'une même chose, et l'on ne doit pas souhaiter qu'il en soit autrement.

A la profondeur des idées, à la délicatesse infinie des nuances, aux cris de passion touchants et tendres, on reconnaît assez qu'il n'entend pas le *plaisir* dans le sens d'un épicurésisme vulgaire ; ce qu'il ajoute ne permet point d'é-

quivoque.—Le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect ; l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste ; on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela. L'égarément à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit... Il semble que l'on ait une tout autre âme quand on aime que quand on n'aime pas ; on s'élève par cette passion et l'on devient toute grandeur!.... »

Quel contraste avec la *Lettre sur la mort* ! On peut dire qu'avant de posséder cet étonnant morceau¹, nous ne connaissions Pascal tout au plus qu'à demi. La sombre doctrine de renoncement et de négation est bien loin : la vie épanche ses libres flots, que ne cesse pas d'éclairer l'idéal ; le sentiment chevaleresque du moyen âge s'unit dans l'amour avec le haut et clair esprit du dix-septième siècle ; c'est Dante et Pétrarque interprétés à l'aide de Descartes, Racine et Jean-Jacques pourront retrouver et développer cette théorie de l'amour : ils n'y ajouteront pas. A l'idéal de l'amour se rattache implicitement, dans l'âme de Pascal, le culte du beau, l'art, la poésie, tout ce qui charme et anoblit la vie. En ce moment trop rapide, le rayon platonicien qui l'illumine lui montre, au lieu de l'implacable Dieu de Jansénius, un Dieu pour qui la vie n'est plus un crime!...

Débordant de sentiments nouveaux, il veut réagir sur ce qui l'entoure : il s'efforce d'arrêter sa jeune sœur sur la pente où il l'a poussée. C'était trop tard ! Jacqueline Pascal était plongée dans l'ascétisme le plus violent, se refusant la nourriture et le sommeil, se détruisant à force

¹ M. Cousin l'a publié pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes*, en novembre 1843. — M. Faugère l'a reproduit dans son édition des *Pensées, Fragments et Lettres*, édition dont nous nous sommes principalement servi.

de macérations ; elle entre à Port-Royal, et c'est elle qui, bientôt, loin de revenir au monde avec son frère, doit entraîner son frère au désert.

Le rayon remonte au ciel : l'amertume et le deuil resserrent déjà ce cœur un moment épanoui. On ne sait rien du drame intime qui amena la catastrophe. Sans doute, le préjugé du rang sépara ceux que la nature avait unis, et les rêves de bonheur furent étouffés au dedans, sans bruit, sans plainte, sans que le monde en sût rien. Il y eut là, pour Pascal, une époque de transition pleine de douleurs et de ténèbres, après laquelle on retrouve son âme encore une fois et pour la dernière fois transformée. Il revient à la dévotion ascétique, non par la logique, mais par le cœur : c'est comme un port qui s'offre à sa nef brisée. Après quelques mois de fluctuations, un soir, il est pris d'une extase qui décide du reste de sa vie¹. C'était aussi dans l'extase que Descartes s'était voué à la recherche de la vérité ; mais le Dieu qui apparut à Descartes était le Dieu de la raison ; le Dieu qui répondit à Pascal fut celui de la tradition et du sentiment.

Après sa mort, on trouva sur sa poitrine un papier qui ne le quittait jamais : ce papier portait la date du 25 novembre 1654, et quelques mots entrecoupés...

« Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants...

« Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix !

« Oubli du monde et de tout, hormis Dieu...

« Joie, joie, pleurs de joie !

¹ L'anecdote de l'abbé que Pascal voyait, dit-on, sans cesse à ses côtés, n'est qu'un de ces symboles comme il s'en fait toujours sur les grands hommes. L'accident du pont de Neuilly est vrai ; mais on a exagéré l'importance : lors même que Pascal n'eût pas failli se noyer à Neuilly, il n'en eût pas moins été entraîné à Port-Royal ; cet événement put seulement accélérer sa résolution.

« Jésus-Christ! Jésus-Christ!... »

Par quelle route qu'on arrive à Dieu, fût-ce par celle de la plus dure théologie, dès qu'on l'atteint et qu'on se sent enveloppé dans sa grâce, on y doit en effet trouver la joie et la *paix*, au moins tant qu'on ne retombe pas sur la terre!

Vers le même âge où Descartes s'était retiré du monde pour se consacrer tout entier à la science, Pascal dit adieu à la science pour s'ensevelir dans la vie pénitente des solitaires de Port-Royal¹. Il fit désormais deux parts de sa vie, l'une pour la pratique d'un ascétisme poussé logiquement aux dernières rigueurs, mais associé à une admirable charité envers les pauvres; l'autre, pour la polémique au profit de sa foi. Grâce à ce partage qu'il fit de lui-même, le monde ne fut pas entièrement privé des fruits de son génie, qui ne fit que changer d'emploi, et la haute littérature théologique gagna ce que perdirent les sciences.

Au moment où Pascal s'associa aux disciples de Saint-Cyran, Port-Royal était en extrême péril. La bulle d'Urban VIII (1643) n'avait rien spécifié, en renouvelant contre l'*Augustinus* les anciennes condamnations portées contre Baïus. On avait pu discuter, prétendre que le pape avait été surpris, défendre saint Augustin dans Jansénius. Le parti opposé sentit qu'il fallait préciser l'attaque. Les jésuites firent si bien, que quatre-vingt-cinq évêques français signèrent, les uns après les autres, une lettre où l'on

¹ Il ne put toutefois se dégager des affections du monde jusqu'au point de souffrir que celle qui n'avait pu être à lui appartenait à un autre qu'à Dieu: il attira dans le cloître mademoiselle de Roannez; on a conservé une partie de leur correspondance, toute religieuse, mais sous l'austérité de laquelle on sent la tendresse. On remarque, dans une des lettres de Pascal, cette phrase tristement significative: « La paix ne sera parfaite que quand le corps sera détruit! » *Pensées de Pascal*, édit. Faugère, t. 1^{er}, p. 45.

dénonçait au pape Innocent X, qui avait succédé, en 1644, à Urbain VIII, cinq propositions extraites, disait-on, du livre de Jansénius et résumant toute sa doctrine.

Le sens de ces propositions devenues si fameuses, était :

Que les commandements de Dieu ne sont pas toujours possibles aux justes, la grâce, sans laquelle on ne peut rien, leur manquant parfois ;

Que la grâce est irrésistible :—Que l'homme n'a pas le choix entre lui résister et lui obéir ;

Que l'homme n'a pas la liberté opposée à la nécessité (la nécessité étant distinguée de la contrainte) ;

Que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour les prédestinés.

Une quinzaine d'évêques écrivirent à Rome en sens inverse de leurs confrères, et attaquèrent, de leur côté, le *molinisme*. Des députés furent envoyés de part et d'autre. Après d'assez longs délais, Innocent X condamna les cinq propositions (27 mai 1653). Le gouvernement français n'aimait pas les jansénistes : La reine Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin reprochaient à Port-Royal sa liaison avec quelques chefs de la Fronde, et avaient des motifs de ménager le pape. La cour aidant, les évêques et la Sorbonne reçurent la bulle.

Les jésuites, transportés d'allégresse, fêtèrent la victoire dans leurs collèges, par des farces où ils représentaient Jansénius emporté par les diables. Les jansénistes étaient fort abattus. Personne d'entre eux n'osa défendre les propositions condamnées : ils ne s'avouaient pas nettement à eux-mêmes ces conséquences dernières de la *voie étroite*. Antoine Arnaud, qui représentait en quelque sorte Port-Royal au-dehors, comme Singlin, Saci et la mère Angé-

lique le gouvernaient au dedans, Antoine Arnaud soutint, non pas que les propositions étaient orthodoxes, mais qu'elles n'étaient pas dans le livre de Jansénius. Dès lors, le débat, réduit à un point de fait, perdit toute sa grandeur, et le jansénisme, qui avait débuté avec tant de majesté, s'engagea, à son tour, dans un labyrinthe d'équivoques et de subtilités où il devait finalement périr. Ce n'était qu'à force de franchise et d'audace que ceux qui voulaient relever, comme ils le disaient, la *folie de la croix*, pouvaient maintenir leur entreprise. Or, les cinq propositions, si elles ne sont pas en propres termes dans le livre de Jansénius, y sont en esprit : « elles sont l'âme du livre, » suivant un témoignage décisif en cette matière, celui de Bossuet ¹.

Arnaud fut cité devant la Sorbonne, comme *téméraire*, pour avoir nié que les propositions fussent dans Jansénius, comme hérétique, pour avoir renouvelé, en d'autres termes, la première des cinq propositions (les termes qu'il avait employés étaient de saint Jean Chrysostôme et de saint Augustin). Les jacobins, les *thomistes*, qui avaient autrefois si vivement combattu les jésuites, et dont les opinions, au fond, n'étaient pas fort éloignées de celles des jansénistes, firent défection. Arnaud fut condamné ², à la suite de séances orageuses qui amenèrent la dislocation de la Sorbonne. Plus de soixante-dix docteurs quittèrent la Faculté de théologie plutôt que de souscrire une condam-

¹ Lettre au maréchal de Bellefonds.

² Les jésuites auraient voulu davantage : ils prétendaient qu'Arnaud fût déclaré hérétique pour avoir révoqué en doute l'assertion du pape sur l'existence des cinq propositions chez Jansénius ; c'est-à-dire qu'ils prétendaient le pape infallible en droit et en fait, laissant bien loin derrière eux les plus énormes témérités de l'ultramontanisme du moyen âge, et cela quand la papauté s'était vue réduite à désavouer ses fausses décrétales par l'organe de Baronius et de Bellarmin même, et à la veille du jour où elle allait être obligée de faire amende honorable à Gallée victorieux !

Sans doute, ces maximes n'étaient point universelles parmi les écrivains de la compagnie; on ne les eût certes pas rencontrées chez les fondateurs ni chez leurs premiers disciples; mais elles se multipliaient dans des proportions toujours plus effrayantes chez les casuistes, à mesure qu'ils s'éloignaient de la première génération : on voit accumulés, dans les citations de Pascal, les noms les plus éminents, Suarez, dont le traité *de Legibus* n'a pas été jugé indigne d'être mis en parallèle avec l'œuvre de Grotius, Vasquez, Sanchez, Emmanuel Sà, Busenbaum, Molina, qui a donné son nom à la doctrine de la Société sur la grâce, et, spécialement, les confesseurs des princes de la maison d'Autriche. de l'empereur et des archiducs, instigateurs impitoyables de la Guerre de Trente Ans. Escobar, qui est devenu pour la postérité la personnification de cette morale, n'est que le compilateur d'une multitude de ses confrères.

Les choses, ici, étaient assez éloquentes d'elles-mêmes : qu'on juge de ce qu'y dut ajouter l'éloquence inouïe des Lettres Provinciales; cette longue et sanglante ironie éclatant à la fin en indignation foudroyante; cette dialectique railleuse enlaçant, étouffant l'adversaire dans des lacs inconnus au vieil art de l'école! La plume de Pascal est tour à tour un stylet et une massue. Sa langue, forte, souple et brillante comme l'acier, est créée exprès pour les *Provinciales*, comme la langue de Descartes l'avait été pour le *Discours de la Méthode* : la phrase de Descartes, dans son tour simple et majestueux, est encore un peu longue et chargée d'incidences à la manière latine; la phrase de Pascal est aussi rapide que l'éclair du glaive; le progrès est incontestable sous le rapport de l'art; l'homme du sentiment devait être plus artiste que l'homme de la raison

pure. Il n'y a plus, dans Pascal, ni pour les tours ni pour les mots, rien à ajouter, rien à retrancher : le français est fixé, autant qu'une langue peut l'être; c'est-à-dire qu'il a atteint la plus haute perfection dont il soit susceptible.

Il serait impossible de décrire l'effet de ce coup de foudre. Tout l'empire d'opinion conquis par les jésuites en un siècle fut perdu en un jour. La partie la plus estimable de la noblesse, et toute cette bourgeoisie éclairée et lettrée, qui prenait alors un si puissant essor intellectuel, devinrent à jamais hostiles à la Société, et se firent, non pas jansénistes, mais alliés des jansénistes contre l'ennemi commun : les parlementaires ne devaient jamais rompre l'alliance. Les noms de jésuitisme et d'*escobarderie* devinrent, dans la langue usuelle, synonymes de fraude et de mensonge : ce sont là de ces mots qui tuent les choses !

Les jésuites, à la fois abasourdis et furieux de la clameur immense qui s'éleva contre eux, perdirent la tête, et au lieu de laisser passer l'orage, essayèrent de lui faire face et de soutenir leurs docteurs. C'était combler les vœux de leurs adversaires. L'*Apologie des casuistes*, dénoncée par les curés de Paris et de Rouen, fut censurée par la Sorbonne, tout épurée qu'eût été cette Faculté par la retraite de tant de docteurs anti-jésuites. Ce fut une terrible revanche de la condamnation d'Arnaud. Un grand nombre d'évêques suivirent cet exemple, et Rome elle-même, quoi qu'il lui en coûtât, n'osa rester neutre comme elle avait fait jadis entre Molina et les thomistes. L'inquisition romaine condamna l'*Apologie des casuistes*, puis quarante-cinq de leurs propositions furent frappées d'anathème par le pape Alexandre VII, qui venait de succéder, en 1656, à Innocent X. Plusieurs autres condamnations analogues

furent prononcées dans l'espace de quelques années¹.

La défaite fut décisive et irréparable. Les jésuites durent abandonner la théorie, soit qu'ils se réservassent ou non la pratique. Ayant échoué dans la création d'un système nouveau, ils retombèrent dans le fait pur, dans la vie au jour le jour, cherchant le pouvoir pour le pouvoir lui-même, non plus pour le triomphe d'une idée, pouvant bien être encore une faction, une coalition d'intérêts et d'ambitions, mais non plus une grande secte religieuse. Leur discipline même se relâcha au dernier point : leur unité disparut, au moins pour un temps ; un grand nombre se jetèrent dans la vie de lucre et de jouissances matérielles, et ne songèrent plus qu'à augmenter les richesses de la Société, en faisant de leurs monastères des maisons de commerce, de banque et d'industrie ; d'autres se maintinrent auprès des princes et des grands à titre de confesseurs complaisants ; les plus violents continuèrent une guerre haineuse et implacable contre ces jansénistes qu'ils voulaient au moins entraîner dans leur chute ; les plus délicats se vouèrent à la littérature avec un succès qui ralentit la décadence de la compagnie ; les plus sérieux et les plus moraux firent sincèrement de la théologie, chacun pour leur compte, quelques-uns même dans le sens le plus sévère ; tandis qu'à Rome le général Oliva et son entourage vivaient dans une mollesse épicurienne, Bourdaloue, à Paris, parlait et agissait presque comme les jansénistes².

La déroute des jésuites ne rachetait pas le jansénisme de sa condamnation, mais lui valut au moins quelque ré-

¹ J. Racine, Abrégé de l'Hist. de Port-Royal ; édition Didot, 1805, t. IV, p. 197-200.

² Voyez L. Ranké, Hist. de la Papauté, t. IV, liv. VIII, § 11-12-15.

pit. Alexandre VII avait renouvelé la bulle d'Innocent X, et le jeune roi Louis XIV était allé en personne enjoinde au parlement d'enregistrer la constitution papale, accompagnée d'une déclaration royale qui obligeait tout ecclésiastique à jurer le formulaire dressé contre les *Cinq propositions de Jansénius*. Le premier ministre Mazarin, après avoir donné cette satisfaction à la cour de Rome, ne poussa pas plus loin les choses, et ferma longtemps les yeux sur la non-exécution de la déclaration du roi. Un incident extraordinaire, la guérison réputée surnaturelle d'une nièce de Pascal, pensionnaire à Port-Royal, était encore venu en aide aux jansénistes, et avait fasciné l'imagination populaire; le ciel même avait semblé confirmer, par ce qu'on nomma le *miracle de la sainte épine*, la victoire des *Provinciales* ¹.

Cet événement produisit sur Pascal une impression profonde, et contribua sans doute à faire naître dans son esprit un nouveau dessein bien plus vaste que celui des *Provinciales*. Tandis qu'Arnaud et Nicole préparaient, contre le calvinisme, le livre de la *Perpétuité de la Foi dans l'Eucharistie*, Pascal, après avoir terrassé les jésuites, songeait à se tourner contre d'autres adversaires. Une grave dissidence le séparait d'Arnaud et de Nicole : ceux-ci, avec plus de bon sens pratique que de logique, voulaient être à la fois jansénistes et cartésiens; Pascal, pénétré de l'esprit de Jansénius et de Saint-Cyran, sentait l'impossibilité de cette alliance; les autres acceptaient la métaphysique de Descartes; lui, n'accepta que la méthode. C'est que, d'une part, il n'admettait pas la légitimité des preuves de Dieu

¹ Racine, Hist. de Port-Royal, p. 477. Mademoiselle Perier fut guérie subitement d'un mal d'yeux fort grave, après avoir touché une épine qu'on prétendait provenue de la couronne de Jésus-Christ.

données par la raison pure, et que, de l'autre, il v
 poindre, sous la doctrine de la raison pure, une m
 une notion de la vie, absolument opposées à la do
 de la *voie étroite*, une théologie naturelle opposée
 théologie révélée telle qu'il la concevait. Arnaud et
 eussent voulu opposer la métaphysique rationnelle
 théisme et au matérialisme; lui, veut combattre à la
 matérialisme et le rationalisme, l'athéisme et le d
 qui se résolvent également à ses yeux dans le *naturali*
 posé à la grâce. Si l'on accepte les preuves de Dieu
 lumières de la raison et par l'ordre et la beauté d
 ture, que devient la déchéance absolue de l'hom
 monde? Il faut donc fonder tout l'édifice religieu
 ral seulement sur deux bases, la révélation his
 transmise traditionnellement, et le sentiment, i
 et instrument de la grâce, qui est une autre révé
 nouvelée et immédiate.

Ce n'est pas néanmoins que la raison, suivan
 doive s'anéantir dans une soumission aveugle ou
 mysticisme déréglé : la raison est appelée à exa
 fondements de la vérité religieuse, c'est-à-dire la
 et le sentiment; elle examine les preuves; elle ne
 point; subalternisée sans être détruite, elle intr
 le sanctuaire et n'y entre pas.

Il est indispensable, pour apprécier l'importan
 qu'a rempli Pascal, de distinguer la question d
 de la question d'application, en ce qui concern
 ment considéré comme *criterium* de vérité. Q
 pense de l'application qu'il en a faite, on doit r
 qu'en revendiquant, même avec l'exagération
 dans toute réaction¹, les droits de cette grande

¹ L'exagération de certaines maximes de Descartes excuse l'exag

l'âme humaine, il est resté philosophe, alors même qu'il attaquait une philosophie sublime, mais incomplète. C'est par là que les *Pensées*, ces fragments à la fois si lumineux et si sombres, demeurent dans la tradition intellectuelle de la France en face des *Méditations*. Il y a là parfois des axiomes aussi profonds que ceux de Descartes lui-même.

« L'impuissance de prouver est invincible au dogmatisme : l'idée de la vérité est invincible au pyrrhonisme. — La nature confond les pyrrhoniens : la raison confond les dogmatistes. »

On a vu qu'en effet le dogmatisme de la raison pure ne peut rien prouver hors du *moi*, ou tout au moins, si l'on admet qu'il prouve Dieu, il ne prouve pas le monde extérieur.

« Le cœur a ses raisons que le monde ne connaît pas. Le cœur aime l'être universel naturellement, et soi-même naturellement. C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. »

Pascal ajoute que c'est par le cœur, non par la raison, que nous connaissons les premiers principes sur lesquels reposent les sciences. Cette parole semble, au premier abord, bien étrange et bien paradoxale. C'est que Pascal attribue au cœur, au sentiment, tout ce qui ne se démontre pas, et les premiers principes sont indémontrables. Ce qu'on doit tout au moins lui accorder, c'est que l'existence du monde extérieur, objet des sciences, ne nous est assurée que par le sentiment.

Sa théorie aboutit à établir, d'après saint Augustin et saint Thomas, trois principes de connaissance, les sens, la raison et la foi, qui n'est que le sentiment appliqué à un

de Pascal. Descartes dit quelque part qu'on ne doit s'occuper que de ce dont on peut acquérir une connaissance adéquate.

objet spécial, ayant chacun leurs objets séparés et leur certitude dans leurs limites respectives¹; puis à fonder, sur les trois éléments correspondant à ces principes de connaissance, une sorte de hiérarchie, dans laquelle la vie charnelle forme le plus bas degré, la vie de l'esprit, le degré intermédiaire; la vie du cœur, autrement de *charité* ou de *sagesse*, le degré le plus élevé. Le mal a aussi sa hiérarchie corrélatrice; la concupiscence, la curiosité, l'orgueil².

Cette théorie, toutefois, plutôt indiquée que formulée, n'était pas le but direct de la grande œuvre que Pascal édifiait dans sa pensée. Ce qu'il méditait, ce n'était point une métaphysique contradictoire avec celle de Descartes, mais une apologie de la religion chrétienne. On n'en possède que le plan et de nombreuses pensées jetées sans ordre sur le papier à mesure qu'elles se présentaient à son esprit.

Pascal part du doute, comme Descartes et après Descartes, pour arriver, non pas à la certitude rationnelle, ainsi que son rival, mais à la conviction religieuse, et prétend, par une manœuvre hardie jusqu'à la témérité, tourner le scepticisme de son premier maître Montaigne contre la métaphysique rationnelle au profit de la foi. « Toute la foi consiste en Jésus-Christ et Adam : toute la morale, en la concupiscence et la grâce. »

Il suppose donc un homme qui soit dans un état d'ignorance et d'indifférence générale, et tire cet homme de cet état en l'obligeant à réfléchir sur lui-même et à se

¹ C'est dans la XVIII^e Lettre au Provincial que se trouve cette formule, la même, au fond, qu'à proposée de nos jours M. Pierre Leroux, sous les termes de : *Sensation, sentiment, connaissance*.

² Les mystiques modernes ont reproduit cette idée; les *trois degrés* sont la base de la doctrine de Swedenborg.

reconnaître dans un tableau fidèle de la condition humaine, avec toutes ses grandeurs et ses misères ¹.

Cet homme, sachant ce qu'il est, veut savoir d'où il vient et où il va. L'auteur l'adresse aux philosophes. Leurs défauts, leurs contradictions, leurs erreurs lui montrent que ce n'est pas là où il s'en doit tenir.

Il parcourt ensuite cette infinité de religions qui ont rempli tout l'univers et tous les âges, et, reconnaissant que toutes ces religions ne sont remplies que de vanité, de folies, d'égarements et d'extravagances, il n'y rencontre rien encore qui le puisse satisfaire,

L'auteur l'amène enfin au peuple juif, et lui met en main le livre saint des Hébreux. Là se trouve le seul flambeau qui puisse dissiper toutes ces ténèbres. Là est l'explication de la grandeur et de la misère de l'homme, *créé parfait* et tombé, par sa faute, de sa perfection première dans une dégradation d'où il ne peut plus sortir que par une rédemption surnaturelle. L'auteur fait voir à son disciple l'annonce de cette rédemption dans l'Écriture, discute les preuves historiques de la mission de Jésus-Christ, et conclut par la divinité du christianisme ².

La grande et simple ordonnance de ce plan saisit fortement l'esprit. Les chrétiens rigides regardent encore aujourd'hui avec douleur cette enceinte à demi tracée d'un temple de géants, ces pierres éparses, ces colonnes à demi taillées et gisantes sur le sol; ils déplorent toujours que cette puissante citadelle de leur foi n'ait pu être élevée jusqu'au faite. Qui ne regretterait, avec eux, un monument

¹ Si l'homme ne connaît que sa grandeur, il s'enfle d'orgueil comme Épictète; s'il ne connaît que sa misère, il se ravale comme Montaigne. C'est là une idée sur laquelle Pascal revient souvent. Ne faudrait-il pas substituer à grandeur et misère, fini et fini?

² Voyez le plan de Pascal dans l'édition Faugère, t. 1^{er}, p. 576.

qui eût figuré parmi les chefs-d'œuvre impérissables du génie humain ! Quel majestueux ensemble n'eussent pas enfanté cette profonde pénétration du cœur de l'homme, cette science des contrastes, qui est aux antithèses littéraires ce que l'idée est aux mots, cette originalité créatrice dans la pensée et dans l'image, et cette vigueur, cette souplesse, cette magnificence incomparable d'un style qui a, tout à la fois, la pureté du dessin le plus parfait et l'éclat de la plus splendide couleur, d'un style qui renferme tous les styles, et dont les grands écrivains des temps postérieurs n'ont guère fait que se partager et que développer les qualités diverses !...

N'y a-t-il point toutefois quelque illusion dans l'opinion que beaucoup de personnes se sont faite des résultats qu'aurait eus ce livre ? L'admiration de la forme eût-elle entraîné l'adhésion au fond ? Le somptueux édifice eût-il reposé sur des bases incontestées ?

En écartant les preuves de l'existence de Dieu par la raison et par la nature, Pascal s'était, comme on l'a vu, réduit à la tradition historique et au sentiment ; or, sa base historique se dérobe sous lui.

Qu'est-ce que la tradition historique, entendue à la manière de Pascal, sinon une collection de faits ? Quelle est la valeur d'une collection de faits sur un objet qui intéresse tout le genre humain, si cette collection ne repose sur l'*entier dénombrement* exigé par la méthode, c'est-à-dire si elle ne renferme tous les faits essentiels relatifs à l'objet en question ? Or, cette condition manque absolument à Pascal. Il ne sait pas assez l'histoire des philosophies ; il ne sait pas du tout l'histoire des religions, et c'est d'après quelques notions du paganisme hellénique et du mahométisme qu'il s'imagine être en droit de traiter

toutes les religions de la terre comme un amas d'erreurs et d'extravagances. Ce n'était pas sa faute. Les monuments des religions orientales étaient encore inconnus à l'Europe; mais cela prouve que son plan était inexécutable, puisqu'il n'avait pas les premières pierres de sa construction, et ne pouvait établir ses prémisses. Avec les connaissances actuelles, on l'arrêterait à chaque pas; on contesterait la plupart des assertions de fait sur lesquelles il s'appuie.

Ce n'est pas tout : eût-il même la tradition au complet, la tradition, en ce qui touche aux faits, ne saurait donner la certitude absolue, mais seulement la probabilité plus ou moins approchante de la certitude; c'est là ce que sait quiconque a étudié la manière dont se transmet la tradition; et l'on reconnaît, à des indices assurés, que Pascal le comprend et sent que cette base lui échappe.

Aura-t-il recours au sentiment?... Mais le sentiment ne peut servir de preuve que sur les points généraux où s'accorde la conscience du genre humain, comme sur l'existence de l'Être infini et du monde extérieur, sur certains dogmes naturels qui se retrouvent partout; et la conscience du genre humain n'est pas d'accord sur les points spéciaux où s'attache Pascal. Que d'objections! Avec quelle facilité on peut opposer une autre explication à son explication des mystères de la vie humaine! Son point de départ même, l'alternative où il place le sceptique mourant de tomber dans le néant ou dans les mains d'un Dieu irrité, est-il philosophiquement justifié? Si Pascal n'admet pas ces objections, il admet au moins l'insuffisance du sentiment individuel¹.

¹ « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment; mais l'un dit que mon sentiment est fantaisie; l'autre, que sa fantaisie est sentiment. Il faudrait avoir

Où arrive-t-il donc ? — A soutenir que, l'homme ne pouvant, par les lumières naturelles, connaître ni ce qu'est Dieu, ni s'il est, puisqu'il n'a nul rapport à nous ¹, il faut se décider pour la foi, parce qu'il y a plus de risque à ne pas croire qu'à croire. Il en vint à demander au calcul des probabilités, à l'arithmétique, ce qu'il a refusé à la raison et à la nature ; à jouer l'âme humaine sur une carte d'après la *règle des partis*. *La religion n'est pas certaine* ; mais elle est moins incertaine qu'autre chose ; pariez pour la religion ².

Un autre aveu, non moins effrayant, qui lui échappe, atteste encore davantage le trouble immense qui bouleverse toutes les notions de son esprit. « Rien ne choque davantage notre raison, » dit-il, « rien n'est plus contraire aux règles de notre *misérable justice* que de damner éternellement un enfant incapable de volonté pour un péché... commis six mille ans avant qu'il fût un être!... »

Notre *miérable justice* ! Il y a donc deux justices ! La justice de l'homme diffère donc de la justice de Dieu, autrement que comme le fini diffère de l'infini ? Qu'est-ce donc que la justice humaine, si elle n'a pas son idéal en Dieu ? Aussi est-il conséquent avec lui-même, en niant que le droit soit autre chose que la coutume, et en arrivant jusqu'à

une règle : la raison s'offre ; mais elle est ployable à tous sens, et ainsi il n'y en a point. » *Pensées de Pascal*, édit. Faugère, I. 224.

¹ C'est là une étrange assertion, aussi contraire à la Bible qu'à la philosophie. — Il est à remarquer que Pascal, ici, ne méconnaît pas seulement les droits de la raison, mais ceux du sentiment qui révèle naturellement l'être infini à la conscience du genre humain. Le *dogme étroit*, en fermant les yeux à Pascal sur la révélation universelle, le met violemment aux prises avec son propre génie.

² C'est ici que se trouve le fameux passage où Pascal conseille à celui qui voudrait croire et qui ne le peut, de faire comme s'il croyait de *s'abâtir* par les pratiques. On en a abusé contre lui : ce n'est guère autre chose au fond qu'un conseil basé sur l'idée juste de la puissance de l'habitude,

ne plus reconnaître, dans ce monde déchu, d'autre droit que la force ! Pascal se rencontrant face à face avec Hobbes, n'est-ce pas quelque chose de terrible ?—Mais Hobbes juge le règne de la force tout simple, et se fait le pontife de cette sinistre religion. Pascal, lui, a beau nier la justice : il y croit ; il la porte dans son cœur, et sa négation du droit prend le caractère d'une amère ironie contre les bases sur lesquelles repose la société. Un sentiment sourd et violent fermente dans son sein, sous ses doctrines de renoncement et d'indifférence. Il se trouve que cet homme qui s'épuise à forger des armes défensives contre la menaçante philosophie de l'avenir, devance et prophétise cette philosophie dans ce qu'elle aura de plus agressif et de plus radical au point de vue social et politique.

Ainsi, il estime la royauté héréditaire ridicule et injuste, et ne la subit que par désespoir du bon sens des hommes et crainte de pire :

— « La puissance des rois est fondée sur la raison et la folie des peuples, et bien plus sur la folie.

« Roi, tyran !..

Il va bien plus loin.

« Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c'est là ma place au soleil ! Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. »

Puis il affirme que la transmission héréditaire de la propriété est fondée, non sur le droit naturel, mais sur la seule volonté des législateurs, qui auraient pu tout aussi bien rendre la propriété viagère. Seulement, une fois la loi établie, il est injuste de la violer,

« L'égalité des biens est juste ; mais ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force. »

Le disciple de Port-Royal apparaît ici comme l'anneau intermédiaire de cette chaîne de penseurs, qui, partie de la primitive communauté chrétienne, traverse le moyen âge catholique, de saint Jean Chrysostôme à saint Bonaventure, et se continue, dans l'ère moderne, par Jean-Jacques et Morelli, par les nuances les plus ardentes de la Révolution et par les socialistes du dix-neuvième siècle.

Mais, de ce fougueux élan, où l'on sent l'impulsion passionnée de sa sympathie pour le peuple et les pauvres, et non une utopie formulée, Pascal retombe aussitôt dans une morne résignation au fait régnant. — Dans une république, c'est un crime de travailler à mettre un roi ; dans une monarchie, de s'opposer à la puissance royale.

Ceci est logique, quand on regarde le monde comme fondamentalement perverti et incorrigible, et qu'on croit que le chrétien s'y doit mêler le moins qu'il peut.

Ainsi, l'arme qu'il a imprudemment empruntée à Montaigne, a tourné dans sa main et l'a cruellement blessé lui-même en détruisant tout autour de lui. Il a brisé dans son esprit les notions métaphysiques : il nie le droit de la société présente, sans croire à la possibilité d'une société meilleure ; il ne traite pas mieux les sciences exactes ni les sciences naturelles. La géométrie est certaine, mais inutile¹ ; la physique, objet de la géométrie, est incertaine. Le système du monde de Descartes est incertain : « Quand cela serait vrai, toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine !... » Qu'importe le système de Copernic ? Tout cela ne sert point au salut ; et puis, à quoi bon étudier ce qu'on ne peut embrasser, ce dont on ne peut saisir ni le commencement ni la fin ? » Tout le monde vi-

¹ Lettre à Fermat ; Œuvres de Pascal, édit. de 1849, t. IV, p. 592.

sible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature... Sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence, nulle part !... » On comprend, en lisant Pascal, que Descartes se soit volontiers arrêté à l'infini, sans s'engager trop avant dans l'idée de l'infini ; car il est évident que c'est l'infini qui anéantit aux yeux de Pascal la science des choses finies. Pascal se trouve écrasé entre ces deux infinis de grandeur et de petitesse qui enveloppent l'homme, et qui lui ont inspiré une page qui durera autant que la langue française et que la philosophie elle-même. Chose douloureuse ! il est accablé par ce qui doit, au contraire, relever l'homme ; c'est parce qu'il n'y a pas de mesure devant ce qui n'a point de limites, que notre petitesse nous doit être indifférente : quelles que soient leurs proportions respectives, tous les corps sont égaux devant l'immensité, et la pensée d'un être imperceptible est supérieure à l'univers qui ne pense pas, comme Pascal le dit lui-même en termes si magnifiques. Qu'importe d'ailleurs que nous ne puissions connaître la collection universelle des choses, si nous pouvons découvrir en nous les lois nécessaires qui se reproduisent dans toutes les parties de cet univers ! Or, Pascal n'en a aucunement prouvé l'impossibilité, et l'ontologie et la mathématique générale de Descartes restent debout après comme avant les *Pensées*.

Il ne dépend pas de Pascal qu'il reste rien de l'homme ; car, après avoir frappé le *moi* humain dans toutes ses manifestations extérieures, il le frappe dans son essence : — *Le moi est haïssable...* On ne doit pas se faire ni se laisser aimer, car ce serait tromper ceux qui nous aimeraient. Nous sommes indignes d'amour ; Dieu seul doit être aimé. Par réaction contre l'égoïsme, fruit du péché originel, il arrive à la destruction de toutes les affections natu-

nelles. On sait qu'il refoulait violemment dans son cœur la tendresse qu'il portait à sa sœur, madame Perier, et s'efforçait de lui paraître indifférent, afin qu'elle l'aimât moins. L'ascétisme, dans les temps modernes, n'a point de monument plus frappant que la lettre qu'il écrivit à cette sœur, de concert avec MM. Singlin et de Saci, pour la détourner d'engager sa fille dans « la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme, » c'est-à-dire dans le mariage, et lui conseiller de ne pas « faire perdre à cette enfant sa virginité, ce bien si souhaitable. » Il va jusqu'à parler d'une espèce d'homicide et de *déicide*!

Il avait pourtant ailleurs laissé échapper cette profonde parole : *l'homme n'est ni ange ni bête!* qui menait au renversement de toute sa doctrine. Que d'éclairs sillonnent ainsi sa pensée, illuminant par moments des perspectives dont il détourne les yeux, par obéissance pour son dogme inflexible ! Quels chocs continuels dans cette âme ! Quelle injustice n'y aurait-il pas à traiter un tel homme comme un rhéteur qui raisonne à froid contre la raison ! Les paradoxes de Pascal sont ou des railleries amères ou des cris de douleur : c'est avec le sang de son cœur qu'il écrit ! L'extase qui l'a jeté dans Port-Royal et dont il porte sur sa poitrine la commémoration, ainsi qu'un talisman protecteur, n'a pu être perpétuelle ; le doute se relève souvent ; il est toujours entre le ciel et l'abîme, entre le ravissement et l'angoisse, et ne trouve et n'offre aux autres de refuge que dans l'amour de celui qui a tant aimé les hommes, que dans les bras de Jésus-Christ....¹

¹ En terminant l'examen des *Pensées*, il en faut encore citer à part quelques-unes, à cause de leur importance.

² L'église est unité et multitude : les papistes excluent celle-ci ; les huguenots, celle-là. — L'infalibilité n'est point dans un, mais dans la multitude.

Telle devait être, en effet, la conclusion de l'œuvre qui absorbait ses forces minées par des souffrances croissantes qu'aggravaient ses rigueurs envers lui-même. Il ne put, continuer en paix ses travaux au milieu de l'austère société qui était toute sa consolation terrestre. Dans les derniers jours de Mazarin, les puissants adversaires du jansénisme parvinrent à obtenir qu'on exécutât enfin la déclaration royale qui imposait le formulaire contre les cinq propositions à tous les gens d'Église. Mazarin mort (1661), Louis XIV persista dans la voie de rigueur. Beaucoup d'ecclésiastiques, encouragés par quelques évêques, résistaient et refusaient d'adhérer par serment au point de fait que l'on confondait avec le point de droit. Les solitaires de Port-Royal furent dispersés, les religieuses, persécutées. La mère Angélique mourut, au plus fort de cet orage, en chrétienne stoïque, comme elle avait vécu, et fut suivie de près par Jacqueline Pascal, qui, déjà détruite physiquement par ses austérités, ne put supporter l'idée de signer la vérité de ce qu'elle croyait faux, et fut véritablement martyre du formulaire.

Blaise Pascal, à son tour, s'inclinait rapidement vers la tombe. L'âme avait complètement usé ce corps débile, si durement traité! Sur son lit de douleur, il se reprochait encore d'être entouré de trop de bien-être, en pensant à tant de malheureux qui meurent sans que l'aisance et les soins

« Les langues sont des chiffres où les lettres ne sont pas changées en lettres, mais les mots, en mots ; de sorte qu'une langue inconnue est déchiffirable.

« Dieu est en nous, et n'est pas nous. »

Il est peut-être le premier philosophe moderne qui ait attaqué la peine de mort.

« Faut-il tuer pour empêcher qu'il y ait des méchants ? c'est en faire deux au lieu d'un. »

On doit enfin rappeler qu'il a donné les préceptes aussi bien que les exemples en fait d'éloquence et de style. Voyez les pensées sur l'éloquence, dans l'édition Faugère, t. I^{er}, p. 247 et suivantes.

adoucissent leurs derniers moments. Il finit par un trait de charité héroïque, en abandonnant sa maison à un pauvre malade atteint d'un mal contagieux, et en se faisant transporter mourant chez sa sœur. Il expira le 19 août 1662, et alla chercher ailleurs la paix et le bonheur qu'il n'avait pas trouvés ici-bas. Il avait à peine trente-neuf ans.

Les querelles religieuses continuèrent sur sa tombe ; mais il était évident que les jésuites étaient ruinés moralement, que la direction religieuse de la France ne leur appartenait jamais, et que les jansénistes, quels que fussent le génie et la vertu de leurs chefs, ne s'empareraient pas non plus de la société française : le monde laïque les favorisait par antipathie contre leurs rivaux et par inclination pour leurs personnes bien plus que pour leurs doctrines. Les deux partis s'étaient enfermés mutuellement par les *Provinciales* et les Cinq Propositions. Une nouvelle tentative devait avoir lieu. Le vieux gallicanisme régénéré et dirigé par un grand homme, va s'interposer entre les combattants et chercher à son tour une formule : Bossuet se lève au moment où Pascal vient de descendre au cercueil.

CHAPITRE TROISIÈME.

§ I. Belles-Lettres et Poésie ; l'hôtel de Rambouillet ; Corneille. —

§ II. Beaux-Arts ; Poussin et Lesueur.

I.

De la sphère de la raison et de celle de la foi, il est temps de passer dans la sphère de l'art. Dans la première de ces sphères, celle de Descartes, le génie, en cherchant la vérité, découvre le beau, sans le chercher, par la *splendeur du vrai* : dans la seconde, celle de Pascal, il le saisit et l'étreint plus puissamment par l'ardeur de l'amour ; dans la troisième, le beau devient le but direct du génie humain, et jette, à son tour, son divin reflet sur les deux autres faces de cette trinité immortelle, sur le bien et le vrai.

La France, qui, au moyen âge, et, plus récemment, au seizième siècle, avait atteint le beau dans les arts plastiques, n'y arriva que tardivement dans la poésie. La naissance du dieu se fit longtemps attendre, mais ce fut le laborieux enfantement d'Hercule !

Depuis l'origine de notre langue jusqu'au seizième siècle, la poésie française n'avait véritablement réussi que dans les genres secondaires, les romans en vers n'ayant été que des embryons d'épopée, un peu moins imparfaits seulement que les mystères, ces grossiers embryons de drame, et toute la vaste et confuse poésie héroïque et amoureuse des trouvères et des troubadours n'ayant rencontré sa conclusion qu'en Italie, chez Dante et Pétrarque, chez Arioste et Tasse, ces Homère et ces Pindare des rhap-

sodes franco-provençaux. On pourrait dire que l'Italien, créé soudainement, comme langue poétique, par l'illumination du génie, est encore à créer, comme langue usuelle et populaire, cinq siècles après Dante ; les chefs-d'œuvre, en Italie, ont éclaté dès la naissance de la littérature ; l'unité nationale n'a suivi les chefs-d'œuvre ni dans la langue ni dans la politique. La France n'a pas procédé de la sorte : chez elle, le génie n'a point improvisé son verbe, œuvre du temps, œuvre de tous ; chez elle, point de chefs-d'œuvre poétiques, avant que l'unité nationale fût consommée, et la parole nationale, constituée ; chez le peuple de l'unité, le grand poète devait parler à tous dans la langue de tous.

Le seizième siècle et le premier tiers du dix-septième ne sont encore qu'une ère d'essai et de préparation : Marot et Régnier sont d'excellents poètes, sans doute, mais dans une région inférieure ; Ronsard a échoué en voulant escalader les hautes cimes de l'art ; Malherbe est l'artisan de la grande langue poétique ; mais ce n'est pas lui qui manifestera par elle la pensée créatrice ; le charbon de feu du prophète n'a pas touché ses lèvres !

La dernière période de cette ère d'incubation, qui ne finit qu'en 1636, par le grand enfantement du *Cid*, mérite qu'on s'y arrête un peu. Il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les rapports de la société et de la littérature, qui toujours réagissent si puissamment l'une sur l'autre. On a déjà indiqué, à propos du succès obtenu par l'*Astrée* de d'Urfé (t. XII, p. 55), dans quelles conditions favorables au développement des goûts littéraires se trouvait la société française après les Guerres de Religion. Lassé des furieuses passions et des commotions effroyables du siècle passé, la partie de la nation qui possédait de l'aisance et du loisir avait soif des jouissances de l'esprit.

Jamais la situation de la France n'avait été aussi propice à l'essor de la sociabilité qui nous est naturelle. Au moyen âge, l'esprit de discussion régnait dans les écoles, l'esprit de conversation n'était nulle part ; la vie isolée des châteaux, l'existence à la fois médiocre et tourmentée de la population urbaine, ne lui permettaient pas d'éclorre. Le Midi tenta un premier essai de société polie, qui fut bientôt étouffé dans les torrents de sang de la guerre des Albigeois ; puis la vie de cour, sur la fin du moyen âge, commença de rassembler en permanence la noblesse des deux sexes ; mais les idées étaient encore trop peu étendues, trop peu variées, trop peu réfléchies ; il fallut l'immense ébranlement de la Renaissance, pour que cette société fût enfin révélée à elle-même, et pour que la pensée française s'ouvrit dans toutes les directions. Lorsque les grandes guerres civiles du seizième siècle furent enfin apaisées, ce fut un besoin universel de se réunir, de se communiquer tout ce qu'on sentait, tout ce qu'on pensait, tout ce qu'on cherchait, de partager tous ces trésors d'imagination, de sentiments et d'idées qui se multiplient en se partageant. Dès que la France se connut, et l'on peut dire qu'elle ne se connut véritablement qu'au dix-septième siècle, elle se sentit faite pour la vie commune.

Les révolutions des mœurs se caractérisent d'ordinaire par quelque groupe actif et influent qui s'érige en modèle, et qui est surtout intéressant à étudier s'il se forme spontanément en dehors des pouvoirs officiels et des cours. Telle fut cette célèbre société de l'hôtel Rambouillet¹, dont on a trop oublié les services et trop exagéré les travers.

Le premier rôle appartient naturellement aux femmes

¹ L'hôtel de Rambouillet était situé entre le Louvre et les Tuileries, près de l'hôtel de Longueville.

dans ces intimes transformations, que l'histoire se contente trop souvent de constater lorsqu'elles sont accomplies, et qui valent bien qu'on en recherche les sources cachées sous la poussière tumultueuse des révolutions politiques. Le nom de la marquise de Rambouillet¹ revendique une belle place dans la tradition de la France. Ce ne fut pas sans doute l'œuvre d'une âme commune que de se faire le centre et de saisir la direction d'un mouvement social aussi considérable, sans autre autorité que celle que donnent la beauté, l'esprit et la vertu.

Dans les premières années du dix-septième siècle, tandis que la cour de Henri IV gardait les façons et les mœurs des camps, la société polie et lettrée s'organisait, chez madame de Rambouillet, sur un pied tout à fait nouveau. Jusqu'alors, les lettrés sans naissance n'avaient figuré à la cour et dans le monde qu'à titre de *domestiques* des rois et des grands² : pour la première fois, ils furent admis, à titre des gens de lettres, auprès des femmes de qualité, sur le pied de l'égalité avec les hommes les plus distingués et les plus recommandables de la haute noblesse ; pour la première fois, parmi nous, si l'on excepte la dernière période de la fugitive civilisation provençale, l'esprit donna rang dans le monde. On n'a pas fait suffisamment honneur à madame de Rambouillet de cette importante innovation. Si la dignité de la profession des lettrés commença de se fonder sous le règne de Richelieu, qui déploya tant de

¹ Catherine de Vivonne, fille du marquis de Pisani, un des diplomates les plus éminents de la fin du seizième siècle, et femme de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet.

² Il convient de rappeler toutefois que cette domesticité, dans les idées féodales conservées à cet égard jusqu'au dix-septième siècle, n'impliquait pas l'idée d'une condition servile, et qu'une foule de gentilshommes remplissaient des fonctions *domestiques* chez les grands.

grâce et de courtoisie dans ses relations avec les écrivains, et qui, en les honorant, leur apprit à s'honorer eux-mêmes par la dignité des mœurs, il est juste d'en partager le mérite entre le grand ministre et la noble femme qui avait pris l'initiative. Le Palais Cardinal ne fit que suivre l'exemple donné dans le *Salon bleu d'Arténice*¹.

La coïncidence de la formation de cette société avec l'apparition du premier volume de l'*Astrée* n'eut rien de fortuit : le roman de d'Urfé devint l'idéal des beautés de l'hôtel Rambouillet ; et, si la galanterie fut, chose inévitable, le principe de la *belle conversation*, le respect exigé par les femmes en fut la loi, et l'on imposa à la galanterie les manières et le langage d'une rigoureuse décence. On tâcha de bannir de la langue la vieille crudité, qui, malheureusement, devait entraîner avec elle, dans son exil, quelque chose de la verdeur et de la verve du vieux français ; on prétendit exclure des vers, non-seulement l'expression brutale, mais l'expression délicate de la volupté sensuelle, cette source féconde de la poésie secondaire. L'amour, ainsi spiritualisé, fut discuté, défini, analysé jusque dans ses nuances les plus insaisissables : on vit renaitre les cours d'amour de l'ancienne Provence dans le cercle d'une société infiniment plus avancée en civilisation, infiniment plus érudite, plus métaphysicienne et plus morale, mais qui semblait douée de moins d'élan et de spontanéité dans la passion. L'on arriva insensiblement au raffinement et au faux goût, et la galanterie, de licencieuse, se fit pédante. De la haine du mot cru l'on en vint à la haine du mot simple : la recherche de la périphrase amena quelques tours heureux et originaux, mais au prix de nombreuses

¹ Anagramme de *Catherine*, nom de madame de Rambouillet. Chaque personnage de sa société avait ainsi son nom poétique.

atteintes au naturel et à la franchise du style ; on outra les maximes de Malherbe en appauvrissant le vocabulaire par la séparation des mots nobles et des mots vulgaires poussée jusqu'à l'excès. Le goût *précieux* de l'hôtel de Rambouillet amena quelque chose d'un peu analogue à cet *euphuisme* de la cour d'Élisabeth, qui a laissé dans le style de Shakspeare de si fâcheuses traces. Mais l'abus n'alla pas si loin chez nous : il y avait ici plus d'élévation morale, plus de cette vraie délicatesse de manières, qui, dans les rapports des sexes, naît de la délicatesse des sentiments. Sous le faux goût de la cour d'Élisabeth, on sent les fausses vertus : à l'hôtel de Rambouillet, les vertus sont vraies ; on n'y masque pas, sous le platonisme, la débauche hypocrite. *Ce sont les jansénistes de l'amour*, disait des *précieuses* l'épicurienne Ninon, qui tenait, de son côté, au Marais, une cour d'amour d'une autre sorte.

Il ne faudrait pas croire qu'on ne s'occupât, à l'hôtel de Rambouillet, que de subtilités galantes et de petits vers : les belles lettres de Balzac à la marquise, et d'autres monuments encore, attestent qu'on y traitait dignement les plus hautes matières de l'histoire et de la politique, et que la conversation y savait s'élever parfois du ton de d'Urfé au ton héroïque qui allait être celui de Corneille ! Le bon sens de madame de Rambouillet, de sa fille, la célèbre Julie d'Angennes, et de ce Montausier, qui devint le mari de Julie et qui présente le type le plus accompli de l'honnête homme au dix-septième siècle, arrêta longtemps leur société sur la pente de l'exagération et de la *préciosité*.

L'influence de l'hôtel de Rambouillet, combattue par les habitudes de désordre et de violence si invétérées parmi les gentilshommes, alla néanmoins toujours en croissant, et gagna la bourgeoisie après la noblesse. Le goût des lettres

et de la politesse se répandait dans toutes les couches supérieures et moyennes de la société. Les anciens avaient créé la conversation entre hommes : la conversation entre les deux sexes, la vraie et complète conversation, est née en France, et ce n'est pas un de nos moindres titres, bien que nous nous en souvenions trop peu, aujourd'hui que l'élégance des mœurs a souffert de si profondes atteintes. Pour juger d'une société, il suffit presque de voir son costume, ce fidèle interprète des habitudes du corps, qui reflètent toujours celles de l'esprit. Éléphant et voluptueux sous François I^{er}, extravagant et monstrueux à la cour de l'impur Henri III, un peu lourdement militaire sous Henri IV, le costume des deux sexes prit, au temps de Richelieu et de l'hôtel Rambouillet, une noblesse, une ampleur sévère et pittoresque, une allure tout à la fois gracieuse et fière, que rien n'a jamais égalé dans l'Europe moderne¹.

Comment s'étonner de l'influence de l'hôtel Rambouillet sur tout ce qui lisait et conversait en France, si l'on considère que passer en revue cette société, c'est passer en revue sinon toute la littérature du temps, au moins toute celle qui acceptait les exigences de la bonne compagnie ? Ce centre littéraire, bien antérieur à l'Académie française, subsista en face d'elle sans qu'il y eût véritablement concurrence, car les éléments des deux compagnies étaient les mêmes, si ce n'est que l'Académie s'ouvrit à quelques écrivains étrangers au cercle de madame de Rambouillet.

On a déjà nommé ailleurs les deux principaux prosateurs de cette période, Balzac et Voiture². On ne rend pas

¹ La forme générale du costume était venue, à cette époque, non d'Espagne, comme on l'a souvent répété, mais de Flandre et de Hollande : le goût français l'avait perfectionnée en la dégageant de ce qu'elle avait d'un peu lourd dans le Nord. Au seizième siècle, la forme du costume était venue d'Italie.

² Balzac, né en 1588, mourut en 1634 : Voiture, né en 1598, mourut en 1648.

généralement assez de justice au premier de ces deux écrivains, si estimé de Descartes. *L'éloquence continue ennue*, a dit Pascal, et cela est vrai, quand l'éloquence n'est que de la rhétorique à vide, chose trop ordinaire chez Balzac. Il faut cependant se rappeler que le créateur de cette *éloquence continue*, c'est-à-dire du style noble, a été à Bossuet et à Pascal lui-même, ce qu'a été Malherbe à Corneille et à Racine. Il a manqué à Balzac de vivre de la vie réelle et de s'en inspirer, au lieu de s'user à limer ses phrases au fond de son château solitaire : quand, par hasard, il est supporté par son sujet, il est supérieur, admirable même; au contraire de ce que disait Boileau d'un autre écrivain de ce temps (de Sarrasin), c'est la matière, non la forme, qui a manqué à Balzac : *l'art pour l'art* l'a tué¹.

L'aimable et spirituel Voiture, fin, élégant, facile envers aussi bien qu'en prose, n'atteint pas si haut que Balzac. L'affectation et la manière qui gâtent souvent ses agréables productions diminuèrent avec les années, ce qui est la marque d'un bon esprit. Il est du petit nombre d'écrivains de cette époque que le terrible Aristarque de la génération suivante n'a pas inscrits sur ses tables de proscription : Boileau l'a même loué avec excès.

L'histoire générale doit laisser à l'histoire spéciale de la littérature l'appréciation de tous ces talents inférieurs, qui, à deux siècles de distance, n'apparaissent déjà plus à la postérité que comme une masse confuse dominée par

¹ Voyez, sur Balzac, le 4^{er} chap. du t. II de l'Histoire de la Littérature française, par M. D. Nisard. M. Nisard nous paraît seulement avoir reporté sur l'homme un peu trop de l'estime que lui inspire l'écrivain. — Pour tout ce qui regarde l'hôtel de Rambouillet, nous avons consulté avec fruit le curieux ouvrage de Røderer : *Histoire de la société polie en France*, sans épouser tout à fait les opinions un peu tranchées et systématiques de l'auteur, qui n'avait peut-être pas la main assez légère pour un sujet aussi délicat et si nuancé.

les quelques hautes têtes des maîtres de l'art. Entre cette foule de versificateurs, d'épistoliers, de grammairiens, de polygraphes, qui se succédèrent dans le fameux *salon bleu*, on a retenu le nom de Mainard, écho affaibli de Malherbe, et ceux de Segrais, bel esprit et agréable poète, de l'ingénieux Benserade, de l'énergique et dur Brébeuf, de l'évêque Godeau, qui mêla les vers galants aux vers sacrés, et publia une première histoire ecclésiastique en français, ensevelie depuis sous la grande œuvre de Fleuri : Ménage, profond linguiste, a gardé un renom de science vaste et variée, quelque peu entachée de pédanterie ; le ridicule qui l'a effleuré a enveloppé tout entier, d'une fâcheuse immortalité, Chapelain, son confrère en érudition, en grammaire, en critique, homme de mérite qui eut le malheur de se croire né pour doter la France de la poésie épique, et qui en a été cruellement puni.

L'ambition de fonder l'épopée nationale agitait alors beaucoup d'esprits, et l'on vit s'aligner, près de la *Pucelle* de Chapelain, l'*Alaric* de Scudéri, le *Clovis* de Desmarets, et bien d'autres lourdes compositions, à jamais oubliées, parmi lesquelles le *Saint Louis* du père Lemoine vaut une mention particulière. Ce jésuite, qui a mérité les railleries de Pascal, avait pourtant une prodigieuse imagination, et des jets sublimes illuminent çà et là ses inventions confuses et gigantesques.

Parallèlement à l'épopée se déployait son frère bâtard, le grand roman en prose : Scudéri, sa sœur, Gomberville, La Calprenède, continuaient l'école de l'*Astrée* avec un succès beaucoup plus étendu que durable. Les immenses narrations de mademoiselle de Scudéri, inférieures à leur modèle, à l'*Astrée*, qui est restée la première, par le mérite comme par la date, dans le genre faux qu'elle a créé, sont loin

pourtant d'être dénuées de talent; mais il faut acheter trop cher quelques morceaux remarquables, pour qu'on prenne le souci de les aller chercher à travers ces labyrinthes de bel esprit, ces étranges mascarades de l'histoire, et ces échafaudages d'allusions piquantes pour les contemporains, indifférentes à la postérité.

Toute la littérature, ainsi qu'on l'a déjà indiqué, ne s'enfermait cependant point dans le cercle de l'hôtel Rambouillet : il existe toujours des esprits qui, par leurs qualités comme par leurs défauts, ne sauraient se contenir dans de tels cadres. Il y avait donc, sur la lisière de l'empire d'Arténice, quelques vassaux soumis et peu fidèles, et, au delà, un camp, ou plutôt une horde d'ennemis et de *barbares*. Entre les premiers, figure Sarrasin, talent apte à tous les genres et distingué dans tous, bon critique, bon poète, savant judicieux, éloquent historien, tour à tour sérieux et élevé comme les plus graves des hôtes du *salon bleu*, sarcastique et cynique comme son ami, le burlesque Scaron : il a eu toutes les qualités de l'écrivain, moins le souffle créateur qui fait le génie. A côté de Sarrasin, apparaît le spirituel Saint-Evremond, avant-coureur du dix-huitième siècle au milieu du dix-septième, plus disposé à railler qu'à admirer les *précieuses*, plus sympathique à Ninon qu'à Julie.

Plus loin sont les ennemis déclarés de la société polie et sévère, les champions de la fantaisie effrénée et de la vie bohémienne; l'énergique Théophile, qui termina trop prématurément sa carrière tourmentée, pour pouvoir se débarrasser de la gourme de son talent¹; Saint-Amand, dont la verve hardie, puisée au fond des pots, finit par

¹ Voyez ci-dessus, page 265.

s'aller noyer dans l'épopée, comme son héros Pharaon dans la mer Rouge ; le fantasque Cyrano de Bergerac, dont l'extravagance effleure quelquefois de si près le génie et dans ses pièces de théâtre et dans ses romans astronomiques ; Scarron, enfin, l'*empereur du burlesque*, qui dépensa tant d'imagination et une veine si facile et si vigoureuse dans ses folles parodies, qui sont au vrai comique ce qu'est à la vraie passion le sentiment alambiqué des romans de ce temps ¹.

On vit donc alors en présence, au sein de la littérature, le parti de l'ordre et le parti de la licence, les uns érigeant en système la liberté sans frein dans les idées et dans le style comme dans les mœurs, les autres prenant pour principe la décence et la convenance, le choix et le goût. Si ces derniers n'atteignent pas toujours le goût qu'ils poursuivent, ce n'est pas leur faute. Il faut bien du temps, bien des réflexions, bien des comparaisons, pour fixer ce Protée si difficile à saisir. En érigeant la recherche du goût en principe, les littérateurs de cette époque et de cette école préparèrent à la génération suivante les moyens de le trouver.

Il faut avouer que les doctes et courtois champions de l'hôtel Rambouillet n'obtiennent pas toujours l'avantage dans la lice poétique contre leurs dévergondés adversaires, et que ceux-ci, dont la veine bachique ne respecte ni le ciel ni la terre, ont parfois des jets d'une étonnante vigueur. Par bonheur, un vrai poète, le seul qui ait complètement survécu de cette période, rend la suprématie à la cause d'*Arténice*, devenue sa muse et la dame de ses

¹ Scarron, outre ses poèmes burlesques, ses comédies et ses poésies familières, a laissé un ouvrage original et bien écrit, le *Roman Comique*, qui rivalise avec les plus agréables romans *piécresques* de la littérature espagnole, et qui est resté un des meilleurs entre les romans du second ordre.

pensées. C'est Racan, le meilleur élève de Malherbe, dont il n'a pas tout à fait le nerf ni la sévère correction, mais qu'il surpasse de beaucoup par le sentiment et la grâce. Le doux Racan est de nos poètes du dix-septième siècle, La Fontaine excepté, celui qui a le mieux senti la nature, trop oubliée depuis de notre poésie métaphysicienne ; un souffle virgilien passe dans ses vers, et son harmonie fait pressentir Racine¹.

La haute poésie, cependant, n'était pas encore fondée : la région du sublime était fermée encore. Ce n'est point à l'hôtel de Rambouillet qu'il faut en faire le reproche. Les cercles littéraires, pas plus que les académies, ne sauraient créer le génie : en établissant un certain niveau de goût, d'instruction, de lumières, de bon langage, ils fondent seulement le milieu le plus favorable au développement du génie, et l'empêchent de s'égarer dans les brouillards de la barbarie, comme aussi parfois ils peuvent entraver son essor vers de plus éclatantes et lointaines lumières, en l'enchaînant à des conventions factices.

Ce n'était ni dans la lente épopée, ni dans l'artificielle pastorale, ni dans l'enthousiasme extatique de l'ode, que le génie souverainement actif et rationnel de la France du dix-septième siècle devait donner son expression poétique. L'âge de la raison ne pouvait être celui de l'ivresse lyrique, et, tandis que les écrivains médiocres, ne comprenant ni leur temps, ni leur pays, allaient se perdre dans les longs détours des récits épiques, les grands poètes se sentirent emportés ailleurs, vers cet art savamment passionné des sociétés mûres et conscientes d'elles-mêmes, qui ne raconte

¹ Entre les écrivains de la première moitié du dix-septième siècle, il ne faut pas oublier *maître Adam*, le poète-menuisier de Nevers, qui, à l'exemple des poètes-artisans d'Allemagne, ne cessera jamais de manier son outil d'une main et sa plume de l'autre.

plus la vie humaine, qui la montre toute vivante et la recrée, vers cet art, le premier de tous, qui déroule le drame des destinées devant la foule sympathique et frémissante, vers l'art du théâtre !

On a parlé ailleurs (t. IX, p. 636, et t. XII, p. 56) de l'état du théâtre français au seizième siècle : la première tentative de la Renaissance pour fonder la tragédie en France avait complètement échoué ; Jodelle, Garnier et leurs émules n'avaient su nous donner que de froids pastiches calqués, pour le plan, sur le théâtre d'Athènes, pour les idées et le style, sur Sénèque le Tragique. La comédie leur avait un peu mieux réussi : ils avaient imposé parfois assez heureusement à la verve railleuse de nos vieilles farces nationales, les formes régulières de Ménandre et de Térence. Larivei, Jean de La Taille et quelques autres eurent encore plus de succès dans la comédie en prose, qu'ils importèrent d'Italie en France. Larivei, dont la veine un peu épaisse, mais vigoureuse et féconde en saillies, tient à la fois de Plaute et de Rabelais ¹, abonde en traits d'un excellent comique, que Molière ne dédaignera pas de mettre à contribution.

La comédie régulière, pas plus que la tragédie, ne parvenait cependant jusqu'au vrai public ; ce n'étaient encore que plaisirs d'érudits ; les colléges, quelquefois la cour, leur servaient d'asile ; mais la masse des Parisiens ne connaissait que son vieil hôtel de Bourgogne, où les confrères de la Passion, depuis la prohibition des *mystères* en 1548, continuaient de vivre sur le reste des genres du moyen âge, *farces, moralités, Bergeries*, etc., et d'interdire, en vertu de leur monopole, la formation de tout autre théâtre public.

¹ Sainte-Beuve, Tableau de la poésie française au seizième siècle, t. 1^{er}, p. 280. — Les six meilleures pièces de Larivei furent publiées en 1579.

volontiers le personnage, plus amusant que les œuvres, par Rotrou enfin, qui n'était alors qu'un poète facile, et qui ne fut un grand poète que dans ses dernières années.

Un opiniâtre combat, cependant, s'était engagé autour de Hardi mourant, et par-dessus sa tête. Au moment même où Richelieu restaurait dans les conseils la politique opposée à l'Espagne, l'esprit de la Renaissance, quelque temps déconcerté par l'invasion espagnole, s'était reconnu et avait saisi l'offensive, au nom d'Aristote et d'Horace, contre le système des pièces *irrégulières*, importé d'outre-Pyrénées sur notre scène ; tous les critiques, tous les doctes, tous les beaux esprits, Chapelain, Sarrasin, Desmarests, etc., prirent part à cette levée de boucliers. Les auteurs de théâtre commencèrent à se laisser ébranler : on vit se déclarer pour les règles Mairet et Scudéri, puis un autre auteur dont le suffrage fut plus décisif : c'était Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu, qui, dans les intervalles de ses travaux, distrayait ses souffrances en composant des plans dramatiques, qu'il faisait rimer par des poètes à ses gages, et qu'il estimait presque à l'égal de ses plans diplomatiques et militaires. Faiblesse d'un grand homme qui veut tout être et tout faire, mais faiblesse procédant encore d'une idée juste et profonde ! Richelieu avait compris l'importance du théâtre comme instrument de la grandeur intellectuelle d'un peuple, et, parmi toutes les belles et sages ordonnances que dicta le ministre-roi, il en est peu qui lui fassent plus d'honneur que celle par laquelle ce prêtre, ce prince de l'Église, foulant aux pieds les préjugés, fait déclarer au timoré Louis XIII que, si les comédiens « règlent les actions du théâtre de telle sorte qu'elles soient exemptes d'impureté et de lasciveté », leur *exercice*

ne leur doit point « être imputé à blâme ni préjudicier à leur réputation¹. »

Quel motif porta Richelieu à imposer les *unités*, le principe du théâtre classique, aux *comédiens du roi*, titre qu'avait obtenu la troupe de l'hôtel de Bourgogne? faut-il ne voir là qu'une querelle de pédants, tranchée par le caprice d'un despote, et qu'un fanatisme aveugle pour cette autorité d'Aristote qu'on détrônait, en ce moment même, dans la philosophie? Cela est bien peu vraisemblable. On sait si Richelieu a été, dans sa vie, un homme de tradition et de routine! Dans ses écrits, il fait sans cesse appel à la raison, sur le ton de Descartes. La pensée d'abattre l'influence littéraire de l'Espagne dut avoir chez lui un côté politique, mais ce ne fut pas là probablement son seul motif pour pousser le théâtre français à se rattacher aux anciens, et, sans doute, il faut retrouver encore ici ce profond sentiment du génie de la France, qui avait inspiré la fondation de l'Académie. La forme ample, flottante et relâchée de nos voisins, quels qu'en fussent les avantages pour le développement des conceptions et des caractères, ne pouvait nous convenir, surtout alors. C'est pour l'esprit français que semble avoir été trouvé le précepte d'Horace : *Il se hâte toujours vers l'événement* (*Semper ad eventum festinat*). La France est faite pour penser et non pour rêver; et, pour elle, quand elle est ce qu'elle doit être, penser, c'est vouloir, et vouloir, c'est faire. Tel devait être son théâtre : peu ou point d'épisodes, point de diversion, point de suspension; une seule idée, une seule action remplissent le drame, et, en même temps, cette action unique rejette, le plus souvent, le mouvement matériel de ses péripéties hors de la

¹ — 18 avril 1641. — Recueil d'Isambert, Anciennes Lois françaises, t. XVI, p. 536.

tion, et sans laquelle l'art n'existe plus. Personne n'oserait nier que la suppression du drame à forme libre ne dût laisser un vide immense et irréparable dans les fastes de la pensée humaine.

En somme, les *unités* garderont toujours une grande valeur comme conseil, après avoir perdu leur autorité comme règle absolue. Le dix-septième siècle eût-il agi plus sagement de ne les recevoir qu'au premier de ces deux titres? Eût-il pu maintenir côte à côte la forme régulière et une forme libre, appropriée à la France, qui eût été quelque chose d'intermédiaire entre la rigueur classique et la licence absolue des Anglais et des Espagnols? La question est difficile et obscure. L'esprit de ce temps était entier, absolu, et point éclectique; mieux vaut, après tout, accepter ce qu'il a produit que de se perdre en suppositions sur ce qu'il aurait pu produire. Les écoles poétiques, comme les poètes, sont toujours assez justifiées quand elles ont pour arguments des chefs-d'œuvre.

Les chefs-d'œuvre n'étaient pas loin.

Au milieu de la guerre des unités, un nom nouveau était apparu au théâtre. Un jeune avocat de Rouen avait fait jouer à Paris une comédie en vers intitulée *Mélite* (1629). L'auteur avait vingt-trois ans, et se nommait PIERRE CORNEILLE.

La pièce fut très-bien accueillie. L'hôtel de Rambouillet surtout vit avec plaisir substituer, sur la scène, les mœurs et le langage des *honnêtes gens*, bien qu'avec le ton un peu roide et tendu de la province, aux romans impossibles, aux personnages grotesques des convention, importés d'Italie et d'Espagne, et au dévergondage accoutumé. Au point de vue de l'art, le progrès n'était pas bien éclatant. Cette comédie sans caractères et sans gaieté, si elle était beau-

coup mieux écrite et plus raisonnable que les pièces de Hardi, ne valait pas les farces *plautiennes* de Larivei. Cependant le succès de *Mélite* alla croissant, et fut soutenu par celui de plusieurs autres ouvrages du même genre, que l'auteur mit au jour dans l'espace de cinq ou six ans. Le cardinal de Richelieu, alors très-occupé d'organiser son théâtre modèle, appela le jeune Rouennais à l'honneur de collaborer à ses pièces, avec quatre autres écrivains en vogue, dont un seul, Rotrou, a conservé sa renommée devant la postérité. Corneille accepta, quoiqu'il ressentit alors une assez vive répugnance pour le joug des unités¹.

Corneille, jusque-là, s'ignorait lui-même : il n'avait encore ni trouvé ni créé sa voie. La muse tragique murmura enfin un premier appel à son oreille. Le premier rayon de l'aube théâtrale brilla dans la *Médée*, imitée de Sénèque (1635). Le fameux :

Que vous reste-t-il ? Moi.

Fut le : *Je pense, donc je suis!* de la tragédie, et annonça ce théâtre héroïque qui allait se fonder, comme la philosophie, sur la puissance de la personnalité humaine.

Le jour se faisait dans l'âme du poète, qui se sentait devenir grand homme. Corneille sortit d'entre les *cinq auteurs*², et retourna à Rouen, comme pour se reconnaître. Là, un ami lui conseilla d'étudier la langue et la littérature espagnoles, et lui mit en main Guilen de Castro, celui peut-être des dramaturges castillans qui s'était le plus

¹ Voyez la préface de *Clitandre*, 1632.

² Corneille paraît n'avoir coopéré qu'à une seule des pièces de théâtre de Richelieu, la comédie des *Tuileries*, jouée en 1635. Voyez un intéressant article de M. Eugène Maron sur le *Théâtre du cardinal de Richelieu*, dans la *Revue indépendante* du 25 décembre 1844. Voltaire a commis quelques erreurs à cet égard.

franchement rejeté dans les temps chevaleresques du moyen âge, loin de l'Espagne de Philippe II. De ce contact électrique jaillit le *Cid*. Après un an d'absence, Corneille revint avec le *Cid* à Paris (1636).

On peut à peine faire comprendre, au temps où nous sommes, quelles émotions inouïes durent saisir ce public si intelligent, si énergique, et jusqu'alors si supérieur à ses poètes, quand il vit tout à coup, sur la scène où s'agitaient, la veille encore, les pâles avortons de Hardi, surgir ces héros qui ont dix pieds de haut comme ceux d'Homère, quand il entendit retentir ce dialogue à coups de foudre, tel que les échos d'aucun théâtre n'en ont jamais répété de semblable, quand toutes les âmes frémirent à l'unisson sous le choc de ces passions si grandes et si vraies, devant ces magnifiques combats de l'amour et de l'honneur, de la tendresse et du devoir ! Il y eut comme un silence de stupeur, bientôt interrompu par un immense cri de joie et d'orgueil. La France sentit à l'instant même qu'elle avait plus que Lope de Vega et que Calderon ; si elle eût connu Shakspeare, elle eût compris qu'elle avait autant que Shakspeare ! Un glorieux proverbe : *Beau comme le Cid*, attesta l'impression qu'avait faite sur elle cette première révélation du sublime dans sa poésie nationale.

On ne saurait entrer ici dans l'analyse du *Cid* ni dans les discussions qu'il souleva¹. La postérité, sans dédaigner le *jugement de l'Académie sur le Cid*, œuvre honorable pour

¹ La jalousie d'auteur contribua certainement beaucoup à faire méconnaître la sublimité du *Cid* par Richelieu, qui, du reste, eut toujours un goût fort équivoque en littérature ; mais peut-être bien aussi le choix du sujet, le retour du théâtre vers l'Espagne, eurent-ils part à la mauvaise humeur du cardinal, qui était alors au milieu des embarras de la périlleuse année de Corbie. La persécution ne fut point d'ailleurs bien violente, puisque le *Cid* fut joué deux fois au Palais-Cardinal, et que la duchesse d'Aiguillon, la nièce bien-aimée de Richelieu, en accepta la dédicace.

Chapelain, qui en fut le rédacteur, n'a gardé d'échos que pour Corneille, célébrant sa victoire en vers qui ressemblent au cri de l'aigle s'élançant vers le soleil. Il faut seulement observer que les envieux de Corneille, les Scudéri, les Mairet, ont raison quand ils lui reprochent d'être fort mal à l'aise dans les unités de jour et de lieu, et de n'y rester que très-incomplètement et à force d'invéraisemblances. Il est évident que le *Cid* était né pour la forme libre du drame, et n'a été enmaillotté que par contrainte dans les liens classiques, ce qui ne prouve que contre l'autorité absolue de règles propres tour à tour à aider ou à entraver le génie.

L'esprit du temps entraîna Corneille sous des lois contre lesquelles il cessa bientôt de protester : la gêne est beaucoup moins apparente, quoique réelle encore, dans ses ouvrages postérieurs ; le système classique resta toujours un peu étroit pour les libres allures de ce géant. Toutefois il ne faut pas trop s'exagérer la fâcheuse influence de ce qui n'a empêché ni *Cinna* ni *Polyeucte*.

On sait quels prodiges se succédèrent sur cette scène française qui venait de s'élever en un jour au niveau de ce que l'antiquité avait vu de plus grand. A chaque pas, Corneille s'empara d'un monde. Il avait conquis le moyen âge chevaleresque avec le *Cid* : avec *Horace* et *Cinna* (1639), il prit possession de l'antiquité romaine ; avec *Polyeucte* (1640), de l'antiquité chrétienne. Le *Cid* avait eu, jusqu'à un certain point, des modèles au delà des Pyrénées ; *Horace* et *Cinna* n'en ont eu nulle part : quelques pages de Tite-Live et de Sénèque le Philosophe, et peut-être un ou deux beaux morceaux de Balzac sur le caractère des anciens Romains, voilà tout ce qu'avait devant lui Corneille, lorsqu'il enfanta cette majestueuse création de la tragédie

politique. Quant à *Polyeucte*, estimé par beaucoup, de bons esprits le chef-d'œuvre entre les chefs-d'œuvre, c'est comme la divine transfiguration des *mystères* ; c'est le bloc informe devenant un Dieu sous le ciseau du génie¹.

Les dernières hauteurs du sublime étaient atteintes.

Après ces quatre incomparables ouvrages, Corneille ne pouvait plus s'élever ; mais il pouvait encore étendre son essor et reculer les bornes de son empire. Après la *Mort de Pompée* (1541), création inspirée de Lucain, moins accomplie, mais non moins colossale que les précédentes, il redescend un moment des sommets augustes de la tragédie, et se repose en imitant de l'espagnol le *Menteur* (1642), élégante et agréable pièce, intermédiaire entre la comédie d'intrigue et la grande comédie de caractère, qui ne doit paraître qu'avec Molière. Il reprend bientôt son vol, et, après avoir créé, dans ses premières tragédies, un principal idéal du drame qui n'appartient qu'à lui et qui fera son immortelle gloire, il égale, dans *Rodogune* (1646), les effets les plus formidables que les anciens et Shakspeare aient jamais tirés du principe de la terreur tragique.

Cette grande œuvre s'éloignait un peu trop, peut-être, de l'austère simplicité, de la claire ordonnance de *Cinna* et de *Polyeucte*. Par *Héraclius* (1647), qui n'est, à quelques égards, qu'une *Rodogune* affaiblie quoique superbe encore, Corneille pousse bien plus avant dans cette voie,

¹ *Polyeucte* suscita le *Saint-Genest*, de Rotrou, le seul poète dramatique de cette génération qu'il soit permis de nommer après Corneille. Le *Saint-Genest*, œuvre imparfaite, mais d'une prodigieuse originalité, est peut-être le seul drame français où ait réussi le périlleux mélange du comique et du tragique. Il va sans dire que le comique est ici le familier et non le bouffon. L'admirable *Wenceslas* de Rotrou est postérieur au *Saint-Genest*, et ne précéda que d'un an la mort héroïque du poète qui se dévoua, comme officier municipal, au salut de sa ville natale, envahie par une épidémie (1650). Rotrou est quelque chose d'intermédiaire entre Corneille et Shakspeare, bien inférieur à tous deux, mais grand encore.

et entre en plein dans le système qui demande l'intérêt dramatique aux situations plus qu'aux caractères, et qui emploie toutes les ressources de l'art à compliquer les ressorts de l'action et à enlacer la curiosité du spectateur dans des nœuds en apparence inextricables. Pour le grand Corneille, c'était descendre. *Don Sanche d'Aragon* (1651), œuvre originale, sans être indigne de lui, ne le relève pas au niveau de lui-même. Par cette *comédie héroïque*, ainsi qu'il la nomme, il essaie de transformer la tragi-comédie espagnole, et d'assurer à notre théâtre la possession d'un genre inférieur sans doute, mais acceptable au même titre que pourra l'être plus tard le drame bourgeois, indiqué et approuvé par Corneille¹.

Don Sanche sert de transition au poète pour retourner vers de plus hautes cimes : l'aigle fatigué agitait ses ailes pour prendre un dernier et magnifique élan. Jamais Corneille n'a été plus complètement lui-même que dans *Nicomède* (1652; jamais il n'a posé, avec une telle hardiesse, le principe dramatique qui le caractérise, dégagé de tout alliage, privé de tout secours, isolé, dans sa fière nudité, de tous les autres éléments dont la combinaison vivifie le drame; *Nicomède* est une de ces apparitions inouïes que l'art ne saurait évoquer qu'une seule fois; *proles sine matre creata* ! création unique, sans aïeux et sans postérité !

Nicomède enfanté, Corneille eût pu mourir : son œuvre était achevée. Il survécut longtemps à ces radieuses années dont chacune avait enfanté un miracle. Longtemps après que ses illustres contemporains eurent disparu, on le vit,

¹ Voyez la préface de *D. Sanche d'Aragon*; 1651. — La comédie héroïque place des personnages illustres dans une action qui n'a rien de tragique; le drame bourgeois introduit des personnages obscurs dans une action tragique; ce sont les deux pendants et les deux opposés. Ces deux genres, avec la tragédie et la comédie, complètent toutes les formes essentielles de l'art dramatique.

demeuré debout au milieu d'une génération nouvelle, tel qu'un vieux chêne dépouillé chez lequel un reste de sève projette encore, de temps à autre, quelques vigoureuses pousses vertes ¹, mais qui ne saurait plus recouvrer l'ample couronne de ses jeunes ans.

La biographie de ce grand homme n'est pas du sujet de ce livre ; mais il reste à apprécier le caractère et la portée de son œuvre.

Quel est donc ce principe auquel on a déjà fait allusion, ce principe qui marque le théâtre de Corneille entre tous les théâtres ? Chaque époque capitale de l'art dramatique, chaque génie créateur, a le sien. Le principe du théâtre grec, c'est la fatalité et la compassion qu'inspirent les victimes de la fatalité. Chez les Espagnols, règne l'imagination soutenue et fécondée par la passion. Shakspeare proclame, pour principe, l'imitation de la nature : l'art est, selon le grand William, un miroir changeant où se reflète le monde réel avec tous ses contrastes, toutes ses lumières et toutes ses ombres ².

Le principe de Corneille, c'est l'idéal de la grandeur morale et de la libre volonté, supérieure à la fortune. Son but n'est point d'attendrir l'âme, comme font les Grecs, mais de la fortifier : point de l'amuser et de l'étonner, comme

¹ *Sertorius* (1662). — *Othon* (1665). — *Attila* même jette encore d'éblouissants éclairs (1667). — D'admirables morceaux se rencontrent dans les poésies diverses, fruits de la vieillesse du grand homme. Corneille ne mourut qu'en 1684, à 78 ans.

² Voyez, dans *Hamlet*, la première scène du troisième acte, où Shakspeare met son système dans la bouche de *Hamlet*. — *The purpose of playing . . . is to hold, as 'twere, the mirror up to nature ; to show virtue her own feature, scorn her own image, and the very age and body of the time his form and pressure.* — Le but de l'art . . . c'est de présenter, pour ainsi dire, le miroir à la nature ; de montrer à la vertu ses propres traits, au vice sa propre image, et aux siècles divers, ainsi qu'au temps présent, leur forme et leur empreinte.

les Espagnols, mais de l'enseigner; point d'objectiver, comme Shakspeare, la vie à elle-même telle qu'elle est, mais de la montrer telle qu'elle devrait être. Son ressort dramatique, le plus noble, le plus difficile de tous, ressort qu'une main de géant peut seule manier, ce n'est ni la pitié, ni la curiosité, ni la terreur, ni la saisissante reproduction de la réalité¹, c'est l'admiration, c'est l'enthousiasme du courage et de la vertu. Qu'on examine chacune de ses créations fondamentales! Qu'est-ce que Rodrigue, sinon l'idéal du chevalier?—Le vieil Horace, du citoyen?—Auguste, du prince? — Polyeucte, du chrétien²? — Cornélie et Pauline, de l'épouse, de la femme? — Nicomède, que Corneille chérissait d'une prédilection paternelle entre tous les enfants de sa muse, et qui est son dernier mot comme Hamlet est le dernier mot de Shakspeare, n'est-ce pas le héros élevé à sa conception la plus générale et la plus absolue, la force morale personnifiée? Il serait aussi impossible de dépasser la hauteur de ces idéalités, que de dépasser la profondeur et la vérité des passions incarnées par Shakspeare dans Othello et dans Macbeth³!

Si le vrai but de l'art n'est pas d'absorber l'âme dans cette contemplation du réel qui aboutit au doute inerte et désespéré de Hamlet, mais de l'élever, par l'évocation des

¹ Il a employé tous ces ressorts divers avec une rare puissance, mais comme simples auxiliaires, au moins dans ses ouvrages vraiment typiques.

² On reconnaît dans *Polyeucte* l'influence indirecte de Port-Royal, ainsi que dans les pièces romaines l'influence de Richelieu. Corneille peignait la grande politique comme il la voyait faire.

³ Il est à remarquer que les personnifications abstraites des passions, tant reprochées à la tragédie française, se retrouvent parfois dans les œuvres les plus réelles de Shakspeare : qu'est-ce donc que cette terrible création de lady Macbeth ? Y a-t-il en elle une seule pensée étrangère à son unique passion ? Elle est, sous ce rapport, aussi impersonnelle qu'un mythe antique : elle n'a pas même de nom propre ; l'auteur n'a pas songé à lui en donner un.

types supérieurs, vers l'idéal qui vivifie et transforme le réel, vers la source divine de toute beauté comme de tout bien et de toute vérité, le système de Corneille est le premier de tous, et le seul qui touche au but.

A cette grande question se rattache une autre question grave et délicate qui a été fort agitée de notre temps ; à savoir : le choix des sujets adoptés par Corneille, et, en général, par la tragédie française. On a beaucoup regretté que nous n'ayons pas eu, au dix-septième siècle, un théâtre *national*, comme les Anglais et les Espagnols, c'est-à-dire un théâtre qui se soit inspiré des traditions du pays, et consacré, au moins en partie, à en reproduire les fastes. Cependant, s'il y a des époques où les peuples ont besoin de se retremper dans le passé, il en est d'autres où ils doivent brûler leurs vaisseaux et s'élaner sans tourner la tête en arrière. L'Espagne a-t-elle beaucoup gagné à ce théâtre qui a idéalisé la monarchie de Philippe II et les auto-da-fé? Et l'Angleterre elle-même, est-il certain qu'elle ait dû beaucoup, nous ne dirons pas à Shakspeare, ce serait blasphémer, mais à ces chroniques dramatisées qu'a jetées Shakspeare sur la scène dans les intervalles de ses créations périssables, entre Macbeth et Roméo, entre Othello et Hamlet ¹? Cette apothéose rétrospective de la féodalité a-t-elle été d'un effet bien salutaire pour le peuple anglais? — Quoi qu'il en soit pour ce qui regarde nos voisins, qu'eût été un théâtre national, comme on l'entend dans la France du dix-septième siècle? — Une représentation louangeuse du passé? — Ceci eût été déjà un mal, au moment où l'on avait à commencer un monde nouveau.

¹ On sent bien que nous parlons au point de vue social, et que nous ne prétendons pas nier les beautés de premier ordre répandues dans les drames historiques de Shakspeare.

Mais il n'en eût point été ainsi : on n'eût pas reproduit, mais altéré et dénaturé le passé au profit de la dictature royale, qui n'entendait pas qu'on scrutât ses faibles origines ni ses progrès si disputés, et qui n'eût laissé ni attaquer, ni célébrer la vraie féodalité, dont elle étouffait sans bruit les restes. Le vrai drame historique n'était pas plus possible alors que la véritable histoire.

La tragédie a besoin, cependant, de prendre son support dans l'histoire et de dégager du passé une certaine idéalité générale, comme celle qui a fourni aux Indiens l'ère des incarcérations divines, aux Grecs l'ère des héros. La tragédie française ne s'arrêtant pas à l'ère de la chevalerie, et passant outre, après s'en être saisie par un chef-d'œuvre, où ira-t-elle, si ce n'est à l'antiquité? C'est là qu'elle trouvera cette terre d'asile et de franchise, où le génie pourra se déployer librement sans être arrêté par les ombrages d'un pouvoir à la fois éclairé et jaloux, qui tolère les hardiesses de la pensée, mais à condition qu'elles lui reviennent par les lointains échos de Rome et d'Athènes.

Le génie moderne, d'ailleurs, sort-il de lui-même en rentrant dans le sein de l'antiquité? — Oui, s'il s'agit de l'Angleterre ou de l'Espagne! — Non, s'il s'agit de la France : fille légitime de l'antiquité, la France est encore chez elle en touchant le seuil de sa mère. C'était en imitant l'Angleterre ou l'Espagne, qu'elle eût abdiqué son originalité! Elle ne renonce pas à toute tradition : elle remonte à la tradition la plus ancienne en passant par-dessus la tradition intermédiaire. Une même impulsion entraîne ses poètes vers Rome et vers Athènes, rejette ses théologiens dans les bras des Pères, en leur faisant fouler aux pieds la scolastique, pousse son gouvernement vers les formes et

l'esprit de l'Empire romain, en attendant que son peuple remonte jusqu'aux républiques antiques, induit ses artistes à reproduire partout, plus ou moins heureusement, le costume et les habitudes des anciens. Tout cela, c'est encore la Réforme française; c'est une nouvelle et plus éclatante phase de la Renaissance, un nouveau combat du génie de l'antiquité, modifié par le christianisme, contre le génie du moyen âge. Aristote, détrôné par l'esprit moderne dans la philosophie, est restauré par lui au théâtre, et sans qu'il y ait là d'inconséquence, le Stagyrite s'étant, dans la philosophie, identifié avec le moyen âge, et servant au contraire de chef et de drapeau contre lui dans l'art. L'antiquité, vaincue au delà des Pyrénées et de la Manche, reste victorieuse chez nous : les conséquences en doivent être incalculables; on a rattaché l'art aux anciens; on leur rattachera plus tard la politique; l'antiquité, maîtresse des théâtres et des collèges, y préparera la Révolution.

Ces considérations suffisent, à ce qu'il semble, pour montrer le lien qui, chez Corneille, relie le choix des sujets au principe fondamental : ce principe, personne n'osa en réclamer l'héritage après le vieux Pierre, et il ne se rencontra plus de bras assez fort pour manier les armes d'Achille ! mais on continua de puiser des sujets et de chercher des exemples et des préceptes chez les anciens, qui offraient, outre la *matière* de l'idéalité cornélienne, les modèles de toutes les qualités de goût, d'ordre, de clarté, si chères à l'esprit français. Corneille lui-même, d'ailleurs, à côté du principe admiratif, qui est resté sa propriété exclusive, avait un autre principe qui lui donnait l'esprit de son temps, et qui, plus accessibles aux successeurs, est demeuré, pendant deux siècles, le cachet de l'art national : c'est la prédominance de la raison sur l'imagination, de

l'idée sur l'image, de la ligne sur la couleur¹. Comme l'écueil de l'imagination est l'extravagance, les deux écueils de la raison sont le prosaïsme et la subtilité. Corneille a évité le premier de ces deux périls en élevant la raison à l'héroïsme par l'alliance du devoir et de la volonté : il n'a pas échappé au second écueil ; s'il avait le principe de Descartes, la raison, il n'en eut pas assez la forme ; il est resté malheureusement engagé, à cet égard, dans la vieille dialectique, compliquée parfois de la métaphysique amoureuse de l'*Astrée* et de l'hôtel Rambouillet. Ses raisonnements trop subtils et trop artificiels rappellent souvent les thèses de l'école, et, d'une autre part, quelque chose de tendu et de forcé résulte parfois de l'application exagérée du système admiratif : ses héros sont trop souvent tout d'une pièce, trop peu accessibles au doute, à l'hésitation, aux faiblesses humaines ; c'est leur ôter une partie de leur mérite et surtout de l'intérêt qu'ils inspirent, que de leur ôter la lutte intérieure. On les admire quand ils s'élancent vers l'idéal, mais on serait plus touché, sans admirer moins, s'il leur en coûtait plus d'efforts. L'antithèse, par contre, est trop absolue dans les méchants, qui, eux aussi, sont tout d'une pièce, et s'avouent beaucoup trop franchement leur méchanceté à eux-mêmes. L'exécution, dans la plupart des œuvres de Corneille, est, en outre, fort inégale : Corneille ne sait point enlever les aspérités du marbre indestructible qu'il taille, ni en assouplir les contours ; si

¹ On a argué de ce caractère de notre art pour contester à la France du dix-septième siècle le don de la poésie en lui accordant celui de l'éloquence. On aura eu raison, s'il est admis que l'imagination et le sentiment des harmonies de la nature constituent exclusivement la poésie : mais n'y a-t-il pas aussi, dans le cœur et dans l'intelligence de l'homme, même abstractivement séparé de la nature extérieure, une source profonde de poésie, et la poésie n'est-elle pas partout où est l'idéal ?

prodigieusement divers dans ses créations, si savamment réfléchi dans ses plans, il semble emporté, dans l'exécution, par une force instinctive et aveugle : il a peu de goût et peu de choix, et n'a pas le don de connaître ni de gouverner sa veine; quand l'inspiration vient à lui manquer, il tombe rudément, tombant de si haut !

Quelles qu'aient été les imperfections du grand tragique, après lui, on ne saurait trop le répéter, si la forme extérieure de l'art peut se perfectionner beaucoup encore¹, le ressort intime, l'âme de l'art, ne peut plus que descendre. Pierre Corneille reste le type même de l'art dramatique, tel que le doivent concevoir le philosophe, l'homme religieux et l'homme d'État, tel que personne, avant ni après lui, dans aucun siècle ni dans aucun pays, ne l'a réalisé, tel que Platon en eût fait, s'il l'eût connu, l'une des colonnes de sa république.

II.

La France, au moyen âge, avait atteint et possédé le beau dans l'architecture, et aussi, ce qu'on a trop longtemps inéconnu, dans la sculpture monumentale; puis, au seizième siècle, elle l'avait touché de nouveau dans une statuaire moins dépendante de l'architecture. La peinture n'avait pas suivi le vol puissant de ses deux sœurs : l'art national du verrier, qui fut, jusqu'au seizième siècle, presque toute la peinture française, si merveilleux qu'aient été ses effets, ne fut, pour le moyen âge, il faut bien en convenir, qu'un art de décoration, qu'un art de second

¹ Nous entendons la science de la composition, l'harmonie des parties et du style, non la forme du vers; car le vers cornélien, avec sa liberté bien suffisante de coupe et de césure, sa force incomparable, son jet d'une coulée immense, est vraiment l'alexandrin par excellence.

ordre : le beau idéal, dans la peinture, fut un moment effleuré par la forte main de Jean Cousin ; mais, autour de Cousin et après cet artiste éminent, l'on ne voit rien paraître qui rivalise avec lui ou qui le continue, en tant que peintre. A l'avènement de Richelieu, la grande peinture n'était pas encore née en France : elle allait naître, pour un moment, mais un moment qui vaut des siècles.

L'architecture, au contraire, languissait de plus en plus. Le vide laissé par la chute de l'art ogival augmentait au lieu de se combler. Il ne faut pas moins que tout un système nouveau de civilisation pour enfanter une nouvelle architecture, et, si grand que fût le dix-septième siècle, il n'était pas dans les conditions où éclosent une Sainte-Sophie de Constantinople, une mosquée de Cordoue, une Notre-Dame de Reims ; car il en était aux fondations et non au faite d'une ère nouvelle, ère qui dure toujours, et dont la consommation est encore le secret de Dieu. L'architecte le plus renommé du temps de Louis XIII, Jacques Debrosse, dépensa des facultés très distinguées en essais malheureux pour marier les trois ordres grecs superposés à un principe de construction incompatible avec le système antique : le portail de Saint-Gervais (1616) n'a pu être admiré qu'à une époque où l'on avait perdu la notion de l'harmonie dans l'art. Debrosse réussit mieux dans l'architecture civile : le palais du Luxembourg (1615-1620), sans arriver à la complète beauté ni à la pureté du goût, conserve du caractère et un effet imposant, malgré les altercations graves qu'on lui a fait subir à deux reprises. La Grande Salle du Palais de Justice (1618), et surtout l'aqueduc d'Arcueil, renouvelé des Romains, attestent aussi que Debrosse eût pu être un grand architecte à une époque plus prospère pour son art.

Ce fut quelques années plus tard que l'on commença d'introduire chez nous, dans les constructions religieuses, le système du Bramante et les coupoles : on les employa d'abord dans de petits édifices, puis à la Sorbonne et au Val-de-Grâce; mais ces dômes, le dernier surtout, n'ont point des proportions bien heureuses, et l'architecture religieuse ne fut point ravivée par cet élément exotique.

La sculpture, médiocre et lourde sous Henri IV et durant la première partie du règne de Louis XIII, se relève sous Richelieu, en nous donnant un artiste de haut mérite, Sarrasin, qui, né à Noyon, alla passer sa jeunesse à Rome, et rapporta à Paris, en 1628, un talent plein de force, d'ampleur et de dignité. On n'eût probablement pas trouvé, de ce temps, en Italie, un sculpteur capable d'exécuter ces majestueuses cariatides du pavillon de l'Horloge, qui se montrent dignes de figurer, au front du Louvre, entre les puissantes créations de Paul Ponce et les élégantes figures de Jean Goujon.

Sarrasin allait cependant être effacé par un plus grand que lui. Le Michel-Ange français, Pierre Puget, était né à Marseille en 1622. Sculpteur, peintre, architecte, Puget devait égaler les artistes italiens des beaux siècles par l'appétitude universelle, par l'étendue des connaissances comme par l'esprit créateur et la hauteur du caractère. Il débuta, en vrai Marseillais, en vrai fils de la mer, par appliquer son génie à la construction et à la décoration des navires : c'est à lui que l'on dut ces belles formes de vaisseaux, ces poupes colossales, ornées d'une double galerie saillante et de figures en bas-relief et en ronde-bosse, que nous admirons encore dans les tableaux de marine et dans les modèles du dix-septième siècle, et dont le magnifique aspect nous fait souvent regretter que l'architecture navale n'ait pas con-

tinué d'associer le beau à l'utile¹. Puget, ensuite, cultiva la peinture avec succès durant quelques années, et ce fut seulement à partir de 1655 qu'il se livra exclusivement à la sculpture, soit indépendante, soit associée à l'architecture. L'hôtel de ville de Toulon, construit et sculpté par lui, révéla ce qu'il aurait pu faire aux jours de gloire de l'art monumental. Comme statuaire, il ne laisse rien à désirer : il a rempli toute sa carrière ; mais ses principaux chefs-d'œuvre sont postérieurs à l'époque dont on retrace ici le tableau. On retrouvera plus tard ce grand homme.

L'époque de Richelieu et de Mazarin fut surtout chez nous l'ère de la peinture².

Fréminet, premier peintre du roi depuis Henri IV, était mort en 1619, sans avoir fondé d'école : son talent rude et un peu tourmenté n'était pas assez dans les conditions de l'esprit français. Sur ces entrefaites, le fougueux génie qui régnait alors sur l'école flamande, Rubens, fut appelé à Paris par Marie de Médicis pour peindre la galerie du Luxembourg³ (1620-1623). Le séjour de cet homme extraordinaire n'eut pas le résultat qu'on en eût pu attendre : Rubens força l'admiration plus qu'il n'obtint la sympathie par l'espèce de brutalité sublime qui anime ses colossales compositions ; sans doute, la France n'était pas destinée à être une terre de coloristes, puisque Rubens n'y fit point école, et qu'on s'heurta plus à l'exagération in-

¹ Le type de ces somptueux navires fut le vaisseau *la Robe*, construit par Puget de 1645 à 1646, par ordre de l'amiral de Brézé, neveu de Richelieu.

² Parmi les sculpteurs, François Anguier mérite encore une mention pour ses tombeaux du duc Henri de Montmorency et du duc de Longueville. Son frère et son émule, Michel Anguier, appartient plutôt à la période suivante. On peut citer aussi le Provençal Francin, artiste plus estimable que connu, auteur d'un très-beau buste de Peiresc.

³ Aujourd'hui transférée au Louvre.

correcte de son dessin qu'on ne fut ébloui par sa flamboyante couleur.

Il y eut cependant des tentatives faites, en sens divers, par des artistes qui avaient un énergique sentiment de la couleur, tels que Blanchard, imitateur des Vénitiens, Valentin, disciple de la dangereuse école de Caravage, mais talent très-distingué quoique dans une voie mauvaise. Ces peintres de mérite n'obtinrent point de succès décisif : la vogue alla, non point à leurs qualités fortes et tranchées, mais aux qualités moyennes et quasi négatives de leur contemporain Simon Vouet, espèce d'électique entre les diverses écoles italiennes, facile, abondant, agréable, sans originalité, sans défauts saillants, doué de peu d'élévation et de beaucoup de savoir-faire et de métier. Vouet, en deux mots, c'était l'harmonie dans le médiocre. A voir cette foule d'élèves se pressant dans l'atelier de Vouet, qui, nommé premier peintre du roi (1627), eut l'honneur de compter Louis XIII parmi ses écoliers, on put dire que l'école française était enfin fondée.

Ce qui est certain, c'est que la peinture française courut le plus grand des périls, celui d'être enterrée dans la vulgarité et de mourir avant d'être née.

L'homme qui devait tirer notre art de ces bas-fonds pour l'élever au plus haut point de la gloire, était alors à Rome, pauvre, obscur, méditant et travaillant en silence.

Vers les Andelis, les rives de la Seine, si riantes et si fleuries autour de Rosni et de Mantes, si luxuriantes de végétation sur les pentes des fières collines qui commandent Rouen, prennent un caractère plus sérieux et plus austère : de grands rochers nus et vigoureusement dessinés réfléchissent dans le fleuve leurs masses sévères, et dominant ces îles où jadis les pirates scandinaves abritaient

leurs nids d'orfraies, où tomba, plus tard, le boulevard de la puissance anglo-normande, avec le fameux Château-Gaillard, sous la hache de Philippe-Auguste. C'est là que naquit, en 1594, Nicolas Poussin, et qu'il reçut ces premières impressions dont la pensée de l'artiste garde toujours la trace.

Sa famille, originaire de Soissons, avait été ruinée par les Guerres de Religion : sa jeunesse fut pénible et durement éprouvée, et son génie eut longtemps à lutter contre l'indigence. Longtemps il fut dans l'impuissance d'atteindre l'Italie et Rome, cette terre sainte des artistes, que tous veulent voir et que beaucoup ne peuvent plus quitter dès qu'ils l'ont vue. Une fois à Rome (1624), il fit tout le contraire de ses confrères : il évita les ateliers à la mode, dédaigna les vivants et vécut avec les morts !...

L'art italien recommençait alors à descendre cette pente fatale sur laquelle il avait été arrêté par l'école de Bologne. Les Carraches n'étaient plus : la facilité relâchée du Lanfranc et du Cortone, et leur habileté quasi matérielle aux grandes machines, le style de convention académique, la fausse majesté de théâtre, que le vieux Josépin faisait passer pour de l'idéal, le style brutal et heurté, aux effets outrés et antithétiques, que les disciples du Caravage donnaient pour du naturel¹, la manière suave, lumineuse, mais un peu molle du Guide, ce Corrège affaibli, se partageaient la faveur du public et la direction des artistes. Le moins en vogue des chefs de l'art était ce Dominiquin, qui demeurait le plus fidèle et le plus profond représentant de la tradition des Carraches, et qui fut peut-être le

¹ En attaquant l'école *naturaliste*, il ne faut pourtant pas être injuste envers les hommes vraiment puissants qu'elle a produits : L'Espagnolet, supérieur au Caravage lui-même, dépasse souvent les bornes de l'école ; il atteint toujours la force et parfois la beauté.

dernier Italien digne du titre de grand peintre par la science de l'expression et la belle ordonnance. Il est resté le premier entre les maîtres du second ordre.

Ce fut le seul contemporain pour lequel Poussin fit exception, et qu'il associa, dans ses immenses études, aux maîtres suprêmes, à Raphaël, à Léonard de Vinci, aux anciens, à la nature. Les études de Poussin embrassèrent toutes les sciences et tous les arts qui peuvent fournir des instruments et des moyens à la peinture, la géométrie, l'optique, l'anatomie, l'architecture, la sculpture, l'archéologie, ainsi que les sciences propres à exciter, à soutenir et à diriger l'inspiration du peintre, la philosophie, l'histoire et l'observation directe de la nature humaine et de la nature universelle. On sait si l'édifice qu'il éleva fut digne d'avoir de tels fondements! On sait quelle série de chefs-d'œuvre se déroula pendant quarante années; chefs-d'œuvre si nombreux, qu'on n'en saurait indiquer ici même les principaux¹ : Poussin réunissait, par le plus rare concours de facultés, à la plus profonde réflexion, une fécondité intarissable. On ne voit point chez lui d'ouvrages faibles; on y voit peu d'ouvrages qui dépassent de beaucoup le niveau des autres : c'est une immense et harmonieuse galerie où l'homme et la société posent sous tous les aspects sérieux de la vie, dans toutes les situations et avec toutes les expressions possibles, sauf celles incompatibles avec la vérité noble. Poussin est le premier peintre du monde pour l'ordonnance, l'expression dramatique de l'ensemble, le mouvement et le geste. Chacun de ses ta-

¹ Peut-être pourrait-on citer, comme spécimens, dans la grande composition historique, les *Sabines*, la *Manna dans le désert*, le *Pyrrhus*, la *Peste chez les Philistins*, la *Femme adultère*; dans le paysage, le *Diogène*, l'*Orphée*, le *Polyphème*; dans l'allégorie, l'*Image de la Vie humaine* et le *Triomphe de la Vérité*.

bleaux, où il déploie des actions si vastes dans un si petit espace matériel, est, soit une magnifique tragédie, soit un poëme allégorique, ingénieux ou sublime, soit une pastorale digne de Virgile ¹. Poussin dispose ses plans comme les grands poètes dramatiques, tous les épisodes et toutes les péripéties venant converger et se dénouer autour de l'action centrale et décisive. S'il avait la beauté des types au même degré que la beauté des gestes, rien au monde ne serait plus grand que lui ; mais il ne peut ressaisir complètement cet idéal divin qui a quitté la terre avec le Sanzio.

Quant à sa couleur, un peu monotone, mais ferme, sévère et solide, elle est ce qu'il a voulu qu'elle fût ; il l'a volontairement, sinon éteinte, du moins uniformisée, de peur de diviser l'attention réclamée par les lignes et les groupes ; il n'a pas cru pouvoir donner part égale aux deux grands éléments de la peinture, et il a fait son choix.

La gloire n'avait pas été hâtive, mais elle vint. Quand les œuvres du maître, d'abord méconnues en Italie, puis victorieuses par la force du vrai, eurent commencé de passer les monts et de se montrer en France, le génie français se reconnut, là aussi, et la voix du dix-septième siècle, que la postérité n'a pas démentie, proclama Poussin le peintre *de la raison et de l'esprit* ².

Autour du grand homme s'était formé à Rome un

¹ On a attaqué peu judicieusement le genre du *paysage historique*, créé par Poussin, comme si l'artiste n'avait pas le droit d'introduire l'invention, l'imagination et la science de la combinaison et de l'ordonnance dans le domaine de la nature comme dans celui de la vie humaine. Le paysage historique est un genre parfaitement légitime, pourvu que le peintre, idéal dans la composition, sache être naturel dans l'exécution, et ne prenne pas le convenu et le manichéisme pour de l'idéal.

² Voyez, sur Poussin, Félihen ; *Entretiens sur les vices des peintres*, t. II, pages 307-443.

groupe d'artistes distingués, tels que le Guaspre, son beau-frère et son imitateur dans le paysage historique, le peintre lyonnais Stella, le sculpteur wallon Duquesnoi. Enveloppés dans l'auréole du Poussin, ils n'ont guère laissé, du moins les peintres, qu'un nom vague et sans individualité. Un seul, qui dépassait les autres de toute la tête, a pu lutter de rayons avec le maître, et conserver sa lumière propre, sa brillante personnalité ; c'est Claude Lorrain ¹, le peintre de la mer et du soleil, qui semble tremper son pinceau dans les splendeurs du levant et du couchant, et se jouer dans les flots dorés de la Méditerranée, devant le rivage où s'élèvent des cités idéales enfantées par son imagination. Le premier entre les peintres qui ait osé, comme l'aigle, regarder le soleil en face, il a conquis sur la nature le secret de magnificences qui semblaient inaccessibles à la puissance de l'art.

Le sentiment allait, comme la raison et la nature, avoir son représentant dans la peinture française : un troisième génie allait compléter cette trinité de l'art. Eustache Lesueur ², le peintre de l'amour, du ciel et de la foi, devait être à Poussin ce que Pascal fut à Descartes.

Ce ne fut point à Rome, mais à Paris, que se rencontrèrent ces deux grands hommes.

La France réclamait Poussin. Louis XIII lui écrivit, de sa main, pour l'inviter à revenir. Richelieu, qui paraît avoir eu un goût plus sûr dans les beaux-arts que dans la poésie, et qui n'avait pour Vouet qu'une médiocre estime, reçut Poussin à bras ouverts (fin 1640). A peine Poussin eut-il été installé aux Tuileries et chargé de décorer la grande galerie du Louvre, qu'un jeune artiste, pauvre et

¹ Claude Gellée, dit le Lorrain, né en 1600.

² Né à Paris en 1617.

ignoré comme il l'avait été lui-même jusqu'à son départ pour Rome, quitta le bruyant atelier de Vouet pour venir solliciter ses conseils et sa direction au fond de son cabinet solitaire. Poussin comprit le génie naissant de Lesueur, et, aussi supérieur par son cœur magnanime que par son intelligence philosophique, à ces jalousies et à ces rivalités qui assombrissent trop souvent les fastes des beaux-arts, il ouvrit à ce noble disciple tous les trésors de son expérience. Le cabinet de Poussin remplaça pour Lesueur cette Italie que sa pauvreté d'abord, puis les liens de cœur qui le retinrent à Paris, ne lui permirent jamais de visiter.

Lesueur n'eut pas le bonheur de conserver longtemps son père adoptif. Peu après avoir peint, pour le noviciat des jésuites, son fameux *Miracle de saint François-Xavier*¹, Poussin, ennuyé des tracasseries que lui suscitaient Vouet et toutes les autres médiocrités qu'il avait culbutées de leur rang usurpé, demanda un congé pour faire un voyage à Rome. Sur ces entrefaites, Richelieu mourut. Poussin jugea que ses ennuis redoubleraient par la perte de cet illustre appui : il ne voulut jamais retourner. Il méprisait l'argent, se souciait peu des honneurs, avait horreur des disputes et des intrigues, et ne demandait pour tout bien que la liberté et le silence d'une méditation féconde ; et puis un attrait invincible enchainait l'artiste philosophe à Rome, à cette reine de l'histoire, à cette cité des ruines augustes, si solennellement encadrée dans les lignes superbes de son horizon : il se sentait plus près de l'idéal

¹ Les jésuites, qui sympathisaient fort avec le style mou et maniéré de Vouet, et qui voulaient qu'on donnât aux personnages surnaturels des expressions doucereuses et affectées, pour plaire aux femmelettes et aux courtisans, furent tout scandalisés de cette magnifique peinture ; ils prétendaient que le Christ austère et majestueux de Poussin était un *Jupiter tonnant* ; à quoi le peintre répondit, avec sa rude franchise, qu'il n'entendait pas faire du Christ un *père douillet*. — Félibien ; Entretien sur les vies des Peintres, t. II, p. 547.

dans cette terre du passé, remplie de tant de grandes ombres, qu'au milieu du mouvement ardent et de la réalité bruyante de Paris.

Les regrets de Lesueur furent profonds : il n'était plus compris à Paris que par un autre ami de Poussin, par Philippe de Champagne ¹, le peintre de Richelieu et de Port-Royal, artiste de peu d'élan et de puissance créatrice, mais sage, grave, consciencieux dans son art comme dans sa vie, et qui montra un mérite supérieur dans le portrait. Poussin soutint de loin Lesueur par sa correspondance, et par l'envoi de tous les matériaux, dessins, gravures ou plâtres, qui pouvaient suppléer imparfaitement à la contemplation des chefs-d'œuvre d'Italie.

L'occasion de se manifester arriva pour Lesueur : il avait vingt-huit ans, lorsqu'il fut chargé de peindre la galerie des Chartreux ; en moins de trois ans (1645-1648), aidé par ses frères et son beau-frère dans les parties les moins importantes de l'œuvre, il eut exécuté les vingt-deux tableaux de la vie de saint Bruno. L'admiration publique ne s'exprima point par une explosion bruyante, mais par une espèce de saisissement. Cette sérénité, cette pureté céleste, cette couleur limpide et transparente comme un beau ciel d'été, ce sentiment religieux d'une suavité si pénétrante, qui réunit l'élan de l'extase et le calme de l'âme en repos dans la lumière, furent comme une révélation nouvelle. Lesueur après Poussin, c'était l'Évangile après l'Antiquité et la Bible ; c'était l'esprit du livre de l'*Imitation* prenant corps et se rendant visible.

On a pu suivre, quoique de bien loin, la trace de Poussin : personne n'a tenté d'imiter Lesueur. De ces deux grands peintres, l'un met le caractère dans les gestes et

¹ Né à Bruxelles en 1602, mais établi à Paris.

dans le groupement des figures, l'autre, dans la physionomie. « L'expression, chez Poussin, procède de l'extérieur et résulte de la combinaison du tout : chez Lesueur, elle est intime ; elle descend de l'intérieur sur la physionomie, de là dans les attitudes et dans toute la composition 1. » Dans la première de ces deux voies, le talent et le savoir peuvent, jusqu'à un certain point, imiter le génie : l'autre est inaccessible ; la méthode n'y saurait conduire ; il faudrait retrouver l'âme même et les propres ailes de l'artiste créateur.

Lesueur n'avait pas encore donné toute sa mesure dans la galerie de Saint-Bruno : l'exécution n'est pas suffisante, et il y a des parties inférieures dans cette belle série, qui ne nous est parvenue qu'altérée par les dégradations de lâches envieux et par des restaurations nécessaires, peut-être, mais toujours fatales. Le *rendu*, comme l'observe un judicieux critique 2, ne fut jamais, chez Lesueur, au niveau de l'expression. Si Lesueur fût arrivé à la complète harmonie du sentiment et de l'exécution, il eût certainement égalé Raphaël ; car il avait, lui, cette beauté de types que ne pût atteindre Poussin.

On en vit bientôt la preuve la plus éclatante dans une œuvre pour laquelle il rassembla toutes les puissances de son génie. La corporation des orfèvres parisiens avait coutume d'offrir un tableau à Notre-Dame de Paris, le 4^{er} mai de chaque année ; les deux *mais* de 1648 et de 1649 furent demandés à Lesueur et à son ancien condisciple, Charles Lebrun, jeune homme d'une activité et d'une ambition dévorantes, et qui fit rentrer la jalousie, l'orgueil haineux

1 Voyez l'important travail de M. Vitet sur Lesueur : *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1844. Nous ne connaissons rien de plus profond, sur l'art français, que cette belle étude, qui nous a été d'un grand secours.

2 M. Vitet.

et toutes les passions des écoles dégénérées d'Italie dans cette atmosphère de l'art que Poussin et Lesueur avaient épurée et sanctifiée. Lebrun peignit le *Martyre de saint André* ; Lesueur, *Saint Paul à Éphèse*. Depuis la *Disputé du Saint-Sacrement* et l'*École d'Athènes*, il n'avait rien paru qui se pût comparer au *Saint Paul*, création qu'il est permis, peut-être, de nommer le chef-d'œuvre de l'école française. Un idéal souverain respire dans toute cette composition ; un souffle divin fait frissonner la chevelure de l'Apôtre ; l'esprit de Dieu brille dans son regard.

Lebrun, furieux de son éclatante défaite, tenta de prendre sa revanche par le *mai* de 1654, et réunit tout ce qu'il avait de force dans son *Martyre de saint Etienne*, qui est en quelque sorte le spécimen de ce qu'on peut appeler l'école académique ; un grand talent de composition, un style noble, une exécution habile, mais une manière théâtrale, déclamatoire, tout à la surface, où manque la sérénité de l'art vrai, où l'on sent l'âme absente ! Lebrun est un Vouet très-perfectionné, doué de qualités plus fortes, et qui a étudié Jules Romain et les Carraches, et sait tenir compte de Poussin. C'était là malheureusement ce qui allait bientôt dominer l'école française.

L'art national avait toutefois encore à jouir de quelques jours de gloire. La décoration de l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis, partagée entre les deux rivaux, fut encore pour Lesueur l'occasion d'un triomphe. Il y donna un caractère tout nouveau à l'allégorie mythologique, déjà traitée par Poussin avec une grande profondeur, mais dans un autre style. C'est, ainsi que le dit très-bien M. Vitet, c'est l'antiquité comme la comprendra Fénelon, devenue chrétienne sans cesser d'être hellénique. Ce n'est pas l'antiquité d'Homère, mais celle de Platon et de Virgile. Ces

ravissantes nymphes de Lesueur sont des *idées* descendues de l'empyrée platonicien, si voisin du ciel de saint Jean¹. Elles diffèrent peu des Vierges célestes qui brillent dans l'*Apparition de sainte Scholastique à saint Benoit*.

A la même époque appartiennent la *Messe miraculeuse*, le *Jésus portant sa croix*, la *Descente de croix*, ces prodiges d'inspiration religieuse, que rien ne saurait surpasser pour l'élévation et la profondeur du sentiment; enfin le *Saint Gervais et Saint Protais*, la moins accomplie des œuvres de Lesueur, mais où les deux têtes sublimes des deux saints égalent tout ce que l'art a de plus grand.

L'héroïque artiste, oubliant son organisation délicate pour ne tenir compte que de son courage, peignait, dessinait jour et nuit, doublant, mais dévorant sa vie, et se hâtant de cueillir tous les fruits de son génie, comme s'il eût pressenti qu'il avait peu de temps à passer sur la terre. Épuisé par le travail, il fut frappé au cœur par la mort de sa femme, qu'il adorait. Il ploya sous le coup et ne se releva pas. Il alla finir dans ce cloître des chartreux, où avait commencé sa gloire, et mourut à trente-huit ans, comme Raphaël, qu'il alla joindre, sans doute, dans ce monde supérieur où leur regard avait entrevu, d'ici-bas, les archétypes de l'éternelle beauté (mai 1635).

Nicolas Poussin survécut dix ans à son jeune ami, et mourut à Rome, en 1665, en laissant pour adieux à la France l'*Eden* et le *Déluge*.

On n'a plus rien vu en Europe de comparable à ces deux hommes².

¹ La plupart des peintures de l'hôtel Lambert sont aujourd'hui au Louvre.

² Pendant que la peinture illustrait ainsi la France, l'art de la gravure avait pris

On vient de voir où était arrivée la France dans la philosophie, les lettres et les arts, au milieu du dix-septième siècle, sous Richelieu et son successeur immédiat, Mazarin. La France, en quelques années, avait saisi la suprématie sur toutes les branches de l'intelligence humaine. On ne pouvait rien espérer de plus grand que Descartes, que Pascal, que Corneille, que Poussin, que Lesueur : la France ne pouvait donc plus monter, ayant atteint aussi haut que le puissant génie du dix-septième siècle avait été capable de la porter ; mais il lui restait à consolider, à étendre, à varier ses conquêtes, à en tirer tous les fruits, à jouir d'elle-même en élargissant sa vie, en épanchant ses lumières sur les autres nations, et en tâchant de ne pas descendre du faite suprême où elle était assise dans sa majesté.

Cette seconde période du grand siècle est celle qu'on peut seule légitimement appeler le *Siècle de Louis XIV.*

un essor qu'il n'est pas permis de passer sous silence. La gravure ne se contentait plus de traduire fidèlement la peinture : elle créait à son tour. Un génie d'une prodigieuse originalité, et dont la verve inimitable conserve jusque dans les caprices les plus grotesques une grâce si hardie, Jacques Callot, né à Nanci en 1595, mort en 1635, a exécuté avec les procédés rapides de l'eau forte presque toutes les innombrables créations de son imagination. — A une époque un peu postérieure appartiennent les excellents graveurs Abraham Bosse, de Tours, qui a laissé une si intéressante collection de costumes et de scènes de mœurs, et Israël-Sylvestre, Nanteuil, qui porta si loin la perfection du burin, commence à la fin de cette période, ainsi que Varin, le premier entre tous les graveurs en médailles.

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS LE TREIZIÈME VOLUME.

LOUIS XIII.

DEUXIÈME PARTIE.

LA FRANCE SOUS RICHELIEU.

LIVRE SECOND.

DE LA DESTRUCTION DU PARTI HUGUENOT A LA DÉCLARATION DE GUERRE
CONTRE L'ESPAGNE.

(1629-1635.)

Pages.

Richelieu premier ministre en titre. — Affaires de l'Empire. Oppression de l'Allemagne par l'empereur et par son général Wallenstein. Traité secret entre la France et la Suède pour la délivrance de l'Allemagne. — Traité de commerce avec la Russie. — Le Canada recouvré sur les Anglais. Établissement des Français aux Antilles. — Affaires d'Italie. Conquête de Pignerol et des passages des Alpes. Victoire d'Avigliana. Saluces recouvré. — Diète de Ratisbonne. Succès diplomatiques de la France contre l'empereur. — Intrigues contre Richelieu. Maladie du roi à Lyon. *Le grand orage de la Cour*. Journée des dupes. Le duc d'Orléans et la reine mère quittent la France. — Victoires de Gustave-Adolphe sur les Impériaux. Bataille de Leipzig. Les Suédois sur le Rhin et sur le Danube. Les Français en Lorraine. Les électeurs de Trèves et de Cologne se mettent sous la protection de la France. — Supplice du maréchal de Marillac. Le duc d'Orléans rentre en France les armes à la main. Révolte du Languedoc. Défaite des rebelles à Castelnaudari. Supplice de Montmorenci. — Bataille de Lutzen. Mort de Gustave-Adolphe. L'alliance renouvelée entre la France et la Suède. Les Français sur le Rhin. — Le duc d'Orléans fait sa paix avec le roi et le cardinal. — Fondation de l'Académie française. — Déclaration de guerre contre l'Espagne..... 1

LIVRE TROISIÈME.

DEPUIS LA RUPTURE AVEC L'ESPAGNE ET L'AUTRICHE JUSQU'À LA MORT DE
RICHELIEU ET DE LOUIS XIII.

(1635-1645.)

Les Français échouent dans l'invasion de la Belgique, du Milanais et de la Franche-Comté, se maintiennent en Lorraine, établissent Weimar en Alsace. — Invasion de la Picardie par les Espagnols et les Impériaux. Prise de Corbie. Élan patriotique de Paris et des provinces du Nord. L'ennemi est repoussé. — Invasion des Espagnols dans le Midi. Élan patriotique du Languedoc et de la Provence. Victoire de Leucate. Reprise des îles de Lérins. — Affaire de mademoiselle de La Fayette et du père Causin. — Les Français rentrent dans la Franche-Comté. Victoires de Weimar sur le Haut-Rhin. Prise de Brisach. L'invasion de l'Artois et de la Biscaye échoue. Victoires navales de Guetaria et de Gênes. Essor de la marine française. — Naissance de Louis XIV. — Mort du père Joseph. — Les Espagnols envahissent le Piémont, défendu par les Français. Échec de Thionville. On rentre en Artois. Prise d'Hesdin. Grande défaite navale des Espagnols par les Hollandais. Mort de Weimar. Les *Weismariens* se donnent à la France avec l'Alsace et le Brisgau. Les Français entrent en Roussillon. — Révolte des va-nu-pieds en Normandie. — Démotés de Richelieu avec le clergé et avec Rome. — Passage du Rhin par Guebriant. Les Français joignent les Suédois en Allemagne. — Victoire de Casal. Reprise de Turin. Prise d'Arras. Révolutions de Catalogne et de Portugal. La Catalogne se donne à la France. Siège et batailles navales de Tarragone. — Révolte du comte de Soissons, et sa mort. Conjuration de Cinq-Mars et de Bouillon. Victoires de Wolfenbittel et de Kempen. Échec de Honnecourt. Sedan livré à la France. Victoire de Lérida. Les Espagnols chassés du Piémont. Victoire de Leipzig. — Mort de Richelieu. Louis XIII maintient le système de Richelieu. Mazarin appelé aux affaires. Mort de Louis XIII..... 162

DU MOUVEMENT INTELLECTUEL ET MORAL DE LA FRANCE DANS LA PHILOSOPHIE, LES SCIENCES, LA RELIGION, LES LETTRES ET LES ARTS, DEPUIS LA MORT DE HENRI IV JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE LOUIS XIV AU GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT.

(1610—1664.)

Chapitre 1er. — Philosophie et sciences. Descartes..... 368
Chapitre 2. — Mouvement religieux et moral. — Saint François de Sales. — Institutions de charité. — Saint Vincent de Paul. — Institutions religieuses et

scientifiques. — Les Jésuites et les Jansénistes; Saint-Cyran; Port-Royal. — Pascal.....	434
Chapitre 5. — § 4. — Belles-lettres et poésie; l'hôtel de Rambouillet; Corneille.....	545
§ 2. — Beaux-Arts; Poussin; Lesueur.....	545

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

120

ERRATA.

Pag. 297, lig. 4; au lieu de : *du Levant*, lisez : *du Ponant*.

Pag. 526, lig. 25; au lieu de : *Gaston*, lisez : *Gassion*.

Pag. 548, lig. 17; au lieu de : *à travers les siècles*, lisez : *versation, à travers les siècles*, etc.







